

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600



Université d'Ottawa • University of Ottawa

CHARLES DE MOUY
DIPLOMATE ET LITTERATEUR :
REGARDS D'UN FRANÇAIS SUR L'EMPIRE OTTOMAN
(1875-1880)

Thèse de doctorat présentée à l'Université d'Ottawa par Edwige Durand

24 Septembre 1996

Edwige Durand, Ottawa, 1996



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced with the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-20999-7

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les professeurs du département d'histoire de l'Université d'Ottawa qui ont bien voulu nous prodiguer leurs conseils, notamment Jean-Claude Dubé qui s'est toujours montré d'une rare disponibilité, et Dimitri Kitsikis, qui nous a fait connaître Charles de Moüy et a suscité en nous tout un questionnement. Pierre Savard a droit à toute notre reconnaissance pour nous avoir aidé, avec sa clairvoyance et son érudition habituelle, à mener notre travail jusqu'au bout. Toute notre gratitude va également à Madame Dany de Moüy et à Monsieur Jean de Moüy pour l'excellent accueil qu'ils ont bien voulu nous réserver à Paris et pour les informations qu'ils nous ont transmises sur Charles de Moüy. L'aide financière, que nous a apportée l'OGS, le FCAR, le CRSH et l'Ecole des Etudes supérieures et de la recherche de l'Université d'Ottawa, nous a permis d'effectuer les longues recherches nécessaires dans les archives à Paris. Nous gardons une reconnaissance toute particulière à notre mari, Claude, qui a accepté avec le sourire et pendant de longs mois de cohabiter avec Charles de Moüy. Enfin, comment ne pas penser à notre mère, Magdeleine, qui un jour nous a conduit à l'école pour apprendre à lire et à écrire, et a ainsi éveillé notre soif de connaissance, tout comme notre grand-mère nous offrit nos premiers livres sur l'Orient dès notre plus jeune âge, et sans oublier Pierre et son inlassable curiosité.

**Abréviations utilisées
en note en bas de page**

AMP		Archives de la Mairie de Paris.
AN		Archives Nationales françaises.
CdM		Charles de Moüy, pour les références bibliographiques en note en bas de page uniquement.
DP		Dossier personnel.
LH		Dossier Légion d'Honneur.
LJ		Livre Jaune.
MAE		Archives du Ministère des Affaires Etrangères français.
PA AP		Papiers d'Agent, Archives Privées.

Résumé

Charles de Moüy, naît en 1834 à Paris, et est un homme qui a de l'ambition tout en étant brillant ; il va en quelque sorte se créer lui-même dans la société française. Après avoir envisagé une carrière littéraire et travaillé dans la presse, il entre au Ministère des Affaires étrangères sans intention particulière d'y faire carrière. Le sort en décidera autrement, lorsqu'en 1875, il est envoyé à Constantinople.

De Moüy, fasciné par la Grèce antique, à laquelle il oppose un Empire ottoman barbare, arrive à Constantinople un an avant la conférence du même nom, qui va décider du départ des ambassadeurs, et ne laisser sur place que des chargés d'affaires. Il sera d'ailleurs chargé d'en rédiger les protocoles. C'est donc ainsi que de Moüy va faire connaissance avec l'Orient, en pleine guerre russo-ottomane, et qu'il sera responsable de l'ambassade de France.

Ces responsabilités développent en lui une bonne connaissance de la Question d'Orient, principal problème politique et diplomatique dans les relations internationales de la seconde moitié du XIXe siècle, et une envie de faire carrière dans le domaine diplomatique. De plus, s'étant fait de bonnes relations et une solide réputation dans le milieu des diplomates en poste, il sera naturellement désigné pour rédiger les protocoles du Congrès de Berlin en 1878, et de la Conférence de Berlin en 1880. C'est alors qu'il obtiendra le poste tant attendu de ministre plénipotentiaire, toujours en Orient, puisqu'il s'agit d'Athènes.

Mais, de Moüy ne s'est pas seulement occupé de diplomatie en Orient. Il a écrit des récits de voyage et des souvenirs qui, bien entendu, se passent en Orient. Ses appréciations littéraires semblent, au premier abord, être assez différentes que ses discours politiques. Il va même se servir de l'Empire ottoman pour rêver d'une société française régénérée. En effet, de Moüy, même s'il s'en accomode, n'apprécie guère de voir son pays gouverné par la IIIe République. C'est un bonapartiste, catholique, et assez conservateur. Mais c'est aussi un romantique, un patriote passionné et marqué par la situation de la France après le désastre de 1870.

Politique et sentiments ne font pas toujours bon ménage, mais c'est quand même le même homme qui nous parle de "son" Orient. Finalement tous ses discours, qui semblent dans un premier abord assez dissemblables, finissent par se rejoindre. Quoiqu'il en soit, de Moüy a sincèrement aimé les Ottomans, même s'il ne les a pas toujours compris.

TABLE DES MATIERES

Remerciements		3
Abréviations utilisées		4
Résumé		5
Table des matières		6
Introduction		8

PREMIERE PARTIE : L'HOMME ET LE CONTEXTE

<u>I - Charles de Mouÿ : un Français du XIXe siècle</u>		18
- La famille et le complexe social		18
- A la recherche d'un prestige héréditaire		21
- La tentation littéraire		25
- La passion de l'histoire		31
- La pensée, les lettres et les arts		36
- Un bonapartiste		39
- Un catholique libéral et social		43
- Un homme de son temps		46
<u>II - La France : le recueillement</u>		50
- Les traumatismes : du Congrès de Vienne au traité de Francfort		50
- Le ministère des Affaires étrangères		57
- La France en Méditerranée orientale		67
<u>III - L'Empire ottoman : de la réalité à l'exotisme</u>		76
- Qu'est-ce que l'Orient ?		76
- La Question d'Orient		85
- L'exotisme oriental		93

DEUXIEME PARTIE : LA QUESTION D'ORIENT VECUE PAR CHARLES DE MOUY

<u>IV - La Conférence de Constantinople : l'Empire abandonné (1875-1878)</u>		101
- La Conférence de Constantinople et le rappel des ambassadeurs (23 décembre 1876 - 20 janvier 1877)		103
- La position européenne et la tentative constitutionnelle : impérialisme et incompréhension		120
<u>V - La guerre russo-ottomane : l'Empire vaincu (1877-1878)</u>		130
- Un diplomate chez les Ottomans		130
- Pendant la guerre		134
- Vers la victoire russe		156

<u>VI - Du Congrès de Berlin à la Conférence de Berlin : l'Empire rejeté</u>	171
- Le Congrès de Berlin (13 juin 1878-13 juillet 1878)	172
- Berlin et Vienne : les intérim de Charles de Motiy et la question des frontières grecques (22 juillet 1878 - 3 février 1880)	190
- La Conférence de Berlin (19 juin 1880-1er juillet 1880)	204

TROISIEME PARTIE : L'ORIENTALISME DE CHARLES DE MOUY

<u>VII - A la rencontre de l'Orient : enchantement et désillusions</u>	214
- l'enchantement	215
- les désillusions	219
<u>VIII - L'Orient révélateur : le questionnement de Charles de Motiy</u>	227
<u>IX - L'Orient réinventé : les discours de Charles de Motiy</u>	237
 Conclusion	 250
Annexes	257
Cartes	259
Glossaire	265
Bibliographie	267

Introduction

L'Orient, c'est la grande affaire des relations internationales au XIX^e siècle, et l'Orient, à cette époque, c'est essentiellement l'Empire ottoman et ses possessions. L'Orient, c'est ce qui agace les chancelleries, qui contrarie les gouvernements, mais aussi ce qui attise les convoitises et engendre des conflits. C'est également ce qui charme, qui fait rêver et qui permet des fantasmes inavouables. Il y a donc dualité, opposition et en même temps complémentarité. Comment les Européens, et plus particulièrement les Français, peuvent-ils alors s'accommoder de ce qui paraît à première vue une contradiction ? Tout simplement en situant l'Orient dans deux domaines différents : la politique, c'est-à-dire l'action et le réalisme, et les arts, soit l'idéalisme et les sentiments.

Quoi de mieux, pour comprendre cette facilité européenne dans la conciliation de ces deux approches, au XIX^e siècle, et étudier un tel sujet, que de suivre l'itinéraire d'un homme de l'époque ayant vécu les deux aspects de la question. C'est ce que propose cette thèse : se servir d'un contemporain, l'accompagner dans son cheminement, dans son questionnement, ainsi que dans sa façon de penser et de percevoir. Ce travail n'est donc pas une biographie au sens propre du terme, mais elle en emprunte certains côtés, puisque nous allons chercher à entrer dans la vie d'un homme, et à en cerner la personnalité. Cependant, il s'agit de n'en saisir que les aspects qui peuvent servir notre thèse, et, dans le domaine politique, choisir une période bien déterminée, mais essentielle, des affaires orientales : de 1875 à 1880. Néanmoins, pour éclairer la période choisie, c'est à sa vie entière que nous ferons appel, car cinq années de la vie d'un homme sont insuffisantes pour saisir toute la réalité qui peut le révéler. Le personnage sert en quelque sorte de fil conducteur et de clé permettant d'accéder, dans les détails, à toutes les situations qui nous intéressent. En effet, un homme n'est jamais seul ; autour de lui gravitent un cercle social et culturel, ainsi qu'un milieu de travail et des affinités politiques. C'est lui qui nous fait entrer dans son époque, avec ses spécificités, ainsi que dans les questions politiques touchant à la France et à l'Empire ottoman, comme dans le mode littéraire propre à l'orientalisme. Il ne s'agit donc pas de raconter la vie de Charles de Moüy de façon anecdotique, mais de partir à la rencontre d'un homme de la seconde moitié du XIX^e siècle, à partir duquel nous pouvons étudier le contexte d'une époque, ainsi que des événements nécessaires pour dégager

la question qui nous préoccupe : le discours politique sur la Question d'Orient est-il différent du discours émotionnel de l'orientalisme, ou, si l'on préfère, traite-t-on l'Empire ottoman de la même façon quand on est diplomate et quand on est littéraire ?

C'est pourquoi nous avons choisi Charles de Moüy, né à Paris en 1834 et mort dans la même ville en 1922, diplomate lié à la Question d'Orient de 1875 à 1880, et littéraire de par ses récits de voyages, ses souvenirs et ses impressions sur l'Empire ottoman. On pourrait nous objecter que Charles de Moüy a également été ministre plénipotentiaire à Athènes de 1881 à 1886, et qu'à cette époque, la Grèce est incluse à part entière dans la Question d'Orient. C'est vrai. Mais notre choix résulte de plusieurs raisons. D'abord, la Question d'Orient est un problème diplomatique et politique d'une telle importance et d'une telle complexité, qu'il n'est toujours pas résolu à l'heure actuelle. Il faut donc se limiter à des périodes charnières. Pour notre part, nous avons privilégié une période déterminante, puisque c'est celle pendant laquelle les puissances européennes prennent peur face au danger slave, et veulent se servir des Ottomans comme d'un rempart pour protéger leurs intérêts. C'est aussi le moment où la politique britannique occille entre deux attitudes envers la Porte, suivie par la France qui joue les second rôles à cette époque, d'où la décision du Concert européen de créer une multitude de petits Etats-nations dans les Balkans, aux dépens de l'Empire ottoman. Cela ne veut pas dire que la période pendant laquelle de Moüy est ministre de France à Athènes est négligeable, surtout pour lui. Mais, les dés ont été joués avant, et son rôle consiste essentiellement en un constant va-et-vient chez les Premiers ministres hellènes pour les empêcher d'attaquer l'Empire ottoman, tout en essayant de doubler les autres puissances européennes. Donc, cet épisode de la vie de Charles de Moüy et de la Question d'Orient ne rentre pas dans le cadre de notre thèse proprement dite, et peut, éventuellement, faire l'objet d'autres recherches.

Ce que nous proposons, c'est d'étudier plus particulièrement les relations entre la France et l'Empire ottoman, par l'intermédiaire de Charles de Moüy, sur deux plans. D'abord sur le plan politique et diplomatique, ensuite sur le plan culturel et sentimental. Ces relations, dans lesquelles Charles de Moüy est impliqué, se traduisent pas des discours, qu'il s'agisse de la correspondance diplomatique, de la correspondance privée, d'articles de revues et de journaux, ou de livres. De là une question émerge. Tous ces discours sont-ils différents, opposés, ou semblables ? Se situent-ils dans le cadre d'un impérialisme calculateur, d'une mission civilisatrice sincère, d'un désir de compréhension de l'autre, d'une attirance et d'une volonté de rapprochement, ou au contraire d'un rejet profond ? A moins qu'ils ne s'entrecroisent dans tous ces aspects, sur un fond d'appropriation et de possession plus ou moins conscient ?

Le discours politique a une apparence plus claire. A cette époque, l'Europe se situe au faîte de sa puissance et de son impérialisme. Il s'agit ni plus ni moins de transformer l'Empire ottoman en Etat-nation occidentalisé pour mieux le manipuler, même s'il ne se laisse pas toujours faire. Charles de Moüy, en bon diplomate, sert les intérêts de son pays, et sa correspondance se situe dans cette tendance. Donc, on ne sera pas surpris que ses discours aient des tendances condescendantes et gallocentristes. Cependant, dans certains des articles ou souvenirs se rapportant à ses différentes missions, on peut nettement trouver de la sympathie, de la compassion même, de la part de de Moüy, pour ses collègues ottomans, et même quelque indignation face aux comportements des puissances. C'est normal ; nous verrons que de Moüy est quelque peu moraliste. Mais il y a plus aussi, car c'est un sentimental quelque peu romantique.

Le discours littéraire est nettement plus subtil, car il touche aux sentiments ; d'où son ambiguïté. Au même moment où l'on dépèce l'Empire ottoman au gré des ambitions de chacun, apparaît un Orient quelque peu enchanteur qui fait naître des nostalgies. Cet Empire ottoman, revisité en quelque sorte, permet à Charles de Moüy des rêves, et mêmes quelques fantasmes du bout des lèvres. C'est tantôt l'Orient refuge, ou alors l'Orient rassurant, ou même l'Orient prétexte, qui permet de forger un genre de société qu'il aimerait bien voir s'installer dans cette France de la III^e République qu'il n'apprécie guère. Par ailleurs, cet Orient permet d'opposer la civilisation grecque à la barbarie ottomane, donc le chrétien au musulman, ce qui apaise bien des consciences, mais laisse la porte ouverte à des raisonnements d'une casuistique particulière. D'autre part, dans cet Orient quelque peu mythique, la Grèce devient la mère de toutes les civilisations, et la France, par un étrange principe de renversement des situations, en devient l'héritière, qui, à son tour, se doit de reciviliser tout cet espace oriental. De tous ces discours, surgit alors une autre question. Charles de Moüy, et ses contemporains, ont-ils compris ou non la civilisation propre à l'Empire ottoman ? De la réponse, découle leur attitude, et nous verrons qu'elle sert souvent bien des intérêts.

Pourquoi avoir choisi particulièrement Charles de Moüy, puisque presque tous les diplomates de l'époque ont tâté de la plume ; entrer dans la Carrière, c'est aussi, à son heure, entrer en littérature ? D'abord, sa carrière est liée à l'Orient d'une façon assez intéressante. Arriver à Constantinople comme secrétaire de première classe, et se retrouver, grâce aux complications politiques de la Conférence de Constantinople, en 1876, responsable d'ambassade, est réellement un coup du sort qui va faire que Charles de Moüy ne quittera plus la Question d'Orient. C'est elle, la cause de sa réussite, même si souvent il rêve d'une légation plus proche de Paris. Les complications des affaires orientales vont

engendrer congrès et conférences dans lesquels de Moüy sera toujours présent. Devenu pour ainsi dire spécialiste en la matière, le Quai d'Orsay lui confiera plus d'une tâche délicate dont il s'acquittera à la grande satisfaction de ses ministres. Ensuite, ses activités se situant dans l'espace oriental, il va à sa rencontre et nous raconte ses impressions. C'est donc en quelque sorte le diplomate idéal pour nous accompagner dans nos recherches sur la comparaison des discours, puisqu'il a abordé les deux domaines.

Par ailleurs, c'est un homme représentatif de son époque et de sa société. Délivré des privilèges de l'Ancien Régime, cet ambitieux va chercher à se trouver une place dans la société en se donnant un titre de noblesse, tout en étant un homme de haute culture. C'est aussi un conservateur, un catholique de tendance libérale, et un bonapartiste convaincu. Le désastre de 1870 le laisse amer, comme beaucoup de ses compatriotes, et on le sent très perturbé par une société républicaine dont il rejette les principes, tout en s'en accommodant. Si on lit la presse et les revues contemporaines, et que l'on observe les opinions qu'elles reflètent, on peut voir que les idées et les réactions de Charles de Moüy, face aux événements, se retrouvent chez bon nombre de Français de l'époque. De Moüy, grâce à ses discours, nous permet donc d'étudier ce rapport ambiguë entre Occident et Orient, particulièrement France et Empire ottoman, ce qui à notre connaissance, n'a pas été fait au niveau d'un Français qui, même s'il deviendra ambassadeur, n'est ni un ténor de la politique, ni une gloire de la littérature.¹ Quant à Charles de Moüy lui même, notre recherche a mis à jour des aspects qu'aucun article, ni aucun dictionnaire biographique n'a cherché à résoudre. D'autre part, ce qui rend la recherche d'autant plus intéressante, c'est que Charles de Moüy ne s'est jamais présenté comme un orientaliste, pas plus que comme un connaisseur de l'Orient dans le sens scientifique du terme, comme Renan par exemple, mais comme un diplomate et un écrivain. C'est donc, en quelque sorte, un orientaliste qui s'ignore, et ignore des ouvrages touchant à la question. Si de Moüy apparaît dans bon nombre d'écrits² se rapportant aux relations internationales de l'époque, il est absent des études sur l'orientalisme.

¹ Le seul article que nous connaissons, et qui a fait que nous nous sommes intéressée à Charles de Moüy, est celui de D. Kitsikis, "L'espace ottoman dans l'esprit de Charles de Moüy, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle", in Batu, H., et Bacqué-Grammont, J.L., *L'Empire ottoman, la République de Turquie et la France*, Istanbul-Paris, Isis, p 327 à 344. Cependant, cet article ne cerne pas la personnalité de Charles de Moüy, et s'intéresse essentiellement à ce que l'auteur appelle "son voyage dans le tiers-monde", en le comparant avec E. Driault. Nous avons donc eu envie d'aller plus loin. A noter que D. Kitsikis cite également C. de Moüy dans son *Empire ottoman*, Paris, PUF, 1985, p 109.

² Notamment, Duroselle, J.B., Milza, P., Seton-Watson, R., pour ne citer qu'eux.

Pour pouvoir pénétrer au coeur de notre question, et bien saisir la situation, trois parties s'imposent dans notre travail. D'abord connaître les protagonistes qui sont au nombre de trois, Charles de Moüy, la France et l'Orient, et le contexte propre à chacun.

Afin de comprendre ses réactions, sa façon d'agir, ses ambitions et ses sentiments, il faut d'abord partir à la rencontre de de Moüy. Savoir qui il est, quel est son milieu, et d'où il sort sont d'une importance capitale pour procéder à l'analyse de ses discours et comprendre ce qu'il veut dire, quand lui même cherche parfois à ne pas le dire. Une fois le personnage connu, et qui va nous accompagner tout au long du texte, il faut pouvoir comprendre l'attitude de la France face à la Question d'Orient, entre 1875 et 1880.

La France, à cette époque, sort de pénibles épreuves qui expliquent son attitude prudente sur le plan politique, tout comme son rôle de second joueur face à l'Angleterre. Pour saisir cette période frileuse, entrecoupée de l'aventure impériale et de la guerre qui précipite sa chute, il nous faut remonter à 1815, tournant explicatif de son histoire. Cette période de l'histoire de France, nous la regarderons également avec les yeux de Charles de Moüy, pour savoir comment il l'a ressentie, comment il vit l'humiliation de Sedan, puis l'installation de la République, suivie de la politique intérieure instable de cabinets qui se succèdent et d'une redéfinition des valeurs sociales et religieuses. Ensuite, il nous faut mieux connaître le milieu dans lequel sa situation se crée, le Ministère des Affaires étrangères, administration élitiste et conservatrice, et qui se veut immuable. Cependant, les diplomates vivent, avec la proclamation de la République, dans la continuelle angoisse d'une républicanisation, ce qui signifie pour la plupart d'entre eux, une éviction.

Autre élément essentiel, la politique française en Méditerranée orientale, qui, depuis le XVIII^e siècle, et après la campagne d'Egypte de Bonaparte, doit composer avec les ambitions et la puissance britannique. Après 1815, malgré quelques éclats, la France se retrouve sans moyen face à Londres, dont elle n'ose provoquer le courroux. Cependant, la France possède un atout de taille avec son droit de protection des catholiques au Levant, et avec son prestige culturel. Charles de Moüy va défendre ces privilèges au mieux de leur intérêt.

Enfin, le dernier, mais non le moindre, de ces protagonistes, c'est l'Empire ottoman, avec la dimension politique de la Question d'Orient, et les fantasmes orientaux des orientalistes. La Question d'Orient est un problème particulièrement complexe. Pour la comprendre, il faut l'aborder d'une façon globale et depuis ses origines, et aussi savoir lorsque l'on parle d'Orient, de quoi parle-t-on vraiment au XIX^e siècle. On ne peut pénétrer au coeur de la nature de la Question d'Orient si l'on ne remonte pas aux sources même de ce qu'est l'Orient. Nous verrons que les racines de cette question sont profondément ancrées

dans le sol européen, et qu'elle dépasse un aspect que l'on a souvent réduit au politique. De sombres questions d'héritage aggravent les rapports internationaux, auxquels sera mêlé de Moüy dans ses multiples missions. La Question d'Orient fait donc partie des grandes permanences de l'histoire. Mais, l'Orient, c'est également autre chose que des problèmes historiques, politiques et diplomatiques ; c'est aussi ce que les Européens n'ont plus et qu'ils se mettent à rechercher, et au besoin à inventer, avec ce que l'on a appelé l'orientalisme. L'orientalisme touche aussi bien la littérature que les arts plastiques. Pour ainsi dire tous les grands artistes de l'époque y ont touché, et, pour analyser le discours littéraire de Charles de Moüy sur l'Empire ottoman, il nous faut comprendre ce qu'est l'orientalisme, et ce qui l'a créé.

Une fois le contexte et ses acteurs mieux connus, il devient plus aisé de saisir les attitudes de chacun dans l'époque que nous privilégions. Nous partirons donc à Constantinople, en 1875, pour assister à la Conférence de Constantinople qui échoue en 1876, et à la guerre russo-ottomane qui se termine à l'avantage de l'Empire des tsars par le traité de San Stéfano. Ce traité va engendrer à son tour le Congrès de Berlin, en 1878, par lequel les puissances européennes, en voulant réfréner les ambitions russes, créeront une situation d'une complexité inextricable concernant les frontières helléno-ottomanes, qui mènera à son tour à la Conférence de Berlin, en 1880. Tous ces événements, Charles de Moüy les vit avec intensité, et il les ressent avec une personnalité qui lui est propre. Tout en l'accompagnant dans ses ambitions et ses déceptions, il va nous être révélé ce que les Européens pensent des Ottomans, de leur Empire, ainsi que de ses structures sociales et politiques. Il nous devient alors plus simple de voir comment les hommes politiques, les diplomates, et les opinions publiques, considèrent, jugent et comprennent cet Orient qui tente d'échapper à sa mise en tutelle. Le témoignage de Charles de Moüy se révèle précieux à double titre ; c'est celui d'une époque et d'un milieu, mais c'est aussi celui de la vision politique du gouvernement français comme des ambitions et des craintes de tout un chacun.

Cependant, le discours politique ne nous suffit pas puisque nous voulons savoir si de Moüy a deux façons bien distinctes de considérer l'Orient, ou une seule. Il nous faut donc aborder le domaine littéraire à travers ses écrits, qu'il s'agisse de récits ou de souvenirs. Dans ce domaine, nous ferons d'étranges découvertes ; comment cet Empire ottoman le charme ou le rebutte, mais aussi comment il le révèle en découvrant un aspect de sa personnalité auquel il ne nous a pas habitué, et comment il lui permet d'accomplir une sorte de mission pour redéfinir la société de son pays, pour lequel il éprouve un fort sentiment patriotique.

Charles de Moüy ayant oeuvré dans le domaine diplomatique, et non consulaire, et notre problématique se situant au niveau de ses discours politique et littéraire, nous n'avons

pas abordé les questions économiques, pourtant fort importantes, dans les relations franco-ottomanes au XIX^e siècle. Ce n'est pas que nous ne reconnaissons pas à l'aspect financier une responsabilité énorme dans l'assujettissement de l'Empire ottoman aux puissances européennes, notamment la France. Mais cet aspect ne rentre pas dans les missions de de Moüy, et encore moins dans l'imaginaire des orientalistes. Nous avons donc choisi de le laisser de côté, tout en ne méconnaissant pas son importance.³ Nous nous sommes donc limitée aux relations diplomatiques proprement dites, et au domaine littéraire, qui à eux seuls, permettent de répondre à notre problématique.

Concernant les sources, elles sont abondantes. Leur nombre impressionnant, qu'il s'agisse de manuscrits ou d'imprimés, oblige à des vérifications continuelles et à une synthèse suffisamment précise, tout en ne trahissant pas la richesse de la documentation et en n'omettant aucun détail permettant un éclairage du sujet. Les archives du XIX^e siècle concernant notre sujet sont pour ainsi dire toutes disponibles à Paris, qu'il s'agisse des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale et du service de documentation du Ministère des Affaires étrangères. C'est pour retracer les origines de Charle de Moüy que nous avons éprouvé le plus de difficultés. A notre grande surprise, celui-ci a cherché à cacher son ascendance avec habileté, ce qui fait que la majeure partie des dictionnaires et annuaires contemporains sont faux. Par ailleurs, son dossier au Ministère des Affaires étrangères à Paris pose les bonnes questions, mais reste sans réponse. C'est donc du côté de la famille actuelle à Paris⁴ que nous avons dû nous tourner, ainsi que vers les archives de la Mairie de Paris et des cimetières d'Auteuil et du Père Lachaise. A force de recoupements et de vérifications, nous croyons avoir résolu la clé du problème, ce qui rend le personnage de Charles de Moüy encore plus intéressant, et même attachant.

Du côté de la correspondance privée, très révélatrice des états d'âmes de de Moüy et de ses correspondants, les Archives nationales françaises et les Archives du Quai d'Orsay sont assez riches en ce domaine. La correspondance diplomatique est complète. Elle apporte un éclairage sur la politique menée par les gouvernements, et permet de suivre au jour le jour la situation, et la façon dont de Moüy aborde les affaires, exécute les instructions, et parfois donne son avis. On peut suivre, grâce à elle et avec détails, les coulisses des négociations qui s'entre-croisent. Surtout, on peut saisir sur le vif, les réactions, les

³Pour une très bonne étude de ce sujet, voir Thobie, J., *Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman*, Paris, Imprimerie nationale, Thèse d'Etat, 1977. Egalement, du même auteur, *Ali et les quarante voleurs*, Paris, Messidor, 1985.

⁴Les de Moüy que nous avons rencontrés à Paris, et auxquels nous redisons notre gratitude pour l'aide qu'ils nous ont apportée, ne sont pas les descendants en droite ligne de Charles de Moüy, mais une branche cousine. A ce sujet, voir généalogie en annexe.

espoirs, et les craintes, qui nous éclairent davantage sur les appréciations de chacun, avant que ces informations ne soient condensées, et parfois transformées, dans des ouvrages se rapportant à la question traitée. De plus, les minutes que nous avons pu consulter possèdent des indications précieuses, puisqu'elles comportent les phrases barrées par de Moüy lui-même, donc jamais adressées officiellement au ministre en place, et qui témoignent particulièrement de pensées plus spontanées.

Nous avons également tenu à nous référer à la presse et aux revues de l'époque, ainsi qu'au témoignage de contemporains, malgré les risques que cela comporte. En effet, les contemporains vivent leur époque comme nous vivons la nôtre, vécue au rythme de leurs émotions quotidiennes, et au stade de leur connaissance. Cependant, cette étude permet la comparaison avec le témoignage de Charles de Moüy, et, puisque nous nous attachons à l'analyse d'un discours d'époque, elle est essentielle. Mais nous avons besoin de savoir si les sources sont comparables. Il suffit donc de manier ces informations avec précaution pour éviter leurs limites et de les examiner avec le recul que nous permet le temps écoulé. Pour mieux saisir la réalité des choses, nous avons consulté les études de plusieurs historiens qui, grâce à leurs recherches, permettent de mieux cerner les questions touchant à la politique française, à l'Empire ottoman et à la redoutable Question d'Orient, nous aidant ainsi à encore mieux comprendre les attitudes de l'époque.

Concernant notre recherche sur l'orientalisme, outre la littérature du XIX^e siècle, et particulièrement celle touchant au romantisme, c'est la bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe à Paris qui nous a fourni la revue la plus complète de livres et d'articles concernant le sujet. Cependant, l'étude de l'orientalisme comporte bien des pièges et exige une certaine prudence dans le processus de recherche. Certains ouvrages relèvent plus du pamphlet politique et d'un tiersmondisme un peu facile, ce qui a donné lieu à une polémique assez violente entre spécialistes de l'Orient.⁵ L'ouvrage d'Edward Saïd a été pris comme étendard par certains groupes tiersmondistes contre un Occident jugé pervers et prédateur, jusqu'à ce que l'intéressé lui-même, dans une postface⁶ qui en a perturbé plus d'un, déclare avoir voulu essentiellement dire que c'est aux Orientaux de parler des Orientaux, et qu'aucun compartiment étanche ne sépare les civilisations qui sont définies comme des fictions

⁵Il s'agit essentiellement du livre d'Edward Saïd, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, très critiqué par Michel Le Bris, Maxime Rodinson, Aziz al-Azmeh, et Jacques Berque, entre autres.

⁶Saïd, E., "Postface à l'Orientalisme", *Le Monde Arabe dans la Recherche Scientifique*, Paris, Institut du Monde Arabe, n 4, hiver 1994, p 49 à 67. Sans vouloir entrer dans la polémique, nous avons pour notre part trouvé l'ouvrage de Saïd très politique, surtout dans sa dernière partie, et s'intéressant essentiellement aux Arabes et à l'islam, alors que sa postface a un côté très américain "politically correct", chaque groupe ne devant parler que de lui-même. Cependant, son étude dans les premiers chapitres est particulièrement intéressante et est nécessaire à la compréhension du problème. Avec l'ouvrage de Jean-Claude Berchet, *Le voyage en Orient*, Paris, Laffont, 1985, consacré plus particulièrement au XIX^e siècle et nettement moins politisé, nous avons là les deux ouvrages de base indispensables à une recherche sur l'orientalisme.

idéologiques. Notre analyse des discours de Charles de Moüy, comme des autres orientalistes du XIXe siècle, se rapporte bien entendu à la politique et à la mentalité européenne du XIXe siècle, mais surtout à la perception et à la compréhension de l'Empire Ottoman par ces mêmes Européens, sans aucune prétention polémique sur les problèmes actuels du Proche-Orient, autre sujet de recherche n'entrant pas dans ce travail.

Il nous reste donc à partir à la rencontre de Charles de Moüy, avec son époque, son contexte politique, social et culturel, son expérience chez les Ottomans et ailleurs, ses écrits, son univers, ses réactions, son évolution, comme ses inquiétudes et ses satisfactions, ses joies et ses désespoirs, ses discours et ses regards, et surtout "son" Orient.

Première partie :

L'HOMME ET LE CONTEXTE

- I - Charles de Moüy : portrait d'un Français du XIXe siècle**
- II - La France : le recueillement**
- III - L'Orient : de la réalité à l'exotisme**

Chapitre I

Charles de Moüy : portrait d'un Français du XIX^e siècle

La famille et le complexe social

C'est le 11 septembre 1834, à quatre heures du matin, que naît, au 71 de la rue du Bac, à Paris, Charles Louis Stanislas, premier enfant de Charles François Just De Mouy, et de Marie Caroline Nicole de Lavenay, son épouse¹. 1834, c'est aussi la cinquième année du règne de Louis-Philippe, roi des Français, souverain d'une France assumant difficilement l'héritage de la Révolution de 1789.

Le père, Charles François Just, est un modeste fonctionnaire. Né au Ployron dans l'Oise, le 7 mars 1790, et installé à Paris depuis 1828, lors de sa nomination en tant que vérificateur de l'Enregistrement, il est alors sous-chef à l'administration de l'Enregistrement et des Domaines depuis 1833, après avoir été receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Beaumont-sur-Oise, en 1823. Le 20 août 1833, il épouse, dans le VIII^e arrondissement de Paris, Marie Nicole Delavenay², née à Paris le 18 novembre 1811, de vingt et un ans sa cadette, et fille de Claude Joseph Delavenay, propriétaire, et de Louise Pulchérie Penavère.

La famille est de fortune très modeste, tout comme son origine. C'est dans les départements français actuels de Seine-et-Marne et de l'Oise, notamment dans les communes de Champs-sur-Marne, Montigny-en-Chaussée, Lieuvillers et Le Ployron, que l'on retrouve une famille de Mouy ou Demouy, très nombreuse et très répandue, et se divisant en plusieurs branches. Celle qui nous intéresse remonte au début du XVII^e siècle³. Aucun titre nobiliaire n'y figure, et les aïeux de Charles de Moüy occupent des fonctions essentiellement liées à l'agriculture et, à partir du XIX^e siècle, à la fonction publique. Nous verrons que Charles de Moüy s'emploiera à dissimuler ces origines qu'il considère comme pouvant nuire à ses ambitions. Nous y reviendrons.

¹MAE, D.P., 2e série, 278, acte de naissance de CdM.

²AMP, 5M 2R 81, (F N°3871-HT, acte de mariage).

³Voir généalogie, annexe I.

Cinq ans après Charles, le 15 décembre 1839, naît à son tour une fille, Marie Victorine Camille, à laquelle il portera toujours des sentiments très affectueux⁴. L'union des De Mouy va être de courte durée puisque, le 10 octobre 1844, s'éteint Charles François Just à l'âge de cinquante quatre ans. Le jeune Charles a alors dix ans. Rester seule avec deux jeunes enfants signifie désormais une existence rude pour la jeune veuve de trente trois ans, à qui l'éducation de ses enfants pose un problème d'ordre matériel majeur. C'est son frère aîné, Victor Hyppolyte Matthieu de Lavenay⁵, qui va prendre en charge l'éducation de son neveu Charles et venir en aide à la famille. Rapidement, Victor de Lavenay va considérer le jeune garçon comme son fils, et aura à coeur d'assurer son avenir.

A la maison, Charles évolue donc parmi deux femmes, sa mère et sa soeur, auxquelles il est très attaché. Plus âgée, sa mère vivra d'ailleurs chez lui jusqu'à sa mort en 1888, même quand il sera marié et père de famille. Regrette-t-il cependant que celles-ci ne soient pas assez instruites, l'éloignant ainsi de toute communication intellectuelle, notamment sur les sujets qui le passionnent, l'histoire, les arts et les lettres ? On peut se le demander. Parlant plus tard de l'école de Saint-Cyr de Mme de Maintenon, il insiste sur la nécessité de donner aux filles une instruction prodigant un minimum de culture et incluant l'histoire⁶.

Elève au Lycée Bonaparte dans le XIX^e arrondissement de Paris, le jeune homme se révèle un sujet brillant. C'est là qu'il est confronté aux études classiques et que va se développer son goût particulier pour les arts, l'histoire et les lettres. En allant au lycée, il reçoit l'éducation réservée à l'élite, fondée essentiellement sur le latin et le grec, l'étude des auteurs classiques, l'art, dont-il dira "cet art antique, objet de nos chères études⁷", et la philosophie. Il s'indignera d'ailleurs, en 1863, que la philosophie soit de moins en moins enseignée⁸. Fêré de poésie, à 16 ans, il va écouter à l'Institut les poèmes de Mr Ancelot et rêve de devenir poète. Après son baccalauréat, Charles de Moüy sera essentiellement un autodidacte. C'est environ dix ans après la fin du lycée qu'il s'inscrira à l'Université en lettres, études qu'il n'achèvera pas⁹.

Cette éducation se retrouvera plus tard dans les goûts et les idées de de Moüy qui, comme la plupart des contemporains de son milieu social, n'aime pas particulièrement

⁴Il lui dédicacera d'ailleurs son second roman publié en 1864, *Le roman d'un homme sérieux*, Paris, Hachette.

⁵A noter que nous écrivons les noms tels qu'ils apparaissent dans les archives ou documents, c'est-à-dire avec ou sans particule. La particule, aussi bien pour les de Moüy que pour les de Lavenay a tendance à rester stable à partir des années 1850 environ.

⁶CdM, *Grands seigneurs et grandes dames du temps passé*, Paris, Dentu, 1862, p 194 à 206.

⁷CdM, *Les Jeunes Ombres, récits de la vie littéraire*, Paris, Hachette, 1865, p 180.

⁸CdM, *La Presse*, 24 mars 1863.

⁹Saint-Amand à CdM, août 1859, MAE, PA AP 122, v 12.

l'originalité, mais plutôt ce qui évoque la culture reçue, c'est-à-dire, le bon goût. En effet, tout ce qui se permet de sortir des normes ne peut être que de mauvais goût. Mais nous verrons aussi qu'il n'est pas un homme uniquement tourné vers le passé.

Charles de Motiy est un être profondément blessé dans une société où règne une grande bourgeoisie qui n'a pas tendance à accepter en son sein les jeunes hommes qui se font eux-mêmes, sans avoir derrière eux un nom ou une fortune, ou mieux, les deux à la fois. A vingt-six ans, de Motiy stigmatise ceux qui, grâce à une belle fortune, peuvent se permettre d'ignorer le réel et de vivre sereinement dans le domaine de la création, sans subir "cette dure loi du travail et de la lutte qui trempe les âmes viriles¹⁰". Amertume, certes, mais aussi estime de celui qui doit travailler et qui en retire un bénéfice inaccessible à l'oisif fortuné. En 1864, il laisse échapper cette phrase qui résume ses ambitions, non pas brisées, mais quelque peu ralenties par les nécessités de la vie : "Le trésor de leurs désirs (ceux des êtres vaillants et passionnés) est placé ailleurs qu'en cette terre où la réalité nous brise, où tout détruit nos illusions les mieux aimées, où tantôt ce que nous cherchons nous échappe, tantôt ce que nous saisissons nous trompe¹¹".

Un an plus tard, en brochant des portraits d'écrivains dans son livre *Les Jeunes Ombres*¹², de Motiy, en fait, nous livre son propre portrait et ses pensées les plus profondes. A vingt-et-un ans, il révèle une ardente frustration, et des découragements aussitôt suivis de sens de la réalité et de réaction de lutte : "Je ne sais rien de plus triste que ces luttes de l'esprit contre la matière, où l'esprit est définitivement vaincu[...] (mais) ce n'est pas en vain que la puissance des illusions a été donnée à l'homme : elle est nécessaire à la vie.¹³" Les vrais lutteurs sont les "jeunes hommes laborieux et fiers, épris d'un art (l'écriture) qui exige tout leur temps et tout leur courage[...] ceux qui ne reculent ni devant les salutaires lenteurs de l'étude, ni devant les épreuves qu'elle impose¹⁴". Certes, ce sens de la réalité assez précoce par nécessité peut permettre la réalisation de grandes ambitions, mais, souvent elle lui laisse un goût amer : "quel fond de tristesse était caché sous des dehors d'élégance mondaine.¹⁵"

On peut parler dans le cas de Charles de Motiy d'une sorte d'obsession, même de terreur sociale qui ne le quittera jamais. Non seulement cet homme va se battre pour tenir un rang, mais il aura toujours peur de perdre ses acquis, même quand il sera au fait de sa carrière. L'angoisse de ne pas briller, de déplaire, le manque d'argent, et plus tard le spectre

¹⁰CdM, "Ludovic", *Le Magasin de Librairie*, vol VIII, 25 janvier 1860, p 269.

¹¹CdM, *Nouvelle Revue de Paris*, vol III, 1864, p 347.

¹²Chez Hachette, 1865.

¹³*Ibid.*, p 17 et 39.

¹⁴*Ibid.*, p 380 à 387.

¹⁵CdM, "Quarante ans", *Revue de Paris*, vol X, février 1865, p 9.

de la perte de son rang et de la déchéance sociale, vont rester suspendus au-dessus de lui comme une épée de Damoclès. Aussi, mêlant les illusions et les réalités, de Moüy va chercher à plaire, à se faire estimer de "la bonne compagnie", à épater même par quelque éclat, que ce soit en littérature ou, plus tard, en diplomatie, sans pour autant renoncer à ses principes moraux les plus intransigeants, mais en faisant les concessions nécessaires. Souvent, de Moüy préfère contempler les hauteurs sereines de l'idéal plutôt que les vices des hommes, et s'en remet à l'art considéré comme sacré, auquel il appartient de consoler les coeurs et de raffermir les esprits, et qui :

affirme la supériorité invincible, constante, absolue, de l'honnête et du juste même opprimé sur le crime victorieux[...] (qui) accoutume la pensée à la contemplation de choses sereines et lui donne le repos et le calme[...] (qui) représente la vie idéale qui n'est point une fantaisie ou un rêve, mais la vérité même pour les natures supérieures, la puissance et l'élan des grands coeurs.¹⁶

Ce qu'il y a de plus enviable au monde, c'est l'occasion d'être véritablement soi-même, de suivre sa voie sans obstacle et de réaliser dans la vie tout ce que contient l'âme¹⁷. Mais l'idéal se heurte aux réalités. Parfois il faut quelque adresse, n'être ni trop classique, tout admirant infiniment les vieux maîtres, ni trop romantique, tout en comprenant à merveille le mouvement littéraire du siècle ; être libre de ses opinions, mais ne pas porter l'étiquette d'une école, d'une coterie littéraire quelconque, et n'être servi que par un grand bon sens¹⁸. De Moüy n'est pas dupe des efforts à faire et sait juger son monde, et même une fois admis dans la société il se souvient et garde des rancoeurs sans illusions :

J'ai toujours admiré la misère et l'énergie de ceux qui débutent dans les lettres et dans les arts sans autres forces que leur talent et leurs espérances, et qui luttent sans faiblesse contre les difficultés de la vie, contre les découragements des heures laborieuses[...] il me semble qu'il est peu de batailles aussi glorieuses que celle-là[...] j'accepterai tous les travaux, toutes les privations pour en venir à réaliser un jour l'idéal qu'on porte en soi.¹⁹

A la recherche d'un prestige héréditaire

Pour qui désire une ascension sociale rapide, il faut une famille non seulement respectable, mais qui impose le respect. Nous sommes sous le Second Empire, et les noms à particule y ont généralement bonne presse ; les titres nobiliaires aussi. Certes, l'ancienne aristocratie n'a plus le pouvoir qu'elle possédait sous l'Ancien Régime ; cependant, s'y est ajoutée la noblesse d'empire, mais aussi une noblesse dont les origines sont parfois assez

¹⁶CdM, *Le Constitutionnel*, 10 septembre 1867.

¹⁷CdM, *La Presse*, 21 septembre 1864.

¹⁸CdM, *Les Jeunes Ombres*, op. cit., p 350, 351.

¹⁹Loc. cit., p 365, 366.

obscur et dont la fortune efface les doutes des plus curieux. L'époque se prête donc aux manipulations héréditaires, sans que personne y attache une grande importance si l'intéressé réussit dans ses entreprises et n'est pas un opposant politique.

Charles de Moüy va s'appliquer à se faire un nom à défaut d'une fortune, et à brouiller les pistes qui pourraient conduire à ses origines sociales, et ceci toute sa vie. D'abord son nom : il sera de Moüy, et non pas Demouy, ce qui fait penser automatiquement à l'ancienne lignée des de Moÿ. Il s'adjugera le titre de comte à partir de 1873, c'est-à-dire au début de sa carrière diplomatique. Désireux que l'on ne puisse remonter à son père, il va s'employer à maquiller sa date de naissance, la situant en 1835 soit un an plus tard, changer la date de mariage de ses parents qu'il situe en 1834 au lieu de 1833, ainsi que le prénom et la date de naissance de son père qu'il fait naître un an plus tôt, soit en 1789, et sous le nom de Clément Just au lieu de Charles François Just. Enfin, il se dit apparenté au marquisat de Moÿ, et appelle les membres de cette famille ses cousins²⁰.

Alors qu'en est-il réellement des de Moÿ ou de Mouy si l'on cherche à dévider les fils ? Le nom provient de la baronnie de Moy, en titre de sirie depuis le XII^e siècle, et située en Picardie, comté de Vermandois. Cette seigneurie de Picardie a été érigée en marquisat en faveur de Charles de Moüy, baron d'Espiard, en mars 1578. Cette ancienne maison est d'ailleurs en litige de filiation, depuis le XVIII^e, avec les de Moÿ de Sons qui prétendent avoir une souche commune. Ce conflit, vieux de trois siècles, a fait l'objet de deux arrêts au XVIII^e siècle qui confirment l'origine commune, ainsi que d'un arrêt de la Cour d'appel de Paris en 1919, mais que les de Moÿ ont toujours refusés. La querelle dure encore. Pourquoi nous intéressons-nous aux de Moÿ de Sons ? Parce que le 14 mai 1862, un décret impérial confirme un titre de comte héréditaire, alors qu'on ne trouve chez les de Moÿ que marquis ou barons. Enfin, on retrouve une ligne de comtes bavares von Moy, issus des sires de Chaloël au XIV^e siècle, et dont le titre de comte n'a été reconnu qu'en 1868²¹.

²⁰Ces affirmations se retrouvent essentiellement dans les dictionnaires contemporains et les annuaires nobiliaires, tels que : de Gubernatis, 1891-Glaeser, 1878-Borel d'Hauterive, 1878-Drigon de Magny (sans date)- Borel, 1882. Egalement lettre de CdM à G. Louis, décembre 1880, parlant de son cousin Gaston de Moÿ, MAE, PA AP 188. Charles de Moüy intercède en faveur d'Alexandre Gaston de Moÿ qui a pourtant fort mauvaise presse au ministère des Affaires étrangères, son dossier portant, entre autre, la remarque suivante "état d'esprit déséquilibré" (MAE, DP 279).

²¹Ont été consultés : Borel, 1882, p 159 - de la Chenaye-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la Noblesse*, 1869, vol 14, p 713 - D. Labarre de Raillcourt, *La noblesse française titrée*, 1970, p 153 - D. Labarre de Raillcourt, *Les Comtes du Pape en France (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, Chez l'auteur, 1966, p 97 - de Randeck, *Les plus anciennes familles du monde*, 1984, p 1018 - de Saint-Simon et de Seréville, *Dictionnaire de la Noblesse française*, 1976, p 279 et 742 - L. Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*, 1877, p 1331 - L. de Magny, *Armorial, princes, ducs, marquis, barons, et comtes romains en France créés de 1815 à 1890 et des titres pontificaux conférés en France par les papes, souverains du Comtat-Venaissin*, Paris, Aux Archives de la Noblesse, sans date, p 56. Egalement documents communiqués par Mme D. de Moüy et Mr J. de Moüy, Paris.

Charles de Moüy va chercher à se servir de ces différentes branches pour tenter de faire de son père, dont, nous avons vu, il change le prénom et la date de naissance, un comte palatin, donc bavarois, par bref de Grégoire XVI à titre personnel, ainsi qu'un cousin du marquis de Moÿ, et se faire décerner par la même occasion le titre de comte héréditaire par bref de 1888, en modifiant la date de mariage de ses parents et sa propre date de naissance.²² Par contre, ce qu'il ne dit pas, c'est que les titres accordés par bref papal ne sont pas reconnus en France.

Pourtant, la famille de Charles, de Moüy ou Demouy, existe bien, comme nous l'avons vu. Mais elle n'est pas originaire du Vermandois, ne possède aucun titre, et n'a rien de commun avec la maison de Moÿ. Il s'agit d'une famille homonyme, fort honorable, et qui ne s'élève socialement qu'au XIX^e siècle, notamment avec Charles qui sera ambassadeur de France. En fait le titre de comte de Moüy, dans la branche à laquelle appartient Charles, ne durera que durant la période pendant laquelle il l'a bien voulu, bien qu'il ait été contesté très tôt par le Ministère des Affaires étrangères. Son dossier personnel²³ au Ministère révèle bien des tentatives de la part de ce dernier pour s'assurer de la véracité du titre de son collaborateur. En juillet 1880, après avoir demandé maintes fois à Charles de Moüy de fournir son acte de naissance, ce qu'il ne fera jamais tout en le promettant, le service du personnel se résout à écrire en page de garde de son dossier "ce titre lui est contesté ; n'a pas fourni son acte de naissance malgré de nombreuses réclamations", tout en ajoutant cette remarque redoutable " situation honorable ; fortune très médiocre." Pourtant, le Ministère s'est entêté ; mais de Moüy s'esquive chaque fois avec élégance, parfois avec ironie, écrivant en 1878, après une nouvelle réclamation : "j'y joindrais mon acte de naissance, s'il est nécessaire, après quelques recherches dans mes paperasses ; je crains qu'il ne soit mêlé dans des papiers de famille assez peu rangés, mais je le retrouverai²⁴".

Le Ministère a des circonstances atténuantes. D'abord, il a d'autres problèmes à une époque où la situation politique est instable et où le personnel, vivant dans une insécurité d'emploi permanente, cherche des soutiens partout plutôt que des rancunes tenaces et des ennemis. Sait-on quel régime politique sera en place le lendemain, quel ministre sera nommé, et quels collaborateurs seront préférés ? Au service du personnel, comme ailleurs, on reste prudent. Ensuite, comme nous le verrons, de Moüy fait son chemin en diplomatie,

²²C'est donc à l'âge de 54 ans que C. de Moüy obtiendra son titre pontifical après avoir usé et abusé du titre de comte. Cf. Labarre de Raillicourt, D., *Les Comtes du Pape en France (XVI^e-XX^e siècles)*, op. cit. ; De Magny, L., op.cit. A noter que c'est essentiellement dans ces deux annuaires que Charles de Moüy a tenté de brouiller au maximum les pistes ainsi que dans les dictionnaires contemporains.

²³MAE, DP 240, 1^{re} série.

²⁴*Ibid.*

et il y a des questions plus importantes que celles d'un titre de comte. Enfin, il n'est pas le seul à avoir joué avec la particule dans un ministère où elle est particulièrement appréciée. Charles sera donc le comte de Moüy dans l'annuaire diplomatique et pour ses pairs dans les chancelleries européennes.

Curieusement, c'est son fils Roger qui relancera l'affaire, à ses dépens, en revendiquant pour lui-même le titre de comte après le décès de son père en 1922²⁵. Mais les temps ont changé. La République est bien assise, et le Ministère a ordonné une enquête pour épurer l'annuaire diplomatique. C'est décidé, ceux dont le titre est de simple courtoisie verront leur état civil rectifié dans l'annuaire diplomatique, et, en 1900, une commission du Ministère des Affaires étrangères, présidée par M. Gavarry, directeur des affaires administratives, et composée de MM. Couty, Jordan et Alphand, est chargée de réviser de façon complète l'état civil des membres du corps diplomatique français²⁶. En janvier 1909, une autre commission est nommée et chargée de réviser les titres de noblesse et les noms des membres du personnel diplomatique et consulaire. Désormais, le droit à la possession des titres de noblesse s'établit par un certificat d'investiture que la chancellerie ne délivre qu'au titulaire du titre. Tous les titres de courtoisie, aussi sonores qu'irréguliers, dont il est coutume d'honorer non seulement les membres de familles possédant des titres, mais aussi et surtout celles qui n'en possèdent pas, seront ignorés. Déjà, les décrets de 1808 et autres décrets successifs relatifs à l'investiture des titres de noblesse, ont fait l'objet d'une circulaire de la chancellerie, du 22 juillet 1874, adressée aux procureurs généraux. Cette circulaire établit la distinction entre les titres dont l'existence est antérieure à 1789 et ceux conférés depuis les statuts du 1er mars 1808. Il est bien stipulé qu'aucune partie ne doit recevoir dans les actes d'état civil d'autres titres que ceux qui lui sont attribués à elle personnellement par des actes réguliers, tels que lettres patentes, brevets ou actes d'investiture, décisions judiciaires, etc.²⁷ Le ministère ne veut plus rien savoir de l'abus incroyable fait en France au XIXe siècle des titres de noblesse et de la particule, comme des décorations d'ailleurs²⁸.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Roger tombe mal avec sa requête. Se référant au marquisat de Moüy et à une attestation fantôme de 1877, reconnaissant les droits de son père Charles au titre de comte comme représentant de la branche cadette, Roger de Moüy se révèle incapable de fournir une pièce juridique valable. La réponse du Ministère de la Justice, consulté par le service du personnel du Ministère des Affaires étrangères, refuse de reconnaître le titre. Le 23 octobre 1923, Roger se contredit, et avoue : "il ne s'agit, je le

²⁵MAE, DP 278, 2e série, demande du 15 mars 1923.

²⁶*Le Temps*, 20 avril 1900.

²⁷*La Revue diplomatique*, 25 avril 1909.

²⁸*Le Moniteur diplomatique*, 16 mai 1909.

sais, que d'un titre de courtoisie ne nécessitant aucun arrêté du Ministre de la Justice²⁹, mais, il ne veut pas renoncer. En novembre 1923, le ministère clôt formellement le dossier. Le comte de Moüy n'existe plus officiellement.³⁰ Apparu en 1863, grâce à l'habileté et aux ambitions de Charles, il a cessé d'exister pour cette branche, en 1923, soit un an après la mort de son créateur.

La tentation littéraire

Jeune homme, Charles n'a qu'un désir : devenir poète et écrivain et, très tôt, il va mettre toute son énergie pour réaliser cette ambition. Instruit, mais sans fortune, il s'y attaque avec enthousiasme ; régner sur le petit monde de l'écrit et dans les salons littéraires lui donnerait une part de cette revanche sociale à laquelle il aspire. Il fait alors appel à ses amis. Saint-Amand lui recommande, lors de ses vacances à Dieppe, d'aborder le marquis de Montebello ou sa femme, de sa part, tout en leur présentant ses hommages : "Je voudrais beaucoup que tu fisses leur connaissance, car ils ont un salon où l'on cause très bien et où tu ferais merveille.³¹" Mais, les relations, surtout incertaines, ne suffisent pas. De Moüy sait qu'une telle carrière ne peut se réaliser qu'avec beaucoup de travail, et surtout des relations qui pourraient lui assurer une place dans une société qui n'est pas particulièrement tendre avec les jeunes gens sans fortune. Il lui faut donc réaliser très vite deux choses qu'il considère comme essentielles : publier, bien sûr, et se faire reconnaître comme membre à part entière de la bonne société.

C'est donc dans les lettres que de Moüy va tenter fortune, et c'est par le biais de la presse et des revues qu'il va aborder la carrière littéraire. Publier dans les revues les mieux connues et assurer des chroniques littéraires dans la presse, non seulement, peut devenir un tremplin social, mais aussi être un instrument de promotion grâce au seul talent. Cependant, il ne lui faudra pas longtemps pour s'apercevoir que ce milieu dédaigne les gens sans fortune, et les débuts sont loin d'être faciles :

Tout le monde sait combien ce rude métier des lettres rapporte peu d'argent, même à ceux qui sont sortis de l'obscurité[...]la grande majorité des écrivains, s'ils n'ont point d'autres ressources, gagnent à peine de quoi vivre modestement[...]un critique[...]obtient à grand peine une petite place dans un journal quotidien dont les directeurs, même les plus bienveillants, trouvent toujours moyen de lui faire comprendre qu'il est un peu dans la situation de la cinquième roue à un carrosse. Dans les revues, l'espace est nécessairement limité ; un article exige de longs travaux, et au bout de l'année quelques articles écrits avec beaucoup de peine et après de

²⁹Roger de Moüy au Ministère, 23 octobre 1923, MAE, DP 278, 2e série.

³⁰En fait, il n'a existé qu'officieusement.

³¹MAE, Saint-Amand à CdM, 8 août 1859, PA AP 122, v 12.

nombreuses recherches, ne produisent qu'un revenu insuffisant[...]on ne peut pas s'imaginer, si l'on n'a passé par cette rude école, avec quel dédain est généralement accueilli un auteur qui n'a pas un nom, avec quelle ironie son manuscrit est généralement refusé. Par bonheur, les débutants ont des illusions³².

C'est par la publication d'une poésie dans *Le Correspondant*³³, en 1857, que Charles de Moüy se fait connaître pour la première fois au public. Son poème, *Les Etoiles*, nous apprend que le jeune de Moüy possède un esprit exalté, imaginatif et profondément chrétien. Les vers ont plu, et, en février 1858, il est engagé comme critique littéraire au *Correspondant*, revue des catholiques libéraux, où il va publier régulièrement. En janvier 1860, c'est au *Magasin de Librairie*³⁴ qu'il assure la "revue bibliographique", tout en continuant ses articles au *Correspondant*, puis publie dans la *Nouvelle Revue* et la *Revue de Paris*. Ces premiers critiques et articles le révèlent comme un homme très cultivé, proche de l'érudition malgré son jeune âge. Grand lecteur et amateur de théâtre, assez élitiste et se défiant des jugements éphémères du public, il se veut esprit classique détestant la médiocrité, et se méfiant de la "vogue du temps où les héros sombres, désespérés et discoureurs étaient à la mode."³⁵ Il aime les passions élevées et la compagnie des gens lettrés et honnêtes, au sens XVII^e siècle du terme.

Sa plume est élégante, parfois acerbe, mais, ému par les grands destins, il prend des accents pathétiques pour ceux qu'il aime et qu'il admire, révèle une grande exigence et un certain perfectionnisme, mais aussi un esthète, un idéaliste et un amoureux des arts. En littérature, il déteste les expressions recherchées, les affectations et le maniéré, qui ne sont pour lui que des écrits futiles. De toute façon, il est persuadé que le beau fini toujours par triompher, que ce n'est qu'une affaire de temps, et que les sottises n'ont qu'une vogue éphémère alors "que le temps ne coûte pas à ce qui est immortel".³⁶ Certitude et optimisme de jeune homme, et qui ne dureront qu'un temps, mais, l'idéalisme restera.

Très chrétien, porté sur le moralisme et semblant n'aimer aucun excès, de Moüy peut passer pour un personnage quelque peu austère, ce qui lui attirera les sarcasmes de J. Barbey d'Aurevilly³⁷ avec qui il partagera la critique littéraire du *Constitutionnel* quelques années plus tard. Pourtant, sous ces aspects visant à séduire un milieu dans lequel il veut s'introduire, se laisse deviner un poète idéaliste, rêvant d'héroïsme, un romantique qui refuse de se laisser découvrir, voulant cacher ce qu'il craint que l'on ne considère comme

³²CdM, *Les Jeunes Ombres*, op. cit., p 371, 372, 373.

³³CdM, "Les Etoiles", *Le Correspondant*, vol 42, septembre 1857, p 150 à 159.

³⁴Fondé par G. Charpentier, éditeur d'Alfred de Musset.

³⁵CdM, *Le Correspondant*, vol 43, décembre 1858, p 785.

³⁶CdM, *Le Correspondant*, vol 54, novembre 1861, p 497.

³⁷CdM, *Le Constitutionnel*, 3 août 1875.

des faiblesses. Car ce que de Moüy redoute avant tout, c'est d'effaroucher la bonne société qu'il veut séduire, ce qui fait qu'il se crée une sorte d'autocensure qui l'empêche parfois d'apprécier dans sa totalité le génie littéraire de ses contemporains³⁸, même quand il le reconnaît. Il fréquente plus les salons de la bourgeoisie que ceux de l'aristocratie où il n'est pas reçu, et même si les salons n'ont plus l'influence de ceux du XVIII^e siècle, ils peuvent faire beaucoup pour le lancement d'un jeune écrivain. La bourgeoisie est assez prude et n'aime guère la provocation, d'où la prudence de de Moüy. Pourtant, son style devient touchant quand il écrit sur ceux qu'il admire profondément, et il sait alors broser des portraits émouvants de ceux qui savent parler à son cœur³⁹.

En janvier 1862, Charles de Moüy réussit à entrer à *La Presse*, qu'Emile de Girardin, qui supportait difficilement le régime imposé par l'Empire à la presse, bien qu'il ait soutenu la candidature de Louis-Napoléon en 1848, a vendu en 1856 à un homme d'affaires, Moïse Milhaud. Ce dernier, favorable à Napoléon III, la vend à son tour, en 1859, au banquier Solar, indifférent aux principes politiques, et qui considère *La Presse* comme un journal indépendant⁴⁰. De Moüy y assure la "revue littéraire du mois", ce qui lui permet enfin de pouvoir s'assurer des revenus stables grâce à sa plume. Un an plus tard, il écrit quotidiennement dans la rubrique "Livres", puis, à partir de décembre 1863, accède à la plus attrayante "semaine littéraire" pour publier, dès décembre 1864, de véritables articles, la plupart du temps touchant à l'histoire, dans la rubrique "Variétés". En janvier 1866, il quitte *La Presse* dont le tirage décline depuis sa vente, tout comme sa qualité, pour entrer au *Constitutionnel*, propriété du banquier Mirès⁴¹ de tendance bonapartiste, mais dont le duc de Morny, possédant le tiers des actions depuis 1859, est en fait le maître. *Le Constitutionnel* est alors le principal quotidien favorable à l'Empire, et devient plus prestigieux que *La Presse* tout en étant en constante progression. De Moüy y assure la critique littéraire et écrit des articles plus personnels et des chroniques. Il ne le quittera qu'en décembre 1875, au moment de partir à Constantinople. Parallèlement, il écrit également des études littéraires dans *Le Moniteur universel*, journal officiel du régime impérial, et *Le Journal Officiel* de 1865 à 1875. Entrer dans les milieux littéraires de la presse, c'est aussi autre chose ; de Moüy va alors pouvoir côtoyer de célèbres collègues tels

³⁸De Moüy tient Balzac et Sand pour des génies qui savent embrasser une multitude de caractères, même s'il grince des dents sur la crudité de la peinture de certains de ces caractères qui ne sont pas des modèles de vertu.

³⁹Par exemple, entre autres, le portrait de Paul de Molènes, *Nouvelle Revue de Paris*, vol III, 1864, p 337 à 349.

⁴⁰Bellanger, C., et al., *Histoire de la presse française*, Paris, PUF, 1969, p 256.

⁴¹Mirès possède *Le Constitutionnel* et *Le Pays*, tous deux favorables à l'Empire. Auparavant, *Le Constitutionnel* appartenait au Dr Veron qui avait soutenu l'élection de Louis-Napoléon et avait affirmé en 1852 que le Président de la République avait entrepris de sauver le pays. *Le Constitutionnel* devenant de plus en plus lié à Louis-Napoléon, Thiers, qui avait vu plusieurs de ses articles refusés, s'était décidé à le quitter en 1849.

que Dumas, Beaudelaire, Houssaye, Sand, Michelet, Hugo, Barbey d'Aurevilly, et Paul Féval, pour ne citer qu'eux, et pénétrer plus facilement dans les salons aux portes jusque là mi-ouverts.

On imagine assez ce qu'a pu être la vie de Charles de Moüy pendant cette période : une vie de travail acharné⁴². Les chroniques sont à la mode, puisque les analyses politiques ne sont pas recommandées ; aussi faut-il avant tout produire. Les critiques littéraires, comme les autres, doivent remettre au jour dit, et régulièrement, leurs articles⁴³. Il lui faut donc lire beaucoup, écrire vite, et ne pas se plaindre s'il veut recevoir quelque considération. Les personnes qui se déclarent écrivains sont au nombre de 4 000 en 1876, et l'existence matérielle est dure à une époque où le mécénat aristocratique du XVIII^e siècle a disparu⁴⁴ et où la concurrence est rude. De Moüy cherche systématiquement à placer ses articles, mais aussi à améliorer sa situation financière. Aussi, frappe-t-il à toutes les portes et est heureux quand son ami Saint-Amand le prévient que le *Journal Officiel* demande des correspondants, ce qui permettrait d'améliorer sa situation avec un surplus de 400 francs par mois ; mais Saint-Amand le prévient : "gardons le paiement à tant la ligne, mais produisons énormément."⁴⁵ C'est avec beaucoup de rigueur qu'il accomplit son travail de critique littéraire et parfois, dramatique. Pour lui, l'un des principaux caractères de la critique contemporaine, c'est l'érudition, mais, elle ne suffit pas. La critique a une mission et se doit avant tout au public par l'étude du beau et du vrai. Elle doit communiquer au lecteur son sentiment et sa connaissance. Enfin, l'érudition ne sachant suffire, il faut une présentation des oeuvres qui ait non seulement du relief, mais aussi de l'éclat⁴⁶. La critique exige un goût éprouvé et une conscience scrupuleuse ; à éviter à tout prix le sarcasme, et dire la vérité certes, mais la dire avec bienveillance, sans parti pris⁴⁷. De Moüy se veut dans la tradition de Sainte-Beuve :

Garder son sang-froid, demeurer dans le calme du juge, les yeux fixé sur la postérité, dont on cherche à pressentir l'arrêt s'il s'agit d'un contemporain, ou dont on résume et parfois dont on corrige le sentiment s'il s'agit d'un homme du passé, établir à son degré, sans faiblesse et sans colère, le personnage ou le livre dont on a étudié la vie et les aspects, voilà ce qui est rare et ce qui a placé M. Sainte-Beuve au premier rang de la critique contemporaine⁴⁸.

⁴²Charles de Moüy n'a pas moins publié 15 livres de 1861 et 1909, participé à 2 livres collectifs (1862 et 1892), publié plus de 50 articles de revue de 1858 à 1912, et plus de 250 articles de presse entre 1862 et 1875.

⁴³Allem, M., *La vie quotidienne sous le Second Empire*, Paris, Hachette, 1948, p 238 à 240.

⁴⁴Fréchet, H., *Histoire de la France au XIX^e siècle*, Paris, Ellipses, 1993, p 200 et 201.

⁴⁵Saint-Amand à CdM, 12 août 1869, MAE, PA AP 122, v 12.

⁴⁶CdM, *La Presse*, 3 août 1862.

⁴⁷CdM, *La Presse*, 25 mai 1863.

⁴⁸CdM, *La Presse*, 3 octobre 1864.

Ce dernier avait instauré une critique biographique et historique en s'appuyant sur une documentation solide tout en recourant à une méthode intuitive. Même si Sainte-Beuve a eu quelques erreurs de jugements concernant ses contemporains, erreurs surtout dues à une partialité envieuse, il est reconnu qu'il a renouvelé la critique littéraire. Sainte-Beuve, mort en 1869, a connu de Moüy alors que celui-ci travaillait à *La Presse* et a remarqué ses études littéraires. C'est ainsi qu'il l'avait recommandé lui-même à sa succession au *Constitutionnel*⁴⁹. Ses articles dans les revues⁵⁰, la presse, ainsi que la fréquentation des salons littéraires et la publication de deux livres, assez moyennement reçus par la critique⁵¹, font donc connaître le nom de Charles de Moüy dans les milieux cultivés, milieux correspondant à l'élite sociale. En 1864, de Moüy se risque à nouveau dans un roman⁵² qui reçoit un accueil "convenablement honnête"⁵³, et ne reviendra pas à ce genre littéraire qui ne lui réussit pas particulièrement. Il faut dire que la concurrence est grande dans ce siècle où se révèle une fécondité littéraire exceptionnellement riche, effet du développement simultané des richesses, de l'instruction et des techniques. L'écrit imprimé envahit tout⁵⁴.

Le coup de maître de Charles de Moüy, c'est son livre sur Don Carlos et Philippe II⁵⁵, qui est couronné par l'Académie française, alors qu'il n'a que 28 ans, ce qui l'a considérablement servi pour rentrer au *Constitutionnel*. C'est un livre d'histoire et qui se veut comme tel. De Moüy a déjà publié un article⁵⁶ sur le même sujet dans lequel il réhabilite le roi d'Espagne, et réfute la légende, très à la mode, du roi volant la future épouse de son fils et se débarrassant de celui-ci pour mieux jouir de son forfait. Il a consacré plusieurs années à la recherche "pour éclaircir un fait obscur"⁵⁷, tout en avouant n'avoir aucune sympathie pour Philippe II, symbole d'absolutisme et d'oppression. Son livre se veut une approche nouvelle des faits, à l'encontre du romantisme de Schiller et de Verdi qui ont transformé le roi en jaloux meurtrier, et veut rendre ses véritables traits à

⁴⁹Wolf, A., *Le Figaro*, 25 août 1887.

⁵⁰Charles de Moüy aura publié dans les revues suivantes : *La Revue européenne*, *La Revue de Paris*, *La Revue française*, *Le Correspondant*, *La Revue des Provinces*, *Le Magasin de librairie*, *la Revue du XIXe siècle*, *La Revue Nouvelle* et *La Revue des Deux-Mondes*.

⁵¹Il s'agit de *Raymond*, *Etude*, Paris, Dentu, 1861, traité de "leçon pas très claire", mais de "style élégant" par *Le Correspondant*, vol. 52, avril 1861 et de *Grands seigneurs et grandes dames du temps passé*, *op. cit.*, à qui l'on reproche d'être une suite d'articles déjà parus dans des revues et n'ayant qu'un faible lien entre eux, d'après *Le Correspondant*, vol 57, décembre 1862.

⁵²CdM, *Le roman d'un homme sérieux*.

⁵³*La Petite Revue*, Paris, 21 mai au 13 août 1864, p 184.

⁵⁴Schneer, R., *Le XIXe siècle*, Paris, PUF, 1968, p 213.

⁵⁵CdM, *Don Carlos et Philippe II*, Paris, Didier, 1862 (3e édition chez Perrin et Cie).

⁵⁶*Le Magasin de Librairie*, vol. XI, 25 juillet 1860, p 250 à 288.

⁵⁷*Don Carlos et Philippe II*, *op. cit.*, préface, p x.

l'infortuné Don Carlos. Le livre reçoit des critiques élogieuses⁵⁸ et connaît un succès immédiat ; il sera d'ailleurs édité trois fois, la dernière édition se situant vingt-six ans plus tard, en 1888. En février 1863, l'Académie française couronne l'ouvrage, et Charles accède ainsi à l'un de ses plus chers désirs : être reconnu comme écrivain.

C'est encore l'histoire qui va lui apporter le succès, en 1875, avec la publication de la correspondance inédite du roi de Pologne Stanislas Auguste Poniatowski avec Mme Geoffrin⁵⁹, livre dont la dernière édition remonte à 1970, et, après sa carrière diplomatique, en 1893, un autre livre qui se veut une étude diplomatique des liens entre le Louis XIV et le Saint-Siège⁶⁰, et qui est couronné par l'Académie française et obtient le prix Bodin.

Fort de ses succès, et du très bon accueil réservé à des récits et impressions sur ses séjours à Constantinople et à Athènes, Charles de Moüy vise l'Académie française. Se faire un nom et le parer d'un titre de noblesse correspond certes à un synonyme de réussite personnelle. Se faire accepter dans le corps diplomatique vise à l'aboutissement de cette réussite. Entrer à l'Académie française relève non seulement de la même envie et de la même soif de paraître, mais signifie rendre ce nom immortel. Dès 1885, il s'emploie à se faire des alliés pour la prochaine élection académique. Le 3 octobre de la même année, il envoie à Jules Simon, membre de l'Académie depuis le 16 décembre 1875 et qu'il a connu en 1871⁶¹, son dernier livre⁶² "pour me concilier de votre part une sympathie qui me serait bien précieuse" et avoir l'honneur de lui être présenté⁶³. Le 19 janvier 1886, il récidive : "je ne saurais oublier que nous sommes à la veille de l'élection académique[...]j'avoue[...]que je serais fier et heureux de penser que je pourrais être votre élu.⁶⁴" Cependant, un seul soutien ne suffit pas pour être académicien. De Moüy va donc utiliser ses relations dans le milieu diplomatique. Alors qu'il est ambassadeur à Rome, il a facilité le séjour en Italie, fin 1886, à Bordighera, de Louis Pasteur et de son fils, Jean-Baptiste, alors secrétaire d'ambassade à Rome et son subalterne⁶⁵. Louis Pasteur n'est pas seulement un célèbre biologiste ; il fait partie de l'Académie française depuis 1881. De Moüy a gardé également

⁵⁸*Le Correspondant*, vol 58, mars 1863, p 651 à 654 et vol 150, février 1888, p 579, *Nouveaux Samedis* dans lesquels A. de Pontmartin lui consacre 12 pages sous le titre "M. Charles de Moüy", 2e série, Paris, Lévy, 1866, p 50 à 61.

⁵⁹*Correspondance inédite du roi Stanislas Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin*, Paris, Plon, 1875. Le livre reçoit d'excellentes critiques par A. de Pontmartin, *Nouveaux Samedis*, 13e série, 1876, P. de Ségur, *Revue de Paris*, 24, 15 décembre 1895. Quant à Barbey d'Aurevilly, il ironise sur son confrère, dont il connaît le rigoureux moralisme, et la vertu de Mme Geoffrin dans *Le Constitutionnel* du 3 août 1875.

⁶⁰CdM, *Louis XIV et le Saint-Siège : l'ambassade du duc de Créqui, 1662-1665*, Paris, Hachette, 1893.

⁶¹De Moüy a connu Jules Simon à Bordeaux quand celui-ci a fait retirer les décrets de Gambetta voulant rendre inéligible tout le personnel politique et administratif ayant appartenu à l'Empire. Gambetta démissionnera à la grande satisfaction de de Moüy.

⁶²CdM, *Discours sur l'Histoire de France*, Paris, Hachette, 1885.

⁶³CdM à Jules Simon, 3 octobre 1885, AN-87 AP/5.

⁶⁴CdM à Jules Simon, 19 janvier 1886, AN-87 AP/5.

⁶⁵MAE, PA AP 122, v 14.

de bons contacts avec le milieu de la presse, et, le 25 août 1887, son ami, Albert Wolf, écrit un article élogieux sur "M. de Moüy[...]diplomate de carrière et lettré du plus grand talent", en première page du *Figaro* dans la rubrique "Courrier de Paris" :

Quant à l'écrivain qui, à travers les grandeurs (diplomatiques), poursuit tranquillement sa tâche, il a su attirer sur ses oeuvres l'attention des délicats. Il ne faudrait point se montrer surpris qu'il entrât un jour à l'Académie française, où il compte beaucoup d'amis. Cette apothéose de la carrière littéraire semble tout indiquée. A. Dumas, qui a un flair particulier pour ces choses, a écrit à un ami du comte[...] "pourquoi ne se présente-t-il pas?" [...] Quand l'heure voulue sonnera, mon ancien confrère de *La Presse* et du *Constitutionnel* frappera à la porte de l'Académie, et nul ne serait surpris en Europe si on lui répondait "Donnez-vous la peine d'entrer!"⁶⁶

De Moüy exulte. L'article court les chancelleries européennes et arrive jusque sur le bureau de Photides pacha, diplomate ottoman⁶⁷. J-B. Pasteur l'assure de "l'accueil sympathique qu'il (Louis Pasteur) réserve à votre candidature."⁶⁸ A Vienne, l'on pense que l'Académie serait la juste récompense de ses travaux littéraires, et que le corps diplomatique considérerait comme un honneur d'avoir un des siens parmi les Quarantes.⁶⁹ Quand la succession au fauteuil de M. Caro se présente, de Moüy sollicite à nouveau le suffrage de Jules Simon⁷⁰. Sa candidature est posée, mais il doit affronter un concurrent redoutable, le comte d'Haussonville. Malgré tous ses efforts, Charles de Moüy ne sera pas académicien ; seuls le comte d'Haussonville et Paul Janet, membre de l'Institut, ont été retenus pour succéder à M. Caro, et c'est le premier qui l'emportera⁷¹. Cette profonde déception ajoutera à l'amertume grandissante de de Moüy sans, pour autant, lui ôter le goût de l'écriture, puisqu'il publiera jusqu'en 1909.

La passion de l'histoire

C'est donc grâce à l'histoire, en dehors de son travail de critique littéraire, que de Moüy va, avant sa carrière diplomatique, acquérir une certaine notoriété. Au XIX^e siècle, les hommes baignent dans l'histoire et dans l'historicité ; ils en sont imprégnés. Ils ont conscience de la vivre, et elle fait partie de leur être. Pour eux, il n'y a pas de passé, mais une actualité qui se poursuit. Le XIX^e siècle voit également fleurir une nouvelle façon de faire de l'histoire. A la conception statique selon laquelle les événements se répètent toujours, s'est substituée progressivement une conception dynamique, fondée sur l'idée du

⁶⁶*Le Figaro*, 25 août 1887.

⁶⁷Gérard à CdM, Rome 30 août 1887, MAE, v 11.

⁶⁸J-B. Pasteur à CdM, 12 sept 1887, MAE, v 14.

⁶⁹Le Marchand à CdM, 27 août 1887, MAE, v 12.

⁷⁰CdM à Jules Simon, 28 décembre 1887, AN 87 AP/18, dossier 1.

⁷¹*Le Temps*, 19 novembre 1887, et *Le Constitutionnel*, 19 novembre 1887.

progrès et du développement infini. Il y a donc un mouvement de l'histoire, et Hegel y introduit la notion de progrès dialectique. Par ailleurs, Ranke et Mommsen introduisent l'utilisation complète des sources et leur critique systématique.

Sensible aux nouveaux courants, de Moüy se rallie à l'idée que, depuis Bossuet, les historiens ont modifié, avec les documents et les idées nouvelles, l'ancienne manière de voir trop exclusive et pas assez rationnelle. "Le système théologique de Bossuet est aussi incomplet aujourd'hui que la politique tirée de l'Ecriture sainte.⁷²" Il ne nie pas que Dieu ait posé certaines bases, qu'il intervienne en certains moments ; mais il repousse avec énergie qu'il n'y ait dans l'histoire d'autre règle et d'autre moteur que sa volonté suprême. Il faut y ajouter l'étude des choses humaines, c'est-à-dire la puissance des influences physiques, la simple logique, la force de la liberté humaine et enfin la nécessité de mouvement qui domine l'humanité et qui est la loi du progrès incessant. Il faut puiser abondamment à la source de l'inédit qui renouvelle, change ou confirme l'Histoire, et c'est relativement aux idées, aux moeurs, à la société de leur temps qu'il faut juger les hommes⁷³.

De Moüy se risque même dans la philosophie de l'histoire. Pour lui, celle-ci est soumise à un principe rigoureux, même s'il y a des événements qui relèvent en entier de l'initiative d'un grand homme. En général, les faits naissent les uns des autres, et les personnages historiques ne sont que les agents d'une loi souveraine produite par la liberté humaine et la nécessité logique. Ainsi, la Terreur ne peut pas être considérée comme l'oeuvre exclusive de ceux qui l'ont dirigée ; elle est la résultante d'une situation politique dont les causes multiples sont bien supérieures à l'action de quelques hommes. La nécessité historique prend ses agents là où elle les trouve⁷⁴. C'est dans son traité de philosophie de l'histoire⁷⁵, écrit vingt ans plus tard, que de Moüy expose le plus clairement ses idées sur la question. Dans ce livre, il propose d'étudier les lois d'après lesquelles la France s'est développée. Le positivisme ne parle-t-il pas de la loi du déroulement de l'histoire qui est le progrès accompli par l'esprit humain ? Bien sûr, le positivisme, pour qui l'histoire est une discipline scientifique, rompt avec la philosophie de l'histoire avec son scrupule incessant de la recherche de la vérité, et son obsession de s'écarter de toute idée préconçue. En effet, si l'on ne peut acquérir de connaissances que par la connaissance scientifique et le raisonnement, ceci rend impossible toute métaphysique, toute connaissance que l'on ne peut expérimenter, donc Dieu et l'âme, ce qui rebute profondément de Moüy. Cependant, par la vaste synthèse que le positivisme représente et par ses exagérations à vouloir tout expliquer, il peut influencer dans des sens divers tant il est ambigu. De Moüy va donc

⁷²CdM, *La Presse*, 19 septembre 1864.

⁷³CdM, *La Presse*, 15 janvier et 14 février 1865.

⁷⁴CdM, *Le Constitutionnel*, 3 septembre 1866.

⁷⁵CdM, *Discours sur l'Histoire de France*.

l'interpréter à sa façon, prendre ce qui lui plaît, et en tirer surtout cette explication historique par les lois et les rigueurs de la recherche.

Charles de Moüy arrive à la conclusion que les siècles ont démontré que la France était prédestinée, qu'elle n'avait pas seulement un rôle à jouer, mais une mission à accomplir⁷⁶. C'est une idée chère au XIX^e siècle. Le sens de l'histoire agit pour unir le présent au passé, et la supériorité de la culture occidentale ne saurait être mise en doute. De Moüy raisonne par ce qu'il appelle des lois ; au dégoût du désordre succède le fanatisme de l'ordre, et au despotisme, les excès de liberté⁷⁷. En fait, il y a surtout chez lui une idée dialectique, que rien ne se répète, mais que tout se substitue progressivement dans un but déterminé. Il y a aussi l'idée d'une évolution et d'une destinée, de la prédestination d'une race, d'une mission civilisatrice et du devoir des peuples modernes sur les peuples inférieurs. On s'achemine vers une conception raciste, encouragée par les découvertes biologiques⁷⁸. C'est ainsi que Gobineau, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, expose sa théorie raciale ; essai surprenant pour un homme qui détestait les Occidentaux et avait une admiration sans borne pour l'Orient.⁷⁹ Taine aussi a une idée de l'importance de la race comme facteur de l'Histoire dès 1850, et, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, en 1863, parle de races supérieures et inférieures⁸⁰. Toutes ces idées sont abondamment diffusées dans la presse, et de Moüy n'y échappe pas, pas plus que Renan quand il parle de l'islam et des Arabes. Sa confiance dans la supériorité européenne est inébranlable à la veille de son départ pour l'Orient, et ses commentaires sur la guerre des Cipayes⁸¹ le montre bien :

Sa puissance (de notre civilisation) n'a-t-elle pas en elle une légitimité qui prime celle de la nationalité des familles inférieures[...]On ne saurait méconnaître qu'il y a des circonstances où la supériorité de l'intelligence est une incontestable souveraine[...]on ne saurait arrêter[...]l'énergie expansive des races de premier ordres[...]Rappelons toutefois que de grands devoirs sont imposés à ces légitimes conquêtes[...]il faut que les races réduites à l'obéissance[...]soient améliorées par leurs maîtres.⁸²

⁷⁶*Ibid.*, p 99.

⁷⁷*Ibid.*, p 275.

⁷⁸Pensons notamment au darwinisme et aux découvertes de Mendel sur l'hérédité dont sera tirée une extrapolation que les découvreurs ne souhaitaient pas.

⁷⁹De Moüy reprochera à Gobineau, dans son *Histoire des Perses*, sa préférence pour les Perses par rapport aux Grecs, et dit : "M. de Gobineau, juste envers les Perses, me paraît avoir outrepassé la mesure quand il parle des Grecs.[...]je crois que malgré tous les défauts du peuple grec, c'était la vraie civilisation[...]de la splendeur asiatique[...]il n'est rien resté que des monuments épars, inféconds, enfouis dans la poudre des siècles." ; CdM, *Le Constitutionnel*, 14 février 1870.

⁸⁰Fréchet, H., *op. cit.*, p 192 et 193.

⁸¹En 1857, les Cipayes se sont révoltés contre le colonisateur britannique et sont vaincus en mars 1858.

⁸²CdM, *Le Constitutionnel*, 7 août 1875. Vingt ans plus tard il aura toujours le même avis : "Nous sommes parfaitement en état de demeurer à la tête de la civilisation." (CdM, "La décadence", *La Nouvelle Revue*, tome 96, septembre-octobre 1895, p 265.). L'idée de mission civilisatrice ne le quittera jamais.

L'histoire est alors une science. On approfondit la recherche et le champ historique est étendu ; le fait doit être bien établi et pour ce faire on ne doit pas regarder à la besogne érudite⁸³. De Moüy estime que l'histoire doit rendre compte du passé humain dans tous ses aspects. Il regrette que l'on ait surtout de l'histoire événementielle à propos de la Révolution alors que la société du temps reste trop méconnue⁸⁴ :

L'histoire trop souvent se borne aux choses politiques ; elle étudie les actes des souverains, s'applique à la description des batailles,[...]souvent il manque[...]le sentiment de la vie humaine, la pleine intelligence de la physionomie des masses, la connaissance enfin du groupe social que dominaient les hommes de premiers rangs dont j'ai étudié la gloire ou la honte et dont j'ignore encore souvent l'esprit et l'âme.⁸⁵

Historien rigoureux et influencé par les idées de son siècle, de Moüy travaille avec des sources, consulte les archives, vérifie et n'affirme que ce dont il est certain. Il est prudent et exigeant avec la recherche historique : un historien ne doit "rien écrire qui ne soit appuyé sur des documents précis⁸⁶". Il est consciencieux et refuse l'authenticité douteuse et les anecdotes qui ne peuvent être confirmées par des preuves. De Moüy ne badine pas avec la vérité historique : "Quiconque allègue un fait nouveau doit établir la vérité de ce fait.⁸⁷" C'est l'authenticité qui le préoccupe le plus, et il regrette d'avoir trop souvent appris au collège de grossières erreurs, personne ne s'étant préoccupé que l'historien ne faisait souvent que donner une autre forme aux récits de ses prédécesseurs, récits composés sur la foi de traditions vagues ou de mémoires insuffisants. Il se félicite donc que son siècle entreprenne l'oeuvre colossale de refaire l'histoire, et il veut en être. Inutile donc d'écrire sur une question historique, si l'on n'apporte rien de nouveau à la somme des connaissances générales⁸⁸. Cependant, de Moüy n'apprécie pas *l'Histoire de France* de Michelet, plus éblouissante que persuasive, intéressante par le style et la couleur, mais incorrecte quant à la méthode⁸⁹ parce qu'un peu trop fantaisiste dans son abstraction du peuple. Pire encore, cette *Histoire de France* est une oeuvre de parti pris, écrite pour justifier et glorifier les passions révolutionnaires qui circulent comme un virus dans les veines de la nation⁹⁰. Quant à *La Sorcière*, bien qu'admirablement écrite, c'est une attaque amère de la pensée chrétienne, attaque bien imprudente qui oppose l'Eglise à la pensée moderne et la civilisation à la vie⁹¹.

⁸³Schneerb, R., *op. cit.*, p 108.

⁸⁴CdM, *La Presse*, 2 novembre 1865.

⁸⁵CdM, *La Presse*, 1er septembre 1864.

⁸⁶CdM, *Le Magasin de Librairie*, vol IX, 25 avril 1860, p 636.

⁸⁷CdM, *Le Magasin de Librairie*, vol XI, 25 juillet 1860, p 266.

⁸⁸CdM, *La Presse*, 25 mai 1862, également *Le Constitutionnel*, 16 janvier 1868.

⁸⁹CdM, *Le Constitutionnel*, 2 septembre 1873.

⁹⁰CdM, *Le Constitutionnel*, 6 janvier 1873.

⁹¹CdM, *La Presse*, 20 janvier 1863. Plus de 30 ans plus tard, de Moüy écrira de Michelet : "Michelet, non moins savant, mais emporté par son imagination ardente en dehors de la méthode austère, artiste fougueux

Cette rigueur ne veut pas dire que de Moüy méprise l'histoire anecdotique. Il en faut pour tout le monde, mais, cette histoire doit être présentée comme telle et ne doit pas prétendre à être considérée comme l'histoire savante⁹². Même chose pour le roman historique, alors fort à la mode. Composé de deux éléments opposés, la vérité et la fiction, il devient une sorte de mosaïque où l'écrivain mêle des personnages ou des faits réels avec des personnages et des faits qu'il imagine, de manière à former de ces divers détails un tout homogène. De Moüy admet que le genre n'est pas faux, si le romancier respecte l'intégrité des figures et ne dénature point le sens par l'introduction de personnages et d'événements fictifs, et s'il ne prétend pas abuser son public en reconnaissant franchement l'existence d'une fiction⁹³. On reconnaît ici des appréciations d'écrivain aimant le genre littéraire, mais aussi un souci de ne faire que ce que l'on prétend faire : écrire des romans ou faire de la recherche historique.

Ainsi donc, pas d'histoire sans recherche historique ; sans impartialité non plus. Quand de Moüy fait référence à la recherche il sait de quoi il parle. Pour écrire son livre sur Don Carlos, il applique le doute méthodique pour se dégager de toute idée préconçue. Etre historien est une mission : non seulement remonter aux sources, obtenir et contrôler les documents, se défaire de tout préjugé et des fausses idées, mais aussi "dissiper les ténèbres dans lesquelles les faits ont trop souvent été enveloppés⁹⁴" afin de ne pas offrir au public pour des événements réels des fantaisies de l'imagination. Même chose, trente ans plus tard, pour son étude sur l'ambassade du duc de Créquy ; de Moüy y consacre quatre années de recherche. Rien de romanesque non plus dans la correspondance du roi de Pologne et de Mme Geoffrin ; seulement des lettres authentiques, ce qui explique que le livre fasse encore aujourd'hui référence.

Cependant, fidèle à lui-même, c'est-à-dire prudent et ne voulant froisser personne, de Moüy ne saurait prendre parti pour une quelconque école historique, même s'il est particulièrement séduit par la dialectique historique. Il se dit de ceux qui croient que la philosophie de l'histoire ne peut être trop large et qu'il faut y admettre toutes les notions et tous les systèmes. Tout peut se concilier : matérialisme, spiritualisme et panthéisme. Il y a autant de vrai dans Vico, dans Herder⁹⁵, dans Bossuet et dans Taine, mais aucune opinion

qui vise avant tout l'effet et l'obtient." (CdM, "Confrontation de deux siècles : le XIX^e siècle", *La Nouvelle Revue*, tome 110, janvier-février 1896, p 34).

⁹²CdM, *La Presse*, 25 mai 1862.

⁹³CdM, *La Presse*, 12 janvier 1864. Voir aussi *La Presse*, 1^{er} septembre 1864, au sujet d'Alexandre Dumas dont de Moüy pense qu'il a subordonné l'histoire au roman, alors que dans *La San Felice* l'histoire est au premier rang.

⁹⁴CdM, *Don Carlos et Philippe II*, op. cit., préface, p vi et vii.

⁹⁵Vico comme Herder avaient mis l'accent sur la force qui mène le monde, panthéiste chez le premier, organique et propre à chaque peuple (le volk) chez le second.

trop exclusive ne doit être suivie. La multiplicité des causes forme des grands dépôts d'idées et qui défient les classifications trop restreintes. L'historien est toujours réduit à des récits incomplets et à des jugements personnels⁹⁶. Charles de Moüy aurait-il une pensée confuse ? Non, mais c'est un être rempli de contradictions, complexe, et se questionnant sans cesse. Il n'ose pas toujours, et quand il ose, il devient plus prudent le lendemain comme pour adoucir une pensée trop audacieuse qui, sait-on jamais, risquerait de lui nuire. En 1866, de Moüy est encore "jeune" dans sa carrière ; il sait qu'il est plus un parvenu à force de travail que quelqu'un de totalement accepté dans le monde. Si l'on consulte les rubriques mondaines de cette époque, ni le monde, ni même le demi-monde, n'invite Charles de Moüy à ses réceptions. L'homme s'est fait connaître dans les milieux littéraires, il dispose d'un travail dans un journal, il publie, mais il est encore le fils d'un petit fonctionnaire modeste qu'il cherche à cacher. Sans fortune, donc ne pouvant recevoir, Charles de Moüy reste un exclu de la vie mondaine du Second Empire.

La pensée, les lettres et les arts

De Moüy a l'esprit conservateur parce qu'il croit à la vertu de la stabilité, mais aussi par défiance de tout changement qui pourrait briser la carrière qu'il se construit ; une sorte d'instinct de survie. Etre complexe et brillant, nous verrons que son côté rêveur et curieux, il le comblera autrement. Cet aspect conservateur se retrouve dans ses goûts. En littérature, il aime les classiques, sans pour autant renier ses contemporains tels que Chateaubriand, Musset, Sand, Vigny, Lamartine, Balzac et bien d'autres auxquels il prête du génie. "Nous avons lu les illustres de ce siècle, Chateaubriand, Mme de Staël, Victor Hugo, Lamartine et enfin Alfred de Vigny[...]nous les avons lus presque comme des classiques.⁹⁷" Mais il déteste les livres qui triomphent par le scandale et qui n'ont aucune portée morale⁹⁸. Surtout, que le vice ne triomphe pas et que la vertu ne soit pas malmenée ; que l'imagination romanesque soit certes féconde, mais qu'elle apporte une élévation de la pensée, une originalité, un style⁹⁹. Le vice ne doit pas devenir une passion. Même s'il se veut un esprit ouvert, de Moüy pose la question de la moralité dans le récit romanesque, et trouve que le réalisme accorde trop de circonstances atténuantes en faveur du vice comme l'adultère. C'est la condamnation des oeuvres matérialistes dans lesquelles la distinction du bien et du mal est oubliée. On l'aura compris, c'est surtout Madame Bovary qui est visée "qui laisse

⁹⁶CdM, *Le Constitutionnel*, 30 octobre 1866.

⁹⁷CdM, *La Presse*, 12 janvier 1864.

⁹⁸CdM, *La Presse*, 5 janvier 1862.

⁹⁹CdM, *La Presse*, 6 avril 1862.

dans la pensée une impression de dégoût, de tristesse, de découragement.¹⁰⁰ Face à l'abondance des livres plus ou moins médiocres qui foisonnent, de Moüy se dit lassé de toute cette prolixité vulgaire et des fades plaisanteries qu'il traite de bouffonneries niaises ayant malheureusement trop de succès. Il attend que la littérature se ressaisisse pour ramener le lecteur "là où l'on respire, sur les hauteurs."¹⁰¹

C'est l'art qui en définitive doit triompher dans la littérature comme dans le reste, et la littérature doit respirer l'air de son siècle sans se laisser engourdir par l'attraction du passé qui ne peut donner que de vains regrets et des imitation stériles¹⁰².

Idéalistes, fantaisistes, réalistes, tous ont raison, car il n'y a pas d'autre formule à l'art que la liberté. Les querelles d'écoles ne laissent que des colères vaines et doivent être acceptés tous ceux qui reproduisent le vrai ; Sand et Balzac ne décrivent pas de la même façon la nature humaine mais tous deux sont des maîtres qui atteignent la réalité. Nous qui contemplons tous les jours ce tumulte d'idées et de doctrines qu'on appelle le mouvement littéraire d'une grande nation, ce flux ou ce reflux de systèmes contraires, ce renouvellement continu des sources de la pensée, ces courants qui divergent ou se réunissent[...] nous avons recueilli[...] avec une profonde admiration pour les maîtres, avec une insatiable amour du vrai, la plus parfaite indifférence pour tous les systèmes. Nous savons nous élever au-dessus de ces questions mesquines, de ces détails secondaires[...] pour ne demeurer accessibles qu'à l'art lui-même, sincère et lumineux, quelle que soit sa forme[...] Nous aimons le réalisme pessimiste de M de Balzac ; nous aimons l'idéalisme fervent de M. de Lamartine.¹⁰³

Le romantisme est déjà derrière Charles de Moüy, en cette seconde moitié du XIX^e siècle. Celui-ci était essentiellement apparu comme pessimiste, aristocratique, empreint de religiosité et de nostalgie traditionaliste, tout en étant tiraillé entre l'individualisme et l'exaltation du moi d'une part, et la hiérarchie sociale d'autre part¹⁰⁴. De Moüy le considère un peu usé, parce que poussé aux excès aussi bien par les maîtres que par les disciples, tout en le considérant comme une liberté¹⁰⁵. Cependant, le romantisme a poussé au rêve intérieur, rêve que l'on peut vivre par la révolte, mais aussi rêve que l'on peut chercher à transporter ailleurs, en Orient par exemple, comme finalement de Moüy le fera. C'est qu'entre coeur et raison, il n'est pas facile de choisir pour un homme qui a la tentation du coeur, mais à qui sa raison prêche un calme raisonnable avant tout pour accomplir ses ambitions. Pourtant, ses écrits révéleront une âme tourmentée bien plus tournée vers le romantisme qu'il ne veut bien le dire.

¹⁰⁰CdM, *Le Constitutionnel*, 8 septembre 1868.

¹⁰¹CdM, *Le Constitutionnel*, 4 octobre 1867.

¹⁰²CdM, *Les Jeunes Ombres*, op. cit., p 20.

¹⁰³CdM, *La Presse*, 21 juillet 1863.

¹⁰⁴Schneerb, R., op. cit., p 52.

¹⁰⁵CdM, *Le Constitutionnel*, 4 octobre 1867 ; également *Les Jeunes Ombres*, p 18.

Dans les arts plastiques, la survivance du romantisme, c'est la soif de pureté et d'idéal. En rejetant du romantisme "les fadaïses", de Moüy y oppose la conception d'une activité artistique sereine et ennoblissante, une sorte de retour au classicisme¹⁰⁶. C'est la conception platonicienne du beau qui est la splendeur du vrai, du retour à l'harmonie. Du classicisme à l'académisme, il n'y a qu'un pas que Victor Cousin et Désiré Nisard franchissent allègrement. Le premier considère que l'art doit satisfaire la raison, le goût, l'imagination et la sensibilité, et le second ajoute que l'originalité n'en est ni le but ni le critère, mais l'expression de ce que l'on sait déjà et l'enseignement de la morale, conceptions partagées par de Moüy. C'est le temps des Salons, domaine de l'académisme. Par ailleurs, l'instruction secondaire étant fondée sur le latin et le grec, ainsi que des auteurs classiques, l'élite cultivée n'est pas particulièrement attirée par l'avant-garde culturelle.

Esthète et élitiste, de Moüy a un faible pour l'art antique, "cher à tous les amants de l'idéal.¹⁰⁷" Ce n'est pas qu'il soit contre la nouveauté, mais, il l'aime sans excès, car la complète désorganisation des écoles fait que l'individualité de l'artiste se substitue davantage à la discipline et fait qu'il y a autant de peintres que de systèmes. Il y a là un danger parce que cette liberté engendre un désordre capricieux qui peut conduire au mauvais goût. De Moüy n'apprécie pas les réalistes dont les formes sont, pour lui, grossières, et l'inspiration vulgaire. Il faut un sentiment sûr et une connaissance raisonnée des principes, et un peintre de talent ne peut s'inspirer que de l'idéal qui respire l'harmonie, comme Ingres dont il admire l'oeuvre.¹⁰⁸ L'art c'est la réalisation d'une vision, vision que l'on ne peut définir, car elle est l'objectif immatériel et infini de l'âme humaine que seuls certains privilégiés peuvent concevoir. Quant à la foule, elle ne peut comprendre l'art que revêtu d'une forme matérielle, alors que l'artiste et l'amateur éclairé peuvent l'apercevoir "dégagé de toute forme, dans sa splendeur mystérieuse, dans sa vague et divine beauté.¹⁰⁹" Peintres et sculpteurs doivent s'efforcer de concilier l'antithèse de l'inspiration morale et de la forme physique, difficulté suprême de l'art. Tous les maîtres ont reçu la grâce suprême qui est la contemplation de l'idéal et ont rendu un culte unique à l'idéal¹¹⁰.

¹⁰⁶Schnerb, R., *op. cit.*, p 217.

¹⁰⁷CdM, *Le Correspondant*, vol 46, avril 1859, p 769.

¹⁰⁸CdM, *Le Constitutionnel*, 27 juin 1870. En 1892, il les traitera de "prétendue école de barbouilleurs sans idées". (CdM, "Commencements et fins de siècles", *op. cit.*, p 684.). Nous pouvons en déduire que Charles de Moüy avait un goût plus sûr en littérature qu'en peinture.

¹⁰⁹*Ibid.*

¹¹⁰CdM, *Le Correspondant*, vol. 168, juillet 1892, p 355 à 366.

Un bonapartiste

Le romantisme a laissé un autre héritage, l'ardeur du patriotisme, et c'est peut-être là que de Moüy perd sa prudence coutumière et se révèle un héritier direct de ce courant. Sa passion profonde et totale, c'est la France. Passion dans tous les sens du terme, viscérale, excessive, sans compromis possible. Son patriotisme est si fort qu'il admire tous les hommes qui ont œuvré pour la grandeur de la France, même s'il n'a aucune sympathie pour eux. Ainsi, Louvois, dont il dénonce l'arrogance du parvenu, les emportements de l'ambitieux et le courtisan servile, reste avant tout celui qui a porté fièrement le drapeau de la Patrie. "Nul Français ne peut et ne doit oublier que la France a dû à Louvois quarante ans de suprématie en Europe."¹¹¹ Tout est prétexte à l'exaltation patriotique ; la *Chanson de Roland* devient le tableau du courage français ne cédant qu'au nombre, un poème national¹¹². Ce patriotisme s'accompagne du don de soi et du sacrifice total à sa défense. Aussi, de Moüy juge-t-il sévèrement une certaine tendance dans la littérature de son époque à déprécier l'histoire militaire. Regarder avec dédain le dévouement des armées et réserver ses seules sympathies pour les transactions commerciales ou pour les merveilles de la sciences appliquée à l'industrie ne rencontre guère son estime. Trop d'écrivains divinisent l'égoïsme de l'individu, s'adresse à la sensibilité de la foule. Comment être partisan de la paix à tout prix si elle coûte à un peuple la honte et la servitude, et que fait-on du sublime dévouement des soldats de l'Empereur ? L'égoïsme de l'individu substitué au sentiment collectif de la Patrie, et l'amour des jouissances terrestres mis à la place de l'héroïsme ne sont en réalité que l'expression des instincts inférieurs de l'humanité¹¹³. Envolée la belle prudence de Charles de Moüy. L'amour désintéressé pour la Patrie devient la conscience même de l'homme¹¹⁴.

Ce cheminement patriotique s'explique de plusieurs façons. D'abord de Moüy se sent un héritier de la Révolution française. Pas celle de 1792-93, exécration tyrannie, mais la révolution libérale aboutissant à l'égalité juridique, "l'immense et salutaire renouvellement des mœurs et des lois, ces instants à jamais mémorables qui seront éternellement la gloire de la nation."¹¹⁵ Il y a deux parties très distinctes dans ce "formidable drame" : l'une est la Révolution de la liberté, la légitimité des réclamations formulées par la nation entière contre des abus séculaires, l'autre la Révolution sans la liberté. La première est admirable, l'autre sanguinaire et stérile. La Révolution de la liberté, c'est le serment du Jeu de Paume, c'est la

¹¹¹CdM, *La Presse*, 5 janvier 1862.

¹¹²CdM, *La Presse*, 30 septembre 1865.

¹¹³CdM, *Le Constitutionnel*, 3 février 1869.

¹¹⁴CdM, *Le Constitutionnel*, 4 janvier 1870.

¹¹⁵CdM, *La Presse*, 25 mai 1862.

nuît du 4 août, c'est la destruction de l'Ancien régime, c'est la ruine des abus, c'est enfin la première pierre de ce grand édifice qu'est la société moderne et qui sera la société de l'avenir.¹¹⁶

Cependant, même s'il ne la défend pas et la considère comme criminelle, de Motüy admet que la Terreur a accouché d'un monde nouveau. Au milieu de ce qu'il appelle l'anarchie, s'est accomplie une grande oeuvre politique et sociale. Le monde moderne a triomphé du monde ancien, même au plus fort des jours lugubres de la Terreur, et il s'est trouvé d'héroïques volontaires pour s'enrôler et défendre la Patrie¹¹⁷. Estimant que la victoire de la Révolution est complète et qu'un ordre nouveau est sorti de ce triomphe, l'histoire ne doit plus avoir de rancune et de colère. Quant à ceux qui n'ont pas pu comprendre le sens de l'avenir, les Bourbons, cette dynastie proscrite par la France moderne et soutenue par des ennemis de l'extérieur, ils n'ont plus droit qu'à des paroles de respect et de pitié.¹¹⁸ Si la Convention a triomphé, c'est qu'indépendamment de l'énergique volonté de ses chefs, elle s'est appuyée sur deux éléments essentiels : le besoin d'unité et le désir de centralisation. La France n'a pas aimé la Convention, mais la Convention c'est l'unité, c'est le gouvernement, la volonté inflexible de faire triompher l'intégrité du territoire, de concentrer et constituer solidement la nation, de faire la France une et indivisible¹¹⁹.

Autre fils de la Révolution, et pour lequel de Motüy a une admiration sans bornes, Napoléon, qui, en dépit d'un despotisme considéré comme une dictature temporaire, représente la Révolution organisée au dedans et victorieuse au dehors. C'est le soldat de la Révolution qui est né et a grandi avec la France régénérée, et non pas un usurpateur, car, après la Révolution, les seuls souverains légitimes sont ceux qui ont été librement élus, alors que la honte des Bourbons, c'est d'être revenus avec le soutien de l'étranger¹²⁰. On l'aura compris, de Motüy est un bonapartiste convaincu. Napoléon, homme placé entre l'ancien modèle écroulé et le monde qui va naître, est un génie qui a dépassé son époque et s'est élancé par la pensée dans l'avenir¹²¹. Colosse des temps moderne, il présente tant d'aspects divers qu'on peut le regarder comme profondément libéral, comme le plus illustre représentant des principes d'autorité, comme provoquant sans cesse la guerre universelle, et comme rêvant une ère pacifique pour l'effacement des frontières, la fusion des races et l'organisation de la démocratie. Il n'y a pas une seule des aspirations de ce siècle que

¹¹⁶CdM, *La Presse*, 12 septembre 1864 ; également *Le Constitutionnel*, 5 avril 1869.

¹¹⁷CdM, *La Presse*, 2 décembre 1862, et 25 décembre 1862.

¹¹⁸CdM, *La Presse*, 25 décembre 1862 et 8 août 1864 ; *Le Constitutionnel*, 1er janvier 1867.

¹¹⁹CdM, *Le Constitutionnel*, 17 septembre 1866.

¹²⁰CdM, *La Presse*, 26 octobre 1862.

¹²¹CdM, *La Presse*, 1er août 1865.

Napoléon n'ait comprise, "et c'est de tous les éléments que la Révolution avait mis en fusion dans sa fournaise ardente que s'est formé cet impérissable bronze.¹²²"

Napoléon a réhabilité la Révolution dans le monde, a montré la démocratie conciliable avec l'autorité, avec l'ordre, avec la sécurité publique, avec la gloire au dedans et au dehors. Si les principes de la Révolution ont survécu, c'est à lui qu'on le doit. Il a ajourné la liberté, mais sans cesser de la comprendre, comme la fin nécessaire de son oeuvre. Il a voulu fonder une autorité forte, sachant bien que la liberté sans l'autorité demeure inféconde. Enfin, au fond de son génie vivait la pensée d'une ère pacifique où les peuples remaniés par sa forte initiative, éclairés par l'expérience, entraînés dans le même mouvement, et poursuivant le même progrès fonderaient une indissoluble union. La grande erreur de Napoléon, un libéral qui aurait amené l'union de l'Europe débarrassée des monarchies d'Ancien régime, et sans l'Angleterre, grande rivale de la France, c'est d'avoir sous estimé les patriotismes locaux¹²³. Il a voulu communiquer à tous les peuples, malgré leur résistance, la grande idée de la civilisation actuelle et le souffle des temps nouveaux. Jamais nation et souverain n'ont été plus étroitement unis que la France et Napoléon, parce que le peuple et le souverain sont aussi grands l'un que l'autre, se reconnaissant le même génie, et se sentant destinés à accomplir l'un par l'autre une oeuvre collective. Napoléon a eu trois buts : la grandeur de la France, la propagande des principes français et le triomphe de la liberté des mers par l'abaissement de l'Angleterre¹²⁴. Il a devancé son temps et a dit les paroles de la raison universelle, accessible à toutes les nations, avec l'inflexibilité du génie et la sérénité de la force, mais il s'est trompé sur les moyens. Son erreur a été de croire que la civilisation s'impose par la violence¹²⁵.

On imagine combien cette pensée politique publiée avec tant d'ardeur dans la presse, a dû être douce au pouvoir politique alors en place jusqu'en 1870, le Second Empire, et combien elle a dû aider de Moüy plus d'une fois. Ses relations avec Sainte-Beuve¹²⁶, commensal de la princesse Mathilde et du prince Napoléon, et rallié au bonapartisme dès 1852, n'y sont pas étrangères. Pourtant, ne faisons pas de Charles de Moüy un bonapartiste opportuniste. Il déteste d'instinct le désordre révolutionnaire, le parlementarisme qu'il trouve démagogique, et l'Ancien Régime. Le bonapartisme ne se réduit pas à la droite conservatrice d'alors, mais est plutôt la synthèse d'éléments disparates. Certes, il incarne l'ordre, mais aussi l'égalité ; quant à l'autorité, elle est fondée

¹²²CdM, *La Presse*, 6 juin 1865.

¹²³CdM, *La Presse*, 6 juin 1865.

¹²⁴Notons au passage que de Moüy a une conception libérale de l'économie basée sur le libre-échange.

¹²⁵CdM, *La Presse*, 12 juillet 1866.

¹²⁶Nous avons vu que Sainte-Beuve recommande de Moüy au *Constitutionnel* en 1865 quand, déjà très malade, il passe au *Siècle*. A cette époque, Sainte-Beuve ne s'était pas encore réconcilié avec la gauche et les idéaux de sa jeunesse.

sur la souveraineté nationale. Le bonapartisme puise dans le suffrage populaire le principe de sa légitimité et accepte sans réticences l'héritage de la Révolution¹²⁷. Le coup d'Etat du 2 décembre représente une sorte de revanche sur les notables. Encore prince-président, Napoléon III est très clair quand il dit : "La France ne veut ni le retour à l'Ancien régime, quelle que soit la forme qui le déguise, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables."¹²⁸ Il se veut unique chef responsable et dépositaire de la volonté nationale. Il est contre l'oligarchie parlementaire et en même temps rassure ceux qui s'inquiètent de l'instabilité des institutions.

Quel sort réserverait à de Motüy un retour à un régime aristocratique de privilèges d'Ancien régime, ou une république de notables basée sur la fortune ? Les droites conservatrices, c'est-à-dire les fortunes établies, la haute bourgeoisie ou la vieille aristocratie ne lui permettraient aucune ascension sociale. Le bonapartisme permet tous les espoirs à un fils de fonctionnaire ambitieux ; il rassure contre les menaces des privilèges qui excluent ; il ouvre toutes les portes à un homme adroit qui veut se faire sa place quelle que soit son origine sociale, et il est une assurance sur le fait qu'on ne reviendra pas sur les conquêtes de la Révolution. Enfin il est défenseur de l'ordre public et incarne le patriotisme. Ainsi, quand l'Empire sera à terre, de Motüy y croira encore.

Même si ce n'est pas le seul élément déclencheur, le bonapartisme est à la base du mariage de Charles. En effet, non seulement il fréquente les salons littéraires, mais fraie aussi dans les milieux bonapartistes d'où sont généralement issus la plupart de ses amis. Les hasards de cette vie sociale fait que de Motüy rencontre Valentine Amet. Mademoiselle Amet a une illustre grand-mère puisqu'elle est la petite-fille de la duchesse d'Abrantès, épouse du général Junot fait duc d'Abrantès par Napoléon Ier après sa brillante campagne au Portugal. En mars 1862, de Motüy consacre une étude élogieuse sur la duchesse dans un livre portant sur des personnages historiques¹²⁹, et dans lequel il nous apprend que Mme d'Abrantès descend de par sa mère d'une famille corse, grecque d'origine, et portant le grand nom de Comnène. Ainsi donc, Valentine Amet se rattache à la souche des empereur d'Orient. Cependant, le couple d'Abrantès a connu divers revers de fortune sur lesquels de Motüy observe un silence pudique. La duchesse n'était pas avare de sa vertu, et, devenue mémorialiste, est morte dans la misère. Quant au général Junot, après avoir multiplié les extravagances, il devint fou et se jeta par la fenêtre en 1813. Leur fille Joséphine épousa

¹²⁷Rémond, R., *La vie politique en France, 1848-1879*, Paris, A. Colin, 1969, p 79.

¹²⁸Discours prononcé par Napoléon III, encore prince-président, devant les Dijonnais en juin 1851 et repris par *le Moniteur Universel* le 3 juin 1851.

¹²⁹CdM, *Grands seigneurs et grandes dames du temps passé, op. cit.*, p 273 à 307. Egalement dans "L'influence des salons sur l'esprit des femmes", *Nouvelle Revue de Paris*, vol 6, 1864, p 239.

James Amet à Besançon et donna le jour à la future comtesse de Moüy le 2 septembre 1843.¹³⁰

Fille d'une famille faite par l'Empire, petite-fille d'un duc, sans fortune mais, cultivée et aimant la vie mondaine, Valentine Amet constitue un atout de choix pour un homme lui-même sans fortune, mais cherchant, sinon la gloire, du moins un certain rayonnement social, et croyant en Napoléon III. Par ailleurs, nous sommes à une époque où le Second Empire est solide et où tout laisse croire qu'il durera. Une petite fille du général Junot et un bonapartiste ambitieux n'ont-ils pas toutes les chances de réussite que leur promet la société impériale ? C'est ainsi que le 4 août 1863, Charles de Moüy, "attaché au Ministère des Affaires Etrangères", épouse, avec autorisation de l'empereur, Constance Thérèse Valentine Amet en l'église Saint Philippe du Roule dans le huitième arrondissement de Paris¹³¹, église dans laquelle, trente ans plus tôt, les parents de Charles s'étaient unis. Leur premier fils, né en 1866, portera le prénom d'Andoche, soit celui de son illustre aïeul, le général Junot¹³².

Un catholique libéral et social

Charles de Moüy se définit aussi comme catholique, mais raisonnable, c'est-à-dire, selon lui, sachant ce que valent la charité, la mesure et les sereines vertus¹³³. Le christianisme préserve des utopies dit-il, et, proche d'un catholicisme social, il croit à l'inépuisable bienfaisance de la société. Partisan de la liberté religieuse, qu'il qualifie de "noble cause", et de l'indépendance nationale de l'Eglise, il voit un même principe gravé au fond de toutes les religions, la lumière venant d'en haut¹³⁴. Quant à l'instruction, bienfait social, elle devient funeste lorsqu'elle n'est pas dirigée d'après les idées chrétiennes, car en dehors de l'éducation chrétienne, il n'y a rien de fécond et d'utile pour le perfectionnement des masses¹³⁵.

Egalement catholique libéral, de Moüy n'a guère de sympathie pour les ultramontains qui se déchaînent dans *L'Univers* avec Louis Veuillot contre tout libéralisme. Il oppose la civilisation qui s'avance dans la lumière, qui proclame des vérités impérissables, les droits des peuples, la liberté civile, politique et religieuse aux fanatiques du passé qui nient le progrès et persistent à militer en faveur de doctrines vermoulues. Une

¹³⁰Mairie du XVI^e arrondissement de Paris, acte de décès de Amet Vve de Moüy, n 1413, 25 juillet 1927.

¹³¹MAE, DP 240, 1^{re} série (faire part de mariage et autorisation impériale).

¹³²De Moüy consacrera un article au général Junot en 1894, "L'ambassade du Général Junot à Lisbonne", *Revue des Deux Mondes*, janvier 1894, p 125 à 161.

¹³³CdM, *Les Jeunes Ombres*, op. cit., p 361.

¹³⁴CdM, *Le Magasin de Librairie*, vol IX, mars 1860, p 320.

¹³⁵CdM, *Le Correspondant*, vol 49, janvier 1860, p 177.

telle conduite risque d'éloigner les esprits de l'Evangile. La plus grande des sainteté réside dans celle qui tend la main à ceux qui errent, et non pas l'intolérance qui les repousse avec dédain. De Motüy exhorte l'Eglise à délaisser les systèmes du passé et à marcher à la tête de la civilisation. Il en veut au clergé catholique et à ses doctrines politiques et sociales ; il ne discute pas le dogme, seuls les hommes sont en cause. Il en veut particulièrement au clergé ultramontain qu'il condamne sans ménagement :

L'esprit clérical nous a toujours semblé funeste à la grande cause religieuse qu'il a malheureusement la prétention de défendre[...] Nous sommes de notre siècle, passionnés pour le progrès et les yeux tournés vers l'avenir[...] âme religieuse profondément attristée des fautes du clergé, saisi du noble désir de réformer des erreurs séculaires et devenue par excès d'amour pour l'Eglise, un juge sévère de ces doctrine[...] nous voyons l'ultramontanisme triomphant anéantir devant le pape l'autorité des évêques, la majorité du clergé ne comprend rien aux idées modernes, proposer le moyen âge comme un modèle au temps nouveau et maudire la Révolution qui a délivré le monde; le pouvoir temporel, cette institution décrépète et lézardée, ce dernier vestige des principautés théocratiques.¹³⁶

De Motüy croit plus au pouvoir spirituel de l'Eglise et trouve que l'ère du pouvoir temporel a fait son temps : "Ce prétendu droit des papes à l'autorité royale dans un pays qui les repousse[...] Le gouvernement clérical est décidément très peu populaire à Rome, et ne saurait se maintenir sans l'appui des armées étrangères.¹³⁷" Aussi applaudit-il des deux mains à la Convention du 15 septembre 1864, quand Napoléon III décide d'évacuer Rome. Il réserve une admiration critique à Lacordaire, "la plus noble voix catholique du siècle.¹³⁸" Lacordaire, un des chefs de file du catholicisme libéral aux côtés de Montalembert et Lamennais, est, pour de Motüy, un homme chez lequel les contradictions ont été les plus saillantes, mais dont les incertitudes perpétuelles de sa pensée ont rempli sa vie de contrastes. Il reproche à Lacordaire d'avoir pris l'habit dominicain, en 1839, ce qui revient à s'attacher aux vestiges de systèmes théocratiques du Moyen Age. Pour de Motüy, le résultat produit une oeuvre incohérente d'idées qui s'excluent ; la liberté française et le despotisme romain, les principes modernes et l'antique intolérance¹³⁹. Car de Motüy rejette l'existence monastique qui n'est qu'un suicide continu. Le moine laisse retomber d'avance sur lui-même la pierre du sépulcre et les grands fondateurs d'ordres ont réduit la vie à n'être que l'image de la mort, alors que l'homme est né pour comprendre la vie. La vie n'a plus aucun sens si le comble de la perfection est de la détruire quand chacun se doit d'accomplir son oeuvre individuelle afin qu'elle se fonde dans la grande oeuvre collective de l'humanité et au progrès universel. Non seulement les ordres voués à la

¹³⁶CdM, *La Presse*, 1 février 1864.

¹³⁷*Ibid.*, 11 juillet 1864.

¹³⁸*Ibid.*, 11 avril 1863, c'est-à-dire deux ans après la mort de Lacordaire.

¹³⁹*Ibid.*, 16 mai 1864.

contemplation extatique sont d'un autre âge, ceux s'occupant de charité, d'étude, de prédication, même s'ils sont dignes d'admiration, ne correspondent qu'à un idéal primitif et sont inutiles, sinon nuisibles, dans une société de progrès¹⁴⁰. De Moüy n'est pas plus tendre avec les religieuses à qui il reproche de poursuivre un nébuleux idéal de perfection placé en dehors des bonnes oeuvres. Elles n'obtiennent en général ainsi qu'une force d'inertie, et voient s'émousser en elles, au milieu d'une existence égoïste, le courage et le dévouement, se dispensant de tout travail et passant une existence oisive et stérile dans une piété malsaine et une mort anticipée¹⁴¹. De Moüy doute même des manifestations physiques de la possession divine, en ce siècle de l'apparition de Lourdes, et pense que c'est à la science de vérifier que l'exaltation des névroses étant incalculable, et le délire religieux, contagion de la folie, ils amènent des transformations prodigieuses dans le système musculaire. Le miracle relève plutôt de guérisons mal définies proche du charlatanisme¹⁴².

Ces propos et cette tendance s'inscrivent dans le mouvement catholique libéral qui se développe surtout depuis 1830 avec Lamennais, et qui refuse l'alliance de l'Eglise avec les gouvernements autoritaires, tout en recommandant le libre combat de la vérité contre l'erreur. De Moüy écrit dans *Le Correspondant* dans lequel il est bien introduit. *Le Correspondant* préconise le respect des libertés publiques et privées, comme les comprennent les temps modernes, et prises dans leur usage modéré et dans leur sens raisonnable. Le groupe des libéraux, Lacordaire, Dupanloup et Montalembert y ont trouvé une tribune qui leur permet de s'en prendre à l'*Univers*.¹⁴³ La revue se présente comme destinée à un public catholique et lettré, et veut unir au zèle religieux la modération du langage. Quand l'*Univers* lui reproche d'être trop modéré, il se fait répondre que l'Eglise infallible est une institution agissante et vivante, avec ses autorités reconnues, et que c'est précisément parce que cette autorité existe que l'on peut être plus libre et plus doux¹⁴⁴.

Préoccupé par la crise de l'Etat romain, et essayant de compenser ses déboires temporels par l'augmentation de son pouvoir spirituel, Pie IX n'apprécie guère ce courant libéral et décide de réagir. Le 8 décembre 1864, c'est l'Encyclique *Quanta cura* qui condamne avec véhémence les erreurs modernes à laquelle s'ajoute un catalogue de quatre vingt propositions condamnables. Les catholiques libéraux, plutôt gallicans, sont assez découragés, et le courant ultramontain gagne du terrain. En 1865, de Moüy persiste et, écrivant sur Lamennais, exprime son admiration sur l'intensité de sa foi et l'audace de sa

¹⁴⁰CdM, *Le Constitutionnel*, 1er décembre 1866.

¹⁴¹CdM, *La Presse*, 6 juin 1864.

¹⁴²CdM, *La Presse*, 30 mai 1864.

¹⁴³Plessis, A., *De la fête impériale au mur des fédérés*, Paris, Points Seuil, 1979, p 181 et 182.

¹⁴⁴*Le Correspondant*, vol 33, 1854, vol 57, mars 1856, et vol 37, novembre 1856.

pensée libre qui en a fait la plus éloquente victime de la lutte funeste entre l'idée moderne et l'aveuglement obstiné du pontificat romain¹⁴⁵.

Charles de Moüy serait-il devenu progressiste à tendances révolutionnaires ? Certes pas. Cette évolution s'inscrit plus dans une nouvelle version de l'utilité sociale de la religion, mais restant dans la tradition¹⁴⁶. Quant aux flèches décochées contre l'ultramontanisme et le cléricalisme, c'est dans une tendance au nationalisme et patriotisme qu'il faut les situer. A aucun moment, de Moüy n'attaque directement le pape, et il considère l'Eglise de Rome comme un édifice unique et prodigieux, Eglise qui a conservé intacts, à travers bien des vicissitudes, les sentiments du bien et du juste qui sont l'honneur des consciences¹⁴⁷.

Un homme de son temps

Charles de Moüy se veut un homme de son temps, à l'aise dans sa société. A vingt-quatre ans, il garde encore l'optimisme et la fougue propres à la jeunesse ; le souci de décadence viendra plus tard tout en gardant confiance en l'avenir.¹⁴⁸ Il faut dire qu'il vit dans un régime politique qui non seulement lui convient, mais qui correspond à son idéologie politique et à sa religion.

Pour lui ce sont les pessimistes qui regrettent toujours le bon vieux temps, époque qu'ils maudiraient bien vite s'il leur jouait le tour de renaître¹⁴⁹. En fait, c'est surtout son admiration pour le progrès et les sciences qui lui font aimer son temps. Il fait partie de ceux qui croient que le développement des sciences est étroitement uni à la prédestination de ce siècle. L'homme a de grandes choses à accomplir, et par ses récentes découvertes la tâche lui sera plus facile. Il faut ne pas être de son temps pour n'être pas touché par les persévérants efforts vers le progrès, et de Moüy est enthousiaste :

L'immobilité est impossible, le monde marche[...] perpétuel devenir qui est la loi de l'humanité, la puissance de cet élan qui précipite vers le bien et vers le mieux en toutes choses les générations laborieuses, cet ardent désir de vie et de lumière qui a tourmenté sans cesse aussi bien la foule que les grands esprits des savants[...] l'action incessante des idées, l'efforts constant des hommes travaillant depuis des siècles[...] à construire l'Edifice colossal de la civilisation moderne[...] notre siècle est supérieur aux autres par son industrie et par ses sciences, par son désir de bien faire et par les forces qu'il

¹⁴⁵CdM, *Les Jeunes Ombres*, op. cit., p 71.

¹⁴⁶Langlois, C., "Permanence, renouveau et affrontements (1830-1880)", *Histoire des catholiques de France*, sous la direction de F. Lebrun, Paris, Privat, 1980, p 370.

¹⁴⁷CdM, *Le Constitutionnel*, 31 octobre 1868 et 30 novembre 1868.

¹⁴⁸CdM, *La Nouvelle Revue*, mars-avril 1892, ; septembre-octobre 1895 ; novembre-décembre 1897, mars-avril 1899.

¹⁴⁹CdM, *La Presse*, 2 février 1862.

met à la disposition de ce désir, il n'est inférieur à aucune époque dans les lettres et les arts¹⁵⁰.

De Moüy se situe du côté de ceux qui luttent, de ceux qui cherchent, de ceux que rien ne décourage dans leurs études, ni les railleries, ni les échecs, ni les obstacles matériels. Aller de l'avant est sa devise, comme celle des sociétés modernes. Il accueille par un haussement d'épaules les théories des routiniers et des aveugles, et tout ce qui entrave la pensée, tout ce qui retarde la civilisation, tout ce qui resserre les limites du possible et qui n'est une joie que pour les inertes et les sceptiques¹⁵¹. Il fait preuve d'enthousiasme pour le chemin de fer qui permet de connaître plus de pays, plus de villes, d'où une plus grande quantité d'idées dans l'esprit. Pour lui, il faut s'habituer à son temps, regarder tout en grand et laisser une bonne fois pour toutes les regrets stériles¹⁵².

La Providence, qui veille sur les destinées humaines, fournit toujours le moment où la pensée est mûre pour un progrès, et cette heure est arrivée. La science y contribue pour une large part ; cependant il faut être prudent. Il faut faire attention qu'à force de se renfermer dans l'étude de la matière, l'esprit ne puisse plus concevoir ce qui ne se voit pas. Il y a danger de matérialisme chez le savant, ce qui serait fatal à la science, car en perdant la vue des choses immatérielles, elle perd le vrai sentiment des causes, et on ne peut répudier impunément les vérités invisibles. Ce qu'il faut à l'avenir, c'est une science clairvoyante ; il faut voir la matière, et aussi au-dessus d'elle l'intelligence, cause première et vie mystérieuse de l'univers¹⁵³. L'inquiétude majeure de de Moüy, c'est que le matérialisme n'aille trop loin, et que les raffinements de la civilisation matérielle n'en viennent à créer une société accoutumée à n'adorer que la matière en finissant par dédaigner ce qui n'est pas de ce monde¹⁵⁴. Inquiétude de chrétien, mais aussi inquiétude de moraliste conformiste. Car de Moüy ne badine pas avec la morale. Il aime les femmes vertueuses, qualité qu'il considère comme la plus noble au monde, aussi bien dans la vie que dans la littérature,¹⁵⁵ et la vertu n'est pas récompensée par l'argent. Ce qu'il n'aime pas, c'est que son époque idolâtre l'argent ; le veau d'or en quelque sorte. Contrairement au XVII^e siècle auquel il se réfère souvent, les pécheurs du XIX^e siècle ne savent plus retrouver la religion une fois l'âge venu.

Finalement, ce qui peut sauver ce siècle, c'est l'éducation morale, ainsi que l'abolition de la misère du peuple. Pour soulager la misère, il faut un véritable esprit de

¹⁵⁰CdM, *La Presse*, 28 mars 1864.

¹⁵¹CdM, *La Presse*, 10 octobre 1864.

¹⁵²CdM, *La Presse*, 9 mai 1864.

¹⁵³CdM, *La Presse*, 24 mars 1863.

¹⁵⁴CdM, *Le Constitutionnel*, 19 décembre 1868.

¹⁵⁵CdM, *Le Magasin de Librairie*, vol XI, 25 juillet 1860, p 320.

charité pénétré de maximes évangéliques, et non pas les systèmes impraticables prônés par les socialistes qui accusent la société d'être responsable, et ne font qu'aboutir à éloigner les pauvres de la reconnaissance, de la résignation, et de Dieu. Car la grande plaie du peuple, pour de Moüy, c'est l'abandon des principes moraux. La charité s'efforce de prévenir le mal par l'amélioration matérielle et par l'amélioration morale. On ne peut trouver remède à la misère sociale que par une action énergique sur le défaut de croyances et de moralité¹⁵⁶. Neuf ans plus tard, de Moüy a nuancé sa façon d'appréhender le social. Les questions sociales sont d'une importance majeure. Le monde ouvrier l'étonne par son dévouement, son énergie, ses vertus, aussi bien que par ses faiblesses et son imprévoyance. Il faut améliorer son sort et lui assurer son pain quotidien, lui donner sinon la richesse, du moins le nécessaire, et le sortir de son ignorance tout en lui montrant la lumière de Dieu. Bien-être, moralité sont des problèmes sociaux intimement liés les uns aux autres, et le grand secret de leur progrès est dans le progrès même de l'instruction et de la liberté¹⁵⁷. Les doctrines antisociales sont absurdes. Il faut combattre pour la juste cause de l'amélioration du monde ouvrier avec les armes de la sciences, de la raison et du droit. Cependant, cette lutte pacifique des idées saines et droites, est en fait un rempart social, car elle fait obstacle au plus périlleux de tous les mensonges, c'est-à-dire le socialisme qui exploite les passions et les erreurs. C'est faire oeuvre utile au repos, à la prospérité de la patrie et à l'avenir de la liberté¹⁵⁸ que d'assurer la justice sociale.

On l'aura compris. Même s'il veut se donner un ton aristocratique et faire partie du beau monde, Charles de Moüy est un bourgeois, travailleur, ambitieux, et prudent avec ce qui s'écarte du juste milieu. Il travaille instinctivement à se maintenir, à monter l'échelle sociale, et à conserver les biens et les avantages qu'il obtient en s'adaptant comme il peut. En même temps, il tente de transmettre un ensemble de principes moraux, de manière de penser, de préjugés complexes, de réflexes parfois contradictoires, adaptables aux circonstances. Tout en se voulant libre, et même s'il désire effacer ses origines, il demeure dans une certaine mesure l'homme du milieu où il est né. Même s'il s'en éloigne comme mu par un violent désir d'émancipation sociale et d'élargissement culturel, il continue plus ou moins à en subir directement l'influence ; milieu catholique, peu habitué à s'aventurer loin des sentiers battus, et pour qui le bonapartisme représente une sorte de revanche sur un Ancien régime haï. Cependant, de Moüy est plus qu'un conformiste ; c'est un moraliste à la

¹⁵⁶CdM, *Le Correspondant*, vol 49, janvier 1860, p 176 et 177.

¹⁵⁷CdM, *Le Constitutionnel*, 24 mai 1869.

¹⁵⁸CdM, *Le Constitutionnel*, 14 février 1870. En 1899, de Moüy repart de "l'ardent et vénérable désir de réformes libérales, de moeurs et d'institutions sociales plus justes et plus humaines." (CdM, "L'inconscience", *La Nouvelle Revue*, tome 117, mars-avril 1899, p 28.)

recherche d'un absolu, le tout sur fond de générosité. La vie mondaine du second Empire a mauvaise réputation, et elle lui fait autant peur qu'elle l'attire. Jugée comme le triomphe de l'immoralité et de l'argent rapidement et malhonnêtement gagné, puis vite dépensé par une société frivole, célèbre pour ses demi-mondaines, en fait, la fête impériale est plus le fait d'une petite minorité voyante, et ne donne pas une image fidèle de l'existence bourgeoise, plus proche de de Moüy, ni même de la haute bourgeoisie qui est loin d'être un groupe homogène¹⁵⁹. De Moüy aspire à ce réflexe de se faire remarquer grâce à une ascension sociale due à son talent, et cette soif de paraître cache un esprit douloureusement marqué par le manque d'argent et l'origine sociale

Ambitieux, il doit souvent naviguer à vue au milieu d'une nette accélération de l'histoire et des mentalités. La rapidité des transformations le convainc de l'impression qu'il vit dans une ère de progrès et il s'enthousiasme ; mais, rapidement, il déplore l'instabilité morale qui en résulte. D'accord sur la théorie, c'est l'appréciation du résultat qui parfois le fait reculer. La puissance industrielle qui a donné naissance au monde ouvrier, la recherche scientifique qui pose une nouvelle vision du monde, la remise en question des traditions admises, l'activité scientifique qui tend à se séparer de la foi religieuse, représentent un bouleversement considérable auquel il est difficile de faire face. Charles de Moüy veut avoir l'intelligence critique, mais il n'est pas un subversif, et s'il pousse à la révision, il ne veut pas abandonner les valeurs dont il profondément imprégné. Quand viendra le temps du scepticisme et de l'idée de décadence, ses yeux se tourneront vers d'autres horizons pour se reconforter.

¹⁵⁹Plessis, A., *Op. cit.*, p 167.

Chapitre II

La France : le recueillement

Les traumatismes : du Congrès de Vienne au Traité de Francfort

De 1789 à 1815, la France joue un rôle prépondérant dans les relations internationales. Que ce soit sur le plan des idées et de l'expérience révolutionnaire, ou sur le plan militaire et des traités en résultant avec Napoléon Ier, elle se situe à l'avant-scène. Par ailleurs, que les conséquences de la politique internationale lui soient favorables ou non, les actions des cours européennes sont prises en fonction de la France, surtout quand elle semble acquérir une puissance redoutable sous le Premier Empire. Eprouvant une admiration sans borne pour son pays et pour Napoléon, qui représente, pour lui, le miracle de l'infatigable vitalité française¹, Charles de Moüy encense cette période glorieuse.

S'il est une puissance qui est loin de cet enthousiasme, c'est l'Angleterre. Soucieuse du maintien de l'équilibre continental et maîtresse des mers depuis les traités d'Utrecht, elle entend bien réfréner les ambitions des autres ; et l'autre, c'est la France. Napoléon prétendait écraser l'Angleterre², nous dit de Moüy, l'Angleterre, grande rivale de la France,³ prétendant s'accaparer pour elle seule le bien et la richesse de tous, et qui ne veut que créer une féodalité commerciale. En voulant demeurer maîtresse absolue de la situation, elle ne constitue rien de moins, pour de Moüy, qu'un grave péril pour l'humanité⁴. C'est la gloire immortelle de Napoléon de l'avoir compris et d'avoir lutté jusqu'à la fin pour le conjurer. Il fallait réprimer les envahissements de l'Angleterre⁵. Aussi, personne ne peut se contenter dans une telle rivalité de demi-victoire.

Le Congrès de Vienne consigne la fin de la gloire française. Pire, il veut détruire jusqu'aux idées semées par la France, et adopte pour idéologie la contre-révolution avec

¹CdM, *Le Constitutionnel*, 6 janvier 1873.

²CdM, *La Presse*, 1er août 1865.

³*Ibid.*, 2 novembre 1865.

⁴*Ibid.*, 1er août 1865.

⁵*Loc. cit.*

pour instrument le Concert européen, même si l'Angleterre ne veut pas faire le jeu de la contre-révolution tel que le souhaite Metternich. En 1815, on reconstruit, hanté par les souvenirs de la Révolution et de l'Empire. Tout l'ordre ancien ayant été ébranlé jusque dans ses fondements, il s'agit de rétablir la légitimité des souverains. Pour un bonapartiste comme de Moüy, ce type de légitimité est caduque, la légitimité venant du peuple.⁶

Même si elle a retrouvé ses frontières de 1792, la France a perdu le premier rang de la scène et est tenue de cesser toute initiative. Qu'importe ; de Moüy méprise cette victoire de la réaction et croit en la France porteuse du monde à venir, formidable dans sa défaite après vingt ans de victoires, puisqu'il n'a pas fallu moins que toute l'Europe coalisée contre elle. Même vaincue, "elle éblouit l'histoire par la beauté incomparable de son héroïsme vaincu."⁷ Car enfin, il y a les fondements du monde moderne incarnés dans la France. Luttant contre les principes d'un monde disparu, monde représenté par la coalition. Les diplomates de Vienne, même s'ils ont réduit la France avec prudence pour ne pas la pousser à quelque résistance désespérée, "ont construit une oeuvre vaine, médiocre, comme toutes les représailles, sans avenir, comme tout ce qui est fait d'après les doctrines du passé."⁸

De 1815 à 1848, le souci essentiel de la France est de rentrer dans le rang du légitimisme européen et de s'y intégrer prudemment tout en cherchant une réhabilitation politique ; Metternich n'attend qu'un faux pas pour liguier l'Europe contre elle, même si l'Angleterre joue les contre-poids. Néanmoins, cette politique prudente accorde au pays un répit nécessaire. De Moüy voit en cette période une époque de liberté, de calme, de prospérité intellectuelle et matérielle, pendant laquelle la France a pu réparer ses forces épuisées, ce qui lui permet d'obtenir de l'Europe une estime et un respect qu'elle est en droit d'attendre⁹. Patriote et optimiste, il ajoute que si la France n'avait pas obtenu le respect qui lui est dû, "elle aurait su l'imposer,"¹⁰ ce qui laisse supposer un certain refus de la réalité, teinté d'un idéalisme qui ne doute pas de la puissance française, pourtant bien affaiblie.

Mais les diplomates réunis à Vienne ont fait pire ; ils ont favorisé la restauration. Les Bourbons, c'est avant tout la haine de Napoléon, l'usurpateur. Peu conscient que la France cherche avant tout une réhabilitation politique avec de faibles moyens, de Moüy s'en prend aux Bourbons qu'il déteste et qu'il accuse d'avoir fait le jeu de l'étranger¹¹. Les Bourbons, c'est l'Ancien Régime, ceux qui ont regardé les gloires napoléoniennes avec chagrin et ont

⁶CdM, *Le Constitutionnel*, 1er décembre 1873.

⁷CdM, *La Presse*, 26 octobre 1862.

⁸CdM, *La Presse*, 1er août 1865.

⁹CdM, *Le Correspondant*, vol 43, février 1858, p 376 et 377.

¹⁰*Loc. cit.*

¹¹CdM, *La Presse*, 24 octobre 1864.

tressailli de joie à la nouvelle des revers de la France ; les Bourbons, coupables d'être revenus avec le soutien de l'étranger, et contre lesquels le peuple s'est dressé de 1815 à 1830.¹² Si Charles X a été renversé, c'est que la France ne voulait pas recevoir son salut des mains d'un Bourbon, et le peuple s'est insurgé beaucoup plus par haine de cette dynastie que pour les libertés parlementaires¹³. Quant à Louis-Philippe, sorte de compromis, il n'a pas su rétablir l'équilibre entre le peuple et son souverain. Il n'est qu'un intervalle en attendant la décision populaire : le retour d'un homme providentiel¹⁴.

Après 1848, la France reste isolée. La IIe République fait face à un choix redoutable : prendre la tête de la révolte, car les peuples regardent vers Paris et réclament le droit de disposer d'eux-mêmes, et ainsi effacer la honte de 1815, ou agir avec modération. La diplomatie de Lamartine oriente le cours des choses dans la seconde voie. Consciente de la menace extérieure, la France adopte une sorte de neutralité et ne s'engage guère dans l'effervescence du printemps des peuples. Elle montre qu'elle n'entend pas aller au-delà d'une expérience bourgeoise, conservatrice et de moindre mal. De Moüy n'aime pas cette République, qui pour lui est née d'une surprise, s'est poursuivie dans le trouble, ballottée entre l'anarchie et la dictature, et qui présente l'aspect d'une aventure soudaine. La République et son parlementarisme représentent le désordre moral et politique d'un double courant d'idées, modéré et radical, ce qui engendre une politique essentiellement stérile et périlleuse : promettre tout et ne rien tenir. De Moüy ne s'étonne pas qu'après tant de promesses vaines, la déception des classes populaires ait été terrible. Juin a vu éclater l'inévitable bataille, et pendant quatre jours, la France a oscillé entre la barbarie et la civilisation. La France, c'est-à-dire, les classes élevées, instruites, laborieuses, immense majorité qui redoute les honnêtes illusions de Lamartine, l'impérieuse brutalité de Ledru-Rollin et les utopies de Louis Blanc, regarde avec stupeur l'état du pays¹⁵.

Napoléon III est alors accueilli comme un sauveur produit par la nation en détresse, et non pas par ce que d'autres appellent un coup d'Etat. Car il est très facile de faire des phrases sur les coups d'Etat, de verser des larmes sur la légalité violée, et de mépriser le triomphe de la force, s'indigne de Moüy. Toutes ces déclarations ne peuvent cependant jamais empêcher un peuple, lorsque le moment est venu, de confier le soin de son salut à un homme, et cet homme de sauver le peuple. Un coup d'Etat ne se produit que lorsqu'il est nécessaire, et, tant que le pouvoir légal est bon, juste et fécond, il n'a rien à craindre¹⁶.

¹²CdM, *La Presse*, 26 octobre 1862.

¹³CdM, *Le Constitutionnel*, 3 janvier 1874.

¹⁴CdM, *Discours sur l'Histoire de France*, op. cit., p 303 à 305.

¹⁵CdM, *Le Constitutionnel*, 3 janvier 1874.

¹⁶*Ibid.*, 29 juin 1874.

Il est vrai que possédant une conception particulière de la mission de la France, Napoléon III marque un net revirement par rapport aux gouvernements précédents. Sa principale idée est de redonner à la France une liberté d'action, ce qui revient à vouloir effacer 1815. De Moüy exulte : Décembre 1852, ce sont les principes révolutionnaires que Waterloo a paru ébranler, mais qui s'affermissent pour toujours. Les traités de 1815 sont déchirés, la France est toujours à la tête des nations civilisées¹⁷. L'empereur veut mettre cette liberté recouvrée au service des nationalités afin de pouvoir créer une sorte de continuité du mythe impérial, ce qui aurait l'avantage de déstabiliser les puissances réactionnaires et hostiles à la France. Enfin, il veut favoriser partout l'expansion française ; que la France soit présente et active en tous lieux. Pour de Moüy et ses amis, c'est le bonheur et la fierté recouverts, les principes de la mission napoléonienne reconnus, une revanche sur les ennemis de la France. L'Empire redonne sa grandeur à la France, et ils s'enthousiasment pour la campagne d'Italie :

J'ai visité le camp de Saint-Maur[...]les soldats heureux[...]ces libérateurs de l'Italie racontent Magenta, Solferino[...]il y a dans la foule comme une voix qui crie gare aux ennemis de la France! [...]Le grand avantage de la guerre qui vient de finir, c'est qu'elle a donné à l'Europe une prodigieuse idée de notre force et de notre héroïsme. On y regardera maintenant à trois fois avant de marcher sur le pied de la France ou même sur celui de ses alliés. Que doit dire la Prusse de la manière dont nous faisons la guerre et la paix? [...]Je regrette comme toi que le drapeau jaune et noir continue à flotter sur les dômes de Venise [...]La guerre sera féconde si nous persévérons dans notre rôle générateur (mais) continuer la guerre c'était couvrir de sang et de ruines toute l'Europe.¹⁸

Ce bonheur de la patrie retrouvée s'achève pourtant dans le drame en 1870. La France perd la guerre qu'elle a elle-même déclarée et est douloureusement humiliée par l'occupation, puis l'amputation de son territoire, doublées de l'insurrection de la Commune de Paris. Ce drame se double d'un problème politique intérieure : qui succédera à l'Empire, la monarchie ou la république ? C'est l'incertitude, que frôle le désespoir. Sur le plan international, c'est une période de défense, de repli et de recueillement. C'est aussi l'effondrement de l'idée que l'Europe, monde civilisé, a, avec le progrès, pour état normal la paix. Les différentes nations, par le biais du libre-échange, ne devaient-elles pas tendre incessamment à se rapprocher et à confondre leurs intérêts. A l'humiliation nationale, s'ajoute une catastrophe pour l'humanité qui se dit civilisée¹⁹. En 1864, de Moüy pense que la guerre, directement opposée aux principes du monde économique dans lequel il vit, n'est plus admissible que dans le cas de légitime défense absolue. Le plus grand de tous les

¹⁷CdM, *La Presse*, 26 octobre 1862.

¹⁸Saint-Amand à CdM, 8 août 1859, MAE, PA AP 122, vol 12.

¹⁹Duroselle, J.-B., "Michel Chevalier et la guerre de 1870-1871", *La France au XIXe siècle, Etudes historiques*, Paris, La Sorbonne, 1973, p 312 et 311.

progrès serait la suppression de la guerre qui est, pour la civilisation, la richesse publique, et le bon droit, un péril et une ruine²⁰. En 1871, il se demande si quelqu'un oserait soutenir la thèse de la paix universelle, et de la civilisation absolument contraire à "ces horribles fêtes de la mort"²¹.

C'est donc avec une profonde angoisse, comme tous les Français, que de Moüy assiste aux événements de "l'Année terrible", et d'instinct, sans remettre en cause le moins du monde la politique aventuriste de Napoléon III, il porte aux républicains, qu'il rend responsables, une haine tenace. La cause des désastres se réduit à un ennemi intérieur qui a démoralisé et perverti les Français ; pire, qui veut détruire la France. C'est l'insuffisance de l'armée qui est à l'origine des revers militaires. Or, à quelle influence est dû le petit nombre de soldats ? Le gouvernement impérial, frappé de la nécessité de donner aux forces militaires une importance en rapport avec celles de l'autre côté du Rhin, a proposé un ensemble de dispositions qui devaient mettre entre ses mains des troupes non moins considérables que celles de l'Allemagne ; mais des voix ont traité ses inquiétudes de chimères, et ses calculs de fantasmagories. Par la voix de la presse, par les discours à la tribune, par une pression déplorable, la démagogie, c'est-à-dire les républicains, a opposé la résistance la plus acharnée aux projets inspirés par une prévoyance salutaire. C'est l'esprit démagogique qui, transformant la politique en une constante revendication, est responsable des revers de la France.²²

La défaite fait vibrer en Charles de Moüy le patriote qu'il a toujours été et qui ne veut pas désespérer. Comme tous les bonapartistes, il se rallie, conditionnellement, aux conseils du Gouvernement de la Défense nationale, pour que l'ordre ne cesse pas de régner, et que l'union et la concorde soient générales entre tous les citoyens, afin de tenir tête à l'ennemi, de résister à l'invasion et de sauver la Patrie. Ensuite, il faudra que le suffrage universel soit consulté pour que la nation s'exprime, et que la France puisse se redresser dans toute sa hauteur et demeurer une nation puissante et honorée²³. Cependant, la condamnation de l'Empire, la Commune, les revers militaires lui donnent la vision d'une France du bien et du mal, divisée en deux groupes, l'un lumineux, l'autre sombre. Le premier, c'est celui qui veut croire en la reconstruction d'une France forte, les bonapartistes, l'autre, "les démagogues vomis par les bas-fonds"²⁴, qui spéculent sur le trouble universel et rêvent déjà des massacres de la Commune, ne trouvant pas qu'il est

²⁰CdM, *La Presse*, 28 mars 1864. Voir aussi *La Presse*, 20 juin 1864.

²¹CdM, *Le Constitutionnel*, 9 octobre 1871.

²²CdM, *Le Constitutionnel*, 9 février 1874. Il est vrai que Napoléon III et le maréchal Niel s'étaient rendus compte des insuffisances de l'armée après Sadowa ; mais la réforme militaire proposée en 1868 fut sabotée par l'opposition.

²³*La Patrie*, 5 Septembre 1870. *La Patrie* est un journal bonapartiste.

²⁴CdM, *Le Constitutionnel*, 2 septembre 1872.

assez de l'ennemi du dehors et de la famine de Paris assiégé. De Moüy, qui n'a pas renié le bonapartisme, n'accorde pas sa confiance au gouvernement mis en place le 4 septembre par une insurrection populaire, donc à la légitimité et à l'autorité discutables, et coupable de vouloir continuer une guerre qu'il ne sait pas gagner. Il n'apprécie pas plus la nouvelle assemblée élue, le 8 février 1871 avec l'aggravation de la situation militaire, à majorité monarchiste, et qui scelle l'effacement du bonapartisme. La nation ne s'est pas exprimée comme il se souhaitait, bien que ce soit avec soulagement qu'il voit Thiers l'emporter sur Gambetta. Enfin, au malheur de l'amputation du territoire, s'ajoute la lutte fratricide de la Commune :

Il y avait dans cette ville martyrisée des hommes, des Français, qui n'avaient point trouvé que ce fût assez de l'ennemi au dehors, de la famine au dedans[...]ce n'étaient pas assez pour eux d'une révolution au lendemain d'une défaite[...]il leur en fallait une autre, l'ennemi étant aux portes! [...]La place Vendôme a vu tomber, en un jour à jamais maudit, au milieu d'une ignoble foule, frémissante d'une joie idiote et bestiale, le superbe pilier, vivant témoin d'impérissables gloires, de la grandeur française. La démagogie a signé son oeuvre.²⁵

Charles de Moüy exprime plus ses déceptions intérieures que la réalité vécue. Il ne s'arrête pas au fait que la République poursuit une guerre qu'elle n'a pas voulue, et qu'elle cherche à redresser une situation désespérée, à tenir tête à l'invasion, à défendre la capitale, puis, ensuite, à fonder son autorité et se constituer aux yeux de l'étranger en représentant légitime du pays. Gambetta, "dictateur à la stratégie aventureuse²⁶", lui fait peur ; il évoque la Terreur révolutionnaire prête à revenir. Il continue de penser que pour s'en sortir, il suffit que la France brise résolument, non seulement avec les partis "démagogiques", mais avec les illusions et les erreurs de conduite qui les favorisent. Elle a encore en elle tous les éléments de la grandeur et de la prospérité, qui lui permettraient de reprendre bien vite la place qui lui appartient dans le monde, et qu'elle a perdu par sa faute. Il faut donc reconstituer un pouvoir fort, ni républicain, ni légitimiste, ce qui équivaldrait à la victoire de la réaction.²⁷

Malgré tout, après les élections, de Moüy reste lié avec ce qui reste du mouvement bonapartiste, et pour lequel il faut songer à prendre des moyens efficaces pour ramener une autorité forte capable de rétablir l'Empire. "Un crime du 2 décembre qui nous vaudrait encore vingt années comme celles qui ont suivi le susdit crime serait, ce me semble, une bien bonne affaire!²⁸". La grande peur de Charles de Moüy et de ses amis, c'est de marcher à une seconde dictature de Gambetta et à une Commune légale ; cependant, en 1873, le

²⁵CdM, *Le Constitutionnel*, 31 juillet 1871 et 2 septembre 1872.

²⁶CdM, *Le Constitutionnel*, 1er janvier 1872.

²⁷CdM, *Le Constitutionnel*, 31 juillet 1871.

²⁸Clermont-Tonnerre à CdM, 25 mars 1872, MAE, PA AP 122, v 10.

rapprochement entre Thiers et Gambetta fait que celui-ci cesse de se confondre avec le spectre de la Terreur et favorise les républicains. Autre appréhension : que Mac-Mahon, porté à la présidence de la République en 1873, ne favorise un retour à la monarchie. C'est alors que jusqu'en 1875, on assiste à une remontée du bonapartisme avec une succession d'élections heureuses pour le mouvement. La mort de Napoléon III, en janvier 1873, fait que la cause impériale se personnifie désormais dans un tout jeune homme, et que l'optimisme règne :

Plus on avancera et plus les conservateurs verront qu'il n'y a qu'une chose à opposer au désordre : l'Empire. Que le septennat traîne jusqu'à son terme ou qu'un beau jour il soit renversé, l'Empire sortira de tout cela. J'espère que Mac-Mahon finira sa peine, le Prince sera alors un homme et on ne pourra plus dire qu'il aura besoin de conseillers et de tuteurs, il pourra agir par lui-même.²⁹

De plus, le bonapartisme représente, en 1874, le même refus de la réaction, le même attachement à la souveraineté de la nation et la même aspiration à l'égalité que le vote radical³⁰. "Nous suivons avec intérêts les événements en France. Je n'ai pas besoin de vous dire que je persévère à avoir le bon espoir dans le retour des "vingt ans de honte"³¹. Gambetta a bien compris la menace, et, dans un discours à Auxerre, le 1er juin 1874, il traite le bonapartisme de contrefaçon de la démocratie, de parvenu, de quémendeur, de charlatan et de horde effroyable d'aventuriers, de corrupteurs et de scélérats.³² On comprend que de Moüy n'éprouve pas grande sympathie à son égard. Jusqu'en 1876, il croit fermement à la possibilité du retour de l'Empire ; le grand rêve impérial ne s'affaiblit qu'avec les élections du 20 février 1876, quand les républicains l'emportent :

La déroute du parti conservateur est complète. L'élément radical est triomphant[...]Le groupe de l'Appel au peuple représentera à lui seul dans la future assemblée le parti conservateur[...]Les épaves du centre droit qui ont échappé au naufrage viendront-elles se grouper autour des partisans de l'Empire[...]C'est une grande question, et la nécessité impérieuse fera peut-être ce que les pourparlers n'ont jamais pu faire.³³

S'il reste un petit espoir, la mort du prince héritier, en 1879, y met définitivement fin. Il faut dire qu'entre-temps, devant les faits et la nécessité de continuer à vivre, de Moüy, comme beaucoup de Français, va rendre peu à peu les armes au réalisme, sans joie, plutôt avec pessimisme, mais toujours avec l'idée de servir la France. La république va s'imposer comme une solution inévitable.

²⁹Las Casas à CdM de Madrid, 25 septembre 1874, MAE, PA AP 122, v 12.

³⁰Rémond, R., *op. cit.*, p 298 à 300.

³¹Clermont-Tonnerre à CdM, de Washington le 14 mai 1874, MAE, PA AP 122, v 10.

³²*Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta, 10 juin 1873-31 décembre 1875*, vol IV, 3e partie, Paris, Charpentier, 1885, Discours du 1er juin 1874 à Auxerre, p 135 à 164.

³³Thouvenel à CdM, mars 1876, MAE, PA AP 122, v 13. L'Appel au peuple est le groupe bonapartiste. Quant à la "nécessité impérieuse", il s'agit d'un futur coup d'Etat bonapartiste.

A l'image de ce qui s'était passé en 1815, la France est seule dans une Europe dominée cette fois par Bismarck. Affaiblie, elle doit se faire à nouveau accepter dans le concert des nations où elle n'a plus de place. Seule république au milieu de monarchies, elle est suspecte ; la répression tragique de la Commune n'a qu'à moitié rassuré. Isolée, prise dans les systèmes successifs mis en place par Bismarck, son seul atout reste deux inquiets : l'Angleterre et la Russie qui s'alarment de laisser se constituer une grande puissance allemande. Une période douloureuse s'ouvre pour la France jusqu'en 1875. Puis, la République se consolide avec les lois constitutionnelles, fermant ainsi la longue parenthèse de l'incertitude. La France sort de la dernière crise dans ses relations avec l'Allemagne en réussissant à trouver, sinon des alliances, du moins des appuis³⁴. Néanmoins, son isolement diplomatique se maintient, même si son attentisme prudent lui ramène quelques sympathies. "Nous voici à peu près[...]la dernière des grandes puissances[...]ce qui reste, je le crains, c'est l'exclusion réelle, sous une politesse apparente, dans laquelle l'Europe nous tient aujourd'hui."³⁵

Le Ministère des Affaires étrangères

Charles de Moty est entré au Ministère des Affaires étrangères en tant qu'attaché aux Archives le 26 juillet 1862, sous le ministère de Thouvenel, après que son oncle, alors Conseiller d'Etat, l'ait recommandé chaleureusement et fermement³⁶. Son intention première n'est pas d'entrer dans la diplomatie active ; il vit avec sa mère et sa jeune soeur et ne veut pas les quitter étant leur seul soutien. Il ne désire donc pas une position qui l'éloignerait de Paris, mais souhaite seulement être attaché aux archives du ministère, et d'y faire, d'après son oncle, "une carrière lente et modeste" qui lui assurerait des compléments de revenus réguliers tout en satisfaisant son goût pour l'histoire. L'ambition de Charles de Moty c'est la littérature, pas les Affaires étrangères. Il faut dire que les archives du ministère, "si riches et si bien ordonnées,"³⁷ selon ses propres mots, sont le lieu idéal pour effectuer les recherches historiques qui lui sont nécessaires pour ses articles dans la presse, ainsi que pour publier dans le domaine où il excelle : l'histoire.

Sous le Second Empire, le recrutement s'effectue après que le candidat ait bénéficié d'une recommandation. Après la faveur, l'instruction et la fortune sont deux autres atouts

³⁴Bismarck avait répondu à la Loi des cadres du 13 mars 1875 par une menace de guerre préventive, mais l'Angleterre et la Russie qui ne voulaient pas d'un accroissement de la puissance allemande, avaient appuyé la France.

³⁵Tiby à CdM, 2 décembre 1875, MAE, PA AP 122, v 12.

³⁶Lettre de V. de Lavenais du 11 juillet 1862. Acceptation du Ministère par lettre à CdM du 26 juillet 1862, MAE, DP 240, 1ère série.

³⁷CdM, *La Presse*, 4 juillet 1865.

non négligeables ; de Moüy a les deux premiers, mais pas le troisième. En 1853, un décret impérial a rendu l'obtention d'une licence obligatoire pour accéder au grade d'attaché, mais la protection d'une personnalité suffit à contourner cette mesure qui, du reste, n'est guère respectée,³⁸ ce qui lui permet d'entrer sans licence. Il faut dire que l'Empire veut rester maître de ses choix, et que l'idée de soumettre à un examen les candidats à la Carrière, soulevée à plusieurs reprises, n'est pas du goût du pouvoir qui préfère le patronage. Cependant, les candidats doivent aussi avoir une bonne réputation, ainsi que des qualités morales, intellectuelles et patriotiques pour assurer la qualité des futurs cadres. De ce côté, de Moüy possède tous les avantages nécessaires. Le ministère des Affaires étrangères est connu pour ses faibles rémunérations, mais il a du prestige et on peut y faire carrière. C'est pour cela que l'on y trouve essentiellement des fils de famille fortunées, généralement aristocratiques, ce qui explique le malaise de de Moüy, sans fortune et sans nom, au milieu de cette pléiade de jeunes gens.

En fait, de Moüy est autorisé à participer aux travaux de la Direction des Archives, c'est-à-dire qu'il est surnuméraire ou attaché non payé ; une sorte de stage en quelque sorte. Ce n'est seulement qu'après avoir fait ses preuves que l'on passe attaché rémunéré. Ce n'est que le 27 mai 1863, qu'il devient attaché indemnisé à la direction des Archives, avec une allocation annuelle en indemnité du travail dont il est chargé.³⁹ Le 26 janvier 1865, lassé d'une vie qu'il trouve trop austère, peu intéressante dans les archives, et surtout sans avenir ni prestige, de Moüy écrit directement au ministre Drouyn de Lhuys pour lui demander de lui accorder une carrière plus active. Il faut dire que la fonction d'attaché se réduit à classer et copier ce que d'autres rédigent, puis à prendre le thé à cinq heures avec ses collègues. En tant que jeune bourgeois, de Moüy affronte la concurrence de nombreux fils d'aristocrates voués au service diplomatique, et tente de compenser cette infériorité par un déploiement exceptionnel de capacité et d'assiduité. Aussi ne perd-il pas son temps ; outre le fait qu'il écrive toujours dans la presse, il étudie les affaires politiques et historiques orientales pour acquérir une spécialisation dans ce domaine. Pourquoi orientale ? D'abord par goût de l'antiquité grecque et de l'archéologie. A l'époque la Grèce fait partie de la Question d'Orient. Ensuite, de Moüy se rendra compte du prestige dont jouit un poste à Constantinople. Il prie donc le ministre de l'autoriser à passer à la Direction politique, en soulignant bien que ses seules recommandations sérieuses sont celles qu'il se doit à lui même. C'est son livre sur Don Carlos, publié en novembre 1862, et son couronnement par l'Académie française en juillet 1863, qui ont attiré la sympathie du ministre envers cet employé modèle. Le ministre est membre de l'Institut et aime les lettres. Ainsi, le 1er mars

³⁸Baillou, J., et al., *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, vol 2, Paris, 1984, p 717.

³⁹Arrêté du 27 mai 1863, MAE, DP 240, 1ère série.

1865, de Mouÿ obtient sa nomination de secrétaire de troisième classe attaché à la Direction politique dirigée par Bonneville.⁴⁰

En juin 1853, les deux divisions du Nord et du Midi, créées depuis la fin de l'Ancien régime, et auxquelles ont été ajouté en 1844 un bureau des affaires d'Amérique et de l'Inde, ont été partagées en quatre sous-directions : une sous-direction des affaires contentieuses et trois sous-directions géographiques, la sous-direction du Nord, la sous-direction de l'Amérique et de l'Indochine et la sous-direction du Midi et de l'Orient. C'est à cette dernière sous-direction, qui s'occupe des affaires des pays de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie, Etats romains, Grèce et Suisse), de l'Empire ottoman et de ses dépendances, du Maroc, de la Régence de Tunisie (qui appartient à l'Empire ottoman mais qui de fait est indépendante), des colonies espagnoles et portugaises et de la Perse, que de Mouÿ est affecté. Le 28 octobre 1866, Desprez⁴¹ remplace Bonneville comme directeur aux Affaires politiques. Cela ne change guère le travail de Charles de Mouÿ qui se réduit essentiellement au recopiage des dépêches, mais lui permet de se familiariser avec les affaires d'Orient qui le passionne de plus en plus.

De Mouÿ sait se faire apprécier ; son travail de critique littéraire dans la presse l'aide considérablement à se faire une place dans un milieu qui aurait tendance à le regarder de haut, et se crée ainsi tout un réseau, sinon d'amis, du moins de connaissances utiles. C'est que ces messieurs du ministère tâtent tous de la plume, et une bonne critique dans la presse n'est pas négligeable. Dès 1864, Nisard sollicite une critique pour son nouveau livre et, en 1865, Gronchy le remercie pour un article dans *La Presse* et l'appelle "mon cher ami". Lefebvre de Behaine lui donne du "cher collègue", réclame son indulgence sur ses écrits et la faveur d'avoir un ou plusieurs articles dans *le Constitutionnel* ou *le Moniteur*. Fin 1867, l'épouse du Directeur des Affaires politiques, Hermine Desprez, remercie Mme de Mouÿ pour des articles favorables aux parutions de son frère et d'un ami⁴². De Mouÿ se sent alors assez bien introduit pour poser sa candidature au poste de rédacteur, dès 1867, ce qui lui réussit puisque, le 24 juin 1868, il est nommé secrétaire de deuxième classe, ce qui lui ouvre la porte de la diplomatie à l'extérieur, et rédacteur à la Direction politique, sous-direction du midi et de l'Orient, ce qui lui donne plus d'initiatives et reconnaît sa connaissance des affaires orientales.

⁴⁰CdM à Drouyn de Lhuis, 26 janvier 1865 et Arrêté du 1er mars 1865, MAE, DP 240, 1ère série. Egalement, CdM, préface de juillet 1887 à la réédition de *Don Carlos*.

⁴¹Il y restera jusqu'en 1880, date à laquelle il fut nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, carrière tout à fait brillante et exceptionnelle. Il servit avec zèle et loyalisme tous les ministres.

⁴²Nisard à CdM, 28 avril 1864, v 13; de Gronchy à CdM, 28 décembre 1865, v 14; Lefebvre de Behaine à CdM, 24 août 1866, v 10; H. Desprez à CdM, 28 décembre 1867, v 11; MAE, PA AP 122.

Après avoir déjà obtenu l'ordre de Chevalier de Charles III d'Espagne et de la Couronne de chêne des Pays-Bas pour son ouvrage sur Don Carlos qui innocente Philippe II, Charles est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 9 août 1869.⁴³ Les décorations sont autant à la mode que les particules au XIX^e siècle, et comme il s'est attribué un titre de comte, de Motiy recherche les décorations. Cette décoration le renforce dans son ambition d'avoir de l'avancement dans le service diplomatique. Il fait à nouveau intervenir son oncle, Victor de Laménais, président de la section des finances au Conseil d'Etat, qui écrit à son ami, le duc de Gramont, le jour de sa nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, soit le 15 mai 1870. Le nouveau ministre a besoin d'un chef de cabinet, et il nomme à cet effet M. de Fuvernay. De Motiy sollicite par l'intermédiaire de son oncle le poste de sous-chef de cabinet. Bien que sensible aux arguments de V. de Lavenais mettant en avant le succès des écrits de son neveu, ses bonnes relations dans le milieu de la presse, son ardeur au travail depuis sept ans à l'étude des questions diplomatiques, et la satisfaction de son chef M. Desprez, le duc de Gramont fait répondre qu'il n'est pas possible d'accorder cette nomination pour le moment. Cependant, dès que l'occasion se présentera, il fera son possible. Ni le duc de Gramont, qui s'est montré si imprudent avec la Prusse, ni Victor de Laménais, ni de Motiy lui-même ne peuvent savoir, huit jours après le plébiscite du 8 mai qui semble fonder l'Empire une seconde fois, et qui les conforte dans leur foi en cet Empire et leur propre avenir, que quatre mois plus tard leur univers s'écroulera quand Napoléon III capitulera à Sedan.

En attendant, de Motiy craint que sa carrière ne soit brisée ; mais la guerre le rappelle à des préoccupations plus importantes. Habitant Paris, désespéré par la chute de l'Empire et par la défaite, hanté par la peur d'un mouvement révolutionnaire, et subissant les bombardements prussiens, il cherche à soustraire sa famille au siège de la capitale⁴⁴. C'est la création de la Délégation de Tours qui va lui en fournir l'occasion. Le siège de Paris ne permet pas au gouvernement et aux corps diplomatiques étrangers de correspondre librement avec les autres pays. Le Gouvernement de la Défense nationale, dont le ministre des Affaires étrangères est Jules Favre, décide d'établir une délégation à Tours afin de pouvoir entretenir des relations avec les Puissances neutres et les agents à l'étranger. Ne voulant pas quitter Paris, Jules Favre refuse la présidence de la délégation du ministère des Affaires étrangères, qui est alors remise au comte de Chaudordy, ministre plénipotentiaire, le 13 septembre 1870. De Motiy se met immédiatement à sa disposition, et Chaudordy l'adjoint à la délégation⁴⁵. Se hâtant de désigner quelques collaborateurs et n'emportant que

⁴³AN, dossier LH 1960/34, pièce 13. Le dossier est muet quant aux raisons qui lui ont mérité cette décoration.

⁴⁴De Reverseaux à CdM, 2 février 1871; Montmarin à CdM, 8 février 1871; MAE, PA AP 122, v 13.

⁴⁵CdM à Desprez, 21 février 1871, MAE, DP 240, 1^{ère} série.

les chiffres et quelques archives, la délégation des Affaires étrangères va vivre dans l'improvisation.

La situation est des plus défavorables. Pendant que Thiers parcourt inlassablement les capitales européennes afin de pouvoir obtenir, sinon quelque appui diplomatique, du moins des "sympathies efficaces"⁴⁶, Gambetta persévère dans sa volonté de guerre à outrance. Ce dernier veut que tout le gouvernement se transporte à Tours, mais ses collègues s'y refusent, d'où le fameux voyage en ballon. Le retour de Thiers les mains vides n'entame pas ses illusions ; quant à Chaudordy, il recommande sans cesse que l'on se tourne inlassablement vers l'Angleterre. Thiers insiste donc pour un armistice à tout prix, Jules Favre le repousse et Gambetta "sacrifie encore une fois la France aux fanfaronnades révolutionnaires."⁴⁷ Les progrès des armées allemandes au-delà d'Orléans obligent la délégation à quitter Tours pour Bordeaux, et de Moüy suit avec sa famille. Cela signifie l'installation dans une maison étroite, dans laquelle chaque secrétaire ou attaché se doit d'assurer le service de garde durant la nuit dans la salle des chiffres.

C'est alors que la Russie dénonçant la clause de la neutralité de la Mer noire du traité de Paris, les Puissances décident d'une Conférence à Londres. Chaudordy et ses collaborateurs y voient l'occasion pour la France de répéter le coup diplomatique de Cavour au Congrès de Paris, c'est-à-dire participer et profiter de la présence de toutes les puissances pour chercher des appuis. La Conférence s'égarerait ainsi sur la question française. Mais, Jules Favre fait échouer le projet en annonçant l'intention de la France, intention qui devait rester secrète.⁴⁸ De Moüy, qui a su se lier avec Chaudordy, relève à quel point Favre est peu diplomate, bien que trente ans plus tard, plus mesuré dans ses propos, il avoue que les espérances de la délégation étaient quelque peu excessives⁴⁹. Une fois l'armistice signé, les élections achevées, la Délégation n'a plus lieu d'être et rentre à Paris, tandis que le gouvernement s'installe à Versailles. La délégation a permis à de Moüy d'acquérir une expérience concrète et directe avec la diplomatie et de se faire apprécier. Il se met à la disposition de Desprez dès le 21 février 1871⁵⁰, espérant que le témoignage favorable de Chaudordy sur son travail, son zèle infatigable ainsi que son dévouement patriotique lui permettront d'espérer un avancement.

⁴⁶CdM, *Le Constitutionnel*, 27 mars 1873.

⁴⁷*Loc. cit.*

⁴⁸C'est finalement le duc de Broglie qui représenta la France, en ayant pour instructions d'adhérer à l'avis des Puissances en ce qui concerne la révision de la Convention des Détroits (Note sur la Conférence tenue à Londres en 1871 par H. Desprez- MAE, Fonds nominatifs, vol 15, 1876-1882, février 1876).

⁴⁹CdM, "Souvenirs d'un diplomate : la délégation des Affaires étrangères à Tours et à Bordeaux (1870-1871)", *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1903, p 241 à 275.

⁵⁰CdM à Desprez, 21 février 1871, MAE, DP 240.

Le ministère dans lequel évolue de Molay s'est souvent considéré comme une sorte de petit Etat dont les ministres se flattaient sinon de décider, du moins de collaborer étroitement à la politique étrangère du pays. Lorsqu'il s'installe en 1852, l'Empire trouve l'administration du ministère assez désorganisée. Après la révolution de 1848, le personnel recruté pendant la restauration et la monarchie de Juillet a été dispersé, et selon Thouvenel⁵¹, l'indiscipline règne dans les bureaux. Le personnel est essentiellement bonapartiste ou légitimiste à cette époque. Rémusat, ministre du 2 août 1871 au 26 mai 1873, affirme, qu'en 1871, la situation n'a pas changé, et qu'aucun de ses subordonnés n'est républicain.⁵² Cependant, l'obligation du serment à l'Empereur a écarté les légitimistes les plus convaincus ; restent essentiellement des bonapartistes et des orléanistes. Les agents sont normalement étrangers à la politique intérieure du fait du devoir de réserve ; cependant, ils sont en réalité marqués par leurs origines et leurs opinions. Sous le Second Empire, le ministère se sent sacrifié aux caprices du pouvoir personnel. Mais, devant le relèvement rapide du prestige de la France, couronné par le Congrès de Paris en 1856 qui consacre en même temps l'installation des Affaires étrangères dans les bâtiments de l'actuel Quai d'Orsay, la Carrière et l'Empereur font bon ménage. La situation se détériore à nouveau avec la politique italienne de Napoléon III.

En fait, ce n'est pas l'Empire qui indispose les diplomates ; c'est plutôt la manière. Le souverain est souvent irrésolu et sa politique ambiguë, mais surtout, son autorité en matière de politique extérieure contrarie fortement les ministres qui sont rarement associés à l'élaboration de ses décisions. Pour Thouvenel, l'Empereur est non seulement impénétrable, mais encore incompréhensible. De plus il faut compter avec les pressions de la famille impériale, notamment l'impératrice, face auxquelles les interventions du ministre ont peu de poids. C'est donc une diplomatie personnelle, et qui s'éloigne du ministère où l'on est réduit le plus souvent à ne faire que des supputations⁵³. Les ministres acceptent mal d'être condamnés la plupart du temps à n'être que de simples observateurs et sentent leur condition abaissée. Pour le duc de Broglie, peu soupçonné d'indulgence envers les bonapartistes, ce n'est pas aux fonctionnaires de l'Empire qu'il faut reprocher les erreurs diplomatiques ayant amené le bouleversement des relations internationales françaises. C'est plutôt dans transactions clandestines traitées à Plombières ou autres, mais "jamais dans les régions officielles des ministères et des ambassades."⁵⁴ Après 1870, la dépendance du ministère envers le pouvoir ne change guère. Thiers a encore davantage tendance à se

⁵¹Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 715.

⁵²Rémusat, Ch. de, *Mémoires de ma vie (1852-1875)*, vol 5, Paris, Plon, 1958, p 370.

⁵³Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 688 à 697.

⁵⁴Broglie, A. duc de., "Le Ministère des Affaires étrangères avant et après la Révolution", *Le Correspondant*, vol 129, novembre 1882, p 320.

substituer au ministre des Affaires étrangères, et Jules Favre (1870-1871), comme Chaudordy (ministre délégué du 13 septembre 1870 au 10 mars 1871), supportent mal de le voir diriger en fait la politique extérieure. Seul Rémusat (1871-1873) l'accepte comme une nécessité dictée par les circonstances. Avec Mac-Mahon, dépourvu de toute expérience mais aussi de toute ambition politique, la politique extérieure est reprise par le Quai d'Orsay et menée par le duc Decazes (1873-1877). C'est avec Decazes que Charles de Moüy devient diplomate à l'extérieur.

Tous les principaux responsables du ministère sous le second Empire y sont encore en 1873, et le sentiment monarchique y prévaut. Ce n'est qu'en 1876, après le 16 mai, que commencent quelques remaniements, surtout chez les ambassadeurs. Il faut attendre le cabinet Dufaure, en 1879, et Freycinet (1879-1880, 1882, et 1885-1886) pour un début timide de républicanisation⁵⁵ qui créeront bien des inquiétudes. Les débuts de la III^e République peuvent compter sur une équipe de très grande qualité. Nisard, Barrère, Courcel, Saint-Vallier, Louis, de Laboulaye, Fournier, de Montebello, et bien d'autres, tous des amis de de Moüy, entretiennent une excellente représentation de la France. Thiers, soucieux de restaurer avant tout la position de la France confie les postes principaux à des personnalités marquantes. Les grandes ambassades⁵⁶ sont toujours pourvues d'hommes de premier plan dont la correspondance est très exhaustive ; les diplomates ont à faire face à un pouvoir politique fragile, et ils sont souvent les véritables conseillers de leurs ministres. Jusqu'à Waddington (1877-1879) inclus, rien n'est fait pour éliminer les jeunes gens recrutés en tant que bonapartistes et dont plusieurs font de brillantes carrières. Mais, l'instabilité gouvernementale nuit à la définition de la politique étrangère, et les conséquences de cet état sont ressenties par les diplomates qui doivent donner l'image d'une France unie. "Les élections ne nous créent pas une brillante situation ni à l'intérieur ni à l'extérieur[...] nous ne pouvons que gémir et tâcher de faire de la meilleure politique possible pour le compte de ceux qui nous en font de si mauvaise.⁵⁷" L'esprit de parti ou l'opinion politique ne joue pas. C'est le patriotisme qui domine :

Pour nous qui voyons en tout ceci la figure que fait notre pays en présence des étrangers, nous n'entrons pas aisément dans les querelles de partis et ferions bon marché des nuances d'opinion pour arriver à ce résultat cher avant tout à notre cœur, le rétablissement de l'autorité de la France en Europe. C'est parce que ces crises continuelles nuisent à sa dignité et à la confiance qu'elle devrait inspirer que nous en sommes affligés.⁵⁸

⁵⁵Montferrand, B. de, *La France et l'étranger*, p 307.

⁵⁶Il y a sept ambassades : Berlin, Constantinople, Londres, Madrid, Rome-Saint-Siège, Saint-Petersbourg et Vienne. Les autres sont des légations à la tête desquelles sont les ministres plénipotentiaires.

⁵⁷Roustan à CdM, 7 mars 1873, MAE, PA AP 122, v 11.

⁵⁸Tamisier à Tiby, 1879, AN, 298 AP 2.

Les diplomates parlent de leurs mécontentements ou de leurs inquiétudes dans leur correspondance personnelle, mais ils ne dérogent pas au devoir de réserve en public. Ils servent d'abord la France. La conduite des diplomates aristocrates ralliés, non par conviction, mais par patriotisme ou par espoir d'une restauration, reste exemplaire. Ils assurent à la République, uniquement tolérée à ses débuts dans le cercle des cours européennes, une sorte de légitimation, et deviennent, grâce à leur habileté et leur patience, membres à part entière du corps diplomatique. "Quand on est à l'étranger, on est forcément français" note Rémusat ; et il ajoute : "l'esprit de parti, ni l'opinion politique, ne tient une grande place. Au dehors, la nationalité domine tout, et l'intérêt du pays qu'on représente[...]s'impose aux idées personnelles, aux préférences particulières."⁵⁹ Le diplomate est avant tout, dit de Mouly, un homme habile, possédant délicatesse, tact, mesure, et qui pense moins en parlant à ce qu'il dit que à ce qu'il ne veut pas dire ; mais c'est surtout un vif et profond sentiment de patriotisme qui l'anime.⁶⁰ Presque trente ans plus tard, de Mouly reste du même avis :

Trop souvent le caprice des gouvernements favorise des prétentions abusives. Allez donc de l'avant tout seul, avec[...]votre coeur droit et votre patriotisme [...]Obéir[...]mais avec discernement[...]n'écrire que ce qui est précis et saillant [...]quant aux directives[...]en pénétrer avant tout l'intention majeure ; s'entretenir à la lettre est souvent maladroit, s'en écarter est périlleux. Il y a là[...]une part d'appréciation.⁶¹

Les agents diplomatiques fournissent un travail considérable ; leur correspondance est là pour le prouver. La tâche principale du diplomate c'est d'informer et de négocier. Et c'est l'écrit manuscrit qui domine, signé par l'ambassadeur ou le ministre plénipotentiaire, rédigé par le rédacteur ou le premier secrétaire et copié autant de fois qu'il le faut, par les attachés ou les troisièmes secrétaires. Plus tard, Claudel regrettera l'introduction de la machine à écrire, estimant qu'il n'y a pas de meilleure école pour la formation de diplomate et de rédacteur que la copie des dépêches plusieurs fois corrigées, ce qui compose "un texte appris, compris et assimilé au cours d'un patient itinéraire."⁶²

Par ailleurs, il existe un lien entre les lettres et la diplomatie ; les exemples abondent, et pour ne prendre que les plus célèbres, citons Chateaubriand, Giraudoux, Paul Morand, Claudel, Hanotaux, Léon Noël. Les diplomates en poste écrivent de façon quotidienne. Ils informent le ministre pour l'aider à prendre une décision, animent des portraits, affirment leur pensée, raisonnent, et rédigent en y cherchant une certaine élégance tout en restant clairs et précis. Ils doivent être capables d'esprit de synthèse, de prévision même, tout en

⁵⁹Rémusat, Ch. de, *op. cit.*, p 370.

⁶⁰CdM, *Le Constitutionnel*, 27 février 1868 et 16 octobre 1869.

⁶¹CdM, "Lettre à un jeune diplomate", *La Nouvelle Revue*, tome 91, novembre-décembre 1894, p 27, 26, 43.

⁶²Claudel, *Cahiers de Paul Claudel*, vol 4, *Claudel diplomate*, Paris, Gallimard, 1962, p 65.

faisant simple et réel. Les récits de conférences ont des effets littéraires⁶³. Albert Wolff, dans son article sur Charles de Moüy dans *le Figaro*, mentionne que le protocole du Congrès de Berlin, rédigé par de Moüy en 1878, est une oeuvre qui donne droit de cité à son auteur à l'Académie française⁶⁴. De fait, ses collègues s'accordent pour lui reconnaître des dépêches intéressantes, le don de faire des résumés succincts, des tableaux nets et précis avec des détails circonstanciés.⁶⁵ De Moüy ne déroge pas à la tradition : "Les travaux de la diplomatie se concilient aisément avec l'amour des lettres."⁶⁶ C'est ainsi qu'il écrira ses mémoires de diplomate, tout en publiant sur les pays où il sera en poste, liant, lui aussi, diplomatie et littérature.⁶⁷

En 1840, le télégraphe est entré en opération, mais c'est surtout sous le Second Empire qu'il est utilisé, modifiant profondément le métier de diplomate. Tout d'abord, on s'en méfie :

La grande époque de la diplomatie est fermée à jamais[...]chaque Etat n'a désormais qu'un seul diplomate : c'est le ministre des Affaires étrangères. Par le télégraphe[...]le représentant diplomatique à l'étranger reçoit les ordres, les instructions de son chef responsable, de telle sorte qu'il n'est en réalité qu'un organe de transmission, un interprète autorisé[...] (remplaçable) sans la moindre difficulté[...] Ainsi l'initiative et la responsabilité du chef de légation se réduisent à peu de chose⁶⁸.

La modernisation des communications a une conséquence importante, le ministre a tous les pouvoirs et le diplomate ne décide plus rien. L'action diplomatique se traduit alors plus par l'envoi d'instructions à exécuter.⁶⁹ Mais, en même temps, il renforce l'utilité du métier diplomatique ; la vitesse de transmission augmente les risques et le diplomate doit être là pour amortir les chocs, préparer le terrain et limiter les dégâts s'il y a lieu. Rapidement, l'usage du télégraphe et du chiffre devient quotidien pour les communications entre le Département et les missions à l'étranger.

Quittons le ministère et la diplomatie pour revenir à la carrière de Charles de Moüy que nous avons laissé à la délégation de Tours et de Bordeaux. Rentré à Paris, il reprend ses travaux de rédacteur à la sous-direction du Midi, et se met sur les rangs pour tenter de passer premier secrétaire, car c'est essentiellement parmi ceux-ci que le ministère recrute

⁶³Duroselle, J-B., préface de Monferrant, B. de., *La France et l'étranger*, Paris, Albatros, 1987.

⁶⁴*Le Figaro*, 25 juillet 1887.

⁶⁵C'est Saint-Vallier, ambassadeur à Berlin, qui le dit, le 22 décembre 1880. MAE, PA AP 122, v 13.

⁶⁶CdM, *Le Constitutionnel*, 26 avril 1867.

⁶⁷CdM, *Souvenirs et causeries d'un diplomate*, 1909; *Lettres du Bosphore : Bucarest, Constantinople, Athènes*, 1879; *Lettres athéniennes*, 1887; *Rome : carnets d'un voyageur*, 1890; ainsi que de nombreux articles dans les revues (voir bibliographie).

⁶⁸*Le Constitutionnel*, 27 novembre 1875.

⁶⁹Encore ici Claudel se plaint que depuis la découverte du télégraphe, le rôle du diplomate a perdu de sa valeur et que celui-ci est devenu une sorte d'automate dépourvu d'initiatives. (*Cahiers de Paul Claudel*, op. cit., texte paru dans les *Nouvelles Littéraires* le 11 avril 1936).

pour les postes dans les ambassades. Rien ne se profilant, de Moüy se plaint d'être exploité sans compensation, a peur d'une disgrâce ou d'un remaniement. Il voudrait un poste à Berne, qui est près de Paris, quand se présente une occasion à Bruxelles. Soutenu par le ministre sur place qui est un ami, et qui en fait son candidat de prédilection, de Moüy espère. Mais la difficulté principale vient du fait qu'il doit être nommé secrétaire de première classe et qu'en plus il faut qu'il y ait des places disponibles dans ce cadre. N'obtenant pas le poste, il demande Madrid, puis à nouveau Bruxelles, mais ses demandes restent sans succès⁷⁰. Malgré les soutiens et interventions de ses collègues et amis, et le mouvement de personnel intervenu dans le dernier trimestre 1873, quand le duc Decazes remplace, le 26 novembre 1873, le duc de Broglie à la tête du ministère depuis le 26 mai 1873, il semble que Desprez, directeur politique, veuille faire attendre de Moüy "au-delà du raisonnable," en le traitant avec une certaine injustice aux dires de l'intéressé. Mais, travailleur et homme de devoir, "deux manteaux imperméables contre les averses du ciel et de la carrière⁷¹", de Moüy connaît les limites à ne pas dépasser, et il attend.

C'est l'intervention directe auprès du ministre lui-même de son collègue et ami, le marquis de Reverseaux, qui débloque la situation. Celui-ci, au cours d'un dîner chez le duc Decazes, parle de de Moüy et d'une préface qu'il a écrite pour un livre sur les lettres du prince Poniatowski. Le duc se montre étonné de ne pas avoir reçu un exemplaire de cette publication, et se plaint que de Moüy ne veuille point aller à l'étranger malgré ses mérites et ses connaissances. Le marquis de Reverseaux lui explique la situation et les attentes de Charles, et ajoute que Desprez promet Constantinople sans y donner suite ; le duc répond que la nomination ne s'est pas faite parce qu'on l'a informé que de Moüy ne voulait pas quitter Paris⁷². Decazes, qui est entrain d'achever le mouvement diplomatique commencé par de Broglie pour marquer l'avènement de "l'ordre moral," trouve que ce secrétaire ambitieux, mais prudent, travailleur, patriotique, dévoué, à la conduite irréprochable, pas compromis politiquement et connaisseur des affaires d'Orient, répond au type de diplomate qu'il recherche. Les arguments du marquis de Reverseaux achèvent de le convaincre, et, un mois après ce dîner qui va changer la vie de de Moüy, ce dernier se voit nommé secrétaire de première classe à Constantinople le 5 août 1875.⁷³ Le premier réflexe de notre futur diplomate est d'abord l'anxiété :

⁷⁰Correspondance : Laboulaye, 1874, vol 12; des Michels, 17 septembre 1874, 8 janvier 1875, vol 13; Maude, 18 septembre 1874, 3 décembre 1874, vol 10; Las Casas, 25 septembre 1874, v 12; Clermont-Tonnerre, 12 octobre 1874, vol 10; MAE, PA AP 122.

⁷¹Tiby à CdM, Rome, 19 avril 1875, MAE, PA AP 122, v 12.

⁷²De Reverseaux à CdM, 10 juillet 1875, MAE, PA AP 122, v 13.

⁷³Decazes à CdM, 30 août 1875; également Direction politique au comte de Bourgoing, ambassadeur à Constantinople, 11 août 1875, MAE, DP 240, 1ère série.

On m'a gâté en me donnant Constantinople qui exigerait une expérience que je n'ai pas, et j'eusse été, sinon au point de vue des affaires, du moins au point de vue de la vie usuelle, beaucoup plus heureux si j'avais été désigné pour un petit poste tranquille comme Berne[...]Ma nomination même, bien que le décret soit signé, ne m'a pas encore été officiellement communiquée et je n'ai pu en remercier par conséquent le duc Decazes à l'initiative personnelle de qui je la dois exclusivement.⁷⁴

Trente quatre ans plus tard, en 1909, lorsque l'angoisse sera passée, et que Desprez et Decazes auront quitté ce monde, de Moüy écrira dans ses mémoires qu'ayant rang de second secrétaire à la sous-direction du Midi et de l'Orient,

j'en profitais pour compléter mes études des questions du Levant dans la pensée d'être un jour envoyé comme premier secrétaire à Constantinople [...]quelques années plus après, en juillet 1875, le duc Decazes, sur la présentation de notre directeur, M. Desprez, me désigna pour ce poste auquel j'étais plus préparé qu'à tout autre.⁷⁵

C'est un beau poste ; on dit qu'on est assuré de n'en sortir que ministre plénipotentiaire. Son seul défaut, c'est d'être un peu loin de la France.⁷⁶ Charles de Moüy est heureux, malgré son anxiété⁷⁷.

Cet avancement vous était dû depuis si longtemps[.]Je serai surtout heureux si Constantinople répond toujours à votre objectif comme poste[...]vous qui possédez si bien votre Orient, vous ne pouvez qu'y compléter très fructueusement vos intéressants travaux antérieurs et[...]peut-être ressentirez-vous[...]ce sentiment à la fois triste et consolateur[...] de se trouver éloigné de toutes les turpitudes que nous contemplons en France, ce qui n'exclut pas un ferme espoir dans l'avenir⁷⁸.

Mieux préparé que quiconque, quoiqu'il en dise, par la connaissance de toutes les affaires d'Orient qu'il suit avec intérêt⁷⁹, de Moüy quitte la France en octobre 1875. "Si vous y restez quelque temps vous verrez sans doute se dérouler de grands événements⁸⁰". Il sera servi au-delà de toute espérance ; la Question d'Orient l'attend pour lui faire vivre ses plus redoutables crises.

La France en Méditerranée orientale

Sans remonter aux croisades et au régime institué aux XII^e et XIII^e siècles par les Francs en Syrie, et qui s'est prolongé à Chypre jusqu'au XV^e siècle avec Guy de Lusignan, et à Rhodes jusqu'au XVI^e siècle, force est d'admettre que l'intérêt de la France

⁷⁴CdM à V. Tiby, 16 août 1875, AN 298 AP2.

⁷⁵CdM, *Souvenirs et causeries d'un diplomate*, op. cit., p 39. Comme quoi la mémoire a parfois des défaillances sélectives.

⁷⁶De Reverseaux à CdM, 10 août 1875, v 13 et Tiby à CdM, 13 août 1875, v 12, MAE, PA AP 122.

⁷⁷Tamisier à CdM, 14 septembre 1875, MAE, PA AP 122, v 12.

⁷⁸Clermont-Tonnerre à CdM, 18 août 1875, MAE, PA AP 122, v 10.

⁷⁹Roustan à CdM, 31 août 1875, MAE, PA AP 122, v 11.

⁸⁰Maude à CdM, 6 octobre 1875, MAE, PA AP 122, v 10.

pour l'Orient est multiséculaire. Pour comprendre les relations complexes de la France avec l'Orient, tout comme ses ambitions, il nous faut partir de l'alliance conclue par François Ier avec les Ottomans en 1536, connue sous le nom de Capitulations. Se rapprocher du sultan, c'est, à l'époque, contrecarrer les ambitions menaçantes des Habsbourg ; mais, les Capitulations, c'est aussi, outre des privilèges commerciaux, avoir un pied dans la place avec le fameux droit de protection des catholiques et des Lieux Saints, dont la France va se servir tout long des siècles à venir pour maintenir son influence.

Donc, à partir du XVI^e siècle, la France est reconnue comme la protectrice officielle d'abord des catholiques étrangers, puis, par voie d'extension, des catholiques⁸¹ de l'Empire ottoman, ce qui lui donne une sorte de patrimoine moral et culturel qu'elle va utiliser comme un privilège qu'elle veut exclusif. Les catholiques de l'Empire ottoman sont désormais administrés et jugés par les consuls de France, et les Lieux-Saints de l'Eglise latine sont sous sa protection officielle, d'où tout un développement d'établissements de bienfaisance, d'écoles, d'hôpitaux, d'orphelinats, et de dispensaires, gérés par des congrégations religieuses catholiques. On imagine sans peine le rôle important joué par l'ambassadeur de France à Constantinople⁸².

Au XVIII^e siècle, c'est la France qui effectue la majeure partie du commerce avec le Levant ; elle y dispose d'un quasi monopole.⁸³ Mais, le XVIII^e siècle, c'est aussi le temps où la France perd le contrôle des relations internationales, au profit de l'Angleterre. Principale puissance en Méditerranée et au Levant, alliée privilégiée de l'Empire ottoman, la France adopte désormais une politique de prudence dans cette région où elle se trouve de plus en plus face à l'Angleterre dont les intérêts s'opposent aux siens. En 1740, la France obtient le renouvellement des Capitulations, mais l'Autriche et la Russie se voient accorder à leur tour des privilèges. Puis, l'Angleterre s'empare de Gibraltar et de Minorque, points stratégiques pour accéder en Méditerranée orientale ; la France voit ainsi s'établir une puissance non méditerranéenne dans la région, et désormais menaçante pour ses ambitions. Quand l'ordre d'Utrecht est ratifié en 1715, et que l'Angleterre arbitre désormais les différents conflits à son avantage, la France devient son auxiliaire, et rentre dans la logique du système d'équilibre auquel elle ne peut échapper.⁸⁴ Finalement, le traité de Paris, en 1763, aboutit à la perte de l'Inde, et la France connaît un effacement et une perte de prestige considérable. Son éclipse libère les ambitions de la Russie et de l'Autriche au détriment de

⁸¹Par catholiques, il faut entendre non seulement les catholiques romains, mais toutes les Eglises uniates, c'est-à-dire de rite orthodoxe, mais reconnaissant l'autorité de Rome, et l'Eglise maronite, ce qui fait un protectorat religieux assez considérable.

⁸²Laurens, H., *L'Orient arabe, Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, A. Colin, 1993, p 27.

⁸³Mantran, R., *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, p 283.

⁸⁴Montferrand, B. de, *op. cit.*, p 169 à 175.

l'Empire ottoman. La politique orientale française devient alors un épisode de l'histoire de la grande rivalité anglo-française.

C'est Bonaparte, général en chef de l'armée d'Orient, qui redonne du prestige à la politique française au Levant, en partant à la conquête de l'Egypte, en mai 1798. L'Egypte peut permettre non seulement un commerce fructueux avec l'Inde, mais aussi porter un coup à l'Angleterre qui tient au monopole de la route des Indes. Au lendemain du traité de Campoformio⁸⁵, en octobre 1797, l'Angleterre est isolée, tandis que la France obtient les îles Ioniennes et que l'Autriche et la Russie regardent en direction des possessions ottomanes des Balkans. La campagne d'Egypte se situe dans le cadre de la lutte contre Londres, qui l'a bien compris ainsi puisqu'elle envoie Nelson à la poursuite de la flotte française qui a quitté Toulon, le 19 mai 1798, et s'est emparé de Malte. A Aboukir, quand Nelson coule la flotte française, le rêve égyptien faiblit, pour prendre fin, en 1801, au profit de l'Angleterre qui récupère Malte, sans la rendre aux Chevaliers⁸⁶. La Méditerranée devient un lac anglais. La campagne d'Egypte amorce un tournant dans les relations franco-ottomanes ; en s'attaquant à l'une des plus riches provinces de l'Empire ottoman, l'alliance traditionnelle de la France avec La Porte s'altère. Désormais, ce n'est plus la France qui exerce une influence prédominante à Constantinople ; c'est l'Angleterre, et elle entend bien y rester. Lord Elgin ne s'est-il pas installé avec sa suite dans la Maison de France confisquée, tandis que tout le personnel français est emprisonné jusqu'en 1801.⁸⁷

Napoléon rêve beaucoup sur l'Orient, prêt à marcher sur les traces d'Alexandre le Grand. Il vise même les Indes. L'Angleterre étant le principal obstacle et son but étant de l'isoler, il cherche à s'entendre avec le tsar. Sebastiani, de retour de mission dans l'Empire ottoman, juge possible le partage de celui-ci ainsi qu'une nouvelle expédition en Egypte. Une entente en Méditerranée et dans région danubienne avec la Russie, accompagnée de l'appoint des flottes hollandaise et espagnole à la flotte française, pourrait permettre d'évincer l'Angleterre. Alexandre Ier, qui arrive au pouvoir en 1801, préférerait de loin un partage éventuel de l'Empire ottoman à son seul profit, et voit d'un mauvais oeil une présence française trop importante en Méditerranée orientale. Le tsar craint un grand projet oriental français, incompatible avec les intérêts russes. La rencontre de Tilsit au milieu du Niemen sur un radeau, en juillet 1807, n'amène aucun accord. Alexandre est inquiet des succès de Napoléon en Europe et de ses ambitions. Il sait que Sebastiani, alors ambassadeur à Constantinople, a convaincu le sultan de fermer la porte aux Anglais et de s'opposer aux Russes ; de plus Napoléon a traité avec la Perse. Une intervention commune

⁸⁵C'est le traité qui suspend les campagnes d'Italie. L'Autriche abandonne à la France la Belgique, les pays de la rive gauche du Rhin, les îles Ioniennes.

⁸⁶L'Angleterre n'accordera à Malte son indépendance qu'en 1964.

⁸⁷Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 398.

en Inde ne l'intéresse pas vraiment ; c'est l'Empire ottoman le domaine des ambitions russes⁸⁸.

Quoi qu'il en soit de la réalité des choses, Charles de Moüy, on s'en doute, ne peut que s'enflammer pour la politique orientale de Napoléon. Il imagine Alexandre fasciné par son vainqueur, subissant le prestige d'un génie plus grand que le sien, et tenté par l'espérance de compensations en Orient. La Méditerranée, enfin fermée au commerce anglais, et l'empereur, écrivant au tsar, le 2 février 1808, que les Anglais menacés aux Indes et chassés du Levant, seront écrasés : c'est la France dans toute sa gloire ! Napoléon rêve d'aller aux Indes achever le désastre de l'Angleterre, tandis le tsar espère atteindre, grâce à Napoléon, le but séculaire de la politique russe, la frontière du Danube, réalisant l'annexion des peuples roumains et, plus tard, des avantages plus grands peut-être. Mais, de Moüy revient à la réalité après les rêves de gloire, et admet que l'Angleterre reste une résistance sérieuse.⁸⁹

La chute du Premier Empire ne fait pas abandonner à la France tout espoir en Méditerranée orientale. Sous la Restauration, Villèle, ministre de Louis XVIII, joue un rôle actif, aux côtés de l'Angleterre, lors de l'insurrection grecque, pour ne pas laisser l'Empire ottoman aux mains de la Russie. Il faut noter que la France veut être présente : elle participe au traité de Londres, en 1827, et fait intervenir sa flotte à Navarin où la flotte turco-égyptienne est coulée. En 1828, elle est présente en Morée et devient l'amie de la Grèce, tout en gardant son influence à Constantinople, où son commerce est important et ses privilèges garantis par les Capitulations. Polignac, ministre des Affaires étrangères de Charles X, et qui désire s'éloigner de la politique anglaise, tente un geste envers la Russie en proposant un plan de partage de l'Empire ottoman assorti de remaniements territoriaux assez fantaisistes et sans suite⁹⁰. Finalement, la question grecque est résolue, mais suivant les compromis souhaités par l'Angleterre.

Par ailleurs, bien qu'officiellement présentée comme une opération destinée à protéger sa marine de commerce, l'expédition d'Alger, grâce à laquelle Charles X espère obtenir des ralliements à son trône, attire une violente réaction de l'Angleterre. En s'attaquant à l'Algérie, la France s'attaque à l'Empire ottoman, qui est au même moment

⁸⁸Montferrand, B. de, *op. cit.*, p 221 à 224.

⁸⁹CdM, *La Presse*, 5 décembre 1864 et 1er août 1865. Egalement, *Le Constitutionnel*, 4 janvier 1870.

⁹⁰La Grèce s'étendrait jusqu'à Constantinople et aurait pour roi celui des Pays-Bas devenant souverain d'un royaume ayant pour capitale Constantinople, tandis que les Pays-Bas seraient partagés entre la Prusse et la France, ses colonies échouant à l'Angleterre; la Russie prendrait la Moldavie et la Valachie, ainsi qu'une partie de l'Empire ottoman en Asie mineure; l'Autriche recevrait la Serbie et la Bosnie; la France récupérerait la Belgique; la Prusse prendrait la Saxe dont le roi gouvernerait la rive gauche du Rhin. Polignac pensait ainsi apporter du prestige aux Bourbons et plaire aux Russes pourtant intéressés ni par l'installation de la Grèce sur les détroits, ni par la possession d'un petit bout de l'Empire ottoman. Le plan resta lettre morte. (Renouvin, P., *Histoire des relations internationales, le XIXe siècle*, vol I, Paris, Hachette, 1954, p 107.)

menacée par l'armée russe. A la veille de la révolution de 1830, les rapports de Polignac avec l'Angleterre sont devenus franchement mauvais avec cette expédition, destinée également à ouvrir de nouveau la voie à une expansion française en Méditerranée. Louis-Philippe continue la conquête de l'Algérie, que Charles X a ajourné, toujours pour diminuer, mais avec prudence, la prépondérance de l'Angleterre en Méditerranée, et ne pas avoir l'air de lui céder. C'est que cette dernière veut conserver la maîtrise de la route méditerranéenne et craint que la France ne s'attaque au Maroc, situé en face de Gibraltar, et de la Tunisie, qui borde le détroit de Sicile⁹¹. Quand, en 1844, la France bombarde Tanger et engage la bataille d'Isly contre le Maroc accusé de prêter assistance à l'émir algérien Abd-el-Kader, l'Angleterre se fait menaçante et Guizot cède.

Au XIX^e siècle, la France en Orient, c'est aussi ses relations avec Mehemet Ali et une politique assez contradictoire : conserver l'intégrité de l'Empire ottoman tout en soutenant Mehemet Ali qui veut le conquérir. L'Angleterre veut contrer Mehemet Ali dans ses desseins, craignant qu'il n'établisse un empire puissant menaçant pour la route des Indes. Mehemet Ali, chef du contingent albanais de l'armée ottomane envoyé en Egypte pour combattre Bonaparte avec l'aide des Anglais, a pris le pouvoir au Caire, en 1805, et veut appliquer le programme de réformes que les Français ont tenté de mettre en place. Malgré les réticences de l'Angleterre, la France a gardé une position solide dans l'Egypte de Mehemet Ali grâce à ses ingénieurs, ses techniciens, ses instructeurs militaires et ses congrégations enseignantes ; son influence s'affirme avec le projet de la percée du canal de Suez, ce qui pourrait servir de point d'appui contre l'Angleterre au moment où la route de Suez sert à ses relations avec les Indes et l'Extrême-Orient.

Mehemet Ali, c'est aussi l'homme de guerre auquel le sultan fait appel en 1825 pour reconquérir la Grèce, et qui s'est trouvé frustré de sa victoire par les puissances. Au lieu d'obtenir la Morée pour prix de sa victoire, le pacha voit sa flotte coulée, et la Convention de Londres reconnaître, en 1830, l'indépendance de la Grèce. Ses ambitions sont grandes : établir une dynastie en Egypte, puis, devant ses succès, s'emparer de l'Empire ottoman. Il cherche le soutien de la France qu'il obtient, tandis que l'Angleterre prend le parti du sultan à Constantinople. L'épisode des guerres de Syrie, de 1831 à 1841, l'ont mené au cœur de l'Anatolie et il menace Constantinople. Inquiet, Palmerston veut l'arrêter, tandis que Thiers, ministre des Affaires étrangères de Louis-Philippe, et partisan d'une politique ferme et de prestige en Méditerranée, prend son parti, déclenchant ainsi la Crise d'Orient de 1840. Palmerston redoute que la France ne profite des circonstances pour s'emparer de la Tripolitaine et de la Tunisie, et organise, en juillet 1840, une conférence des puissances pour régler l'affaire égyptienne sans en avertir la France et tout en fomentant un

⁹¹Renouvin, P., *op. cit.*, p 112.

soulèvement dans les provinces syriennes. Thiers souhaite vivement que le conflit entre le pacha d'Egypte et le sultan se règle par un accord direct entre eux, et non pas par un accord des puissances d'où la France est exclue ; il voit dans cette entente une réémergence de 1815. Devant la menace d'un conflit, Louis-Philippe désavoue Thiers, et, sous la pression musclée de l'Angleterre qui bombarde Beyrouth et débarque sur le rivage syrien, Mehemet Ali se résigne à abandonner ses conquêtes, mais obtient la possession héréditaire de l'Egypte et du Soudan en 1841. Ainsi prend fin la crise d'Orient de 1840, d'où la France sort isolée et humiliée.⁹²

C'est justement ce que ne veut pas Napoléon III, une France humiliée, et il entend lui redonner du prestige. Quand éclate l'affaire des Lieux Saints, desquels moines latins et orthodoxes se disputent le contrôle, Napoléon III, qui est également soucieux de se faire bien voir des catholiques français, fait valoir les droits protecteurs de la France et obtient du sultan, en février 1852, la restitution aux Latins des clés de l'église de Bethléem. "Notre but unique a été de relever la religion catholique d'un état d'infériorité aussi indigne d'elle que de nous."⁹³ La querelle des moines finit par un compromis en 1853, mais, Saint-Pétersbourg fait rebondir l'affaire, espérant obtenir ainsi un véritable protectorat de la Russie sur les orthodoxes de l'Empire ottoman. De franco-russe et de russo-turque, la question devient européenne quand le tsar envahit les principautés roumaines. Poussé par l'Angleterre, le sultan déclare la guerre à la Russie, ce qui entraîne l'intervention franco-britannique. Napoléon III s'engage dans cette guerre, en partie poussé par l'Angleterre, et dans l'espoir de rétablir l'entente cordiale mise à mal par l'affaire égyptienne, mais aussi pour briser le Concert européen né du Congrès de Vienne et conforter la position de la France en Orient. La guerre de Crimée lui permet cette revanche tant désirée sur les traités de 1815, en s'étant associé avec la libérale Angleterre contre une puissance réactionnaire, et en organisant en grande pompe le Congrès de Paris, en 1856, auquel participent toutes les puissances. Le prestige international de la France est rehaussé même si elle accepte la neutralisation de la mer Noire qui est essentiellement un désir britannique. La France n'a tiré aucun profit de la guerre, mais Napoléon III se pose comme un arbitre européen. Il en profite pour décider de la réunion de la Moldavie et de la Valachie, future Roumanie de 1861, reconnaît l'indépendance du Monténégro, en 1858, après l'avoir facilitée, et, en agissant contre l'Autriche, aide au rappel des Obrenovitch en Serbie, assurant ainsi une permanence dynastique permettant une indépendance nationale.⁹⁴

⁹²Renouvin, P., *op. cit.*, p 114 à 125. Egalement, Guiral, P., *Adolphe Thiers ou De la nécessité en politique*, Paris, Fayard, 1986, p 169 à 185, et Laurens, H., *op. cit.*, p 58 à 60.

⁹³Drouyn de Lhuys à Castelbajac, ministre à Saint-Pétersbourg, 1853, MAE, L-J 9, p 5.

⁹⁴Renouvin, P., *op. cit.*, p 285 à 298.

La politique de Napoléon III, qui souhaite faire de la Méditerranée un lac français, constitue un champ de rivalités avec l'Angleterre. Il soutient Ferdinand de Lesseps dans sa construction du canal de Suez, là où Palmerston ne voit qu'une reprise de la politique égyptienne destinée à nuire aux intérêts anglais. Même si l'Angleterre se résigne à la construction du canal, Napoléon III ne peut mener une grande politique méditerranéenne, car la France n'a pas les moyens de mécontenter sa rivale. Si, à partir des années 1860, avec l'intervention en Syrie, la France cherche à prendre de l'autonomie par rapport à la politique anglaise, Napoléon III navigue en douceur. En 1860, les Druzes s'étant livrés à des exactions contre les Maronites, et les autorités ottomanes s'étant révélées incapables de protéger les chrétiens, la France se prononce pour une intervention, "n'obéissant à aucun but politique, mais uniquement à un sentiment d'humanité"⁹⁵ au nom de l'Europe. En fait de désintéressement, elle revendique sa position de protectrice des catholiques de Syrie et du Liban, provinces ottomanes, dans lesquelles elle maintient une forte influence, et réussit à réunir à Paris une conférence groupant, en présence des représentants du sultan, l'Angleterre, l'Autriche, La Prusse et la Russie. La constitution d'un corps expéditionnaire est décidée ; cependant, devant les inquiétudes anglaises, l'empereur rappelle ses troupes. C'est que Napoléon III a un grand dessein dans la continuité des projets napoléoniens ; un royaume arabe syrien dont Abd-el-Kader serait le chef, et sous influence française. L'Angleterre préfère une Grande Syrie groupée autour de Damas ayant un statut d'autonomie par rapport à La Porte, et dont le Liban ne serait qu'une province gouvernée par un chrétien. Le projet du Royaume arabe est donc fortement compromis, et, finalement, il est décidé que le Liban aura désormais un gouverneur chrétien. Le prestige de la France auprès des chrétiens d'Orient s'en trouve renforcé, bien qu'elle se soit à nouveau retrouvée isolée diplomatiquement, la Prusse et l'Autriche n'étant pas particulièrement prêtes à la soutenir dans ses projets.⁹⁶

Tous les grands intérêts catholiques sont placés, en vertu d'un droit séculaire, à Constantinople et dans tout l'Orient, sous la protection de la France et forment un patrimoine que nous ont légué nos pères. Ce privilège est une des gloires de la patrie. Tous nos compatriotes[...]en comprennent la valeur et la noblesse, et ce ne peut être en effet sans émotion que l'on voit maintenues dans ces contrées lointaines l'autorité désintéressée de la France et de la féconde influence de son génie.⁹⁷

Sans être aussi désintéressée que veut bien le dire de Moüy, la France profite des circonstances pour tenter de s'affirmer avec ses meilleurs atouts, son protectorat religieux et

⁹⁵MAE, L-J 16 bis : exposé de la situation de l'Empire présenté au Sénat et au corps législatif, Paris, février 1861, p 68.

⁹⁶Renouvin, P., *op. cit.*, p 330 à 336. Egalement, Laurens. H., *op. cit.*, p 72 à 75 et Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 766 à 767. Egalement *L'Histoire*, 157, juillet 1992, (Ageron, C-R, p 104 à 107) et *L'Histoire*, 191, septembre 1995, (Rivet, D., p 34).

⁹⁷CdM, *Lettres du Bosphore*, *op. cit.*, p 49.

l'action culturelle, qu'elle utilise à fond. L'Orient est essentiellement dans les mains de l'Angleterre au point de vue politique, et il n'est guère possible de changer le cours des choses. C'est en Méditerranée orientale que les ambitions de la France et de l'Angleterre s'opposent le plus. Devenue de plus en plus spectatrice, la France profite de la sympathie à sa culture et à sa langue. Les diplomates français vont défendre avant tout la culture qui est leur force et entre dans le domaine émotionnel ; en politique, c'est l'Angleterre qui mène le jeu. Les circonstances sont favorables à une extension de l'influence culturelle française. Tant du point de vue littéraire que scientifique, l'activité intellectuelle française est brillante et attirante, et la langue française progresse, en Egypte, grâce au soutien à Mehemet Ali, dans l'Empire ottoman où elle tend à devenir la langue diplomatique, et au Liban, à cause de la protection des chrétiens. La majorité des élites orientales font instruire leurs enfants dans des établissements scolaires tenus par des congrégations françaises. Conscient de cette force, Guizot fait octroyer, en 1842, des bourses au collège d'Antoura au Liban⁹⁸.

Dans le contexte de rivalité franco-anglaise, les catholiques sont souvent identifiés aux Français, et les protestants aux Anglais. Aussi, Guizot, bien que protestant, protège les missions catholiques françaises. Outre le soutien budgétaire, la France apporte un soutien politique et administratif aux oeuvres missionnaires, se fondant sur les accords reconnaissant le rôle protecteur de la France sur les chrétiens en Orient. Les diplomates et les consuls y sont étroitement associés. Quand l'Italie prétend concurrencer la France dans son influence religieuse dans le Levant, au plus fort de la guerre de 1870, la France ne renonce pas à sa position séculaire, et défend ses droits en Orient par des instructions réitérées à ses consuls.⁹⁹ La défaite de 1870, l'exacerbation des querelles politiques internes, l'intensification de la rivalité avec l'Angleterre se traduisent par un développement considérable de l'action culturelle de la France. Puisque la France ne peut plus briller par sa politique, elle brillera par sa culture, son savoir-vivre, et les diplomates devront suivre. C'est même le seul sujet d'accord total au plus fort des querelles parlementaires de la IIIe République. Même les anticléricaux soutiennent "qu'en Orient, le catholicisme c'est la Nation."¹⁰⁰ Tout l'Orient se fait l'écho de cette étrange équation : qui dit catholique dit français. C'est pour cela que de Mouly plaît au duc Decazes ; il sait plaire à chacun, possède une vaste culture, est mondain mais pas ostentatoire, sait se faire discret quand il le faut, et, depuis 1863, s'est paré du titre de comte, ce qui n'est pas encore une faute, mais un avantage pour discuter d'égal à égal avec les représentants des Cours étrangères.

⁹⁸Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 624 et 625.

⁹⁹CdM, *Souvenirs et causeries d'un diplomate*, Paris, Plon, 1909, p 33.

¹⁰⁰Baillou, J. et al., *op. cit.*, p 269.

La défaite de 1870 a aussi contribué à favoriser l'extension du commerce extérieur et l'implantation de positions économiques. La recherche de débouchés entre dans le jeu des rivalités entre les grandes puissances, et ne pouvant agir librement sur le plan politique, la France compense sa position diminuée par un rôle plus actif sur les marchés mondiaux. La pénétration économique et commerciale, comme l'action culturelle, est un moyen d'exercer une influence, d'affirmer des prétentions face à des puissances rivales contre lesquelles on ne peut lutter faute de force. Les investissements financiers constituent, après 1871, un moyen d'intervention nouveau, les capitaux abondant sur la place de Paris.

Plus généralement on cherche à compenser la position diminuée de la France en Europe sur le plan politique, à la suite de la victoire prussienne, par un rôle plus actif sur les marchés mondiaux : la France affirmera par là sa vitalité, son redressement, et démontrera qu'elle demeure une grande puissance.¹⁰¹

Ainsi donc, après 1815, la France peut difficilement prendre des initiatives, et cherche avant tout à éviter un affrontement avec la Grande-Bretagne. Elle ne peut que s'en accommoder en soutenant "une propagande de civilisation qui a rendu en Orient, depuis tant de siècle, glorieux et cher le nom de français."¹⁰² La politique méditerranéenne de la France, plus qu'une conception volontariste, se borne essentiellement à réagir au mieux aux événements qui se produisent ; surtout qu'une nouvelle venue, l'Italie, dont la France a favorisé l'union, regarde elle aussi du côté de la Méditerranée. L'Angleterre sait les avantages qu'elle peut en tirer pour amoindrir l'influence de la France dans cette mer qu'elle veut contrôler. Quant à Charles de Motiy, conscient de la faiblesse de son pays, et regrettant les gloires impériales, il ne peut s'exprimer publiquement sur les événements politiques qu'il vit au jour le jour au ministère, étant désormais astreint au devoir de réserve de tout diplomate en fonction. Nous le retrouverons donc, en pleine action diplomatique à Constantinople à partir de 1875.

¹⁰¹*Ibid.*, p 256.

¹⁰²Saint-René Taillandier, "La France et la Syrie", *Revue des Deux Mondes*, février 1919, p 771.

Chapitre III

L'Orient : de la réalité à l'exotisme

Qu'est ce que l'Orient ?

Pour un homme du XIX^e siècle, l'Orient c'est ce qu'on appelle aussi le Levant, c'est-à-dire un espace qui se déploie autour des rives orientales de la Méditerranée¹. Cet espace comprend la Grèce, les pays des Balkans indépendants ou autonomes, et l'Empire ottoman lui-même incluant ses possessions dans les Balkans, en Anatolie ainsi qu'en Syrie, en Palestine et en Egypte. L'Orient, c'est ce qui n'est pas l'Europe occidentale, et qui s'étend à l'est de l'Empire des Habsbourg, et c'est en quittant l'Autriche-Hongrie que l'on y arrive. Quand il part pour Constantinople, et traverse l'Empire austro-hongrois par chemin de fer et voie fluviale, avant de prendre le bateau, à Varna, sur les bords de la Mer noire, Charles de Moüy sent bien où il quitte l'Occident pour arriver en Orient :

Jusque là[...]sur toute la ligne de Vienne à Pesth et de Pesth à Basiach, on a eu le sentiment d'une civilisation singulière sans doute, excentrique souvent, mais enfin toujours occidentale par ses tendances et ses aptitudes. Au contraire, lorsqu'après avoir descendu le Danube pendant quelques heures[...]on aborde à Turno-Severin[...]par un beau coucher de soleil qui[...]projette ses rayons sur le clocher grec de la ville roumaine, on sent qu'on est à la frontière d'un monde nouveau, qu'on va respirer une autre atmosphère, et surtout qu'on est loin de la patrie.[...]c'était pour ainsi dire la première assise de cette Babel que nous appelons l'Orient[...]cette multitude, si différente de l'Occident, atteste à la pensée que la séparation s'est faite, et qu'il ne faut plus en regardant autour de soi se placer dans l'ordre d'idées qu'on a apporté de Paris et conservé à travers l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie.[...]Bucarest est une ville dont le caractère est la juxtaposition étrange de deux formes opposées de la société humaine, l'Occident et l'Orient s'y rencontrent².

Ces remarques nous emportent au-delà d'une frontière géographique ; elles nous laissent supposer qu'il existe également une scission entre deux civilisations bien distinctes. C'est que l'Orient est plus qu'un espace méditerranéen situé dans le prolongement oriental de l'Europe occidentale. C'est aussi un espace civilisationnel et religieux différent, autour

¹Pour reprendre l'expression de Jean-Claude Berchet, *Le Voyage en Orient*, Paris, Laffont, 1985.

²CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 1 à 7.

duquel ne se sont pas résolues de graves questions d'héritage qui sont, en même temps, cause et conséquence de multiples problèmes à venir. Au XIXe siècle, quand on parle d'Orient, on parle aussi bien de la Bulgarie, de la Grèce, de la Russie, de la Turquie, ainsi nommée avant la lettre. Si l'on a quelques doutes, il suffit de consulter la presse de l'époque. Dans les journaux ou revues, toutes tendances confondues, c'est l'unanimité. Qu'il s'agisse de la Russie, des pays des Balkans ou de l'Empire ottoman, il faut regarder dans la rubrique orientale, et si l'Europe s'arrête aux frontières des Habsbourg, cela veut dire que la civilisation aussi. Cet Orient a des limites à l'Est et il ne signifie pas Asie ou Extrême-Orient, mais bien un espace déterminé : "Au-delà des Alpes et de la Méditerranée[...]ce que nous avons toujours appelé Levant[...]au-delà de ce Levant et du désert qui l'encercle, la mystérieuse Asie nous a toujours semblé et reste encore un autre univers."³ Quand de Mouÿ parle d'Asie, il se réfère toujours à l'est du Bosphore ; quand il parle d'Orient, sont inclus les Balkans. En 1914, fin du XIXe siècle pour l'histoire de l'Europe, c'est toujours du même Orient dont on parle. La voyageuse Noëlle Roger dit rencontrer l'âme turque, synonyme d'orientale, en Bosnie-Herzégovine, en Albanie et en Roumanie, et cite Constantinople comme la ville d'Orient. C'est en quittant Budapest, donc l'Empire austro-hongrois, et en entrant en Roumanie, qu'elle s'écrit en voyant le premier village roumain "une joie émanant de tout cela, quelque chose qu'on ne peut dire, de subtil, de lumineux et d'enivrant : l'Orient, l'Orient."⁴

Pour réellement comprendre ce qu'est cet Orient considéré comme extra muros par les Européens, il nous faut remonter dans le temps, là où se situent les racines profondes de ce qui va devenir deux aires de civilisations de plus en plus irréconciliables. Sans vision globale et totale de leur histoire, Occident et Orient échappent à notre compréhension pour rester soit mal définis, soit mal situés, et cette histoire est essentiellement celle d'une déchirure progressive.

Au départ se situe l'Empire romain, dans lequel les élites parlent aussi bien le grec que le latin, et qui s'étend de l'Atlantique au désert syrien. Cet empire n'est ni spécifiquement oriental ou occidental, mais comprend en son sein une multitude de peuples soumis à un seul et même empereur, conservant chacun traditions et religions différentes. C'est le type même de l'empire oecuménique ; celui qui rassemble dans un même sein, n'admet pas d'égal à lui-même et a des prétentions universelles : une sorte de multiplicité des communautés. La christianisation de cet empire, au IVe siècle, va en renforcer le caractère universaliste. Les chrétiens souhaitent réaliser l'idéal évangélique de l'unité spirituelle transcendant toutes les différences : il n'y aurait plus que des hommes faisant un

³ Aubert, L., "Questions extérieures, La Carrière", *La Revue de Paris*, n°2, 15 janvier 1908, p 440.

⁴ Roger, N., *La route de l'Orient*, Paris, Perrin, 1914, p 16.

avec le Christ. Le IV^e siècle, c'est aussi la scission administrative de l'Empire en une partie occidentale et une partie orientale, ce qui enlève à Rome son prestige de capitale universelle⁵. La déposition du co-empereur de la partie occidentale, en 476, ne signifie pas la fin de l'Empire romain, mais seulement la fin du partage administratif entre deux co-empereurs. Désormais, la partie occidentale de l'empire revient sous l'autorité du seul et unique empereur restant et résidant à Constantinople⁶. Par ailleurs, le siège unique de l'empire restant à Constantinople, l'influence réciproque qu'exerçaient l'une sur l'autre les cours d'Orient et d'Occident disparaît.⁷

Le problème politique se double d'un problème religieux. L'évêque de Rome revendique, dès la seconde moitié du IV^e siècle, une autorité qui en ferait le chef de l'Eglise universelle, et va, de plus en plus au cours des prochains siècles, se tourner vers les Francs pour assurer sa protection. Il refuse désormais toute allégeance à l'empereur romain à Constantinople, jusque-là chef de l'Eglise universelle. Quand Charlemagne, le 25 décembre 800, se fait couronner empereur d'Occident, dans une totale indépendance de Constantinople, et fonde l'Empire carolingien qu'il veut considérer comme le seul empire chrétien légitime, désirant ainsi supplanter l'empire romain de Constantinople, on peut dire que l'Occident se crée en tant qu'entité géopolitique opposé à l'Orient. Nous ne rentrerons pas dans les multiples querelles théologiques qui vont au cours des siècles envenimer les rapports entre les deux empires ; mais, le fait est, que, désormais, Latins et Grecs, soit l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe, vont s'opposer de plus en plus jusqu'à ce que, en 1054, la rupture soit consommée⁸. Entre temps, au Xe siècle, les peuples slaves sont christianisés et rejoignent l'Eglise de Constantinople. L'Occident catholique nomme alors l'Empire romain, Empire Byzantin, appellation révélatrice qui veut nier à ce dernier son héritage romain. A Constantinople, on continue à se nommer romains (romaïoi)⁹, étant donné que l'empereur est toujours considéré comme successeur et héritier des Césars de Rome, mais, l'Occident, ne voulant rester dans la dépendance de l'Orient, se proclame lui-même suite de l'Empire romain. Nous avons désormais deux empires se réclamant chacun de l'univers chrétien tout entier. En Occident, l'autorité spirituelle est confiée au pape à Rome et l'autorité temporelle à l'Empereur d'Occident, puis à des souverains qui lui

⁵Il ne s'agit pas d'un partage, mais d'un co imperium entre les deux fils de Théodose, Arcadius et Honorius, le premier siégeant à Ravenne, le second à Constantinople. (Soulier, G., *L'Europe, histoire, civilisation, institution*, Paris, A. Colin, 1994, p 21).

⁶Deseille, P., "Orthodoxie et catholicisme : histoire d'une déchirure", *Géopolitique*, 47, automne 1994, p 5 à 6. Egalement, Duroselle, J.-B., *L'idée d'Europe dans l'Histoire*, Paris, Denoël, 1965, p 47 à 49 ; Stein, E., *Histoire du Bas-Empire*, vol II, Amsterdam, Hakkert, 1968, p 7.

⁷Stein, E., *Ibid.*

⁸Pour une excellente synthèse des problèmes théologiques, voir *Géopolitique, Le monde orthodoxe, pouvoir et nation*, op. cit.

⁹Soulier, G., op. cit., p 21.

succèdent¹⁰, tandis qu'en Orient le seul lieutenant de Dieu est le Basileus Rômaion, soit l'empereur romain. Le premier acte de séparation réelle entre les chrétiens d'Orient et d'Occident est posé.

Au cours des siècles, Occident et Orient vont chacun adopter des coutumes, une évolution, et des façons de penser. La conception concernant le rapport du sacré et du profane, l'importance du droit et des devoirs, la liberté et l'autorité, l'égalité et la hiérarchie, et les notions d'identité, vont en faire deux civilisations non seulement différentes, mais souvent opposées. Constantinople devient la deuxième Rome. Une frontière invisible se dessine entre Europe occidentale latine, et Europe orientale orthodoxe, et une tension constante, devenue véritable haine depuis la mise à sac de Constantinople par les croisés, en 1204, et avec le prosélytisme incessant de Rome, s'installe de part et d'autre de cette frontière. Harcelé par Rome, le clergé grec devient un adversaire des plus obstinés des Occidentaux, et, plutôt que se soumettre au culte catholique, préférera se donner aux Ottomans, plus tolérants à son égard.¹¹

C'est, qu'entre-temps, une autre puissance se développe en Orient. Les Turcs s'installent en Asie mineure au XI^e siècle, et, au XIV^e siècle, la famille d'Osman s'empare d'Andrinople et s'installe dans les Balkans. En 1453, Constantinople tombe aux mains des Ottomans, marquant ainsi la chute de l'Empire romain. L'Empire ottoman succède ainsi à l'Empire romain d'Orient, appelé Empire grec ou byzantin par les Occidentaux, installé comme son prédécesseur en Roumélie¹² et en Anatolie, et garde pour capitale Constantinople, capitale de l'Orient par excellence. Contrairement à ce qui a été souvent dit, l'Empire ottoman n'est ni un empire turc, ni un empire musulman, mais un empire peuplé de chrétiens, de musulmans et de juifs. Au lendemain de sa conquête, Mehmet II reconnaît à l'Eglise orthodoxe ses privilèges et accepte "d'unir les deux religions sous son sceptre, sur un pied d'égalité."¹³ Le sultan devient à son tour l'empereur légitime des Romains¹⁴, et

¹⁰J.-B. Duroselle nous dit que l'Empire de Charlemagne, réussite passagère d'un Occident catholique uni, Europe confondue avec l'Occident, ne dépendra plus jamais d'un seul maître. Les efforts entrepris pour réaliser l'unité par l'Empire ou par la Papauté se heurteront à la montée et à la consolidation des États. Duroselle, J.-B., *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965, p. 57.

¹¹Braudel, F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1949, p. 564. Braudel nous dit aussi qu'une charnière essentielle du monde méditerranéen reste l'ancienne limite européenne de Rome[...]la cicatrice la plus étonnante des pays méditerranéens, c'est peut-être entre Orient et Occident, au-delà des barrières maritimes[...]cette précise et immuable barrière terrestre qui se glisse entre Zagreb et Belgrade." *Ibid.*, p. 566.

¹²Roumélie c'est-à-dire les Balkans. Notons bien que Roumélie n'est autre que le pays des Romains.

¹³Kitsikis, D., *L'Empire ottoman*, Paris, PUF, 1985, p. 17.

¹⁴Il est à noter que dans l'Empire ottoman c'est le mot rum (romain) qui est utilisé pour désigner les Grecs. Romaïos ou romios en grec, rum en turc et en arabe, tous veulent dire romain. Quant à l'Eglise grecque orthodoxe elle se nomme Eglise romaine orthodoxe, orthodoxe signifiant la vraie foi. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les Grecs s'appellent grecs. Et encore, au début du siècle, 90% continuent à se dire romains.

l'Empire ottoman devient le centre de l'Orient. Bien qu'il ne soit pas la seule puissance de cet espace, il devient au XIXe siècle synonyme de l'Orient¹⁵.

Un autre empire, qui s'est constitué depuis la conversion, au Xe siècle, des princes de Kiev au christianisme, se pose en successeur de l'Empire romain d'Orient. Vu de Moscou, la chute de Constantinople fait que la Russie se considère désormais le seul pays orthodoxe resté indépendant, et de fait héritier des Césars. Le titre de tsar n'est-il pas la version russifiée de César, et Constantinople, Tsarigrad, la ville des tsars. Apparaît alors un messianisme russe accompagné du thème de Moscou, troisième Rome, et successeur de l'Empire romain chrétien d'Orient.¹⁶ Rapidement, l'idée que la Russie a une mission historique de protectrice, non seulement des peuples slaves, mais des chrétiens orthodoxes où qu'ils se trouvent, fait son chemin pour culminer vers la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle. Les tsars, héritiers spirituels des empereurs de Constantinople, sont investis d'un devoir de protection des chrétiens orthodoxes¹⁷.

Nous voici donc en présence de deux régions tout à fait différentes non seulement sur le plan géopolitique, mais aussi sur le plan civilisationnel. Au XVIe siècle, l'Europe occidentale est touchée par la Renaissance qui introduit la notion de laïcité en séparant le sacré du profane, de l'individualisme en faisant de l'homme le centre de l'univers, du droit primant sur la coutume, et des Etats pas encore nation, mais basés sur une culture et un peuple. L'Orient, resté terre d'empires, n'est pas touché par ce mouvement et garde une forme de société essentiellement basée sur le religieux, la tradition et l'autocratie.

Il est difficile pour nos esprits contemporains de garder présente à l'esprit cette frontière invisible et pourtant bien réelle¹⁸, séparant le monde occidental du monde oriental¹⁹. A l'heure où la Grèce fait partie de la CEE et la Turquie de l'OTAN, et où la mondialisation semble vouloir détruire les frontières et les différences culturelles, il nous faut pourtant reconnaître qu'il existe, au-delà de cette frontière, une région, non seulement échappant à l'esprit occidental, mais lui étant souvent hostile à cause de son passé religieux et politique, et qui n'est pas l'Asie. Cette division correspond à la frontière des chrétientés avant la chute de Constantinople, et, au XIXe siècle, à la frontière entre l'Empire des Habsbourg et l'Empire ottoman. La disparition de ces deux empires, après 1918, ne veut

¹⁵Kitsikis, D., *L'Empire ottoman, op. cit.*, p 18 et 22 à 31.

¹⁶Ageron, C-R., "Comment les Européens ont colonisé la Méditerranée", *L'Histoire, Paix et guerre en Méditerranée de l'aventure grecque au réveil de l'islam*, 157, juillet 1992, p 105.

¹⁷A ce sujet, voir Ferro, M., "Introuvable place de la Russie", *Europe, l'utopie blessée, Le Monde diplomatique*, Manière de voir 22, mai 1994, p 79 à 81.

¹⁸Voir carte I.

¹⁹En août 1994, le patriarche Bartholomée Ier a dit très exactement : "Le peuple orthodoxe serbe a été élu par Dieu pour protéger les frontières occidentales de l'Orient." (*Hê Kathêmerinê*, Athènes, 10 août 1993, cité par Kitsikis, D., "Les anciens calendaristes depuis 1923 et la montée de l'intégrisme en Grèce", *CEMOTI*, Paris, 17, 1994, p 41.)

pas dire que la division a disparue ; un moment occultée par la Guerre froide, elle ne fait que resurgir du passé²⁰. Les populations habitant cette région ont, jusqu'au XIXe siècle, échappé à la Renaissance, mais aussi à la Réforme, aux Lumières, à la Révolution française, et à la révolution industrielle. Elles sont essentiellement orthodoxes ou musulmanes, parfois juives, et relèvent culturellement et religieusement soit de l'Empire ottoman, soit de l'Empire des tsars. Le centre, c'est Constantinople, que tous convoitent.²¹

Le XIXe siècle est aussi le siècle de la mission civilisatrice par excellence. Si l'Occident signifie progrès et civilisation, l'Orient signifie esprit statique et barbarie. De façon réductrice, mais pratique pour justifier un désir de pénétration, l'Orient est assimilé aux Turcs et à l'islam, tandis que l'Occident tient le flambeau du christianisme. Pourquoi en sommes-nous arrivés à une telle simplification ? L'Europe occidentale s'est transformée en Etats-nations, sauf l'Empire des Habsbourg, composé de multiples nationalités, mais qui s'est vu obligé de composer avec les Hongrois pour devenir l'empire d'Autriche Hongrie. En face, l'organisation socio-politique est tout à fait différente. L'Empire ottoman a adopté une structure sociale et politique basée sur la différence religieuse, ce qui ne veut pas dire persécution religieuse. Quand au lendemain de la prise de Constantinople, l'empire se retrouve avec une population à majorité grecque²², le sultan crée le système du millet, base même de la structure ottomane. Le millet c'est une "nation" ou une communauté religieuse, ou si l'on préfère une division religieuse et non pas ethnique. Il y a quatre millets reconnus officiellement : le grec chrétien orthodoxe²³, le musulman sunnite, le juif séfarade et le chrétien grégorien arménien, chacun étant dirigé par son chef religieux. Ces quatre chefs religieux, chacun à la tête de sa communauté, gouvernent leurs ouailles et en sont responsables devant le pouvoir central. Les quatre millets ont chacun leurs droits et leurs devoirs, et aucun n'a préséance sur l'autre ; la primauté n'est que démographique. A partir 1453, les sultans se trouvent à la tête d'un Etat majoritairement grec orthodoxe ; après la conquête des provinces arabes en 1517, les musulmans sunnites vont devenir majoritaires,

²⁰Huntington, S.P., "The clash of Civilizations?", *Foreign Affairs*, 3, vol 72, été 1993, p 29 à 31.

²¹Cette région que nous appellerons Orient tout au long de notre thèse, est appelée par D. Kitsikis "Région intermédiaire" englobant les Balkans, l'Anatolie, la Russie, la Perse, le Maghreb, et dont le centre est la Méditerranée orientale. Kitsikis trace une frontière entre Europe occidentale et Europe orientale suivant la division entre Europe latine et orthodoxe, frontière reprise par W. Wallace en 1990 et S.P. Huntington en 1993 pour leur thèse de deux Europes opposées civilisationnellement. (Kitsikis, D., *op. cit.*, p15 et 16; Wallace, W., "The transformation of Western Europe", *Foreign Affairs*, 1990; Huntington, S.P. *op. cit.*) Voir également notre note en bas de page n 11, p 70, concernant Braudel. Aussi, carte "Les trois chrétientés d'Europe", Braudel, F., *Grammaire des Civilisations*, Paris, Flammarion, 1993, p 390. Egalement, Yerasimos, S., *Questions d'Orient*, Paris, La Découverte, 1993, p 10.

²²Grec ne signifie pas ici de nationalité grecque, ce qui n'existe pas à l'époque, mais de religion grecque chrétienne orthodoxe. C'est une expression religieuse.

²³Nous employons le terme pour plus de compréhension et grec s'emploie toujours dans le sens religieux. Mais il faut noter qu'en fait dans l'Empire ottoman, le millet grec orthodoxe s'appelait le millet romain orthodoxe (romios en grec, rum en turc).

d'où primauté du millet musulman qui va faire confondre l'Empire ottoman avec un empire musulman. Les catholiques et les chiites n'ont pas de millet, donc pas de représentation officielle dans l'Empire. Pourquoi ? Parce qu'ils sont assimilés aux deux plus grands ennemis de l'Empire : les Latins et le pape, soit les Occidentaux à l'ouest, et les Perses à l'est.²⁴

Nous avons vu que la France s'est posée en protectrice des catholiques ; mais les capitulations ont été signées alors que l'Empire était puissant et ne pouvait savoir qu'un jour cette tolérance se retournerait contre lui. Au XIXe siècle, les choses ont changé. Lorsque les Occidentaux vont augmenter leur pénétration et leur pouvoir, ils vont exiger la création de millets supplémentaires pour leurs gens. Une ambassade se dit protectrice d'un groupe, et un millet se crée autour. C'est comme cela que catholiques et protestants vont prendre des passeports étrangers et échapper aux lois de l'Empire, devenant les Levantins. La prolifération de nouveaux millets va faire que chaque nation ethnique va vouloir son Eglise et son millet, introduisant le concept de minorité nationale là où il n'existe pas. En Europe occidentale s'est développée la nation dans un Etat un et indivisible, et ce ne peut être autrement. Si on est autre, on est toléré, d'où idée de minorité. Dans l'Empire ottoman, cette conception ne peut exister ; la société est elle même basée sur la différence, et chaque communauté a sa croyance et ses façons de vivre sans qu'aucune ne prime sur l'autre.²⁵

Le XIXe siècle est aussi le siècle du développement du nationalisme. Avec l'arrivée du nationalisme, ceux qui parlent grec dans le millet orthodoxe vont prendre de plus en plus d'importance par rapport aux autres ethnies du même millet, comme par exemple les Bulgares ou les Serbes, et il va y avoir pression nationaliste grecque sur les autres peuples du millet orthodoxe. C'est un point tournant, car, sous l'influence de la pensée occidentale, une confusion entre le religieux et le national va voir le jour, premier pas de la destruction sociale de l'Empire. Le millet grec orthodoxe ne va perdre ses privilèges qu'avec la montée du nationalisme, quand les Grecs se révolteront. Le grand malentendu du XIXe siècle, pour l'Europe, va être de séparer politiquement Grecs et Turcs, faisant fi du rôle que jouèrent les premiers au sein de l'Empire ottoman. Le malentendu sera encore plus grand lorsqu'il s'agira de replacer les Grecs dans un espace civilisationnel donné.

Les Occidentaux n'ont pas compris le système social ottoman basée sur la communauté religieuse, l'équilibre et la recherche de l'harmonie, et non pas sur la notion d'égalité totale, et l'ont confondu avec persécution religieuse parce que la différenciation se

²⁴Kitsikis, D., *op.cit.*, p 20 et 21. Egalement Karpas, K., *An inquiry into the social foundations of Nationalism in the Ottoman state : from social estates to classes, from millets to nations*, Princeton U., 1973, p 37 et 90 à 95 et Shaw, S., *Histoire de l'Empire ottoman et de la Turquie*, Roanne, Horvath, 1983, p 82, 218 et 219.

²⁵Corm, G., *L'Europe et l'Orient*, Paris, La Découverte, 1989, p 23, 27, 35, 50 et 59.

faisait sur la base de la religion, ce qui était contraire à l'esprit d'égalité juridique alors en progression depuis les Lumières. Ils n'ont pas compris non plus, ou n'ont pas voulu comprendre, que les révoltes au sein de l'empire étaient le plus souvent des mouvements sociaux dégénérant en conflits nationalistes, et que la répression ne visait pas un groupe religieux en particulier, mais le fait de se révolter contre la souveraineté centrale.²⁶ Aucune mesure hostile à l'égard d'un groupe religieux n'a jamais été prise tant que tous ont accepté de participer à la vie de l'empire, ce qui lui a assuré une réelle stabilité politique et sociale.

Il va y avoir islamisation avec la pénétration des idées occidentales, parce que le millet musulman, majoritaire démographiquement depuis le XVI^e siècle, va se considérer en état de danger à cause de la montée des nationalismes, mais aussi avec la pénétration de l'idée de sécularisation qui appelle à un éloignement de la religion. La population se trouve alors aux yeux des responsables musulmans, avec des valeurs qui ne sont plus religieusement intégrées à sa vie, d'où islamisation pour sauver ce qui peut encore l'être²⁷. Quoi qu'il en soit, les Européens vont considérer l'Empire ottoman comme un Etat musulman, sur la base d'une opposition musulmans-chrétiens, avec un souverain musulman et une législation musulmane, bien que la force de l'Etat repose pour une bonne part sur les chrétiens.²⁸ Considérer l'Empire comme musulman est très discutable puisque les sultans sont le plus souvent bektachis, religion hétérodoxe libérale, supra-confessionnelle et anticléricale²⁹, qu'ils s'entourent d'une élite issue du *devsirme*³⁰, c'est-à-dire des millets non musulmans, et que la charia, appliquée dans le millet musulman, est inférieure au kanun, législation impériale valable dans tout l'Empire³¹. Quant au califat, outre que ce titre n'apparaît qu'à partir de 1517 après la conquête de la Syrie et de l'Egypte, il doit être pris dans le sens politique de chef temporel des musulmans, car au point de vue

²⁶Lewis, G., *La Turquie*, Verviers, Gérard, 1968, p 29.

²⁷Berkes, N., *The development of Secularism in Turkey*, Montréal, McGill U. Press, 1964, p 89 à 132.

²⁸Braudel nous dit que le nombre des Chrétiens qui se glissent jusqu'au sommet de la hiérarchie indique que l'Empire ottoman "ressemble plus à l'Empire byzantin qu'à tel empire mongol". (Braudel, F., *op. cit.*, p 526).

²⁹Officiellement, l'ordre des Bektachis fut supprimé en 1826 à la suite de l'abolition du corps des Janissaires. A ce sujet voir Mélikoff, I., "L'ordre des Bektasi après 1826", *Turcica*, XV, 1983, p 155, "Les origines centre-asiatiques du soufisme anatolien", *Turcica*, XX, 1988, p 8, "L'islam hétérodoxe en Anatolie", *Turcica*, XIV, 1982, p 142 ; Dumont, P., "Le poids de l'Alévisme dans la Turquie d'aujourd'hui", *Turcica*, XXI, 1991, p 155.

³⁰Le *devsirme*, souvent vu en Europe occidentale comme une razzia, est le principe suivant lequel sont recrutés de jeunes garçons chrétiens orthodoxes destinés à former l'élite de l'élite, les *kapikullaris* ou esclaves de la Porte. C'est de leur sein que sont issus la plupart des Grands Vizirs, ainsi que les Janissaires. Ce recrutement évitait au sultan de s'entourer d'une sorte de noblesse musulmane qui aurait pu faire pression sur lui. A ce sujet voir Kitsikis, D., *op. cit.*, p 54 à 60; Inalcik, H., *The Ottoman Empire, the classical age 1300-1600*, London, Windenfeld, 1973, p 78 et 79, Shaw, S., *op. cit.*, p 38 à 59, 85, 163, 223, 242, 243; Itzkowitz, N., *Ottoman Empire and Islamic tradition*, N-Y, Knopf, 1972, p 49 à 51; Stavrianos, L.S., *The Ottoman Empire, Was it the sick man of Europe ?*, N-Y., Holt, 1964, p 8 à 14.

³¹A ce sujet voir Karpat, K., *op. cit.*, p 26 ; Kitsikis, D., *op. cit.*, p 64 ; Inalcik, H., *op. cit.*, p 70 à 75 ; Shaw, S., *op. cit.*, p 193.

spirituel, les ulémas ne reconnaissent pas ce titre au sultan, le chef des musulmans étant le seyhülislam³². Nous verrons que le califat va être pour ainsi dire imposé au sultan par une puissance étrangère pour des raisons politiques. Au XIXe siècle, les quatre millets initiaux se sont, sous la pression occidentale, transformés en une série de petits millets. En 1875, on a neuf millets reconnus, ce qui veut dire que la structure de base de l'Empire s'est effondrée, et que l'on ne peut parler que de multiples groupes organisés sur des bases ethniques et linguistiques, et sur une opposition chrétiens-musulmans. C'est seulement avec Abdulhamid, sultan de 1876 à 1909, que l'Empire va se définir comme musulman avec, à sa tête, un chef musulman, pas pour des raisons religieuses, mais parce que le souverain veut sauver son Empire des convoitises étrangères par le panislamisme.

Considérés d'abord comme différents, Occident et Orient, deviennent rapidement des contraires. Au XIXe siècle, avec le triomphe du capitalisme, se développe en Europe occidentale un sentiment de civilisation supérieure assorti d'impérialisme. L'Orient, et avec lui le Turc, deviennent synonymes de barbarie à civiliser, et de populations chrétiennes opprimées à délivrer. Le discours n'est pas nouveau ; c'est celui qui a toujours été tenu lorsqu'il s'agit de coloniser, territorialement, culturellement ou économiquement, car il veut justifier. Si les Turcs sont des barbares persécuteurs, incultes, et décadents, il faut les aider à se civiliser eux-mêmes tout en délivrant les autres peuples "soumis à leur joug" au nom du christianisme et de la civilisation ; la mission civilisatrice est en marche. Le seul modèle convenable est celui en vigueur chez les Occidentaux. Même les chrétiens orthodoxes n'y échappent pas ; ne sont-ils pas des Orientaux, des schismatiques, un christianisme atrophié resté dans la noirceur ? Charles de Motüy, qui n'est pas encore parti pour l'Orient, n'a, comme tout Européen, que mépris pour cet Empire byzantin qui aurait pu être sauvé par les croisades, mais s'est condamné d'avance :

Les races orientales si profondément corrompues[...]qui trafiquaient effrontément de l'or des pauvres et du sang de Jésus-Christ. Le mal fut si grand[...]que cette Eglise se trouva condamnée en peu de siècles à l'hérésie, au schisme. à la mort même. L'Orient, que nulle race nouvelle ne venait régénérer[...]allait s'affaïsser sur lui-même jusqu'au jour où cette société disparaîtrait non plus sous une invasion bienfaisante et féconde, mais par la conquête des hordes asiatiques fanatisées par l'Islam et inaccessibles à l'Evangile.³³

L'Orient est mis sur orbite, en périphérie du seul centre du monde acceptable, l'Europe occidentale, ce qui revient à dire qu'il est tiersmondisé, même si le terme n'est pas encore utilisé. L'idéologie universaliste de mission civilisatrice, que la France va développer agressivement dans la deuxième partie du XIXe siècle, est dangereuse : elle fait

³²Kitsikis, D., *L'Empire ottoman, op. cit.*, p 85.

³³CdM, *Le Constitutionnel*, 7 octobre 1872.

jouer la fibre patriotique, surtout après 1870, de civilisation supérieure. Les Ottomans, opposés au progrès avec leur immobilisme tout oriental, deviennent vite coupables de rester en arrière, de ne pas suivre la bonne voie ; bien vite arrive l'idée qu'un espace dans lequel rien n'avance n'est qu'un vide à combler.

La Question d'Orient

Si l'on part du principe qu'une frontière civilisationnelle sépare la péninsule européenne entre Occident et Orient, nous avons de chaque côté des Etats et des Empires dont les ambitions et les intérêts sont tout à fait opposés, ce qui ne veut pas dire, qu'à l'intérieur de chacun de ces deux espaces, les préoccupations soient les mêmes. Constantinople, partie intégrante de l'Empire ottoman depuis 1453, est considérée par plusieurs, du côté oriental, comme un héritage légitime pour diverses raisons historiques. Constantinople, en plus de son prestige de deuxième Rome, a une position stratégique extraordinaire, puisqu'elle verrouille, par le détroit du Bosphore, l'accès à la Méditerranée par la mer Noire. Tous les éléments pour poser la Question d'Orient, que Toynbee appelait la Question d'Occident en raison des rivalités qui opposaient les puissances occidentales sur ce sujet, sont réunis dans ces causes profondes et majeures.³⁴ Pour comprendre la Question d'Orient dans ses détails, ainsi que les nombreux problèmes diplomatiques et politiques liés aux ambitions des uns et des autres, il faut pénétrer au plus profond de la situation de chacun des acteurs.

D'abord l'Empire ottoman ; il est au centre de la question. Depuis le XVIII^e siècle, il est en décadence ; en conséquence, il se trouve en danger de désintégration. Les causes de cette décadence sont multiples. D'abord ses problèmes intérieurs, puis les attaques extérieures, les deux étant inextricablement mêlés. L'empire, depuis le XVIII^e siècle, est contaminé par les idées occidentales. Pourquoi contaminé, ce qui peut impliquer une connotation subjective ? Parce que les idées occidentales étant totalement contraires à ses conceptions sociales, religieuses et politiques, elles ne peuvent que contribuer à détruire ses structures. Il ne faut pas croire que les Ottomans n'ont pas tenté de réagir face à leur décadence et à leur affaiblissement dont ils ont été très conscients. Il y a eu des tentatives de réformes, d'abord tournées vers l'intérieur pour une sorte de retour à l'âge d'or de leur apogée. Mais, le processus de pénétration de l'empire est trop entamé, et les réformes se font désormais en copiant l'Occident,³⁵ ce qui ne fait qu'accélérer le processus de

³⁴Toynbee, A., *The Western Question in Greece and Turkey, A study in the contact of civilisations*, New-York, H. Fertig, 1970.

³⁵Mantran, R., et al., *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989, p 422 à 433 ; Lewis, G., *op. cit.*, p 37 à 42.

désintégration et de tiersmondisation.³⁶ Le Tanzimat³⁷, qui impose le schéma occidental des institutions, de l'économie et de l'idée de "patrie ottomane" n'a enfoncé qu'une porte ouverte. Le mécanisme d'occidentalisation est en marche depuis longtemps³⁸. Une des originalités du Tanzimat est d'apporter l'idée d'uniformité et le concept de citoyens d'un même Etat, ce qui fait des ravages dans un empire structuré d'après des concepts totalement différents. C'est grave pour l'unité de l'empire, car les millets, véritable structure de base et piliers de l'organisation ottomane, vont peu à peu se décomposer au profit de nations suivant l'ethnie et la langue. Pour survivre, l'Empire ottoman va devoir assumer sa diversité son pas sur la différence, mais sur le principe d'égalité juridique. L'idée de minorité va accompagner la tentative d'en faire un Etat ottoman comprenant des citoyens ottomans égaux. L'idée d'Etat-nation et de citoyen ottoman, antithèse du système basé sur la religion, et de la civilisation traditionnelle, sape les bases mêmes de cet empire pour le faire éclater en de multiples Etats-nations.

C'est que le nationalisme se répand rapidement dans l'empire, divisant et transmettant une façon de penser envoyée par les Occidentaux dans un but bien précis ; pénétrer et s'installer dans cet espace convoité pour mieux le contrôler. Pour réussir, il suffit de créer des Etat-nations dominés par une puissance. Le nationalisme exploitable devient le grand moteur des relations internationales,³⁹ et sert de raison aux convoitises européennes. Chacune des nationalités, conseillée et aidée, tombe rapidement sous la protection des puissances étrangères qui se servent de révoltes, souvent à caractère social, pour les transformer en conflits chrétiens-musulmans. Le problème, c'est que chacune des puissances veut être celle qui mène le jeu. Paradoxalement, le millet porte en lui les germes nécessaires à l'éclosion du nationalisme introduit par l'Occident, et va contribuer ainsi à faire éclater les Balkans. En effet, sa structure même a permis de sauvegarder les langues et les traditions de chaque peuple, ceux-ci n'ayant jamais été turquifiés ni islamisés.⁴⁰ Le premier millet à éclater est le millet grec orthodoxe, composé essentiellement de Grecs et de Slaves, mais ce sont les Serbes qui commencent à se révolter sous la forme d'une protestation sociale paysanne, en 1804, poussés par la communauté serbe d'Autriche-

³⁶Kitsikis, D., *op. cit.*, p 90 à 92.

³⁷Littéralement "réglementation", période de réformes de 1839 à 1876. Lewis, G., *op. cit.*, p 43 à 45; Laurens, H., *op. cit.*, p 61 à 65 et 77, 78.

³⁸Berkes, N., *op. cit.*, p 137.

³⁹Duroselle, J-B., préface de Montferrand, B. de, *op. cit.*

⁴⁰Karpat, K., "Millets and Nationality: The Roots of the Incongruity of Nation and State in the Post-Ottoman Era", Braude, B. et Lewis, B., *Christians and Jews in the Ottoman Empire*, N-Y, Holmes & Meier, 1982, p 141 à 169.

Hongrie. Un élément extérieur est nécessaire, car l'idée nationaliste ne peut se concevoir chez les Serbes du millet grec orthodoxe au début du XIX^e siècle.⁴¹

Mais, ce sont les Grecs, si intégrés aux structures ottomanes, qui vont former le premier Etat qui se détache de l'empire. Les Grecs se révoltent contre ce qu'ils ont aidé à construire. Dans le millet orthodoxe, ceux qui parlent grec ont de plus en plus d'importance. Avec l'idée de nationalisme, le grec s'impose comme langue et il y a pression nationale grecque sur les autres peuples orthodoxes, notamment les Slaves qui vont, à leur tour, revendiquer des droits nationaux. Le millet éclate. La crise atteint son paroxysme en 1870, lorsque se fonde à Constantinople un exarchat bulgare, sur le critère de l'appartenance ethnique et sous emprise russe. Les nationalistes grecs sont essentiellement des occidentalistes sous influence française ou anglaise, mais aussi des orientalistes modernistes proches de la Russie, ce qui va être lourd de conséquence sur le futur Etat grec créé, en 1830, par l'Angleterre, la France et la Russie, chacune des puissances ayant un plan déterminé en fonction de ses intérêts. La porte est désormais ouverte ; en se constituant en royaume indépendant, la Grèce éveille un espoir chez les nationalistes des autres possessions européennes des Ottomans. Mais les Grecs vont vite réclamer ce qu'ils considèrent comme leur héritage légitime : Constantinople et le reste de l'empire, successeur de l'Empire grec byzantin. Déçus de la superficie de leur "petite Grèce" de 800 000 habitants, gardant le souvenir des deux chutes de Constantinople,⁴² les Grecs adoptent, vers 1840, la Megale Idea (Grande Idée) qui propose l'union de toutes les terres grecques de l'ex-Empire byzantin, y compris Constantinople, pour former un nouvel Empire grec orthodoxe, successeur légitime de l'Empire romain d'Orient.

Autre pays bien plus redoutable aspirant à la succession, l'Empire russe. Lorsque celui-ci signe avec les Ottomans qu'il a vaincus le traité de Küçük Kaynarca, en 1774, la Question d'Orient se révèle avec toutes ses menaces. Le traité ouvre la mer Noire à la Russie, donc la Méditerranée, et lui permet de nommer des consuls à Constantinople, avantages géopolitiques qui font peur aux Occidentaux.⁴³ La Méditerranée, pour la Russie, c'est la "mer libre", celle dont les eaux sont toujours libres de glaces. En même temps, Catherine II reconnaît au sultan le titre de calife, donc chef et protecteur des musulmans dans l'Empire russe. En contrepartie, elle impose que le tsar soit le protecteur des chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman, qui, ne l'oublions pas, possède une bonne partie des

⁴¹*Ibid.*, p 80.

⁴²La première fois en 1204 sous les coups des Latins, puis, en 1453, quand la ville tombe aux mains des Ottomans.

⁴³Mantran, R., *op. cit.*, p 270 et 421. Egalement Kitsikis, D., *op. cit.*, p 104.

Balkans.⁴⁴ Depuis que les Ottomans se sont emparés de Constantinople, où est resté le patriarcat orthodoxe, les Russes se considèrent comme le "troisième empire" chrétien, avec Moscou comme capitale de l'orthodoxie. L'identité russe exclut une conception ethnique de la nation : c'est l'orthodoxie qui est au cœur de cette identité et qu'il faut protéger.⁴⁵ Les Russes ont hérité de Byzance la haine des Latins, des Occidentaux identifiés à Rome.⁴⁶ Il y a l'idée de mission dans l'idée de Moscou-Troisième Rome, c'est-à-dire garder et protéger le christianisme véritable qui est l'orthodoxie. Le tsar, se considérant comme l'héritier des empereurs de Byzance et seul roi véritablement chrétien de l'univers, doit veiller non seulement aux intérêts de son Empire, mais aussi au salut des âmes.⁴⁷ L'héritage devient messianique, et la ville du patriarcat orthodoxe doit revenir à l'héritier même des Césars, le tsar. Cependant, cette idée messianique inclut une idée de volonté de puissance, donc de conquête.

En 1845, Ivan Kireevskiy, un des théoriciens de slavophilisme, dit son hostilité à l'occidentalisme, héritier de la Renaissance et des Lumières, qui ampute l'homme russe de sa dimension spécifique qui est l'orthodoxie.⁴⁸ Les Russes veulent "libérer" les pays orthodoxes des Balkans, tout en regardant vers la Méditerranée, et n'hésitent pas à livrer au XVIIIe et XIXe siècles vingt guerres contre les Ottomans.⁴⁹ Bientôt se forge l'idée que les Russes étant des orthodoxes, les orthodoxes sont des Russes, et que le tsar de toutes les Russies est le tsar de tous les orthodoxes. On connaît l'engouement de Catherine II pour les Lumières ; mais même allemande et protestante elle justifie l'impérialisme russe par le souci de défendre les orthodoxes contre les musulmans.⁵⁰ L'idée de la solidarité orthodoxe, sous

⁴⁴Le vicomte de Saint-Priest, diplomate français à Constantinople à l'époque craint que la Russie pourrait un jour faire usage de son protectorat aux dépens de la catholicité du Levant, donc de la France. Quant à son collègue autrichien, le baron Thugut, il pense que le traité fera de la Turquie une province russe, esclave de la Russie, où les représentants du tsar se contenteront de régner pendant quelques années au nom du sultan avant d'en prendre possession (Arminjon, P., "La protection religieuse dans l'Empire ottoman", *La Revue de Paris*, 8, 15 avril 1903, p 904).

⁴⁵Ferro, M., "Introuvable place de la Russie", *op. cit.*, p 81.

⁴⁶En 1991, l'historien russe Lev Goumilev écrit que les Etats slaves qui ont connu la victoire du catholicisme ont été immédiatement intégrés dans le système économique ouest européen, ce qui pour lui équivaut à être contaminé par le mal. (*Géopolitique*, *op. cit.*, p 26).

⁴⁷Berdiaev, N., *L'idée russe, Problèmes essentiels de la pensée russe au XIXe et début du XXe siècle*, Paris, Mame, 1969, p 16 à 18 : L'idée n'est pas vraiment nouvelle puisqu'elle naît au XVe siècle, développée dans les lettres du moine Philothée vers 1510, ce qui facilitera la tâche d'Ivan IV lorsqu'il prendra le titre de tsar. "La première et la deuxième Rome (Constantinople) sont tombées, écrit Philothée, la troisième est Moscou, de quatrième il n'y en aura point." Au XIXe siècle, l'idée de troisième Rome quitte Moscou pour revenir à Constantinople.

⁴⁸Kireevskiy, I., *Le Moscovite*, 1845, cité par Ferro, M., "Introuvable place de la Russie", *op. cit.*, p 81.

⁴⁹Dans le même but de regrouper les orthodoxes autour d'eux, les Russes livrent six guerres contre la Perse pour les chrétiens du Caucase qu'ils finissent par annexer. (Clément, O., "Eglise orthodoxe et politique", *Géopolitique*, *op. cit.*, p 23).

⁵⁰L'idée n'est pas morte ; les Russes en appellent toujours à la solidarité orthodoxe pour soutenir les Serbes dans le conflit yougoslave.

l'autorité de la Russie, touche même les Grecs qui ne sont pas des Slaves. Fiodor Tiouffchev⁵¹ rêve d'un empire gréco-russe étendant son protectorat sur la moitié de l'Europe, celle située à l'est de la frontière occidental-orientale et se justifie ainsi :

Avant que l'Europe occidentale ne se fût constituée, nous existions déjà[...]on nous appelait l'Empire d'Orient[...]transmission légitime et directe du pouvoir suprême, du pouvoir des Césars[...]l'Eglise d'Orient ? C'est l'Eglise universelle[...]il y a de la Russie partout où se rencontre l'Eglise orthodoxe.⁵²

Danilevski,⁵³ en 1871, considère l'Ouest et l'Est comme deux mondes opposés et irréconciliables, et souhaite la création d'une grande confédération slave de l'Adriatique au Pacifique : "Victory is assured, and will bring to birth a Slav federation under the leadership of Russia, into which must enter the non-Slav Greeks, Roumanians, and Magyars, and the capital of which is to be Constantinople."⁵⁴ En 1887, Dostoïevski s'écrie :

Pour le peuple russe, la Question d'Orient, c'est l'affranchissement du christianisme orthodoxe et l'unification de l'Eglise[...]nous sommes, nous les Russes, nécessaires à tout l'Orient chrétien et à l'avenir de l'orthodoxie[...]Comment l'Europe comprendrait-elle l'importance vitale que représente pour nous une pareille question ? Quelque tourmente que puissent prendre les pourparlers diplomatiques actuels, tôt ou tard Constantinople devra nous appartenir.⁵⁵

Le messianisme russe, au XIX^e siècle, est devenu le panslavisme et, puisque l'Empire ottoman est affaibli, le moment d'en prendre la succession semble arrivé. Le cauchemar des puissances occidentales arrive à son paroxysme⁵⁶ : comment empêcher la Russie de s'emparer de l'Empire ottoman et de sa capitale, Constantinople⁵⁷, Tsarigrad pour les Russes, et de contrôler les détroits menant à la Méditerranée.⁵⁸ La Question d'Orient est posée, et, à l'époque de Charles de Moüy, on en est bien conscient : "Qu'on ne

⁵¹ Homme politique et poète russe, (1803-1873).

⁵² Tioutchev, F., "Mémoire pour Nicolas Ier", 1845, extrait du texte publié par A. Ospovat dans *Novoe Litératournoé Obozrénie*, 1992, cité dans *Géopolitique*, op. cit., p 41 à 44.

⁵³ N. Danilevski (1822-1885), auteur de *La Russie et l'Europe*, divise l'humanité en groupes culturo-historiques fermés et est un ardent défenseur de la Constantinople russe. (Berdiaev, N., op. cit., p 71 à 73 et 267.)

⁵⁴ Sumner, B.H., *Russia and the Balkans, 1870-1880*, London, Archon books, 1962, p 77. C'est aussi l'idée de Fadeïev, Aksakov et Dovtoïeski. Voir également *Géopolitique*, op. cit., p 69.

⁵⁵ Dostoïevski, *Journal d'un écrivain*, cité par Milza, P., *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, A. Colin, 1990, p20.

⁵⁶ Corm, G., *L'Europe et l'Orient*, op. cit., p 27 : "Car l'Europe a peur[...] va-t-elle se débarrasser du Grand Turc et de l'islam pour céder la place aux Slaves et à l'orthodoxie ? Byzance, si bien occultée de l'histoire européenne, resurgirait-elle revivifiée[...]"

⁵⁷ La Russie fut près d'aboutir à ses fins puisque la France et l'Angleterre, par les accords secrets des 12 mars et 10 avril 1915, lui promirent une partie de l'Asie mineure dont Constantinople. Le 30 avril 1918, le député Longuet, à propos de cette attribution annulée pour cause de Révolution d'Octobre, parle de "violation éhontée" et des conséquences terribles qu'auraient pu avoir ce partage, puisqu'il s'agissait d'attribuer à la Russie "une cité dont un peu plus de la moitié sont des Turcs, un tiers des Grecs et le reste des Arméniens et où personne ne veut devenir russe." (*Le Populaire*, 30 avril 1918). MAE, Série Levant/Turquie MF 1656, vol 573, F 59.) Finalement, la révolution russe inspirée d'une idéologie occidentale, le marxisme, sauva l'Occident d'un futur grand empire oriental.

⁵⁸ Kitsikis, op. cit., p 104 et 105 ; Corm, G., *L'Europe et l'Orient*, op. cit., p 27.

l'oublie pas cependant, la catastrophe de 1774 peut encore se renouveler : la Russie ne cessera jamais de pousser à la frontière de Byzance."⁵⁹ Quand il sera à Constantinople en pleine guerre russo-ottomane en 1878, de Mouly saisira bien cette idée de Byzance reconquise :

Pendant que la Turquie, épuisée d'hommes, envahie de toutes parts, sans ressources et sans crédit, n'avait conservé qu'un espoir celui de sauver au moins sa capitale[...]la Russie, à la faveur de négociations fallacieuses, va probablement dans peu de jours atteindre le but de son ambition séculaire.⁶⁰

Du côté occidental, l'Angleterre, la France, et l'Autriche-Hongrie n'ont qu'une réponse : garder l'Empire ottoman debout pour en faire un rempart contre les visées expansionnistes russes. Cependant, si l'idée fait l'unanimité, la divergence des intérêts complexifie le problème.

L'Angleterre, maîtresse des mers, s'est faite la championne de l'équilibre européen, et elle entend bien inclure dans ce Concert européen la Russie et l'Empire ottoman⁶¹ pour mieux contrôler la situation. Son premier souci est la sécurité de ses routes impériales et maritimes, la fameuse route des Indes, d'où son désir de s'assurer le contrôle de la Méditerranée. Qui veut contrôler la Méditerranée doit, entre autres, réfréner les ambitions russes sur les détroits, et le seul rempart à opposer à la Russie, c'est l'Empire ottoman. Or, si cet Empire disparaît, que mettre à sa place ? De là, naît la fameuse politique de l'intégrité de l'Empire ottoman dont l'Angleterre ne démordra jamais, même si un conflit doit en naître. La guerre de Crimée en est un bon exemple ; elle est arrivée à ses fins de neutralisation de la mer Noire, et l'Empire ottoman est protégé pour vingt ans. Quels que soient les hommes politiques au pouvoir en Angleterre au XIX^e siècle, leur politique reste constante en ce domaine ; si quelqu'un manifeste trop d'enthousiasme pour la Méditerranée, l'Angleterre se fâche et la France l'a appris à ses dépens.

Quand le tsar Nicolas I^{er} déclare, en 1844, que l'Empire ottoman est mourant, et propose à l'Angleterre, en 1852, de prendre des dispositions en cas de mort de "l'homme malade",⁶² la riposte est rapide : il faut aider ses amis à guérir plutôt que de spéculer sur leur héritage. Le message est clair ; on ne touche pas à l'empire. Les intérêts de l'Angleterre sont à ce point liés au maintien des Ottomans, qu'en 1791, William Pitt déclarait déjà refuser de discuter avec "quiconque me dit que le maintien de l'Empire ottoman n'est pas pour l'Angleterre une question de vie ou de mort."⁶³ L'immense trafic de l'Angleterre avec

⁵⁹Mathieu, H., "La Turquie et ses différents Peuples", *Revue des Deux Mondes*, v 11, septembre 1857, p 229.

⁶⁰CdM à Waddington, dépêche 14, *Marche des Russes sur Constantinople*, Péra 30 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 2.

⁶¹Pour l'Empire ottoman, ce sera fait en 1856, lors du Congrès de Paris.

⁶²Renouvin, P., *op. cit.*, p. 286 et 287.

⁶³Droz, J., *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, Paris, Dalloz, 1972, p 169.

l'Orient, ses communications avec l'Inde, ne peuvent s'accommoder d'une modification du statu quo. La désintégration de l'Empire ottoman, sous quelque forme que ce soit, signifierait une expansion redoutable des Russes, donc le risque qu'une influence supérieure à la sienne s'exerce sur la Méditerranée orientale. Constantinople est la clé qui donne accès à cette Méditerranée, c'est-à-dire dans les espaces ouverts à l'activité anglaise, et il n'est pas question que cette clé tombe dans des mains hostiles. L'Angleterre n'éprouve ni sympathie particulière, ni compassion pour les Ottomans, mais en les défendant, elle se protège elle-même. L'Empire est considéré comme un véritable rempart, quelque peu ébréché certes, mais présent, et on lui demande beaucoup :

L'Empire ottoman, dont on reconnaît l'extrême faiblesse, remplit les fonctions d'une force de premier ordre, car tenir tête à l'Empire de Russie, barrer le passage à ses efforts naturels et traditionnels d'envahissements, servir de ce côté de rempart aux libertés et à l'indépendance de l'Europe occidentale, ce n'est pas un rôle ordinaire.⁶⁴

Comme depuis 1815, elle ne peut manifester trop d'ambition, la France est réduite à suivre l'Angleterre dans sa politique de consolidation de l'Empire ottoman pour empêcher la descente russe en Méditerranée :

(dans le cas) où elle (la Russie) agirait dans le but de détruire un pays dont l'existence est nécessaire à l'équilibre de l'Europe, où elle obéirait à un esprit de secte que les autres communions ne sauraient ni comprendre ni encourager[...] n'admettons pas qu'elle trouble le monde dans un intérêt particulier à une seule des branches de la religion du Christ[...] l'attitude de la France et de l'Angleterre prouve qu'elles sont résolues à s'opposer à un pareil agrandissement de puissance.⁶⁵

La France veut être présente en Orient, au titre de protectrice des catholiques de l'Empire ottoman et veut garder son influence culturelle, l'arme la plus puissante qu'elle possède dans la région. C'est par l'oeuvre missionnaire qui développe une propagande par l'exemple avec l'éducation et les dispensaires qu'elle se maintient et diffuse dans l'empire l'usage du français qui devient la principale langue de communication entre le monde oriental et le monde occidental. Après son échec de relations privilégiées avec l'Egypte, elle fait du catholicisme en Orient son plus solide outil pour consolider son influence.⁶⁶ Après la défaite de 1870, la France "se recueille", mais travaille quand même à retrouver sa position dans l'équilibre général, car être exclu des affaires orientales, c'est, au XIXe siècle, être exclu de toute politique internationale. Comme elle n'a pas les moyens de faire une politique qui défende ses propres intérêts, elle va préconiser la solution "pacifique" et tout faire pour le maintien de la tranquillité en Orient. Aucun conflit, qui risquerait de ruiner

⁶⁴ Mathieu, H., *op. cit.*, p 224.

⁶⁵ Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, au marquis de Moustier, diplomate à Constantinople, 15 janvier 1854, MAE, L-J 9, p 107.

⁶⁶ Laurens, H., *op. cit.*, p 66, 67.

ses positions commerciales, ne peut la servir. Ses diplomates en sont bien conscients : "Et dire que nous n'avons presque pas le choix, et qu'il nous faut faire semblant de nous associer à une politique à laquelle, sur ce terrain spécial nous n'avons pas un seul intérêt commun. Ce n'est pas une des conséquences les moins dures de la dernière guerre."⁶⁷ La Question d'Orient, pour la France, se résout dans l'ombre de l'Angleterre, en attendant mieux.

Ne craignant plus les Ottomans deux fois refoulés aux portes de Vienne en 1529 et en 1683, l'Autriche-Hongrie, de par sa position frontalière avec l'Empire ottoman, redoute plutôt une hégémonie russe sur les Balkans. Elle ne souhaite pas particulièrement voir éclore une pléiade d'Etats slaves indépendants dans la région qui pourraient la menacer dans son intégrité. L'Autriche-Hongrie a un problème de minorités slaves à l'est de son empire, et la volonté russe d'utiliser au maximum son protectorat religieux sur les orthodoxes lui paraît dangereuse, car elle risque de développer, chez ces minorités, un désir de quitter cet empire longtemps champion du catholicisme. Par ailleurs, elle tient à évincer les Russes des bouches du Danube, nécessaires à son commerce extérieur.⁶⁸ Quand ceux-ci occupent la Moldavie et la Valachie en 1853, l'Autriche s'inquiète et s'accorde avec l'Angleterre et la France pour arrêter la Russie tout en restant neutre. Négocier un partage des Balkans avec la Russie pourrait être un solution de moindre mal, mais, l'Angleterre ne laisserait pas cette région aux mains de deux puissances, dont la Russie, et d'où elle serait absente. De plus, il y a le risque que les Slaves orthodoxes des Balkans n'acceptent pas l'autorité autrichienne et ne fassent qu'augmenter l'agitation des Serbo-croates intégrés à l'empire austro-hongrois. L'Autriche n'a signé un contrat avec l'élément hongrois, en 1867, que pour mieux résister à la poussée slave⁶⁹, et elle a perdu toute influence en Allemagne et en Italie. Le dualisme pourrait éventuellement se transformer en trialisme, option soutenue par l'archiduc François-Ferdinand, mais rejeté par l'empereur et son cabinet. Encore plus que les autres puissances occidentales, l'Autriche, directement menacée, diminuée depuis la création de l'Empire allemand et redoutant les ambitions russes, adopte une passable neutralité dans la consolidation de l'Empire ottoman. Craignant l'expansion de l'influence russe dans les Balkans, c'est en Bosnie-Herzégovine qu'elle s'efforcera d'établir un barrage.

Quant à l'Allemagne, nouvelle venue, déterminée à ne pas marcher dans le sillage autrichien et à avoir sa politique propre, elle est surtout absorbée par sa politique européenne. Le système bismarckien des séries d'alliances a une faiblesse capitale :

⁶⁷Ducrot-Aubert à CdM, 28 mai 1872, MAE, PA AP 122, v 12.

⁶⁸Renouvin, P., *op. cit.*, p 293.

⁶⁹Schnerb, R., *op. cit.*, p 276.

l'antagonisme de ses principaux partenaires, la Russie et l'Autriche-Hongrie. Cette alliance contre-nature est avant tout faite pour sa politique occidentale, mais ne peut régler aucune question orientale. C'est la faille du système. En fait, c'est plus tard que l'Allemagne s'intéressera à l'Empire ottoman, dans le cadre de sa poussée vers l'Est.⁷⁰

L'Italie, quant à elle, à peine unifiée, prétend reprendre pied au-delà du détroit de Sicile. Quand elle échouera en Tunisie, elle regardera du côté de l'Erytrée, puisque la mer Rouge s'appelait au temps de l'Empire romain *Mare Erythraeum*, en attendant de s'attaquer au vilayet de Tripoli. L'Italie aussi a des rêves d'empire, mais elle n'en a point les moyens. Jouant un peu les cavaliers seuls et les fauteurs de troubles dans le désir de consolidation de l'Empire ottoman, l'Italie, parfois maladroite, s'attirera plus d'une fois les foudres diplomatiques des autres puissances, dont elle ne gagnera rien.

Donc, tout en voulant consolider l'Empire ottoman et en faire un rempart, les puissances occidentales contribuent à ébranler sa cohésion, et songent à s'en partager les dépouilles le moment venu et la menace russe écartée. Pour cela, il faudra la Première Guerre mondiale, ce qui ne veut pas dire que la Question d'Orient aura disparue.

Charles de Moüy, grâce auquel nous allons pénétrer plus en avant dans la Question d'Orient, sent bien que quelque chose d'inextricable et de primordial pour l'avenir se joue à Constantinople, notamment dans le quartier des ambassades, à Péra : "La Question d'Orient, la plus grande énigme de tous les temps modernes[...]s'élabore sur cette colline[...]où les réseaux de la diplomatie s'entrecroisent."⁷¹ L' "homme malade" n'a plus rien à dire, mais à subir. Cependant, les grands rêves impériaux de certains et impérialistes des autres, restent bien vivants.

L'exotisme oriental

Tenter de comprendre les rapports entre l'Orient et l'Occident dans le domaine civilisationnel et politique n'est pas suffisant pour saisir le rapport de force qui s'établit entre les deux régions au cours du XIXe siècle. La vision de l'Orient, par ceux que l'on appelle les orientalistes,⁷² est tout aussi essentielle à cette compréhension. En effet, il n'y a pas que les milieux politiques et diplomatiques dont l'Orient hante la pensée en ce XIXe

⁷⁰Mantran, R., *op. cit.* p 421.

⁷¹CdM, *Lettres du Bosphore, op. cit.*, p 47.

⁷²Est qualifié d'orientaliste quiconque s'occupe de l'Orient d'une façon ni politique, ni diplomatique. Cette étude de l'orientalisme entre ici dans le cadre de la présentation des acteurs, donc de façon assez théorique afin de mieux comprendre la suite de notre texte, soit le discours de Charles de Moüy qui sera repris dans notre troisième partie. On remarquera que nous n'abordons pas les positions de Renan, ni de Quinet ; ceci est un choix volontaire. Renan, considéré comme le père de l'orientalisme, est plus un savant qu'uniquement un littéraire et son analyse va beaucoup plus loin, ce qui dépasse le cadre de notre sujet. (Pour Renan voir Edward Saïd, *L'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, p 158 à 176.)

siècle. Il engendre chez beaucoup de Français, notamment les écrivains et les peintres, des discours et des images connus sous le nom d'orientalisme. L'orientalisme, c'est une façon de voir l'Orient, au sens propre et au sens figuré, avec des yeux d'Occidentaux. En effet, certains orientalistes, et non des moindres, ne sont jamais allés en Orient ; ils l'ont imaginé et représenté dans leurs écrits ou leurs peintures. L'étrangeté du monde oriental, mal connu, développe le goût de l'exotisme, et, tour à tour, Mérimée,⁷³ Vigny,⁷⁴ Balzac⁷⁵, Hugo,⁷⁶ Dumas,⁷⁷ pour ne citer qu'eux, nous emmènent dans leur Orient. Effectivement, aucun de ces auteurs n'est allé réellement en Orient, sauf dans son imagination, et sa connaissance passe par des lectures ou des rencontres. C'est dire la liberté que chacun prend dans ses descriptions où l'Orient rejoint un esthétisme correspondant aux besoins recherchés tout en devenant miroir d'obsessions et de fantasmes. En se transformant en un pur produit de l'imaginaire, l'Orient est reconstruit en devenant ce que l'on désire qu'il soit : un échappatoire à la réalité, à l'affairisme, au règne de la raison ou du calcul, à la transformation sociale, à la laïcité, aux déceptions et aux angoisses. Il peut être également la confirmation de certitudes comme la supériorité du christianisme sur l'islam et du progrès occidental sur l'immobilisme oriental. On veut aussi aller chercher en Orient un certain équilibre perdu entre raison et émotion, tout en effectuant une sorte de retour en arrière, un pèlerinage aux sources. Parfois, le discours orientaliste contient tous ces éléments à la fois, car il porte en lui-même la contradiction, comme l'âme humaine, ce qui est d'un certain côté assez normal, puisqu'il est le plus souvent la pensée livrée sans censure.

L'Orientalisme n'est pas un mensonge prémédité qui veut cacher une réalité. C'est plus un acte du cœur et de l'âme, parce que l'orientaliste aime son Orient ; il en a besoin. Cependant, il va diffuser une image fausse, laissant entendre que l'Orient tel qu'il est, constitue plutôt une sorte d'erreur passagère, due principalement aux Ottomans, et il va opposer avec lyrisme civilisation et barbarie, sans comprendre toujours comment se compose réellement la société orientale. L'orientalisme s'inscrit dans la grande tradition des

⁷³Mérimée, P., *La Guzla ou choix de poésies illyriques recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie et l'Herzégovine*, Paris, Calmann-Levy, 1885. "Point de salut sans couleur locale(...)l'idée nous vint d'écrire d'avance notre voyage" (Avertissement, p 132). Mérimée nous dit avoir écrit son texte d'après le *Voyage en Dalmatie* de l'Abbé Fortis, qui, lui, y était bien allé.

⁷⁴Vigny, A. de., "Scènes du désert, fragments de l'Alméb", *Revue des Deux Mondes*, avril et mai 1831, Vigny utilise, pour ce roman qu'il n'achèvera pas, des renseignements puisés dans une étude de Desaix sur l'Egypte (Vigny, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1993, II, p 1443). Egalement, *Poèmes hellénisants : Hélène*, (Vigny, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1948, I, p 260 à 285).

⁷⁵Balzac, H. de., *Une passion dans le désert*, Paris, Skira, 1946. Balzac décrit la passion d'un ancien soldat de la campagne d'Egypte pour une panthère.

⁷⁶Hugo, V., *Les Orientales*, Paris, A. Martel, 1951, vol VII, p 3 à 141. V. Hugo écrit dans sa préface de janvier 1829 : "On s'occupe (aujourd'hui) beaucoup plus de l'Orient qu'on ne l'a jamais fait...Au siècle de Louis XIV on était helléniste, maintenant on est orientaliste. Il y a un pas de fait."

⁷⁷Dumas, A., *Impressions de voyage : Quinze jours au Sinaï*, Paris, Le Vasseur, 1907. Dumas pousse le voyage imaginaire à l'extrême puisqu'il écrit uniquement à partir des récits du peintre Dauzats.

récits de voyage, dans ces pays où les Européens voient d'impénétrables mystères qui souvent nourrissent leurs propres fantasmes, et auxquels ils donnent les explications qu'ils peuvent ou qu'ils veulent.

C'est le Romantisme qui donne le coup d'envoi le plus spectaculaire à l'orientalisme. Les Romantiques vont faire de l'Orient un de leur thème de prédilection. Il faut dire que l'Orient fournit à leur imagination un thème de choix. Enfin, on peut s'éloigner d'un monde devenu trop conformiste, découvrir de nouvelles perspectives et tenter de lancer parfois la France dans une aventure exaltante.⁷⁸ Il y a ceux qui partent pour conforter un préjugé, comme Chateaubriand. Même s'il est sensible à l'art et au mode de vie arabe, celui-ci présente son voyage d'abord comme un pèlerinage en Terre Sainte,⁷⁹ et dans la perspective de défendre le christianisme. Son but est de réhabiliter le catholicisme mis à mal par les Lumières et la Révolution, et restaurer ses valeurs dans une époque qui se veut antireligieuse. Dans cette optique, l'islam devient l'ennemi par excellence. Plus que fasciné, le regard de Chateaubriand est accusateur, et il s'en prend particulièrement aux Ottomans et à leur gestion qu'il condamne, eux qui n'ont pas de patrie, et n'ont su créer qu'un état social sans structures sur le point de s'écrouler.⁸⁰

Les Ottomans ont généralement très mauvaise presse chez les orientalistes chez lesquels la simplification est extrême. Le Turc est un despote, un fléau et un ignorant. Là où il passe rien ne pousse ; un nouvel Attila en quelque sorte. Chateaubriand est terrible avec les Turcs qu'ils accusent de tous les vices et violences de la terre,⁸¹ et Hugo n'est pas plus tendre.⁸² L'Orient ottoman entre aussi en contradiction avec l'Orient fabuleux, conquérant et civilisé des Arabes.⁸³ Le passé sert alors de refuge rassurant même sur son propre pays : au temps des Croisades, les Français avaient un adversaire digne, alors que les Turcs ne se sont jamais haussés à ce rang, et ne savent que faire régner terreur et destruction.⁸⁴

Généralement le voyage en Orient permet beaucoup plus que de constater d'autres coutumes. Il permet de dominer ce qui est étranger, donc étrange, par la certitude de la supériorité de la civilisation occidentale et du christianisme. Par là, il rentre dans le jeu de l'impérialisme politique. Si la politique et la diplomatie tiennent un discours réaliste et pratique, l'orientalisme parle de rêve et de désir. Les cas de Chateaubriand et de Lamartine

⁷⁸La remarque vaut surtout pour Chateaubriand, ambassadeur, ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères sous Charles X, et Lamartine, député de 1833 à 1851 et ministre des Affaires étrangères en 1848.

⁷⁹Chateaubriand, F.R., *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Julliard, 1964, p 33.

⁸⁰*Ibid.*, p 61 et 62.

⁸¹*Ibid.*, notamment p 188 et 189.

⁸²Notamment dans *Les Orientales*, *op. cit.*

⁸³Chateaubriand, *op. cit.*, p 78.

⁸⁴Grossir, C., *L'Islam des Romantiques*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1984, p 66.

relèvent des deux discours puisque les deux ont exercé des fonctions officielles qui les ont amenés à se préoccuper d'éventuelles interventions en Orient.⁸⁵ En fait, il n'y a pas de différence de fond entre le discours politique et le discours orientaliste ; chacun est une tentative d'appropriation.

Contrairement aux politiques, les orientalistes n'aiment pas l'occidentalisation des pays orientaux qui leur font perdre tout caractère propre. La couleur locale alimente la création artistique, même si l'on critique l'inertie orientale. Les peintres orientalistes représentent avant tout un Orient pittoresque,⁸⁶ et ne veulent surtout pas d'eupéanisation dans le paysage, ce qui ne correspond pas à la réalité. Les peintres orientalistes tiennent tellement à l'exotisme que se côtoient des objets d'époque et de pays différents dans la plupart de leurs tableaux.⁸⁷ Les orientalistes sont peu préoccupés par la réalité et se réfugient dans un Orient imaginaire qui perd tout pouvoir de menace et devient même attirant. C'est que l'Orient autorise bien des choses interdites. Il devient un lieu où l'on peut extérioriser des passions souvent incompatibles avec la société française, et offre de troublantes évasions. C'est la sensualité des harems, une débauche de sensualité souvent plus révélatrice des fantasmes des Européens que de la réalité orientale.⁸⁸ La cruauté, le féroce de l'homme turc, notamment des souverains, fait que l'imagination se délecte, même, si parfois, l'auteur les plaint dans leur solitude du pouvoir ; il devient alors héros tragique.⁸⁹

Si certains orientalistes ne sont jamais allés en Orient, Lamartine, Nerval, Gautier, et du Camp, veulent y chercher des images vivantes et une quête spirituelle. Lamartine, poète, se fait l'artisan de la tolérance, même si, comme bien d'autres, il y voit un signe de faiblesse, et rompt avec la tradition d'hostilité à l'égard de l'islam. Pour le Lamartine politique, le christianisme est providence et l'islam est fatalité, ce qui sert ses projets

⁸⁵Chateaubriand prônait l'entrée en guerre de la France contre les Ottomans et l'Egypte : "les hordes d'Ibrahim[...]les bourreaux mahométans" (*op. cit.*, p 31) en reprochant à la France de fournir des armes à l'Egypte contre les Grecs (*op. cit.*, préface à l'édition de 1827, p 28 à 32.). Lamartine, pendant les guerres syriennes de Mehmet Ali, voulait une intervention française et proposait un projet de réorganisation complète de l'Empire ottoman démantelé et à partager, justifiant le tout par une défense des chrétiens et de la civilisation. Son désir d'une politique d'envergure en Orient pour faire sortir la France des chaînes de 1815 lui vaut les compliments de Chateaubriand en 1839 (L'Huillier, F., *Lamartine en politique*, Presses universitaires de Strasbourg, 1993, p 68 à 73. Egalement, Lamartine, "Résumé politique du voyage en Orient", dans *Voyage en Orient*, Paris, Hachette, 1887, v 2, p 507 à 534)

⁸⁶Orient tout aussi né de l'imaginaire puisque Ingres et Delacroix, avant son voyage au Maroc, ont produit des tableaux fort célèbres sans être jamais allés en Orient. Il est à noter que la vision de Delacroix après son voyage sera moins grandiloquente et bien plus humaine.

⁸⁷Thornton, L., *Les Orientalistes, peintres voyageurs*, Paris, ACR, 1993, p 12 et 13.

⁸⁸Dans ce domaine, Balzac atteint des sommets quand un soldat perdu dans le désert vit une passion hors du commun avec une panthère (*Une passion dans le désert*, *op. cit.*)

⁸⁹Hugo, V., *op. cit.*, p 25 et 26 : "Frères, plaignez Mahmoud...".

d'intervention en Orient, car résignés, les musulmans ne tenteront rien.⁹⁰ Mais Lamartine est meilleur poète que politique, car il ne voit pas le danger russe, ce qui fait dire à Charles de Moüy qu'il jette sur l'Orient un regard superficiel, ignorant des conditions, ébloui par les illusions et fasciné par sa propre éloquence.⁹¹ Même si la sympathie de Lamartine est sincère et s'il subit, comme beaucoup, la magie de l'Orient avec un enthousiasme mystique, nous avons vu qu'il n'a pas hésité à prendre des initiatives politiques plus favorables à la France qu'à l'Orient. Lamartine est un bon exemple d'analyse du discours sur l'Orient, car il lie le discours du cœur et celui de l'impérialisme politique, comme le fera Charles de Moüy. Cependant, en cherchant à rassurer sur l'Orient en le rendant plus accessible, Lamartine établit des bases pour une éventuelle installation européenne en Orient. On cherche aussi le mystère, des visions de rêves et Dieu dans le désert. On veut retrouver un lieu authentique. Car l'Orient, c'est aussi le lieu de la religion retrouvée, là où "Dieu est plus visible là-bas qu'ici".⁹² D'espace originel, l'Orient devient espace mythique, paradis perdu et retour aux sources.⁹³ Mais en se rassurant, on enferme la réalité orientale dans un cadre conçu d'après les besoins européens et l'on s'identifie alors soi-même. L'Orient devient un retard sur l'Europe, et le récit devient une démarche simplificatrice et générateur d'idées fausses. Rapidement l'Orient est à régénérer, ce qui implique une idée de conquête.

L'orientaliste, qu'il ait un discours hostile ou une approche sympathique et sensible, ou les deux à la fois, considère l'Orient comme un Occident inversé et parfois complémentaire. Quel que soit le processus on arrive au même résultat : reconstruire de toute pièce un Orient fantaisiste et fantastique dans lequel s'exprime tous les fantasmes.⁹⁴ En partant d'un seul modèle, la société française, on arrive rapidement à la situation de modèle. Apparaît alors la thèse, plus politique, du retard de l'Orient, de son besoin d'éducation, d'un guide apportant le progrès. En même temps, l'Orient devient le refuge des vieilles valeurs ; mais, c'est un retour nostalgique. Il devient musée, donc un être mort. Même ceux qui veulent voir se perpétuer un mythe oriental participent à la destruction de l'Orient réel, car ils parlent d'un monde qui n'existe pas.

Vers les années 1820-1830, une véritable fièvre orientaliste se déclare avec la guerre d'indépendance grecque. Fascinés, les écrivains y puisent une réserve d'images et

⁹⁰ Lamartine, *Résumé politique du voyage en Orient*, op. cit. Également, L'Huillier, F., op. cit., p 69.

⁹¹ CdM, *Le Constitutionnel*, 3 janvier 1874. Quant à Tocqueville, il croyait que l'Empire ottoman avait plus de force qu'on ne le croyait quand Lamartine disait qu'il avait vu de ses yeux et touché de ses mains le cadavre. (L'Huillier, F., op. cit., p 71).

⁹² Lamartine. A., *Voyage en Orient*, v 2, op. cit., p 553.

⁹³ Berchet. J-C., op. cit., p 5 à 20.

⁹⁴ A ce sujet voir Berchet, J-C., op. cit., p 3 à 20; Saïd, E., op. cit., notamment les pages 183, 184, 187, 235, 236 et l'introduction ; Grossir, C., op. cit.; Carré, J-M, *Voyageurs et écrivains français en Egypte*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1932 ; Couprie, A., *Voyages et exotisme au XIXe siècle*, Paris, Hatier, 1986.

d'héroïsme sans fin. C'est généralement la Grèce qui va permettre toutes les comparaisons possibles entre islam et christianisme, barbarie et civilisation. La littérature concernant l'indépendance de la Grèce constitue un sommet autour de la confrontation entre le christianisme et l'islam. La grande aventure grecque, c'est l'esclave qui se libère de ses chaînes, et c'est l'exaltation du sentiment national. Le héros mythique de l'oppression qui se libère mène une lutte tragique contre la barbarie, la férocité ottomane, faisant face aux pillages, au massacre, à la violence, apanage de l'envahisseur musulman. L'image du Turc musulman est fixée pour longtemps avec l'aventure grecque, le combat se situant entre la juste cause des Grecs, l'avenir, et les Ottomans décadents, promis à une destruction prochaine.

Mais la Grèce donne aussi lieu à une forme d'appropriation bien particulière. La Grèce, c'est avant tout l'antiquité, et l'Europe sublime l'antiquité grecque dont l'art et la pensée ont civilisé le monde. En se considérant comme la civilisation, au XIXe siècle, les Français se déclarent, par le fait d'une étrange équation, les petits enfants des Hellènes. Apparaît la notion d'héritage. La Grèce du XIXe siècle ne peut resurgir de ses cendres qu'en se ressourçant aux mamelles de la France, nouvelle Athènes. Le XIXe siècle accueille avec enthousiasme l'indépendance de la Grèce, car elle signifie renaissance de la Grèce antique et retour à l'idéal antique, et comme c'est l'Europe occidentale qui s'est faite l'héritière de l'esprit antique grec depuis la Renaissance, la Grèce moderne, pour renaître, se doit de copier l'Occident ; en quelque sorte se recopier elle-même en passant par un intermédiaire. Le plus étrange, c'est que toute la période de l'Empire grec d'Orient est profondément ignorée. L'Europe catholique ou protestante rejette l'Orient orthodoxe en passant directement de l'antiquité grecque aux Ottomans.

Les écrivains et peintres orientalistes portent une terrible responsabilité dans l'attitude des puissances occidentales vis-à-vis de l'Orient. Ce n'est pas tellement ce qu'ils voient ou ce qu'ils ressentent qui est important, sauf dans le domaine purement artistique dans lequel ils excellent, mais ce qu'ils disent ou ce qu'ils montrent. Ils véhiculent une image déformée qui conforte les Européens dans le sens que l'impérialisme est une bonne chose, car il contribue à transformer une situation mauvaise en une situation acceptable. En adaptant l'Orient aux besoins européens, en le représentant, en l'orientalisant, l'orientalisme est plus un signe de pouvoir de l'Occident sur l'Orient plutôt qu'une véritable compréhension de l'Orient. Toute perception de l'Orient se base, chez un vaste public, sur ce qu'en disent les orientalistes.⁹⁵ La mission civilisatrice trouve chez eux ses meilleurs avocats.

⁹⁵Thieck, J-P. "Un autre orientalisme", *Passion d'Orient*, Paris, Karthala, 1992, p 212.

Héritage convoité, "homme malade", vide à combler, espace réinventé, amputé de son passé et coupable de tous ses maux et de ceux des autres, l'Orient devient le centre d'une question politique peu banale, et d'une mode qui ne l'est guère moins. Charles de Mott va nous aider à mieux cerner et à mieux comprendre ce problème de confrontation entre Occident et Orient, l'ayant vécu de près et intensément de par ses fonctions diplomatiques, tout en étant à l'écoute des pays qu'il traverse pour mieux en saisir la sensibilité et les besoins. Ses discours politiques et littéraires rejoignent les préoccupations et les certitudes de ses contemporains, tout en ayant leur propre originalité.

Deuxième partie :

**LA QUESTION D'ORIENT VECUE PAR CHARLES DE MOUY
(1875 - 1880)**

- IV - La Conférence de Constantinople :
l'Empire abandonné (1876 - 1877)**
- V - La guerre russo-ottomane :
l'Empire vaincu (1877 - 1878)**
- VI - Du Congrès de Berlin à la Conférence de Berlin :
l'Empire rejeté (1878 - 1880)**

Chapitre IV

La Conférence de Constantinople : l'Empire abandonné (1876-1877)

C'est en novembre 1875, sous le règne du sultan Abdülaziz, et alors que l'Herzégovine et la Bosnie connaissent de violents troubles depuis quatre mois, que Charles de Moüy arrive à Constantinople en tant que secrétaire de première classe. L'ambassade de France est sous la responsabilité du comte Jean-François Guillaume de Bourgoing, bonapartiste, et ambassadeur à Constantinople depuis le mois de mai de la même année. C'est avec satisfaction que Bourgoing a appris la nomination de Charles de Moüy, et il compte sur lui pour le seconder dans le travail de l'ambassade.¹ Très vite, les relations entre les deux hommes seront excellentes et leur amitié durera bien au-delà de leur mission diplomatique. Père de trois enfants² et habitué à la vie en famille dans un milieu parisien, c'est seul, qu'à quarante-et-un ans, de Moüy arrive dans un milieu inconnu, sinon par les dépêches et l'étude de la situation en Orient. "Me voici destiné à un voyage lointain qui m'inquiète un peu[...]pour ma femme et mes enfants[...]je pars tout seul et laissant derrière moi tout ce que j'aime, ce qui n'est pas gai."³ De plus, il doit quitter son travail au *Constitutionnel*, et il sait que ses nouvelles fonctions ne lui laisseront guère de temps pour l'écriture.⁴

De Moüy n'échappe pas à ce qui pèse à beaucoup de diplomates en poste à l'étranger : la séparation familiale. Le départ de son mari pour des postes à l'étranger, surtout sur les rives du Bosphore, n'est guère entré dans les prévisions de Madame de Moüy. Elle réagit mal à cette nomination, refuse de s'installer avec ses enfants dans une ville qu'elle considère comme peu rassurante, et préfère de loin la vie à Paris avec ses

¹De Bourgoing à CdM, 24 août 1875, MAE, PA AP 122, v 10.

²Roger-Charles-Andoche-Joseph, né à Paris le 3 août 1864 ; Marie-Magdeleine Victoire, née à Paris le 26 janvier 1867 ; et Etienne-Léon, né à Paris le 10 mai 1868. (Archives mairies des XVI^e et XVII^e arrondissements de Paris).

³CdM à V. Tiby, 16 août 1875, AN 298 AP/2.

⁴En effet, durant toute la période passée à Constantinople, de Moüy ne publiera qu'un article dans *Le Correspondant* consacré à la ville d'Athènes qu'il a pu enfin connaître.

spectacles et ses milieux littéraires. Pourtant, ses amis essaient de lui dépeindre la résidence d'été de l'ambassade, Thérapia, sous des jours enchanteurs, pour que les époux soient réunis au moins quelques mois par année durant la saison estivale, mais elle ne se montre guère enthousiaste. Puisqu'ils ne peuvent convaincre l'épouse, et que de Moüy appréhende la solitude affective, les amis du ministère se tournent vers lui pour le réconforter :

Je comprends la tristesse qui se mêle en ce moment pour vous à la légitime satisfaction de vous voir dans une situation importante. Moi aussi, lorsque j'ai débuté à l'étranger, rompant avec une vie[...]d'intimité de famille, d'amitiés d'enfance, d'existence parisienne, de camaraderie de ministère, j'ai été saisi d'un sentiment amer de mélancolie et j'ai eu besoin d'une véritable énergie pour persister[...]ne vous laissez pas aller à l'amertume des premiers moments.⁵

Et son ami Des Michels d'ajouter l'argument suprême : "Accepter un poste éloigné fait espérer ensuite une légation en Europe"⁶, sous-entendu plus près de Paris en plus d'une promotion éventuelle. L'espoir et l'ambition aidant, et malgré ses moments de nostalgie, de Moüy noie sa solitude dans le travail, devenant ainsi un collaborateur précieux et apprécié de l'ambassadeur. Rapidement, il se met au courant de la situation fort périlleuse de l'Empire ottoman, et se lie avec le personnel diplomatique des différentes ambassades situées dans le quartier de Péra tout comme avec ses interlocuteurs ottomans. Les réceptions et les connaissances se font d'ailleurs en cercle fermé entre les diplomates, les Occidentaux et les Ottomans ne se fréquentant pas en privée, exception que saura franchir de Moüy. Homme du monde, sachant plaire à tous, cultivé et au courant des affaires, il va acquérir une réputation qui va le servir plus rapidement qu'il ne pense.

Il faut dire que la vie à Constantinople ne manque pas de piquant, ce qui en fait un poste recherché. De Moüy s'aperçoit bien que l'éternelle Question d'Orient, qui a de nouveau resurgi en cette année 1875, fait de cette ville le "champ de manoeuvre de la diplomatie internationale"⁷, et qu'il n'y a guère de meilleure école pour se faire un nom. Le rôle de la France y a été fort brillant ; cependant, depuis la défaite de 1871, la France se fait plus discrète politiquement, même si le soir, les salons de son ambassade réunissent les diplomates, les résidents étrangers et les voyageurs de passage. De Moüy trouve la situation angoissante et s'en ouvre à ses collègues, qui partagent généralement son anxiété devant l'inconnu :

Je partage hélas vos tristes préoccupations[...]l'aspect menaçant des affaires d'Orient[...]nous voici à peu près dans l'état où était la Prusse avant ses grandeurs, la dernière des grandes puissances[...]ce qui reste, je le crains,

⁵V. Tiby à CdM, 2 décembre 1875, MAE, PA AP 122, v 12.

⁶Des Michels, 29 juillet 1876, MAE, PA AP 122, v 13.

⁷Baillou, J, et al., *op. cit.*, p 278.

c'est l'exclusion réelle, sous une politesse apparente, dans laquelle l'Europe nous tient aujourd'hui.⁸

**La Conférence de Constantinople et le rappel des ambassadeurs :
(23 décembre 1876 - 20 janvier 1877)**

Quand de Moüy arrive à Constantinople, la Question d'Orient vient de rebondir à partir de révoltes provoquées par la colère de paysans et d'artisans chrétiens en Herzégovine en juillet 1875, et qui gagnent rapidement la Bosnie voisine. Quand les désordres gagnent la Bulgarie, et que la Serbie et le Monténégro entrent dans le jeu pour soutenir leur "frères" de race et de religion, une question angoissante se pose dans les capitales européennes, notamment à Londres : que va faire la Russie ?

La presse et l'opinion publique européenne réduisent cette nouvelle crise orientale en une révolte de la population chrétienne opprimée, puis massacrée par le "fanatisme" musulman, c'est-à-dire les "Turcs", et à laquelle l'Europe civilisée doit porter secours. En fait, les paysans et artisans des deux vilayets ottomans d'Herzégovine et de Bosnie, en majorité de langue serbe et de religion chrétienne orthodoxe, sont écrasés par les charges fiscales et les redevances seigneuriales qui ne cessent d'augmenter. L'aristocratie locale est formée de Slaves qui se sont convertis à l'islam. Quant aux artisans, outre le fait que le régime corporatif a été supprimé, l'accroissement des produits occidentaux importés provoque une concurrence contre laquelle ils ne peuvent lutter. Même si le mécontentement est exploité par le bas clergé orthodoxe, le facteur religieux dans cette révolte reste assez secondaire. L'Herzégovine et la Bosnie ne se réduisent pas en populations orthodoxes et musulmanes. Il y a aussi des catholiques très réticents à un mouvement national qui serait contrôlé par les orthodoxes, et des juifs qui préfèrent un gouvernement ottoman tolérant envers les groupes religieux qu'un gouvernement chrétien. Un autre facteur, plus politique, entre en jeu : la Serbie, qui rêve d'une confédération balkanique sous son autorité.⁹ De Moüy a bien saisi le problème : "Les provinces slaves, la Bosnie et l'Herzégovine, encouragées par l'exemple et la propagande serbes et par les menées des émissaires russes, devenaient le foyer de troubles permanents."¹⁰

L'Autriche-Hongrie, à qui l'existence d'une insurrection dans le voisinage immédiat de la frontière dalmate donne quelque anxiété, propose un projet de négociations de base

⁸Tiby à CdM, 2 décembre 1875, MAE, PA AP 122, v 12.

⁹Renouvin, P., *op. cit.*, v II, p 64 et 65. Egalement Zorgbibe, C., *Histoire des relations internationales*, 1871-1918, Paris, Hachette, 1994, p 19.

¹⁰CdM, "Souvenirs d'un diplomate : un essai de régime parlementaire en Turquie (1876-1878)", *Revue des Deux Mondes*, février 1900, p 617.

résumé dans un document désigné sous le nom de Note Andrassy, le 30 décembre 1875. Cette note propose essentiellement la liberté religieuse pleine et entière sur le principe de l'égalité de droit entre chrétiens et musulmans, l'abolition du système du fermage des impôts, une loi garantissant que le produit des impôts directs de la Bosnie et de l'Herzégovine sera employé dans l'intérêts de ces provinces mêmes, l'institution d'une commission spéciale composée en nombre égal de musulmans et de chrétiens à l'effet de contrôler l'exécution des réformes proposées, et l'amélioration du sort de la population rurale, ce que Londres ne trouve pas "déraisonnable".¹¹ Même si les Puissances et l'Empire ottoman acceptent les éléments de cette note, l'insurrection ne cesse pas, et les inquiétudes demeurent vives.

En mai 1876, cette révolte gagne les territoires bulgares, territoire ottoman, où elle prend un tout autre caractère. Des comités révolutionnaires, organisés par le clergé et les intellectuels, répandent l'idée d'indépendance bulgare. De Moüy le ressent bien ainsi : "Dans les vilayets bulgares, travaillés par le panslavisme des maîtres d'écoles, des popes, des agents du dehors, s'organisait une résistance occulte[...] Toute une Bulgarie anticipée se réunissait."¹² Depuis 1870, l'Eglise bulgare, soutenue par la Russie, s'est détachée du patriarcat grec de Constantinople. L'existence de cette Eglise autocéphale dont l'Exarque est bulgare, favorise le développement d'un sentiment national. Pour de Moüy, encore tout imprégné de connaissances théoriques sur l'Empire ottoman, la Porte a accepté la création de l'exarchat bulgare par faiblesse, et aussi pour affaiblir les groupes chrétiens en les divisant.¹³ Le mouvement bulgare est bien organisé, et les insurgés comptent sur l'aide extérieure de la Russie qui leur laisse entendre qu'elle ne refusera pas.¹⁴ Devant le danger de sécession, le sultan envoie des mercenaires, des Circassiens et les fameux bachi-bouzouks, mater, non pas des chrétiens, mais des révoltés qui menacent son empire. Quand les troupes irrégulières se livrent à des exactions et des massacres, c'est l'indignation "du monde civilisé contre les sectateurs de l'Islam"¹⁵, surtout chez les Slaves intéressés au premier titre. Si l'on ajoute le meurtre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique par une foule musulmane en colère, l'Europe ne parle plus que d'ignominie, de misères et

¹¹ Lord Derby au comte de Beust, ambassadeur d'Autriche Hongrie à Londres, 25 janvier 1876, MAE, L-J 50, p 86 à 94. Egalement, Seignobos, Ch., *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, Paris, A. Colin, 1908, p 600 ; Seton-Watson, R. W., *Disraeli, Gladstone and the Eastern Question*, London, F. Cass, 1962, p 27 à 33.

¹² CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 617 et 618.

¹³ *Ibid.*, p 617.

¹⁴ *La Presse* voit la main de la Russie dans les insurrections : "elle n'a pas perdu de temps, et son action occulte, mais certaine, a lancé contre la Turquie une double insurrection". *La Presse*, 3 janvier 1877.

¹⁵ Anonyme (il s'agit d'un diplomate français, mais ce n'est pas Charles de Moüy), "La Conférence de Constantinople et la guerre d'Orient", *Le Correspondant*, v 107, 25 avril 1877, p 187.

de crimes. Tout est en place pour que le problème soit situé, par les Européens, dans une opposition civilisation chrétienne contre barbarie musulmane.

A Londres, le premier ministre Disraeli, qui vient de succéder au libéral Gladstone, est retourné à la politique de Palmerston de l'intégrité de l'Empire ottoman, et qui faisait remarquer : "On s'obstine à parler de la décadence inévitable et progressive de l'empire turc qui, dit-on, tombe en morceaux[...]aucun empire n'est susceptible de tomber en ruines quand on le laisse tranquille et que de bienveillants voisins ne le déchirent pas".¹⁶ Disraeli craint qu'une intervention russe ne soustrait à l'Empire une bonne partie de ses territoires balkaniques, et pire, menace Constantinople, donc les Détroits. Gladstone, ardent défenseur de toutes les grandes causes humanitaires, a faussé le jeu britannique en prenant fait et cause pour les Bulgares. N'a-t-il pas publié une brochure sur les "Horreurs bulgares",¹⁷ provoquant ainsi un vaste mouvement d'opinion publique contre les Ottomans décrits comme des massacreurs de chrétiens. Disraeli, quant à lui, n'éprouve guère de sympathie particulière pour les chrétiens des Balkans, et se montre plutôt favorable aux Ottomans, déclarant que la véritable "horreur bulgare" serait plutôt une occupation de cette province ottomane par la Russie.¹⁸

Une nouvelle tentative de négociations, sur proposition du tsar et plus favorable aux Slaves, le mémorandum de Berlin, est proposée, le 12 mai 1876, sur les mêmes bases que la Note Andrassy, mais proposant un armistice de deux mois et que les Ottomans participent à la reconstruction des provinces insurgées. La France, frileuse, donne son adhésion aux principes, tandis que Disraeli réagit mal. Il refuse que l'Empire ottoman débourse le moindre sou pour une quelconque reconstruction, puisque cela reviendrait à dire qu'un gouvernement légitime paie pour les dépenses occasionnées par des insurgés qui ont eux-mêmes provoqué les dégâts :

L'armistice proposé sera tout dans l'intérêt des insurgés. On ne peut traiter avec des bandes isolées sans chefs ni représentants accrédités[...]les insurgés continueront à se préparer à combattre tandis que la Turquie, sans argent pour nourrir et approvisionner ses troupes s'épuisera pendant l'armistice et se trouvera au bout de deux mois dans une situation pire qu'auparavant.¹⁹ (c'est-à-dire à la merci de la Russie).

¹⁶Palmerston au secrétaire d'ambassade à Constantinople rapporté par *le Constitutionnel*, 6 janvier 1877.

¹⁷En France, Victor Hugo apostropha le Sénat sur les "atrocités bulgares". Pourtant, il est intéressant de noter que V. Hugo, quelque peu visionnaire et malgré ses poèmes souvent hostiles aux Ottomans, écrit en 1829 dans sa préface des *Orientales* : "Au reste, pour les Empires comme pour les littératures, avant peut-être, l'Orient est appelé à jouer un rôle dans l'Occident...Voici maintenant que l'équilibre de l'Europe paraît prêt à se rompre...Tout le continent penche à l'Orient. Nous verrons de grandes choses. La vieille barbarie asiatique n'est peut-être pas aussi dépourvue d'hommes supérieurs que notre civilisation veut croire."

¹⁸Seton-Watson, *op. cit.*, p 96. Pour *Le Constitutionnel* du 14 décembre 1876, la Russie n'inspire qu'une demi-confiance lorsqu'elle affirme qu'elle ne veut ni conquête, ni annexion.

¹⁹Lord Derby cité par Decazes, 19 mai 1876, MAE, L-J 50, p 135.

L'Angleterre refuse de s'associer au projet élaboré entre le tsar, Bismack et Andrassy, donc dans le cadre de l'alliance des Trois empereurs, et dirige sa flotte vers Constantinople tandis que la Russie augmente la mobilisation de ses troupes sur ses frontières avec l'Empire ottoman.

En juin 1876, les deux principautés autonomes de Serbie et du Monténégro,²⁰ mais vassales de l'Empire ottoman, déclarent la guerre au sultan pour venir en aide aux insurgés qu'ils considèrent comme leurs frères de race. Cependant, leurs armées ne peuvent faire face seules à celles des Ottomans. Les chefs du mouvement panslaviste, les Russes Danilevski²¹ et Fedaïev, appellent leurs compatriotes à venir en aide à leurs frères, et les volontaires russes affluent en Serbie.²² Du côté politique, on s'agite aussi ; l'ambassadeur russe à Constantinople, le général Ignatieff, tout comme le chancelier Gortchakoff, sont animés par ce sentiment de fraternité slave, mais aussi par l'idée de l'accès à la Méditerranée orientale et de la succession de l'Empire ottoman. Ils menacent d'intervenir si un coup d'arrêt n'est pas mis à ce qu'il considère comme un massacre des populations chrétiennes. Lord Derby prévient la Russie que "si vif que pût être le sentiment de l'indignation populaire en Angleterre contre les cruautés turques, ce sentiment ne tarderait pas à être remplacé par un autre tout à fait différent, si le peuple anglais venait à croire que Constantinople était menacée".²³ Début novembre 1876, le tsar confie à lord Loftus, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, que si l'Europe est prête à essuyer des affronts continuels de la Porte, il n'en est pas de même de la Russie, et que si l'Europe n'est pas disposée à agir avec fermeté et énergie, il agira seul.²⁴ Quand la Serbie est vaincue à Alexinatz, la Russie impose un armistice au sultan tandis que le général Soumaroff tente de négocier un projet d'occupation des provinces bulgares, projet que le prince Gortschakoff transmet à l'ambassadeur russe à Londres.

Il faut donc agir vite. Pour prévenir l'intervention de Saint-Pétersbourg, l'Angleterre provoque une conférence des puissances à Constantinople pour obtenir du sultan des réformes quant à l'administration de ses territoires, et un consensus parmi les puissances. L'Angleterre propose comme bases des délibérations l'indépendance et l'intégrité de

²⁰Londres et Paris ont bien tenté de détourner le Monténégro et la Serbie de toute participation. La France, en période de recueillement, avoue suivre une politique semblable et sans entente préalable à celle de Londres, partout où il y a lieu d'agir. (Decazes à d'Harcourt, ambassadeur à Londres, 18 août 1875, MAE, L-J 50, p 16 et 17).

²¹Pour Danilevski et Fedaïev, voir p 89.

²²La Russie espère pouvoir accéder, grâce à cette crise, à une réalisation, sinon totale, du moins partielle, à la succession ottomane considérée comme mission : "The Slav Benevolent Society of Moscow, which was the moving force of the Serbophil volunteer movement, so far from being either secret or revolutionary, was public, strongly conservative and Orthodox, and the organ of circles which believed in the mission of Holy Russia against the subversive and rotten West". Seton-Watson, R., *op. cit.*, p 90.

²³Lord Derby à l'ambassadeur de Russie à Londres, 30 octobre 1876, MAE, L-J 50, p 213 à 228.

²⁴Lord Loftus au comte de Derby depuis Yalta, 2 novembre 1896, MAE, L-J 50, p 233.

l'Empire ottoman, tout en prévenant qu'elle n'acceptera pas que les puissances prétendent rechercher un avantage territorial pas plus qu'une influence exclusive.²⁵ Si un système d'autonomie locale ou administrative est envisageable, il n'est pas question de la création d'un Etat tributaire.²⁶ Ayant bien compris le message, le tsar déclare à Moscou :

Je sais que la Russie entière avec moi prend la part la plus vive aux souffrances de nos frères de religion et de race[...]je désire beaucoup que nous puissions arriver à une entente[...]Mais si cet accord n'a pas lieu et si nous n'obtenons pas des garanties réelles de l'exécution de ce que nous sommes en droit d'exiger de la Porte, j'ai la ferme intention d'agir seul[...]Que Dieu nous aide à remplir notre sainte mission.²⁷

La conférence de Constantinople s'annonce donc comme un face-à-face anglo-russe dans lequel les Ottomans n'auront pas grand chose à dire. Chaque puissance envoie des plénipotentiaires²⁸ pour la représenter, et la Conférence s'ouvre le 23 décembre 1876. C'est l'ambassadeur de France, le comte de Bourgoing, et le comte de Chaudordy²⁹ qui sont désignés comme plénipotentiaires de France. Ils seront assistés du premier secrétaire de l'ambassade, Charles de Motüy, et de Paul Desprez et Victor Tiby. Etant donné qu'il est difficile d'envoyer par télégraphe des instructions complètes sur des négociations dont les bases ne lui sont qu'imparfaitement connues, le duc Decazes convoque Bourgoing à Paris et lui demande d'accréditer de Motüy comme chargé d'affaires. C'est une chance inouïe pour lui : du 3 novembre 1876 au 29 du même mois, date de retour de Bourgoing, le nouveau chargé d'affaires est essentiellement chargé de s'entretenir avec les ambassadeurs des diverses puissances et d'échanger des idées pour la préparation de la Conférence, tout en entretenant les meilleurs rapports entre la France et la Sublime Porte, ce qui lui permet de traiter directement avec un milieu diplomatique non négligeable.³⁰

Les Ottomans n'étant guère rassurés, ils présentent certaines réserves en annonçant leur adhésion à lord Derby, et c'est à de Motüy que revient la délicate charge de les convaincre au nom de la France. La Porte prévient de Motüy qu'elle n'acceptera pas que la Conférence porte atteinte au prestige et aux droits du sultan, aussi bien qu'aux bases

²⁵Pourtant l'Angleterre acceptera dans les premières propositions l'agrandissement de la Serbie et du Monténégro aux dépens de l'Empire ottoman.

²⁶Lord Derby à Lord Lyons, Foreign Office, 4 novembre 1876, MAE, L-J 50, p 241.

²⁷Alexandre II devant les représentants de la noblesse et de la municipalité de Moscou, le 12 novembre 1876, MAE, L-J 50, p 246.

²⁸Les plénipotentiaires sont les suivants : Angleterre : lord Salisbury et sir Elliot; France : de Bourgoing et de Chaudordy; Russie : Ignatieff; Autriche-Hongrie : Zichy et de Calice; Allemagne : de Werther; Italie : de Corti.

²⁹De Motüy a eu d'excellents rapports avec Chaudordy durant la délégation du gouvernement à Tours (voir p 59 et 60), ce qui ne peut que renforcer sa position à Constantinople. Son ami Saint-Amand ne s'y trompe pas quand il lui écrit : "On a parlé de Chaudordy comme Plénipotentiaire adjoint à la Conférence de Constantinople. Ce serait encore une bonne chose pour toi." Saint-Amand à CdM, 9 septembre 1876, MAE, PA AP 122, v 12.

³⁰CdM, Note du premier intérim, MAE, Archives de Motüy n 37, PA AP 122, v 1. Egalement Bourgoing à Safvet pacha, 3 novembre 1876, MAE, PA AP 122, v 1.

fondamentales de l'organisation de l'Empire. Pour de Moüy, cette restriction n'est faite que pour calmer l'appréhension des musulmans, ce qui laisse supposer qu'il n'a pas encore saisi la réalité plurielle de l'Empire. Cependant, il explique au ministre qu'il ne faudrait pas refuser une certaine importance à des demandes qui expriment le fond de la pensée des Ottomans, et la nature même de leurs inquiétudes. De Moüy pressent ce qui va se passer au cours de la Conférence :

La presse turque, fidèle interprète d'un sentiment dont il est impossible de se dissimuler l'intensité, ne cesse d'insister[...]sur la volonté du pays de faire respecter son indépendance morale en même temps que son territoire. S'il faut en croire les nouvelles[...]le gouvernement serait disposé à devancer les délibérations des Plénipotentiaires et à promulguer bientôt les réformes qu'il a proposé[...]les ministres se flattent d'éviter, en édictant des institutions applicables à tout l'Empire, que la Conférence leur impose les réformes partielles dont elle va faire l'objet de son étude.³¹

Les représentants français arrivent à Constantinople le 29 novembre, où ils sont accueillis par de Moüy et le personnel de l'ambassade accompagné des officiers des stationnaires, et qui se dirigent vers leur bateau en caïques pour les ramener à terre tout en agitant leurs chapeaux haut de forme.³² Ils devancent ainsi Salisbury, plénipotentiaire d'Angleterre, qui s'est arrêté à Paris, à Berlin, à Vienne et à Rome, ainsi que le baron de Calice, second plénipotentiaire d'Autriche. La Russie, l'Allemagne et l'Italie n'envisagent pas de plénipotentiaires spéciaux, laissant le soin de négocier à leurs ambassadeurs respectifs.

L'arrivée des Français se veut modeste et annonce la conduite qu'auront à tenir les représentants de la France : être présents tout en s'effaçant. Les Français ne doivent pas donner l'apparence de vouloir rivaliser avec Salisbury qui, lui, a pour instructions de se rendre compte de visu des dispositions des Puissances dans les grandes capitales. La situation de la France est autre que celle de l'Angleterre, et un voyage à travers l'Europe n'aurait pas manqué de provoquer des commentaires de la part de Bismarck. C'est la première fois, depuis la guerre de 1870, que la France est appelée à jouer un rôle actif dans les affaires de l'Europe. Jusqu'à ce jour, elle a assisté en spectatrice recueillie aux derniers événements d'Orient, évitant de prendre aucune initiative, mais toujours prête à s'associer aux efforts de conciliation des autres. La réunion d'une telle conférence lui fournit une occasion de figurer ouvertement dans le Concert européen. Aussi, tient-elle à rester en bons termes avec les représentants de toutes les puissances, tout en cherchant à maintenir un juste

³¹CdM au duc Decazes, 22 novembre 1876, MAE, PA AP 122, dépêche 175.

³²Paul Desprez, "Souvenirs de la mission extraordinaire à la Conférence de Constantinople, partie anecdotique", MAE, Archives diplomatiques, Fonds nominatifs, Desprez (Hippolyte), notes historiques par Paul Desprez, 1876-1882, vol 15.

équilibre entre la Russie et l'Angleterre, et sans se compromettre aux yeux des Allemands.

Le duc Decazes est ferme dans ses instructions :

Les plénipotentiaires français devront se rappeler que l'objet principal de leur mission est de contribuer par leurs efforts et leurs conseils à faire prévaloir l'ordre des solutions qui paraîtra le plus propre à réunir l'adhésion de toutes les Puissances[...]les intérêts de la France ne sont pas assez directement impliqués dans le débat des questions pendantes pour que nous nous retranchions dans aucun parti pris et pour que nous prenions soit l'initiative, soit même la défense absolue d'aucun système[...]nous ne nous séparerions des autres puissances que le jour où elles voudraient appuyer leur verdict par des mesures de coercition matérielle[...]nous ne pourrions pas nous associer, même moralement, à des mesures de ce genre sans nous départir de la stricte neutralité dont nous nous sommes fait une loi, et sans risquer d'être entraînés dans des complications auxquelles nous sommes décidés à demeurer étrangers[...]La France n'entend pas sortir de son recueillement. Elle[...]prétend n'y défendre que les grands intérêts de la paix, de la concorde et de la civilisation[...]Vous ne devrez donc jamais et en aucune circonstance vous engager dans des voies qui pourraient mettre en question ou compromettre sa neutralité.³³

Le général Ignatieff, qui se cherche des appuis et ne cesse de répéter qu'il faut en finir avec les Ottomans, fait un accueil exceptionnellement aimable à Chaudordy tant que Salisbury n'est pas arrivé, et offre dîners sur dîners à l'ambassade de Russie. Les Français sont prudents et évitent de donner trop de prise à l'amabilité calculée d'Ignatieff ; en effet, là se trouve pour eux l'écueil. L'ambassadeur russe est l'homme le plus en vue, et en même temps le moins populaire, à Constantinople, et les représentants de la France doivent savoir conserver le rôle modeste, presque neutre, qui leur est assigné dans les circonstances présentes. L'ambassadeur allemand, de Werther, observe avec attention leurs faits et gestes. L'Allemagne n'est pas inattentive à la conduite des Français pendant cette crise orientale, et n'entend pas qu'ils profitent de la Conférence pour se chercher des alliés et rompre leur isolement. Par ailleurs, l'ambassadeur britannique, sir Elliot, farouche adversaire du général Ignatieff, veille à ce que la France ne soit pas trop empressée à rechercher une alliance russe, et la France veut ménager son ancienne alliée en Orient. La politique française est de vivre en bonne intelligence avec toutes les puissances sans prendre d'engagement avec aucune d'elles, tout en interposant une sorte d'influence pacificatrice et calmante entre celles qui semblent se menacer, et ainsi d'assurer le maintien de la paix, tâche délicate pour les diplomates en charge. Si jamais la situation aboutissait à un partage

³³Decazes à MM. de Bourgoing et de Chaudordy, 19 novembre 1876, MAE, L-J 50, p 258 à 264. Devant la Chambre des Députés, Decazes avait déjà déclaré, le 3 novembre, que la paix était le plus essentiel des besoins de la France, lui permettant ainsi de se consacrer à sa réorganisation intérieure et de réparer peu à peu les désastres d'un passé récent, laissant aux autres les initiatives, sans pour autant trahir la juste cause des chrétiens d'Orient qui ont toujours eu foi dans l'assistance morale de la France. Il se flatte que le gouvernement de la République ait repris une place estimée dans le Concert européen grâce à la Conférence. (MAE, L-J 50, p 264 à 266).

de l'Empire par quelque moyen que ce soit, la France sait bien qu'elle est en situation de faiblesse et ne pourrait pas obtenir grand-chose.

Au début, la situation politique est encore assez vague, mais l'inquiétude bien précise : la Russie veut-elle la guerre ? A entendre le général Ignatieff, et à voir les Ottomans qui ne dissimulent pas leurs préparatifs en appelant des recrues du fin fond de l'Empire, on peut redouter qu'un conflit n'est pas loin. Les Ottomans, qui entendent garder leur dignité, répondent au mépris du général Ignatieff par un égal dédain. Par ailleurs, dès le début, le mot d'ordre du sultan est de garder une grande réserve envers les représentants de l'Europe, et le souverain met peu d'empressement à accueillir les nouveaux ambassadeurs. Les audiences ne sont accordées que plusieurs jours après les arrivées, et encore avec parcimonie. Les puissances crient à l'ingratitude, elles qui sont venues pour "arranger les affaires" du sultan en apportant des "instructions avant tout conciliantes."³⁴ Par contre, Ignatieff, qui a besoin du concours de tous pour continuer sa campagne contre les Ottomans, est impatient de réunir ses collègues. Quant à sir Elliot, il profite de la situation pour encourager la Porte à la résistance, politique dangereuse, car les Ottomans en déduiront vite que l'Angleterre ne les abandonnera jamais si la Russie les attaque.

Que veulent les puissances ? Elles demandent avant tout aux Ottomans une politique de conciliation envers les chrétiens, de peur que les Russes ne prennent l'exclusivité de leur défense. Le duel anglo-russe s'annonce serré, surtout que sir Elliot, farouche ennemi des Russes, ne voit arriver Salisbury qu'avec hostilité, craignant de sa part une attitude trop conciliante.³⁵ De Mouly se doit de naviguer, comme les autres diplomates, entre l'antagonisme des deux hommes :

Sir Henry Elliot représentait avec une conviction austère la tradition du Foreign Office sur le Bosphore, les principes du traité de Paris, l'intégrité de l'empire[...]lord Salisbury[...]moins engagé que sir Henry Elliot, pourrait plus librement atténuer la rigueur des doctrines, concéder ou maintenir, concilier les intérêts slaves et les susceptibilités ottomanes.³⁶

On compte sur Salisbury pour ménager un rapprochement entre Ignatieff et sir Elliot qui sont à couteaux tirés, ce qui pourrait conduire à des ruptures aux conséquences graves, et pour ôter au gouvernement ottoman toute illusion sur les dispositions de l'Angleterre. Très conscient de la situation, Ignatieff ne ménage pas ses efforts pour attirer Salisbury de son côté. Celui-ci, qui ne connaît pas les usages à Constantinople, annonce d'entrée aux

³⁴Paul Desprez, *op. cit.*

³⁵Salisbury avouait lui même avoir peu de sympathie pour les Ottomans et lord Derby avait bien insisté pour qu'il prenne garde à ce que l'intégrité territoriale de l'Empire soit bien respectée, que les Puissances n'obtiennent "any territorial advantage, any exclusive influence" et que la paix se fasse sur les bases d'un statu quo pour la Serbie et le Monténégro et une autonomie administrative pour la Bosnie et l'Herzégovine "but there is to be no question of a tributary state". Seton-Watson, R., *op. cit.* p 108.

³⁶CdM, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p 625.

ministres du sultan qu'ils n'ont pas à compter sur l'appui matériel de l'Angleterre en cas d'une rupture définitive avec la Russie. L'Autriche envoie elle aussi un second plénipotentiaire afin d'ôter aux Ottomans des illusions au sujet du comte Zichy, son ambassadeur, qui, de nationalité hongroise, n'offre pas toutes les garanties d'impartialité voulue. Comme sir Elliot, le comte Zichy est farouchement anti-russe et pro-ottoman, et le baron de Calice,³⁷ qui arrive presque en même temps que Salisbury, est d'origine allemande, et doit calmer ses ardeurs.

Les membres de la Conférence étant au complet, le général Ignatieff montre une satisfaction agitée, mêlée d'inquiétude. Ou le gouvernement russe, d'accord avec les puissances, va pouvoir imposer au sultan un programme qui mettra l'Empire ottoman à sa merci, et c'est alors un triomphe diplomatique et politique ; ou les Ottomans, "égérés par leur amour-propre national",³⁸ refuseront toute concession et c'est la guerre à courte échéance. A Saint-Pétersbourg, on a déchiré le Traité de Paris une bonne fois pour toute.

Chacune des puissances ayant des intérêts divers et particuliers, même si l'antagonisme de la Grande-Bretagne et de la Russie menace la paix de l'Europe, il est difficile de formuler un programme commun qui contenterait tout le monde. Les ambitions séculaires de Saint-Pétersbourg ont encouragé les insurrections slaves dans l'Empire ottoman tout en provoquant une vaste agitation panslaviste sur son propre territoire ; mais elle est aussi consciente qu'elle ne peut faire face à une coalition de l'Europe bien qu'elle rêve d'en découdre avec les Ottomans. Aussi, doit-elle s'assurer que les Puissances soutiennent ses demandes de réformes tout en tentant de les faire échouer, afin qu'elle puisse déclarer la guerre au sultan sans provoquer l'intervention de l'Angleterre. L'Angleterre, bien que ballottée entre les influences contraires des libéraux et des conservateurs, sait bien qu'elle doit assurer la défense de ses intérêts en évitant que l'Empire ottoman se retrouve partagé à la suite d'un conflit. L'Autriche-Hongrie, tout en songeant à un éventuel partage des Balkans avec la Russie³⁹, doit concilier les sympathies envers les Ottomans affichées à Budapest, et les intérêts russes que lui impose l'alliance des Trois empereurs. L'Allemagne, jusque-là étrangère aux affaires orientales, n'exerce pas d'influence directe. Cependant, même son silence, en la personne de Werther, est écouté. L'Italie n'est pas assez puissante pour exercer une influence prépondérante, mais elle surveille les côtes dalmates et l'Adriatique. La France, nous l'avons vu, se pose en arbitre de la paix. Enfin, la Porte compte sur la division des puissances, et spéculé sur les difficultés qu'elles auraient à s'entendre. La conférence ne s'ouvre pas sous les meilleures

³⁷Consul général d'Autriche à Belgrade.

³⁸Paul Desprez, *op. cit.*

³⁹La Russie lui a laissé entendre qu'elle pourrait avoir la Bosnie.

auspices et de Mouÿ en est bien conscient : "La conférence de Constantinople était réunie depuis quelques jours, et déjà le bruit se répandait qu'elle n'aboutirait point, que la guerre était inévitable."⁴⁰

Ignatieff se pose plus en adversaire irrité et intransigeant qu'en négociateur pacifique, et se situe sur le terrain de la Bulgarie dont seule la Russie est capable d'améliorer le sort en l'occupant. Il propose un plan d'organisation qui lui donnerait l'autonomie sous des gouverneurs chrétiens, si possible choisis par Saint Petersburg. Le général est secondé dans sa tâche par son épouse qui éprouve un profond dégoût pour Constantinople :

Elle dit tout haut qu'elle s'y ennuie et qu'elle compte sur la guerre pour retourner en Russie, que tout cela doit finir un jour. À ses yeux, les Turcs ne méritent aucun ménagement ; on est beaucoup trop bon pour eux ; ce sont des sauvages qu'il faut mener à coup de cravache et dont on doit se débarrasser au plus tôt.⁴¹

La générale dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas des Ottomans, et elle s'est trouvée une alliée en la personne de lady Salisbury qui "ne comprend plus comment il existe encore en Angleterre des gens qui parlent de défendre l'intégrité de l'Empire ottoman."⁴² Si l'on prend en compte que tous les soirs les membres de la Conférence se réunissent dans les salons de l'ambassade de Russie, que l'on y discute beaucoup, et que madame Ignatieff et lady Salisbury représentent presque exclusivement le côté féminin autour duquel on fait cercle, même s'il n'y a rien d'officiel, c'est pour Ignatieff une bonne manière d'avancer ses pions.

Le 11 décembre rien n'est encore décidé. La Conférence a été proposée et acceptée dans un moment de crise, et elle fait face maintenant à ses propres contradictions. D'abord, comment concilier les intérêts russes et occidentaux. Ensuite, comment compter sur des gens considérés comme des fanatiques religieux massacreurs de chrétiens et prêts à tous les excès, mais dont les Européens se sont engagés à respecter l'intégrité. Il faut trouver le moyen d'arracher à la Porte des concessions sérieuses, des garanties solides en faveur de ses sujets chrétiens sans porter atteinte à ses possessions. La Russie veut prendre les armes, et l'Angleterre compte sur le bon vouloir ottoman. La France suit la ligne qu'elle s'est fixée :

Quant à la France naguère prépondérante en Orient, elle aurait pu, malgré ses désastres, parler avec une certaine autorité, si des considérations tirées de la situation générale ne lui avaient conseillé la prudence et sa situation personnelle restait très difficile. Si ses plénipotentiaires mettaient trop d'empressement dans leur tâche, ils risquaient de mécontenter l'Allemagne qui voulait avant tout laisser les agitations de l'Orient porter leurs

⁴⁰CdM, *Le Contre-Amiral Cte d'Osery, 1821-1878*, Paris, E. de Soye, 1881, p 49.

⁴¹Paul Desprez, *op. cit.*

⁴²*Ibid.*

conséquences ; si au contraire, ils paraissaient s'abstenir, ils encouraient le déplaisir ou de la Russie ou de l'Angleterre.⁴³

La France fait donc du zèle conciliateur pour rapprocher la Russie et l'Angleterre, mais Bourgoing n'est guère optimiste, et de Moüy l'a bien remarqué : "M. le comte de Bourgoing, qui avait eu le rare émirite dès l'origine, de ne se faire aucune illusion sur la marche des choses et de la dire à son gouvernement."⁴⁴ Quant à l'Autriche et l'Italie, elles s'observent en silence, l'une regardant la Bosnie et l'Herzégovine et les deux l'Adriatique, attendant l'occasion de se rallier au programme commun qui reste à trouver.

Avant de soumettre tout projet de réformes aux Ottomans, les puissances décident de tenir des réunions préliminaires, d'abord pour ne pas laisser la Russie et l'Empire ottoman en face l'un de l'autre, et pour présenter un programme commun ayant eu l'accord de tous. Les puissances se concertent donc dans un premier temps entre elles, et les Ottomans sont exclus des discussions. De Moüy remarque que cette résolution provoque au plus haut degré la susceptibilité et les défiances de la Porte, qui craint de se voir présenter une décision dictée d'avance par un cénacle étranger.⁴⁵ Les puissances sont mal à l'aise quant à l'impression que produit sur les Ottomans des discussions dont ils sont exclus.⁴⁶ Faut-il tenir un protocole de ces séances, acte officiel, pour des réunions destinées simplement à préparer une entente entre les puissances et dont les plénipotentiaires ottomans⁴⁷ sont absents ? Il est décidé que ce serait aller un peu loin, et qu'il ne sera tenu qu'un simple compte-rendu. La présidence des séances est dévolue au général Ignatieff, et la rédaction des comptes-rendus est confiée au premier secrétaire de l'Ambassade de France, Charles de Moüy.⁴⁸ La Russie demande, entre autres, pour la Serbie une paix honorable avec quelques agrandissements de territoires, et exige pour la Bulgarie une autonomie, alors que l'Angleterre ne veut pas d'organisation de ce pays en une seule province, ce qui créerait un Etat slave autonome sur les bords du Danube.

Après neuf réunions préliminaires, les interventions armées sont laissées de côté pour présenter aux Ottomans des propositions⁴⁹ tendant à "tempérer leur souveraineté dans les provinces insurgées sans la détruire, et qui donneraient, si elles étaient acceptées, pleine et entière satisfaction aux réclamations de l'Europe."⁵⁰ Ignatieff veut donner aux

⁴³*Ibid.*

⁴⁴CdM, *Le Contre-Amiral...*, *op. cit.*, p51.

⁴⁵CdM, *Souvenirs...**op. cit.*, p 621 et 622.

⁴⁶Seul sir Elliot, qui suivait une politique quelque peu différente de Salisbury, voulait entamer immédiatement les discussions avec les Ottomans.

⁴⁷Les plénipotentiaires ottomans sont Safvet pacha, ministre des affaires étrangères, et Edhem pacha, ancien ambassadeur à Berlin.

⁴⁸Bourgoing à Decazes, 11 décembre 1876, MAE, L-J 50, p 267.

⁴⁹Voir Annexe II.

⁵⁰Paul Desprez, *op. cit.*

propositions le caractère d'un ultimatum, alors que les Français pensent qu'il faut avant tout flatter les Ottomans et les convaincre que les puissances viennent à eux pour les aider. Au même moment, le sultan nomme au grand vizirat Midhat pacha, ce qui ne rassure guère les puissances qui cherchent à en savoir la cause, mais nous y reviendrons.

Les puissances s'étant mises d'accord, la première séance de la Conférence peut commencer. De Moüy, qui a donné toute satisfaction pour la rédaction des compte-rendus des réunions préliminaires, et qui est au mieux avec tous les représentants, est chargé de la rédaction des protocoles. Chaudordy, tout comme Desprez alors directeur politique au Quai d'Orsay, compte sur lui pour tenter, avec l'équipe française, de favoriser la paix entre les parties :

Vous êtes devenu le feu de l'action[...]et nous attendons avec anxiété le résultat de vos démarches, passant tour à tour de la crainte à l'espérance[...]quoiqu'il en soit, vous avez fait personnellement votre devoir. Le rôle de rédacteur du protocole est surtout un rôle de conciliateur et il a son importance à ce point de vue, car une expression ou une périphrase heureusement trouvée peut beaucoup pour rapprocher les idées qui ne se combattent quelquefois que par l'unique raison qu'elles n'ont pas su se formuler ou n'ont pas été dégrossies.[...]il faut donc travailler à la paix et faire un dernier et énergique effort⁵¹

Le 23 décembre, à l'hôtel de l'Amirauté, Chaudordy remet à Safvet pacha les documents qui contiennent les demandes des puissances. Au même moment, des salves d'artillerie se font entendre proclamant la Constitution de l'Empire ottoman. Le coup de théâtre a été bien préparé ; Safvet pacha, qui préside la Conférence, annonce que l'Empire vient de rompre avec toutes ses traditions, et entre dans le mouvement européen en devenant un Etat constitutionnel, avant la Russie. Les puissances n'apprécient guère de se faire doubler ainsi, et la presse russe renchérit : "On cherche à nous faire oublier la tragédie des massacres et des rapines[...]s'il y a lieu de répondre, c'est par le passage du Danube par les troupes russes, et par la réorganisation des pays slaves sur une autre base que celle de la Constitution turque."⁵² Pourtant, la nouvelle Constitution promet d'améliorer le sort des chrétiens sur une égalité de droit, de réglementer la perception et la répartition des impôts dans les provinces insurgées, et inaugure une ère de réformes. Le sort de la Conférence, déjà très incertain, le devient davantage, les propositions des puissances

⁵¹H. Desprez à CdM, 10 janvier 1877, PA AP 122, v 11.

⁵²*Le Nouveau Temps*, Saint-Pétersbourg, cité par *Le Constitutionnel*, 19 décembre 1876. A noter que si les diplomates ont reçu la Constitution comme un défi à l'Europe, *Le Constitutionnel* l'accueille favorablement et pense qu'en la rejetant la Conférence ne ferait qu'encourager les agissements révolutionnaires du panslavisme (*Le Constitutionnel* 27 décembre 1876, 29 décembre 1876), alors que *Le Temps* n'accorde aucune confiance à la Constitution et note que le seul qui est ravi est Ignatieff qui y voit l'échec de la Conférence pour manque de garanties et la possibilité pour la Russie d'intervenir sans l'objection des autres puissances (*Le Temps* 1er janvier 1877, 2 janvier 1877). *Le Daily Telegraph*, qui s'est toujours montré favorable aux Ottomans, y voit le germe d'une satisfaction pour l'Europe sans humilier le gouvernement turc, point de vue tout à fait opposé à celui du *Daily News* (les deux du 1er janvier 1877).

devenant dans l'esprit des Ottomans caduques. Si l'on ajoute que la presse ottomane, jusque-là réservée, ne ménage plus ses attaques contre la Conférence, et lance même des appels à la guerre contre la Russie, on comprend que la situation devient extrêmement tendue.

Salisbury, furieux, et qui sent les Ottomans récalcitrants envers les ingérences étrangères, même anglaises, commence à perdre toute patience et devient peu à peu plus agressif qu'Ignatieff lui-même, au moment où ce dernier commence à se calmer sous l'influence de Chaudordy.⁵³ En fait, Ignatieff prend surtout un temps de réflexion devant les derniers événements. Salisbury veut en finir, et Ignatieff revient rapidement à ses idées premières. A l'ambassade de Russie, on donne libre cours aux propos les plus agressifs envers les Ottomans : "Il n'y avait de bon mot, d'allusion blessante, de trait plus ou moins plaisant qu'on ne se plût à lancer avec l'espérance de les savoir reportés à Stamboul, dans les bureaux de la Porte[...] Ignatieff avait la spécialité de ces sortes de quolibets."⁵⁴

A la suite des réunions préparatoires aucun protocole final n'a été signé pour ne pas froisser les Ottomans qui n'ont pas été conviés aux délibérations. Les représentants des six puissances se font photographier en groupe sans inviter les plénipotentiaires ottomans à se joindre à eux, même si l'événement se passe pendant la période des conférences plénières, donc dans un moment où ceux-ci ont voix au chapitre. On reconnaît qu'on a agi avec légèreté et manque de courtoisie, mais il est trop tard. L'ironie, c'est que la photographie, où chacun appose sa griffe, devient le seul protocole signé de la Conférence.⁵⁵

Les Ottomans, à qui les puissances ont laissé leurs propositions, font preuve de résistance. Celle-ci se matérialise par des contrepropositions qui réduisent les espérances d'un accord à néant. Ils déclarent qu'ils ne comprennent plus l'utilité des concessions demandées, maintenant que l'Empire est doté d'une Constitution. On leur objecte que celle-ci ne correspond pas directement aux vœux que les puissances ont formulés et qu'on craint qu'elle ne reste à l'état de lettre morte. On leur explique qu'en leur proposant l'institution d'une commission internationale et d'une gendarmerie, la nomination des valis avec leur

⁵³Lord Derby trouve que Salisbury a dépassé les limites de ses instructions en s'unissant dans l'indignation avec le général Ignatieff, au point que les Ottomans lui demandent si, dans le cas où les ambassadeurs quitteraient Constantinople, l'Angleterre abandonnerait sa politique traditionnelle pour appuyer immédiatement la Russie. Lord Derby se contente de promettre les sympathies éventuelles de l'Angleterre. (*La Presse*, 9 janvier 1877). Quant au *Daily News* du 7 janvier 1877, il rapporte que Salisbury a reçu à Constantinople le sobriquet de "pilier de la Russie".

⁵⁴Paul Desprez, *op. cit.*

⁵⁵A noter que Charles de Moüy a eu un exemplaire de cette photographie autographiée, réunie avec d'autres en un album par ses soins avec certaines minutes des protocoles. Cet album nous a été transmis par M. Jean de Moüy. Voir cette photographie p 116 avec deux portraits de Charles de Moüy, l'un à Constantinople en 1877, l'autre à Berlin en 1878.



Les représentants des six Puissances à la Conférence de Constantinople
(Charles de Mouÿ debout à gauche)



Constantinople 20 Janvier 1877
L. de Mouÿ

Charles de Mouÿ à Constantinople (1877)



L. de Mouÿ

Charles de Mouÿ à Berlin (1878)

assentiment, les Puissances cherchent surtout à leur venir en aide dans un moment de détresse publique en voulant faciliter la réorganisation administrative des provinces insurgées. A bout d'arguments, les plénipotentiaires rappellent les massacres de Bulgarie et demandent quelles réparations et quelles garanties seront données contre le retour de pareilles atrocités. A ces paroles, Edhem pacha s'adresse directement à Chaudordy en lui répliquant que la France a bien eu la Saint-Barthélémy. Edhem pacha a bien choisi sa cible ; ce n'est pas la France qui risque de déclarer la guerre aux Ottomans. Les Français se récrient, s'indignant que les Ottomans manquent à la fois d'un juste sentiment des convenances et d'une intelligence approfondie de l'histoire.⁵⁶

Les Puissances considèrent que les réticences de la Porte tiennent de l'attitude agressive et qu'il faut songer à d'autres expédients. Ignatieff et Salisbury, étrangement unis dans leurs indignations, espèrent intimider le gouvernement ottoman et parlent de rupture et de départ, tandis que Chaudordy, ne voulant pas renoncer à tout espoir, et par crainte d'un conflit où la France ne pourrait rien gagner, s'emploie à calmer ses collègues en proposant d'atténuer dans leur ensemble les propositions⁵⁷ et de les réduire à un minimum acceptable. Ignatieff se laisse convaincre, ne pouvant avoir toute l'Europe contre lui, mais les Ottomans restent inflexibles.

Les éventualités de guerre deviennent menaçantes. Des étudiants hongrois, sous le regard désapprobateur de Calice, mais à la satisfaction de Zichy, viennent offrir à Abdul-Kérim pacha un sabre d'honneur pour ses succès en Serbie, ce qui provoque une colère noire d'Ignatieff qui tient un langage comminatoire voulant intimider le sultan, alors que celui-ci ne souhaite que d'être débarrassé de la Conférence. Ignatieff prend alors une attitude conciliante. C'est qu'il a compris que la Conférence va échouer, qu'il y aura toujours quelques propositions pour sauver la dignité de l'Europe, mais qu'ensuite, et surtout sur le principe même de l'ingérence, les Ottomans seront résolus à ne pas accepter.⁵⁸ L'échec de la Conférence, l'Angleterre ayant fait savoir qu'elle n'accorderait que son appui moral, c'est, pour la Russie, la certitude de pouvoir enfin déclarer la guerre aux Ottomans sans intervention d'une quelconque puissance.⁵⁹ Charles de Mouÿ en rejette la faute sur le mauvais vouloir des Ottomans :

⁵⁶Paul Desprez, *op. cit.* Egalement CdM : "Edhem pacha nous les(les convulsions de notre histoire)a reprochées avec une harangue tellement véhémence que les plénipotentiaires m'ont invité à ne point l'insérer au protocole." (*Souvenirs..., op. cit.*, p 649).

⁵⁷Voir Annexe II.

⁵⁸CdM, *Souvenirs...op.cit.*, p 629.

⁵⁹On s'interrogera longtemps dans les milieux diplomatiques sur la responsabilité de l'Angleterre dans l'échec de la Conférence. "Ce n'est pas au surplus la faute de la France si l'Angleterre a tant contribué par son attitude à seconder les visées panslavistes", écrit Gabriac à CdM le 4 février 1877. P. Renouvin estime que c'est la politique de Disraeli qui a fait échouer la Conférence en refusant d'adresser au sultan une menace précise et collective sur un statut particulier à octroyer aux chrétiens. (Renouvin, P., *op. cit.*, t 6, p 68).

Pendant que les diplomates européens luttèrent avec une consciencieuse énergie contre l'obstination de la Porte et, comprenant l'intensité de la crise, s'efforçaient de persuader aux ministres du sultan la nécessité de concessions décisives, le gouvernement ottoman se renfermait de plus en plus dans un système de propositions inacceptables, parce qu'elles étaient inefficaces et semblaient jouer avec le suprême péril[...]La conférence, en effet, était close ; les représentants des puissances devaient quitter le Bosphore, en accréditant des chargés d'affaires ; leur départ allait consommer la rupture de la Turquie avec l'Europe.⁶⁰

C'est sur le yacht impérial russe, prêt à ramener Ignatieff, que se discute la dernière communication des puissances ; un programme mitigé, la "quintessence quintessenciée" comme on l'appela aussi.⁶¹ Aux yeux des Puissances, les nouvelles propositions sont si modérées qu'elles démontrent un réel désir d'entente, et sont calculées pour ménager autant que possible la dignité de la Porte. Même Bismarck, obsédé par la crainte de voir se former des coalitions dont la France ferait partie, s'en mêle. Sorti tout à coup de son silence, le chancelier n'entend pas que l'ambassadeur d'Allemagne, qui s'est montré beaucoup plus discret que Chaudordy, puisse un instant baisser la tête devant des ministres ottomans, puis, se retire. Le nouveau programme est présenté par Salisbury dans la huitième séance le 15 janvier 1877.⁶² Les Ottomans répondent qu'ils ne peuvent consentir à ce que les Puissances interviennent dans la nomination des valis, et à l'institution d'une Commission internationale appelée à surveiller l'exécution des réformes. Ils ajoutent que seule l'Assemblée des Balas⁶³ peut se prononcer sur une question qui touche si directement aux intérêts vitaux de l'Empire. Les Balas rejettent à l'unanimité le programme soumis à leur examen.

Ignatieff a vu juste. Les ambassadeurs jugeant leur dignité atteinte par un refus aussi blessant, décident de quitter Constantinople sans rompre les relations diplomatiques, mais en laissant des chargés d'affaires. Le plus pressé est Salisbury, qui veut regagner Londres pour l'ouverture du Parlement ; quant à Ignatieff, il souhaite que tous partent en même temps que lui. Les Français reçoivent l'offre et des Russes et des Anglais de prendre place à bord de leur bateau, mais, prudents, jugent plus sage de quitter Constantinople sous pavillon français. Il se produit alors un étrange ballet. Tous les jours Ignatieff annonce son départ sans le mettre à exécution, trop inquiet de ce qui pourrait se passer en son absence. Ses collègues ne sont pas plus rassurés sur les intentions d'autrui ; en fait, chaque ambassadeur a ordre de partir le dernier. C'est Salisbury qui se décide à s'embarquer le premier, mais les aléas de la météorologie font que son départ s'effectue un jour plus tard,

⁶⁰CdM, *Le Contre-Amiral...*, op. cit., p 50.

⁶¹Paul Desprez, op. cit.

⁶²Voir Annexe II.

⁶³Cette assemblée composée des grands dignitaires de l'empire n'est convoquée que dans des circonstances exceptionnelles. Elle se réunit à cette occasion le 18 janvier 1877 à la Sublime Porte. Deux cent cinquante personnes étaient présentes, parmi lesquelles 60 chrétiens.

le 23 janvier, suivi le 25 janvier par sir Elliot. Le 27 janvier, c'est le tour d'Ignatieff, qui laisse entendre qu'il a perdu une grande bataille et laissé sa réputation de diplomate. Il doit rebrousser chemin à cause d'une tempête sur la mer Noire, et finalement, part, en passant par le Pirée. Le même jour partent le comte Zichy, le baron de Calice, M. de Werther et le comte de Bourgoing. Seuls restent Chaudordy et le comte Corti qui finissent par quitter Constantinople sur le même bateau battant pavillon italien.

Les plénipotentiaires français sont amers, de Moüy aussi : "Je reconduisis à bord l'ambassadeur de France[...]Nous avons le coeur serré de ce dénouement des négociations vainement poursuivies, et l'avenir de la Turquie nous apparaissait livré au plus redoutable des hasards."⁶⁴ Ils ont gardé pendant la Conférence une réserve et une modestie qui leur a parfois pesé. Sur les rives du Bosphore, ils pensent au passé et à l'avenir de l'Empire ottoman, à ce que la France a fait pour lui avec l'Angleterre "au temps où ses armées et ses flottes suivaient la route que nous suivions nous-mêmes pour se rendre glorieusement en Crimée, et nous ne pouvions nous empêcher de reconnaître combien les situations étaient changées pour la France comme pour la Turquie."⁶⁵ Déjà, la presse allemande a entamé contre Chaudordy une polémique lui reprochant d'avoir joué un rôle trop accentué dans la Conférence.⁶⁶ L'Allemagne ne pardonne pas à Chaudordy l'action qu'il a exercé pendant la Conférence, alors que Werther a eu une conduite très effacée. Aussi Chaudordy passe-t-il très vite à Vienne, sur le chemin du retour, pour ne pas donner le prétexte de dire qu'il veut agir sur le cabinet austro-hongrois. La traversée de l'ancien département du Bas-Rhin avive la nostalgie des diplomates français : "Les souvenirs que nous rapportons de Constantinople sur la modestie de notre rôle dans des questions où nous avons naguère encore la prépondérance, se rattachaient naturellement aux souvenirs douloureux de la perte des deux provinces."⁶⁷

Charles de Moüy reste à Constantinople avec la charge de l'ambassade et une Question d'Orient en pleine crise. Son jugement sur les Ottomans est assez négatif, égal à ceux de la majorité de ses contemporains, surtout dans le milieu diplomatique où l'on aimerait bien qu'ils se plient aux volontés européennes. Il participe à part entière à

⁶⁴CdM, *Le Contre-Amiral...*, op. cit., p 51.

⁶⁵Paul Desprez, op. cit.

⁶⁶*La Presse* reproche également à Chaudordy une part trop active et de s'être trop mis en avant en voyant et conseillant le sultan, alors qu'il aurait dû se tenir sur une grande réserve sans assumer des responsabilités pouvant être lourdes de conséquences. "L'Allemagne a une liberté d'action bien autre que la nôtre[...] Ce n'est pas une mission facile que de représenter la France à la table d'une conférence cinq ans après la guerre. Ceux qui recherchent ou acceptent cette mission devraient en méditer plus attentivement les responsabilités." (*La Presse*, 7 janvier 1877). Et le 15 janvier : "L'intérêt de l'Allemagne n'est pas d'intervenir par les armes, et elle n'oublierait cet intérêt que si nous intervenions nous mêmes, non par les armes, le plus fou n'y pourrait songer, mais seulement par des conseils trop directs." On peut voir le traumatisme qu'a laissé la défaite en France, et qui va bloquer la diplomatie française jusqu'aux années 80.

⁶⁷Paul Desprez, op. cit.

l'impérialisme des puissances, même s'il a de l'estime pour les plénipotentiaires de l'Empire avec qui il s'est lié, et qu'il reverra souvent lors des futures crises orientales. En attendant, si la situation s'avère agitée et périlleuse, sa nouvelle mission, au milieu de circonstances fort critiques, possède tous les atouts pour favoriser sa carrière. Le 22 janvier 1877, le comte de Bourgoing écrit au duc Decazes :

Votre excellence aura remarqué le témoignage de confiance que les membres de la Conférence ont donné à M. de Moüy[...]en l'appelant d'un accord unanime, à remplir les fonction de Secrétaire de la réunion. M. de Moüy s'est acquitté de cet office délicat et laborieux de façon à justifier pleinement le choix qui avait été fait de lui, et il a recueilli, à la fin de nos travaux, les remerciements les plus sympathiques de tous mes collègues. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir un membre de l'ambassade se concilier, ainsi, l'estime et la bienveillance générales.⁶⁸

La position européenne et la tentative constitutionnelle : impérialisme et incompréhension

Face à la décadence de l'Empire ottoman, l'Europe, en particulier la Grande-Bretagne, veut dominer la région en essayant avant tout d'arrêter la tentative russe de succession. Si la position de l'Europe est de consolider l'Empire face aux ambitions russes, tout en le pénétrant, la consolidation réside alors dans le fait de le réformer sur le modèle occidental, et de le réformer de façon à ce qu'il soit contrôlable et qu'il se situe dans l'orbite des puissances. Le modèle de l'Etat occidental, l'Etat-nation, plus ou moins centralisé, est doté d'un régime parlementaire et basé sur l'égalité de droit. L'Empire ottoman est le contraire du modèle ; il est basé sur la différence non discriminatoire, est multinational, et sa monarchie est absolue. En prônant l'égalité de droit, l'Europe transmet une image négative de la différence, amenant une vision des choses qui crée le concept de minorité et engendre le nationalisme. Or, le nationalisme ne peut qu'ébranler la cohésion de l'Empire, et par là l'équilibre européen. La complexité du problème fait que l'Europe va se justifier de ses propres contradictions en rendant l'Empire coupable de maux qu'il ne provoque pas lui-même. Pendant que la Russie fait peur, l'Empire ottoman indispose par sa mauvaise volonté.

Avec le schéma occidental s'impose l'idée de patrie ottomane, les millets devenant de plus en plus des embryons de nations. De plus, le Tanzimat a fini par admettre l'idée

⁶⁸Bourgoing au duc Decazes, 22 janvier 1877, MAE, DP 240, 1ère série. Le comte de Bourgoing propose pour de Moüy la croix d'Officier de la Légion d'Honneur, mais celle-ci ne lui sera accordée que le 8 août 1877.

d'uniformité⁶⁹ ; les habitants de l'Empire tous citoyens d'un même Etat ottoman. Pourtant, s'il veut survivre, l'Empire doit assumer sa diversité, sinon l'idée de minorité va le morceler. Le nationalisme est dangereux pour lui : "La proclamation du principe vague des nationalités (est) si bien fait pour servir de prétexte et de déguisement à toutes les conquêtes." Quand ces mots sont prononcés par le duc de Broglie lui-même, on peut se dire qu'il sait de quoi il parle.⁷⁰

Un mouvement politique, idéologue et révolutionnaire, et acquis au modèle européen, les Jeunes Ottomans, prônent l'idée occidentale de patrie ottomane, c'est-à-dire sont Ottomans tous ceux qui ont comme patrie l'ensemble de l'Empire. Les Jeunes Ottomans veulent une monarchie constitutionnelle, qu'ils réussissent à établir, en 1876, au grand dam des plénipotentiaires européens qui craignent que l'Empire leur échappe. De Motly se joint au concert des indignations, exprimant un impérialisme assez méprisant :

(le) texte constitutionnel[...]complètement étranger aux conceptions politiques de l'Orient[...]législateurs improvisés[...]série d'institutions empruntées à divers statuts parlementaires dont ils ignoraient ou dédaignaient le sens et le mécanisme. Sectataires naïfs, épris de formules, dominés par la pensée d'évincer la diplomatie de l'Occident, ils avaient fait une oeuvre d'imagination pompeuse et inapplicable[...]superposée à une société incapable de s'en servir[...]un décor derrière lequel subsistait intact l'édifice séculaire de l'Empire.⁷¹

Pourtant, l'idée n'est pas tout à fait nouvelle puisqu'elle a déjà existé dans le projet de Constitution de Rigas en 1797. Celui-ci voulait transformer l'Empire en une république hellénique⁷². Admirateur de la Révolution française, Rigas trouvait que l'Empire faisait obstacle aux intérêts de la bourgeoisie montante, mais à aucun moment il ne parle de nationalités. Rigas était républicain, pas nationaliste, et proposait que tous les peuples de l'Empire soient unis et égaux. C'est un point tournant, car il propose un modèle nouveau qui ne tient pas compte des différences jusque là non seulement acceptées, mais revendiquées.⁷³

L'idée est reprise par les Jeunes Ottomans, mais ceux-ci ne veulent pas abolir la monarchie : ils la veulent constitutionnelle. Les Jeunes Ottomans sont en général des aristocrates, des poètes, des intellectuels, ou les trois à la fois, et ce sont des occidentalisés. Le penseur est Namik Kémal, franc-maçon, libéral, occidentalisé, qui introduit l'idée de patrie ottomane avec plusieurs nations, tout en étant très musulman ; une personnalité

⁶⁹Mahmut II (1808-1839) avait déjà imposé le port du fez en remplacement des différentes coiffures masculines, pour que l'on ne puisse plus distinguer les sujets appartenant à différentes religions. (Lewis, G., *op. cit.*, p 42.)

⁷⁰Broglie, A. de, *op. cit.*, p 319. Le duc de Broglie a été ministre des Affaires étrangères en 1873, juste avant la nomination du duc Decazes.

⁷¹CdM, *Souvenirs...* *op. cit.*, p 631.

⁷²Ne pas confondre avec l'idée d'un Etat grec qui sera le Royaume des Hellènes.

⁷³Kitsikis, D., *L'Empire ottoman*, *op. cit.*, p 106 et 107.

complexe et changeante qui tente de sauver son pays. Le bras politique c'est Midhat pacha. Abdulhamid, porté au pouvoir par les Jeunes Ottomans, est lui même occidentalisé, et se montre favorable à l'installation de la première monarchie constitutionnelle ottomane. Mais, Abdulhamid joue double jeu, car il se méfie des Occidentaux. Il ne croit pas au sauvetage de l'Empire par un modèle constitutionnel venu de l'étranger, et il veut défendre l'Empire contre l'impérialisme occidental en s'appuyant sur le panislamisme. Il aura d'ailleurs de multiples contacts avec le révolutionnaire professionnel Al Afghani qui, à la même époque, prêche un panislamisme anti-occidental. Si Abdulhamid glisse vers la préférence musulmane, c'est que le sultan s'identifie aux musulmans par nécessité, les chrétiens de l'Empire étant de plus en plus souvent en révolte et en proie au nationalisme attisé par les Puissances.

La Constitution de l'Empire, proposée en 1876, a été rédigée par Midhat pacha, Namik Kemal et Ziya pacha.⁷⁴ Midhat pacha a très mauvaise presse chez les Européens, qui voient en lui un opposant farouche à leur volonté de mise en tutelle :

Midhat pacha[...]passionnément ambitieux, despote de caractère, il avait inventé le libéralisme en Turquie comme un moyen de se grandir[...]théoricien imbu de certaines idées politiques européennes [...]immense orgueil de sa race[...]systématiquement hostile à une ingérence européenne[...]qui flatte les rancunes helléniques, les espérances arméniennes et la vanité musulmane[...]la nomination du grand vizir[...]un témoignage évident des mauvaises dispositions de la Porte[...]la promulgation de la Constitution[...](veut) troubler par un essai constitutionnel le travail et les combinaisons d'une conférence impopulaire.⁷⁵

Charles de Moüy, diplomate occidental par excellence, ressent la nomination de Midhat pacha au grand vizirat comme un acte décisif et solennel, qui veut réduire l'Europe au silence en déroutant sa diplomatie, et donner au nouveau règne d'Abdulhamid le prestige d'assurer l'avenir de l'Orient.⁷⁶ Il se souvient que lors de son accréditation auprès de Midhat pacha, il avait remarqué la froideur majestueuse du personnage et son air de planer avec sérénité sur les événements.⁷⁷ Ce qui est étonnant, c'est que l'Europe se déchaîne contre Midhat pacha, et considère le sultan comme une victime de son grand vizir qui mène le jeu, et qui, effacé et timide, supporte avec peine cette tutelle malavisée. La Constitution et son auteur deviennent une manifestation d'indépendance quelque peu indécente pendant une Conférence qui veut "sauver" l'Empire des Russes et de lui-même, et qui ose mettre en doute la légitimité des interventions des puissances. Et la proclamation de la Constitution de

⁷⁴Lewis, G., *op. cit.* p 47.

⁷⁵Anonyme (un diplomate français), *op. cit.*, p 204 et 205. Pour Paul Desprez, Midhat pacha représente le parti de la résistance à l'Europe, préparant en silence sa fameuse Constitution et dont l'orgueil étouffait trop souvent la clairvoyance.(P. Desprez, *op. cit.*)

⁷⁶CdM, *Souvenirs...op.cit.*, p 622

⁷⁷*Ibid.*, p 631.

déchaîner la fureur des Européens qui y voient, à juste titre, une tentative des Ottomans d'échapper à l'imposition de leurs réformes. De Moty est fort contrarié :

La Porte avait promulgué sa Constitution, qui était la négation du programme étranger et l'affirmation de sa politique particulière[...]la Porte s'était déclarée absolument indépendante en modifiant seule ses institutions intérieures ; les plénipotentiaires considéraient avec raison leurs propositions comme l'oeuvre commune de la grande Europe.⁷⁸

Il faut dire que l'Empire a perdu de son indépendance politique vis-à-vis de l'Europe en rentrant dans le Concert européen en 1856 ; il est devenu interdépendant. L'article 7 du traité du Congrès de Paris, en lui conférant le titre de puissance occidentale, change sa conception traditionnelle des relations internationales, et porte un coup mortel à sa conception d'Empire oecuménique en l'intégrant dans un système qui n'est pas le sien.⁷⁹ Les diplomates de l'Empire vont être au XIX^e siècle des Grecs, ce qui déconcerte les Européens qui sont persuadés que les Grecs sont les victimes séculaires du joug ottoman et ne peuvent donc pas coopérer avec eux. C'est que les Grecs, habitués aux échanges, ont été les premiers occidentalisés, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas fidèles à l'Empire. Dès son départ, le service diplomatique ottoman est aux mains des Grecs, et l'on assiste à cette chose incompréhensible pour les Européens, qu'au lendemain de l'indépendance grecque, l'ambassadeur ottoman à Athènes soit un Grec, tout comme la majeure partie des ambassadeurs ottomans en Europe. C'est d'ailleurs sur ce concept d'intégration au Concert européen que vont se baser les Puissances lors de la Conférence de Constantinople. Elles ont à coeur de rétablir ce Concert mis en danger par les révoltes en Bosnie, en Herzégovine et en Bulgarie :

L'Empire ottoman, admis dans ce Concert en 1856, ne pouvait voir d'un mauvais oeil cette intention des cabinets essentiellement favorable à sa propre conservation, à moins de se considérer comme une puissance asiatique ; à moins de rompre avec les traditions du traité de Paris, il devait avoir pleine confiance dans une réunion qui cherchait à réaliser une pensée aussi utile à la tranquillité générale du monde.[...]cet accord n'était pour lui qu'un avantage⁸⁰

D'où la stupeur mêlée d'indignation des Puissances devant la Constitution. Pour elles, l'Empire refuse de jouer le jeu, et compromet l'équilibre européen menacé par les ambitions russes.

Un autre fait explique la colère des Européens, notamment de l'Angleterre et de la France. C'est sur l'Empire lui-même qu'elles ont compté pour barrer la route à la Russie, et c'est sur lui qu'elles ont misé pour s'installer en Orient après la guerre de Crimée. Cependant, cet espoir est réduit à néant, en 1876, lorsque Murat V est destitué au profit

⁷⁸*Ibid.*, p 627.

⁷⁹Kitsikis, D., *Le concept ottoman de relations internationales*, op. cit., p 171.

⁸⁰Anonyme, op. cit., p 191 et 192.

d'Abdulhamid. Abdülmecit Ier (1839-1861) et Abdülaziz (1861-1876) ont été des sultans réformateurs, qui ont eu une éducation occidentalisée et ont participé activement aux affaires de l'Empire, secondés par des grands vizirs ouverts à l'occidentalisation de l'Empire comme Mehmet Emin Ali pacha, Mehmet Fuad pacha et Midhat pacha.⁸¹ Mais, c'est sur Murat V, dont le règne ne dure que quelques mois,⁸² que la Grande-Bretagne et la France ont surtout compté pour faire de l'Empire un Etat de modèle occidental, à travers le rôle joué par la franc-maçonnerie. En effet, en novembre 1855, se sont établis des liens entre un groupe de francs-maçons de Constantinople et le Grand-Orient de France. Leur but est de faire cohabiter "fraternellement" dans l'Empire toutes les composantes ethniques et religieuses en leur faisant adopter les principes du libéralisme. En d'autres mots, réformer l'Empire en donnant à tous ses sujets une égalité au sens libéral du terme, ce que veulent à tout prix les puissances. Cependant, la franc-maçonnerie française a une faiblesse : une position trop laïque. Aussi, bon nombre d'Ottomans se tournent vers la franc-maçonnerie anglaise dont le chef n'est autre que le futur Georges V.⁸³

Le grand succès de la franc-maçonnerie, c'est quand, en 1872, le futur Murat V est initié par la loge grecque⁸⁴ régie par la constitution maçonnique du Grand Orient de France, loge qui a également initié plusieurs princes de la famille impériale ainsi que l'écrivain Namik Kémal. Basée sur les trois principes de la Révolution française -Liberté, Egalité, Fraternité-, la loge plaide en faveur de l'égalité de droit entre les différents peuples de l'Empire, et veut faire de celui-ci un Empire multiethnique et multireligieux dans le cadre de principes libéraux. Murat est un occidentaliste, plus par réalisme que par conviction, parce qu'il craint que les puissances ne reconnaissent pas le droit de survie à l'Empire si celui-ci ne leur ressemble pas. L'idée de pouvoir avoir un Empire ottoman réformé, grâce au libéralisme de Murat, séduit d'emblée les Britanniques qui agissent promptement en précipitant la déposition du sultan régnant, Abdülaziz, au profit de Murat.⁸⁵ Avoir un sultan

⁸¹ Mantran, R., *op. cit.*, p 461 et 462.

⁸² Juin à août 1876.

⁸³ Dumont, P., "La Turquie dans les archives du Grand Orient de France : les loges maçonniques d'obédience française à Istanbul du milieu du XIXe siècle à la veille de la Première guerre mondiale", Bacqué-Grammont, J-L et Dumont, P, *Economie et sociétés dans l'Empire ottoman*, Paris, CNRS, 1983, p 173 à 178.

⁸⁴ Cette loge était dirigée par Scalieri, Grec de Constantinople, qui rêvait de rétablir un nouvel empire byzantin. Cet empire réunirait Turcs et Grecs sous la conduite d'un sultan "éclairé" par l'influence maçonnique, et ainsi la coopération des deux peuples résoudrait la Question d'Orient en faisant une barrière solide face au danger russe. Scalieri était soutenu dans son projet par le maçon français Amiable, par Midhat pacha et par sir Elliot. Quand Murat V sera renversé, Scalieri se tournera vers l'Angleterre pour tenter de réinstaller Murat et son programme, mais échouera (Hanioglu, S., "Notes on the Young Turks and the Freemasons", *Middle Eastern Studies*, London, vol 25, n 2, avril 1989, p 186-197)

⁸⁵ Dumont, P., *op. cit.*, p 188 et 189. Egalement Svolopoulos, C., "L'initiation de Mourad V à la franc-maçonnerie par Cl. Scaliari : aux origines du mouvement libéral en Turquie", *Balkan Studies*, vol 21, n 2, Thessalonique, 1980, p 445 à 452 ; Kedourie, E., "Young Turks, Freemasons and Jews", *Middle Eastern Studies*, vol 7, n 1, London, January 1987 ; Hanioglu, S., *op. cit.*, p 186-197.

membre d'une loge d'obédience française est également un atout non négligeable pour la France, et peut susciter tous les espoirs de pénétration des idées françaises désirée au plus haut sommet de l'Etat, à un moment où la majorité des hommes politiques de la IIIe République sont des francs-maçons. Cependant, les espoirs français et britanniques s'effondrent quand le sultan, souffrant de troubles mentaux dit-on, est remplacé au bout de trois mois de règne par Abdulhamid tout à fait hostile et aux francs-maçons et à leur doctrine. Même si le nouveau sultan nomme Midhat pacha, lui aussi franc-maçon, au grand vizirat et promulgue la Constitution de 1876, les Occidentaux ne lui font pas confiance et n'ont plus d'espoir de voir l'Empire se réformer. Nous verrons que les puissances se tourneront alors vers la Grèce.

Les images négatives ont remplacé, chez les diplomates et les hommes politiques, les espérances d'un Empire ottoman de type libéral. Pour les Européens, si les Ottomans ne font pas de leur pays un Etat basé sur l'égalité de droit, il ne peut y avoir que des minorités persécutées sur une base religieuse puisque l'Empire est organisé socialement suivant les différences religieuses. D'où une incompréhension totale sur les structures religieuses et étatiques, ce qui sert en même temps la politique impérialiste, et à laquelle n'échappe pas Charles de Moüy :

L'esprit théocratique, ce mauvais génie de l'Orient, trop bien représenté par les Turcs[...]a tout ramené à la religion, comme le seul lien qui unit les hommes. Il a mis à part les uns des autres les musulmans, les juifs, les chrétiens, et dans la chrétienté même les Maronites, les Grecs-orthodoxes, les Grecs-unis[...]mais la volonté de vivre ensemble, de mettre en commun tous les éléments de la société civile n'est-elle pas l'âme même d'un édifice social.⁸⁶

Nous avons vu que les structures des millets ne vise pas à brimer une quelconque religion. D'ailleurs, les habitants de l'Empire sont bien conscients qu'une transformation de ce système de base signifierait non seulement la lente destruction de l'Empire, mais ne leur assurerait pas la même sécurité. Les premiers à s'alarmer devant les tentatives répétées de vouloir transformer l'Empire sont les juifs, qui savent bien que les Ottomans leur ont donné asile au cours des siècles contre les persécutions des chrétiens, et leur ont laissé toute liberté de pratiquer leur religion, comme pour les chrétiens d'ailleurs. Quand il est question de créer des provinces autonomes en Bosnie-Herzégovine et en Bulgarie, les juifs demandent à l'Europe d'être protégés contre l'intolérance des chrétiens, alors que celle-ci ne pense qu'à protéger les chrétiens contre le fanatisme musulman :

En pays turc, les israélites étant Kitabis, c'est-à-dire d'une religion basée sur les Ecritures sacrées, ne sont ni mieux ni plus mal traités que les chrétiens ; en Serbie, au contraire, on leur interdit d'habiter ailleurs qu'à Belgrade, on les exclut de la vie civile[...]on finira par les expulser complètement. En

⁸⁶Saint-René Taillandier, *op cit.*, p 796 et 797.

Roumanie les choses sont parfois pire[...]Si la Bosnie, l'Herzégovine et la Bulgarie doivent devenir autonomes, les israélites établis dans ces provinces entrevoient déjà que leur sort sera aussi misérable que celui de leurs coreligionnaires serbes et roumains. Ils se sont donc adressés aux plénipotentiaires pour leur recommander la défense de leurs intérêts.⁸⁷

La difficulté de comprendre qu'il n'y a pas de domination d'une religion sur l'autre s'accroît lorsque l'on aborde le sujet des chrétiens. Les Grecs ottomans sont aussi indignés que les musulmans de l'humiliation que les Puissances ont infligée à l'Empire en refusant sa Constitution, et l'Europe ne comprend plus. De plus, se considérant à juste titre comme peuple fondateur⁸⁸ de l'Empire, les Grecs ottomans "ne peuvent se faire à l'idée qu'on accordera tout à une race inférieure par l'intelligence (les Slaves), par les souvenirs historiques, par les sacrifices subis"⁸⁹. Aussi, se joignent-ils à leurs compatriotes musulmans aux cris de "Vive le sultan constitutionnel-Vive la liberté-Vive la Constitution-Vive la Patrie." Le grand vizir lui-même rend visite au patriarche grec et lui dit : "Je compte maintenant que les Grecs⁹⁰ et les musulmans seront unis et concourront ensemble à la régénération de la patrie commune."⁹¹ Le ministre plénipotentiaire français à Athènes note que les Grecs du jeune Royaume des Hellènes indépendant trouvent que la Conférence en a trop fait en consacrant l'existence d'une Bulgarie dont les limites dépassent la ligne des Balkans. Ils se sentent dépossédés par les Occidentaux aux profits des Slaves, et ne détestent pas autant les Ottomans qu'on voudrait le croire. "Ici, on préfère cent fois pour les frères de Turquie le joug turc à une émancipation qui anticiperait sur l'avenir au profit des Slaves",⁹² écrit à de Moty le ministre plénipotentiaires de France à Athènes.

Comment peut-on être chrétien et souhaiter rester dans l'Empire⁹³ ? Sous l'emprise d'un sentiment de peur. C'est du moins la réponse donnée par les Européens à une question qui les dépasse :

⁸⁷*Le Temps*, 3 janvier 1877. L'Alliance israélite écrit au duc Decazes pour le renseigner sur la situation des juifs dans l'Empire ottoman, ce qui laisse supposer qu'il n'est pas très au courant, (*Le Temps*, 3 janvier 1877). Le 8 janvier 1877, l'Alliance israélite universelle publie un mémoire : "En Turquie, de tout temps, un traitement identique a été assuré à toutes les populations non musulmanes. Dans le siècle présent, les israélites ont été compris dans tous les actes destinés à réorganiser l'empire[...]Dans les principautés, au contraire, l'état des israélites n'a pas cessé de s'aggraver depuis que ces provinces ont obtenu leur autonomie."(*La Presse*, 9 janvier 1877). On ne saurait être plus clair en ce qui concerne les droits reconnus à chaque groupe religieux dans l'Empire ottoman.

⁸⁸Voir p 76 à 85.

⁸⁹*Le Temps*, 1er janvier 1877.

⁹⁰Au sens religieux du terme.

⁹¹*La Presse*, 16 janvier 1877.

⁹²Tissot à CdM, 29 janvier 1877, MAE, PA AP 122, v 13.

⁹³Palmerston avait la réponse, mais c'était en 1853, avant que n'éclate la crise de 1876. Dans une lettre à lord Sydney Herbert, le 21 septembre 1853, il écrit : "Quant à la conduite du gouvernement turc envers les chrétiens, je suis convaincu qu'un nombre considérable des chrétiens soumis aux gouvernements de la Russie, de l'Autriche, de Rome et de Naples, se réjouiraient de se voir aussi bien traités et de goûter une

Ne nous y trompons pas : tant que l'élément turc et musulman sera seul en présence de l'élément chrétien, toute réforme sera stérile : le chrétien, accoutumé à trembler[...]sent instinctivement que l'Europe est loin[...]Les chrétiens fonctionnaires, toujours empressés de complaire à l'élément turc, affichaient hautement les mêmes dispositions et se montraient aussi ombrageux que les musulmans[...]les chrétiens, redoutant d'être suspects d'un patriotisme moins ardent, témoignèrent d'un enthousiasme plus vif encore que celui des musulmans.⁹⁴

Mais, c'est à Gladstone, qui, obsédé par sa mission de sauver les chrétiens des Ottomans, revient la déclaration la plus inattendue. Il soutient dans un discours contre la politique orientale de Disraeli, au Parlement de Londres, le 28 janvier 1877, que la condition des esclaves aux Etats-Unis est meilleure que celle des chrétiens dans l'Empire, parce que, dit-il : "Le pouvoir du maître sur l'esclave n'était pas illimité dans ce pays (les Etats-Unis), et le droit humain était reconnu dans une certaine mesure par les lois qui réglaient les relations du maître avec l'esclave".⁹⁵ Et *Le Temps* d'ajouter devant ces propos surprenants : "L'homme d'Etat anglais, par un oubli singulier, ne s'aperçoit plus que l'esclavage est par essence la négation de tout droit appartenant à l'esclave et, par exemple, du droit de constituer une famille, tandis qu'au moins la famille existe chez les chrétiens de Turquie."⁹⁶

Tout à fait dans cet ordre d'idée qui règne dans les chancelleries, de Mouly, se joignant au mécontentement de ses collègues devant la réaction ottomane, pense que les musulmans voient dans la dissolution de la Conférence un succès de leur diplomatie en même temps qu'un affranchissement à la tutelle européenne. Il entre dans ce mode de pensée qui mêle Ottomans et musulmans. Donc, il est persuadé que si les chrétiens des divers rites montrent également de la satisfaction, c'est d'abord pour n'être point soupçonnés de connivence avec l'étranger, mais aussi, parce que les réformes proposées ne les intéressent guère, n'étant destinées qu'aux Slaves.⁹⁷ Quant à Chaudordy, plus perspicace, il écrit au duc Decazes : "la population chrétienne qui vit en Turquie ne désire que la continuation de l'état présent. De toutes part on répète que l'Europe veut le déshonneur et le démembrement de l'Empire."⁹⁸ Cependant, c'est sur la religion qu'il se base pour rejeter la Constitution : "Il ne faut pas non plus se méprendre [...] (elle)

aussi grande sécurité morale et matérielle que les sujets chrétiens du sultan." (*Le Constitutionnel*, 6 janvier 1877).

⁹⁴Anonyme, *op. cit.*, p 201, 202, 215.

⁹⁵*Le Temps*, 29 janvier 1877.

⁹⁶*Ibid.* Pourtant, on ne peut soupçonner *Le Temps* de sympathie envers les Ottomans. Il faut dire que Gladstone, à la fin de son discours, s'est mis à soutenir la thèse russe de l'abrogation du traité de 1856 par le fait de la Turquie, et que l'Angleterre se trouvait ainsi dégagée de toute obligation envers la Porte, ce que les Conservateurs, on s'en doute, n'ont guère apprécié.

⁹⁷CdM, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p 630.

⁹⁸Chaudordy à Decazes, 2 janvier 1977, MAE, L-J 50, p 298.

n'abandonne rien des traditions du passé. Les précautions prises dans la rédaction du texte de la Constitution pour sauvegarder[...]la prépondérance de l'élément musulman, en sont la preuve."⁹⁹

Quoi qu'il en soit des susceptibilités européennes, la Constitution, même si elle ne durera guère, apporte dans l'Empire des concepts qu'il a jusqu'alors rejetés. L'Empire forme désormais un tout indivisible composé de citoyens égaux en droit. Safvet pacha, lui-même, parle de "l'humiliation de la patrie" et "d'aliénation de l'indépendance nationale", termes absolument nouveaux dans le langage diplomatique ottoman.¹⁰⁰

Abandonné par les Puissances, dont l'Angleterre, le vieil Empire, dont le sultan doit faire face à une situation périlleuse, tente, dans un effort de dignité que lui reconnaît la presse française¹⁰¹, de tout faire pour garder ce qui peut être maintenu. Les événements se précipitent alors. L'Europe, par le protocole de Londres signé le 31 mars 1877, exprime le vœu que l'Empire puisse conclure une paix avec le Monténégro sur la base de la rectification de frontières. La chambre ottomane refuse toute cession de territoire. Le 23 avril 1877, le chargé d'affaires de Russie annonce à Charles de Moty qu'il a reçu l'ordre de partir avec tout le personnel de l'Ambassade et du Consulat, les relations diplomatiques étant rompues entre Constantinople et Saint-Petersbourg.¹⁰² Bien plus grave, le 19 avril, le chancelier Gortschakoff informe les chancelleries que la Porte :

ne laissant subsister aucun espoir d'une déférence de sa part aux vœux et aux conseils de l'Europe, ni aucune garantie de l'application des réformes suggérées pour l'amélioration du sort des populations chrétiennes[...] (le tsar) a donné à ses armées l'ordre de franchir les frontières de la Turquie.¹⁰³

Aussitôt le duc Decazes transmet aux agents diplomatiques français :

Après tant d'efforts pour écarter ce dénouement, nous n'avons plus qu'à affirmer notre volonté bien arrêtée de demeurer étrangers aux complications qu'il peut déterminer. Veuillez donc le déclarer très-haut, la politique de la France, c'est la neutralité la plus absolue, garantie par l'abstention la plus scrupuleuse.[...]notre éloignement du théâtre de la lutte et enfin la nature de

⁹⁹*Ibid.*, 10 janvier 1877, p 302. La Constitution met l'islam comme religion d'Etat, ce qui correspond dans l'idée des Européens à la persécution des autres religions. En fait, en instaurant une religion d'Etat et détruisant le système des millets, l'Empire obéit au modèle occidental : un peuple, une religion, un souverain, et devient un Etat musulman à cause de l'influence européenne.

¹⁰⁰Safvet pacha à l'ambassadeur du sultan à Paris, 27 janvier 1877, MAE, L-J 50, p 321 et 322.

¹⁰¹*La Presse*, 3 janvier 1877 : "un peuple à qui l'on veut imposer l'intervention étrangère pour régler ses propres affaires et qui la repousse est respectable et digne d'éloges" ; et le 21 janvier 1877 : Elle (la Turquie) a prétendu conserver son intégrité et son indépendance. C'est une prétention assez juste". *Le Constitutionnel* accueille favorablement la Constitution parce que ce qu'il craint avant tout c'est le panslavisme. Par contre *Le Temps* n'accorde aucune confiance aux Ottomans.

¹⁰²CdM à Decazes, 23 avril 1877, PA AP 122, v 1.

¹⁰³Gortschakoff au Prince Orloff, ambassadeur à Paris, 19 avril 1877, L-J 50, p 373. Le tsar a quand même pris l'ultime précaution de signer une convention secrète avec l'Autriche-Hongrie, le 15 janvier 1877, pour s'assurer de sa neutralité bienveillante en échange de la Bosnie-Herzégovine et de la promesse de ne pas entrer dans les territoires serbes. La Grande-Bretagne, quant à elle, a été assurée que Constantinople ne serait pas prise et qu'une révision du statut des Détroits ne serait pas imposée.

nos intérêts essentiels, tout contribue à nous commander une semblable attitude.¹⁰⁴

Voici donc de Mouy prévenu, au seuil d'une guerre où son habileté diplomatique va devoir donner toute sa mesure.

¹⁰⁴Decazes aux agents diplomatiques français, 25 avril 1877, MAE, L-J 50, p 377.

Chapitre V

La guerre russo-ottomane : l'Empire vaincu (1877 - 1878)

La Conférence de Constantinople a été une rude épreuve et une solide école pour le jeune diplomate qu'est de Moty, et qui a laissé une forte impression chez ses collègues et ses supérieurs. Quand il est question, fin janvier 1877, du départ du marquis de Tamisier de la direction du Midi au Quai d'Orsay, de Moty espère pouvoir prendre sa succession et rentrer à Paris. Ce poste lui apparaît comme lui étant destiné ; une réponse à une candidature qu'il a posée bien avant son départ, ainsi qu'une récompense pour son rôle actif dans la Conférence.¹ En fait, Tamisier reste à son poste, et de Moty a trop bien réussi son premier intérim et ses protocoles pour que Desprez, le directeur politique, lui enlève la charge que lui laisse le rappel de l'ambassadeur de France à Constantinople. La France a besoin d'un représentant qui connaît la question, le terrain, les diplomates en poste et en qui les Ottomans ont confiance, tout en étant adroit, discret et informé. La consolation de de Moty, c'est que sa position, étant donné l'importance de la situation de chargé d'affaires à Constantinople en pleine crise orientale, peut, s'il sait mener ses affaires, lui assurer un brillant avenir. On lui conseille, depuis Paris, de traiter les affaires courantes, et de faire la sourde oreille aux rumeurs politiques de réorganisation intérieure au Quai d'Orsay².

Un diplomate chez les Ottomans

Le second intérim, suite à l'échec de la Conférence, risque de devenir long, agité et même périlleux. En effet, il va durer du 27 janvier 1877 au 15 février 1878, soit un an et dix-huit jours, et les péripéties de la guerre vont engendrer une continuité d'incertitudes assez angoissantes. C'est le plus long intérim qui se soit produit dans les annales du poste. Nous allons donc connaître ainsi un peu mieux les sentiments de de Moty sur les Ottomans, grâce aux multiples événements qui ont jalonné son séjour dans l'Empire.

¹Nisard à CdM, 26 janvier 1877, MAE, PA AP 122, v 13.

²Tamisier à CdM, 2 février 1877, MAE, PA AP 122, v 12.

De Motüy a des idées sur l'Empire ottoman, sa politique, sa gestion et ses structures, et elles sont tout à fait représentatives de celles que l'on retrouve dans la grande majorité des écrits de l'époque. Pour lui, l'Empire n'a pas compris les avantages de la civilisation européenne et a dédaigné ses conseils, ne voyant dans les gouvernements occidentaux que des tuteurs. Les Ottomans sont ravis de pouvoir échapper désormais à l'action de l'Europe grâce à l'échec de la Conférence, et de pouvoir suivre ainsi la politique qu'ils ont envie de suivre.³ Quand Midhat pacha est destitué le 5 février, le chargé d'affaires français ne voit pas l'hostilité d'Abdulhamid à toute forme constitutionnelle et son penchant vers le panislamisme. Il en attribue la cause à la conduite hautaine de l'ancien grand vizir, bête noire des chancelleries, à son désir de reléguer le sultan dans son rôle de calife, et de se réserver pour lui-même le pouvoir, le comparant à un "maire du palais".⁴

Le nouveau grand vizir n'est autre qu'Edhem pacha, le second plénipotentiaire de la Conférence, et Safvet pacha reste aux Affaires étrangères. Tout va bien pour de Motüy, qui entretient avec les deux hommes d'excellentes relations. Avec une assiduité qu'il considère comme son devoir, de Motüy "veille sur les palpitations fiévreuses d'un gouvernement livré à tous les caprices du sérail, à toutes les inquiétudes, à toutes les émotions d'un état politique unique dans son histoire."⁵ Pour lui, en dépit des rêves constitutionnels, l'Empire ne croit qu'au maintien pur et simple de l'ancien système ; donc mettre la Constitution à côté des vieux firmans et la laisser tomber en désuétude, avec cette "placidité familière à l'Orient qui ne détruit rien, mais abandonne toutes choses sans daigner en prendre soin".⁶ De toute façon, l'opposition à toute ingérence étrangère et l'intégrité du territoire sont devenus pour ainsi dire deux dogmes absolus de l'Empire, que l'Europe, désormais, retrouvera toujours devant elle, sauf événement imprévu⁷, événement qui va se matérialiser dans le conflit à venir.

En attendant, de Motüys'entretient avec ses collègues, partageant avec eux les mêmes incertitudes sur l'avenir et les mêmes certitudes sur ce qu'il faut penser de l'Empire. Le chargé d'affaires d'Angleterre, Jocelyn, poursuit de véritables négociations avec la Porte sur la question des réformes et des mesures à prendre pour satisfaire l'Europe. Jocelyn jouit à la Porte d'un crédit et d'une confiance auxquels la France ne peut prétendre, et il est informé de tout avec beaucoup plus de célérité que les autres. Les Ottomans, malgré les bons rapports personnels entretenus avec de Motüy, ne voient en lui que l'agent d'une puissance qui ne fait rien pour eux. Son collègue russe, Nélidoff, est sur le point de partir.

³CdM à Decazes, n 22, 31 janvier 1877, MAE, PA AP 122, v 1.

⁴*Ibid.*, télégramme chiffré du 6 février 1877 et dépêche n 27, 7 février 1877.

⁵*Ibid.*, n 32, 21 février 1877.

⁶*Ibid.*

⁷*Ibid.*, n 49, 4 avril 1877.

La Chargé d'affaires d'Allemagne, Buchs, jouit de la confiance de Bismarck, et maintient, dit de Moüy, une attitude "énigmatique sur les choses d'Orient et se méfie des Anglais"⁸. Quant à Herbert, représentant de l'Autriche-Hongrie, il est particulièrement préoccupé par les négociations avec le Monténégro, dont la cause est liée à la Russie, et a peur de voir les Ottomans céder le territoire de Sutorina. Les troupes russes, sont massées sur la rive du Pruth, et la situation reste très tendue.

Les Occidentaux ne comprenant pas les bases structurelles et sociales de l'Empire, les diplomates européens ont le plus grand mal à saisir l'état d'esprit des chrétiens de l'Empire après l'échec de la Conférence, et de Moüy n'échappe pas à la règle. Le chrétien ottoman est plus servile que son compatriote musulman, parce qu'il se sent faible et supect ; donc il exagère les marques extérieures de son dévouement. Accoutumé dès son enfance à trembler devant le gouvernement turc, le non-musulman prend le parti de flatter le maître pour s'en servir, et ne se hasarde jamais à le contredire, même s'il n'est pas dupe du libéralisme dont on fait parade avec la Constitution. Il cherche à sauvegarder sa sécurité, et l'idée d'indépendance morale lui est étrangère.⁹ A la Chambre, c'est la crainte d'être suspect qui développe en lui les germes d'un patriotisme "inattendu", et à l'enthousiasme réel des musulmans s'oppose le "zèle factice" de l'élément chrétien.¹⁰ Les chrétiens de l'Empire, de victimes deviennent suspects, pour de Moüy, qui manifeste pour les chrétiens d'Orient des sentiments ambigus mêlés de pitié et de mépris.

Une des missions les plus importantes de de Moüy, en plus des affaires politiques, c'est de protéger les intérêts français, et en Orient, ceux-ci sont synonymes de protection des catholiques. L'Angleterre et les Etats-Unis ont réussi à implanter des missions protestantes que l'ambassade de France surveille jalousement. Au moment du départ de sir Elliot, les communautés protestantes ont organisé des manifestations sympathiques envers l'ambassadeur d'Angleterre, s'étant placées officieusement sous la protection d'une Puissance de leur culte suivant la tradition. Mais, quand le patriarche arménien catholique¹¹, Mgr Hassoun, dont la France pendant quatre ans a soutenu la cause¹², adresse à l'ambassadeur d'Angleterre une déclaration le remerciant pour son aide, de Moüy n'apprécie guère.¹³ Paris fait part à Rome de son étonnement, et Mgr Hassoun accourt à l'ambassade faire part à de Moüy de la reconnaissance incomparable qu'il doit à la France. Même s'il n'est pas convaincu, de Moüy se déclare satisfait de recueillir un nouveau

⁸*Ibid.*, n 35, 28 février 1877.

⁹*Ibid.*, n 39, 7 mars 1877.

¹⁰*Ibid.*, n 49, 4 avril 1877.

¹¹Les catholiques n'ayant pas de millet officiel, étaient "regroupés" avec les Arméniens.

¹²Mgr Hassoun est favorable à Rome, alors que son adversaire, Mgr Kupélian, s'en méfie.

¹³CdM à Decazes, n 24, 31 janvier 1877.

témoignage du prix que le chef du clergé latin de Constantinople attache au protectorat français.¹⁴ Mgr Hassoun entretient des relations constantes avec l'ambassade sur qui il compte pour défendre les intérêts des catholiques arméniens, et surtout le défendre lui-même contre son adversaire, Mgr Kupélian, très méfiant quant aux prétentions de Rome sur le contrôle de la communauté.

Il y a aussi les délicats rapports entre chrétiens. Une certaine agitation éclate au sein de l'Eglise chaldéenne, où le Patriarche, Mgr André, veut se séparer de Rome "sous prétexte de préserver les privilèges de sa nation menacée par la bulle *Reverum*"¹⁵ qui veut établir un droit de juridiction de la cour de Rome sur les Eglises d'Orient, ainsi qu'un droit de regard sur la nomination des évêques. Quand le patriarche, menacé d'excommunication, rentre dans l'ordre, les adversaires de Rome se livrent à des manifestations contre les Dominicains et les Soeurs de Charité, et le mutessarif musulman prend parti avec les mécontents. A vrai dire, les affaires des Chaldéens laisseraient de Moüy assez indifférent, mais la sécurité des Latins de Mésopotamie étant compromise, il est de son devoir de demander à la Porte de transmettre des ordres aux fonctionnaires de Mossoul. En effet, même si le Patriarche persiste dans sa soumission à Rome, les dissidents, appuyés par le mutessarif de Mossoul et le vali de Bagdad, inquiètent le délégué apostolique qui fait appel à la France pour la sécurité des catholiques. Celle-ci est compromise par un ordre viziriel qui menace de ne plus reconnaître l'autorité de Mgr André qui a accepté l'autorité de la bulle papale. L'ambassade se doit donc de concilier son rôle traditionnel de protection des Latins et une prudence diplomatique pour intervenir auprès de la Porte. De Moüy recommande donc les intérêts catholiques de Mésopotamie à Safvet pacha pour mettre un terme aux querelles. Rome ayant modifié sa bulle, le dissentiment relatif à la nomination des évêques se trouve désormais écarté. Mais un autre problème se pose : l'Eglise chaldéenne se plaint d'être l'objet de persécution des dissidents qui n'ont pas lâché prise, que même des coups de pistolet sont tirés, et que le mutessarif favorise plutôt les dissidents, ce qui oblige de Moüy à intervenir de nouveau, "au nom des droits séculaires de la France", auprès de la Porte.¹⁶

Même s'il doit tenir le rôle traditionnel du diplomate français en Orient, protecteur des catholiques, de Moüy doit aussi s'occuper de politique. Il ne dissimule pas au duc Decazes que l'insuccès de la Conférence, la campagne diplomatique suivie depuis six mois par la Russie, et la réunion d'une armée ottomane assez considérable, ont exalté chez les Ottomans le sentiment de leurs forces morales, religieuses. L'Europe doit donc s'attendre

¹⁴*Ibid.*, n 46, 3 avril 1877.

¹⁵*Ibid.*, n 43, 12 mars 1877.

¹⁶*Ibid.*, n 62, 8 mai 1877.

de leur part à des illusions masquant tous les périls.¹⁷ La conclusion de de Mouly sur la situation est sévère et sans appel pour les Ottomans :

Dépuis que la plupart des puissances garantes, découragées par le spectacle de tant d'abus et lassées de tant d'efforts inutiles, se sont refusées enfin de défendre plus longtemps le système politique et administratif de la Porte, les Turcs, qui jusqu'alors, en vue de se maintenir dans le Concert européen, dissimulaient leurs répugnances, affectant pour nos conseils et notre civilisation une condescendance d'ailleurs parfaitement stérile, se sont créés une sorte de vitalité factive et fébrile et se sont complus dans l'illusion qu'ils pourraient vivre par leur propre force. Je ne crois pas me tromper en affirmant que nous sommes ici en présence non d'un caprice ou d'un excès d'orgueil temporaire, mais d'une politique déterminée, d'un parti pris catégorique, d'un système d'émancipation, d'un effort résolu par lequel la Turquie prétend s'affranchir complètement de l'Europe. Elle oublie volontairement nos bienfaits passés et nos créances présentes[...]la haine de l'Europe est le sentiment qui prédomine ici, notamment parmi les fonctionnaires, qu'ils soient chrétiens ou musulmans[...]la Porte s'enhardira d'ici peu[...] jusqu'à réclamer l'abolition des capitulations. C'est là, j'en suis convaincu, son objectif.¹⁸

Pendant la guerre

Avec la déclaration de la guerre et l'envoi d'un ambassadeur par l'Angleterre, le chargé d'affaires de France reçoit l'ordre d'entretenir avec lui des relations confiantes et de favoriser toute tentative pacifique. L'ambassadeur, M. Layard, rend rapidement visite à l'ambassade de France, car de Mouly, dont le pays a une politique constante et discrète, et également grâce à son savoir faire, est considéré comme le diplomate le mieux informé de Constantinople. L'ambassadeur britannique se présente en mission de paix et chargé de persuader les Ottomans qu'ils n'ont aucun secours effectif à attendre de l'Angleterre. En effet, la Porte a des illusions quant à la position que vont prendre les Anglais. L'attitude de sir Elliot, le refus d'adhérer au Mémoire de Berlin, la présence à Constantinople d'officiers anglais, les discussions récentes au Parlement de Londres, l'envoi d'un attaché militaire, Lennox, à l'armée du Danube, enfin la nomination même de M. Layard et sa prompt arrivée constituent un ensemble de symptômes qui a pu donner le change. Les Ottomans comptent sur la puissance des intérêts anglais, qui, à un moment donné, ne manqueraient pas d'entraîner l'Angleterre, et prennent les avertissements de Layard comme un témoignage de la persévérance de sympathie de la Grande-Bretagne. De Mouly pense qu'en agissant ainsi, l'Angleterre cherche à ce que ce soient les Ottomans qui l'appellent à leur secours, ce qui amènerait l'entrée de la flotte britannique dans les Dardanelles.¹⁹

¹⁷*Ibid.*, n 50, 4 avril 1877.

¹⁸*Ibid.*, n 52, 4 avril 1877.

¹⁹*Ibid.*, n 54, 25 avril 1877.

Les ministres ottomans mettent en avant la Convention du 15 avril 1856 conclue entre l'Autriche, la France et l'Angleterre, et dans laquelle les trois puissances garantissent solidairement l'intégrité de l'Empire, déclarant considérer comme un *casus belli* toute infraction au Traité de Paris, et faisant allusion à l'emploi éventuel de leurs forces militaires et navales. De Moüy blâme les Ottomans de s'attarder sur ces délibérations, après avoir dédaigné les conseils de l'Europe, et après avoir repoussé tous les véritables moyens de conciliations qui lui ont été offerts avec persévérance. C'est au moment où l'ennemi envahit leur territoire qu'ils discutent des chances d'une médiation difficile, et des stipulations d'un acte diplomatique dont l'accomplissement est subordonné aux convenances politiques des trois puissances.²⁰ C'est d'ailleurs un reproche constant que fait de Moüy aux Ottomans. Quand la situation en Arménie tourne en faveur des Russes, et que Safvet pacha, malgré de pénibles pressentiments, cherche à expliquer la conduite de la Porte, de Moüy ne lui épargne pas ses sentiments, à savoir qu'il ne peut comprendre, mais que regretter que, malgré ses éclaircissements et ses conseils réitérés avec insistance, les Ottomans aient jugé aussi mal le protocole et se soient jetés dans une terrible aventure. Quand Safvet ajoute que "ce qui est écrit en haut s'accomplit sur la terre (et) qu'il y a un Dieu pour les choses justes", le très catholique de Moüy ajoute "que la prudence ne nuit pas aux meilleures causes".²¹

Depuis que les Russes ont franchi le Pruth, les Français installés dans le Bas-Danube s'inquiètent, et de Moüy doit se charger de la sécurité et des biens des nationaux.²² La plupart des Français résidant sur la côte de la mer Noire et dans le Bas-Danube sont des Alsaciens-Lorrains, établis depuis l'annexion de leur province par l'Allemagne en 1871. Ayant refait leur vie dans des conditions souvent difficiles, ils ne veulent pas risquer de perdre leur petit avoir en abandonnant leurs maisons, et la France envoie un stationnaire, le "Pétrel", qui les rassurent aussi bien par rapport aux Russes qu'aux irréguliers ottomans dont la réputation n'est plus à faire.²³ Quant au directeur du chemin de fer Roustchouk-Varna, il demande l'autorisation de hisser le pavillon français sur les établissements de la compagnie, par peur des Russes, demande qui va être faite par tous les établissements industriels ou religieux de la région.²⁴

L'entrée en campagne des armées russes provoque de la part du gouvernement ottoman un certain nombre de mesures relatives soit à la navigation sur le Danube, la mer Noire et les Détroits, soit aux principes des droits maritimes. Le commerce des neutres est

²⁰*ibid.*, n 55, 25 avril 1877.

²¹*ibid.*, n 61, 2 mai 1877.

²²*ibid.*, n 56, 24 avril 1877.

²³*ibid.*, n 72, 22 mai 1877.

²⁴*ibid.*, télégrammes chiffrés, 29 avril 1877, 30 avril 1877 et 2 mai 1877.

placé sous le régime du Traité de Paris de 1856. En proposant de considérer le Danube comme ligne de défense, donc de soumettre la navigation à l'autorité des forces militaires ottomanes, ce qui peut amener la confiscation des navires et de leur cargaisons suite aux lois relatives à l'espionnage, la Porte porte atteinte au dit traité. La navigation dans les détroits fait également l'objet de mesures particulières avec défense d'entrer après le coucher du soleil, suppression des phares et des coups de canons tirés quand il y a du brouillard. La réaction est vive parmi les ambassades qui protestent contre cette atteinte au droit maritime des neutres, c'est-à-dire à leur commerce.

Par ailleurs, le projet d'état de siège de Constantinople, qui supprimerait l'autorité consulaire, inquiète les étrangers qui n'ont aucune confiance dans l'administration ottomane. De Moüy estime que celle-ci est "imparfaite[...] (et que) la juridiction militaire exercée par des hommes particulièrement ignorants et brutaux (engendrerait) des vexations de toutes natures[...] à nos nationaux."²⁵ L'état de siège soulève d'autres préoccupations quand le Sénat prétend ajouter au projet un article indiquant, pour certains cas graves, une dérogation au régime des Capitulations, et n'admettant le maintien des privilèges et prérogatives accordées que dans des circonstances ordinaires. Les chefs de mission ne peuvent laisser passer un tel acte sans rappeler au gouvernement ottoman les privilèges consignés dans les Capitulations, ou qui en dérivent, et la nécessité de préserver de toute atteinte des droits consacrés par les traités. Enfin, l'état de siège soumettrait les étrangers à l'autorité militaire, cas non prévu par les Capitulations, qui ne sont donc pas violées dans leur lettre, mais dont il est évident, pour de Moüy, que leur esprit ne subsiste plus, malgré "le fallacieux respect des formes dont la Porte se couvre".

Placés entre la crainte de mécontenter les missions étrangères, et celle de soulever la colère de ses propres sujets par des exceptions trop extensibles en faveur des étrangers, les Ottomans hésitent sur la procédure. Safvet pacha rassure comme il peut le chargé d'affaires de France en affirmant que les privilèges étrangers seront sauvegardés, tout en les qualifiant d'exorbitants, ce que de Moüy refuse de relever, ne voulant pas envenimer la conversation et se contentant de prendre acte.²⁶ Toutes les puissances font front commun, mais notent avec appréhension une agitation dans la population qui soupçonne le gouvernement de partialité envers les étrangers. Alors, on reparle des chrétiens ; on craint des mesures arbitraires appliquées avec plus de sévérité aux étrangers et aux chrétiens, un chrétien ne pouvant être qu'étranger dans l'Empire, même si c'est son pays.

En effet, le malentendu sur la position des chrétiens s'accroît avec la peur des mouvements d'exaltation pouvant être provoqués par un incident quelconque à tout

²⁵*Ibid.*, n 59, 2 mai 1877.

²⁶*Ibid.*, n 76, 30 mai 1877.

moment. L'attitude des chrétiens se doit donc d'être doublement prudente en ces circonstances qui peuvent affecter gravement leur sécurité personnelle, pense de Moüy, mais quand cette attitude prend le visage d'un patriotisme sincère, il s'étonne. Il en conclut que "le raya", compromis par l'intérêt même que lui montre l'Europe, dissimule ses sentiments secrets pour ne pas être suspect, et que le seul moyen pour lui d'éviter la persécution est de paraître autant, sinon plus, attaché à l'Empire que les musulmans eux-mêmes. De Moüy accuse les chrétiens de l'Empire de se servir de leur intelligence pour adopter une attitude de servilité. Aussi, n'hésite-t-il pas à écrire au duc Decazes qu'il n'a pas été surpris de voir, lors de la réunion du Divan, les chrétiens convoqués se montrer aussi décidés que les musulmans, plus obstensiblement encore, en faveur de la résistance aux demandes de l'Europe. S'ils agissent ainsi, c'est pour se concilier, par un déploiement de patriotisme, les sympathies des "sectateurs" de l'islam, et pour écarter, au milieu d'une crise dont la protection des chrétiens est la cause, tout soupçon de connivence avec les opinions des puissances.²⁷

Autre méfiance, celle envers l'Angleterre qui grandit au fur et à mesure de la poursuite de la guerre. Seule puissance à avoir renvoyé un ambassadeur²⁸ qui joue les cachotiers, l'Angleterre a aussi un attaché militaire, Lennox²⁹, au quartier général du Danube. Aussi, la France ne tarde-t-elle pas d'envoyer, avec les documents officiels nécessaires de la Porte, ce que n'a pas le colonel Lennox, le capitaine de Torcy, attaché militaire à l'ambassade de France. Torcy reçoit des recommandations strictes correspondant à l'attitude française du moment. Sa mission consiste à suivre la campagne au quartier général ottoman, à rendre compte de tous les faits dont il sera témoin, et d'en donner une complète connaissance au gouvernement de la République. Il devra se conformer aux principes de la circulaire Decazes, et se maintenir dans la réserve absolue et l'abstention scrupuleuse qui sont le devoir de tous les agents français³⁰, et ne donner, sous aucun prétexte, le moindre conseil aux officiers ottomans, et s'immiscer, en quoi que ce soit, dans

²⁷*Ibid.*, n 61, 2 mai 1877. A noter le rapprochement fait entre l'islam et une secte. Quant au mot raya, qui ici veut signifier non musulman, il est utilisé dans le sens que lui donne les Européens, mais qui est erroné. Le raya, littéralement troupeau, représente ceux qui ne font pas partie de la classe dirigeante, indépendamment de la religion. Il y a des rayas musulmans, comme il y a des dirigeants chrétiens.

²⁸Les autres puissances n'ont pas renvoyé d'ambassadeur depuis l'échec de la Conférence ; il n'y a que des chargés d'affaires.

²⁹D'après l'attaché militaire français, de Torcy, Lennox est détesté des Ottomans à cause de son attitude condescendante, son manque d'étiquette et la liberté avec laquelle il prétend tout voir et tout savoir. (Torcy à CdM, 25 mai 1876, MAE, PA AP 122, v 14.) A noter que si Torcy a de très bons rapports avec Charles de Moüy, ceux de Lennox avec Layard sont très tendus.

³⁰Bourgoing également a été très clair avec de Moüy : "Nous sommes toujours dans une attitude ultra prudente, et très peu désireux de nous compromettre pour qui et quoi que ce soit, aussi je ne puis que vous engager à la plus grande circonspection." (Bourgoing à CdM, 2 mars 1877, MAE, PA AP 122, v 10).

les événements dont il peut être témoin. Son rôle se borne à un examen impartial ; en un mot, il doit faire abstraction complète de ses sympathies personnelles.³¹

La présence du britannique Layard fait que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie annoncent le prochain retour d'ambassadeurs et l'Italie d'un ministre. Les nouvelles du front font part de certains avantages en faveur des Ottomans, et la guerre, que l'on prévoyait courte et sans surprise, annonce des incertitudes inquiétantes pour le Concert européen. La Porte compte toujours sur une intervention prochaine des Britanniques, tantôt encouragée, tantôt découragée, suivant les discours.³² L'arrivée de l'ambassadeur allemand, le prince Reuss, est à la fois une cause d'inquiétude et de satisfaction pour les Ottomans. D'un côté, on ne doute pas que Reuss vienne surveiller et entraver le développement de l'influence anglaise, et Layard laisse entendre qu'il redoute l'action d'un diplomate que tout le monde regarde comme dévoué aux intérêts russes. Mais, d'un autre côté, les Ottomans ne voient pas sans déplaisir une lutte d'influence qui pourrait révéler un désaccord entre les puissances sur le terrain de l'Orient, et ils espèrent que les aigreurs qui ne peuvent que surgir entre l'Allemagne et l'Angleterre serviront sa cause. Dans le même ordre d'idée, ils considèrent le retour du comte Zichy et de Corti comme une preuve des cabinets de Vienne et de Rome de se mêler à nouveau des affaires orientales d'une manière active, donc de prendre parti, et que la divergence des intérêts qui pourront se produire amènera des divisions entre les gouvernements qui ne s'attachent pas, comme la France, à une politique d'abstention. Plus la guerre sera en quelque sorte délocalisée, plus les complications surgiront, plus les chances de l'Empire de voir une quelconque intervention, ou une internationalisation du conflit, seront grandes, et pourront, pense-t-il, le sauver.³³

³¹ CdM à M. de Torcy, Thérapia le 15 mai 1877, MAE, PA AP 122, v 1. En fait, Torcy va se révéler un personnage manquant de discrétion, mais excellent informateur pour de Moty sur la situation du front. Les deux hommes resteront liés bien après la guerre. Torcy est un officier qui a des jugements assez conformes à ceux des Européens sur les Ottomans : "ces manants[...] dont l'unique souci est de débaucher des filles bulgares[...] Il n'est pas bon, je vous assure, quand on veut garder une teinte de turcophilisme, de vivre de trop près avec les Turcs soit disant civilisés ; j'en ai déjà fortement le dégoût[...] Je suis loin aujourd'hui du turcophilisme[...] j'entrevois une situation personnelle plus agréable quand ils auront reçu la leçon que mérite leur présomption. C'est ma vengeance de penser que je les verrais battus et pas contents." (Torcy à CdM, 16 juin et 6 juillet 1877, MAE, PA AP 122, v 14). On se doute que ces propos ne furent jamais transmis par de Moty au duc Decazes, car ce qui se disait entre Européens sur les Ottomans d'une façon méprisante et violente, s'exprimait d'une façon plus nuancée dans le langage diplomatique. De toute façon, les deux langages étaient tout aussi impérialistes.

³² Il faut dire que la politique britannique déroute les Ottomans. Disraeli est profondément pro-ottoman et préconise la politique traditionnelle de l'intégrité de l'Empire, soutenu par la reine Victoria. Le ministre des Affaires étrangères, lord Derby, et le ministre de l'Inde, lord Salisbury, pensent au contraire que la meilleure barrière contre la Russie est la création de petits Etats chrétiens indépendants qui s'opposeraient à l'influence russe. Quant à l'opposition, dirigée par Gladstone, elle est farouchement anti-ottomane. La Porte, peu habituée aux différences de discours du parlementarisme britannique, a du mal à se faire une idée précise de ce que veut l'Angleterre. Pour une bonne idée des débats au Parlement de Londres, voir Seton-Watson, *op. cit.*

³³ CdM au duc Decazes, n 71, 16 mai 1877, MAE, PA AP 122, v 1.

Au moment où de Motüy a réussi à établir des relations de confiance avec les ministres ottomans et les diplomates européens, éclate en France la crise du 16 mai³⁴ qui fait redouter un changement profond de la politique française. Le prince Reuss se montre sympathique à l'attitude observée par la France dans la crise orientale, et se dit satisfait du cabinet qui vient de se former³⁵, étant certain de ses dispositions pacifiques. Ces paroles, tout en se voulant conciliantes, se veulent un avertissement, et de Motüy s'empresse d'atténuer les craintes allemandes, certifiant que rien n'est modifié dans la politique extérieure française, et que le maintien du duc Decazes aux Affaires étrangères en est la meilleure preuve. De Motüy rassure aussi Safvet pacha qui s'inquiète au sujet d'un changement de politique française, sur le maintien des institutions, sur la persévérance de la France dans la neutralité et l'abstention au milieu des agitations, et sur ses tentatives de conciliations.³⁶

L'attention est détournée par la situation de l'armée ottomane du Caucase qui est de plus en plus grave. Par ailleurs, sur le Danube, les eaux commencent à baisser, et le passage des Russes ne saurait tarder. Les Ottomans ne peuvent plus se faire d'illusions sur leur chance de succès ; néanmoins il gardent bonne contenance, et le grand vizir affirme que le gouvernement est décidé à vaincre ou à mourir. Il continue donc à enrôler de nouvelles troupes, ce qui inquiète vivement les ambassades. A côté des troupes régulières, les Zeibecks, montagnards des environs de Smyrne, les Kurdes et autres bachi-bouzouks forment des "demi-soldats, demi-brigands", cantonnés au-dessus de Péra, ce qui fait prendre à de Motüy l'initiative d'appeler l'attention des chefs de mission sur l'urgence d'obtenir de la Porte l'envoi de ces mercenaires ailleurs. Pour de Motüy, les nécessités de la guerre ont fait que les Ottomans ont fait appel à "des auxiliaires à demi sauvages[...]" qui

³⁴La Chambre, élue en 1876, compte une majorité républicaine face à un président de la République, Mac-Mahon, monarchiste, et un Sénat conservateur. A la suite du vote d'un ordre du jour condamnant les manifestations ultramontaines, Mac-Mahon renvoie Jules Simon, républicain modéré et Chef du gouvernement, le 16 mai 1877 pour le remplacer par un ministère "d'ordre moral" dirigé par le duc de Broglie qui nomme à l'Intérieur un bonapartiste, Fourtou. La Chambre lui refuse alors la confiance par l'ordre du jour des 363 (nombre de voix ayant mis en minorité de nouveau ministère) et Mac-Mahon prononce sa dissolution.

³⁵Ce qu'il ne dit pas c'est que celui-ci, en républicanisant la France, risque de couper le pays des autres Cours européennes, ce qui l'isolerait, répondant ainsi aux vœux de Bismarck.

³⁶CdM au duc Decazes, n 73, 23 mai 1877, MAE, PA AP 122, v 1. En fait, si de Motüy rassure la Porte, il est, comme bien des diplomates français, fort inquiet des remaniements qui pourraient être faits pour satisfaire les républicains. Bourgoing s'inquiète pour son retour à Constantinople, étant donné "le changement complet dans les sphères gouvernementales", et prévient Charles que son intérim peut encore durer : "ne vous plaignez pas puisque, quoique vous disiez, vous vous accommodez très bien du titre". (Bourgoing à CdM, 7 juin 1877. v 10) ; "Les idées de résistances semblent encore prévaloir à l'Elysée, mais il est[...]" impossible que la force du courant républicain ne triomphe pas de tous les obstacles.[...] Tout le monde est d'accord pour rendre hommage à la manière dont vous remplissez votre long intérim. Vous vous êtes fait dans notre diplomatie un nom et une belle situation." (Billot à CdM, 26 octobre 1877, v 10). De Motüy est donc rassuré quant à son avenir. En fait, il n'y aura pas de changement significatif au Quai d'Orsay suite à la crise.

représentent assez bien une sorte d'évocation de l'Asie contre l'Europe et de la barbarie contre la civilisation".³⁷ Les Circassiens, Tartares Noghaï, Kurdes, Zeibeks et bachi-bouzouks, se livrent à des violences extrêmes en Dobroutcha et en Arménie, ce qui émeut les agents diplomatiques et le gouvernement ottoman lui-même. Mais ce dernier est impuissant, les Russes avançant aussi bien en Roumélie qu'en Arménie. Ces auxiliaires, depuis environ un mois, campent aux abords de Péra où ils circulent librement, jusqu'au jour où ils s'en prennent à des marins allemands. Avant que l'Allemagne ne proteste, les irréguliers sont embarqués ailleurs au cours de la nuit.³⁸

Les revers des armées ottomanes et l'inquiétude qu'engendre la situation en Roumélie font que la Porte annonce l'interdiction de l'envoi de télégrammes chiffrés aux ambassades depuis les zones de front.³⁹ S'ajoute l'attitude de la Roumanie, vassale de l'Empire, qui manifeste des velléités d'indépendance que l'Italie considère comme acquise et à laquelle s'attend l'Angleterre. Par contre, Layard est plus réservé sur la question d'une éventuelle intervention de la Grande-Bretagne, et la Porte s'inquiète des tergiversations des hommes d'Etat britanniques qui ne lui laissent guère d'espoir. On reparle aussi de la Serbie qui arme des milices, mais que son agent diplomatique, Christich, présente comme une simple réorganisation.⁴⁰ Enfin, s'ajoutent les comités bulgares à l'étranger qui cherchent à soulever leurs compatriotes à l'approche de l'armée russe.⁴¹

Les lenteurs de la campagne, les profondes inquiétudes que provoque la perspective de la durée de la guerre, le sentiment d'un danger imminent et mystérieux encore, tout cet ensemble de doutes et de craintes amènent chez les Ottomans un certain affaissement moral qui rend encore plus pénible la vie à Constantinople. On attend des événements imprévus pour rendre quelque ardeur et quelque confiance à une population qui se décourage. Même le fait que les Russes n'ont pas franchi le Danube ne rassure guère, car on n'en sait pas moins ce passage inévitable. En Anatolie et dans le Caucase, les nouvelles ressemblent davantage à des bruits qui courent, et la situation reste peu favorable aux Ottomans malgré la présence au quartier général du général Kemball⁴², commissaire britannique. Layard, lui-même, ne cache pas la part considérable que Kemball prend aux opérations, et affirme à l'Italien Corti, devant le prince Reuss, qu'il est en fait chargé de mener la campagne. En

³⁷CdM, au duc Decazes, n 94,9 juillet 1877.

³⁸*Ibid.*, n 82, 6 juin 1877 et n 95, 9 juillet 1877.

³⁹*Ibid.*, télégramme du 5 juin 1877 ; n 82, 6 juin 1877.

⁴⁰*Ibid.*, n 82, 6 juin 1877.

⁴¹*Ibid.*, n 86, 20 juin 1877.

⁴²Le général Kemball, très lié avec sir Elliot qui lui télégraphiait personnellement les nouvelles politiques, envisageait la possibilité d'une guerre entre la Russie, d'une part, et l'Empire et l'Angleterre de l'autre. Il avait insisté en ce sens très lourdement auprès du Foreign Office. (Torcy à CdM, 27 novembre 1876, MAE PA AP 122, v 14).

tout cas, la Porte ne croit plus à l'intervention anglaise, et Edhem pacha se demande avec angoisse : "Mais quand donc l'Angleterre trouvera-t-elle que ses intérêts sont lésés ?"⁴³

De Moüy manifeste une certaine réserve face à l'attitude ambiguë de l'Angleterre, qui devient, pour les Ottomans, l'amie à qui l'on en veut d'avoir semé de fausses espérances. Il commence à se prendre de sympathie pour ces Ottomans à qui il rend cette justice que, malgré les incertitudes, la pénurie de ressources, le manque d'hommes pour l'agriculture, les efforts sont constants et l'énergie profonde. Il ne peut s'empêcher de faire quelque rapprochements entre l'Empire en voie d'être vaincu et abandonné par les puissances, et la France, qui a connu un sort analogue en 1871.⁴⁴ Le 25 juin, il rend visite à celui qui est devenu son ami, Safvet pacha, qu'il trouve profondément triste et sans illusions, et qui lui parle des événements en France qui le préoccupe. Il pense que ces événements ont un sens monarchique, même si de Moüy lui répond nettement que l'acte du 16 mai est exclusivement conservateur, et que la conduite du maréchal Mac-Mahon est légale et constitutionnelle. Et l'on retrouve les préoccupations chères à de Moüy, dans sa conversation avec Safvet, soit conservatisme et grandeur de la patrie :

Dans un pays laborieux et pratique comme le nôtre, le meilleur moyen de sauvegarder les institutions, c'était de leur donner un caractère essentiellement conservateur, susceptible de rassurer tous les intérêts et de calmer les légitimes inquiétudes du travail, du commerce et de l'industrie. J'ai représenté le vote du Sénat dans l'affaire de la dissolution comme étant d'un excellent augure pour l'avenir. Je n'ai pas manqué d'ailleurs, en terminant, de faire remarquer à Safvet pacha que la politique extérieure du pays était demeurée immuable, et que si sur divers points de la direction intérieure il existait en France des dissentiments entre les partis, il y avait unanimité sur les questions étrangères qui, pour toutes les opinions, devaient être dirigées dans le sens de la paix[...] Safvet pacha a paru frappé de l'argumentation[...] et revenant alors aux affaires orientales il a exprimé le regret que la France ne fut point la même qu'autrefois à l'égard de la Turquie. Votre Excellence connaît, lui ai-je répondu, les motifs de la réserve que nous avons dû nous imposer. L'abstention dans les circonstances actuelles est notre premier devoir[...] la Porte ne peut se consoler de ne plus revoir les alliances d'autrefois, mais elle comprend la différence des situations et des événements.⁴⁵

Le 23 juin, d'importants corps d'armée russes passent le Danube. Le lendemain, le consul de France à Roustchouk lance un appel au secours suite aux bombardements russes qui ont gravement atteint le consulat malgré la visibilité de son drapeau. Les ambassades sont particulièrement émuës de ces bombardements qui durent deux jours, qui ont atteint les

⁴³CdM au duc Decazes, n 86, 20 juin 1877.

⁴⁴En 1871, de Moüy, ne pardonnant pas aux puissances d'avoir abandonné la France, a écrit un poème qui sera publié en 1907, intitulé "Les Neutres" : "Nous ne serons pas les seuls vaincus...L'adversaire, en plein coeur a frappé l'univers...L'Europe, cependant, se dit neutre, et s'incline-Ignorant quel péril suivra notre ruine-Et qu'elle paiera cher..." (CdM, *Au cours de ma vie, sous la nuée et dans la mer*, Paris, Lemerre, 1907, p 47).

⁴⁵CdM au duc Decazes, n 88, 27 juin 1877.

consulats de France et d'Allemagne et détruit celui d'Angleterre. Le prince Reuss, qui prend un rôle de plus en plus prépondérant, décide de ne pas évacuer les agents diplomatiques, au grand déplaisir de l'Autriche et de la France.⁴⁶ Le 27 juin, les bombardements reprennent, et le Consulat de France est entièrement détruit. Le corps consulaire se retire alors à Varna. Le 28 juin, c'est au tour du consulat d'Autriche et d'une église catholique d'être détruits, tandis que de considérables forces russes passent le Danube. Tous les ministres ottomans, ainsi que les chefs de mission, se retrouvent chez l'ambassadeur d'Angleterre. On croit généralement que la campagne va désormais être menée par les Russes avec rapidité.⁴⁷

Le manque de réaction face aux bombardements de Routschouk contrarie de Moty qui aurait aimé une réprobation officielle commune. Même s'ils ont produit la plus vive émotion, étant donné l'absence de tout avertissement préalable et la préméditation de tir sur des établissements consulaires malgré la présence des pavillons, aucun chef de mission n'a soulevé d'objections officielles, et le duc Decazes demande à de Moty, qui n'apprécie pas, d'observer la plus grande réserve. Le gouvernement ottoman se montre surpris de ce silence, et le grand vizir confie au chargé de France qu'il s'est réjoui de cet incident qu'il se flattait de voir accueilli par quelque manifestation envers Saint-Pétersbourg. Après un début de sympathie pour les Ottomans, de Moty commence à manifester une certaine contrariété auprès du duc Decazes quant au rôle effacé que la France persiste à tenir, tout en ajoutant prudemment que "l'appréciation pratique n'appartient qu'à Votre Excellence (le duc Decazes)".⁴⁸ L'affaire de l'interdiction de la correspondance télégraphique chiffrée imposée aux étrangers lui pose la même contrariété de voir les chefs de missions peu disposés à faire des observations à la Porte, et de Moty se trouve réduit à rester fidèle à la ligne tracée par son ministre, et à ne pas prendre l'initiative de récriminations isolées. Cependant, quand un mois plus tard, l'Allemagne pose une réclamation sérieuse, de Moty s'associe aux observations du prince Reuss, sans succès d'ailleurs, tout en précisant la modestie de sa réclamation.⁴⁹

Même si les préoccupations du moment ont fait quelque peu perdre de vue les intérêts des catholiques arméniens, ceux-ci sont loin de renoncer à la protection française pour que deux églises leur soient remises. Parfaitement indifférent à ces querelles, le gouvernement ottoman, suite aux pressions de de Moty, et pris dans un désir de montrer sa bonne volonté aux puissances, est disposé à donner aux Arméniens catholiques quelque satisfaction qui pourraient confirmer sa tolérance et son impartialité. Quant à la question chaldéenne, les querelles qui opposent les catholiques aux "dissidents" et "schismatiques"

⁴⁶*Ibid.*, deux télégrammes du 26 juin. Dépêche n 87, 27 juin 1877.

⁴⁷*Ibid.*, télégrammes des 28 juin et 29 juin 1877.

⁴⁸*Ibid.*, n 90, 3 juillet 1877.

⁴⁹*Ibid.*, n 91, 3 juillet 1877.

font que l'on pense rétablir des murs dans les églises syriennes, séparant la nef en deux, une partie étant réservée aux catholiques. Cette solution n'ayant pu aboutir, on pense partager les églises entre chaque faction, encore faut-il s'entendre sur le partage. Finalement, les églises restent fermées aux deux partis opposés, et les Syriens entendent la messe dans les chapelles latines.⁵⁰ Tous les catholiques de l'Empire accourent à l'ambassade entretenir de Motiy de questions qu'il trouve souvent obscures et subtiles et représentatives du génie oriental. Il les encourage dans leur protestations, sachant que la Porte, occupée ailleurs, lâchera plus facilement du lest. Plus les catholiques de l'Empire obtiennent de satisfactions, plus l'influence de la France s'accroît, minant un peu plus la coexistence entre les différentes communautés religieuses déjà passablement ébranlée, et accentuant la tendance d'une recherche identitaire revendicatrice à travers la notion de minorité.⁵¹

Autre arme traditionnelle de la France pour maintenir son influence et assurer sa mission civilisatrice : l'éducation. De Motiy prononce des discours lors des remises de prix dans les collèges catholiques, exhortant les jeunes élèves à être reconnaissants envers la nation qui tient à l'honneur de continuer d'assurer aux Ecoles d'Orient sa protection séculaire, ce qui permet de recevoir une éducation morale et religieuse en même temps qu'un enseignement intellectuel solide et étendu.⁵² Le lycée français de Galata Seraï dépend du ministère français de l'Instruction publique, mais son directeur est ottoman, un certain Ali Suavi Effendi, que de Motiy considère comme ignorant de tout principe d'enseignement et de discipline et ne tolérant qu'avec une malveillance évidente les professeurs français et leurs méthodes, d'où risque de décadence du lycée. Mais Ali Suavi jouit d'un certain crédit au palais de Dolmat Batché, où l'on est fort hostile aux influences occidentales. Le directeur a l'intention d'éliminer les maîtres français, ce qui correspond à une menace de taille pour l'arme qu'est l'influence française à travers la culture et l'éducation. De Motiy prévient aussitôt le duc Decazes que la situation devient particulièrement dangereuse "pour l'établissement que la France a contribué à fonder en un temps où il était permis de se faire quelque illusion sur l'avenir des idées européennes dans l'Empire ottoman".⁵³ C'est l'aveu sincère d'un "honnête homme" qui veut faire profiter l'Orient des Lumières de l'Europe.

⁵⁰*Ibid.*, n 89, 2 juillet 1877, v 1, et n 109, 6 août 1877, v 2.

⁵¹Voir Corm, G., *op. cit.*, p 93, sur la "minorité fabriquée", et p 95, sur "le degré d'intégration des populations" dans le système ottoman.

⁵²Discours prononcé par le comte de Motiy à la distribution des prix du collège apostolique de Cadi-Keu le 25 juillet 1877 ; (*Phare du Bosphore*, 27 juillet 1877 (journal de langue française publié à Constantinople).

⁵³CdM au duc Decazes, n 129, 23 septembre 1877, MAE, AP AP 122, v 2.

Autre appréciation significative de de Moüy sur l'Empire, son rapport sur la clôture de la session de la Chambre des députés. Il nous fait voir que sa perception de la juxtaposition dans l'Empire de religions et d'ethnies différentes se rapporte toujours à la vision qu'un groupe dominant l'autre, donc le persécutant. Pour lui, cette assemblée qui réunit des hommes de différents cultes et de diverses nationalités groupés sous le nom d'Ottomans, ne peut être que profondément divisée par les moeurs, les croyances, les antagonismes traditionnels, les intérêts divergents, et la "servilité accoutumée des Ottomans", surtout des chrétiens, à l'égard d'un gouvernement qui pratique depuis son origine l'absolutisme. Cependant, observateur scrupuleux, de Moüy reconnaît qu'aucune division ne s'est manifestée entre chrétiens et musulmans dans l'ordre des idées religieuses. Hostile au parlementarisme agité qui règne en France, il propose même cette attitude comme un modèle, ce qui un véritable retournement de situation dans ses appréciations sur l'Empire :

A plusieurs reprises même, une tolérance réciproque s'est manifestée au cours de discussions politiques qui d'ailleurs n'ont jamais affecté les formes violentes que l'on constate avec regret dans tant d'autres assemblées délibérantes. Ici, la dignité extérieure des Orientaux, et, je dois dire, la bonne volonté évidente des membres de la Chambre, a donné aux séances un aspect toujours correct et l'on s'est attaché, de part et d'autres, avec un soin manifeste, à ne soulever aucune question brûlante, à ne mettre en avant aucune de ces antinomies de culte ou de race qui eussent soulevé les passions ou les rancunes. Les chrétiens ont montré beaucoup de prudence : ils ont affecté, même, dans plusieurs questions[...]un patriotisme non moins ardent que celui des musulmans ; ils ont désarmé par là même les défiances et l'on a entendu, à plusieurs reprises, des paroles, plus ou moins sincères au fond, mais fraternelles en apparence, échangées entre les représentants des conquérants et les représentant des vaincus.⁵⁴

Même si des préjugés demeurent, pour la première fois, Charles de Moüy adopte un discours positif sur les rapports entre les Ottomans.

L'ambassadeur d'Angleterre, quant à lui, est inquiet. Ses conseils n'ont guère d'influence à la Porte ; les fluctuations de la politique anglaise ne sont pas de nature à inspirer confiance au gouvernement impérial, que le Foreign Office encourage à la résistance depuis le commencement, mais auquel il n'apporte point de concours réel. Quant à de Moüy, fidèle aux instructions, il observe dans une prudente attitude. La grande nouvelle vient du fait qu'on annonce l'arrivée de six cuirassés anglais à Besika. Chacun se demande si cette démonstration est l'indice d'une résolution sérieuse ou si ce n'est qu'un nouvel épisode d'une double politique qui a conduit l'Empire au point où il en est. De Moüy en veut à Londres de laisser tomber l'Empire, alors, que contrairement à la France, l'Angleterre peut mener une politique étrangère libre. Cependant, il pense qu'étant donné la

⁵⁴*Ibid.*, 3 juillet 1877.

lassitude de la Porte face à ces démonstrations contradictoire, cette politique hésitante ne peut que servir l'influence française :

(les Ottomans) n'en apprécient que mieux notre attitude loyale, notre abstention franche et précise, notre conduite dont la réserve ne s'est jamais démentie. Cette politique nette, dont tout le monde reconnaît l'honnêteté et la persévérance, me rend relativement faciles mes rapports avec les ministres ottomans.⁵⁵

Les nouvelles de la guerre, sur tous les fronts, ne sont guère favorables aux Ottomans. L'armée russe s'est avancé jusqu'à Plevna, et Bayazid et Ardahan sont tombées. Aussi, l'attitude de l'Angleterre est l'objet de commentaires de plus en plus animés auxquels de Mouïy s'abstient de prendre parti, tout en les suivant attentivement. La curiosité est surexaltée par une audience du sultan à Layard, où l'on assure qu'il a été question de l'entrée éventuelle de la flotte anglaise dans les Dardanelles, bien que les dernières déclarations de sir Northcote⁵⁶ au Parlement paraissent indiquer qu'il n'en est guère question. L'Angleterre continue à imposer des alternatives d'espérance et de déception que la Porte ressent durement. Cependant, le gouvernement britannique qui ne perd pas de vue ses intérêts commerciaux, ferme les yeux sur les livraisons de cartouches commandées en Angleterre.⁵⁷

Le rôle de l'Allemagne fait également l'objet de spéculation parmi le corps diplomatique. L'Allemagne est considérée comme soutenant la Russie, et accueillant avec joie toute avancée russe, que l'Angleterre, au contraire s'efforce d'atténuer. Mais, le grand malaise est l'éventualité d'une prochaine occupation d'Andrinople qui menacerait alors la capitale ottomane elle-même. L'abattement du ministre des Affaires étrangères, Safvet pacha, frappe les chefs de mission qui lui rendent visite, et c'est de Mouïy qu'il retient dans un entretien au cours duquel il lui montre confiance et amitié, ce qui touche profondément ce dernier qui lui voue une sympathie toute personnelle. De Mouïy, alors, se met à rassurer le ministre ottoman, lui rappelant les quelques victoires dans le Caucase. Mais Safvet n'est pas dupe. Il voit clairement que l'Angleterre a peur des Russes dans le Caucase, et que la campagne à l'est est dirigée en réalité par le commissaire britannique Arnold Kemball. Mais, pour les Ottomans, même si cette campagne présente un intérêt de premier ordre, en réalité, le noeud de la question est en Europe orientale.⁵⁸ D'ailleurs, Safvet, montrant des

⁵⁵*Ibid.*, n 93, 8 juillet 1877. Il est exact que l'attitude prudente et effacée de la France ouvre toutes les portes à de Mouïy dont personne ne se méfie, et qu'il est, aux dires de Layard, le mieux au courant de la situation. "The German is more of a Russian than Ignatyev, the Austrian is double-dealing and cannot be trusted, the Italian makes fair professions but works secretly against them : the French Chargé-the well-informed Mouy-is little better." Layard cité par Seton-Watson, *op. cit.*, p 356.

⁵⁶Northcote préconisait une relative neutralité.

⁵⁷CdM au duc Decazes, n 97, 11 juillet 1877, MAE, PA AP 122, v 1.

⁵⁸*Ibid.*, n 101, 18 juillet 1877.

dispositions trop défaitistes aux yeux du sultan, est nommé aux Travaux publics et est remplacé, deux jours après son entretien avec de Mouÿ, par Aarify pacha.

La menace qui pèse sur Andrinople pose un problème particulier à la France, car non seulement y résident un certain nombre de nationaux, mais également de nombreuses communautés religieuses catholiques.⁵⁹ La nomination d'Aarify pacha n'arrange guère le Chargé d'affaires français qui n'y voit pas un interlocuteur sympathique à leur cause. Le nouveau ministre a eu, à l'égard de la France, une attitude incertaine quand celle-ci a demandé de poser des tapisseries dans la grotte de la Nativité, et a discuté longtemps de son droit d'apposer une plaque de marbre dans l'Eglise de Bethléem. Aussi, de Mouÿ s'entretient-il rapidement avec lui, tout en recevant un accueil agréable qui lui laisse une meilleure impression. Mais un autre entretien, celui-ci avec le grand vizir Edhem pacha, le laisse inquiet. La marche rapide des Russes en Bulgarie ne fait plus douter de la prochaine occupation d'Andrinople. Ces nouvelles ne surprennent pas outre mesure les puissances, et on redoute l'effet que produira cette prise sur la population musulmane, que malgré ses efforts de compréhension, de Mouÿ considère comme différente des autres populations ottomanes, confondant islam et Orient dans ses commentaires :

Sera-ce la résignation orientale, le fatalisme de l'islam qui domineront les esprits, ou bien la Porte se décidera-t-elle à une résistance à outrance qui ne saurait changer la face des choses, mais qui soulèverait certainement toutes les fureurs du monde musulman, et amènerait de redoutables désordres ?⁶⁰

Des violences imputées à l'armée russe troublent les puissances qui restent sceptiques. Le profond sentiment de civilisation chrétienne occidentale contre barbarie musulmane orientale, font que les Européens admettent mal l'idée qu'une puissance chrétienne puisse commettre des massacres. Si les violences se révèlent véridiques, l'argument des "horreurs bulgares" et de la persécution des chrétiens ne tient plus pour obtenir des réformes au service des ambitions occidentales. Le premier réflexe est que la Porte encourage les prétendues violences pour se venger des imputations propagées contre elle avec l'emploi des troupes d'irréguliers. Pourtant, le consul de France à Varna a transmis des détails qui paraissent établir l'authenticité de la brutalité des Cosaques. Mais, pour la France, la Porte attache beaucoup trop d'importance à ces accusations et a le tort de les prodiguer sans les contrôler. Les rapports sont jugés suspects, et les agents militaires, dont Torcy, louent au contraire la conduite des troupes du tsar. On conclut vite que les "prétendues" atrocités, si elles ne sont pas imaginaires, sont du moins très exagérées. Si les excès sont possibles, on les attribuerait plutôt aux Bulgares qui cherchent à se venger ; de toutes façons la comparaison n'est pas admise. Pour Charles de Mouÿ, comme pour les

⁵⁹*Ibid.*, n 102, 25 juillet 1877

⁶⁰*Ibid.*, n 104, 25 juillet 1877.

autres diplomates européens, il est établi une bonne fois pour toutes que la civilisation est du côté des chrétiens, qui ne sauraient se comporter comme des "turcs musulmans" :

Les bachi-bouzouks et les Circassiens se livrent de leur côté à de telles violences que la Porte devrait être moins prompte à signaler à l'Europe avec tant d'indignation les faits qu'elle reproche à ses ennemis. Le comte Zichy me disait avec raison que les Turcs, s'ils insistaient, finiraient par se faire répondre qu'après tout les Russes n'agissent que contre des étrangers avec lesquels ils sont en guerre, tandis que les troupes ottomanes commettent tous les crimes qui nous sont rapportés chaque jour contre les sujets mêmes de leur souverain. Il y a là en effet une différence très sensible et qui devrait frapper le gouvernement impérial.⁶¹

La poursuite de la guerre et son cortège de populations fuyant les persécutions des uns et des autres font que de Motiy, touché par la profonde misère des populations, finit par admettre que les violences des irréguliers, mais aussi les représailles des Bulgares et la terreur de l'invasion russe, chassent hors des villages musulmans des multitudes inoffensives, souvent attaquées par des bachi-bouzouks, "souvent aussi, on ne saurait le nier, par des escadrons de cosaques".⁶² L'écroulement progressif de la multiethnicité de l'Empire fait place aux haines de race et de religion attisées par l'idée de nationalisme et par la guerre. Mais, les Européens ne veulent pas de massacres imputés aux Russes qui rendraient le sultan irresponsable des représailles exercées contre les chrétiens, aux dires de Layard, et risqueraient de fanatiser les musulmans et de les pousser dans une guerre à outrance. Cette idée renforce la certitude que seuls "les Turcs musulmans" veulent et font la guerre, au contraire des chrétiens de l'Empire considérés comme des Ottomans à part, et pire, des apatrides en quête d'une nation à venir.

Le duc Decazes, prudent, engage son chargé d'affaires à montrer moins de compréhension au sujet de la situation de la population musulmane, et d'éviter de discuter les arguments de la Porte, tout en émettant auprès de son homologue ottoman "sa douloureuse impression." De Motiy place alors la conversation qu'il a, avec Server pacha, sur le terrain strictement diplomatique de la Convention de Genève. Celui-ci demande dans ce cas, avec une pointe d'ironie, si les gouvernements européens ont adressé des plaintes à Saint-Pétersbourg à propos des coups de canon tirés par l'armée russe sur les ambulances et les hôpitaux à Routschouk et à Ardahan. Et la conversation dérape à nouveau sur la "légitimité" de tel ou tel massacre :

Le gouvernement (ottoman) persiste en effet à se considérer dans son droit en châtiant ces malheureux (les Bulgares) et à représenter ses propres attentats comme de légitimes représailles de la brutalité des Russes. Il tient surtout à établir la véracité des faits qu'il reproche à ses ennemis.⁶³

⁶¹*Ibid.*, n 105, 25 juillet 1877.

⁶²*Ibid.*, n 109, 1er août 1877.

⁶³*Ibid.*, n 117, 28 août 1877.

La Porte, lasse de supporter à elle seule les horreurs de la guerre, fait alors circuler parmi les ambassades des photographies représentant des femmes et des enfants blessés par l'ennemi. Non seulement le procédé est mal reçu, mais il est considéré par les Européens, en plus d'une argumentation rudimentaire, comme une innovation singulière dans les communications diplomatiques. On met en doute la sincérité des Ottomans, et on se demande si le sultan, dont la sensibilité est atteinte par les infortunes qui frappent ses sujets musulmans, éprouve la moindre sollicitude pour les maux de ses sujets chrétiens. Il est vrai qu'en plus de ne pas comprendre les relations unissant les différents sujets du sultan quelle que soit leur confession, les Européens ne peuvent admettre que le gouvernement ottoman en veut terriblement aux Bulgares qu'il considère comme des sujets rebelles ayant amené une crise qui s'avère redoutable pour l'intégrité de l'Empire. De Moüy s'émeut vivement des procès sommaires intentés aux Bulgares pour espionnage ou rébellion, mais oublie les sentiments dont il a fait preuve contre les Communards de 1870, pourtant ses compatriotes, et concernant leurs exécutions pourtant quelquefois sommaires et excessives également. Au catholique qu'il est, un rebelle chrétien ne peut être que persécuté par des "Turcs musulmans", tandis qu'un rebelle révolutionnaire anticlérical mettant en danger l'ordre bourgeois établi dans la France du XIXe siècle ne peut qu'être éliminé.

A la surprise générale, la situation se retourne lorsque les armées de Suleiman pacha reprennent sérieusement l'offensive dans les Balkans, provoquant la retraite des Russes, et diminuant les appréhensions à Andrinople. Et l'on reparle de massacres perpétrés par les irréguliers partout où les Ottomans reprennent possession des villes bulgares occupées par les Russes :

De tels faits devraient ce me semble, rendre la Porte moins empressée à dénoncer au monde les atrocités des Bulgares ou des Cosaques. Toutefois, cette contradiction apparente s'explique si l'on réfléchit que les Turcs se considèrent comme dans leur droit en infligeant à leurs sujets des châtiments terribles et ne peuvent au contraire regarder qu'avec une suprême indignation les représailles de ces derniers, qui ne sont, à leurs yeux, que des insurgés de connivence avec l'ennemi. Quant aux Russes, ils leur reprochent de violer les lois de guerre entre peuples civilisés. Je n'ai pas à insister sur cette étrange casuistique.⁶⁴

Outre le fait que "l'étrange casuistique" peut s'appliquer aussi bien aux jugements de de Moüy, on peut apprécier la dénonciation "au monde". Le "monde" est réduit aux puissances européennes, ce qui laisse augurer un langage qui n'est pas près de s'éteindre.

Les récents succès de l'armée ottomane placent la Porte dans une situation très favorable pour négocier la paix, et les chefs de mission cherchent à connaître leur mutuelle position pour préparer l'avenir. La Porte cherche à savoir ce que ferait l'Europe soit dans le

⁶⁴*Ibid.*, n 110, 7 août 1877.

cas où les Ottomans rejetteraient les Russes au-delà du Danube, soit dans le cas où leurs armées seraient écrasées. La France répond que son concours est acquis d'avance à toute combinaison propre à assurer la paix générale. En fait, tous sont réduits à des entretiens remplis d'hésitations et d'incertitudes.⁶⁵ Le mouvement rétrograde de la Russie se poursuit, son armée ayant été ébranlée par un échec à Plevna. On ne doute plus maintenant à la Porte d'un triomphe définitif, et, à l'abattement du dernier mois, a succédé une confiance quelque peu excessive, bien que les Ottomans s'attendent à un redoutable retour offensif de leur ennemie. Cet enthousiasme, qui touche tous les Ottomans, est présenté par de Motiy au duc Decazes comme accessible aux seuls "Turcs", c'est-à-dire aux musulmans, et dangereux pour les chrétiens :

Le fait le plus saillant de la situation présente, c'est l'impulsion que les derniers événements ont donné à l'esprit musulman. Les fonctionnaires chrétiens ne s'y trompent pas et l'on voit assez, sans qu'ils osent manifester leurs craintes, à quel point serait inquiétant à leurs yeux le triomphe de la Turquie. Leurs services nécessaires seraient conservés peut-être, mais leur influence serait détruite : la victoire aujourd'hui aurait le caractère exclusif d'un éclatant succès de l'islam sur les races chrétiennes : l'ancien régime dominerait sur toute la ligne, et il n'y aurait plus guère à espérer ni progrès, ni réforme, et nous ne saurions nous dissimuler que les capitulations elles-mêmes menacées, courraient le plus grand péril.⁶⁶

Ne comprenant pas la traditionnelle structure "multinationale" de l'Empire qui a été réduit à un Empire turc musulman, le tournant que prend Abdulhamid en faveur du panislamisme ne surprend pas l'Europe, mais la conforte dans son image de civilisation contre barbarie. Le sultan est accusé de s'entourer du parti "vieux turc", tels que son beau-frère Mahmoud pacha, le président de la Chambre, Ahmed Sévik pacha, le ministre de l'Intérieur, Djevet pacha et le premier secrétaire, Saïd pacha, en opposition avec les Jeunes Ottomans occidentalisés. Tous sont accusés de trouver "funestes" les idées de la civilisation européenne, et de soutenir une résistance démesurée face aux Russes, provoquant ainsi des excès effrayants, c'est-à-dire les massacres commis par les irréguliers.⁶⁷ Le panislamisme, né de la tentative de déstabilisation de l'Empire par l'Europe, inquiète les puissances qui colonisent de vastes pays où la population musulmane occupe une place importante : l'Inde, l'Egypte, la Tripolitaine, le Mahgreb. Abdulhamid est accusé de favoriser un travail de propagande religieuse de tous côtés, non seulement dans les provinces de l'Empire, mais encore au-delà de ses frontières.⁶⁸

Par ailleurs, la crainte d'une remise en question des Capitulations est d'une importance vitale pour la France en ces années d'effacement politique. Si les Capitulations

⁶⁵*Ibid.*, n 111, 8 août 1877.

⁶⁶*Ibid.*, n 115, 22 août 1877.

⁶⁷*Ibid.*

⁶⁸*Ibid.*

tombent, la protection séculaire de la France sur les catholiques d'Orient risque fort d'être remise en question. Quand se pose le problème d'un titre de rente pontificale inscrit au nom de l'église de Saint Pierre et Saint Paul à Galata, et réclamé par des Dominicains italiens, le duc Decazes fait de suite intervenir de Moty pour savoir dans quelle condition a été créée cette église, et quels sont les titres qui peuvent réclamer l'intervention de la France. De Moty rassure son ministre : l'église a été placée sous protection française en 1608, protection confirmée en 1701, et considérée depuis comme la paroisse du commerce français. Le protectorat et la juridiction de la France sont donc irréfutables, même si les religieux qui la desservent sont de plusieurs nationalités. Ce dernier fait est sans importance puisque les Capitulations ne font pas de distinction à cet égard, et visent "les évêques dépendant de la France et autres religieux qui professent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient".⁶⁹ Les immeubles ont donc été transférés au nom de l'ambassade, la Porte ne reconnaissant pas alors la propriété des étrangers, et l'église, avec ses rentes, au titre de protégé français exclusivement, appartient à la France. Quand, en janvier 1878, la légation d'Italie choisira l'église Saint Pierre et Saint Paul de Galata pour célébrer un service funèbre en l'honneur du roi Victor-Emmanuel, le comte de Corti priera de Moty de donner au curé de l'église l'autorisation de l'ambassade de France, et la demande sera transmise jusqu'au ministre des Affaires étrangères lui-même.⁷⁰ Enfin, le chargé d'affaires de France se questionne pour savoir s'il doit se tenir auprès du ministre d'Italie en qualité de représentant de la puissance protectrice ou, peut-être plus simple et plus courtois dans la circonstance donnée, avec les autres chefs de mission.⁷¹

Autres sujets d'inquiétude, la Serbie, qui est vivement sollicitée par la Russie de joindre son contingent à l'armée du tsar, et la Grèce qui s'agite. Decazes engage de Moty à enquêter, car un engagement des deux pays relancerait la guerre, embraserait un peu plus les Balkans, et menacerait l'Europe d'un conflit beaucoup plus grave en impliquant les puissances elle-mêmes. Les Ottomans se disent indignés d'une telle menace, rupture du traité conclu en hiver, considérée comme une trahison d'un vassal vaincu, ce qui laisse augurer qu'ils feraient payer cher, en cas de défaite, une décision à leurs yeux aussi criminelle. De Moty reconnaît qu'on ne peut nier qu'ils sont dans leur droit, tout en s'abstenant d'émettre une opinion devant Safvet pacha.⁷² Quelques bandes hellènes ont pénétré en Thessalie. Même si elles n'ont rien d'officiel, la France redoute que la Porte aille

⁶⁹Article 32 des Capitulations ; d'après CdM au duc Decazes, n 121, 4 novembre 1877, MAE, PA AP 122, v 2.

⁷⁰CdM à Waddington, n 5, 16 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 2.

⁷¹*Ibid.*, télégramme du 17 janvier 1878.

⁷²CdM au duc Decazes, n 122, 5 septembre 1877, MAE, PA AP 122, v 2.

directement "à la source de l'insurrection pour la tarir".⁷³ Mais, de Moüy pense que la répugnance "naturelle" pour les Slaves, et la crainte de leurs progrès, sont de nature à comprimer les velléités d'Athènes, et que les incursions de quelques bandes en Thessalie et en Epire ne sont pas de nature à inquiéter sérieusement.⁷⁴ L'Angleterre fait savoir par Layard qu'elle empêchera au besoin la Grèce d'entrer en lice, et ne tolérera pas l'ingérence de la Serbie. La France suit, mais de Moüy, qui supporte assez mal l'inaction diplomatique française, fait remarquer que le cabinet anglais a habitué à tant de contradictions que la portée de son langage s'atténue d'elle même. Cependant, il insiste auprès du représentant grec, Condouriotis, sur le caractère loyal de la politique française depuis le début, sur l'unité de ses vues pacifiques, sur son désir d'éviter d'abord la crise actuelle, puis les développements qu'elles pourraient prendre, tandis que l'Angleterre envoie le duc d'Edimbourg depuis Besika au Pirée pour faire pression sur le roi Georges.

La Porte montre maintenant de la confiance dans l'issue de la guerre depuis ses récents succès, et elle les considère comme une justification de sa politique de résistance à l'Europe. Ces dispositions inquiètent les chancelleries pour les relations ultérieures des Puissances avec l'Empire, mais aussi des Puissances entre elles. La crainte, c'est que l'Empire leur échappe, et cette crainte se transforme en accusation. Les Ottomans, dit de Moüy, ont trompé l'Europe en lui faisant croire à des réformes occidentales : "La Porte, immuable au fond dans son système politique qui représente pour elle le droit même de la conquête, n'a jamais émis d'autres principes que pour complaire à l'Europe."⁷⁵ Et pire : "Il est clair que le triomphe de la Turquie serait non seulement l'abaissement systématique de la civilisation chrétienne devant les rangs de l'islam, mais la fin de l'influence des puissances européennes en Orient."⁷⁶ Si une victoire russe n'est pas envisageable, une victoire ottomane serait un désastre. Il faut donc que des négociations s'ouvrent au plus vite. Ces événements provoquent des commentaires animés et contradictoires :

On s'est demandé[...]si les Russes ne seraient pas forcés de désirer un armistice, mais la plupart des chefs de mission ne peuvent admettre que le cabinet de Saint-Pétersbourg se résigne à une semblable humiliation avant d'avoir essayé de reprendre l'avantage par de nouveaux efforts. Reuss, qui affecte seulement de montrer beaucoup de tristesse, a laissé échapper qu'il serait peut-être plus sage de savoir s'arrêter à temps, mais il ne paraît pas croire que le tsar s'y décide, tout en s'abstenant de manifester aucune espérance d'un retour de fortune. Le ministre d'Italie qui, cet hiver, entretenait les relations les plus affectueuses avec les Russes, est aujourd'hui particulièrement sévère : il[...]affirme que les Russes ne savent pas faire la guerre, et déclare qu'il est inadmissible qu'ils aient la prétention de tenir

⁷³*Ibid.*, n 118, 29 août 1877.

⁷⁴*Ibid.*, n 125, 12 septembre 1877.

⁷⁵*Ibid.*, n 122, 5 septembre 1877.

⁷⁶*Loc. cit.*

l'Europe en suspens par une campagne prolongée. Le comte Zichy exprime les doutes les plus pénibles et les moins favorables à l'armée russe ; l'ambassadeur d'Angleterre dissimule assez bien la satisfaction qu'il éprouve et semble penser que la lutte[...]pourra se continuer pendant l'hiver. Il est inutile de dire que chacun se borne à discuter les faits actuels, et que personne n'ose entreprendre de dissertation sur les conséquences que ces événements, si la Russie ne les répare bientôt par des succès[...]amèneraient pour l'ensemble de la politique européenne[...]L'idée même d'une médiation n'apparaît que sous la forme la plus vague. Quant à moi, je m'attache à tenir le langage le plus prudent et le plus mesuré, mais, dans une récente conversation avec M. Layard, j'ai tenu à lui dire avec l'accent d'une indéniable sincérité, qu'en ce qui nous concernait, personne ne pouvait conserver le moindre doute sur notre politique aussi claire que loyale et correcte, qu'elle se résumait[...]en trois points, une sage réserve, les sentiments les plus pacifiques et la ferme volonté de marcher constamment d'accord avec l'Europe.⁷⁷

L'attaque des Russes se précise autour de Plevna, et tout semble indiquer que c'est le point où va se jouer l'avenir des ambitions russes et la destinée de l'Empire ottoman. Pendant que Bismarck rencontre Andrassy, les diplomates en poste à Constantinople s'étonnent de la coïncidence d'une audience obtenue par Zichy auprès du sultan, et de Moüy suggère que le cabinet de Vienne, à la suggestion soit de Berlin, soit de Saint-Petersbourg, cherche à se rendre compte des dispositions de la Porte en vue de quelques pourparlers pacifiques. Le comte Zichy a reçu une réponse considérée comme peu encourageante; cependant, malgré le succès de ses armées, le sultan ne poursuivra pas l'agrandissement de ses Etats dont il est fermement résolu à maintenir l'intégrité territoriale.⁷⁸ En fait le sultan se montre prudent ; il insiste sur l'intégrité territoriale, et les chancelleries remarquent que l'Autriche a pressenti le sultan sur les chances d'une médiation poussée par l'Allemagne.

De Moüy estime que l'amour propre de la Russie est trop engagé pour qu'elle se résigne si vite à ne pas avoir le dernier mot à Plevna, et accepte une paix où elle n'aurait aucune compensation. D'un autre côté, l'Empire est condamné à ne pas faire de concession par la logique même des événements, bien qu'il désire la paix sur le principe du statu quo et de l'intégrité de son territoire. Mais la Russie subirait, par le fait même de cette intégrité, la constatation la plus éclatante d'une défaite humiliante par le maintien de l'état des choses, signifiant l'échec de ce qu'elle a voulu modifier. Cette impasse engendre la continuation d'une guerre dans laquelle nul succès et nul revers ne sont encore assez décisifs pour laisser la voie aux puissances "neutres" qui pourraient dominer la volonté des belligérants.⁷⁹ De Moüy prévient Decazes que, l'armée du tsar étant très supérieure en nombre, il serait

⁷⁷*Ibid.*, n 127, 19 septembre 1877.

⁷⁸*Ibid.*, télégramme, 22 septembre 1877.

⁷⁹*Ibid.*, n 130, 26 septembre 1877.

incompréhensible qu'elle ne vienne pas à bout de ses adversaires, quelle que soit la bravoure admirable et héroïque du soldat ottoman, et que la Porte s'en rend compte. Hostile à l'élément européen, le grand-vizir attribue les périls encourus aux conseils des étrangers, ce qui s'adresse particulièrement aux Britanniques. Edhem pacha en veut aux puissances de ne pas intervenir pour faire céder la Russie, et se montre étonné que la France, ne prenne point l'initiative de quelque négociation, ce à quoi la France répond que quelque soit son désir de paix, elle ne veut agir que d'accord avec les autres cabinets. De Moüy s'inquiète quelque peu de l'état d'esprit d'un ministre particulièrement hostile à l'action européenne et à l'entente des Puissances qu'il souhaiterait voir se diviser au profit de l'Empire, ce qui indiquerait que le gouvernement ottoman ne veut pas demander de médiation, mais souhaite plutôt qu'on lui en offre une. Sollicité, il se retirerait du conflit avec les honneurs de la guerre.⁸⁰

Puis, on n'entend plus parler de démarche pacifique, et l'Europe attend une nouvelle campagne d'hiver. Les luttes d'influence entre les puissances prennent alors l'aspect de ce qu'on appelle "des mesures d'humanité" pour venir en aide aux nombreux blessés et malades de l'armée ottomane. La France n'entend pas avoir de la concurrence sur ce qu'elle considère comme sa chasse gardée, et regarde avec suspicion la sollicitude que montrent les ambassades d'Angleterre et d'Allemagne, deux puissances protestantes. De Moüy ironise sur le fait "qu'il y a là, sans doute, un bon sentiment, mais aussi un peu de mise en scène (quand) plusieurs salles de ces ambassades sont transformées en atelier de charpie et de vêtements grossiers". Mais quand la princesse Reuss fait venir de Saxe douze religieuses "catholiques ou protestantes de deux ordres peu connus", et qu'un conseiller de régence du roi de Saxe amène lui-même à Constantinople "ces albertines ou borroméennes", le chargé d'affaires français voit plutôt une intention d'implanter ultérieurement en Orient deux corporations religieuses allemandes plutôt qu'un élan charitable. En même temps la société du Croissant Rouge s'organise "à trop grand bruit" pour de "faibles résultats", et, surtout, est dirigée par deux médecins anglais, les Dr Sarelle et Dikson, protestants passionnés. De Moüy comprend bien que ces campagnes, qu'il qualifie de "charité politique," sont une concurrence dirigée contre les soeurs de Saint-Vincent-de-Paul, c'est-à-dire contre l'influence française. Aussi, demande-t-il au duc Decazes, par l'intermédiaire de la Croix Rouge, des fonds pour organiser des postes de secours à Andrinople et Philippopoli, dans un local mis à disposition par le banquier grec Zarifi, et à l'hôpital de la Paix. Lorsqu'il apprend que les soeurs allemandes ont été admises dans les hôpitaux et postes de secours

⁸⁰*Ibid.*, n 132, 3 octobre 1877.

par un iradé impérial, il ne doute plus de l'intention de l'Allemagne de faire reconnaître officiellement dans l'Empire l'existence de ses deux communautés.⁸¹

La question de l'admission des soeurs de charité dans les postes de secours de Constantinople ne cessera pas de préoccuper l'ambassade de France. Quand le comité du Croissant Rouge, débordé après la chute de Plevna, demandera l'aide des religieuses françaises, l'ambassade considèrera que c'est une victoire diplomatique. Le problème, c'est que la présence des soeurs françaises n'a jamais été placée sous la garantie d'un iradé impérial. La France estime que leur dévouement, ainsi que la vénération qu'elles inspirent, correspondent à un véritable droit de cité qui n'a besoin d'aucune consécration légale. Les soeurs allemandes ont été établies en vertu d'un iradé, parce qu'elles avaient à s'implanter à Constantinople, qu'elles y étaient inconnues, et qu'il fallait légitimer leur introduction dans les postes de secours, contrairement aux soeurs françaises qui jouissent d'une grande notoriété en Orient sous le patronat de la puissance protectrice des catholiques.⁸²

Autre concurrent, l'Italie. Le consul italien à Roustchouk, que tous les diplomates ont quitté suite aux bombardements russes, persiste non seulement à rester seul dans la ville sur les ordres du Quirinal, et malgré la défiance de la Porte, mais affecte de se poser en protecteur des intérêts chrétiens. Sur intervention de l'ambassade de France, le consul est prié par la Porte de se retirer à Varna, n'ayant pas d'autorisation pour s'occuper des plaintes des étrangers.⁸³ Malgré cette fin de non recevoir pour l'Italie, la France sait qu'elle doit faire face à des ambitions contrariant les siennes.

Enfin, la lutte séculaire entre orthodoxes et latins rebondit en décembre, quand le consul de France à Jérusalem annonce que l'évêque grec de Bethléem a, de sa propre autorité, fait remplacer par une porte neuve, l'ancienne porte de la grotte des Pasteurs. L'indignation de de Moüy laisse entendre qu'il déteste bien plus les orthodoxes que les musulmans, considérés comme beaucoup plus dangereux pour l'autorité de la France sur les chrétiens qu'une autre religion. Le geste des orthodoxes est qualifié d'acte arbitraire et qui viole ouvertement le principe du statu quo des sanctuaires. Le consul fait alors appel à l'autorité locale, et le gouverneur de Jérusalem s'empresse de faire rétablir l'ancienne porte, ne voulant pas prendre sous sa responsabilité l'initiative d'une nouvelle guerre de Crimée. Cependant, "le prélat schismatique" n'entend pas se laisser faire, et il faut faire appel à l'usage de la force pour vaincre sa résistance. Le consul de France écrit à de Moüy que l'évêque a pris cette initiative dans le but de ranimer la question des Lieux Saints, et qu'il bénéficie de l'appui de l'autorité musulmane, faisant ainsi rebondir la rancune des Francs

⁸¹*Ibid.*, n 136, 15 octobre 1877.

⁸²CdM à Banneville, n 164, 16 décembre 1877.

⁸³CdM au duc Decazes, n 142, 30 octobre 1877.

contre les Grecs préférant s'allier aux Ottomans au XVe siècle, plutôt que de tomber sous l'autorité latine. De Motiy est plus prudent que son consul, mais il fait appel à Server pacha pour maintenir la situation respective des diverses communautés. Ce dernier répond que le statu quo des sanctuaires est considéré comme un véritable dogme politique, et que le gouvernement impérial tient à la tranquillité de la Palestine, mais de Motiy lui demande de télégraphier à Jérusalem pour encourager les bonnes dispositions du gouverneur. "Notre démonstration me paraît suffisante quant à présent pour intimider les Grecs, même si la Porte ne se décidait pas à éloigner l'évêque de Bethléem" ; prudent peut-être, mais ferme certes. De Motiy agit dans la tradition des intérêts français en Orient : pas de concurrence dans le domaine du christianisme.⁸⁴ Il travaille à maintenir, au milieu de sa réserve politique, l'influence traditionnelle de son pays, et quand le chef de la communauté arménienne catholique demande une subvention en sa faveur, de Motiy encourage vivement le duc Decazes :

Ses ressources sont extrêmement exiguës. Il est certain qu'un secours, conforme d'ailleurs à nos traditions de bienveillance à son égard, lui serait fort utile[...]et il serait très avantageux pour notre influence que je fusse en mesure d'annoncer à Mgr Hassoun un résultat favorable de la requête que je vous prie de vouloir bien faire parvenir à sa haute destination.⁸⁵

Même si de Motiy croit au renouveau de la politique française, la situation n'est pas si simple. L'Allemagne, dont on redoute toujours les réactions, sort de sa réserve quand le Chargé d'affaires ottoman à Paris reçoit du duc Decazes des félicitations sur les succès de ses armées. Le prince Reuss entreprend de Motiy sur le fait que la Porte interprète ces félicitations comme une suggestion en vue de bons offices français pour une médiation. Sans avoir l'air d'attacher à ces paroles plus d'importance que lui-même, de Motiy lui répond que le gouvernement ottoman s'exagère certainement la pensée de quelques mots bienveillants, que la France est loin de toute idée de se mettre en avant, et que, tout en désirant très vivement la paix, elle ne compte agir que de concert avec l'Europe.⁸⁶ Reuss est satisfait, mais de Motiy sent que la France est encore surveillée par Bismarck qui ne tolère pas d'initiative diplomatique qui sortirait le pays de l'isolement dans lequel il l'a mis.⁸⁷

⁸⁴CdM à Banneville, n 156, 2 décembre 1877.

⁸⁵CdM au duc Decazes, n 150, 20 novembre 1877.

⁸⁶*Ibid.*, télégramme, 30 octobre 1877.

⁸⁷En août 1877, l'attaché militaire, Torcy, écrit à CdM qu'il a reçu une lettre confidentielle datée du 21 août d'un dénommé de Raas de l'ambassade d'Allemagne, le mettant en garde sur le fait qu'on lui reproche de donner des conseils aux Ottomans. Torcy se défend d'être le conseiller des Ottomans et dit avoir répété à Mehmet Ali qu'il est un neutre. En tout cas, avec les victoires russes, les sentiments de Torcy envers les Ottomans ont bien changé. Il admire leur "énergie désespérée" et "leur sang-froid" : "Si j'étais Turc je crois que[...]j'irais aussi jusqu'à la guerre au couteau[...]je regrette [...]de le voir(l'écrasement des Ottomans)si complet, car je trouve que le succès russe va dépasser sans doute les bornes désirables et que l'excès de leur victoire deviendra une terrible difficulté politique[...]quoiqu'il en soit, tous les Turcs ici sont essentiellement pacifiques et doux." Comme quoi les préjugés culturels peuvent tomber et laisser place aux sentiments et à

Vers la victoire russe

La situation militaire devenant plus avantageuse pour les armées russes, la politique ottomane oscille entre deux attitudes. D'un côté le parti de la guerre à outrance, de l'autre "ceux qui regardent vers l'Europe espérant une médiation" ou négocieraient directement avec la Russie. Si cette dernière solution est la plus pénible à l'amour propre ottoman, de Moüy prévient Decazes que ce serait quand-même celle envisagée avec le plus de faveur :

Aujourd'hui, il est impossible de se le dissimuler, la passion dominante ici est la haine de l'Europe. Grands et petits, les Turcs sont profondément humiliés de ce qu'ils appellent la tutelle de l'étranger : ils sont persuadés que l'Europe les regarde comme inférieurs à elle, comme subordonnés à ses conférences et aux combinaisons de ses cabinets, comme en arrière de plusieurs siècles sur sa civilisation : il nous en veulent de nos réclamations, de nos exigences, de notre immixtion dans leurs affaires, et même surtout peut être de nos bienfaits. L'échec de la Conférence a été l'explosion de cette rancune longtemps cachée : nul acte n'a été plus populaire que la résistance opposée aux plénipotentiaires, le refus du protocole a été la seconde manifestation de la même hostilité systématique : braver l'Europe, lui infliger une humiliation, est une joie suprême pour tous les Turcs de l'Empire : la Turquie a été au devant de la guerre avec une certaine satisfaction, et je ne crois pas dire un paradoxe en affirmant que sa principale ambition au début de cette campagne funeste était moins peut être de vaincre la Russie, son ennemie séculaire, que de s'affranchir de l'Europe, la protectrice détestée. Ce qui dominait en elle dans l'exaltation de ses premiers succès, c'était moins l'orgueil de la victoire que la pensée d'être délivrée de nos conseils, de nos défiances, de notre ingérence, de nos capitulations.⁸⁸

De Moüy comprend l'exaspération des Ottomans face à l'impérialisme européen, impérialisme dont lui-même adopte souvent le langage et les idées, ainsi que l'état d'esprit qui, peu à peu les jettera, à leur tour, bien que les derniers, dans le nationalisme. La Porte n'envisage qu'avec répugnance une paix conclue par l'entremise des puissances et préférerait tenter un accord direct avec le tsar. Layard, qui n'a pas apprécié les observations présentées par la Russie à Londres au sujet du grand nombre d'officiers anglais dans l'Empire, pense que l'Allemagne ou l'Autriche devrait prendre l'initiative d'une médiation, tout en exprimant l'espoir que les Russes ne demanderont rien que l'Europe ne puisse leur accorder, hypothèse fort optimiste, mais qui montrent les inquiétudes européennes et le grand intérêt des puissances pour la médiation. De Moüy répond avec ses instructions : que la France est toujours prête à marcher d'accord avec l'Europe pour le rétablissement de la paix.⁸⁹ En attendant, devant le caractère encore indécis de la situation militaire, chaque chef

pacifiques et doux." Comme quoi les préjugés culturels peuvent tomber et laisser place aux sentiments et à la compréhension. (Torcy à CdM, 24 août 1877, 9 novembre 1877, et 26 novembre 1877, MAE, PA AP 122, v 14).

⁸⁸CdM au duc Decazes, n 143, 31 octobre 1877.

⁸⁹*Ibid.*, n 143.

de mission tient surtout à ne pas laisser supposer que son gouvernement s'occupe isolément de pourparlers pacifiques.

Devant le manque d'effectifs de l'armée ottomane et les succès grandissants de l'armée russe, un iradé impérial ordonne la formation d'une armée de réserve de 150 000 hommes, dont une partie sera prise dans la garde civique, et en même temps prescrit l'incorporation de non musulmans dans les bataillons de cette garde. La Porte présente cette mesure comme une application du principe "d'égalité parfaite dont jouissent tous ses sujets", ce qui correspond dans l'esprit d'un diplomate occidental comme de Motüy, comme un témoignage de la confiance accordée à la population non musulmane.⁹⁰ L'organisation de la garde civique est contraire aux anciens privilèges exemptant la population de Constantinople de tout service militaire, et, le 22 août, si les autorités avaient décidé que seuls les musulmans devaient alors en faire partie, c'était, non pas comme le croit de Motüy par manque de confiance, mais pour ne pas porter atteinte aux droits des millets. L'admission des non musulmans porte en elle-même atteinte à l'organisation traditionnelle de l'Empire en concrétisant l'idée d'égalité juridique de tous les citoyens ottomans, ce qui suppose une conception occidentalo-libérale de l'Etat, et une abolition de certains privilèges propres à chacun. Pour le Chargé d'affaires de France, ce principe d'égalité, admirable dans son principe, n'est qu'une tentative de plus des Ottomans de donner le change à l'Europe. Là où les choses se corsent, et où de Motüy ne comprend plus sinon avec ses préjugés, c'est quand les communautés expriment leur désaccord pour une juridiction qui empiète sur leurs privilèges :

Sans doute de tels sentiments ne font pas honneur aux chrétiens et israélites de l'Empire, mais si l'on considère qu'en réalité ils ont toujours été, en face des Turcs, dans la situation de vaincus et d'opprimés, il n'est pas étonnant d'une part qu'ils se soient accoutumés à des idées humbles et timides, et d'autre part qu'ils n'éprouvent qu'un enthousiasme modéré pour la défense d'un Etat turc qui, depuis quatre siècles, les accable et les avilit.[...]la Porte se flatte de dérouter l'opinion de l'Europe, de donner quelque vraisemblance à la fiction de l'égalité des sujets ottomans et de supprimer le principal prétexte de la guerre puisque ces mêmes chrétiens pour lesquels les Russes ont pris les armes semblent aujourd'hui se lever pour défendre l'Empire.⁹¹

Quoi qu'il fasse l'Empire est condamnable. S'il reste oriental, c'est l'immobilisme et la persécution des chrétiens par les musulmans ; s'il manifeste des velléités d'occidentalisation, il est suspect. La seule solution acceptable, c'est qu'il se transforme en Etats nationaux uni-ethniques et uni-religieux. L'affaire de la garde civique, qui se termine par l'adoption d'une possibilité d'exonération, nous indique que de Motüy condamne le manque d'égalité juridique et de citoyenneté dans l'Empire parce qu'il est encore persuadé

⁹⁰CdM à Banneville, télégramme du 27 novembre 1877.

⁹¹*Ibid.*, n 153, 27 novembre 1877.

que le modèle de l'Etat européen est le meilleur et que son idée des rapports entre Ottomans chrétiens et Ottomans musulmans est tenace. Cependant, les deux ans qu'il a passés dans l'Empire lui ont permis d'observer la société ottomane, de chercher à la pénétrer, et de finir par comprendre que les diverses communautés qui forment cet Empire ont une répugnance instinctive contre la cause même qu'ils sont invités à défendre : l'égalité juridique. Il a saisi le système traditionnel des millets basés sur la différence religieuse, mais le condamne parce qu'il ne peut admettre que les différences ne sont pas discriminatoires :

L'idée de patrie, telle que la comprennent les nations européennes, n'est jamais entrée clairement dans l'esprit des sujets non musulmans de l'Empire: ici la religion est la véritable patrie : les communautés constituent en quelque sorte des Etats spéciaux, réunis il est vrai sous le même sceptre, décorés pompeusement du nom factice d'Ottomans, mais en réalité fort dissemblables, attachés avant tout à leur langue, à leur culte, à leurs usages particuliers, et entre lesquels ni certains rapports de législation, ni la convocation d'une Chambre des députés, ni les prétendues réformes concédées aux réclamations intermittentes de l'Europe n'ont jamais établi une égalité et une solidarité que les musulmans sincères seraient les premiers à repousser comme une humiliation et une déchéance. Dans une société ainsi constituée, il est inévitable que la mesure dont il s'agit, contraire d'ailleurs aux habitudes et aux traditions invétérées, soulève une certaine opposition.⁹²

Cependant, en se posant des questions sur la nature même de la différence de société entre Ottomans et Européens, de Mouly ne peut plus voir l'Orient avec le même regard qu'en octobre 1875. Il lui paraît moins étranger.

La réalité politique à Constantinople, en cette fin d'année 1877, c'est le manque de confiance entre les diplomates européens. Cette attitude s'explique par l'incertitude des choses, mais aussi par la crainte de chacun de voir son pays ne pas retirer assez d'avantages pour ses propres intérêts par rapport aux autres. L'ambassadeur d'Angleterre n'est pas aidé par les directives quelque peu vacillantes du Foreign Office, dont les contradictions ont nuit non seulement à l'Empire qui s'est bercé de l'illusion d'une intervention britannique, mais aussi à son crédit auprès de la Porte après des encouragements suivis de réticences. L'ambassadeur austro-hongrois, dont le gouvernement est tiraillé en sens contraire par les Hongrois et les Slaves, et dans le doute s'est subordonné à l'influence prépondérante de l'Allemagne, n'est pas plus disposé aux confidences. Le prince Reuss maintient à ses allures courtoises le caractère énigmatique que Berlin affecte de garder dans les affaires d'Orient. Le ministre italien perd la sérénité de son langage devant la politique de moins en moins claire et désintéressée de Rome. Quant à de Mouly, il est plus à l'aise que tout autre, malgré les difficultés intérieures françaises regardées avec quelque inquiétude par ses collègues, mais qui ne modifient en rien sa ligne de conduite. Cependant, la recueillance lui pèse quelque peu, et il engage le duc Decazes à profiter du redressement de l'influence

⁹²*Ibid.*, n 157, 3 décembre 1877. Aussi, n 162, 11 décembre 1877.

française auprès de la Porte pour sortir de sa réserve, et faire que la France puisse avoir elle aussi une part du gâteau :

Grâce à la loyauté parfaite, à la sincérité universellement reconnue dont nous n'avons cessé de donner des preuves depuis le début des événements, notre influence s'est accrue à la Porte, et notre réserve qui implique aucun dessein caché, notre franche impartialité, notre action exclusivement pacifique, nous ont assuré ici la plus haute estime. Je suis convaincu que nous avons obtenu dès à présent un avantage moral des plus sérieux et que nous nous trouverons dans une situation excellente quand le moment des négociations de paix sera venu.⁹³

Car de Moüy est persuadé que le dénouement est proche et ne peut excéder quelques jours, et que la chute de Plevna est imminente. Cependant, avant Plevna, c'est le duc Decazes qui tombe et est remplacé par le marquis de Banneville le 23 novembre. La dépêche du Quai d'Orsay, datée du 24 novembre, n'arrive à Constantinople que le 8 décembre, donc quinze jours se sont écoulés avant que de Moüy n'apprenne la nouvelle.⁹⁴ Le changement de ministère est une bonne occasion pour lui d'essayer de prendre quelques initiatives auprès de la Porte. Si la France pouvait éviter l'effondrement de l'Empire, son prestige, auquel de Moüy veut croire, ferait de l'ombre à son puissant allié qu'il n'aime pas, l'Angleterre. Server pacha, qui cherche les secours qu'il peut, tâte le terrain devant la nouvelle attitude du chargé d'affaires français, et ne demande rien de moins que des troupes de débarquement. De Moüy, prudent quand même, ne transmet pas au ministre, mais au directeur politique, et, faisant valoir le risque d'effondrement de l'Empire, réclame des instructions. La réponse n'est pas celle qui l'attend, car la France, bien que républicaine, mais réaliste, n'entend pas encore sortir de sa prudence :

Nous n'ignorons rien ici croyez-le bien de la décrépitude de l'Empire turc[...]il faut tâcher d'empêcher l'effondrement général pendant quelque temps encore. Autrement, il n'y aura pas de compensation pour les faibles. J'ai bien peur au reste que l'effondrement se passe de notre consentement [...]Server nous a demandé des troupes de débarquement. A-t-il perdu le sens ?[...]Quelles instructions voulez-vous qu'on vous donne en un moment où tout est en suspens ? Pouvons-nous tracer une ligne de conduite au milieu de l'inconnu ?⁹⁵

La prise de Plevna, le 11 décembre, calme les esprits des diplomates français. Malgré la résistance d'Osman pacha, qualifiée d'héroïque par de Moüy, l'heure de la défaite est venue. Le chargé français craint que "l'orgueil musulman" ne puisse se résigner tout de

⁹³*Ibid.*, n 158, 5 décembre 1877.

⁹⁴*Ibid.*, 8 décembre 1877, MAE, PA AP 122, v 2. Bien que le duc Decazes, monarchiste modéré, ait déclaré à la Chambre, après les élections de 1876, que seuls des collaborateurs loyaux étaient admis au Quai d'Orsay, l'assemblée républicaine n'en demanda pas moins quelques têtes, dont Chaudordy, Baude, Gontaut-Biron, d'Harcourt. Mac-Mahon et Decazes prirent les diplomates sous leur protection. Cependant, après l'élection du 14 octobre 1877, la républicanisation du Département politique du ministère devint inévitable. Banneville fut plus un intérim en attendant Waddington pour le 13 décembre, qu'un réel ministre des Affaires étrangères. (Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 143).

⁹⁵Tamisier à CdM, décembre 1877, MAE, PA AP 122, v 12.

suite à accepter la défaite, et rêve encore de victoire, attribuant ce sentiment non pas à un sursaut patriotique, mais au "caractère oriental" susceptible autant de grande exaltation que d'affaissement subit.⁹⁶ L'esprit de patrie chez les Ottomans ne peut exister pour de Moïty, prisonnier de son idée de division entre musulmans et chrétiens. Pourtant, on pourrait croire que, se souvenant des douloureux moment de 1870, de Moïty prêterait aux Ottomans des sentiments qu'il a lui même vécus.

Devant le péril de la situation, le sultan prononce un discours dans lequel il rappelle l'agression de la Russie, et regrette qu'une partie de ses sujets se soient écartés de leurs devoirs et aient été amenés à prendre les armes contre la Porte. Constatant la gravité jusqu'à sans exemple de la situation, il rend hommage au dévouement "de tous les Osmanlis", à "leurs sentiments patriotiques", et ajoute que la valeur et la persévérance de l'armée font l'objet de l'admiration générale. Il fait également appel "pour la conservation des droits de l'Empire" au concours de ses sujets, et indique comme un événement heureux pour le pays l'empressement sincère que les non-musulmans ont manifesté, faisant allusion au principe d'égalité reconnu par la Constitution. Après avoir renouvelé l'affirmation de "la parfaite égalité" qu'il désire entre tous ses sujets, il exprime le souhait de voir le pays participer aux progrès de la civilisation moderne, et termine en constatant que "ses relations avec les puissances amies continuent à être bonnes."⁹⁷ Ce discours est intéressant à plus d'un titre. Quant on connaît Abdulhamid, on peut conclure qu'il a fait un discours voulant être agréable aux oreilles de l'Europe pour s'en concilier les bonnes grâces en vue d'une médiation. Dans la nuit précédant son intervention, le sultan a fait télégraphier à ses représentants à l'étranger pour demander les bons offices des puissances. Attribuer le qualificatif d'Osmanlis à tous ses sujets est assez révolutionnaire, si l'on considère qu'est Osmanli chaque membre de la tribu d'Osman, c'est-à-dire la famille impériale elle-même. Le sultan propose là une égalité sacrilège à une bonne partie de la population de l'Empire qui a déjà de la peine à comprendre qu'elle puisse constituer un groupe homogène de citoyens Ottomans possédant une égalité juridique que beaucoup considèrent comme rétrograde par rapport à leur organisation traditionnelle.

Mais le sultan sait que l'Empire est en danger de mort. La Serbie, qui avait promis à Londres de ne pas intervenir, se déclare en état de guerre le 14 décembre, espérant par là obtenir une indépendance totale aux frontières élargies. Dès le 18 décembre, les Serbes ont pénétré en Bosnie, toujours territoire ottoman, sur, dit-on, suggestion intéressée des Russes et des Allemands voulant pousser ainsi l'Autriche à intervenir.⁹⁸ L'Allemagne paraît

⁹⁶CdM à Banneville, n 163, 12 décembre 1877, MAE PA AP 122, v 2.

⁹⁷Discours d'Abdulhamid du 13 décembre 1877, rapporté dans le télégramme chiffré de CdM à Banneville le 13 décembre à 21h.

⁹⁸CdM à Banneville, n 165, 18 décembre 1877.

peu sympathique à l'idée d'une médiation et semble incliner vers des négociations directes entre la Russie et la Porte, ce qui inquiète vivement Layard. Server pacha, qui a eu un entretien avec le prince Reuss, confirme les craintes anglaises et françaises. L'Autriche est condamnée par ses embarras intérieurs et par ses engagements dans l'alliance des Trois empereurs, et suit les impulsions de Berlin. Rome, qui connaît une crise qui amène le germanophile Crispi aux Affaires étrangères, semble se diriger dans la ligne tracée par Berlin. La France reste dans sa frilosité, trop préoccupée par sa réorganisation intérieure, et trop désireuse d'éviter des susceptibilités ombrageuses, pour prendre une initiative et pour sortir d'une réserve approuvée. De plus, encore une fois, elle vient de changer de ministre des Affaires étrangères.

Le 13 décembre, Waddington, dont la politique est considérée comme acquise à l'Angleterre, remplace l'inexistant Banneville. Pourtant, voulant mettre toutes les chances de son côté, la Porte se souvient des récriminations françaises pour son lycée de Galata Séraï. Elle remplace Ali Suavi par Ali Nizami, "esprit sage, libéral et modéré" selon de Motiy, dont le premier acte est de rétablir entre les mains des Français l'autorité que son prédécesseur a peu à peu détruite dans "cet établissement fondé sous nos auspices et qui n'a de valeur que par les maîtres envoyés par nous[...]le seul établissement pédagogique sérieux de l'Empire."⁹⁹ La France est satisfaite, mais ses armes sont trop dérisoires en de telles circonstances, et la seule puissance sur laquelle la Porte peut espérer compter, c'est l'Angleterre. Certes, Londres désire la paix ; mais l'Angleterre redoute d'agir seule face à une Russie secondée par Berlin. Layard laisse entendre qu'il craint un isolement qui imposerait à l'Angleterre soit des résignations pénibles, soit des résolutions périlleuses, bien que le moment soit venu de prendre une décision.¹⁰⁰

En fait, chacun sent qu'au-delà de la défaite ottomane se dessine un problème redoutable : la crainte d'un conflit européen. Alors, tous désignent le coupable qui a mené non seulement les puissances à une crise suprême, mais a créé des complications dans la politique générale de l'Europe : l'Empire, avec ses promesses constitutionnelles et ses prétendues réformes qui n'intéressent plus personne, et dont la sincérité est douteuse. L'Empire qui ne songe qu'à éviter de proposer des concessions que les faits lui imposent, et ne pense qu'à son indépendance politique et à l'intégrité de son territoire. En d'autres mots, l'Empire est abandonné par les puissances européennes incapables de s'accorder, et empêtrées dans des alliances qui en annoncent de plus redoutables.¹⁰¹ Le silence des cabinets révèle l'impossibilité de s'entendre et chacun attend les directives de son

⁹⁹*Ibid.*, n 167, 23 décembre 1877.

¹⁰⁰*Ibid.*, n 166, 19 décembre 1877.

¹⁰¹*Loc. cit.*

gouvernement, les yeux rivés sur Londres. Les Ottomans se persuadent de la prochaine entrée en lice des forces britanniques, mais le corps diplomatique n'y croit pas, tellement l'événement serait grave pour la situation générale de l'Europe qui ne s'inquiète plus que d'elle-même. Pour les Ottomans, il y a une certaine satisfaction d'amour propre de voir rompue la prétendue entente européenne affirmée par la Conférence de Constantinople et le Protocole de Londres. De Moty pense que pour "la diplomatie ottomane, qui a de tout temps cherché le principal élément de sa force dans les défiances réciproques de l'Europe à propos des affaires d'Orient, ce serait là l'équivalent d'une victoire."¹⁰² C'est vrai dans le sens où l'Europe occidentale révèle sa vulnérabilité, mais ce genre de victoire avantagerait plutôt le redoutable prétendant à sa succession.

La fin de la mission de de Moty arrive, et l'on parle de renvoyer un ambassadeur de France à Constantinople. Le comte de Bourgoing ne revient pas : c'est le républicain Fournier qui a été nommé. La Porte voit dans ce retour un témoignage de sympathie à sa cause et Server pacha se flatte que désormais l'influence de la France secondera les efforts de l'Angleterre d'une manière active en faveur des Ottomans. Il va jusqu'à dire à l'un des drogmans de l'ambassade que l'Allemagne ne serait plus disposée à soutenir la Russie dans des prétentions irréalisables, par suite des soucis que lui causeraient la situation présente de la France.¹⁰³ De Moty n'aime guère ce rôle effacé que la France persiste à suivre ; il a une autre image de son pays, et son poste le met en présence de réalités parfois humiliantes. Il s'estime souvent mal informé par rapport à ses collègues et s'en plaint à la Direction politique. En persistant dans son effacement, la France rend la vie de son chargé d'affaires difficile puisque toute initiative, tout geste mis en avant lui sont interdits. Et la France ne le suit pas dans ses tentatives :

- Nous surtout, qui cherchons toujours à éviter toute espèce de crise, nous devons être de l'avis des autres tout en essayant de les modérer[...]le caractère subordonné du rôle auquel nous sommes réduits a pour effet de nous laisser un peu plus en dehors du courant des informations utiles que vous ne le supposez. Il nous est arrivé plus d'une fois d'en solliciter sans succès. Aujourd'hui, formés par l'expérience, nous montrons moins d'impatience. Si vous en souffrez, songez que nous sommes ici de moitié dans ce mécompte.¹⁰⁴

¹⁰²CdM à Waddington, n 1, 2 janvier 1878.

¹⁰³En fait, Server a vu juste, même s'il exagère un peu. Fournier, que Bourgoing n'aime pas parce qu'il représente les idées anticléricales et est franc-maçon, fait partie du groupe de diplomates qui aimerait changer la politique française et prendre une attitude plus dessinée. Bourgoing fait partie de cette école qui pense que la France est incapable d'avoir une action vigoureuse à l'extérieur à cause de sa situation intérieure. Il s'inquiète particulièrement pour les intérêts religieux d'Orient et de la présence à l'ambassade d'un républicain. En fait, les républicains seront aussi acharnés à défendre le catholicisme en Orient que leurs prédécesseurs (voir p 74), et de Moty entretiendra d'excellentes relations avec Fournier. (Bourgoing à CdM, 9 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 10).

¹⁰⁴Tamisier à CdM, 21 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 12.

Finalement l'Angleterre entre en pourparlers directs avec Saint-Pétersbourg qui refuse toute médiation. Le gouvernement ottoman comprend que jamais l'Empire n'a couru semblable danger. Un conseil, présidé par le sultan, décide de précipiter les négociations pour l'armistice ; l'Empire accepte sa défaite. Mais il reste à savoir si la Russie, certaine désormais de la victoire, et qui semble tenir entre ses mains les destinées de l'Empire, consentira à accepter un armistice qui serait le point de départ de pourparlers pacifiques. Le temps des illusions sur le concours armé de l'Angleterre semble bien loin. La Porte a trop remis sa cause entre les mains d'une puissance peu sympathique à son adversaire, mais hésitante elle-même et préoccupée d'arrière-pensées intéressées. En agissant ainsi, l'Empire se révèle "tiersmondisé"¹⁰⁵. Se déstructurant, il ne réagit plus uniquement en fonction de ses propres besoins, mais dans une globalité qui s'appelle les intérêts européens. La Chambre des députés, que les Puissances pensent soumise au pouvoir impérial, développe une attitude hostile et inflige un blâme au gouvernement. De Moüy s'interroge sur l'opposition des députés, qui ne surprendrait personne dans un pays accoutumé à la vie parlementaire, surtout la France, mais qui demeure étrange à Constantinople :

Doit-on voir dans cette liberté de langage, dans cette tentative d'empiéter sur les attributions exclusivement réservées au pouvoir, l'indice d'un abaissement singulier de ce respect de l'autorité poussé ici jusqu'à l'extrême servitude ? Faut-il attribuer aux circonstances troublées[...]aux inquiétudes du patriotisme, à la puissance intrinsèque d'une institution libérale, les allures indépendantes de la chambre ? Ou bien encore y a-t-il lieu de penser que le gouvernement encourage secrètement ces tendances pour se faire un argument devant l'Europe de ces libres discussions qui paraissent attester la sincérité du libéralisme de fraîche date et la mise en pratique régulière des institutions consitutionnelles ? J'hésite à croire à un pareil calcul : la Porte se servira certainement de ces manifestations[...]pour insister auprès des puissances sur l'efficacité de ses réformes, mais j'incline à plutôt à penser qu'il y a là un symptôme réel des appréhensions de l'opinion publique, surtout chez les musulmans qui se sont particulièrement fait remarquer par l'âpreté de leurs critiques, et que l'agitation de la chambre a exprimé l'émotion profonde d'un peuple qui se sent en présence de la plus redoutable crise de son histoire. Quoiqu'il en soit, les députés ont trompé l'opinion qu'on s'était faite de leur complaisance et peut-être y a-t-il là le germe d'une transformation politique de l'avenir[...]la nation ottomane[...]est déçue [...]elle devra s'attendre à des humiliations et peut être à des catastrophes qu'elle n'envisage qu'avec épouvante.¹⁰⁶

Charles de Moüy a raison. Le germe du nationalisme et du libéralisme s'est installé chez les Ottomans, et connaîtra de multiples sursauts jusqu'à ce qu'il détruise l'Empire pour accoucher de la Turquie.

¹⁰⁵Bien que le terme soit anachronique, il s'applique fort bien à la situation ottomane. Un pays est tiersmondisé quand il ne se développe plus suivant ses propres besoins, mais suivant les besoins d'un autre.

¹⁰⁶CdM à Waddington, n 3, 9 janvier 1878.

La marche rapide des Russes laisse penser qu'ils seront dans peu de jours sous les murs d'Andrinople et que ne trouvant pas d'obstacle sérieux devant eux, ils se dirigeront sur la capitale. Le grand-duc Nicolas a répondu à la demande d'armistice par la condition qu'il ne serait en être question sans bases de paix, et insiste sur l'envoi immédiat de deux plénipotentiaires.¹⁰⁷ Le sultan reprend les sceaux de l'Etat à Edhem pacha pour le remplacer par Hamdi pacha considéré comme animé de sentiments plus pacifiques. L'attitude réservée de l'Angleterre ne se modifie pas. Server pacha annonce que le gouvernement n'étant plus en état d'opposer une résistance sérieuse, va envoyer au grand-duc deux plénipotentiaires pour accepter toutes ses conditions. A Constantinople, l'Autrichien Zichy fait part à de Moty du péril que ferait courir à toute l'Europe le développement de la puissance russe combinée avec la formidable situation de l'Allemagne, discours assez étonnant dans la bouche d'un représentant d'un souverain engagé dans l'alliance des Trois empereurs. Quant à l'Angleterre, ses longues tergiversations parlementaires, et le ton de sa presse, permettent de penser qu'elle se maintiendra dans le domaine des sympathies.

Même si l'Autriche et l'Angleterre font savoir qu'elles n'accepteront pas de bases contraires aux traités de 1856 et 1871, ce que la Porte considère comme un encouragement à la résistance diplomatique, de Moty pense qu'elles assument une grave responsabilité, car il paraît peu vraisemblable que la Russie consente à régler la question sur les bases des traités conclus.¹⁰⁸ L'Autriche menace à mots couverts d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine si la Porte accepte des conditions contraires aux traités : mais la Porte a-t-elle le choix ? L'Angleterre se montre opposée à une modification des traités et fait savoir qu'elle considérera toute atteinte aux conventions internationales comme nulles et non avenues : mais aidera-t-elle l'Empire incapable de se défendre ? Personne ne connaît les réelles intentions de l'Allemagne et les Russes sont à Kirlilissé, c'est-à-dire à l'entrée de la grande route qui mène à Constantinople. De Moty voit juste dans ce qu'il écrit à Waddington : c'est la peur qui domine dans les chancelleries européennes où personne n'ose prendre de décision, tandis que c'est l'exaltation qui règne à Saint-Petersbourg où la Sainte-Russie se voit si près du but :

Il n'y a guère lieu de penser que la Porte évite la prise de Constantinople si la paix n'est pas directement conclue d'ici à quelques jours au Quartier Général, ou si l'Angleterre ne se décide à quelque grand effort. Cette dernière hypothèse pourrait être le salut de l'Empire turc, mais aussi le début du conflit européen que les Puissances s'efforcent d'éviter dès l'origine de la crise orientale. Nous avons encore l'espoir de la modération de la Russie, mais il est bien difficile de se flatter que les prétentions du vainqueur

¹⁰⁷*Ibid.*, télégramme du 10 janvier 1878. Aussi dépêche n 9, 16 janvier 1878.

¹⁰⁸*Ibid.*, télégrammes des 14 et 15 janvier 1878.

n'affectent point les traités et ne menacent point l'intégrité et l'indépendance de l'Empire. L'anxiété est donc ici arrivée à son comble.¹⁰⁹

Quand les Russes sont dans Andrinople et qu'un de leurs corps d'armée marche sur Gallipoli, chacun a compris que l'intention est de fermer le détroit des Dardanelles. Pourtant, le cabinet russe a promis à l'Angleterre de ne pas occuper Gallipoli si les Ottomans n'y concentraient pas de troupes régulières, ce que la Porte rejette à moins de recevoir une garantie formelle de la part de l'Angleterre, ce qui engagerait cette dernière au-delà de sa volonté.¹¹⁰ Saint-Pétersbourg fait traîner les choses : les deux plénipotentiaires ottomans, Namyk pacha et Server pacha, sont partis depuis huit jours pour le Quartier Général de Késanlyk, et personne ne connaît les bases de la paix. Les menaces anglaises et autrichiennes n'ont eu aucun effet, et les puissances signataires du Traité de Paris ont peur de voir défiler les troupes russes sous les murs de Sainte-Sophie, perspective d'humiliation bien lourde de menaces pour la sécurité ultérieure de l'Europe.¹¹¹

Le 25 janvier, les bases de paix présentées par la Russie sont enfin connues :

Pour la Serbie, proclamation de la royauté avec extension des frontières ; pour le Monténégro, agrandissement de territoire ; la situation de la Roumanie est réservée[...]La Bulgarie formera un Etat vassal et tributaire de la Porte sous un prince choisi par la Russie.[...]La Bosnie et l'Herzégovine restant possessions ottomanes recevront une organisation autonome. Aucun changement n'est stipulé en faveur des provinces qui ne sont pas habitées par des Slaves. Les principales places de l'Arménie, notamment Batoum et Kars, seront occupées par les Russes jusqu'au paiement d'une forte indemnité[...]La Russie se serait assurée en outre la liberté du passage des Détroits.¹¹²

C'est le glas de l'Empire et la panique de l'Autriche qui envisage avec frayeur autour de ses provinces croates et dalmates un grand développement slave, et de l'Angleterre qui, par la voix de Layard, s'étend sur les avantages d'une alliance de la France, de l'Autriche et d'elle-même, seul moyen efficace à ses yeux de prévenir la prépondérance exclusive de la Russie et de l'Allemagne. La France, qui n'en est pas encore au sortir de son recueillement, répond en se maintenant dans les formes de la prudence la plus amicale,¹¹³ forme diplomatique de ne déplaire à personne sans encourager personne.

La situation de défaite ne se ressent pas seulement du point de vue diplomatique. Des milliers de réfugiés, notamment des musulmans bulgares,¹¹⁴ affluent dans Constantinople, amenés par le chemin de fer d'Andrinople. Subvenir à leur besoin pose un problème insurmontable au gouvernement. Des sociétés particulières de charité se

¹⁰⁹*Ibid.*, n 4, 16 janvier 1878.

¹¹⁰*Ibid.*, télégramme du 23 janvier 1878

¹¹¹*Ibid.*, n 10, 23 janvier 1878.

¹¹²*Ibid.*, télégramme du 24 janvier 1878.

¹¹³*Ibid.*, télégramme du 26 janvier 1878.

¹¹⁴CdM, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p 645.

constituent, telle l'ambassade britannique qui reçoit d'Angleterre des sommes considérables pour ses oeuvres et qui se distingue par l'abondance des secours qu'elle répand, et l'Autriche qui a mis des fonds à la disposition du comte Zichy pour distribution aux infortunés. Enfin, un comité composé de personnes diverses se constitue pour faire appel au concours de la charité européenne, et les consuls de diverses nations sont sollicités pour en faire partie. De Moty s'inquiète ; ne serait-il pas bon que la France apprécie à sa juste mesure cette misère humaine, et prenne une décision qui lui semblerait opportune dans la circonstance présente.¹¹⁵ En d'autres mots, quelle image aurait la France comparée à l'Angleterre et à l'Autriche aux yeux des âmes charitables d'une Europe bouleversée par la misère des réfugiés, à laquelle s'ajoute l'insécurité provoquée par le retour d'un grand nombre de Circassiens armés et l'approche des armées russes ?

Waddington a bien compris le message de son chargé d'affaires et l'autorise à disposer de fonds "pour soulager la misère qui règne en ce moment à Constantinople".¹¹⁶ Cette bienveillante décision, permet de faire connaître la sollicitude du gouvernement français d'abord par la voie des journaux français et ottomans. Il s'agit, conformément aux instructions du Quai d'Orsay, de produire "dans l'opinion publique une impression favorable à la France," et de ne pas restreindre aux seuls réfugiés l'attribution des secours. La première mesure est de créer "un fourneau français" organisé par les soeurs de charité, et auquel viendraient participer les indigents les plus dignes d'intérêts, dans un local appartenant aux Lazaristes, tout en attribuant un secours à la société de bienfaisance de l'ambassade.¹¹⁷

La sauvegarde de l'honneur de la France n'enlève pas l'anxiété qui s'accroît avec l'avance de l'armée russe sur Constantinople, où le découragement est profond. La Porte n'espère plus aucun secours et se voit complètement livrée à son implacable ennemie. Les conditions de paix qui consacrent de considérables pertes de territoires, l'attitude de la Grèce qui laisse entrevoir des revendications, les succès serbes et monténégrins qui suivent ceux de la Russie, l'audace de tous ceux qui profitent de la faiblesse de l'Empire, ébranle de Moty, dont la sympathie pour les Ottomans augmente au fur et à mesure des défaites, pour finir dans un réel débordement romantique. L'Empire, c'est la France de 1870 recrucifiée en quelque sorte, victime sacrifiée à une force qui menace toute l'Europe et que personne ne veut combattre. Mais la France peut reprendre un rôle qu'elle a volontairement abandonné,

¹¹⁵CdM à Waddington, n 9, 22 janvier 1878.

¹¹⁶Waddington à CdM, télégramme du 25 janvier 1878.

¹¹⁷CdM à Waddington, n 13, 29 janvier 1878. A noter que de Moty a également fait appel à tous ses collègues. Ainsi, Maude, ambassadeur auprès du Saint-Siège, lui expédie 100 frs "pour le soulagement de toutes les misères que vous avez devant vous". (Maude à CdM, 2 février 1878, MAE, PA AP 122, v 10).

et de Motiy, qui n'a jamais cessé de croire en sa grandeur, ose sortir de sa prudence pour lancer à son ministre une corde que celui-ci se gardera bien de ramasser :

La Turquie épuisée d'hommes, envahie de toutes parts, sans ressources et sans crédit, n'avait conservé qu'un espoir celui de sauver au moins sa capitale et d'épargner à l'islam l'entrée des chrétiens dans la ville des Mahomet et des Soliman. La Russie, à la faveur de négociations fallacieuses, va probablement dans peu de jours atteindre le but de son ambition séculaire.[...]La Porte est maintenant[...]désillusionnée sur la politique de la Grande-Bretagne ; elle voit ce qu'il lui en coûte pour avoir prêté une oreille complaisante à des encouragements qui l'ont séduite parce qu'ils flattaient ses espérances.[...]l'ambassadeur d'Angleterre m'a déclaré que les événements actuels étaient à ses yeux la fin de l'Europe et que l'Allemagne et la Russie, unies comme elles le sont à l'heure qu'il est, sont en mesure de dominer tous les Etats. Je n'ai pu m'empêcher de lui faire remarquer que ce dénouement était à prévoir dès 1871 et, en laissant la France se démembrer, l'affaiblissement de la France avait nécessairement amené la rupture de l'équilibre européen : "Nos désastres, ai-je ajouté, n'ont pas seulement été un malheur pour nous : ils ont été une calamité européenne."-"Je l'ai toujours pensé, me répondit M. Layard, et le pense aujourd'hui plus que jamais. Et cependant, en ce moment, si une alliance avait pu se conclure entre vous, nous et l'Autriche, tout eut été sauvé en Orient et vous auriez repris votre position d'autrefois[...]Je suis néanmoins persuadé que vous perdez en ce moment une excellente occasion : votre armée est en très bon état, et d'ici à quelque mois, s'il y avait une guerre générale, vous auriez repris l'Alsace et la Lorraine."[...]Le comte Zichy m'a plusieurs fois parlé, sinon en termes aussi précis du moins dans le même sens. L'Allemagne lui inspire, à bon droit, la plus vive anxiété. Il m'avait depuis longtemps laissé voir le désir d'une entente entre la France et l'Autriche ; il s'attache aujourd'hui à me présenter les projets de l'Empire allemand comme une menace perpétuelle dont les diverses puissances doivent être constamment préoccupées.[...]Le ministre d'Italie s'abstient généralement de toute conversation[...]le succès de la Russie paraissent lui être fort agréable et il se plaît à se maintenir ostensiblement sur ce point en parfait accord avec l'ambassadeur d'Allemagne[...]En résumé[...]il se mêle à l'émotion très réelle de tous en présence des grands événements historiques auxquels nous assistons, le désir de ne pas les laisser passer sans en recueillir quelque avantage. Les cabinets eussent préféré sans doute que le statu quo fut maintenu, mais je crois que si l'Empire ottoman doit être démembré ou détruit en Europe, chacun d'eux cherchera à en avoir sa part.[...]En présence de ces ambitions plus ou moins voilées[...]la Porte accablée et muette contemple les débris de sa puissance[...]son souverain sera un roi fainéant dirigé par Saint-Pétersbourg, en un mot nous assistons à la destruction politique ou territoriale de cette monarchie en Europe.¹¹⁸

Le sultan, par un hatt impérial du 4 février, supprime le grand vizirat et nomme Ahmed Véfik pacha Président du Conseil et ministre de l'Intérieur.¹¹⁹ Cette décision consacre, dans le sens d'un régime parlementaire, la lente destruction d'un empire dont le tort est d'être différent, convoité et vaincu. En fait, le régime parlementaire finit le 14 février

¹¹⁸*Ibid.*, n 14, 30 janvier 1878.

¹¹⁹*Ibid.*, télégramme du 4 février 1878.

par iradé impérial, attribué aux suggestions russes¹²⁰. Le tsar, farouchement antiparlementaire, ne peut apprécier qu'un pays, dont il prétend à la succession, puisse vouloir donner à la Russie une leçon de "démocratie" que l'Europe occidentale ne manquerait pas d'utiliser contre lui.

Quand le protocole des bases générales de paix est signé, les ambassades se sentent rassurées après tant d'incertitudes ; l'armistice semble préserver Constantinople. Quant aux gouvernements européens, ils débattent de la proposition d'un Congrès, "qui donnera un caractère européen à la question jusqu'à ce jour débattue entre les deux Etats belligérants"¹²¹ Et la France ? Layard relance de Moty sur l'opportunité d'une étroite union de la France avec l'Angleterre et l'Autriche. Peu après, le prince Reuss qui a eu vent de ce genre de discours, rappelle le rôle que doit avoir la France aux yeux de l'Allemagne : "Vous et nous, qui ne sommes que spectateurs, cela nous est assez indifférent",¹²² dit-il à de Moty, vague avertissement, mais désapprobation certaine.

Avec la fin de son mandat, de Moty, qui a conscience qu'un futur conflit prend racine, s'inquiète de la tournure des événements :

La situation me paraît changer de face : circonscrite jusqu'à présent entre la Russie et la Turquie, la question semble incliner à devenir européenne : ce serait dans la crise orientale une nouvelle période plus grave et plus périlleuse encore qu'il est possible que celle dont je me suis efforcé depuis treize mois de retracer fidèlement les épisodes.¹²³

La flotte anglaise franchit les Dardanelles le 13 février pour mouiller aux îles des Princes dans la mer de Marmara, se rapprochant ainsi de Constantinople, malgré les protestations de la Porte qui craint des représailles russes. Mais, la Russie ne pénétrera pas à Constantinople. Pour de Moty l'heure est au bilan, le nouvel ambassadeur, Fournier, arrivant le 16 février 1878 :

Je crois donc l'empire ottoman en Europe, quelques soient les convenances des puissances occidentales, condamné à disparaître. Voici déjà la plus grande partie de la péninsule des Balkans d'où les Turcs s'éloignent ; l'exode des populations a achevé ce que les destructions de la guerre avaient commencé ; les arrangements politiques signés à Andrinople constituent une Roumanie, une Serbie, un Monténégro indépendant, une Bulgarie, pour quelques années à peine vassale et tributaire, mais bientôt libre, une Bosnie et une Herzégovine entraînées fatalement dans le cercle d'attraction des provinces slaves affranchies, enfin les provinces grecques dotées d'une autonomie sont amenées vers le royaume hellène par une voie détournée mais sûre ; en face de ce développement de l'élément chrétien, que reste-t-il à la race turque : une petite région, la Roumélie, seule province d'Europe, habitée

¹²⁰ Abdulhamid lui-même était devenu franchement antilibéral, persuadé que le libéralisme et l'occidentalisation menaient l'Empire à sa perte. Avec l'arrêt du processus constitutionnel, les libéraux seront pourchassés. C'est le Comité Union et Progrès, créé en 1889, et clandestin jusqu'en 1908, qui prendra la relève des Jeunes Ottomans.

¹²¹ CdM à Waddington, n 16, 6 février 1878.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*, n 21, 13 février 1878.

désormais par une majorité de musulmans[...]puis, au dehors, la Russie victorieuse, arrogante et dictant nécessairement sa loi à son vassal, et les autres Etats de l'Europe disposés à reconstruire ce qui est détruit, à prétendre ressusciter ce qui est mort. Voilà la situation de l'Empire.¹²⁴

De Motiy a raison. Le traité de San Stéfano¹²⁵, purement bilatéral, dont les clauses ont été établies par Ignatieff lui-même qui a su mener à bien sa victoire, est signé le 3 mars 1878 dans les faubourgs mêmes de Constantinople. Il consacre le début de la réalisation du grand rêve impérial de la Sainte-Russie, rompt le Traité de 1856 et met l'Europe devant le fait accompli. Toutes les Puissances ont laissé faire, et, pour de Motiy, l'heure est à l'interrogation sur le rôle de la France dans les relations internationales :

La crise actuelle où nous avons gardé la stricte neutralité que j'avais mission de représenter et qui était l'expression même de l'option de la France et d'une sage politique, cette crise a montré de plus en plus le vide profond que laisse en Europe l'abstention de notre pays. Il est bon que cette vérité saisisse de plus en plus toutes les nations et qu'elles s'aperçoivent enfin d'une façon palpable les dangers terribles que leur a créés la guerre de 1870-71, et la nécessité absolue de la situation historique et traditionnelle de notre pays, non seulement pour nous, mais pour la sécurité de l'Europe entière.¹²⁶

Charles de Motiy a bien servi la France, et Fournier et Waddington ne tarissent pas d'éloges sur l'attitude de leur Chargé d'affaires.¹²⁷ Ses collègues également : "Tout autre à votre place eut probablement sombré. Saura-t-on plus tard reconnaître ce que vous aurez fait[...]votre nom jouit maintenant d'une notoriété qui le tiendra en évidence, et votre place est acquise aux premiers rangs de notre diplomatie, et c'est justice."¹²⁸ Bourgoing le félicite d'avoir su éviter les deux grands écueils des chargés d'affaires : vouloir faire autrement que son chef et vouloir faire grand alors qu'ils sont laissés précisément pour ne pas éveiller l'attention.¹²⁹ Les Ottomans, au sein desquels Charles a conclu de solides amitiés, lui sont reconnaissants d'avoir cherché à les comprendre et de ne les avoir jamais bercé de faux espoirs. Le sultan lui-même a tenu à remercier l'ex-chargé d'affaires en audience privée, et lui a conféré le grand cordon du Medjidié,¹³⁰ distinction rarement accordée à un chargé d'affaires. La France, le 8 août 1877, lui a conféré le grade d'Officier de la Légion d'Honneur pour témoignage de sa satisfaction.¹³¹ De Motiy a su également

¹²⁴*Ibid.*, n 22, 15 février 1878.

¹²⁵Voir cartes III et IV.

¹²⁶Cdm à Waddington, n 22, 15 février 1878.

¹²⁷Fournier à CdM, 11 janvier 1878 ; Fournier à Waddington, 20 février 1878 ; Waddington à Fournier, 22 février 1878 ; discours de Fournier à la réception officielle de la colonie française à Constantinople, le 21 février 1878. MAE, PA AP 122, v 2 et 11.

¹²⁸Billot à CdM, 22 mars 1878, MAE, PA AP 122, v 10.

¹²⁹Bourgoing à CdM, 9 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 10.

¹³⁰Assim pacha, ministre ad interim des Affaires étrangères de la Sublime Porte, à CdM, 20 février 1878, MAE, PA AP 122, v 2.

¹³¹Decazes à CdM le 10 août 1877, MAE, DP 1re série, v 240. Egalement AN, LH 1960/34. Extrait du *Moniteur Universel* du 25 août 1877 : "Tous nous y (la promotion au grade d'Officier de la Légion

gagner la sympathie et l'estime du corps diplomatique. Des années après, ces amitiés nées à Constantinople, resteront intactes, et serviront notre diplomate dans des circonstances plus délicates.

Encore jeune dans une dans la carrière qu'il a parcouru avec succès¹³², et fort de sa réussite, Charles de Moüy n'a qu'un espoir quand il quitte Constantinople, retourner en France¹³³ avec une promotion, ou une légation en Europe.

d'Honneur) voyons une juste récompense des services rendus, du zèle et de l'activité déployés par notre chargé d'affaires, dans des circonstances particulièrement difficiles.[...]apprécier l'importance et le prix des services que rend journellement ce jeune et intelligent diplomate. Il suffit de l'avoir vu à l'oeuvre pour lui rendre justice."

¹³² *Turquie*, 20 février 1878, *Le Courrier d'Orient*, 13 mars 1878, (MAE).

¹³³ Charles de Moüy a trouvé la tâche rude, a dû travailler ferme pour éviter d'être débordé par les affaires et être à la hauteur, et il a trouvé difficile son éloignement de Paris. De plus, le corps diplomatique n'a plus l'éclat qu'il avait pendant la Conférence : "Notre vie est bien morne, nos soirées longues, et les jeunes collègues n'ont guère à s'amuser[...]Quand je reviendrai en France, je serai comme la colombe de l'arche". (CdM à Tiby, 20 août 1877, AN, 298 AP/2). La séparation conjugale a été aussi une dure épreuve. Torcy lui rappellera "la cruelle séparation dont je vous ai vu souffrir ici (Thérapia)." Torcy à CdM, 14 août 1879, MAE, PA AP 122, v 14.

Chapitre VI

Du Congrès de Berlin à la Conférence de Berlin : l'Empire rejeté (1878 - 1880)

Après sa brillante mission à Constantinople, et devant les compliments que lui adressent ses supérieurs et ses collègues, Charles de Moty s'attend à obtenir enfin ce qu'il convoite : une légation en Europe. Il s'est fait un nom et une situation dans la diplomatie française, a su se faire de précieuses relations parmi les diplomates étrangers, et est officier de la Légion d'honneur. Enfin, personne ne lui conteste son titre de comte¹ qu'il utilise régulièrement et est inscrit dans l'annuaire diplomatique. Pourtant, c'est une déception qui l'attend. Le ministère l'envoie à Berlin se mettre à la disposition de l'ambassadeur en place comme secrétaire de première classe, c'est-à-dire sans promotion. Evidemment, Berlin est moins éloigné que Constantinople et le rapproche de sa famille ; c'est du moins ce que lui font valoir ses amis. Mais, il estime qu'il mérite mieux, et qu'il n'est pas récompensé pour le travail qu'il a fourni. Néanmoins, ce nouveau poste a bien des avantages, notamment celui d'être concret. De Moty aurait pu obtenir le titre de ministre plénipotentiaire sans légation, ce qui était une pratique courante. C'est dangereux, car sans le poste effectif qui l'accompagne, le titre reste creux, et surtout le ministère peut se tenir pour quitte. Puis, à Berlin, de Moty va trouver un ambassadeur fort prestigieux, le comte de Saint-Vallier. Savoir se faire estimer de ce diplomate de haut niveau peut ouvrir bien des portes par la suite.

Cependant, pour le moment, notre diplomate est de mauvaise humeur, et manifeste quelque hésitation à accepter le poste. L'ex-ambassadeur à Constantinople, Fournier, tout en admettant qu'il a été mal récompensé et qu'il méritait mieux, tente de le ramener à la raison. Il lui fait valoir que Saint-Vallier se félicite d'avoir un collaborateur dont on entend que des éloges, dont la correspondance est soignée, et qui possède un véritable sens

¹ Sauf le ministère qui lui réclame toujours son acte de naissance et qui ne l'obtiendra jamais, mais accepte de fermer les yeux. MAE, DP 1re série, vol 240.

politique et littéraire. Et puis, il est toujours bon de rester à récompenser². Même si la frustration est grande, la nomination à Berlin est toutefois un indice de satisfaction de la part du Quai d'Orsay. En mars 1878, Bismarck a accepté que Berlin soit le siège d'un congrès destiné à discuter les clauses du traité de San Stéfano. Le ministère veut quelqu'un qui connaisse les affaires d'Orient : "Vous allez vous trouver sur un terrain où vos services pourront[...]être appréciés.[...]M. de Saint-Vallier aura besoin de renseignements sur les choses d'Orient, précis, sûrs, point fantastiques, réels ; vous serez là[...]pour le certifier avec netteté."³ La place n'est donc point si mauvaise.

Charles de Moüy se met donc à la disposition de l'ambassadeur dès le mois de mai, et c'est seul qu'il s'installe à Berlin, sa famille restant à Paris. Les premiers rapports avec Saint-Vallier se passent plutôt mal. De Moüy, en pleine crise d'insatisfaction, a commis l'imprudence d'écrire à l'ambassadeur qu'il tâcherait, à cause de l'estime qu'il lui porte, "de s'habituer à savoir descendre du premier au second rang malgré ses quatorze mois d'expérience comme chef de mission à Constantinople"⁴. L'ambassadeur à Berlin n'apprécie pas ce qu'il qualifie "d'aigreur désagréable", et prie Waddington de le délivrer d'un futur collaborateur grincheux⁵. Mais le ministère, notamment le directeur politique Desprez, tient à avoir au congrès un diplomate qui, non seulement a l'expérience des affaires d'Orient, mais a aussi rédigé les protocoles de la conférence de Constantinople. Les choses s'arrangeront très vite dès que les deux hommes se rencontreront, puisque, devenus très amis, ils correspondront jusqu'à la mort du comte de Saint-Vallier.

Le Congrès de Berlin (13 juin 1878 - 13 juillet 1878)

Le traité de San Stéfano a laissé les puissances européennes, notamment l'Angleterre, sous le choc. La Russie triomphe et se présente comme la libératrice des Slaves orthodoxes. Pour le tsar, l'erreur de quatre siècles est près d'être réparée, et les chrétiens d'Orient enfin délivrés.⁶ Et si l'objet sacré de la campagne, Sainte-Sophie, devenait une réalité ? A la pensée d'une toute puissance russe dans les Balkans suivie d'une Constantinople russe, les chancelleries occidentales, sur initiative de l'Angleterre, décident de rapidement limiter les dégâts en imposant à Saint-Pétersbourg une révision du traité. Il

²Fournier à CdM, 11 janvier et 21 avril 1878, MAE, PA AP 122, v 11 et 13.

³Fournier à CdM, 8 juin 1878, MAE, PA AP 122, v 11.

⁴Saint-Vallier à V. Tiby, Berlin, 6 mai 1878, AN 298 AP/2.

⁵Il est amusant de noter de CdM, dans ses mémoires, transforme cet épisode douloureux comme une situation exceptionnelle et la promesse par Waddington d'une légation prochaine. CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 79.

⁶Hanotaux, G., "Le Congrès de Berlin", *Revue des Deux Mondes*, septembre et octobre 1908, p 241 à 280 et 481 à 514.

est facile de trouver une raison de droit, puisque tout traité conclu entre la Russie et l'Empire ottoman porte atteinte aux traités de Paris de 1856 et de Londres de 1871. En effet, pour être valide, il se doit d'avoir obtenu l'assentiment des puissances signataires des précédents traités, et aucune partie ne peut se dégager de ces obligations, ni en modifier les stipulations, sans le consentement de toutes les autres.

Le Foreign Office est inquiet et le fait savoir. La nouvelle Bulgarie⁷ créée par la Russie formerait sous ses auspices, et sa direction, un puissant Etat slave qui posséderait des ports importants sur la mer Noire, et donnerait ainsi à Saint-Pétersbourg une influence prépondérante tant politique que commerciale. D'autre part, cette nouvelle principauté engloberait dans la majorité dominante slave une masse considérable de population grecque "de race et de sympathie"⁸. Pire, les engagements en faveur des chrétiens orthodoxes ne sont pas plus limités dans leurs tendances protectrices que les articles du traité de Kütük Kainarca, sur lesquels s'appuyaient les réclamations russes, et qui ont été abrogés en 1856. En un mot, la Russie est en voie de réaliser son rêve de succession impériale en s'assurant un débouché sur la mer Egée et le contrôle des côtes de la mer Noire, aussi bien du côté des Balkans que du côté du Caucase⁹, ce qui ne saurait tarder de subordonner en toute chose la politique de la Porte à celle de Saint-Pétersbourg.

On s'en doute, le Russe Gortchakoff ne voit pas les choses de la même façon, et réplique que le traité de San Stéfano ne crée pas de Bulgarie puisque celle-ci existait déjà dans un état d'oppression. D'ailleurs, n'est-ce pas l'Europe qui l'a constaté et a voulu y porter remède lors de la conférence de Constantinople ? Le traité de San Stéfano devient donc une suite logique, plus précise et plus pratique, de la conférence de Constantinople. Quant à la protection des orthodoxes, elle ne peut être assimilée à celle du traité de Kütük Kainarca. La clause de Kütük Kainarca concernait le culte grec orthodoxe et embrassait tous les sujets chrétiens du sultan professant ce rite. Le traité de San Stéfano mentionne exclusivement les moines, ecclésiastiques et pèlerins russes ou d'origine russe, et ne fait que stipuler en leur faveur des droits, avantages et privilèges accordés aux ecclésiastiques d'autres cultes. Quant aux prétentions d'hégémonie panslavistes, elles sont fort exagérées.¹⁰

⁷En fait, avant l'ouverture du congrès, la Grande-Bretagne et la Russie s'étaient mise d'accord sur les frontières et la division de la Bulgarie. Voir Stojanovic, M., *The Great Powers and the Balkans, 1875-1878*, Cambridge, 1968, p 267 et 268.

⁸Lord Salisbury aux agents diplomatiques britanniques, Foreign Office, 1 avril 1878, MAE, LJ 55, Affaires d'Orient, Congrès de Berlin 1878, p 31 à 38.

⁹Outre le fait que la Russie redessina les Balkans à son avantage, elle s'assura la possession de la partie arménienne de l'Empire ottoman avec Kars, Batoum, Adahan.

¹⁰Pro Memoria adressé par Gortchakoff au prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, 9 avril 1878, MAE, LJ 55, p 43 à 49.

La France, quant à elle, s'inquiète que la Grande-Bretagne prenne plutôt la défense de ses intérêts particuliers qu'elle mêle avec les intérêts généraux de l'Europe. Mais, elle note que ces intérêts sont mis sous la garantie des traités que les puissances ont signé ensemble en 1856 et en 1871, ce qui fait ressortir par là le caractère purement préliminaire de San Stéfano, et laisse entendre que la Russie a admis laisser une place à une entente ultérieure sur des modifications qui s'avéreraient indispensables. La place est donc laissée à la diplomatie, et la France espère que les négociations aboutiront à une conclusion pacifique, "son constant et sincère désir".¹¹

La France reste craintive. Signataire des traités de Paris et de Londres, elle se doit d'être présente au congrès, mais elle aimerait jouer le rôle d'une puissance tierce, neutre et impartiale. En rassurant les autres, elle pourrait se rassurer elle-même. Pour sortir de son isolement, la France doit d'abord se libérer de ses craintes, et celles-ci se résument en un seul nom : Bismarck. Pourtant, participer au congrès, c'est, pour la France, reprendre sa place dans la famille des grandes puissances européennes. Aussi, choisit-elle la participation, mais joint à son acceptation des réserves. Elle veut bien faciliter la bonne harmonie entre les puissances, à condition que l'on s'en tienne aux affaires d'Orient, et qu'en aucun cas, l'on aborde les affaires d'Occident, comme par exemple le sort de ses propres provinces :

La France veut la paix pour elle-même[...]elle est convaincue qu'une neutralité loyale est la garantie essentielle et la protection efficace des grands intérêts qui lui tiennent par dessus tout au coeur.[...]le cabinet n'exercera l'action de la France qu'en faveur de la paix, il ne l'engagera et la compromettra en aucune façon, et la neutralité de la France sera absolument respectée et sauvegardée dans les délibérations.¹²

Et Waddington de préciser :

Pendant quelque temps on put craindre[...]un conflit direct entre l'Angleterre et la Russie. Quelle était alors la situation de la France, quel était le devoir du gouvernement français ? La France avait un intérêt capital au maintien de la paix[...]le gouvernement n'a jamais cessé de tenir le même langage amical à Londres et à Saint-Pétersbourg.[...]Nous avons donc accepté l'invitation [...]subordonnée à cette double condition : d'abord que toutes les Puissances signataires du Traité de 1856 seraient représentées au Congrès, et en second lieu -et c'était là le point important- qu'on ne discuterait au Congrès que des questions qui résultaient[...]de la dernière guerre. Que non seulement il ne pourrait y être question d'affaires de l'Occident[...]mais que nous ne pouvions pas admettre qu'il y fût question des intérêts orientaux qui n'avaient pas été touchés par les derniers événements[...]que nous n'entendions pas qu'on pût soulever dans le Congrès la question de l'Egypte, ni celle du Liban, ni celle des Lieux Saints[...]ces questions touchent par certains côtés aux intérêts traditionnels et au prestige de la France en Orient.¹³

¹¹ Waddington à Saint-Vallier, 15 avril 1878, MAE, L J 55, p 49 et 50.

¹² Léon Renault à la Chambre des Députés le 7 juin 1878, MAE, LJ 55, p 55 à 62.

¹³ Waddington à la Chambre des Députés le 7 juin 1878, *Ibid.*

La France répond donc qu'elle ira au congrès, non pas indifférente à aucun des grands intérêts de l'Europe, mais avec l'autorité que donne l'absence de toute convoitise, neutre, respectueuse des traités, et désireuse de travailler au maintien de la paix. C'est ce que Waddington appelle "les mains nettes". Surtout, elle ne veut pas perdre son rôle de protectrice des latins en Orient qui lui confère prestige et influence.¹⁴ "En y allant, elle (la France) se souviendra aussi qu'il y a d'autres chrétiens que les Bulgares dans la péninsule des Balkans, qu'il y a d'autres races qui méritent au moins au même degré l'intérêt de l'Europe,"¹⁵ précise Waddington. Ces paroles sont importantes ; huit ans après le désastre de Sedan, la France relève la tête. Elle dit clairement qu'elle ne veut pas que l'on touche à ses intérêts, et sort ainsi de cette attitude d'impartialité vertueuse dans laquelle elle se drapait par nécessité.¹⁶ Pour de Motüy, la position de la France reste délicate, mais elle doit se montrer digne d'elle-même, et l'on sent chez lui une réelle satisfaction :

En 1856, à Paris, elle avait occupé le premier rang qui, en 1878, appartenait à d'autres, et elle était appelée à se départir de la réserve qu'elle observait, depuis ses revers, pour coopérer, sous la présidence de l'Allemagne.[...] Il nous importait en effet, avant tout de sortir de l'isolement[...]de ne pas nous renfermer dans une inertie[...]reprenant la place séculaire dans les Conseils de l'Europe[...]paraître au Congrès comme une Puissance modératrice, partie intégrante de la souveraineté collective, et décidée à maintenir sa légitime influence. C'était là en réalité la vraie politique française.¹⁷

Le congrès s'ouvre donc à Berlin au palais Radziwill, le 13 juin 1878, présidé par Bismarck qui, d'entrée, se présente comme un "honnête courtier", même s'il sait que tous les regards se tournent vers lui. En tant que premier secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, de Motüy fait partie de la délégation française,¹⁸ et il se pose des questions. Pourquoi organiser un congrès pour discuter un sujet aussi limité que la révision des frontières décidées par San Stéfano ? La réponse ne fait pas de doute ; le congrès cache un problème bien plus important, la discorde entre les puissances européennes. De Motüy avait déjà noté à Constantinople que le conflit russo-ottoman tendait à ouvrir une question européenne plus périlleuse que la crise orientale. Il en déduit que le congrès veut surtout

¹⁴La presse française lui en sera reconnaissante : "Le rôle...que...M.Waddington a joué à Berlin doit satisfaire tout Français qui a le culte de sa patrie. La considération par l'Europe des droits et privilèges dont la France jouit en Palestine, sur la côte de Syrie et des Lieux-Saints, est un fait considérable...Un consul de France est en Palestine et Syrie plus qu'un souverain, c'est un juge reconnu, accepté." (*La Presse*, 9 juillet 1878).

¹⁵Waddington à la Chambre des Députés le 7 juin 1878, *op. cit.*

¹⁶G. Hanotaux note que par ces mots la France fait un pas de plus et revendique les traditions les plus respectables de sa politique orientale. (G. Hanotaux, *op. cit.*, p 280).

¹⁷CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, *op. cit.*, p 728.

¹⁸La délégation française se compose de Waddington, ministre des Affaires étrangères, Saint-Vallier ambassadeur à Berlin, Desprez, directeur des affaires politiques, Charles de Motüy, premier secrétaire d'ambassade, Ducléré, sous chef de cabinet, Fourchon, secrétaire de légation, Paul Desprez, secrétaire d'ambassade et fils du directeur des affaires politiques, de la Mothe, secrétaire d'ambassade, de Montalivet et de Beaucaire, attachés d'ambassade.

redessiner les alliances européennes, tout en renouvelant le rôle du Concert européen pour faire cesser les inquiétudes sur l'avenir :

Ayant localisé les points en litige, écarté, comme étrangers à leur objet spécial, tous dissentiments rétrospectifs et polémiques aiguës et périlleuses, les Puissances se trouveraient cependant, par le fait seul de leur entente orientale, avoir accompli ensemble une oeuvre de paix et de concorde et aplani bien des obstacles. En s'associant dans un même travail, et en se rapprochant les uns des autres et en profitant de ces relations temporaires, les chefs de gouvernements correspondraient aux nécessités présentes et au désir universel, et donneraient à la politique générale une direction moins obscure. [...] De toute façon l'on espérait ranimer par le Congrès l'éclat de ce qu'on appelle en Allemagne la "constellation européenne" devenue trop semblable à une nébuleuse.¹⁹

L'Empire ottoman devient alors le prétexte à une redéfinition de la politique européenne, d'où le mépris affiché que vont avoir les puissances pour ses délégués. Empêtrées dans leurs propres contradictions et dans la défenses de leurs intérêts, les puissances occidentales regardent les Ottomans comme des empêcheurs de tourner en rond et les grands responsables de tous les dangers.

Bismarck a lui-même organisé le secrétariat dont il doit présenter les titulaires à l'agrément des participants. La direction en est donnée à M. de Radowitz, ministre d'Allemagne en Grèce, donc connaisseur des affaires orientales. S'étant fait connaître en tant que rédacteur des protocoles de la Conférence de Constantinople, de Motÿ reçoit la mission de rédiger ceux du Congrès de Berlin. De toute façon, ce travail revient assez naturellement au premier secrétaire de l'ambassade de France, le français étant la langue diplomatique. La tâche est cependant plus complexe ; il s'agit ici de résumer ce qui se dit, mais l'ensemble des documents est censé devenir la base même du traité qui doit découler du congrès. C'est aussi une chance pour la carrière de de Motÿ, puisqu'il va non seulement assister aux discussions, mais aussi fréquenter quotidiennement les ténors de la diplomatie européenne. Par ailleurs, son rôle de témoin fait que bon nombre de diplomates lui feront des confidences, ayant plus confiance dans un homme ayant déjà fait ses preuves de discrétion, d'habileté et de civilité, qu'en un acteur essentiel des décisions à prendre. De Motÿ le reconnaît, il ne peut être à meilleure école.²⁰ Chaque fois que des modifications sont apportées au texte du protocole, il est chargé d'en donner lecture au commencement de chaque séance. Sa progression dans la connaissance complexe des affaires d'Orient, comme dans la fréquentation des grands de la diplomatie va franchir un pas important.

De Motÿ bénéficie également du rapprochement franco-allemand. Il remarque que Bismarck témoigne la plus courtoise déférence aux plénipotentiaires français, et s'attache à montrer une bonne volonté particulière. Sans s'exagérer la portée de cette conduite

¹⁹CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 82.

²⁰*Ibid.*, p 79 et 80.

prévenante, il est vrai que celle-ci facilite le rôle des représentants français. Le chancelier fait un accueil particulièrement aimable au premier secrétaire de l'ambassade, et l'invite à un dîner privé où de Moüy se retrouve seul avec Bismarck et sa famille, invitation inusitée qui intrigue Saint-Vallier et Waddington. En fait, cette invitation n'est pas sans arrière pensée. S'exprimant en français en termes fort sympathiques pour les plénipotentiaires français dont il fait l'éloge, mais forts malveillants pour les Russes, Bismarck donne le ton du congrès, ne doutant pas que de Moüy répétera à ses supérieurs quelques phrases bien préméditées.²¹ Bismarck, qui fait rarement les choses au hasard, a bien choisi son homme. Ambitieux mais modeste, connaisseur des affaires d'Orient mais n'occupant pas un poste clé, bien placé auprès des diplomates sans être encore craint et soupçonné de sentiments tortueux, de Moüy, efficace mais prudent, a su plaire à Bismarck qui l'introduira auprès de Guillaume Ier.

Quatre jours après l'ouverture, Waddington se montre favorable à une représentation grecque. Pour ne pas être en retrait, Salisbury hausse le ton quant à cette représentation, et attaque directement Gortchakoff en lui signifiant que les chrétiens des provinces ottomanes se divisent en deux parties, dont les intérêts ne sont pas identiques et les sympathies loin d'être en harmonie. Si la France se montre imprudente par amour de l'hellénisme, l'Angleterre prépare le terrain ; elle craint ne plus pouvoir compter sur l'Empire ottoman pour faire barrage à la Russie, et se tourne vers la Grèce qu'elle aimerait bien voir présente au congrès :

Le congrès n'ignore pas que[...]que les liens d'amitiés qui unissaient autrefois les sujets grecs et slaves de la Porte ont été rompus. D'alliés ils sont devenus rivaux. Les Slaves qui reconnaissaient autrefois l'autorité du patriarche grec se sont ralliés à une nouvelle organisation ecclésiastique qui a réclamé leur soumission.²²[...]Les Grecs redoutent[...]la disparition progressive de leur race[...]Mais les deux races ne sont pas devant le Congrès sur un pied égal.²³

Bismarck admet qu'un représentant de la Grèce pourrait être admis dans le sein du congrès, malgré les protestations de Gortchakoff, qui fait remarquer que la Russie s'intéresse à tous les chrétiens de l'Empire ottoman. La Russie voit d'un mauvais oeil l'arrivée d'un compétiteur imprévu et redoutable parce qu'il lui dispute les territoires et la suprématie qu'elle convoite, se pose également en héritière de l'Empire ottoman²⁴, et est sous la garantie des puissances occidentales :

²¹CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit, p 737 à 739. Notons que Charles de Moüy brosse à l'occasion un portrait de Bismarck repris par la majorité des auteurs ayant écrit sur le Congrès de Berlin jusqu'à aujourd'hui, (voir note en bas de page n 69).

²²Il s'agit de l'hostilité entre patriarcat grec et exarchat bulgare.

²³Salisbury, Congrès de Berlin, séance du 17 juin 1878, MAE, LJ 55, p 74 et 75.

²⁴C'est l'époque pour la Grèce de la Grande Idée, dont le père est Joannis Kolettis, chef du parti français en Grèce. La Grande Idée c'est recréer la Grande Grèce sur l'espace ottoman et ressusciter Byzance, donc prendre Constantinople et reconquérir des territoires considérés comme perdus. Les Ottoman se trouvent donc à partir

Si se plaçant au point de vue adopté depuis près de deux cents ans par la diplomatie russe, on considère le gouvernement ottoman comme un simple pouvoir de fait, l'établissement des Turcs en Europe comme un accident de provisoire et transitoire, il est évident que le droit de substitution appartient aux Grecs. Les Grecs sont les dépossédés ; les Grecs sont par conséquent les héritiers légitimes de l'Empire turc.²⁵

Finalement le Royaume des Hellènes sera représenté par MM. Delyannis et Rangabé, qui ne seront admis au congrès que lors de la séance où l'on discutera de la rectification des frontières les concernant. Ils n'auront de commun avec leurs collègues ottomans que la manière légère avec laquelle leurs intérêts seront traités. On assiste alors à cet étrange ballet qu'avec les Grecs l'Angleterre suit la France et la France suit l'Angleterre. Elles n'ont guère le choix. Même si l'alliance des Trois Empereurs est bien ébranlée, Bismarck privilégiant l'Autriche-Hongrie, il est difficile pour Paris de se tourner vers la Russie, et l'Angleterre ne veut pas que la France tienne le premier rôle en lâchant les Grecs. En tout cas, Desprez propose que, pour assurer la paix en Orient, il serait juste de fournir à Athènes l'occasion de s'exprimer, et qu'un représentant grec pourrait s'avérer utile lorsque le temps sera venu de fixer le sort des provinces limitrophes du Royaume Hellénique.²⁶

Waddington va alors surenchérir en proposant une extension du royaume des Hellènes²⁷ ce que Salisbury accepte à contrecœur, même si la crainte de désorganiser outre mesure l'Empire ottoman va refroidir l'hellénisme passager du congrès qui va même tourner à l'hostilité contre les prétentions abusives grecques. Mais les puissances gardent rancune à la Porte d'avoir fait échouer la conférence de Constantinople et entrepris une guerre malgré leurs conseils. Donc, tout en cherchant à prévenir une extension démesurée de l'influence russe en Orient, elles trouvent assez juste que les Ottomans subissent les conséquences de leur défaite. Et puis, les Hellènes représentent dans les Balkans les principes majeurs de la civilisation occidentale, donc le contraire de l'Empire. De plus, si l'on exige du Tsar victorieux une atténuation du traité qu'il a conclu, n'est-il pas opportun de témoigner quelque sympathie à un pays orthodoxe ?²⁸ Le congrès s'arrange donc avec ses propres raisonnements, et les pourparlers sur la base de l'annexion de la Thessalie et de

partir de 1844, date à laquelle Kolettis utilise le terme Grande Idée au parlement d'Athènes, face à deux peuples revendiquant l'héritage byzantin, les Russes et les Grecs, d'où complication, avec l'agressivité grecque, de la Question d'Orient.

²⁵*La Presse*, 17 juillet 1878. Ce langage diffère de beaucoup avec celui qui sera adopté dès 1880.

²⁶Desprez, MAE, LJ 55, p 76.

²⁷On s'est posé la question à savoir si Waddington était aussi philhellène qu'on l'a dit à l'époque. Archéologue, il était fêru d'antiquités grecques. Par la Grèce moderne il voulait faire un contrepoids en Méditerranée à la puissance britannique. Bismarck préférait ménager l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre. Pourtant, M. L'Héritier dit que certains historiens pensent qu'en fait c'est surtout Bismarck qui a pris en main la cause des Grecs alors que d'autres reprochent à Waddington d'en avoir trop fait pour la Grèce. Le débat reste ouvert. Voir L'Héritier, M., *Histoire diplomatique de la Grèce*, tome IV, Paris, PUF, 1926, p 4.

²⁸CdM, *Souvenirs....*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 723 à 725.

l'Epire, conçus en termes trop vagues, vont donner lieu à des conflits dont nous aurons l'occasion de reparler. Waddington a commis une imprudence en se prononçant aussi ouvertement pour les intérêts grecs, ce qui lui sera reproché moins de trois ans plus tard. La presse et l'opinion publique en feront le créateur de la "question grecque" et le fossoyeur de l'Empire ottoman.²⁹

Par ailleurs, Waddington est perçu comme favorable, même trop favorable à l'Angleterre de par ses origines anglaises. De plus, on lui reproche d'être piètre diplomate³⁰. De Moüy en convient, mais, plus indulgent, souligne que sa méconnaissance de la diplomatie est compensée par une connaissance "de l'armature des questions orientales" et par un "esprit circonspect et un jugement droit,"³¹ tout en ajoutant :

La politique des "mains nettes" n'était pas assurément chez lui une préférence et encore moins une doctrine[...]il jugeait qu'il fallait seulement tâter et préparer le terrain, et, en attendant, recueillir le bénéfice moral d'une conduite désintéressée[...]Bien qu'il eût retenu de son origine anglaise une prédilection pour le Cabinet de Londres, son patriotisme français incontestable et son impartialité naturelle inspiraient la plus haute estime.[...]Il avait d'ailleurs auprès de lui, pour aider et éclairer au besoin sa démarche, dans ce milieu nouveau pour lui, un diplomate supérieur, son intime ami, le comte de Saint-Vallier.³²

Son collègue et ami, le baron Des Michels, en poste au Caire, est beaucoup plus sévère :

Le nouveau ministre fut accueilli à la fois au Caire et à Londres avec une satisfaction inquiétante. M. Waddington, d'origine anglaise, élevée en Angleterre, en ayant conservé les usages et la langue, y comptant encore les meilleurs amis de sa jeunesse, passait, à tort ou à raison, pour plus Anglais que Français[...]Par la politique souple mais tenace et clairvoyante du duc Decazes, lord Derby avait été amené presque contre son gré, à des sacrifices auxquels il avait encore quelque peine à se résigner. La personnalité du nouveau chef était bien faite pour lui donner l'espoir de regagner le terrain perdu[...]Je compris à son langage (celui de Waddington) que l'Egypte était perdue pour nous.³³

Qu'advient-il alors de l'Empire ottoman dans cet imbroglio diplomatique ? Les Ottomans savent d'expérience que l'intervention des Européens dans leurs intérêts leur coûte toujours quelque chose, mais, ils n'ont guère d'autres moyens de réagir contre San

²⁹La presse ne sera pas tendre : "C'est bien le même M. Waddington qui, à Berlin a créé la question grecque...en prônant au démembrement de l'Empire ottoman."(*Le Constitutionnel*, 4 janvier 1881) ; "Il faut relire cette fameuse treizième séance du Congrès où la question grecque fut discutée à fond. D'abord ce préambule niais de M. Waddington demandant d'avance pardon aux plénipotentiaires ottomans de la façon dont il va tout à l'heure écorcher la malheureuse Turquie. Ensuite cette thèse absurde que c'est faire une oeuvre équitable et politique en adjoignant à la Grèce des populations qui seraient une force pour elle et qui ne sont qu'une cause de faiblesse pour la Turquie."(*Le Constitutionnel*, 10 janvier 1881).

³⁰D'Harcourt, ambassadeur de France à Londres, dit de Waddington qu'il est ignorant des affaires étrangères, modéré, mal à l'aise avec sa double nationalité et porté à exagérer l'attitude modeste de la France, mais c'est Gladstone qui rapporte ces propos (Seton-Watson, R., *op.cit.*, p 444). Partout ailleurs, il est dit que si Waddington n'était pas le meilleur choix en politique étrangère, il a défendu les intérêts de la France avec sincérité.

³¹CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, *op. cit.*, p 745.

³²CdM, *Ibid.*, p 746.

³³Baron Des Michels, *Souvenirs de carrière, 1855-1886*, Paris, Plon, 1901, p 163, 164 et 183.

Stéfano. L'Empire s'est fait représenter par Alexandre Carathéodory pacha et Méhmet Ali. C'est son avenir qui est en jeu, et il a choisi ses meilleurs diplomates. Mal lui en a pris. Le premier est grec orthodoxe, et le second un chrétien converti à l'islam et d'origine prussienne. Le grand malentendu au sujet de la diversité des races et des religions de l'Empire refait surface, et de Motiy, comme les autres, désapprouve ce qui est considéré comme un singulier et douteux calcul de la Porte :

La Porte n'avait pas été heureuse dans le choix de ses plénipotentiaires. Tandis qu'elle aurait dû faire défendre sa cause par des Ottomans de grande envergure, elle l'avait remise à des agents de second ordre et qui[...]ne pouvaient obtenir d'influence au Congrès.[...]on avait éprouvé à Constantinople la plus grande répugnance à compromettre un grand personnage de l'Islam dans une négociation qui[...]consacrerait, une fois de plus, des empiétements sur les domaines et sur la souveraineté du Sultan. On préférerait donc laisser la responsabilité à un raya, en se flattant que les Cours chrétiennes prendraient cette nomination comme un acte de déférence.³⁴

Rien n'est épargné aux diplomates ottomans. Carathéodory est regardé comme un "pacha de circonstance",³⁵ un chrétien se complaisant dans la subordination aux musulmans, un ministre transitoire et sans autorité. Pourtant, de Motiy l'a connu à la conférence de Constantinople où ils remplissaient l'un et l'autre les fonctions de secrétaires. S'il condamne le gouvernement ottoman dans sa façon de se faire représenter, il ne peut s'empêcher d'admirer le courage de Carathéodory d'endurer la disgrâce injuste avec laquelle il est traité à Berlin, reconnaissant en lui le Grec lettré qui se révèle dans chacune de ses fines observations. Ce qu'on ne pardonne pas à Carathéodory, c'est de se sentir grec orthodoxe et ottoman, et non pas proche du Royaume des Hellènes, donc fatalement opposé à cet empire considéré comme musulman et persécuteur de chrétiens. Quant à Mehmet Ali, sa position irrite particulièrement Bismarck qui le traite devant de Motiy "de gamin de Berlin affublé du titre de maréchal[...]déserteur et renégat,"³⁶ traitement un peu sévère en convient notre diplomate et rédacteur de protocoles si l'on considère que Mehmet Ali a quitté la Prusse encore enfant. Si le sentiment d'injustice qui touche de Motiy est tout à son honneur, son ignorance des services diplomatiques ottomans est tout aussi grande que celles des autres Européens. Nous ne reviendrons pas sur la question : comment peut-on être ottoman et chrétien ? Mais, faisons une petite parenthèse sur le fonctionnement de la diplomatie ottomane. D'abord les Grecs sont des sujets ottomans, alors que les Hellènes sont les ressortissants du royaume hellénique nouvellement créé, première confusion. Les

³⁴CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 748.

³⁵Carathéodory pacha fait partie d'une grande famille de diplomates ottomans. Il sera ministre des Affaires étrangères de l'Empire à son retour du Congrès de Berlin. Quant à Mehmet Ali, appelé à son retour pour réprimer une insurrection en Albanie, il périt les armes à la main. On ne peut donc guère douter du patriotisme de ces deux sujets du sultan.

³⁶CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 749.

Grecs sont de religion chrétienne grecque orthodoxe par définition, sinon ils ne seraient pas grecs. Enfin, de par leur connaissance des langues étrangères et de leurs études souvent poursuivies à l'étranger, les Grecs ont toujours occupé une place prépondérante dans les services diplomatiques de l'Empire et ont fourni ses meilleurs diplomates :

La volonté d'établir les bases d'un empire multi-national et supra-confessionnel semblait faire l'unanimité, les diplomates rums étaient conscients et fiers de leur appartenance au "commonwealth" ottoman. A preuve, l'attitude inflexible adoptée par Musurus et Photiades à Athènes dans les divers conflits turco-grecs[...]D'autre part, l'administration ottomane, peut, en les exhibant à l'étranger, se targuer d'avoir réellement instauré l'égalité des droits et des devoirs pour tous ses sujets.³⁷

L'Angleterre, qui est excédée par la nouvelle Bulgarie, accuse le traité de San Stéfano d'abaisser l'Empire ottoman au niveau d'une dépendance absolue envers la Russie, ce qui veut dire que le rempart contre les ambitions slaves ne tient plus. Suivie par la France, elle annonce donc qu'elle veut le replacer sur le pied de son indépendance antérieure, sans omettre d'ajouter qu'elle s'inquiète pour les Grecs menacés d'être absorbés par la nouvelle Bulgarie. C'est que l'Angleterre n'a jamais admis à la conférence de Constantinople que pour garantir de l'oppression les population chrétiennes de l'Empire, il fallait les soustraire à la suprématie politique de la Porte. Ce qu'elle a demandé, ce sont des réformes, pas un démembrement. Evidemment, l'Empire a déçu quant aux réformes. Alors elle se tourne vers la Grèce, pas pour en faire une ennemie de l'Empire, mais un complément de contrepoids à la menace slave, et pour empêcher l'Empire ottoman d'implorer avec la montée des nationalités.

Gortchakoff a saisi la menace et fait valoir que la Russie a un lien puissant avec la Grèce ; celui d'avoir reçu de l'Eglise d'Orient la religion du Christ. Il n'y pas de rupture entre les Eglises indépendantes, dit-il, qui sont toujours liées au patriarcat oecuménique de Constantinople³⁸. La Russie joue la carte du bloc orthodoxe, mais, c'est la mauvaise carte sur le plan diplomatique puisque c'est justement celle que redoute les puissances occidentales.

Les Ottomans ont bien compris que l'heure de l'émiettement de leur empire en Europe a sonné, et font valoir leur tolérance religieuse dont plus personne ne se soucie, sauf la France, qui voit là une occasion de faire cavalier seul. Intéressée au premier chef par sa position de protectrice des catholiques, elle accepte la garantie ottomane sur la liberté du

³⁷Kuneralp, S., "Les Grecs en stamboulina : diplomates ottomans d'origine grecque", *Le différend gréco-turc*, sous la direction de Semi Vaner, Paris, L'Harmattan, 1988, p 45. Egalement Kitsikis, D., "Le concept ottoman de relations internationales et le service diplomatique ottoman au dix-neuvième siècle", *Aspects of Ottoman History*, vol. XXXV, The Hebrew University of Jerusalem, 1994, p 169 à 174, qui donne cet intéressant détail qui en dit long : "Bismarck...recevant dans son bureau le chef de la délégation grecque, immédiatement après son entrevue avec le chef de la délégation ottomane...avait eu ce mot : La Grèce vient de sortir et c'est la Grèce à nouveau qui entre!" (p 174).

³⁸Gortchakoff au Congrès de Berlin, séance du 19 juin 1878, MAE, LJ 55, p 80.

culte en Roumélie orientale. Elle retire alors sa proposition du 24 juin, selon laquelle devrait être inscrit dans les protocoles qu'une pleine et entière liberté serait assurée aux religieux et évêques catholiques étrangers, qu'ils seraient maintenus dans l'exercice de leurs droits et privilèges, et que leurs propriétés seraient respectées³⁹. L'Angleterre regrette cette position ; elle préfère des pièces écrites qui peuvent se révéler utiles pour la suite, et n'aime guère la position dont la France jouit auprès des catholiques en Orient. Mais, la France, prudente, n'a aucune raison de ne pas faire confiance aux Ottomans qui n'ont jamais porté atteinte aux privilèges accordés par les Capitulations dans ce domaine. Même si les sentiments de Waddington sont plutôt tournés vers la Grèce, il ne peut négliger totalement l'Empire ottoman. Ce n'est pas la Grèce qui peut garantir la protection française des catholiques d'Orient ; c'est l'Empire. Bismarck "constate que l'unanimité du Congrès s'associe au désir de la France de prendre acte des déclarations données par la Turquie en faveur de la liberté religieuse[...]lord Salisbury se réservant de revenir sur ce point."⁴⁰ La France défend ses intérêts et Bismarck l'accepte dans les tons les plus cordiaux.

Les Ottomans tentent bien de défendre leur position dans ce congrès qui se révèle hostile à leurs intérêts, même s'ils savent qu'ils seront obligés d'accepter ses décisions quelles qu'elles soient. La façon dont ils sont traités scandalise quelque peu de Mouÿ, qui conserve, depuis son séjour à Constantinople, une réelle sympathie pour eux, même s'il ne les comprend pas toujours :

Aussi, ne fut-il (Carathéodory) écouté qu'avec indifférence[...]J'observais le sourire des uns et l'impatience des autres, surtout l'irritation du Président qui considérait tout ce plaidoyer comme un hors-d'oeuvre fatigant. Il ne pouvait décemment l'interrompre, mais, dès que Carathéodory eut achevé, il ne put se contenir, et riposta durement comme si celui-ci eût excédé la mesure : il lui déclara qu'il n'était point de son intérêt de ralentir les travaux du Congrès et de créer des difficultés, et cette semonce, assez étrangement adressée à un collègue qui faisait son devoir, fut la conclusion du débat bulgare. En présence de cette attitude intolérante, les plénipotentiaires ottomans ne pouvaient insister davantage, car l'assemblée, elle aussi, jugeait inutile de les entendre. Elle prétendait en toute circonstance décider souverainement les affaires ottomanes sans examiner attentivement les réclamations de la Porte.⁴¹

C'est au tour du sort de la Bosnie et de l'Herzégovine d'être discuté et l'Autriche-Hongrie, en sa qualité de puissance limitrophe, est intéressée plus que toute autre. Andrassy rappelle que ce sont les populations frontalières hongroises qui ont eu à subir les sacrifices imposés par les nombreux réfugiés ayant abandonné leurs foyers. San Stéfano a proposé une solution d'autonomie pour cette province ottomane, ce que l'Autriche considère comme irréalisable. Ses arguments sont intéressants :

³⁹Protocole du 26 juin 1878, Congrès de Berlin, MAE, LJ 55, p 124.

⁴⁰*Ibid.*, p 125.

⁴¹CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 61.

La population de ces pays se compose de musulmans, d'orthodoxes et de catholiques, fanatiques dans l'antagonisme qui les divise, et ne vivant pas dans des circonscriptions différentes, mais pêle-mêle dans les mêmes districts, les mêmes villes, les mêmes villages. La Sublime Porte aurait pour tâche de réunir tous ces éléments opposés dans le moule d'un même régime autonome[...]problème hérissé d'obstacles au milieu d'une population déchirée par les haines religieuses et les rancunes sociales, problème qu'un pouvoir fort et impartial seul peut résoudre.⁴²

Evidemment, Andrassy propose l'empire des Habsbourgs comme seul capable d'empêcher le retour des événements qui ont mis le feu aux poudres en 1876. Cependant, ce qu'il ne dit pas, c'est que ces populations vivaient très bien ensemble sous le système des millets et que les haines ne sont venues qu'avec la montée des nationalismes apportés par les Occidentaux. Pragmatique, même si l'Angleterre a fait connaître son accord avant l'ouverture du congrès, Salisbury fait remarquer que le cas de ces deux provinces constitue une exception ; ce sont les seules provinces ottomanes où les propriétaires du sol ont presque sans exception une autre religion que les paysans, donc problème social. Cependant, si les Puissances ne favorisent pas l'établissement d'une administration stable et forte dans ces régions, elles basculeront dans l'orbite russe en tombant dans les mains des principautés voisines, d'où une chaîne d'Etats slaves beaucoup plus dangereux pour l'indépendance de la Porte que toute autre combinaison. En ajoutant que la Bosnie et l'Herzégovine n'ont aucune valeur stratégique pour l'Empire ottoman, l'Angleterre confirme son aval à la tutelle autrichienne, et son mépris des intérêts ottomans qu'elle avait tant juré de défendre. De Mouÿ a la pénible impression d'assister à un ballet de connivences et de marchandages, dont le dernier des soucis est la volonté des populations et la garantie du territoire ottoman :

Il(Bismarck) s'empresse, dès qu'on en eut fini avec les Bulgares, de mettre à l'ordre du jour la Bosnie et l'Herzégovine : il fallait en effet régler au plus tôt le sort de ces deux provinces que l'Autriche devait recevoir en échange du concours qu'elle prêtait à l'Angleterre. Cette acquisition se trouvant ainsi étroitement liée au succès de la combinaison bulgare et, de plus, étant la base des arrangements ultérieurs du Cabinet de Vienne avec l'Allemagne, les trois Cours désiraient également la consacrer. Elles avaient, en conséquence, pris soin de disposer la discussion de telle sorte qu'elle fût prompte et décisive. Aussi avons-nous assisté là à un épisode ordonné comme un véritable scénario, non moins remarquable par la distribution des rôles que par l'enchaînement des idées, et qui a marché au dénouement avec une précision, une vigueur, une rapidité irrésistible.⁴³

Les Ottomans se hasardent dans une ultime tentative pour sauver leurs provinces, et tout en témoignant leur plus haute déférence aux désirs exprimés par les puissances, font valoir que la tâche de rétablir l'ordre chez eux leur revient tout naturellement et de droit.

⁴²Andrassy au Congrès de Berlin, séance du 28 juin 1878, LJ 55, p 131 et 132.

⁴³CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 65. A noter l'impression similaire de G. Hanotaux, op. cit., p 497 : "La plus belle conquête de toute la campagne était faite par l'Autriche-Hongrie, sans tirer l'épée, sans bourse délier, malgré la Turquie, malgré la Russie, malgré l'Italie. Bismarck pouvait répéter son mot "Le Congrès c'est moi!".

Carathéodory pacha essaie vainement de défendre l'administration et les intentions libérales de la Porte, mais, la proposition anglaise est adoptée à l'unanimité. Qui se soucie du droit des Ottomans, et surtout qui irait à l'encontre de l'accord tacite qui lie l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre face à l'empire des tsars ? Pas la France en tout cas, mais de Motly se sent gêné devant tant d'impudeur :

Je pensais[...]que peut-être une revendication véhémement des droits souverains qu'on allait violer eût plus embarrassé le Congrès que cette apologie d'un système jugé : néanmoins, la conclusion n'eût pas été différente, et il est vraisemblable que, de toute façon, on n'eût opposé à ses discours(ceux de Carathéodory), comme on le fit, que le silence. La proposition anglaise fut adoptée à l'unanimité par les grandes Puissances, qui affectèrent, suivant le mot de M. Waddington, de voir là une mesure de police européenne. Sous ce prétexte, elles eussent pu aussi bien se partager tout le territoire de l'Empire et l'on ne comprend guère pourquoi cet euphémisme ne s'appliquait qu'à la Bosnie et à l'Herzégovine.⁴⁴

Ajoutant au mépris dans lequel on tient l'avis des Ottomans, Bismarck lui-même impose le silence aux deux plénipotentiaires de la Porte "avec un accent dédaigneux et superbe que le protocole n'a pu rendre."⁴⁵ Le congrès n'est pas réuni pour sauvegarder les possessions de l'Empire et le protocole ne reste ouvert que pour recevoir l'adhésion des Ottomans, l'accord des puissances étant irrévocable.

La France est satisfaite d'avoir pu participer au rétablissement et à l'affermissement de la paix entre les puissances, et le président du Conseil, Dufaure, félicite la délégation française d'avoir su maintenir l'honneur et garantir les intérêts du pays, sans encourir de compromissions, ou contracter des engagements, et sans se départir en aucune façon d'une neutralité bienveillante⁴⁶ : "Etrangers aux conflits qui, depuis plus de deux ans, avaient déchiré l'Orient et fait éclater la rivalités des cabinets, il ne nous convenait pas, vous l'avez compris, d'intervenir dans le débat des transactions."⁴⁷ La France revient donc rassurée du Congrès. Elle a su obtenir le maintien des Capitulations, aussi bien que celui des immunités de l'Eglise catholique dans la Bulgarie et la Roumélie orientale. Elle a même fait insérer dans le texte même du Traité de Berlin une clause qui consacre expressément ses privilèges séculaires en matière de protection dans les Lieux Saints et dans les autres contrées de l'Empire ottoman.⁴⁸ Enfin, tout en garantissant son influence traditionnelle dans les affaires

⁴⁴CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 67.

⁴⁵Loc. cit.

⁴⁶En fait, l'attitude de recueillement de la France est double. Le raisonnement que la France doit se tenir tranquille se retrouve surtout chez les républicains et les modérés, et sera plus tard reprochée à Waddington. Les radicaux et la droite sont beaucoup plus agressifs vis-à-vis de l'attitude à adopter face à Bismarck. Quant à Gambetta, il propose une ligne intermédiaire d'une politique ouverte avec l'Angleterre et la Russie tout en trouvant un modus vivendi avec Bismarck.

⁴⁷Dufaure à Waddington, 13 juillet 1878, MAE, LJ 55, p 296.

⁴⁸Article LXII du Traité de Berlin, 13 juillet 1878 : "...Le droit de protection officielle est reconnu aux agents diplomatiques et consulaires des Puissances en Turquie, tant à l'égard des personnes susmentionnées que de leurs établissements religieux, de bienfaisance et autres dans les Lieux Saints et ailleurs. Les droits

d'Orient, elle s'est acquise une certaine sympathie des Roumains, des Grecs, et des catholiques Mirdites⁴⁹ grâce à sa neutralité qui l'a en quelque sorte cautionné moralement face aux âpres rivalités des autres puissances, et tout en votant une certaine confiance aux Ottomans pour la sauvegarde de ses intérêts. La France a également bénéficié d'un appui discret, absent du congrès, mais utile et influent, celui du Saint-Siège⁵⁰. Celui-ci a fait appel au gouvernement français pour sauvegarder les intérêts catholiques, intérêts partagés aussi bien par Rome que par Paris. Le gouvernement français a fait bloc, y compris les radicaux et le très anticléricale Gambetta, pour que les traditions historiques françaises ne soient pas remises en question ; ce qui sur le plan national tend à prendre l'allure d'un conflit devient en Orient le prestige à sauvegarder de la France républicaine.⁵¹

Malgré tout, le congrès n'a pas été absent de surprises. La convention secrète que l'Angleterre a signé avec la Porte dès le 4 juin 1878, c'est-à-dire avant que ne s'ouvre le congrès, est révélée. L'Angleterre se défend en arguant que son isolement lui paraissait évident s'il s'était agi de s'opposer par la force aux annexions de la Russie. Ni l'Autriche, et encore moins la France, pourtant puissances signataires des traités de 1856 et 1871, se seraient engagées dans une guerre ayant pour but le maintien des stipulations de 1856. Menacée par l'expansion russe en Asie, donc sur sa route des Indes, et ne pouvant compter que sur elle-même, l'Angleterre a favorisé une alliance défensive avec le sultan, au cas où la Russie réussirait à étendre ses annexions aux dépens des Ottomans. Mais cette alliance contient une concession de poids : l'occupation de Chypre. L'Angleterre ajoute qu'elle évacuera immédiatement Chypre lorsque la Russie sera revenue à ses frontières⁵², que Malte est trop éloignée pour servir de base sûre, et que par égard pour la France elle n'a pas voulu occuper quelque port de la côte de Syrie, Alexandrette par exemple.⁵³ Les plénipotentiaires français n'ont appris la nouvelle, cavalièrement, que par la confidence

acquis à la France sont expressément réservés, et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au statu quo dans les Lieux Saints...."

⁴⁹Catholiques d'Albanie.

⁵⁰Le cardinal Franchi, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, fait remercier le gouvernement français par lettre du 23 juillet 1878 à Mgr Meglia, nonce apostolique à Paris, MAE, LJ 55, p 299.

⁵¹Cette politique n'était pas claire à tous à l'époque. Ainsi, l'ex-ambassadeur de France à Constantinople, de Bourgoing, écrit à Charles de Moty à propos de sa succession par le républicain Fournier. "Je ne sais ce qui résultera pour les intérêts religieux d'Orient de la présence à la tête de l'ambassade de l'homme qui se proposait de liquider le catholicisme. Il pourra en résulter un grave préjudice pour l'influence de la France en Orient." On sait aujourd'hui que ses craintes étaient vaines. Bourgoing voyait même Fournier succéder à Waddington. (Bourgoing à CdM, 9 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 10). Des Michels est plus perspicace: "M. Fournier...se trouvait en effet à cette époque dans un état singulier d'excitation contre le Saint-Siège. Devenu plus tard ambassadeur à Constantinople, ses opinions se modifièrent et il se montra au contraire le défenseur zélé de notre protectorat en Orient." (Des Michels, *op. cit.*, p 89).

⁵²L'Angleterre n'évacuera Chypre qu'en 1959 avec les accords de Zurich et de Londres, soit 83 ans plus tard, et 36 ans après que l'Empire ottoman n'ait disparu.

⁵³Salisbury à Waddington, Berlin, 7 juillet 1878, MAE, LJ 55, p 304 à 307.

calculée qu'un proche de lord Beaconsfield a fait à de Mouÿ qui, bien entendu, transmet "l'avis officieux donné sous forme de conversation indifférente."⁵⁴

En France, l'émotion est considérable.⁵⁵ Ce qui touche les Français, c'est la crainte qu'en dehors de la sphère des intérêts généraux qui les rapprochent de la Grande-Bretagne, leurs intérêts particuliers dans le Levant, auxquels ils ne veulent renoncer, ne se trouvent compromis, même s'ils ont obtenu le droit d'avoir les mains libres en Tunisie. Waddington a pris soin d'indiquer ses réserves formelles avant d'accepter l'invitation au Congrès de Berlin. Il a exclu expressément toute discussion de l'état de choses existant dans le Liban, les Lieux Saints et l'Egypte. Aussi manifeste-t-il quelque appréhension :

L'explosion de surprise et d'inquiétude qui s'est produite en France n'était-elle donc pas justifiée, lorsqu'on a appris que l'Angleterre allait occuper une île de la Méditerranée, située dans la position stratégique et maritime la plus favorable pour dominer à la fois des côtes de la Syrie et celles de l'Egypte, et qu'à cet avantage direct s'ajoutait pour elle le droit d'intervenir désormais d'une façon active dans l'administration de toutes les contrées de l'Asie soumises à la loi ottomane ?⁵⁶

Mais la France est impuissante face à l'Angleterre, et finit par admettre que Londres a fait preuve de courtoisie à son égard. Londres a évité de la provoquer en Syrie et en Egypte, et les privilèges traditionnels dans les Lieux Saint sont garantis. Cependant, l'inquiétude demeure. En Syrie, la France exerce de fait sur les populations catholiques du Liban une influence directrice, dont le règlement organique, sanctionné en 1861 par l'Europe, a respecté les bases, et qu'elle ne peut laisser périmer. D'autre part, en Egypte, tout en reconnaissant à l'Angleterre son droit de protéger ses possessions de l'Inde, la France croit avoir droit à un respect semblable comme grande puissance méditerranéenne, et qu'il doit y avoir réciprocité d'égard entre les deux puissances qui ont des intérêts respectifs dans la vallée du Nil. L'Angleterre a bien reconnu les droits français au Liban, mais pour l'Egypte ses paroles sont moins nettes.⁵⁷ Forte de sa puissance, l'Angleterre enfonce le clou : "L'Angleterre se trouve rattachée à l'Egypte par un lien tout particulier, parce que ce

⁵⁴CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 727.

⁵⁵"De Chypre on surveille à l'aise et fortement les côtes de l'Asie mineure, de la Syrie, c'est un poste d'avant garde couvrant l'Egypte, cette proie fatalement destinée et vouée à la voracité britannique...On livre à l'Angleterre, comme un vil troupeau, les habitants de l'île de Chypre." (*Le Constitutionnel*, 6 juillet 1878) : "C'est la consécration des pratiques et des doctrines qui sont la négation du droit des faibles qu'ils font entrer violemment dans les mœurs diplomatiques...L'Angleterre avait Gibraltar, elle avait Malte, elle domine l'Egypte, elle aura Chypre ; elle tient désormais toute la Méditerranée sous sa surveillance ou plutôt sous sa tutelle...La France doit veiller à ce que les réserves qu'elle a posées...ne soient pas réduites à l'état de lettre morte...Il nous a semblé que l'Angleterre était la dernière puissance du monde qui pût accepter un lambeau de l'Empire ottoman...elle a sacrifié son prestige moral à ses intérêts matériels" (*La Presse*, 11 et 12 juillet 1878). Seul *Le Temps* adopte la thèse que seule l'Angleterre peut protéger l'Empire ottoman et arrêter une progression slave et a donc eu raison d'occuper Chypre "L'émotion qui s'est emparé du public, en apprenant la convention du 4 juin, est un sentiment irréfléchi...c'est prévenir les envahissements" (*Le Temps* 11, 12, 14 et 15 juillet 1878). Au sujet de Chypre voir Millman, R., *Britain and the Eastern Question 1875-1878*, Oxford, 1979, p 450 et 454 à 461.

⁵⁶Waddington à l'ambassadeur de France à Londres, 21 juillet 1878, MAE, LJ 55, p 309 à 313.

⁵⁷*Loc. cit.*

pays est la grande route de ses possessions orientales."⁵⁸ L'Egypte est définitivement perdue pour la France. De toute façon, l'Angleterre se considère comme le sauveur de Constantinople depuis l'envoi de sa flotte dans les Détroits, et par son énergique réprobation des clauses de San Stéfano. Sa politique triomphe.

L'heure est aux bilans. En ce qui concerne la mission de Charles de Moüy, il est positif et élogieux : "Je vous fais mon compliment de vos protocoles, ils donnent des séances du congrès un tableau animé, à la fois coloré et grave, clair et pourtant substantiel. Je reconnais votre bonne plume[...]la besogne ne pouvait être en de meilleures mains"⁵⁹ Le chargé militaire auprès de l'Empire ottoman, son ami de Torcy, lui fait ressortir "l'importance de votre rôle au congrès et par la notoriété qu'il vous a acquise dans le haut personnel diplomatique européen."⁶⁰ Comme il l'avait fait pour la conférence de Constantinople, de Moüy s'est également constitué un album,⁶¹ avec les pièces manuscrites que lui faisaient parvenir au fur et à mesure les représentants des puissances pour la rédaction des protocoles. S'ajoutent à ces documents les témoignages personnels et sympathiques de satisfaction des diplomates, ainsi que leur portrait dedicacés. Par ailleurs, et sur la proposition de Bismarck, les plénipotentiaires ont voté des remerciements au secrétariat. Le plus touchant des témoignages remis à de Moüy est certainement celui de Mehmet Ali : "Le génie, peut-être, n'est que la faculté de juger instantanément et d'agir dans toutes les circonstances d'après les règles du bon sens, sans se laisser entraîner par des passions ou des préjugés, ni influencer par les opinions de la multitude et les conseils des amis."⁶²

Pour le congrès, l'appréciation finale est nettement moins élogieuse :
Les vue générales et généreuses de 1856, auxquelles se mêlaient sans doute bien des illusions, mais qui ont maintenu pendant un quart de siècle en Orient un régime de paix et de désintéressement, ont été remplacées aujourd'hui par des visées beaucoup plus positives, beaucoup plus pratiques peut être (l'avenir le dira), mais assurément caractérisées par une âpreté de gain et de conquête, par une ardente rivalité d'influences, par un esprit de compromis pesant les forces plus que les droits ; toutes choses que la politique justifie mais que l'histoire n'honore guère. Nos plénipotentiaires ont saisi avec beaucoup de tact, ce me semble, le rôle qui dans ces conjonctures si difficiles pour eux pourrait parquer leur action sans compromettre leur dignité et assurer la bonne grâce de leur attitude sans les impliquer dans aucune complicité d'ambition ou de rapine. Ils se sont confinés dans les questions pour ainsi dire morales.⁶³

⁵⁸Salisbury à lord Lyons, 7 août 1878, MAE, LJ 55, p 315.

⁵⁹De Courcel à CdM, 4 juillet 1878, MAE, PA AP 122, v 11.

⁶⁰De Torcy à CdM, Thérapia, 31 juillet 1878, MAE, PA AP 122, v 14.

⁶¹Cet album a été aimablement mis à notre disposition par son propriétaire actuel, M. Jean de Moüy, qui a bien voulu nous en donner photocopie.

⁶²Mehmet Ali à CdM, Berlin, 8 juillet 1878, album personnel de CdM, Congrès de Berlin, 13 juin-juillet 1878.

⁶³De Courcel à CdM, 4 juillet 1878, MAE, PA AP 122, v 11.

Après avoir poussé les hauts cris sur le sort des chrétiens sous le joug ottoman, les puissances ont renvoyé "sans sourciller nombre de populations chrétiennes, et notamment la Macédoine et la moitié de la Bulgarie, sous le sceptre du sultan,"⁶⁴ note de Motiy. La Bulgarie, pour laquelle Gladstone a ameuté les opinions publiques, se retrouve disloquée, et l'Empire ottoman, que les puissances ont tant juré de défendre, se voit amputé de la majeure partie de ses territoires européens.⁶⁵

Se pose aussi la durabilité de l'oeuvre du congrès en ce qui concerne Hellènes et Ottomans, traités avec la même légèreté. De Motiy pense qu'en ménageant leur amour-propre, surtout celui des Ottomans, et en développant mieux l'organisation territoriale substituée à celle de San Stéfano, on eût adouci les ressentiments et les défiances compromettantes pour un résultat final.⁶⁶ La satisfaction des puissances consacre l'humiliation de l'Orient, et un certain abandon de l'Empire⁶⁷ au profit du jeune royaume des Hellènes, qui ne sera pas traité avec plus de considération quand son heure sera venue.

Charles de Motiy, comme beaucoup de ses contemporains, juge que le droit conventionnel le plus élémentaire a été bafoué en disposant des territoires d'un Etat indépendant sans tenir compte du système des nationalités dont s'est tant réclamée la diplomatie européenne. En adjugeant des populations au gré des accords entre puissances, on assiste à une conquête sans guerre, et assise sur la force mise au service des intérêts et des calculs de chacun.

Ce dédain désormais évident pour l'intégrité de l'Empire ottoman, était inspirée au Congrès par l'arrogance et la vanité.[...]Jelles(les puissances)avaient été convoquées pour traiter de leurs affaires et non pour être agréable à la Porte.[...]les conséquences de ses actes s'étendraient, au-delà du Danube et des Balkans, sur les relations internationales de l'avenir[...]Je me borne à constater, comme un des traits caractéristiques du Congrès, sa prétention d'agir exclusivement d'après sa volonté.⁶⁸

⁶⁴CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 54.

⁶⁵Voir la carte "Congrès de Berlin".

⁶⁶*Ibid.*, p 61.

⁶⁷Avec le Congrès de Berlin, la Grande Bulgarie créée à San Stéfano se retrouve divisée en trois territoires : un autonome au nord, la Roumélie orientale avec un gouverneur chrétien mais sous suzeraineté ottomane. Le reste (Thrace et Macédoine) reste sous la domination directe du sultan ; le Monténégro et la Serbie perdent une grande partie des territoires promis ; l'Autriche-Hongrie occupe et administre la Bosnie et l'Herzégovine, mais aussi le sandjak de Novi-Bazar pourtant possession ottomane, et séparant la Serbie du Monténégro ; la Russie annexe la Bessarabie du sud et en Asie mineure Kars, Batoum et Adahan ; la Roumanie reçoit la Dobroudja en échange de la Bessarabie perdue ; enfin la Grèce se voit promettre des agrandissements en Thessalie et en Epire sans frontières précises. Outre le fait qu'il y a de grandes frustrations, ces transformations concrétisent la perte presque totale pour les Ottomans de leurs possessions européennes. En conséquence "l'Empire se vit privé d'une grande partie de ses territoires chrétiens dans les Balkans...Ainsi après le traité de Berlin de 1878, l'Empire devint en grande partie musulman"(Kitsikis, D., *L'Empire ottoman*, op. cit., p 111) ce qui ne fit qu'empirer un peu plus la situation d'exaspération des nationalismes et des religions. Enfin le congrès concrétise aussi la prédominance de l'Allemagne dans les affaires européennes et le grand duel Germains contre Slaves qu'a très bien vu Saint-Vallier à l'époque. Pour le traité de Berlin voir cartes III et V.

⁶⁸CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 67 à 69.

La France a repris sa place dans le Concert européen, bien qu'elle se sente toujours reléguée dans un recueillement un peu forcé, mais sa politique de relèvement est en marche. De Motiy, qui connaît tout le monde et qui sait écouter d'une oreille bienveillante, reçoit les doléances des Serbes et des Monténégrins qui se seraient bien partagé la Bosnie et l'Herzégovine, des Roumains qui ont perdu la Bessarabie, des Grecs qui ne pensent qu'à annexer le maximum de territoires, des Ottomans dont l'Empire part en miettes, et même des Russes qui se sentent ostracisés ; bref, de tous ceux qui se sentent dépossédés. Il pense à la France de 1871, abandonnée à son sort par les puissances, et aussi à celle qui est présente au congrès, mais, qui reste sous haute surveillance, même si elle y a obtenu la Tunisie en échange d'une attitude compréhensive sur l'Egypte. Et la conclusion du témoin est amère :

S'il m'est permis de rappeler en terminant mon impression de témoin, j'ose dire que de tels hommes ne pouvaient se faire illusion sur les transactions qu'ils avaient couvertes de leur prestige. En scellant ces clauses médiocres et hésitantes qui laissaient l'Orient gonflé de mystérieuses tempêtes et l'Europe en léthargie fiévreuse[...]ils avaient fidèlement traduit la pensée du temps. Ajourner les difficultés fondamentales, ajuster à peu près les secondaires, donner aux peuples une trêve, c'était fatalement tout ce qu'ils pouvaient faire.⁶⁹

Si le congrès n'a pas résolu la Question d'Orient, l'Allemagne a tenu à faire immortaliser la scène dans un tableau exécuté par Werner, et où Bismarck⁷⁰ prend le devant de la scène avec Andrassy et Shukalof. Les autres, et non des moindres, occupent le second

⁶⁹*Ibid.*, p 87. A noter que la presse n'est pas plus tendre : "Cette oeuvre n'est pas de celles qui dans l'histoire font honneur aux personnages qui les ont consommées...le souvenir n'ôtera pas aux actes commis leur caractère immoral, injuste, violent et hypocrite...quelle gloire que celle qui provient du succès d'une spoliation consommée sans dangers et avec des précautions cauteleuses. Nous sommes heureux que notre pays n'ait pas pris sa part de dépouilles et de responsabilité dans ce partage arbitraire et désordonné." (*La Presse*, lundi 15 juillet 1878). "Le devoir impérieux et pressant de notre diplomatie est de ménager rigide et fermement à la France le rôle calme et désintéressé de spectatrice...Restons chez nous...la force prime le droit, c'est selon ce rite que procède la Congrès de Berlin (*Le Constitutionnel*, 4 juillet et 6 juillet 1878). "Le drame commencé en Orient par la guerre serbe, continué par la guerre russe, se termine en comédie...la Russie s'étant constituée détentrice des dépouilles de l'empire turc, l'Autriche est venue lui tendre la main...L'Angleterre s'est approchée à son tour...elle a pris Chypre à la Turquie...Il y a, en effet, dans le partage de la Turquie quelque chose de plus répugnant que dans le partage de la Pologne, au moins le démembrement polonais a été le fait d'une conquête franche...mais ici, dans le démembrement de la Turquie, la morale a été violée plus effrontément." (*La Presse*, 10 juillet 1878). Même s'il est normal que la presse se félicite de l'attitude de la France qui découle plus de son impuissance que de sa morale, notons que son rétablissement sur le plan international sera marqué par l'instauration du protectorat sur la Tunisie en 1881, suite à l'accord tacite des puissances. C'est ce que Waddington appelait "les mains nettes" contrairement aux autres puissances. Au sujet du Congrès de Berlin voir particulièrement Medlicott, W.N., *The Congress of Berlin and after*, F. Cass, 1963 ; Seton-Watson, R., *op. cit.*, p 431 à 459 ; Sumner, B.H., *op. cit.*, p 244, 245, 503, 512 et 553, pour ne citer que ces auteurs, qui se servent du témoignage de Charles de Motiy sur les principaux diplomates et acteurs, notamment le portrait de Bismarck. Ce même portrait est repris par Milza, P., *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, A. Colin, 1990, p 23.

⁷⁰P. Renouvin fait cette intéressante remarque rapportée par un témoin : Plus tard, Bismarck viendra à dire "que le Congrès de Berlin fut la plus grande erreur de sa vie, qu'il aurait dû laisser la Russie et l'Angleterre se dévorer mutuellement, et qu'il a fait, en 1878, une politique d'employé de mairie." (Renouvin, P., *Histoire des relations internationales*, v 6, *op. cit.*, p 74).

rang. Parmi les représentants français se détache le visage de de Motiy ; le tableau concrétise son entrée officielle dans la haute diplomatie. La ville de Berlin, hôte du congrès, offre une reproduction photographique de proportions majestueuses à toutes les personnes y ayant pris part. C'est en août 1881 que l'exemplaire destiné à de Motiy lui est expédié à son adresse à Paris par l'ambassade de France à Berlin.⁷¹

Quant aux Ottomans, présents eux-aussi sur le tableau, on peut leur laisser le mot de la fin : "Oh ! le congrès marche, il marche même si vite qu'il nous marche sur le corps".⁷² L'acte final du congrès modifie complètement les clauses de San Stéfano aux dépens des Slaves, et au mieux des intérêts des puissances occidentales. Les Ottomans ont bien entendu sonner les premiers coups du glas de l'intégrité de leur Empire.⁷³

Berlin et Vienne : les intérimis de Charles de Motiy et la question des frontières grecques (22 juillet 1878 - 3 février 1880)

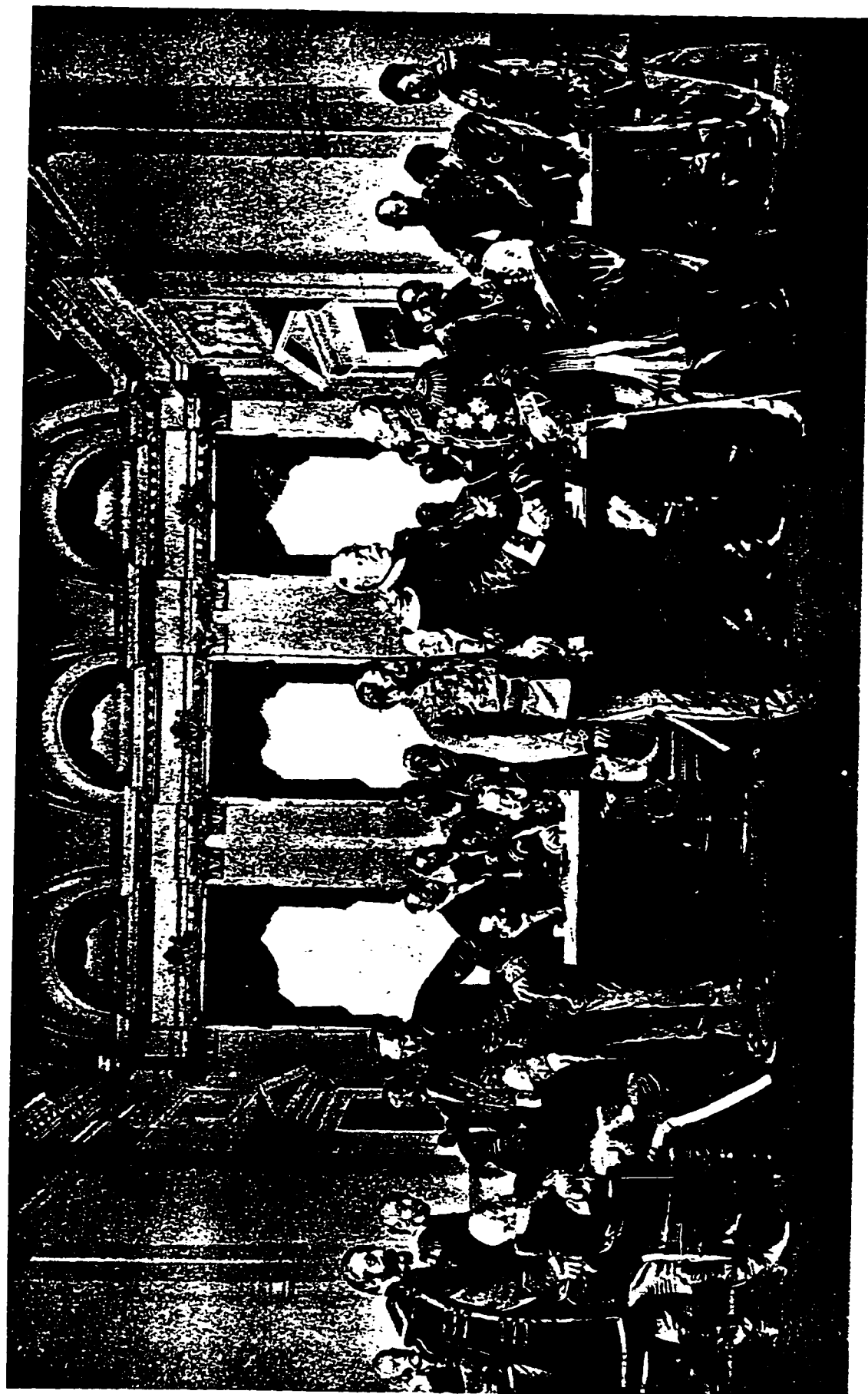
Une fois le Congrès de Berlin terminé, se pose pour Charles de Motiy le problème de sa carrière, et pour les puissances européennes l'exécution du traité de Berlin, notamment le tracé de la frontière gréco-ottomane. Toutes proportions gardées, les deux vont aller assez mal. Pour de Motiy, c'est l'ère de ce qu'il considère comme un pénible purgatoire ; quant aux frontières à déterminer, elles vont donner naissance à un imbroglio peu ordinaire.

Waddington et Desprez sont rentrés à Paris dès le 15 juillet, suivis le 22 du même mois par Saint-Vallier qui prend son congé annuel. En tant que premier secrétaire d'ambassade, c'est de Motiy qui est accrédité comme chargé d'affaires, et responsable de l'intérim du 23 juillet au 22 octobre 1878, soit trois mois. Berlin est une ambassade importante, et être chargé d'une telle responsabilité signifie que Waddington et Saint-Vallier lui manifestent une confiance sans réserve. Parmi les affaires qu'il va entretenir durant cette période, se trouvent bien évidemment les divers détails de l'exécution du traité de Berlin accompagnés de conversations avec Bismarck dont on connaît l'autorité et le prestige. C'est donc une nouvelle école pour Charles de Motiy ; être confronté au politicien et chef de gouvernement sur lequel l'Europe a les yeux fixés.

⁷¹Cte d'Aubigny à CdM, Berlin, 15 août 1881, MAE, PA AP 122, v 10. Voir la reproduction de ce tableau p 191.

⁷²Carathéodory pacha cité par *Le Constitutionnel*, mercredi 3 juillet 1878, Et le journal d'ajouter : "En effet, le moment de la curée est arrivé".

⁷³Les pertes subies par l'Empire ottoman sont considérables puisque ce sont environ 210 000 km² qui se trouvent détachées, avec une population d'environ 5,5 millions d'habitants, soit un cinquième de la population totale. (Mantran, R., et al., *op. cit.*, p 523.)



KARÓLYI	GORCHAKOV	BEACONSFIELD	ANDRÁSSY	BISMARCK	SHUVALOV	BÜLOW	MEHMET ALI
HAYMERLE	DE LANNAY	WADDINGTON	RODOWICZ	OUBIL	MOÛY	SADULLAH BEY	CARATHÉODORY PASHA
HOHENLOHE	CORTI	ST. VALLIER	DEPREZ	HOLSTEIN	H. BISMARCK	RUSSELL	
				BUSCH			SALISBURY

THE CONGRESS OF BERLIN

From the painting by A. Werner

Le premier grain de sable dans la mécanique du traité de Berlin se situe en Roumanie. Celle-ci, sur laquelle subsistait une vague suzeraineté ottomane, a acquis son indépendance avec le traité de San Stéfano, indépendance reconnue au Congrès de Berlin, et tente, dès septembre 1878, d'obtenir la Silistrie en faisant le tour des chancelleries européennes. C'est une fin de non-recevoir que reçoit son ministre, M. Cogabriceano ; les puissances sont bien décidées à ne rien changer à l'oeuvre du Congrès. Quant à la France, elle atteste, par la voix de de Moty à son collègue allemand, Radowitz, de son intention d'agir en conformité avec les intentions du congrès.⁷⁴ Les prétentions roumaines ayant été expédiées, se pose le problème des relations diplomatiques avec le nouvel Etat : faut-il nommer un ministre plénipotentiaire ou un simple agent ? Si la question se pose, c'est qu'il y a hésitation à procéder à la reconnaissance officielle de l'indépendance de la Roumanie, pour cause de non-exécution de la clause du Congrès de Berlin relative à l'égalité des droits pour tous les cultes, notamment pour les juifs. Sous administration ottomane, le problème ne pouvait se poser, puisque les juifs répondaient au chef de leur communauté comme les autres confessions. Mais, la Roumanie est moins tolérante que le vieil Empire, et pour les puissances, cet état de chose est aussi contraire aux principes de la civilisation moderne qu'à l'équitable organisation d'un Etat libre. Peuvent-elles tolérer chez l'un, la Roumanie, ce qu'elles condamnent chez l'autre, l'Empire ottoman ? La remise de la Bessarabie et la reconnaissance diplomatique deviennent donc conditionnelles au commencement de l'exécution de la clause relative à l'égalité des droits.⁷⁵ Evidemment, il y a quelque gêne, vite dissipée d'ailleurs, de voir que l'oppression religieuse tant reprochée injustement aux Ottomans, est affichée sans complexe par un Etat chrétien nouvellement créé. Embarrassée par les lenteurs opposées par les Roumains, l'Allemagne, dont la famille impériale est apparentée à la famille régnante en Roumanie, se montre disposée à ne pas regarder de trop près, et à ne pas se montrer trop sévère sur la précision des mesures que proposerait la Roumanie :

Je ne serais pas éloigné de croire que le gouvernement allemand, tout en demeurant ferme sur le terrain de l'exécution du traité pour la question juive, saisirait volontiers pour se départir de ses rigueurs un témoignage de bonne volonté tant soit peu explicite. J'ai su au surplus que le futur ministre allemand à Bucarest est déjà désigné, sinon nommé.⁷⁶

La Roumanie pratique donc ouvertement la discrimination religieuse et demande aux puissances de ne pas lui rendre la tâche impossible en se montrant trop exigeantes. Le gouvernement roumain évoque, comme prétexte, que les chambres roumaines et les

⁷⁴CdM à Waddington, n 142, 3 septembre 1878, MAE, PA AP 122, v 3.

⁷⁵CdM à Waddington, n 156, 4 octobre 1878, MAE, PA AP 122, v 3.

⁷⁶CdM à Waddington, Aff. ét. n 7, 15 janvier 1878, MAE, PA AP 122, v 3.

populations elles-mêmes ne souscriront jamais au principe que les juifs puissent jouir des mêmes droits civils et politiques que les chrétiens.⁷⁷

Les juifs aujourd'hui existant en Roumanie n'ont jamais été citoyens roumains. Comment les déclarer tels en un seul jour ? Comment admettre que la Valachie, la Moldavie surtout, (soit) envahie par une population de 150 000 nouveaux citoyens, incultes, fanatiques, ayant une autre langue, une autre religion, d'autres mœurs, d'autres sentiments, et que les indigènes ont toujours considéré comme étrangers, comme le sont du reste considérés ces mêmes juifs[...]Voilà pourquoi l'exécution de l'article XLIV en ce qui concerne nos intérêts intérieurs ne doit se faire que dans la limite du possible.⁷⁸

L'Allemagne, l'Angleterre et la France ne veulent admettre aucune discussion dans ces termes, mais on n'ose imaginer les mêmes paroles prononcées par le ministre des Affaires étrangères ottoman. Bismarck, qui n'accepte pas une telle résistance aux décisions du congrès, va asséner l'argument choc, sinon moral : "Les Roumains devraient comprendre que nous avons dans la haute finance et dans le parlement un grand nombre d'influences israélites et que nous n'avons pas l'intention de les choquer pour être agréable au cabinet de Bucharest."⁷⁹ La Roumanie finira par céder sur le papier, et des relations diplomatiques entre la France et la principauté seront établies dès novembre 1879.⁸⁰

L'Empire ottoman, quant à lui, n'a pas de problème de discrimination religieuse, mais, des difficultés de territoires à céder et de nouvelles frontières à accepter. Le problème posé est assez simple ; les Ottomans veulent en perdre le moins possible et les Hellènes en gagner le plus possible. Cependant, si le problème est simple, sa solution va s'avérer fort difficile. Dès le 8 août 1878, Safvet pacha fait savoir la répugnance de la Porte d'accorder à la Grèce la rectification des frontières prévue par le protocole treize et l'article vingt-quatre du traité de Berlin⁸¹. Pour les Ottomans, il s'agit en fait d'annexions de territoires⁸² tout à fait arbitraires, et ils rappellent les réserves insérées par leurs plénipotentiaires lors de la signature du traité :

Nous devons nous borner sur ce point à rappeler que l'honnêteté politique ne permettrait pas de dépouiller une nation au profit d'une autre pour le seul motif que cette autre nation en serait plus heureuse[...]les seuls et véritables vœux du Gouvernement hellénique sont et ont toujours été de réunir sous la même dénomination tous les pays habités par les Grecs, et que, si la Grèce se borne à ne

⁷⁷Saint-Vallier à Waddington, 19 juillet 1879, MAE, LJ 57, p 13.

⁷⁸Boëresco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie aux agents de la Principauté à l'étranger, Bucharest, 12/25 juillet 1879, MAE, LJ 57, p 18.

⁷⁹Bismarck cité par CdM ; CdM à Waddington, Aff. ét. n 29, 17 février 1879, MAE, PA AP 122, v 3.

⁸⁰On se souvient des craintes des juifs ottomans en 1877 concernant la Bosnie, l'Herzégovine, la Bulgarie, la Serbie et la Roumanie. Voir p 126.

⁸¹Le Protocole treize indique les frontières gréco-ottomanes telles que proposées par Waddington et adoptées par le congrès. L'article vingt-quatre précise : "Dans le cas où la Sublime Porte et la Grèce ne parviendraient pas à s'entendre sur la rectification de frontière indiquée dans le treizième Protocole du Congrès de Berlin, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie se réservent d'offrir leur médiation aux deux parties pour faciliter les négociations." (Sumner, B.H., *op. cit.*, p 663).

⁸²Il s'agit de l'Epire et de la Thessalie.

demander, pour le moment, que l'annexion de quelques provinces, c'est par égard pour la ferme résolution de l'Europe d'établir la paix en Orient sans trop ébranler l'état de choses existants ?[...]si dans quelques années, dans quelques mois peut-être, la Grèce juge que l'heure est venue d'entreprendre une nouvelle campagne sur le terrain des revendications[...]c'en sera fait de cette paix qui devait être perpétuelle et qui n'aura eu de durée que le temps strictement nécessaire pour préparer de nouvelles entreprises contre le droit des gens ? L'Europe appelée à se prononcer sur ce nouveau conflit, qui mettrait de nouveau en péril la paix de l'Orient et peut-être la bonne harmonie entre les grandes Puissances, se décidera-t-elle à sacrifier encore les droits du propriétaire légitime aux convoitises d'un ambitieux voisin ?⁸³

On s'en doute, la Grèce ne tient pas le même langage. Elle réclame la nomination de commissaires pour exécution immédiate du Traité de Berlin, et soutient que la décision du Congrès de Berlin ne peut être contestée par la Porte.⁸⁴ Comment faire pour convaincre la Porte ? La France, qui maintient la conformité de ses vues avec les puissances en ce qui concerne la stricte application du traité, insiste avec persévérance en ce sens auprès des Ottomans, tout en pensant qu'il est préférable d'ajourner quelque temps encore une action collective réclamée par la Grèce. L'Allemagne, qui ne veut pas voir traîner les décisions de "son" congrès, se montre plus impatiente :

Là Turquie doit être persuadée que le Congrès n'était pas une discussion académique et que toutes les puissances signataires sont d'accord pour en presser l'exécution[...]inspirer cette conviction à la Turquie c'est agir dans son intérêt même, l'avantage évident de la Porte étant de hâter autant que possible le commencement de l'oeuvre qu'elle a à entreprendre[...]je crains cependant que sous peu nous n'ayons à nous préoccuper du même sujet à propos des affaires grecques.⁸⁵

En d'autres mots, les puissances entendent faire pression sur l'Empire, mais prévoient qu'il faudra également réfréner les appétits grecs. Après bien des hésitations, l'action collective auprès de la Porte est ajournée et s'ouvre une période d'attente, période pendant laquelle les vues des puissances divergent quelque peu. Si l'Allemagne abandonne toute initiative, elle n'entend pas moins que le traité soit exécuté rapidement dans toutes ses parties, et juge que tous doivent se montrer satisfaits. L'Angleterre préfère des négociations directes entre les deux, et précise que l'Europe doit faire sentir son autorité à Athènes aussi bien qu'à Constantinople.⁸⁶ Par contre, la France prend l'initiative d'agir en faveur de la Grèce et demande à l'Allemagne, par la voix de son chargé d'affaires, de faire de même :

Je lui ai rappelé d'abord l'intérêt qui s'attache en général à la solution des difficultés qui concernent la Grèce, la nécessité reconnue par le Congrès de donner à ce petit royaume le développement territorial indispensable à son existence[..]j'exprimais la

⁸³Safvet pacha, ministre des Affaires étrangères ottoman, aux Représentants de la Sublime Porte à l'étranger, 8 août 1878, LJ 58, p 24 à 29.

⁸⁴P. Delyannis, ministre des Affaires étrangères de Grèce, aux représentants du roi à l'étranger, 16 août/7 septembre 1878, LJ 58, p 30 à 33.

⁸⁵Bülow cité par Charles de Moüy ; CdM à Waddington, 14 septembre 1878, MAE, PA AP 122, v 3.

⁸⁶Lord Salisbury cité par Waddington, MAE, LJ 58 p 45.

pensée qu'assurément aujourd'hui un effort de sa part en faveur de la Grèce, auquel toute notre sympathie était acquise d'avance, amènerait les meilleurs résultats. Nous ne doutions pas que la Turquie ne désirait sortir d'une situation pleine de périls, mais il était plus que probable qu'avec son inertie accoutumée et sa répugnance contre toute cession territoriale, elle ne prendrait aucune décision jusqu'au moment où une insistance bien accentuée lui montrerait qu'il était temps de mettre un terme à ses lenteurs.⁸⁷

La France veut obtenir de la Porte une déclaration de principe conforme aux vœux de l'Europe, et compte sur l'Allemagne pour l'appuyer dans cette démarche.⁸⁸ En fait, le Congrès de Berlin, dans sa treizième séance, a décidé que l'Empire ottoman devait s'entendre avec la Grèce pour la rectification des frontières en Thessalie et en Epire, et une médiation européenne n'a été envisagée qu'au cas où les deux parties ne parviendraient pas à se mettre d'accord. Le gouvernement hellénique est entré immédiatement dans la procédure qui lui a été ouverte par les résolutions du congrès. Dès le 17 juillet, soit quatre jours après la clôture du congrès, il a pris contact directement avec Constantinople, afin que deux commissaires ottomans soient désignés pour procéder, avec ceux nommés par la Grèce, aux délimitations des frontières. Du côté de la Porte, c'est le silence qui a prévalu, jusqu'à la circulaire de Safvet pacha, le 8 août, et qui s'attache à démontrer le danger des revendications helléniques afin de gagner du temps. En présence de cette fin de non recevoir, Athènes sollicite la médiation des puissances invoquant l'article 24 du traité de Berlin. Waddington ouvre le feu, en quelque sorte, en déclarant que les Ottomans portent la responsabilité de la non exécution du traité, et la condamne en exprimant le souhait d'offrir une médiation européenne.⁸⁹ L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Russie donnent leur assentiment à l'initiative française en faveur de la Grèce, tandis que Londres privilégie la voie des négociations directes entre l'Empire et la Grèce.⁹⁰

Si Paris mise sur la carte grecque, Londres se méfie du bouillant gouvernement hellénique, et préfère garder deux cartes dans son jeu, Athènes et Constantinople. Le gouvernement de Sa Majesté n'apprécie guère que Paris s'immisce dans le jeu oriental qu'il considère comme sa chasse gardée. Lord Salisbury pose la question, à savoir sur quoi le Quai d'Orsay se fonde pour croire que la Porte refuse d'entrer en négociations ; pour

⁸⁷CdM à Waddington, n 158, 5 octobre 1878, MAE, PA AP 122, v 3.

⁸⁸Même si elle se montrait philhellène, la France tenait à consolider sa position diplomatique et aspirait à continuer sa politique de paix et de bonnes relations. Le relèvement était timide et ne voulait froisser personne : "He (Waddington) agreed that the situation created in Turkey-in-Europe by the treaty of 1878 must be maintained and that consolidation of the entente between Austria and Germany was a guarantee of peace ; France wished to maintain close understanding with England and good neighbourly relations with Germany ; she desired peace." (Medlicott, W.N., *Bismarck, Gladstone and the Concert of Europe*, University of London, 1956, p 69).

⁸⁹Waddington aux agents diplomatiques de France à Berlin, Vienne, Londres, Saint Petersburg et Rome, 21 octobre 1878, MAE, LJ 58, p 33 à 36.

⁹⁰Waddington au ministre de France à Athènes, 15 novembre 1878, et à l'ambassadeur de France à Londres, 16 novembre 1878, MAE, LJ 58, p 40 et 41.

Londres, c'est l'absence de garantie du côté grec qui fait défaut. Waddington adopte alors une attitude plus prudente et ne veut en aucun cas contrarier l'Angleterre, prêt à s'effacer volontiers pour laisser l'avantage aux Ottomans en cas d'ouvertures spontanées.⁹¹

Les Ottomans, devant la pression subie, savent bien qu'ils ne peuvent que se résigner, mais, n'étant guère rassurés, ils demandent des garanties envisagées avec faveur à Londres. Car enfin, quand l'émiettement du territoire d'un Etat souverain est imposée par un concert de puissances, et soumis aux appétits d'un nouvel Etat qui à son tour rêve de reconquérir Byzance, les Ottomans se posent quelques questions fort légitimes :

Le Grand Vizir(a déclaré que)la Porte était prête à se rendre au voeu du Congrès de Berlin et à accorder à la Grèce une extension de ses frontières du côté de la Thessalie et de l'Epire, a indiqué qu'afin de faire accepter par les populations ottomanes une semblables concession, il était indispensable que le Gouvernement du Sultan fût en mesure de faire valoir à ses yeux l'obtention de quelque avantage corrélatif[...]que les Puissances, pour garantir la Turquie contre toute demande et contre toute revendication ultérieure de la part du Royaume hellénique, promissent qu'au cas où les Grecs viendraient à attaquer la Turquie ou à fomenter des insurrections dans les Etats du Sultan, la Turquie aurait pleine liberté de régler son différent avec eux sans être arrêtée par aucune intervention étrangère.⁹²

Finalement, des commissaires sont nommés de part et d'autre, et Prévéza est choisi d'un commun accord comme le siège des conférences, sans que personne ne croit vraiment au succès de l'opération :

M. de Bülow ne m'a pas caché qu'il n'envisageait qu'avec une médiocre confiance la réunion des commissaires ottomans et hellènes et que dans sa pensée ces pourparlers seraient infructueux. Il semble que la médiation des Puissances, prévue par le Traité de Berlin, sera prochainement invoquée et pourra seule régler le différend.⁹³

Les paroles du ministre allemand sont prémonitoires ; les conférences de Prévéza vont être une suite de désaccords sans aboutissement. Commencées en février 1879, elles sont définitivement rompues un mois plus tard, chacun étant resté sur ses positions. Les commissaires helléniques, invoquant les décisions du congrès, d'emblée s'attachent à présenter le tracé du 13e protocole comme la base invariable de toute entente, tandis que les commissaires ottomans en contestent la valeur obligatoire, faisant valoir l'obligation de chercher ailleurs un terrain de discussion. C'est donc une différence d'appréciation fondamentale posée dès le départ qui amène l'insuccès des conférences.⁹⁴ Pourtant, les puissances européennes ont bien essayé toute sorte d'intimidation pour faire céder la Porte, coupable de s'opposer à une exécution qu'elle n'a d'ailleurs jamais totalement acceptée.

⁹¹Waddington à Fournier (Constantinople), 18 novembre 1878 et à l'ambassadeur de France à Londres, 26 novembre 1878, MAE, LJ 58, p 42 à 46.

⁹²Khereddine pacha à H. Layard, cité par Waddington à l'ambassadeur de France à Londres, 24 janvier 1879, MAE, LJ 58, p 56.

⁹³CdM à Waddington, Aff. ét. n 7, 15 janvier 1879, MAE, PA AP 122, v 3.

⁹⁴Waddington aux Agents diplomatiques de France à Berlin, Vienne, Londres, Rome et Saint-Petersbourg, 21 avril 1879, MAE, LJ 58, p 111.

Paris, qui n'a pas apprécié voir son offre de médiation en faveur de la Grèce échouer, fait savoir par son ambassadeur que si les Ottomans amènent la rupture des négociations "pour faire échec à l'autorité du Congrès de Berlin", ils s'exposeront "dès le lendemain à voir les Puissances réclamer du Sultan, dans des conditions bien meilleures pour la Grèce, les sacrifices qui forment l'objet du débat".⁹⁵ Quant à l'ambassadeur de France à Constantinople, il reflète bien l'opinion de son ministre sur les Ottomans, en écrivant, en privé, à de Moüy : "Quel gouvernement! Quel sultan! Quelle administration! Personne n'en veut plus. Et tout ce grand corps vit comme rongé par une maladie pourrissante, il se détachera de ses os par lambeaux[...]L'Angleterre même ne se fait plus d'illusions."⁹⁶ Au fur et à mesure que l'Europe se prend de passion pour la Grèce, le vieil Empire n'est plus qu'objet de mépris, un gêneur dont on se débarrasserait bien s'il n'y avait la Russie.

Pendant que Grecs et Ottomans s'opposent à Prévéza, en France, la crise ministérielle longtemps prévue a fini par éclater, entraînant la démission de Mac-Mahon, le 30 janvier 1879, et installant définitivement la République.⁹⁷ Parti de Berlin le 28 octobre 1878 pour un congé bien mérité, de Moüy rentre à Berlin, le 11 janvier 1879, après avoir vécu l'accession des républicains au Sénat. C'est là qu'il entame son deuxième et court intérim, du 14 janvier au 17 février 1879, Saint-Vallier, qui est aussi sénateur, étant parti d'urgence pour Paris. Les diplomates français sont inquiets : ils se sentent dans une période d'attente et de transition. Waddington a ordonné au personnel diplomatique à l'étranger de se montrer discret et d'observer une réserve absolue ; pire, il leur demande de se montrer le moins possible, pour n'avoir point à répondre à des questions embarrassantes ou à des remarques.⁹⁸ Pourtant, les conservateurs ont apprécié la facilité avec laquelle s'est effectuée la transmission légale et normale du pouvoir public, ce qui a rassuré et satisfait le personnel diplomatique français et étranger dans son ensemble :

Le corps diplomatique étranger qui assistait presque en entier à la grande séance d'avant-hier de l'Assemblée nationale en a été très favorablement impressionné. Nous sommes maintenant dans une période d'attente et de transition qui durera jusqu'à la reconstitution définitive, mais très prochaine du ministère et qui ne me permet pas de vous fixer le jour où je me mettrai en route pour regagner mon poste.⁹⁹

⁹⁵Waddington à l'ambassadeur de France à Constantinople, 14 février 1879, MAE, LJ 58, p 72.

⁹⁶Fournier à CdM, 24 janvier 1879, MAE, PA AP 122, v 11.

⁹⁷Mac Mahon était déjà entré en conflit avec la Chambre élue en 1876, avait renvoyé le républicain modéré Jules Simon le 16 mai 1877, puis avait dissout la Chambre (voir p 119). Cette dissolution a ouvert en France une campagne électorale passionnée et les républicains ont formé un front uni sous la direction de Gambetta et gardé la majorité. Mais il reste à conquérir le Sénat et la modération de Gambetta fait faire à l'idée républicaine des progrès. Le 5 janvier 1879, le Sénat passe des conservateurs aux républicains modérés. Mac Mahon démissionne le 30 janvier, et Jules Grévy est élu président de la République. Désormais, tous les rouages de l'Etat se trouvent aux mains des républicains et les Chambres quittent Versailles pour revenir siéger à Paris.

⁹⁸Saint-Vallier à CdM, 23 janvier 1879, MAE, PA AP 122, v 13.

⁹⁹Saint-Vallier à CdM, 1 février 1879, *Ibid.*

C'est Waddington qui, tout en conservant son portefeuille de ministre des Affaires étrangères, prend la présidence du Conseil en février. Mais la chambre commence à parler d'épuration et de républicanisation des administrations, en particulier de celle des Affaires étrangères.¹⁰⁰ De Moüy reste dans une incertitude qui l'angoisse et s'inquiète pour son avenir sur lequel il s'interroge déjà depuis quelques mois. Son travail est-il apprécié ? Les avis sont unanimes. Desprez lui-même le rassure : "Nous sommes satisfaits de vous et de votre correspondance et nous n'avons nul désir d'abrégier votre intérim."¹⁰¹ Il pense à Constantinople, à Thérapia, au Bosphore, et espère que le départ attendu de Fournier à Constantinople lui donnera Athènes, le ministre en place pouvant devenir alors ambassadeur auprès de la Porte.¹⁰² Il faut dire que les choses vont vite à Paris ; le 15 janvier, le gouvernement annonce une mesure de grâce partielle en faveur des communards, ce qui a pour effet de briser la confiance qui s'était établie en premier lieu.¹⁰³ Mais, la France s'achemine vers un rétablissement politique auquel l'Allemagne est favorable, et relève la tête sur le plan diplomatique.

La chute de Mac-Mahon a une autre conséquence ; elle entraîne la démission de l'ambassadeur à Vienne, le marquis de Vogüé.¹⁰⁴ La capitale de l'Autriche-Hongrie ne peut rester sans représentation française. Quelques jours avant le retour de Saint-Vallier à Berlin, Waddington annonce à de Moüy qu'il l'envoie à Vienne avec le même grade de Premier secrétaire d'ambassade, pour y prendre l'intérim de l'ambassade en attendant la désignation du futur ambassadeur. Même si le ministre y met les formes,¹⁰⁵ le coup est

¹⁰⁰Baillou, J., et al., *op. cit.*, p 30.

¹⁰¹Desprez à CdM, Direction politique, 22 septembre 1878, MAE, PA AP 122, v 11. Ses amis se font l'écho du Directeur des Affaires politiques : "Votre gestion a été on ne peut plus appréciée...Saint-Vallier lui-même a reconnu devant moi tout le mérite de votre correspondance. Si après cette nouvelle gestion, on ne vous donne pas un beau poste de ministre, il n'y a plus de justice." (Reverseaux à CdM, 5 octobre 1878, v 13) ; "J'espère que vous êtes complètement remis de vos fatigues d'Orient doublées de celles du Congrès. Celles-ci, du moins, j'en ai la conviction, vous seront comptées. Un peu de confiance et vous aurez la récompense qui vous est due." (Tissot à CdM, 10 novembre 1878, v 13).

¹⁰²Reverseaux à CdM, 5 octobre 1878, MAE, PA AP 122, v 13.

¹⁰³Mme de Moüy, qui fréquente toujours les milieux bonapartistes, juge fort sévèrement cette amnistie, jugement partagé par son mari et leurs amis. Le Marchand à CdM, 23 février 1879, MAE, PA AP 122, v 12.

¹⁰⁴Ce ne fut pas la seule démission à laquelle dut faire face le ministère. D'Harcourt à Londres et Le Flö à Saint-Petersbourg se retirèrent en même temps, sans compter qu'ils emmenèrent avec eux une bonne partie du personnel.

¹⁰⁵Waddington à CdM, 10 février 1879, MAE, DP 240, 1ère série : "L'expérience que vous avez acquise des affaires d'Orient et notamment toutes celles qui ont trait à l'exécution du traité de Berlin vous rend particulièrement propre aux nouvelles fonctions qui vous sont confiées et je suis certain d'avance que vous saurez justifier le choix de Mr le Président de la République." Egalement Desprez : "Vous allez vous trouver ainsi chargé d'une mission de confiance et vous serez d'autant mieux en mesure de vous en acquitter utilement pour le service que votre intérim de Constantinople et votre rédaction des protocoles du congrès de Berlin vous ont mis à même de connaître dans leurs détails les principales questions qui se traitent à Vienne. M. Waddington désire que vous vous rendiez dans le plus bref délai possible à votre nouveau poste...nous allons avoir à reconstituer tout le personnel de l'ambassade." Desprez à CdM, 10 février 1879, PA AP 122, v 10.

terrible. De Motiy se voit aspirer dans le cercle sans fin des intérim sans espoir de légation. Pire, non seulement il doit assurer la représentation diplomatique parce que personne d'autre n'est disponible, mais, dès que l'ambassadeur sera nommé, il devra assurer sa formation :

Après de longues recherches, Desprez et le ministre étant arrivés à la conviction que vous seul étiez en mesure de remplir avec l'expérience nécessaire ces fonctions importantes, vous leur avez paru naturellement et forcément désigné, à la fois par votre long séjour et votre gestion en Orient, puis par votre situation spéciale au Congrès de Berlin, et ils se sont décidés à vous confier la gestion sans doute prolongée qui va fournir pendant l'intérim, puis, lorsqu'il sera terminé, l'éducation orientale et européenne du futur ambassadeur qui sera sans doute un homme politique inexpérimenté¹⁰⁶ dans le métier diplomatique ; ils ont ajouté que cette gestion de cette mission de confiance seraient pour vous l'acheminement naturel à l'une des légations que vous avez le désir d'obtenir et qu'en conséquence ils jugeaient leur décision aussi conforme à vos intérêts qu'à celui du département.¹⁰⁷

L'intérim va se révéler extrêmement court, du 26 mars au 17 avril, l'ambassadeur étant nommé plus tôt que prévu. De Motiy se sent utilisé et sombre dans une dépression que ses amis essaient de relever.¹⁰⁸ Même Saint-Vallier, peu porté sur les missions de réconfort, mais qui a déjà fait face aux humeurs noires de de Motiy, intervient :

Vous me semblez fort mal apprécier les choses et céder à un petit mouvement fâcheux de déconvenue. Le ministre, en vous nommant à Vienne, a entendu utiliser votre expérience pour une situation difficile et la mise au courant d'un nouvel ambassadeur ; il ne s'est pas dissimulé que ce n'était pas à une partie de plaisir qu'il vous conviait, mais il a entendu vous donner à ses yeux des titres à un avancement que vous désirez vivement[...]Je ne puis donc rien faire de plus que l'instruire de votre déception[...]Reprenez donc un peu votre sang froid et songez un peu plus à l'avenir.¹⁰⁹

Dès l'arrivée de l'ambassadeur, le 18 avril, l'intérim se termine, tandis que les affaires orientales se poursuivent. Après l'échec de Prévéza, Waddington reprend l'initiative. Le traité de Berlin est en pleine exécution en ce qui concerne l'évacuation de la Roumélie orientale par les troupes russes. Pour la France, l'état des rapports entre Grecs et

¹⁰⁶En effet, il s'agira de Teisserenc de Bort, ancien ministre de l'Agriculture et "père" de l'Exposition universelle de Paris en 1878, adversaire acharné du duc de Broglie et républicain convaincu. (Baillou, J., et al., *op. cit.*, v.2., p 144).

¹⁰⁷Saint-Vallier à CdM, 10 février 1879, MAE, PA AP 122, v 13.

¹⁰⁸"Votre lettre me fait voir que vous envisagez toujours avec mélancolie votre situation nouvelle...agréable ou non c'est une mission de confiance, et l'on ne savait à qui la donner. La situation étant celle-là, puisqu'il vous est impossible de la modifier, ne serait-il pas adroit d'en tirer le meilleur parti." (Le Marchand, 27 février 1879, MAE, PA AP 122, v 12) ; "Vous voilà bien au noir. J'espère que ce ne sera qu'une impression passagère, bien justifiée hélas par le désarroi au milieu duquel vous vous trouvez...il est impossible qu'une légation n'en sorte pas...Quant à voir en noir, puis-je vous dire que vous avez tort." (Des Michels, 28 février 1879, MAE PA AP 122, v 13) ; "Ne croyez donc pas que vous ayez été lésé par ce changement. Félicitez-vous au contraire d'une bonne occasion d'utiliser la connaissance que vous avez des affaires d'Orient...Prenez par le bon côté votre envoi à Vienne; le ministre vous en saura gré et vous n'aurez pas à regretter cette nouvelle étape vers le grade désirée" (Desprez, 7 mars 1879, MAE PA AP 122, v 11).

¹⁰⁹Saint-Vallier à CdM, 1 mars 1879, MAE, PA AP 122, v 13.

Ottomans risquent de compliquer cette exécution, en donnant des idées de rétablisseurs d'ordre à Saint-Pétersbourg, et élargissant ainsi le théâtre des opérations déjà bien assez compliquées. Toujours très philhellène¹¹⁰, Waddington fait tout pour que la ville de Janina soit comprise dans le territoire attribuée à la Grèce, soutenant que les Albanais s'assimilent d'eux-mêmes "à la race grecque", que l'Epire n'est pas un pays albanais et que de toute façon les Albanais n'ont jamais eu conscience du sentiment d'unité nationale. Il propose donc que les pourparlers soient transportés à Constantinople, avec intervention des puissances européennes pour faciliter le succès des négociations, conformément à l'article 24 du Traité de Berlin.¹¹¹ Les représentants des puissances se réuniraient auparavant afin de convenir entre elles des conseils qu'elles auraient à faire entendre suivant un seul point de vue.

Toutes les puissances, ainsi que la Grèce, se déclarent d'accord, sauf Londres. Pour l'Angleterre, il est nécessaire que l'Empire ottoman continue d'exister, et cela n'est possible qu'à condition de ménager ses ressources, et de le dégager de la nécessité d'avoir à réprimer les entreprises d'un voisin constamment hostile, c'est-à-dire la Grèce. Janina doit rester ottomane et Londres trouve que le tracé des frontières proposé par Waddington n'a pas de signification suffisamment définie dans ses termes. De plus, la ligne est jugée trop générale. Réformer le territoire européen de l'Empire, oui, mais pas trop. "Une politique consistant à réduire les bornes de l'Empire proportionnellement à sa puissance actuelle est la seule politique capable d'en assurer l'existence."¹¹² Salisbury revient à la sécurité indispensable de l'Empire, question de la plus haute importance pour la tranquillité de l'Europe.

Les initiatives de la France agacent quelque peu l'Angleterre, et les opinions publiques, dans leur ensemble, font de l'affaire grecque une affaire française, tendance que Waddington combat en se réfugiant derrière le Traité de Berlin. Les Ottomans, quant à eux, n'entendent pas céder aux désirs français de la réalisation du Protocole XIII, et continuent à considérer celui-ci comme un simple vœu destiné à favoriser les négociations futures, tout en rappelant que leurs plénipotentiaires ont fait les réserves les plus formelles à Berlin. Donc, pour eux, le tracé général proposé par ce protocole a été simplement suggéré, non déterminé, et encore moins imposé par les Puissances. Non seulement la Porte ne s'est liée par aucun engagement, mais aucun engagement ne lui a jamais été demandé. Les Ottomans se disent prêts à discuter, à condition que les indications dudit protocole puissent être

¹¹⁰A un tel point que les Grecs l'avaient surnommés "le gros Céramique", à cause de sa passion pour les vases antiques grecs. (*Le Constitutionnel*, 20 janvier 1881).

¹¹¹Waddington à l'ambassadeur de France à Londres, 4 avril 1879, MAE, LJ 58, p 103 à 112.

¹¹²Salisbury à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, 12 juin 1879, MAE, LJ 58, p 128 à 132.

modifiées.¹¹³ Tout revient donc à la case départ. D'autre part, l'Autriche-Hongrie qui aimerait bien poursuivre sa route vers la mer Egée, s'inquiète de la puissance que pourrait prendre la Grèce, et le philhellénisme français pourrait bien se retourner contre Paris :

Vous me disiez dans votre lettre que l'Autriche se soucie moins que peu de la question grecque et ne lui veut pas de bien[...] Dans cette terrible question si légèrement soulevée par nous à Berlin, et dont on a eu l'habileté de nous faire le bouc émissaire en nous marionnettant par nos sentiments de classique générosité, nous sommes absolument plantés là par tout le monde.¹¹⁴

Devant les pressions incessantes qu'elle subit, la Porte fait une concession importante ; elle admet pour la première fois comme possible l'adoption de la délimitation indiquée par le Congrès.¹¹⁵ Maintenant, c'est sur les Grecs qu'il faut faire pression. Ceux-ci demandent aux Ottomans de leur faire connaître le tracé de la frontière qu'ils seraient prêts à proposer, proposition que la Porte se garde bien de faire. Les Grecs font alors une contre-proposition, beaucoup plus étendue au nord, et qui inquiète jusqu'à Waddington qui craint de ne plus pouvoir contenir les ambitions helléniques.¹¹⁶ Les Ottomans refusent et annoncent un tracé méridional. A la neuvième réunion des conférences de Constantinople, il est manifeste qu'elles ne sauraient se prolonger bien longtemps désormais. L'entente paraît impossible sans une intervention des puissances, et Waddington reprend l'initiative en proposant un nouveau tracé laissant Janina aux Ottomans, mais réduisant leur part en Thessalie, et négociable sous les auspices des Européens.¹¹⁷ Cette fois, c'en est trop pour Londres, qui refuse le tracé contrairement à l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Russie.

Entre-temps, de Moty effectue un deuxième court intérim, du 15 novembre 1879 au 3 février 1880, pendant un congé de Tesserenc de Bort. L'Autriche-Hongrie, qui a des problèmes de minorités slaves, et qui administre la Bosnie et l'Herzégovine, n'a qu'un souhait : que la question orientale se règle au plus vite avec une Grèce amoindrie qui ne regarderait pas trop du côté de Salonique. Que chacun se mêle donc de ses affaires :

Dans son opinion (celle du ministre des affaires étrangères autrichien, de Haymerlé), le meilleur moyen pour les Puissances de s'entendre dans les affaires orientales, serait de s'entraider chacune sur son terrain particulier : ainsi m'a-t-il dit, nous considérons la question grecque comme votre domaine propre où nous ne demandons qu'à suivre votre impulsion, de même que nous avons pour objectif spécial les intérêts de nos Slaves et nous espérons que votre politique de ce côté rencontrera un égal bon vouloir.¹¹⁸

¹¹³ Montholon à Waddington, 31 août 1879, MAE, LJ 58, p 136.

¹¹⁴ Fournier à CdM, 25 septembre 1879, MAE, PA AP 122, v 11.

¹¹⁵ Déclaration de Safvet pacha transmise à Waddington, 7 octobre 1879, MAE, LJ 58 p 151.

¹¹⁶ Waddington à Tissot (Athènes), 11 novembre 1879, MAE, LJ 58, p 154.

¹¹⁷ Waddington à CdM, 10 décembre 1879, MAE, LJ 58, p 159.

¹¹⁸ CdM à Waddington, 11 décembre 1879, n 41, MAE, PA AP 122, v 3.

L'Autriche-Hongrie veut la tranquillité dans les Balkans. Elle redoute tous les conflits qui pourraient avoir un contre-coup dans les provinces qu'elle administre, et dans lesquelles sa situation n'est pas encore bien affermie. Elle a donc tout intérêt à ce que l'affaire se termine sans donner trop d'extension aux Hellènes qui, à la longue, finiraient par amener en Albanie une agitation contagieuse. Elle veut aussi tenir en échec les tentatives d'appui russes en Serbie et au Monténégro, et laisser Janina aux Ottomans, ce qui lui créerait des titres de reconnaissance.¹¹⁹

Pendant que les frontières se dessinent dans les Balkans, en France, le ministère Waddington est tombé en décembre, entraînant dans sa chute la démission de Saint-Vallier. C'est Freycinet qui devient ministre des Affaires étrangères, le 27 décembre 1879. Proche de Gambetta jusqu'en 1880, protégé de Jules Grévy, protestant, comme Waddington d'ailleurs, c'est un républicain convaincu, mais souple. Les Chambres l'ont chargé de réaliser la républicanisation du ministère¹²⁰, ce que n'a pas fait Waddington. Pour Charles de Moüy, l'heure d'un changement approche, l'ambassadeur à Vienne étant suffisamment formé, et c'est l'inquiétude :

Le départ de M. Waddington va bien gêner nos combinaisons, Je suis convaincu qu'elles se réaliseront néanmoins en ce qui vous concerne, mais nous allons repasser par des hésitations et des incertitudes agaçantes; c'est pour le moins ce qui nous attend. Tâchez de ne pas trop vous en énerver et attendre en philosophe[...]patience cela viendra.¹²¹

Bien renseigné et lucide, son ami Le Marchand lance des conseils de prudence : Personne ne sait rien, le nouveau ministre se méfiant également de tous[...]M. de Freycinet aurait l'intention de vous appeler à Paris. Est-ce pour lui offrir une légation ai-je demandé ? Non, pas encore : le ministère l'occuperait quelque temps au Quai d'Orsay, après quoi on lui donnerait un poste[...]Cette information[...]ne vous sera pas agréable, mais vous engage à ne pas le montrer et à accepter ce qui sera offert. Le ministre n'aime par les refus, il les considère presque comme des offenses personnelles ; n'étant pas des chênes, nous devons être des roseaux. Courcel m'a dit "Pauvre garçon ! J'ai pourtant fait tout mon possible pour le désillusionner !" Pardonnez moi ces paroles qui ne vous feront pas plaisir.¹²²

Le 18 janvier 1880, la promotion tant attendue arrive : de secrétaire de première classe, de Moüy devient ministre plénipotentiaire de deuxième classe, mais sans légation.

¹¹⁹CdM à Freycinet, 12 janvier 1880, n 5, *Ibid*.

¹²⁰Freycinet apportera des changements significatifs au Ministère : il créa une direction du personnel, sépara le politique du commercial, et réduisit les sous-directions politiques au nombre de deux. Concernant la républicanisation, il élimina ceux qui s'opposaient à la République et procéda pour la première fois depuis le 4 septembre 1870 à des licenciements. (Baillou, J., et al., *op. cit.*, v. 2, p 30, 50, 51, 112, et 145.)

¹²¹Baron Des Michels, 30 novembre 1879, MAE, PA AP 122, v 13.

¹²²Le Marchand, 22 janvier 1880, MAE, PA AP 122, v 12. Également "Résignez-vous et vous vous êtes résigné au présent et ne désespérez pas de l'avenir. Croyez de plus en plus aux imprévus, ils sont le cours normal des choses humaines." (Fournier, 25.9.79) ; "Je ne sais presque rien. On s'attend à des changements au ministère[...]Barrère me dit que votre nomination était sûre pour le poste d'Athènes sous le ministère Waddington, mais il ne sait rien des vues de M. de Freycinet[...]Voilà où nous en sommes. Vous voyez que la situation ne se dessine pas encore." (J. Herbette, 8.1.1880), MAE, PA AP 122, v 11 et 10.

C'est un nouvel intérim qui lui est proposé, celui de la sous-direction du Nord à la direction politique, le titulaire, Alphonse de Courcel, devenant Directeur politique.¹²³ La déception est grande :

Les marques de sympathies que j'ai reçues en cette circonstance sont pour moi le seul véritable avantage du changement qui s'est fait dans ma vie. Le titre de ministre m'a été agréable sans doute, mais je ne le comprends guère s'il n'est accompagné d'un poste, et quant aux fonctions elles représentent en réalité un travail sans indépendance, sans personnalité et sans repos. Elles ne sauraient donc me plaire après cinq années que je viens de passer à l'étranger. On les a offerte d'ailleurs soit à des collègues, soit à des personnes étrangères à la carrière : ni les uns ni les autres n'en ont voulu, et si je les ai acceptées, ça a été au point de vue de la santé de ma femme[...] Au surplus, vous avez pu constater qu'elles ne sont que provisoires, et jusqu'à ce qu'une légation en Europe puisse m'être assignée. Je ne me lasse pas de regretter de n'avoir pas été en mesure d'insister pour votre succession de Copenhague.¹²⁴

Le 3 février, amer, même s'il se rapproche des siens et qu'il reçoit des compliments,¹²⁵ Charles de Moüy quitte Vienne pour revenir à Paris. Dans les bureaux du Quai d'Orsay, il est chargé de la correspondance et des travaux politiques concernant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, la Grande-Bretagne et ses possessions, les Pays-Bas et leurs colonies, la Russie, la Suède et la Norvège, la Suisse et l'Amérique du Nord.¹²⁶ C'est un vaste programme, réuni dans la sous-direction politique du Nord, et répondant au nouveau directeur politique et ami, Alphonse de Courcel. Cet intérim, sans intérêts majeurs à part l'expérience qui peut y être acquise, va durer jusqu'au 12 juin 1880, date à laquelle Freycinet lui annonce¹²⁷ qu'il a décidé de le détacher auprès de l'ambassade à Berlin, pendant la durée de la conférence des puissances médiatrices entre l'Empire ottoman et la Grèce.

¹²³MAE, DP 240, 1ère série, correspondance entre Freycinet et de Moüy du 18 janvier au 27 janvier 1880.

¹²⁴CdM à V. Tiby, 24 février 1880, AN, 298 AP/2.

¹²⁵"Votre nomination m'a fait le plus grand plaisir ; je sais qu'elle convient à vos exigences de famille" (Montholon, 2 février 1880) ; "Pour ne pas être ce que vous désiriez, cette situation nouvelle n'en est pas moins brillante, d'autant plus que les sous-directions étant réduites à deux prennent par là même plus d'importance...place qui fera grand plaisir à Mme de Moüy (Le Marchand, 25 janvier 1880) ; "Je vous avais demandé, je tenais beaucoup à votre collaboration...et en attendant cette légation promise que je voyais fuir devant vos espérances, votre acceptation a été l'un des motifs déterminants de la mienne...Je vois une garantie précieuse de réussite pour notre tâche commune, dans la confiance réciproque qui nous unit.(A. de Courcel, 24 janvier 1880) ; "Vous voilà au moins rapproché de Mme de Moüy et de vos enfants, ce doit être un grand bonheur. Tenez bon...vous êtes au Nord. C'est la préparation complète pour une situation supérieure. C'est aussi une garantie, une sécurité pour tous de savoir ces postes du ministère si bien occupés...les gens d'honneur et de bon sens peuvent et doivent continuer de s'efforcer à prouver à l'étranger que la France est debout." (V.Tiby, 14 février 1880). MAE, PA AP 122, v 11 et 12).

¹²⁶*Annuaire diplomatique*, Paris, 1880, p 7.

¹²⁷Freycinet à CdM, 12 juin 1880, MAE, DP 240, 1ère série.

La Conférence de Berlin (19 juin 1880 - 1er juillet 1880)

Les Puissances se sont lassées des discussions stériles et sans fins entre Grecs et Ottomans au sujet de leurs frontières communes. Peu importe l'endroit ; les dissentiments sont tels et les objections réciproques si fortes, qu'automatiquement et immédiatement elles ne peuvent que se reproduire partout et toujours. "Il était clair que, bon gré mal gré, on devait en venir à l'ingérence directe de l'Europe, en un mot, à la médiation."¹²⁸ A son tour, Freycinet s'attaque à la mise en oeuvre des stipulations du Traité de Berlin, et à la consolidation du nouvel état des choses créé en Orient par cet acte international.¹²⁹ Au moment où il prend son portefeuille, toutes les puissances ont admis le compromis Waddington, hormis l'Angleterre qui veut qu'une commission spéciale de délimitation soit chargée préalablement de déterminer, sur les lieux, la ligne de démarcation la plus convenable. Le problème pour la France, c'est le côté purement technique de la chose qui ne correspond pas à la nature complexe des questions à débattre, puisque le côté politique et exécutoire n'est pas précisé. L'obstacle, c'est la réalisation effective de la suggestion anglaise ; en effet, il faut établir avec la Porte une entente sur les conditions dans lesquelles la commission internationale pourra travailler en territoire ottoman, et les puissances désirent voir se terminer cette question le plus tôt possible.

Au moment où le tracé proposé par Waddington est abandonné, et que les puissances tombent enfin d'accord pour faire opérer la délimitation par une commission, dont Ottomans et Grecs seraient exclus, et repartant à nouveau sur la base du Protocole XIII, le cabinet conservateur est renversé à Londres. Il laisse la place à Gladstone, dont on se souvient de la position lors de l'affaire bulgare en 1876. En fait, ce changement a pour l'immédiat des conséquences positives, puisqu'il permet de sortir des attitudes indécises et de préparer une solution urgente :

Le ministère whig eut le mérite d'apercevoir qu'on était un peu lassé par tant de pourparlers sans issue, et qu'il était temps pour l'Europe, aussi bien que pour les deux Etats intéressés, de substituer la médiation à des atermoiements dangereux. Il alla donc droit au but et proposa : 1-l'envoi à la Porte d'une note collective la mettant en demeure d'exécuter le protocole; 2-en cas de refus, la réunion d'une Conférence d'ambassadeurs, soit à Paris, soit à Berlin[...]On voulait éviter ainsi de remettre en présence la Grèce et la Turquie[...]Sans doute, l'Europe, en intervenant, mettait un terme à des pourparlers aléatoires et obscurs, mais il y avait bien des nuages à l'horizon.¹³⁰

Le nouveau gouvernement anglais ne cache pas ses tendances. Léon Say, ambassadeur à Londres, note d'ailleurs que lord Granville lui paraît disposé à aller aussi

¹²⁸CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 735.

¹²⁹Freycinet aux agents diplomatiques de la République française, 16 avril 1880, n 1, MAE, LJ 64.

¹³⁰CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 736. Egalement Medlicott, W.N., op.cit., p 366.

loin en faveur des Grecs qu'il est possible de le faire pratiquement.¹³¹ Donc, de lassitude, les puissances décident que leurs représentants en Allemagne se réuniront à Berlin, le 19 juin 1880, en conférence, "pour déterminer à la majorité des voix et avec l'assistance d'officiers possédant des connaissances spéciales, la ligne des frontières qu'il convient d'adopter."¹³² La préoccupation majeure, c'est de savoir comment les décisions prises par la conférence pourront être exécutées.

La conférence qui se réunit à Berlin¹³³ est présidée par le prince Hohenlohe, secrétaire d'Etat par intérim aux Affaires étrangères d'Allemagne. Les autres plénipotentiaires sont les ambassadeurs des puissances auprès de l'Allemagne, soit pour la France Saint-Vallier.¹³⁴ Comme pour toute conférence ou congrès, il faut un rédacteur de protocoles ayant déjà une certaine expérience des affaires orientales, et connaissant les diplomates en place. Avec ses excellents antécédents, Charles de Moüy se voit désigné par les ambassadeurs avec un empressement bienveillant. C'est sans hésitation qu'il accepte ce poste qui le sort de ses bureaux parisiens, lui permet de renouer avec la vie diplomatique et les affaires orientales, et peut le mener, à la fin de la conférence, au poste si longtemps convoité :

Vos graves et absorbantes occupations, le témoignage de la satisfaction très sincère que j'ai éprouvée en vous voyant investi encore une fois de la mission si honorable de secrétaire d'une grande conférence européenne[...]les négociations d'un si haut intérêt auxquelles vous êtes mêlé en ce moment vont vous redonner le goût de la vie politique à l'étranger et vous serez naturellement amené à occuper le poste qui vous est dû, s'il est encore une justice en ce temps de plus en plus troublé.¹³⁵

¹³¹L. Say à Freycinet, n 35, 27 mai 1880, MAE, LJ 64.

¹³²Extrait de la note identique remise à Athènes et à Constantinople, 10 juin 1880, n 48, MAE, LJ 64.

¹³³Voir Medlicott, W.N., *op. cit.*, p 347 à 403. Egalement, Seton-Watson, R.W., *op. cit.*, p 517 à 538.

¹³⁴Saint-Vallier avait offert sa démission lors de la chute de Waddington, mais Freycinet lui avait demandé de rester à son poste en attendant de trouver un ambassadeur compétent. Saint-Vallier avait accepté par patriotisme. Les autres représentants sont pour l'Angleterre, lord Russell, pour l'Italie, le comte de Launay, pour la Russie, M. Sabourof. Le collaborateur de C. de Moüy est M. Busch, conseiller du ministre des Affaires étrangères allemand.

¹³⁵Montmarin à CdM, 22 juin 1880, MAE, PA AP 122, v 13. Egalement de Thérapia : "Votre désignation comme secrétaire...une distinction qui ne peut manquer d'avoir le plus heureux résultat pour votre carrière." (Torcy, 1.7.1880, v 14). A noter que la Légation d'Athènes semble proche : "Mille félicitations pour ton succès à Berlin qui est grand. Tes affaires semblent aller à merveille et tout le monde dit qu'à la fin de la conférence, tu auras le poste d'Athènes que tu as si bien gagné. Le Palais Bourbon et le ministère te sont favorables, et l'annonce anticipée de ta nomination dans l'agence Havas et *Le Temps* me semble un symptôme certain des intentions du ministre[...]la sympathie qu'il (Saint-Vallier) te témoigne est pour toi très précieuse. Dans un de ses télégrammes il a parlé avec beaucoup d'éloges de la rédaction de ton procès-verbal de la première séance." (Saint-Amand, 22 juin 1880, v 12). Relevé dans *La Presse* du 28 juin 1880 : "Pendant l'absence de M. de Moüy, M. de Saint-Amand...a été désigné pour remplacer le secrétaire de la conférence de Berlin à la sous-direction du Nord...Tout nous porte à croire que M. de Saint-Amand sera nommé définitivement sous-directeur...M. de Moüy devant être nommé ministre de France à Athènes dès que la conférence de Berlin aura terminé des travaux." Alphonse de Courcel se montre plus prudent : "Le grand et utile travail auquel vous êtes attelé en ce moment. M. de Saint-Vallier m'écrit en termes qui me montrent qu'il apprécie votre collaboration comme je l'ai apprécié moi-même...je n'ose pourtant vous donner plus d'espérances ; je vois plus de chemins obstrués que d'issues désirables...la conférence de Berlin m'a l'air de

Les négociateurs, chargés de la question de la rectification des frontières de la Grèce, se sont interdits de traiter un autre sujet. Il s'agit aussi de voir comment vont réagir les Ottomans, qui voient avec anxiété les tractations repartir sur la base du Traité de Berlin.

Le gouvernement ottoman n'admet l'abandon ni de Janina, ni de Metzovo, ni de Larissa. Il représente la cession de ces trois points comme équivalant pour l'Empire à un suicide. La ligne, qui accorderait ces trois positions à la Grèce, obligerait les Ottomans à suppléer aux défenses naturelles, par la présence permanente d'une armée qu'elle ne pourrait pas nourrir. Les ministres ottomans, faisant allusion au mouvement albanais, ne cachent pas qu'il y aura du sang répandu, si les puissances persistent à ne pas tenir compte des difficultés qui s'opposent à de larges cessions du côté de l'Épire.¹³⁶ C'est que les populations des régions à annexer savent qu'une conférence se tient à Berlin. En Albanie, les esprits s'échauffent, et constituent des comités de résistance aux volontés européennes. En Thessalie, les dangers ne sont pas moins grands. Par ailleurs, non seulement les Ottomans vont subir une perte de territoire considérable, mais on risque de les mettre devant une Grèce devenue plus forte et plus puissante, et qui n'aurait plus devant elle de barrière pour marcher jusqu'à Salonique. Les Ottomans prennent peur ; et si les Hellènes entreprenaient une véritable conquête ?¹³⁷

Quant aux Grecs, on s'en doute, ils en rajoutent, et demandent à la France de réclamer pour eux une extension sur le littoral de la mer Ionienne, ce que Paris refuse.¹³⁸ La conférence veut demeurer fidèle à la politique du Congrès de Berlin, et elle est même tellement résolue à la maintenir, qu'elle écarte, "sans délibération et avec une égale indifférence"¹³⁹, protestations ottomanes et prétentions hellènes. Le 22 juin 1880, l'ambassadeur du sultan à Berlin remet au prince de Hohenlohe une déclaration confirmant que la Porte ne cédera en aucun cas une seule des quatre villes de Larissa, Janina, Metzovo et Prévéza, pas plus que la côte nord du golfe d'Arta.¹⁴⁰ Cette proposition est rejetée par un dédaigneux ordre du jour. Quant à la Grèce, elle insiste sur la nécessité de se préparer, dès à présent, à occuper les territoires qui seront pris à l'Empire pour lui être annexés, ce qui inquiète les puissances.

tourner très bien. Le premier protocole, habillé de votre langage, a fort bon air." (A. de Courcel, 22 juin 1880, v 11).

¹³⁶Tissot (Constantinople) à Freycinet, 17 juin 1880, MAE, LJ 64, n 55, p 53.

¹³⁷Le ministre des Affaires étrangères ottoman au Représentant ottoman à Paris, 16 juin 1880, MAE, LJ 64, n 67, p 64.

¹³⁸Freycinet au Chargé d'affaires à Athènes, 21 juin 1880, MAE, LJ 64, n 56, p 54.

¹³⁹CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 738.

¹⁴⁰Saint-Vallier à Freycinet, 23 juin 1880, MAE, LJ 64, n 60, p 58.

Sentant la conférence approcher de sa fin dans la conformité des termes du Congrès de Berlin, et se sentant condamnés sans appel à céder, les Ottomans se résignent à supplier l'Europe :

La rectification projetée tend à aboutir tout bonnement à la cession de deux Provinces qui nous sont précieuses à tous égards. De larges territoires sont adjugés à la Grèce sans que le remaniement de la carte européenne qui en résulterait ait été justifié par l'état de guerre[...]le Gouvernement impérial ne saurait souscrire à une décision pareille. Outre l'impossibilité pour lui de consentir à la dislocation de ses Etats, il prévoit avec une vive inquiétude le désespoir des Albanais et la lutte aussi longue que sanglante qui s'ensuivraient[...]Nous faisons appel encore une fois aux sentiments de justice des Puissances et les prions de prévenir une résistance extrême faite pour provoquer le désespoir.¹⁴¹

Les puissances ressentent-elles encore quelque considération envers l'Empire qu'elles s'apprentent à réduire, sinon la crainte d'un conflit ? L'ambassadeur de France à Constantinople prévient Freycinet que la Porte est prête à toutes les concessions du côté de la Thessalie, afin d'éviter du côté de l'Epire des sacrifices auxquels elle ne peut souscrire sans préparer son propre démembrement.¹⁴² Mais la décision européenne reste sans appel. Terminant ses travaux le 1er juillet, la conférence adopte à l'unanimité sa décision, et le prince de Hohenlohe, dans un discours de clôture, affirme que "la volonté de l'Europe ne saurait rencontrer de résistance sérieuse."¹⁴³

Cependant, la conférence souffre du même vice que les actions précédentes ; comment faire exécuter l'acte final ? Charles de Moty jette un regard critique sur les prétentions de l'Europe :

Tout semblait terminé. Qui donc eût osé croire qu'on était au début d'une nouvelle campagne ? On regardait que les Puissances avaient, cette fois, dit le dernier mot et comprimé toute résistance de la Porte ; le ministre de Grèce à Berlin recevait les félicitations générales[...]Comment supposer que la Turquie entrerait en lutte contre un acte aussi péremptoire, et, ce qui eût paru plus étrange encore, que les grandes Cours laisseraient remettre en cause la question qu'elles pensaient avoir souverainement résolue ?[...]L'Acte final était, sans doute, l'oeuvre du tribunal le plus élevé[...]mais il lui manquait cet élément majeur qui seul peut donner de la force aux combinaisons plus ou moins légitimes de la diplomatie, à savoir une clause exécutoire.¹⁴⁴

L'acte final n'étant accompagné d'aucune disposition matérielle assurant sa réalisation, les Ottomans tentent le tout pour le tout. Ils refusent les cessions territoriales et prétendent rediscuter de l'affaire à Constantinople. De Moty note que c'est leur droit le plus strict, puisqu'ils ne peuvent être contraints à se soumettre.¹⁴⁵ Quant à la Grèce, elle menace

¹⁴¹Le Ministre des Affaires étrangères ottoman au Chargé d'affaires ottoman à Paris, 27 juin 1880, MAE, LJ 64, p 73.

¹⁴²Tissot à Freycinet, 28 juin 1880, MAE, LJ 64, n 72.

¹⁴³Saint-Vallier à Freycinet, 1 juillet 1880, n 74, MAE. LJ 64. *Le Siècle*, le 4 juillet 1880, renchérit : "Pour notre part, nous croyons que la Porte agirait sagement en cédant sur la question grecque."

¹⁴⁴CdM, *Souvenirs...*, *Revue des Deux Mondes*, op. cit., p 739 et 740.

¹⁴⁵*Loc. cit.*

d'accomplir les annexions par les armes, et prend des mesures inquiétantes. Donc, après avoir cru tout régler, les puissances se retrouvent devant des menaces plus inquiétantes que jamais. Le 27 juillet, la Porte se réfère à nouveau au Traité de Berlin qu'elle considère comme un simple vœu, et non pas une mise en demeure, et réitère son refus de consentir aux cessions demandées. Elle emploie alors, pour convaincre, le langage des puissances occidentales, et invoque l'impossibilité qu'une ville comme Larissa habitée pour les trois quarts par des musulmans, et entourée d'une série de districts et de villages musulmans, puisse quitter l'Empire :

Serait-il possible que, contrairement à la sollicitude manifestée par les Puissances chrétiennes de l'Europe en faveur d'un Royaume chrétien, Sa Majesté Impériale le Sultan, le Calife et le chef de la religion musulmane, allât jusqu'à sacrifier une grande ville essentiellement musulmane, et à mécontenter, non seulement ses habitants, qui implorent nécessairement la protection Impériale, mais tous les musulmans en général ? D'ailleurs, si Larisse était cédée à la Grèce, la population musulmane en émigrerait, comme l'avait fait celle du Royaume hellénique.¹⁴⁶

Puisque les Français se veulent les protecteurs des catholiques, les Russes les protecteurs des orthodoxes, et les puissances en général les protectrices des chrétiens, pourquoi l'Empire ottoman ne s'érigerait-il pas en protecteur des musulmans ? C'est que l'Empire présente une physionomie de plus en plus musulmane depuis ses pertes dans les Balkans. En outre, le sultan n'a plus confiance dans la France et l'Angleterre qui semblent abandonner leur politique traditionnelle d'intégrité de l'Empire ottoman. Ses craintes sont aggravées par les pressions subies, surtout depuis l'arrivée de Gladstone, ennemi juré des Ottomans. Pour le sultan, la Grande-Bretagne a opéré un revirement complet dans sa diplomatie et cherche à s'appuyer sur d'autres pays. Même s'il n'est pas tout à fait exact que l'Angleterre ait complètement renoncé à défendre l'intégrité de l'Empire, ce qui compte, c'est que les Ottomans le croient.¹⁴⁷ A partir de 1880, Abdulhamid voit la menace venir plus de la Grande-Bretagne que de la Russie, et le sultan va tenter de se défendre en se basant sur une nouvelle place donnée à l'islam. L'islam va être utilisé comme la base de l'union et de la mobilisation des Ottomans, nouveau principe de solidarité. L'idée d'une nation ottomane accordant à tous une égalité juridique à l'occidental est abandonnée pour laisser la place à un panislamisme "à usage interne."¹⁴⁸ L'Empire multiconfessionnel et multi-ethnique, basée sur la différence sans discrimination, adopte le langage d'un nationalisme basée sur la religion musulmane, comme un dernier sursaut. Exaspérées, les puissances adressent une note collective à la Porte, lui signifiant qu'elles ne sauraient

¹⁴⁶Le ministre des Affaires étrangères ottoman au représentant ottoman à Paris, 27 juillet 1880, MAE, LJ 64, n 96, p 97.

¹⁴⁷Mantran, R., et al., *op cit.*, p 527.

¹⁴⁸*Ibid.*, p 533 et 534.

consentir à ce que la discussion soit réouverte.¹⁴⁹ De Moüy note que l'Empire n'a plus rien à dire :

Les Puissances[...]s'en tenaient à la ligne fixée. Les ambassadeurs à Constantinople étaient invités, en conséquence, à n'accepter aucun débat sur le fond, et à entendre seulement les communications ottomanes sur l'évacuation des territoires et leur remise au gouvernement grec. La Turquie se trouvait ainsi mise en demeure.¹⁵⁰

C'est alors que se produit, aussi bien dans les gouvernements, que dans les opinions publiques, un revirement spectaculaire. Encouragés depuis la Conférence de Berlin, notamment par les Français Waddington et Freycinet, et par le nouveau cabinet britannique de Gladstone, les Grecs se montrent de plus en plus belliqueux et gourmands, à un tel point que l'Europe a peur que les choses n'en arrivent à un conflit dépassant le cadre des frontières gréco-ottomanes. D'autre part, en France, le philhellène Freycinet est remplacé par Barthélémy-Saint-Hilaire après la chute du cabinet, le 23 septembre 1880. Brillant helléniste, qui passait d'ailleurs pour être un fils naturel de Napoléon, Barthélémy-Saint-Hilaire appartient au centre-gauche, se montre moins hésitant que son prédécesseur sur les ambitions grecques, et n'entend pas poursuivre une politique qu'il considère comme aventureuse :

Un devoir supérieur envers la France nous interdit de compromettre d'une manière irréfléchie la conduite de notre politique nationale, pour satisfaire les impatiences de la nation hellène[...]La plupart(des cabinets) ont montré leur résolution d'éviter de se laisser entraîner à des actes d'hostilité contre la Sublime Porte. La France, en particulier, a donné ses justes raisons d'adopter ce principe de conduite.¹⁵¹

Désormais les Ottomans apparaissent comme des victimes dépouillées par un sombre complot philhellène, et la Conférence de Berlin, à son tour, est jugée comme un acte d'injustice monstrueux :

Ce qui la (l'opinion) choque, c'est que la politique extérieure de l'Angleterre continue à être dirigée par les hommes qui ont été les complices les plus actifs et les plus fanatiques des machinations philhellènes de M.M. Gambetta, Waddington et Freycinet. Officiellement, du moins, notre politique française est débarrassée de deux ministres à qui nous devons ce cauchemar de la question grecque[...]Sans les décisions iniques de cette réunion diplomatique (la conférence de Berlin), les Grecs n'auraient pas une ombre de titre[...]le vrai bon sens est du côté des Turcs[...]M. Gladstone et lord Granville transforment une réunion qui devait faire une cote mal taillée aux Turcs et aux Grecs en une sorte de tribunal condamnant les premiers sans appel[...]l'action la plus inique qu'enregistre l'histoire moderne : six Puissances délibérant en l'absence de la septième, leur co-signataire du traité de Berlin, déclarent que celle-ci est tenue de livrer une portion considérable de territoire à la Grèce.¹⁵²

¹⁴⁹Note collective adressée au ministre des Affaires étrangères ottoman par les représentants des puissances signataires du Traité de Berlin, 25 août 1880, MAE, LJ 64, p 114.

¹⁵⁰CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 740.

¹⁵¹Barthélémy-Saint-Hilaire à Challemeil-Lacour, 28 octobre 1880, n 113, MAE, LJ 64, p 118.

¹⁵²*Le Constitutionnel*, 8 janvier 1881. Le 20 janvier 1881 : "Ce que nous Français, en particulier, ne leur pardonnons point, c'est leur impétueuse et hardie prétention à soutenir que nous avons pris envers eux des engagements...De toutes parts, on nous prévient ; de sourdes passions de vengeance couvent dans le monde

Au sein de cette conférence tant décriée, Charles de Mouÿ a bien accompli sa mission de rédacteur et, comme pour ses précédentes missions, reçoit des compliments : "Je vous félicite d'avoir su acquérir à la Conférence de Berlin de nouveaux titres à la plus haute estime du monde diplomatique."¹⁵³ Mais l'heure n'est pas à l'optimisme. De Constantinople, on lui écrit que l'Empire a fait un pas de plus vers son effondrement, mais vit encore :

Personne ne peut s'expliquer cette prolongation d'existence alors que tout son organisme est pourri.[...] Certainement l'avenir est au démembrement [...] Constantinople est tel que vous l'avez laissé. Et ni vous ni moi ne le verrons varier. La question d'Orient restera indéfiniment ouverte, il y aura toujours des Turcs pour dire non à tout ce qui leur est demandé et des Européens pour leur demander toujours quelque chose sans jamais rien obtenir.¹⁵⁴

Et de Mouÿ d'ajouter :

La Grèce, en affectant la résolution inébranlable de n'entendre à aucune concession sur le texte de Berlin, de l'ériger même en dogme impératif, d'exécuter, enfin, au besoin par la force, augmenta leur mécontentement, leur inquiétude, et leur désir de sortir du cercle où l'on prétendait les enfermer.¹⁵⁵

Se repose alors, pour de Mouÿ, la question de la promotion tant attendue. Dans l'immédiat, c'est une augmentation de salaire qu'il obtient. Mais, en octobre 1880, la nouvelle tant attendue tombe. Barthélémy-Saint-Hilaire annonce au comte de Mouÿ, le 23 octobre 1880, qu'il est nommé ministre plénipotentiaire de la République française près S.M. le roi des Hellènes.¹⁵⁶ C'est le 15 novembre que notre diplomate quitte Paris pour arriver à Athènes le 25 novembre, accompagné de son jeune fils qu'il veut initier à la diplomatie. Sa mission n'est pas simple ; il doit faire accepter au gouvernement hellène l'annexion pure et simple de la Thessalie et du district d'Arta, en échange de la ligne fixée à la Conférence de Berlin et qui comprenait la Thessalie et l'Epire. Les Ottomans ont fini, à force de résistance et de retournement de l'opinion, à faire changer les cessions territoriales. Maintenant, ce sont les Grecs qui se montrent résolus à occuper de vive force la totalité de cette ligne, que l'Empire a refusé de livrer. Les puissances, qui craignent pour la paix générale, ont décidé de revenir sur l'acte final de la conférence.

musulman dépouillé, exploité, opprimé, asservi par l'action inique de la diplomatie européenne." *Le Temps*, 16 janvier 1881 : "la conférence de Berlin, où les plénipotentiaires des Puissances n'avaient pas craint de dépasser le mandat qu'ils tenaient du congrès en disposant de territoires qui ne leur appartenaient pas." et le 20 janvier 1881 : "La réunion de Berlin a été dirigée contre la Turquie et ses entêtements...ce qu'il importe c'est d'enlever à la Grèce le prétexte...qu'elle tire des décisions prises par la conférence de Berlin." *La Presse*, 18 janvier 1881 : "nous persistons à penser que la France affiche trop ses sympathies pour la Grèce, un peuple dont il faut de méfier...Point n'était besoin de diplomatiser à outrance."

¹⁵³Lefebvre de Behaine, 14 juillet 1880, MAE, PA AP 122, v 10. Egalement lettre de Saint-Vallier à Freycinet, le 5 juillet 1880, se fait l'interprète des membres de la conférence pour exprimer les remerciements du gouvernement allemand en envoyant M. de Mouÿ et ajoute que ce dernier a acquis de nouveaux titres et des plus sérieux à sa bienveillance. MAE, DP 240. 1re série.

¹⁵⁴Montholon à CdM, 2 février et 25 novembre 1880, MAE, PA AP 122, v 13.

¹⁵⁵CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 743.

¹⁵⁶Barthélémy-Saint-Hilaire à CdM, 23 octobre 1880, MAE, DP 240, 1re série.

Charles de Moty, à bonne école des affaires orientales depuis son départ à Constantinople en 1875, viendra à bout de cette difficile et longue négociation. La Grèce finira par désarmer et accepter l'annexion nouvellement proposée en adhérant à la convention signée à Constantinople entre les Puissances et la Porte le 24 mai 1881. Contrairement à ce qui s'était passé au Congrès de Berlin, l'Empire se voyait le droit de discuter de son propre démembrement. Manipulée par les Puissances, la Grèce a contribué à amputer "l'homme malade". Toujours présent, le vieil Empire s'est vidé de sa substance, de sa tolérance, de sa multiplicité, et de ses différences. S'y sont introduites des idées qui le mèneront à sa perte : la notion de patrie ottomane, le panislamisme, la pantouranisme, puis l'idée de nation turque. Quant à la France, elle a relevé la tête, et s'est permise plusieurs initiatives, ce qu'elle n'avait pas fait depuis dix ans.

Laissons le dernier mot à Charles de Moty qui, comme bien d'autres, voit de dangereux nuages s'amonceler au-dessus des Balkans, et reste perplexe devant l'attitude des puissances :

Quant aux deux Etats intéressés, ils pouvaient s'accommoder honorablement d'un arrangement éventuel qui laissait à l'un des territoires qu'il avait redouté de perdre et attribuait à l'autre assez d'avantages pour qu'il se pût consoler de sa déception. [...] Je ne sais si la Porte avait prévu ce résultat [...] mais enfin, elle se sentait maintenant circonvenue par les Puissances ; elle avait pris part aux négociations conduites à Constantinople sur son désir, ce qui sauvegardait sa dignité et l'engageait en même temps : elle eut le bon esprit de comprendre que toute résistance serait inutile, et elle s'inclina en silence [...] Mais il n'en fut pas de même à Athènes. [...] L'instrument diplomatique fut signé le 24 mai 1881. Cinq semaines plus tard, le 2 juillet, une convention turco-grecque contenant le texte international régla les relations des deux Etats limitrophes. L'entreprise commencée au Congrès de Berlin se trouvait ainsi achevée après trois ans d'efforts. [...] Si nous récapitulons les divers incidents que nous avons étudiés, nous verrons les Puissances tantôt hautaines et entreprenantes au point de ne pas même s'occuper des répugnances ottomanes, tantôt reculant devant elles jusqu'à leur devenir trop complaisantes, surexcitant tout à tour et rebutant les espérances grecques, s'embarrassant elles-mêmes et s'aventurant à travers des raisonnements qui semblaient démentir leur propre langage [...], de sorte qu'après avoir été tenues longtemps en échec, elles n'ont obtenu qu'une demi-victoire. Or, tout se retrouve en politique [...] il se présente de ce côté bien des ténèbres devant le siècle qui s'ouvre.¹⁵⁷

Charles de Moty, lancé dans la carrière diplomatique grâce aux Ottomans, est passé de forts préjugés à la sympathie, puis au questionnement. Sévère avec le Congrès de Berlin, il ne peut pas se départir ensuite, lors de la laborieuse exécution du traité, d'une part de condescendance, et d'un agacement certain face à ce qu'il considère comme des traits typiquement orientaux, la lenteur, l'inefficacité, la rouerie : "elle (la Porte) opposait à nos efforts une argumentation dilatoire, une force d'inertie particulièrement pernicieuse."¹⁵⁸

¹⁵⁷CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 752 à 756, à propos de la Conférence de Berlin.

¹⁵⁸*Ibid.*, p 743.

Cependant, lucide, il ressent, outre les troubles qui se préparent dans cette région, un terrible sentiment de mise à mort. Mais, Charles de Moüy est aussi un diplomate attaché avant tout aux intérêts français. La France, il la sert bien ; il trouve même qu'elle ne se met assez en avant et se réjouit des initiatives prises à partir de 1878. Ces initiatives, il les applique, tout comme il veut servir la politique de ses ministres qui représente la politique décidée par la France. Toutefois, de Moüy s'est attaché aux Ottomans qu'il a connus, les a gardés comme amis, et a entretenu avec eux une longue correspondance. Mais, le diplomate laisse souvent davantage parler sa raison que ses sentiments ; alors les Ottomans deviennent les empêcheurs de "tourner en rond", ceux qui osent défier la tranquillité bien-pensante et les intérêts des chancelleries. Pour qu'il laisse parler son coeur, il faut quitter le domaine de la diplomatie et de la politique pour aborder celui des lettres, domaine dans lequel s'expriment plus facilement les sentiments, lesquels se soumettent difficilement au devoir de réserve.

Troisième partie :

L'ORIENTALISME DE CHARLES DE MOUY

- VII - La rencontre avec l'Orient :
enchantement et désillusions**
- VIII - L'Orient révélateur :
le questionnement de Charles de Moüy**
- IX - L'Orient réinventé :
les discours de Charles de Moüy**

Chapitre VII

La rencontre avec l'Orient : enchantement et désillusions

C'est en 1875 que Charles de Moüy quitte la France pour rejoindre Constantinople où il doit prendre ses fonctions. C'est donc un Français qui part pour l'Orient, pas seulement l'Orient politique avec sa redoutable Question d'Orient,¹ mais aussi l'Orient des *Mille et une nuits* alors fort en vogue dans les salons littéraires parisiens. De Moüy, avant son départ, et contrairement à beaucoup de ses contemporains, n'éprouve aucune fascination particulière pour l'Orient. C'est le côté politique et diplomatique qui l'intéresse. Seule une partie de l'Orient le passionne sentimentalement, la Grèce. Pas n'importe quelle Grèce d'ailleurs, mais celle de l'Antiquité, sublimée. Dès 1863, il a des écrits prémonitoires:

Parmi les questions étrangères qui sont actuellement à l'ordre du jour, la question grecque est des plus graves. Lorsque viendra l'instant inévitable où la chute de l'Empire ottoman amènera un remaniement de territoire et de nouvelles modifications à la carte de l'Europe, la situation que la Grèce aura prise en Orient, l'influence qu'elle aura su y acquérir seront d'une importance majeure pour la solution du grand problème. Il faudra donc se préparer longtemps d'avance aux événements, et l'on ne saurait trop attirer l'attention de la diplomatie sur cette Grèce si chère à la mémoire de tous.[...]C'est en Grèce qu'est le noeud de la Question d'Orient[...]Demeurons cependant les yeux fixés sur la Grèce, où nous aurons à débattre peut-être les plus grands intérêts de la France en Orient.²

Seize ans plus tard, et avec plus d'expérience, la Question d'Orient est plus que jamais présente, mais c'est à Constantinople que se trouve le noeud :

La Question d'Orient, la grande énigme des temps modernes, y est toute vivante, et n'est-ce pas dans les palais des représentants des puissances que s'agite périodiquement le problème insoluble jusqu'à ce jour ? La plus grosse affaire de politique internationale dont notre siècle se préoccupe s'élabore sur cette colline, et ce point où les réseaux de la diplomatie s'entrecroisent attire sans cesse les regards du monde.³

¹ Bien que, comme on l'a vu, on peut se demander si la Question d'Orient est un problème oriental ou plutôt un problème politique occidental.

² CdM, *La Presse*, 21 avril 1863.

³ CdM, *Lettres du Bosphore: Bucarest, Constantinople, Athènes*, Paris, Plon, 1879, p 47.

Cependant, de Moüy part avec tout ce bagage qu'un Occidental emporte avec ses rêves et ses mythes dans un milieu exotique mal connu. Et puis, il y a les préjugés particulièrement tenaces contre les Ottomans, le Turc barbare parce que musulman, opposé à l'idéal grec, sublimé. Dès 1864, il nous donne une idée de ce qu'il pense des Ottomans :

Comment ne pas être sévère pour ceux qui ont si étrangement transformé cette noble terre d'Asie-Mineure lorsque[...]on a l'imagination pleine de ce qu'a été l'Asie décrite par Hérodote du temps où s'élevaient les villes de marbre aux noms harmonieux, Ephèse, Milet, Colophons, les temples merveilleux qui dressaient leurs portiques et leur peuple de statues sous l'azur du ciel ?⁴

Donc, au départ, les dés sont jetés : Charles de Moüy s'en va chez les destructeurs de la civilisation grecque, chez des barbares décadents. En quittant la France, il a sa vision de l'Orient, une vision façonnée par son éducation classique, ainsi que par des acquis littéraires et artistiques qui ont ancré dans son esprit des préjugés tenaces, des idées préconçues et tout un spectacle imaginaire. Rien d'étonnant qu'il éprouve une passion sans borne pour l'Antiquité, et que ses rêves se tournent davantage vers la Grèce. Pas la Grèce telle qu'elle peut être en ce XIX^e siècle, mais une Grèce classique, éblouissante, qui a le sourire des femmes d'Asie et des statues des déesses, une Grèce à la grâce divine, participant à la fois de l'Occident et de l'Orient, mais mère de l'Occident, et que la domination étrangère a modifié sans lui enlever sa finesse.⁵ Une Grèce mythique bien loin de l'Empire ottoman et du Royaume des Hellènes, mais proche de Phidias ou Démosthène.

Toutefois, ce que de Moüy ne sait pas encore, c'est que non seulement l'Orient ottoman, qui n'exclut pas la Grèce, a du charme, mais qu'il peut s'en dégager un côté enchanteur auquel, comme bon nombre de voyageurs de l'époque, il va succomber rapidement. C'est donc d'abord à un véritable coup de foudre que nous allons assister. Cependant, il y a un contrepoids à tout enthousiasme ; nous allons donc partir à la rencontre de ce qui plaît et de ce qui plaît moins à de Moüy.

L'enchantement

C'est par les paysages que les charmes de l'Orient se révèlent en premier lieu. Nul voyageur n'y a échappé,⁶ et comme eux, de Moüy s'enthousiasme. Bien sûr il y a les inconvénients du voyage comme les retards, le manque de commodités, la propreté douteuse, doublés des paysages mornes et tristes des immenses plaines d'Europe centrale.

⁴CdM, *La Presse*, 18 janvier 1864.

⁵En arrivant à Athènes fin 1880, Charles de Moüy sera avant tout sensible aux ruines, au néoclassicisme et à tout ce qui peut rappeler l'antiquité, ce sentiment étant cultivé à l'époque par la classe politique hellène par opposition à la barbarie turque.

⁶Voir ses contemporains : Théophile Gautier, qui a été également critique à *La Presse* et au *Moniteur Universel*, Pierre Loti, Gustave Flaubert, Lamartine, pour ne citer qu'eux.

Cependant, même ces dernières finissent par susciter chez notre voyageur des sentiments émus devant une solitude mystérieuse, et l'imposante grandeur du spectacle le dédommage sans peine.⁷ L'enchantement commence sur bateau qui le mène de Varna à Constantinople, sur lequel il découvre dès l'aube :

Le plus joyeux spectacle[...]la mer s'étend[...]des troupes de dauphins sautent dans les vagues[...]Le soleil trace devant nous une ligne lumineuse, et nous avons l'air de nous avancer dans un chemin de feu[...]le calme est profond sur la mer souriante et dans le ciel sans bornes.⁸

Outre les paysages infinis, de Mouÿ découvre aussi ses premières impressions exotiques. Un Ottoman est installé avec ses femmes, ses enfants et ses serviteurs sur le même bateau, et là, notre Français découvre les grands yeux noirs d'une femme voilée, symbole même des mystères de l'Orient. Mais, la révélation, c'est l'arrivée à Constantinople lorsque le bateau s'engage dans le Bosphore :

Il est impossible de rendre l'impression qu'on éprouve en quittant la mer Noire et en pénétrant dans ce large canal[...]on croirait qu'on s'avance dans la merveilleuse rivière d'un pays enchanté[...]les villas et les palais se succèdent[...]le premier palais du sultan, tout en marbre blanc et rose. Puis le paquebot continuant sa route à travers ces enchantements[...]le palais de Beylerbey, vaste construction de marbre où le sultan, en 1869, a reçu l'impératrice[...]Puis enfin[...]on voit sortir des eaux comme une vision féerique, comme un tableau enfanté par un rêve, une ombre confuse sous le ciel, faite de dômes et de minarets, de palais étranges et de bosquets verdoyants[...]C'est Constantinople[...]la perle du monde oriental.⁹

Oubliées les larmes sur les destructions de l'Asie mineure ; Charles de Mouÿ s'enthousiasme dès le début pour cette ville qui se montrera généreuse avec lui. Son éblouissement et sa fascination prennent des accents quasi mystiques :

Je m'oubliais dans le rêve indéfini dont s'enivrent les races orientales[...]j'avais les sentiments des placides visions où l'âme s'unit à la grande nature et flotte dans ses extases mystiques entre terre et ciel[...]on est pénétré jusqu'au fond de l'âme par la plus éclatante des visions terrestres[...]on oublie le monde, on croit voir un paysage paradisiaque, et il semble que l'air retentisse d'un mélodieux *Gloria in excelsis*, murmuré pas des voix invisibles de tous les côtés de l'horizon.¹⁰

De Mouÿ retrouve un paradis terrestre tel que longtemps imaginé et rendu inaccessible par des siècles de progrès, de rationalisme et de matérialisme. C'est donc une redécouverte, un retour aux sources en quelque sorte, par la beauté de la nature et des paysages qui ne peuvent être que sacrés. De Mouÿ est un esthète, pour qui l'art procède du divin ; la beauté pure exprimée par l'art est la forme supérieure de la pensée humaine.¹¹ Etant vierge de toute passion humaine, l'art ne doit jamais flatter le goût public, mais

⁷CdM, "Notes d'un voyageur en Orient : de Bucharest à Constantinople", *Le Constitutionnel*, 28 décembre 1875.

⁸*Loc. cit.*

⁹*Loc. cit.*

¹⁰CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 59, 60, 64, 140 et 141.

¹¹CdM, *Le Constitutionnel*, 4 octobre 1867.

l'éblouir.¹² Si la beauté éblouissante se retrouve dans ces paysages orientaux, c'est que le divin y a pénétré, et si tel est le cas, alors les barbares ne sont peut-être pas ceux que l'on croit. C'est un long cheminement qui commence pour Charles de Moüy.

L'émerveillement souvent fait retrouver une sincérité qui peut faire tomber des barrières élevées par une éducation et une société environnante rigoriste, et de Moüy a assez lutté pour se faire accepter par la haute bourgeoisie et réussir en diplomatie pour ne pas s'être construit tout un écran de censures plus ou moins conscientes. Il n'y a guère de place pour la fantaisie chez le très sérieux et conservateur Charles de Moüy. Un tel dépaysement libère chez lui des fantasmes inavouables à Paris. Ces fantasmes ne sont guère originaux ; ce sont ceux de pratiquement tous les Occidentaux de son époque. Cependant, son courrier diplomatique ne nous a guère habitués à une telle écriture fantaisiste.

Il y a d'abord les rêves devant les trésors ottomans des palais ; les richesses de l'Orient. Il n'y a qu'à regarder autour de soi et laisser aller son imagination. Mais cette imagination, pour fonctionner, doit avoir des références ; c'est donc un fantasme d'érudit. Or, de Moüy est un homme de haute culture qui connaît son histoire.¹³ Chez les orfèvres, il peut imaginer sans peine les artistes de l'Iran, de l'Arabie et de l'Inde qui ont semé là leurs plus étonnants chefs-d'oeuvre, et à l'émerveillement succède une certaine nostalgie sur la grandeur passée, signe d'une sympathie qui s'éveille :

Un roi de Perse vaincu y a laissé son trône couvert de rubis, de perles et d'émeraudes ; la Chine y a prodigué ses jades et ses vases ; tous les sultans, les Mahomet II, les Soliman, les Sélim, les Mahmoud y ont suspendu leurs cimenterres ; le faste des quatre siècles de la conquête[...]écrin merveilleux dont chaque objet a son histoire et redit les magnificences légendaires des triomphateurs d'autrefois[...]j'emporte dans la pensée l'impression de tristesse profonde qui se dégage de ces vestiges d'un temps évanoui.¹⁴

Le fantasme le plus puissant concerne les femmes. Charles de Moüy a de celles-ci une conception plus que traditionnelle : idéalisée. Il n'a jamais apprécié les écrivains qui s'attaquent à la vertu des femmes et n'est pas du genre à pleurer sur Madame Bovary. Chrétienne, mère exemplaire, vertueuse, respectée donc respectable, et célébrée, cette femme là ne laisse guère de place à la fantaisie. Cependant, l'Orient permet des fantaisies interdites, et si la Dame aux Camélias s'attire toutes les condamnations, Scheherazade a droit à toutes les indulgences, surtout si elle sort de l'imaginaire des contes d'Asie :

Scheherazade, enveloppée de ses voiles lamés d'argent, descend les grands escaliers[...]on croit voir les rideaux de soie soulevés par les princesses des vieux

¹²CdM, *Le Constitutionnel*, 28 mars 1870.

¹³Edward Saïd dit que l'orientalisme est à strictement parler un domaine de l'érudition et que l'orientaliste du XIXe siècle est soit un savant, soit un enthousiaste de talent ou les deux. Il ajoute que bon nombre d'écrivains importants du XIXe siècle ont été passionnés d'orientalisme ce qui fait qu'il est parfaitement légitime de parler de l'orientalisme comme d'un genre littéraire. Saïd, E., *L'Orientalisme ; l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, p 66 à 69.

¹⁴CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 65.

contes d'Asie ; tout sourit[...]un calme profond, un silence mystérieux, laissent dans l'âme le sentiment d'une vague extase et il semble que toutes ces choses immobiles et lumineuses soient éternelles.¹⁵

Et Charles de Moüy se souvient d'une autre femme : l'impératrice Eugénie. Ce représentant de la République française laisse la place au bonapartiste qui peut contempler le luxe étrange de Beylerbey, la "merveille de la côte asiatique", résidence de l'impératrice en 1869. Vision fantastique qui peut devenir réalité et que sa rêverie errante lui fait vivre dans un monde magique créé par quelque bon génie.¹⁶ L'Orient permet alors l'expression des pensées bien cachées ; l'expression d'un sentiment admiratif qui ne s'est jamais éteint pour l'Empire, mais s'est seulement volontairement tu au gré des circonstances.

Si les odalisques font rêver, l'image du sultan, despote et maître incontesté, est également une source intarissable d'images toutes faites. Quand de Moüy sera confronté à la réalité, les choses changeront, mais pour le moment laissons-le à son enthousiasme. Les paysages et les palais nourrissent son imagination et chaque dédale révèle un mystère inquiétant qui enchante son esprit. Mais les portes des palais ottomans se laissent difficilement franchir en dehors des réceptions officielles. Aussi, chaque mur peut-il cacher aux imaginations fertiles un intérieur mystérieux où se terre, dans sa somptueuse retraite, le maître redoutable devant qui tout se prosterne et se tait.¹⁷ Derrière les murs sombres du Vieux-Sérail, de Moüy cherche les costumes d'autrefois, les casques, les cottes de mailles et les grands turbans des janissaires. L'antique forteresse des sultans prend alors un aspect lugubre :

Ces lieux jadis mystérieux où se sont passés tant de drames sombres, où les souverains,[...]cachaient aux yeux du vulgaire leur puissance superbe et soupçonneuse, les caprices de leur volonté inquiète, les voluptés et les ennuis de leur vies, les intrigues des vizirs et les fantaisies des sultanes[...]prince indolent et farouche admis à travers des péripéties souvent sanglantes à s'asseoir sur le divan impérial[...]puissant et inconnu comme la fatalité même, sombre et pensif parmi les muets, les femmes et les eunuques[...]Il semble qu'on voit passer encore[...]les noirs exécuteurs des vengeances souveraines. Le despotisme ombrageux des sultans disparus, les folies des belles Circasiennes, les fêtes et les drames les rêves de l'imagination en délire, les angoisses de la terreur, les hallucinations du haschisch, les fièvres de la toute-puissance et les enivrements du plaisir ont été la réalité de ce fantastique séjour[...]les femmes du harem vêtues de gaze pailletée d'or, les muets et les eunuques[...]les vizirs inquiets, ont passé sur ces dalles, attentifs au signe du maître formidable et caché ; un luxe merveilleux apporté par les caravanes d'Ormuz ou de Sarmakand a paré ce théâtre d'aventures sinistres[...]si la nuit on voit passer des ombres, elles sont à la fois enveloppées de crêpes de deuil et couronnées des roses du festin. Ainsi j'errais en ces beaux lieux[...]et j'évoquais les souvenirs de ces temps[...]j'y retrouvais encore toute vivante la fantaisie des jours disparus.¹⁸

¹⁵*Ibid.*, p 245, 246.

¹⁶*Ibid.*, p 247.

¹⁷*Ibid.*, p 51.

¹⁸*Ibid.*, p 58, 59, 60, 61, 62.

De Motüy l'admet ; il s'agit de souvenirs évoqués, bien que les souvenirs découlant plutôt de faits réellement vécus on devrait plutôt parler de fantasmes et d'imagination. Mais si son évocation atteint un tel délire, c'est qu'elle est directement puisée dans les livres publiés sur l'Empire ottoman, qu'il s'agisse de romans, d'essais ou même de récits quelque peu fantaisistes. De l'émerveillement extatique nous sommes passés aux frissons délicieux, véritable exutoire pour un esprit imaginatif auquel la "bonne société" française ne permet pas de tels excès, même pas en littérature. L'Orient devient alors le paradis du poète qui s'arroge des libertés permises par le despotisme oriental, et non pas par ses propres désirs inavoués.¹⁹

Après avoir beaucoup rêvé, notre jeune diplomate observe autour de lui. Il va tout voir, s'étonne, s'émerveille, et chaque sensation nous est fidèlement rapportée . Il parle de tout et s'arrête à tout : la vie populaire, les ruines, l'archéologie, les odeurs, les paysages, la religion mais aussi la brutale réalité qui fait que celle-ci entre en conflit avec l'imaginaire et produit le choc culturel.²⁰ Il y a deux façons de réagir face à une autre culture : le dégoût, qui entraîne le rejet et l'incompréhension, ou l'ouverture qui mène à l'interrogation puis à la compréhension. Même si les deux ne sont pas incompatibles chez un même homme, c'est d'abord un agacement certain qui paraît chez de Motüy quand la réalité ottomane lui brise son rêve.

Les désillusions

C'est une réaction somme toute assez normale qui se produit chez de Motüy. Après l'émerveillement, l'enthousiasme et les frissons défendus vient le temps de l'observation et des réactions. Ce merveilleux pays révélé au détour du Bosphore, et qui a fait resurgir tant de souvenirs livresques et d'acquis artistiques, se met à ne plus correspondre aux plaisirs des fantasmes culturels et à la sensation de la beauté idéalisée. De Motüy se rapproche alors

¹⁹L'amiral Pâris, en 1882, avait fait don de photographies à la Société Géographique de Paris, qui dépeignaient un monde où la splendeur se retrouvait mêlée à la barbarie, chose courante à l'époque pour ce qui concernait l'Orient. Des remarques étonnantes accompagnaient ces photos : une fontaine devenait le lieu où des eunuques châtaient cruellement de jeunes esclaves circassiennes et les palais des lieux où étaient étranglés et jetés à la mer des janissaires. Le sultan Abdulhamid, exaspéré par l'image que donnaient peintres, photographes et écrivains de son empire, a lui même utilisé la photographie pour tenter de changer l'image que les Européens avaient créée et dans laquelle ils se complaisaient. Il offrit des albums de photographies aux gouvernements américains et britanniques, voulant donner une image moderne de son pays et contrastant avec le pittoresque des orientalistes. (Khemir, M., *L'Orientalisme ; l'Orient des photographes au XIXe siècle*, Paris, Centre National de la Photographie et Institut du Monde Arabe, 1994, introduction). Malgré cette démarche, l'image de l'Empire ottoman ne changea pas, pas plus que celle d'Abdulhamid d'ailleurs qui avait une réputation détestable parce qu'il voulait sauver son empire.

²⁰De Motüy nous rappelle Flaubert qui s'est livré à un descriptif sans faille de ce qu'il voyait et ressentait, mais d'une manière moins érudite et avec une sensualité frisant le grotesque. Flaubert, contrairement à de Motüy, ne parle ni d'histoire, ni de situation politique. Par contre, Lamartine est fasciné par le côté politique.

des préjugés entretenus par toute une éducation, et les Ottomans deviennent ceux par qui la déception arrive.

L'antithèse des couleurs radieuses, c'est d'abord la misère, les haillons sordides, les groupes misérables, la nudité parfois, et les contrastes deviennent alors saisissants : "L'Orient est là tout entier, lumineux et sinistre[...]On n'est choqué de rien en Orient."²¹ Il manque une certaine bienséance qui rebute. Et puis il est difficile de communiquer ; comment pouvoir parler de la société ottomane puisqu'elle est pour ainsi dire fermée aux Européens : "La conversation des femmes qui, dans les autres pays, est si utile aux voyageurs pour l'étude des mœurs et des idées, nous est complètement interdite[...]Il est plus aisé de décrire l'organisation extérieure de cette société."²² Donc de la part des femmes, aucune indiscretion à espérer ; quant aux hommes, ils ne sont guère moins impénétrables pour tout ce qui concerne leur vie intérieure. C'est seulement leur vie publique, celle qui se passe en dehors des murs de leurs demeures qui peut être accessible aux curiosités européennes.²³

Quant aux grandes tragédies orientales, elles passent désormais dans le domaine du passé et entrent dans le légendaire de l'Orient. Si de Moty s'est quelque peu indigné de l'exil de Midhat pacha en tant que diplomate, il est franchement déçu de la banalité de l'événement en tant que voyageur-écrivain. Le vizir n'est plus celui des *Mille et une nuits* et court nettement moins de risques ; il est tout simplement exilé. Le prestige de la fonction est sacrifié à la sécurité de l'individu, et les "créneaux funèbres" sur lesquels étaient plantées les têtes de vizirs par l'ordre du "maître farouche" laissent la place aux conférences internationales, toutes aussi cruelles, mais nettement moins exotiques.²⁴ Les princes et les seigneurs sont devenus de banals fonctionnaires.

En fait, la plus grande désillusion vient de l'occidentalisation qui désenchante quelque peu l'Empire ottoman même si elle est souhaitée par la politique des puissances. La séduction et la grâce enchanteresse des différents types de costumes aux couleurs saisissantes, ces aspect tumultueux un peu tour de Babel avec son inépuisable fantaisie où pas un individu n'est pareil à l'autre, se laisse ternir par la triste redingote noire, la stambouline, accompagnée de son fez qui uniformise les têtes.²⁵ Dans le quartier des

²¹CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p. 179.

²²CdM, (publication anonyme), "La hiérarchie ottomane", *Le Correspondant*, vol. 106, 25 mars 1877, p. 1069 et 1070.

²³CdM., *Lettres du Bosphore*, op. cit., p. 156.

²⁴*Ibid.*, p. 105 et 165.

²⁵*Ibid.*, p. 31. La stambouline et le fez, qui deviendront objets de caricature en Occident, sont apparus, pendant l'ère du Tanzimat, avec les réformes du sultan Mahmud II. Celui-ci engagea l'Empire sur la voie de l'occidentalisation en réformant l'armée (il fut le massacreur des janissaires en 1826), la fonction publique et l'enseignement (il envoya des étudiants en Europe). Entre autres réformes, le port du fez, qui remplaça les différentes coiffures masculines et devint même obligatoire, et le costume occidentalisé, la stambouline,

ambassades, à Péra, c'est l'élément européen qui domine. La vareuse et le chapeau noir sont en pleine expansion, le fez et la stambouline encore très nombreux, et les fantaisies de la toilette orientale désertent le coin des représentations diplomatiques.²⁶

Le Bazar est en décadence depuis que les transactions avec l'Europe se multiplient ; les exportations enlèvent au marché local les véritables merveilles orientales,²⁷ pour les remplacer par des produits manufacturés importés. Et de Moüy remarque que si les Ottomans ont de belles maisons, on n'y trouve que rarement le prétendu luxe oriental :

J'ai vu chez eux la plupart des personnages de l'Empire, grands vizirs, ministres et généraux : leurs demeures sont fort simples, spacieuses, il est vrai, mais sans recherche : quelques tapis fins de Perse, de beaux vases de Chine ou du Japon, et rien de plus[...]l'ameublement vient d'Europe, à l'exception des divans, et ce mobilier est relativement très ordinaire : il n'est pas de bourgeois aisé qui n'en ait chez nous tout autant. Les objets de prix et les colifichets que nous nous disputons au bazar ne paraissent pas tenter les riches Ottomans, et par une contradiction assez naturelle, tandis que les Européens aiment à se meubler à l'orientale, les Orientaux cherchent à orner leurs maison selon la mode européenne.[...]Le Parisien s'épanouit devant les étoffes, les coffrets et les armes du bazar ; le Turc les regarde à peine et leur préfère ce qu'il achète en France.²⁸

Un seul homme finalement paraît posséder les palais méritant d'être vus, celui sur lequel on peut encore laisser aller son imagination et dont on rêve de visiter le harem, le sultan. Mais voilà ; le harem, c'est précisément ce qu'on ne peut voir. En revanche, ses appartements particuliers et son cabinet de travail sont ouverts aux diplomates étrangers. Osant à peine marcher pour ne pas troubler le silence et ne connaissant pas trop l'étiquette qui règne en ces lieux, de Moüy espère encore être confronté aux fastes d'un digne descendant des despotes orientaux. Là aussi les splendides fantômes s'évanouissent :

Une portière se soulève et l'on est dans une galerie de tableaux modernes, la plupart français[...]Si l'on s'est attendu à un déploiement de fantaisie orientale, on est déçu : ce cabinet est pareil à celui d'un Européen, homme de goût, qui aime le luxe tempéré, les nuances douces, l'ornementation sobre[...]quelques fauteuils évidemment faits à Paris ou à Vienne[...]les Grands Ottomans d'autrefois méditaient au milieu d'un faste superbe. Autre temps, autres mœurs[...]Si Soliman le Magnifique vivait de nos jours, il aurait un cabinet comme celui de son successeur.²⁹

manifestait le voeu du sultan que le vêtement ne permit plus de distinguer ses sujets appartenant à des communautés religieuses différentes, ce qui répondait aux vœux des puissances. (Lewis, G., *op. cit.*, p 41 et 42).

²⁶*Ibid.*, p 48.

²⁷*Ibid.*, p 136.

²⁸*Ibid.*, p 239 et 240. Il est intéressant de noter qu'on retrouve dans la correspondance des collègues de de Moüy les mêmes remarques : "Jusqu'à un certain point Constantinople, et même la Turquie, est une façade plus ou moins européenne qui cache aux regards le véritable Orient, l'Orient original, asiatique.", Saint-Ferriol à V. Tiby, 15 avril 1863 ; "Elle (la mauvaise humeur) redouble dès que vous rentrez dans les maisons et que vous trouvez le mauvais goût européen sous toutes ses formes et le meuble en acajou dans toute sa gloire. Hélas ! hélas ! l'Orient n'est plus, j'entends l'Orient pittoresque.", J. de Saux à V. Tiby, 3 février 1868. AN, 298 AP 2.

²⁹CdM, *Lettres du Bosphore*, p 240 et 241.

Terriblement désabusé, de Moüy ajoute ce commentaire peu banal : "C'est là que le prince reçoit ses ministres et les ambassadeurs ; cette pièce commode, agréable, parfaitement civilisée, si je puis dire, ce petit salon est le cœur de l'empire."³⁰ L'Empire, à qui les Européens, y compris Charles de Moüy, ont tant reproché sa non-civilisation, c'est-à-dire, sa non-européanisation, devient un briseur de rêves et perd son identité en s'occidentalissant, en d'autres mots en se civilisant. Quoi qu'ils fassent, les Ottomans sont condamnés par le simple fait d'être et de penser autrement, ce qui contrarie les visées politiques, et par le fait de copier les Européens, ce qui contrarie leur besoin d'exotisme. L'Empire est en voie de "tiersmondisation", puisqu'il lui est demandé de copier et d'appliquer les institutions civilisées de l'Europe tout en gardant un certain folklore, ce qui est le pâle vernis des civilisations disparues.

Même le sultan n'y échappe pas. On le veut démocrate, appliquant une monarchie constitutionnelle, et en uniforme de général. Mais on attend aussi la magnificence et la grandeur des larges pelisses et des lourds turbans. Quand il paraît, de Moüy note avec une certaine frustration "qu'il avait négligé de placer sur son fez l'agrafe de diamants de ses pères",³¹ agrafe que l'on eut certainement jugée déplacée et ostentatoire, reliquat des anciens maîtres aux généreuses condescendances, chefs indiscutés à l'autorité établie et despotes farouches.

Il est d'autres habitants de l'Empire dont Charles de Moüy attend beaucoup : ce sont les Grecs. Nous ne reviendrons pas sur le sujet : comment peut-on être Grec et Ottoman ? Pour de Moüy, c'est clair, les Grecs sont les descendants des Grecs antiques, ce qui est beaucoup demander. Viendrait-il à l'idée de reprocher aux Français du XIXe siècle de ne pas ressembler à leurs ancêtres les Gaulois, pour reprendre la célèbre phrase des écoles de la IIIe République ? Charles de Moüy éprouve une véritable passion pour la Grèce de ses études classiques, mère de toutes les civilisations, créatrice de tous les Arts et révélatrice de la Beauté divine. Son premier article, publié en 1858, est consacré au théâtre de Sophocle³² sur lequel il ne se tarit pas d'éloges. La Grèce, première étincelle qui a illuminé l'art pour jamais,³³ et qui est la source des connaissances humaines.³⁴ Le génie n'a-t-il pas pris sa forme définitive et immortelle dans les merveilleuses figures des poètes grecs, et les sculpteurs grecs n'ont-ils pas rendu le sens palpable dans leurs divinités de marbre ?³⁵ Au fond, nous devons tout à la beauté grecque parce qu'elle est la forme supérieure de la

³⁰*Ibid.*, p 241.

³¹*Ibid.*, p 173 et 174.

³²CdM, "L'Oedipe-Roi au théâtre français", *Le Correspondant*, vol. 43, octobre 1858, p 398.

³³CdM, *La Presse*, 25 juillet 1864.

³⁴*Ibid.*, 28 décembre 1865.

³⁵CdM, *Le Constitutionnel*, 11 août 1866.

pensée de l'homme et qu'elle a tout appris aux générations qui se sont succédées et dont l'intelligence a été éclairée par les poètes, les sculpteurs et les philosophes grecs.³⁶ La Grèce, c'est-à-dire la civilisation, est devenue, par son génie, la lumière de la civilisation contemporaine, et les Français sont ses fils, telle est la pensée de Charles de Moüy. Donc, avant que le spectacle de l'Orient ne se révèle, dès le départ, de Moüy oppose le génie grec, antique, à la barbarie ottomane.

Cependant, le raisonnement de Charles de Moüy, comme celui de ses contemporains, souffre d'une grave lacune ; il passe de l'antiquité à la période ottomane en négligeant toute la période byzantine. Or, que trouve-t-il à Constantinople ? Des Grecs orthodoxes bien loin de Platon, de Phidias et de Démosthène, des descendants de l'Empire byzantin qui sont devenus ottomans et en sont satisfaits. Byzance a fort mauvaise réputation en Occident ; on la trouve un peu trop orientale et on l'accuse d'avoir gaspillé le capital de gloire et de vertu de la Rome antique et d'avoir livré la ville de Constantinople aux intrigues de palais et aux crimes d'ambitieux :

Voisine de l'Asie, la cour de Byzance avait pris les moeurs mystérieuses et sanglantes des petits despotes de l'Orient.[...]Le génie légué par la Grèce s'y était épuisé et avili ; l'art y avait subi en peu d'année une déplorable décadence[...]la mosaïque[...]mièvre, bizarre[...]l'absence d'inspiration[...]tout rapetissé, racorni, pétrifié ; la religion même s'était stérilisée[...]Sainte Sophie défigurée par l'hérésie[...]L'antiquité, jadis si fraîche et si forte dans sa virilité superbe, était devenue avec le temps la momie byzantine ridée, pâlie, impuissante[...]tout idéal est absent.³⁷

Ce que de Moüy ne pardonnent pas aux Grecs ottomans, c'est d'être des Orientaux, et surtout des schismatiques ne reconnaissant pas la papauté romaine.³⁸ De toute façon, si la Grèce, pour les hommes du XIX^e siècle se situe en Orient et fait partie de tout voyage en Orient, il est interdit aux Grecs d'être des Orientaux. Pourquoi ? D'abord il y a la culture classique qui sublime l'antiquité, ensuite le mythe de la terre maternelle. La Grèce, c'est l'ordre et la beauté, et la culture classique est considérée comme incluse dans l'espace occidental puisqu'elle est supposée avoir accouché de cette même pensée occidentale. Mais l'antiquité grecque a été rigidifiée avec l'archéologie, et l'on en a extrait une Grèce épurée, cérébrale, héroïque, ordonnée.³⁹ On a gardé la forme, mais l'esprit n'est plus là, car en

³⁶*Ibid.*, 4 octobre 1867

³⁷CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 67 à 88. A noter la virilité opposée à l'impuissance qui sublime le mâle occident par rapport à l'Orient femelle. Nous reparlerons dans les prochaines pages de cette féminisation de l'Orient.

³⁸Charles de Moüy parle des sympathies inspirées par le peuple athénien "malgré ses fautes". Par fautes il faut entendre le schisme et le refus de reconnaître la théologie romaine, (CdM, *Le Correspondant*, vol 43, octobre 1858, p 398.

³⁹Berchet nous fait remarquer que c'est pour conjurer le risque oriental que la France de la III^e République, à la suite de Renan, a réinventé une Grèce "athénienne", symbole du chaos maîtrisé, de la conscience lucide, en un mot du classicisme et qui inspira un humanisme passionné. C'est ce qui permettra à Gide de dire sa croyance en "notre civilisation occidentale...la plus belle...la seule...celle même de la Grèce, dont nous

négligeant tout le côté dionysiaque et en privilégiant le côté apollinien, la raison a tué l'imaginaire oriental. Evacués les rites secrets, les danses, l'extase, le trouble, la passion, la transe et le sang du sacrifice ; le côté oriental est considéré comme barbare. Il n'est donc pas étonnant que les Grecs déçoivent plus que les Ottomans, qui, malgré leur lourd handicap de préjugés, ne peuvent pas faire perdre des illusions aussi fortes puisque celles-ci se rapportent à des origines et à un héritage.

Les Grecs n'ont plus de toges, et sont devenus, pour de Moüy, les Grecs du Phanar, dissimulant leur fortune réelle sous l'aspect triste et inhospitalier de leurs demeures, fonctionnaires adroits, insinuants, parfois sans scrupules, à l'action mystérieuse, mais réelle, sur la politique de l'Empire. Pour Charles de Moüy, si les Grecs ont eu des postes influents, ce ne peut être que grâce à la prodigalité de leur or auprès des vizirs ; et le jugement vient vite : "s'élever aux emplois supérieurs et surtout lucratifs de l'Empire ottoman."⁴⁰ Ils ont reconquis, grâce à leur diplomatie savante et avide, sinon l'autorité perdue par les Césars byzantins, du moins une action mystérieuse dont l'histoire ottomane est remplie de leurs manoeuvres.⁴¹ Les "pères de l'Occident" sont devenus des Orientaux un peu louches qui trahissent les racines mêmes d'une civilisation française qui se veut supérieure et est en quête de mission civilisatrice. C'est en quelque sorte la terre maternelle, l'héritage, qui sont souillés. Quant aux églises orthodoxes, le rejet rempli de dédain rappelle la haine tenace qui sépare christianisme occidental et christianisme oriental :

Reliques d'une authenticité plus ou moins certaine[...]des dons offerts par les empereurs de Russie[...]aucune magnificence, aucune profondeur mystique ne saisissent l'âme dans ce temple morne où l'on ne retrouve ni l'austérité protestante, ni la suave beauté des édifices catholiques ; tout y est froid et purement hiératique, en harmonie avec les subtilités d'une théologie étroite ; ni les élans enthousiastes, ni la poésie ailée ne semblent avoir accès sous cette voûte sans éclat et sans profondeur. On n'y sent point la majesté divine ou la liberté humaine : le génie atrophié des dialecticiens de Byzance est tangible sous ces lambris.⁴²

Puisque l'on parle de religion, on ne peut pas ne pas aborder la question de l'islam. C'est d'abord son aspect extérieur que de Moüy remarque, avec les mosquées. Celles-ci séduisent notre diplomate qui trouve qu'elles donnent à Constantinople une grâce tout ensemble solennelle et bizarre qui surprend et charme à la fois. Ce qui charme, c'est l'architecture ; ce qui surprend, c'est la globalité de l'islam qui ne sépare pas la société civile de la société religieuse : "La pensée tout entière des peuples de l'islam réside sous sa

sommes les seuls héritiers". (Berchet, J.C., *op. cit.*, p 13.) Quant à Lamartine : "Et la Grèce est le point de départ de l'Occident[...]cette terre dont l'histoire est notre histoire." (Lamartine, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, vol. 1 p 77). Et Chateaubriand : "Quand l'Europe se réveille de la barbarie, son premier cri est pour Athènes.[...]Et quand on apprend que ses ruines existent encore on y court comme si l'on avait retrouvé les cendres d'une mère". (Chateaubriand, *Itinéraire...*, *op. cit.*, p 187.)

⁴⁰CdM, *Lettres du Bosphore*, *op. cit.*, p 144 et 145.

⁴¹*Ibid.*, p 146.

⁴²*Ibid.*, p 147.

véritable forme, la forme religieuse, la seule au fond que comprenne l'Orient.⁴³ L'islam, et la mosquée, c'est le cœur où tout afflue et duquel tout émane, et c'est le rôle qu'avait en France l'Eglise avant la Renaissance. Avec cette constatation commence à apparaître chez de Moüy, au-delà de la condescendance du détenteur de la vraie religion, une certaine nostalgie qui le mènera à une réflexion plus profonde.

Si les orthodoxes sont des schismatiques et des hérétiques⁴⁴ qui ont refusé d'accepter le "vrai" christianisme, les musulmans sont plus proches de la secte, ce qui est moins grave et fait partie du paysage exotique. Cela leur donne un aspect plus folklorique, donc plus pardonnable et plus léger mais non exempt de critiques. Ainsi, le très catholique de Moüy reproche à l'islam de ne pas proposer une vision aussi haute que le christianisme qui cherche à attirer l'homme au-dessus de la terre. Le musulman demeure attaché aux sensations physiques et ne se dégage pas des sens avec le même élan spirituel et mystique que le catholique. L'islam est sensuel alors que le christianisme parle à l'âme. De Moüy, fort de cette thèse, éprouve alors quelques difficultés avec le mysticisme de l'islam, le soufisme et ses confréries :

L'une des plus bizarres et des plus incompréhensibles fantaisies de l'islam, la salle des derviches tourneurs[...]Ils commencent leur valse mystérieuse. L'harmonie qui les accompagne est à la fois douce et vibrante[...]ils oublient la terre dans leur ravissement mystique et s'abandonnent à l'étrange volupté de leur danse[...]Persuadés qu'ils imitent ainsi le mouvement des astres et qu'ils rendent au Créateur des mondes le plus solennel des hommages, ces sectaires inoffensifs.⁴⁵

Les derviches tourneurs plaisent à de Moüy.⁴⁶ Il les trouvent doux et honnêtes, entourés d'une vénération publique, ignorants pour la plupart, mais usant de leur influence pour amener le peuple à une piété régulière. C'est donc une vision paternaliste et en même temps une satisfaction exotique. Par contre, les derviches hurleurs représentent l'envers de la satisfaction :

Race des délirants, des farouches[...]scènes répugnantes[...]les gens sensés les réprouvent[...]parmi eux quelques nègres à la figure bestiale[...]extase sinistre[...]aboiements saccadés[...]clameurs horribles[...]l'on se figure ainsi les possédés du démon[...]nous montons avec empressement pour reposer nos yeux de ce barbare spectacle.⁴⁷

Non seulement les derviches hurleurs brisent le charme et la sensualité orientale, mais ils mettent à l'épreuve les plus élémentaires convenances qu'un Français est en droit d'attendre et que certains débordements agacent.

⁴³*Ibid.*, p 115.

⁴⁴Pour Charles de Moüy les orthodoxes sont des hérétiques parce qu'ils ne suivent pas la liturgie catholique. Ce sentiment ne lui est d'ailleurs pas particulier à l'époque.

⁴⁵CdM, *Lettres du Bosphore*, p 184 et 185.

⁴⁶Les derviches tourneurs ont également fait une grande impression à Flaubert : "Cela n'est pas assez vanté: chacun a une extase particulière". (Flaubert, G., *Voyages*, tome 2 : "voyage en Orient", Paris, Les Belles Lettres, 1948, p 329).

⁴⁷CdM, *Lettres du Bosphore*, p 195 à 197.

Que pouvons-nous conclure de ce qui plaît ou déplaît à Charles de Motiy dans son contact avec l'espace ottoman ? De Motiy a étudié politiquement les questions du Levant lorsqu'il était secrétaire à la sous-direction du Midi et de l'Orient, dans l'espoir d'être envoyé un jour à Constantinople, nous dit-il dans ses mémoires.⁴⁸ En réalité, de Motiy souhaitait davantage être nommé à la sous-direction, puis, plus tard, à la Direction politique et peut-être plus encore pour rester à Paris. C'est un ambitieux qui a des revanches sociales à prendre. S'éloigner de Paris l'effrayait un peu, sa correspondance le prouve. Cependant, quand le poste lui a été proposé, bien qu'hésitant, il l'a accepté, et ensuite, a toujours souhaité retourner soit à Athènes, soit à Constantinople. Il y a donc eu séduction du prestige du poste diplomatique, alors que la Question d'Orient était au coeur des préoccupations de toutes les chancelleries, mais aussi de l'Orient qu'il ne connaissait pas, sauf à travers les récits et la littérature. En s'attachant à l'Orient, il nous livre dans un premier temps la vision classique des orientalistes de l'époque.

Mais l'Orient spectacle a agi parcé qu'au-delà des images se profile quelque chose de plus profond : la confrontation. En rencontrant une liberté nouvelle, et presque excessive pour un homme aussi conservateur qui a trop peur de déplaire, le premier réflexe de Charles de Motiy est de s'abriter d'une influence qu'il sent troublante en s'indignant quelque peu sur des aspects échappant à sa culture occidentale. Mais de Motiy est un honnête homme, au sens classique donné au terme au XVIIe siècle. Il y a également mise à l'épreuve par élargissement de son horizon, ce qui va le mener à se révéler lui-même.

⁴⁸CdM, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p 40.

Chapitre VIII

L'Orient révélateur : le questionnement de Charles de Moüy

Partir pour Constantinople, c'est, pour Charles de Moüy, rompre avec ses habitudes et ses certitudes et, même s'il a quelques connaissances plus ou moins théoriques, se retrouver physiquement et mentalement dans un monde inconnu. Il y a donc confrontation sur tous les plans, ce qui engendre la comparaison et la réflexion. De Moüy va alors oser la remise en cause et, en conséquence, l'Orient va révéler sa personnalité à travers ce que lui-même en dit. Le processus se renverse, et le voyage en Orient devient en quelque sorte le voyage vers soi.

De Moüy n'est pas un homme qui livre facilement ses sentiments intimes. Dès son plus jeune âge, il a plutôt joué la carte du paraître plutôt que celle de l'être pour se faire accepter la haute bourgeoisie, puis par le monde de la diplomatie. Il s'est créé un personnage de comte, mais aussi une personnalité plus proche de l'impassibilité que de l'émotionnel. Or, voici que nous découvrons des propos surprenants chez ce conservateur catholique, attaché à la vertu et à l'ordre, et chez ce diplomate travailleur acharné et peu porté à la fantaisie :

Nous avons contemplé[...]les moelleux contours de ces îles, où il semble qu'on aimerait vivre à deux, oubliant le monde qui s'agite, les sombres questions politiques qui nous pressent de toutes parts, écoutant seulement dans une douce retraite le murmure plaintif des vagues[...]Quelles heures de vrai plaisir, de bienheureuse étourderie qui n'est guère de nos âges ! Si graves que nous ait faits la vie, nous oublions un instant même les inquiétudes et les mélancolies de l'absence[...]nous qui arrivions remplis de toutes les préoccupations de la politique, l'esprit tourmenté par tant de rêves, d'ambitions, de souvenirs, d'espérances, d'illusions peut-être.¹

De Moüy se laisse aller à être un homme à qui manque cruellement une compagne et qui ressent des émotions qu'on ne supposait être publiquement confiées un jour. A cet aveu

¹CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 199 à 202.

s'ajoute un appel à une vie insouciant, presque indolente, comme le désir de retrouver une authenticité humaine dans une sorte de paradis terrestre. C'est un peu revivre les diverses étapes d'une vie avant l'âge adulte et combler ainsi une nostalgie de ce qu'on aurait pu vivre. N'oublions pas que de Moÿ, orphelin de père très jeune, s'est trouvé rapidement confronté aux difficultés de la vie, ce qui lui a volé en quelque sorte l'insouciance propre à l'enfance et à l'adolescence. Il lui a manqué une fantaisie qu'il n'a jamais connue et qu'il ne s'est jamais permise, et qu'il a condamné sévèrement chez ceux que l'on appelait dans les milieux artistiques français les "bohèmes"²; et voilà pas que maintenant, il le regrette :

Il faut du temps pour se faire à ce tableau extraordinaire, à cette diversité des costumes, à ce mouvement précipité d'une foule dont les libres allures ne sont contenues par aucune règle de police et par aucun usage tyrannique, et dont chaque individu se trouve dans la plénitude de son initiative personnelle et de sa fantaisie.³

La description du paysage est sensuelle : "l'île souriante qui fait penser aux heureux séjours des nymphes mythologiques si doucement hospitalières aux héros errants de la Grèce."⁴ Ile paradisiaque et homme errant s'abandonnant aux nymphes ; la comparaison est osée, mais pas étonnante. L'Orient féminin s'oppose à l'Occident masculin et se fait accueillant ; c'est un grand classique de l'orientalisme.⁵ La magie de l'Orient joue à plein, et le très sérieux Charles de Moÿ, à son tour, rêve aux belles orientales et donne à sa parole des accents charnels :

Autour de ces pavillons les péris déploient leurs robes diaphanes, leurs chevelures blondes et leur sein qui palpite[...] Ici, l'on s'abandonne, l'on comprend les fêtes du harem d'autrefois ; on croit voir les odalisques vêtues de satin rose[...] les femmes du sérail viennent se baigner dans la vasque transparente[...] vision fantastique[...] fantaisie des peintres et des poètes qui devient réalité[...] nous avons vécu pendant une heure dans un monde magique, créé d'un coup de baguette[...] créatures privilégiées qui ont atteint l'idéal de la femme d'Orient : la gloire suprême d'appartenir au sérail du maître.⁶

Comme il l'a dit lui-même, Charles de Moÿ, comme aucun homme, et encore moins un Occidental, n'a pu pénétrer dans le harem du sultan. D'ailleurs, il nous parle de vision fantastique, d'un monde de peintres. Ses odalisques sont celles d'Ingres, dont

²En 1865, de Moÿ leur déniait le droit de discuter des hommes et des idées et les traitait de "fainéants nuisibles" et "d'impudents coquins". CdM, *Les Jeunes Ombres*, op. cit., p 368 et 370.

³CdM, *Lettres du Bosphore*, p 26 et 27.

⁴*Ibid.*, p 200.

⁵Berchet nous dit que le discours occidental en féminisant l'Orient en justifie ainsi la prise de position et la volonté de le transformer à son image. (Berchet, J.C., op. cit., p 20) ; pour Saïd, l'Orient est le lieu où l'on peut chercher l'expérience sexuelle inaccessible dans une Europe où la sexualité s'est institutionnalisée au XIX^e siècle et où apparaît tout un réseau d'obligations légales et morales. La sexualité orientale devient une marchandise normalisée distillée par les écrits des orientalistes. (Saïd, E., op. cit., p 218 et 219).

⁶CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p153, 246, 247. A noter que c'est le même qui parlant des Françaises, note que ce qu'il y a de plus noble au monde, ce sont les femmes vertueuses, aussi bien dans la vie que dans la littérature (*Le Magasin de Librairie*, vol. XI, 25 juillet 1860), et se plaint de son siècle avide de tristes jouissances et d'émotions dangereuses. (*Le Constitutionnel*, 13 mai 1870).

l'oeuvre, pour de Motiy, est un acte de foi perpétuel à l'idéal et qui réalise une vision,⁷ mais certainement pas des Ottomanes au hammam. Les Orientales sont pour de Motiy un refuge pour ses rêves de sensualité exotique et permettent de transgresser les interdits sociaux. Le harem révèle que, contrairement à ce qu'il a toujours voulu paraître, Charles a les faiblesses de tout mortel. Ce qui fait jaser en France, à savoir les jouissances du corps, devient acceptable à Constantinople.

Si l'Orient trahit chez de Motiy des aspects sensuels, sans aller jusqu'à l'impudeur de Flaubert, il révèle également une sensibilité qui nous entraîne assez loin de la diplomatie. Il est vrai que le diplomate a écrit plus d'une fois, mais jamais dans la correspondance officielle, avoir ressenti quelque gêne devant la façon dont étaient traités l'Empire et ses représentants lors des conférences internationales. Sa correspondance diplomatique a laissé transparaître plus d'une fois une sympathie pour les Ottomans. Mais la sympathie se transforme ici en un élan du cœur reflétant une soif de justice et de vérité tout en n'excluant pas la compassion. Malgré ses premiers jugements, sa sensibilité l'amène à ressentir des sentiments envers les Ottomans qu'il n'aurait jamais soupçonnés. Prenons le portrait du sultan, et reportons-nous à ce que de Motiy en disait lors de la Conférence de Constantinople : dissimulant et nourrissant d'amers ressentiments, maître ombrageux et aigri, sombre, inflexible, au maintien immobile et sévère, en un mot fort peu sympathique.⁸ Souvenons-nous aussi des fantasmes sur le personnage du sultan. Entre-temps, le diplomate français a rencontré Abdulhamid, et le responsable de l'échec des réformes devient le sage qui supporte avec fermeté le poids d'une situation terrible. De Motiy est alors ému devant ce noble jeune homme sur qui pèse le lourd fardeau de l'empire, amené au pouvoir par "deux catastrophes aussi imprévues que rapides",⁹ et portant sur son visage "l'empreinte d'une indéniable majesté."¹⁰ Il justifie jusqu'à son comportement face aux puissances, comportement dicté par la foi intense qu'il a dans le caractère sacré de son droit.¹¹ On n'écrit pas à son ministre comme on écrit en montrant ses sentiments, et le rationnel et l'analyse laissent la place à l'émotion et au respect :

⁷CdM, *Le Constitutionnel*, 27 juin 1870.

⁸CdM, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p 58 et 59. C'est le portrait typique d'Abdulhamid tel qu'on le retrouve généralement en France, fourbe et cruel.

⁹De Motiy fait allusion à l'oncle du sultan, mort assassiné, et à son frère, destitué pour cause de folie. Généralement, on imputait à Abdulhamid la responsabilité de ces faits, ce qui lui avait donné le trône. Ici, le sultan semble avoir seulement subi les événements, ce qui est plus proche de la vérité.

¹⁰CdM, *Lettres du Bosphore*, *op. cit.*, p 174 et 242.

¹¹CdM, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p 72. En 1908, l'année de la Révolution "Jeunes Turcs", et ayant quitté l'Orient depuis plus de vingt ans, de Motiy, assez désabusé de toutes choses, écrira à propos du règne d'Abdulhamid : "le long règne, signalé par tant d'erreurs et de violences, par une tyrannie médiocre et sanglante, avait fini par provoquer l'insurrection militaires que les partisans de la "Jeune Turquie", si rares il y a trente ans, mais aujourd'hui nombreux, ont si facilement transformée en révolution constitutionnelle." (*Ibid.*, p 78).

J'ai toujours été animé des sentiments les plus sympathiques envers l'hospitalière nation ottomane et du plus profond respect pour la personne d'un souverain éprouvé par tant d'infortunes[...]Sa Hautesse, et appelé Majesté depuis 1856, comme tous les souverains du monde, est un des plus nobles princes de l'Europe[...]J'y ressens une impression de respect pour de grandes infortunes et pour une âme courageuse."¹²

Si la sensualité et la sensibilité de Charles de Motiy sont facilement perceptibles, sa rencontre avec l'Orient révèle d'une façon plus indirecte un aspect plus souffrant de sa personne, l'angoisse et l'amertume.

Nous avons vu comment de Motiy a dû lutter pour obtenir ses promotions au sein de la carrière et combien les incertitudes l'ont profondément angoissé. Il n'est pas le seul. Dès l'arrivée de Waddington, fin 1877, et de Freycinet, en 1879, la républicanisation fait peur. Mais quand vient le tour de Gambetta en 1881, de Challemel-Lacour en 1883 et de Jules Ferry fin 1883, entrecoupé de ministères de Freycinet, c'est un vent de panique et de frustration qui souffle au Quai d'Orsay :

Il ne se passe pas de jours où cette carrière si "encombrée" quand il s'agit de nous, ne devienne tout à coup élastique pour donner asile à un nouveau venu ou pour enregistrer l'avancement tout à fait anormal d'un favori[...]A la dernière épuration, toujours pour cause d'encombrement, V. a été mis en disponibilité comme P. et L. sans compensation[...]C'est le bon plaisir mis au service des députés, au lieu du bon plaisir monarchique, qui du reste, n'a jamais atteint un point aussi scandaleux, surtout par le choix des sujets.¹³

Cette tension qui règne au ministère va de pair avec la situation politique qui n'est pas du goût des diplomates. L'installation définitive de la République a donné lieu à des manifestations d'humeur assez vigoureuses : "Que dire des derniers événements à Paris, de l'amnistie pleine et entière[...]de la prochaine exécution des décrets de mars[...]Je ne puis vous dissimuler que l'avenir, peut-être un très prochain avenir, me paraît chargé de menaces pour ne pas dire de malédictions."¹⁴ C'est la consternation qui accueille les

¹²CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p viii, 171, et 242

¹³Thouvenel à CdM, 11 février 1885, MAE, PA AP 122, v 13. Egalement : "Gambetta se prépare : c'est l'étoile qui monte. Ceux qui veulent grandir doivent se tourner de ce côté." (Des Michels, 27 avril 1881, v 13) ; autre avis : "Je n'ai pu voir Gambetta. On le dit rempli de dispositions rassurantes à l'égard de l'ancien personnel et désireux de revenir à la saine pratique de l'avancement hiérarchique." (Montmarin, 14 décembre 1881, v 13) ; "Pour ce qui est de notre pauvre Quai d'Orsay, le trouble y a atteint les limites du possible...on se sent lancé dans des aventures sans pilote et avec le vague sentiment d'un danger imminent." (Thouvenel, 28 janvier 1882, v 13) ; "Il est un peu ingrat de se donner de la peine pour se voir dépasser par d'autres qui, en fait de titres à l'avancement, se contentent de leurs opinions politiques." (Le Marchand, 27 mars 1885, v 12) : "C. a été nommé titulaire ; ce sont des influences parlementaires qui l'ont appelé à la direction politique et ce seront des considérations de même ordre qui mettront un jour fin à ses fonctions." (Montholon, 11 décembre 1885, v 13).

¹⁴Montmarin à CdM, 22 juin 1880, v 13, MAE, PA AP 122. Egalement : "Les événements actuels sont trop graves pour qu'on puisse songer à rentrer dans la carrière. C'est déjà un grand mérite d'y rester, comme vous le faites, en surmontant par patriotisme, vos plus légitimes répugnances." (Clermont-Tonnerre, 17 juillet 1880, v 10) ; "Pour moi, je ne puis m'empêcher de songer à une foire en contemplant le spectacle que nous avons sous les yeux. Les saltimbanques font la parade et s'agitent sur leurs tréteaux." (Le Marchand, 14 août 1880, v 12) ; "Ici nous allons de scandale en scandale.[...]Dès à présent tout le monde voit en

élections de 1881, quand cinquante sièges vont aux radicaux accompagnés de quelques socialistes, et que les ministères se succèdent les uns après les autres.¹⁵

Que le maître soit obéi ou renversé, on prévoit d'inévitables dangers, de connivences, des luttes de partis qui auront pour inmanquable résultat les désastres successifs de chacun d'eux, l'entre-dévorement démagogique dont notre histoire a donné souvent des exemples et finalement, après le désordre assuré[...]le retour à une dictature du dedans ou du dehors, mais provenant du sabre inmanquablement."¹⁶

En 1885, c'est une terrible inquiétude mêlée d'angoisse qui voit les républicains modérés perdre leur solide majorité, et 110 radicaux et douze socialistes faire leur entrée : "Le moment hélas prochain où de chute en chute et de honte en honte le gouvernement sera tombé aux mains des complices de la Commune de Paris."¹⁷

La montée des républicains et de la gauche s'accompagne de mesures qui sont de véritables bouleversements de société pour des gens plutôt portés vers le conservatisme, et souvent nostalgiques du bonapartisme. La consolidation du régime passe par une réorganisation politique, administrative, sociale et économique ; la suspension de l'inamovibilité des juges, des mesures contre les congrégations religieuses et contre l'influence de l'Eglise, l'œuvre scolaire avec ses mesures en faveur de l'enseignement de l'Etat, le rétablissement du divorce¹⁸, la fin de la prescription légale du repos dominical, et bien d'autres. Ces nouvelles mesures font l'effet d'une bombe dans le cercle des diplomates que fréquente Charles de Moüy, et surtout crée un climat d'incertitude, une angoisse réelle devant un avenir qui ne correspond plus à l'image de la France qu'ils aiment, et qui rend

Roche fort ce qu'il est[.]content de jeter sa bave sur ce qui est honorable et de commencer à sa façon la revanche de la Commune[.]Les Français qui acceptent tout ne bougeraient pas."(Le Marchand, 27 novembre 1880, v 12).

¹⁵On vit se succéder les ministères Waddington(février-décembre 1879) ; Freycinet(décembre 1879-septembre 1880) ; Ferry(septembre 1880-novembre 1881 ; le "grand ministère Gambetta", tant attendu, fut éphémère(novembre 1881-janvier 1882) ; le plus long fut, après le second cabinet Freycinet(janvier 1882-juillet 1882) et les ministères Duclerc(août 1882-janvier 1883) et Fallières (janvier-février 1883), le second ministère Ferry(Février 1883-mars 1885).

¹⁶Fournier à CdM, 17 janvier 1882, v 11, MAE, PA AP 122. Egalement : "Aujourd'hui, du reste, le plus grand danger pour les agents vient de MM. les députés ; ils veulent tout...Cette chambre a trouvé le moyen de se montrer plus misérable encore que les autres. Joli régime que celui où nous vivons et notre pauvre pays qui tombe ainsi de consommation. J'aimerais mieux toute maladie aiguë que cette gangrène qui nous ronge." (Des Michels, 21 mars 1882, v 13).

¹⁷Saint-Vallier à CdM, 12 décembre 1885, v 13, MAE, PA AP 122. Egalement, quelques mois avant les élections : "Nous sommes en pleine crise à Paris. Que va-t-il en sortir ? Ces secousses répétées sont bien funestes à notre pauvre pays et nous font bien du mal vis-à-vis de l'étranger." (Montholon, 25 janvier 1885, v13).

¹⁸Divorce à propos duquel de Moüy écrit en 1869 : "Deux intérêts s'imposent avant tout à une société civilisée et sont dignes de tous les sacrifices : l'un est la dignité de la femme, l'autre la constitution même de la famille. Ce sont là les fondements mêmes de la vie moderne des peuples régénérés par le christianisme : sur ces bases tout repose ; si elles tremblent tout vacille, si elles succombent tout s'évanouit...il y a là une question de vie ou de mort pour la société...Lorsqu'une société accepte cette licence légale et en use, lorsqu'elle ne sent pas vibrer en elle cette répulsion que les uns appellent préjugés et les autres sagesse, c'est qu'elle est profondément gangrenée, qu'elle n'a pas le filer secret du dévouement et du devoir." (*Le Constitutionnel*, 14 août 1869).

leur représentation à l'étranger plus difficile. Mais la victoire des républicains est définitive, et il faut faire avec ou se réfugier dans un refus stérile qui couperait tout chemin à l'ambition d'une carrière et d'une participation active à la société. Les réactions sont violentes et les mots traduisent un fort sentiment de découragement proche de l'affliction, du chagrin et aussi de la colère :

Notre politique étrangère est complètement annihilée par les dissensions intérieures et par les déplorables et misérables querelles dont le moindre défaut est de nuire terriblement à la considération de notre gouvernement au dehors.[...]Nous ne sommes pas je crains au terme de nos misères ; la politique radicale s'accroît et nous descendons toujours plus bas. Pauvre pays.¹⁹

De tous ces événements ressort un profond sentiment de décadence, de décrépitude morale et de triomphe du matérialisme. Toutes les valeurs auxquelles sont attachés profondément Charles de Moty et ses amis s'effondrent les unes après les autres laissant vide et désarroi. La France est dans une période de profonde mutation qui dépasse la politique. "Un siècle comme le nôtre[....]tourmenté[...]par ses fièvres, livré à tant d'incertitudes, passant avec un égal emportement de la crainte à l'illusion[...]essayant de tout, ne croyant à rien,"²⁰ s'effraie déjà en 1870, Charles de Moty. La société française fait face aussi à la révolution industrielle, à l'idée de progrès sans fin, à la montée des sciences dans tous les domaines et qui ne cessent de remettre en question les idées les plus ancrées. Il y a une sorte de vertige lié à ce qui est considéré comme l'immoralité triomphante de nouvelles lois touchant l'enseignement, la religion et la famille :

Les infamies qui se commettent, les fautes qui se multiplient, les hontes dont nous sommes abreuvés. La destruction de la Magistrature nous a fait descendre un degré de plus dans la boue où nous sommes plongés ; et cela complète les mesures des Radicaux au pouvoir, persécutions religieuses, expulsions des aumôniers, des soeurs, privation du maigre traitement des curés, brisements de crucifix, enterrement civils, serment civil, etc., et toutes les folies malsaines de nos tristes maîtres.[...]Tout cela est bien douloureux quand on a le cœur patriote.²¹

¹⁹Montmarin à CdM, 22 février 1883, v 13, MAE, PA AP 122.

²⁰CdM, *Le Constitutionnel*, 13 mai 1870. En 1892, il s'attaquera directement à l'inexorable médiocrité de ses contemporains en leur expliquant leurs basses passions et parlant de comités d'estaminets qui intimident les Parlements tout en croyant à un avenir pour la France par le droit, le devoir et l'espérance. (CdM, "Commencements et fins de siècle", *La Nouvelle Revue*, 15 avril 1892.) ; à propos de cet article Thouvenel et Fournier lui écriront respectivement le 19 avril et le 26 avril 1892 que, comme lui, il ne veut pas désespérer de leur pays. (MAE, PA AP 122, v 11).

²¹Saint-Vallier à CdM, 10 septembre 1883, v 13, MAE, PA AP 122. Egaleme nt : "Je suis touché que vous ayez apprécié comme vous le faites les quelques mots que j'ai dits au Sénat contre l'indigne loi sur l'Instruction primaire[...]mais ce sont là d'impuissantes et inutiles protestations contre les agissements au moyen desquels on se hâte de consommer la ruine morale et matérielle de notre pays.[...]Protester contre l'odieux empoisonnement athée, irréligieux de nos Ecoles primaires par les soins du gouvernement[...]nous sortir à une heure donnée de la boue d'anarchie où nous tombons de plus en plus[...]chasser les vendeurs du temple et refaire en France un gouvernement honorable, ce que nous ne connaissons plus." (Saint-Vallier, 10 janvier 1883, v 13). "Je n'ai pas rapporté d'impressions bien satisfaisantes de mon voyage en France ; la situation intérieure est loin d'être brillante et j'ai été frappé du discrédit dans lequel est tombé le gouvernement auprès de la partie la plus distinguée et la plus honnête de la population." (Montmarin, 20 mars 1884, v 13).

Quand l'avenir se regarde avec une telle angoisse et un tel rejet, il ne reste que les regrets et le passé, une certaine nostalgie de ce qui a été. Alors naît le besoin de trouver une continuité ailleurs, et c'est vers l'Orient que les regards se tournent ; l'Orient, immuable, qui a su garder ce que la France a perdu et que l'on envie en quelque sorte. Après l'avoir tant méprisé et condamné, maintenant, on a peur de le perdre et de se retrouver doublement orphelin :

D'Orient ! Celui que vous avez connu et auquel vous étiez si attaché, celui qui m'a tant pris moi, aussi cessera bientôt d'exister. Dans l'état où en est la France, les ambitieux ont les mains libres et les temps propices, et nous assisterons avant peu à un partage de la Turquie où il n'y aura rien pour nous, ni pour nos traditions[...]Je vous plains de représenter la France qui nous est faite par ces malfaiteurs, ces ignorants, ces aveugles, Nous revenons à 93, mais nous n'en avons que les horreurs et aucune grandeur possible, car notre désorganisation morale égale toutes nos autres désorganisations[...]Nous ne sommes plus qu'une expression politique.²²

Les Ottomans deviennent ceux chez qui les Français auraient quelques leçons à prendre, et la première de toutes concerne la religion. Aussi, est-ce avec émotion que de Moüy assiste pour la première fois à la prière musulmane sur le bateau qui l'emmène à Constantinople :

Un pauvre musulman s'avance d'un air grave[...]se prosterne[...]et fait sa prière avec une foi paisible, sans paraître même regarder les chrétiens qui l'entourent, Spectacle touchant et qui contient plus d'un reproche pour nos âmes légères ! Combien parmi nous avaient prié, ce matin, comme ce simple paysan ?²³

De Moüy constate, avec respect dit-il, la puissance du sentiment pieux dont il est chaque jour témoin en pays musulman : "Du haut en bas de cette société, où tout semble fait à rebours de la nôtre, mais dont il ne faut pas parler à la légère, la foi est vive et la pratique constante."²⁴ Et il remarque avec amertume que chez les Ottomans qui ont visité l'Europe, se révèle un certain scepticisme, notamment quand ils parlent aux Occidentaux. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, ils ne révèlent jamais le véritable fond de leur pensée, car c'est bien rarement qu'on pourrait les surprendre entrain de plaisanter sur les pratiques religieuses. Pendant le Ramadan, observe-t-il, où les privations sont difficiles, peu de gens se permettent une infraction à la règle, et le sultan est même tenu de donner l'exemple : sous-entendu, l'exemple de la piété vient d'en-haut, et le plus haut personnage de l'Etat ne manquerait jamais de se rendre à la prière du vendredi à la mosquée.²⁵ La foi est générale dans un Orient où l'athéisme et la laïcité non seulement n'existent pas, mais sont pour ainsi dire inconcevables. De Moüy découvre que les pratiques religieuses sont suivies avec une

²²Fournier à CdM, 9 février 1883, v 11, MAE, PA AP 122.

²³CdM, "Notes d'un voyageur en Orient", *op. cit.*

²⁴CdM, *Lettres du Bosphore*, *op. cit.*, p 185 et 186.

²⁵*Ibid.*, p 186.

étonnante régularité et que les Ottomans auraient honte de ne point observer la loi sacrée du Coran :

On ne saurait voir sans émotion leur gravité impassible, la conviction empreinte sur le visage de ces pauvres gens si humbles et si recueillis. Il y a là une force morale très réelle, et l'on sent qu'il serait impossible de détruire une société dont les principes politiques sont si intimement unis à des croyances aussi fermes.²⁶

Ce que de Motüy nous dit, c'est que la décadence morale et religieuse n'est finalement pas là où on la croyait, et au fur et à mesure qu'il observe la société ottomane, il l'en aime davantage pour ce qu'elle lui donne de paradis perdu confronté à une société française décadente.²⁷ Et puis, l'Orient, c'est aussi la Palestine, lieu sacré de l'histoire sainte et lieu de pèlerinage. Tenu au droit de réserve, de Motüy fait paraître anonymement le compte rendu du récit d'un pèlerinage en Terre Sainte, et qui lui permet d'exprimer ses sentiments :

En 1853[...]La France alors était ou paraissait puissante et prospère. Ce premier pèlerinage venant, au milieu de la foule de schismatiques russes, rechercher les traces effacées des anciens croisés se composait de quarante Français[...] Aujourd'hui, la France est abattue et malheureuse.[...]leur piété, leur patriotisme. Ils sont partis dans l'intention de prier pour la France[...]Jérusalem[...]où le nom de Franc se confond avec le nom de chrétien[...]Puissent de telles manifestations détourner le regard de Dieu et des hommes des manifestations impies qui souillent notre territoire.²⁸

En dépassant l'Orient spectacle enchanteur ou repoussant, Charles de Motüy découvre une société qui le mène à un questionnement révélateur de ses propres désillusions. Sa quête d'absolu et de pureté, son hostilité pour la philosophie matérialiste, tout le pousse vers cet Orient qui a gardé ses traditions, qui possède un immobilisme qui agace et que l'on a raillé, mais qui finalement lui a permis de garder au sein de sa communauté des assises solides. Avec sa société en profonde mutation, la France a perdu sa virginité, alors qu'en Orient il reste quelque chose de pur, car le ciel et la terre ne se sont pas séparés :

Cette tranquillité souveraine, cette pluie d'étoiles, ce rayon de lune, cet hymne charmant, ces entrecroisements confus de l'horizon, ces golfes plein d'ombres, ces promontoires qui se dessinaient dans l'atmosphère argentée, n'était-ce pas l'image de la paix, de la douce vie qui semble avoir été préparée à l'homme dans ces jardins enchantées ? Dieu ne nous reprochait-il pas de ne pas savoir jouir de ces merveilles et de nous en laisser si souvent distraire par les luttes politique, les questions captieuses.²⁹

²⁶*Ibid.*, p 116 et 117.

²⁷Gautier a voulu fuir l'Europe en quête d'un renouveau et d'un retour aux sources, rejetant la société moderne et recherchant un certain absolu, Quant à Loti, il trouve en Orient l'antithèse de l'Occident, le premier étant pureté et l'autre modernisme et gangrène (Loti, P., *La Galilée*, Paris, C. Lévy, Paris, 1896). C'est donc le même sentiment que l'on retrouve chez la plupart des orientalistes : décadence occidentale et régénérescence par l'Orient.

²⁸CdM, (publié anonymement), "Mélanges", *Le Correspondant*, vol. 130, 10 février 1883, p 595.

²⁹CdM, *Lettres du Bosphore*, p 238.

La société ottomane se pare alors de toutes les qualités. Elle a gardé le sens du religieux, point primordial, mais aussi, elle est démocratique, mais pas à la française où la République, pour de Moüy, n'a fait que créer de nouveaux privilégiés :

Nulle part il n'en est (de société) de plus démocratique, en ce sens que les Turcs n'ont pas, comme nous, d'anciennes familles, ni de classes élevées. Le fils d'un ministre peut devenir portefaix ou rameur[...]de même l'homme du peuple peut être revêtu demain des plus hautes dignités.³⁰

Peu importe que de Moüy n'ait pas compris dans sa totalité et dans ses nuances la composition sociale de l'Empire ottoman ; ce qui est important, c'est que la situation se retourne, et qu'il finisse par prendre comme modèle une société qu'il a contribué à dénoncer. Ce bonapartiste n'oublie pas que, sous l'Ancien Régime, la carrière de diplomate lui aurait été fermée. Et maintenant que la République est installée, il a peur des remaniements et des influences politiques qui ont tendance à réorganiser la composition du corps diplomatique. Autres temps, mais mêmes effets ; tandis que chez les Ottomans, l'homme du peuple n'a rien à craindre, et l'homme du peuple, c'est Charles de Moüy, né en 1834 au sein d'une famille obscure, et qui a dû se battre au milieu d'une société bien établie malgré les changements de régime. Quant aux fils bien établis, ceux qui dans les salons littéraires ont quelque peu snobé le jeune écrivain qui se cherchait une place, combien de fois n'a-t-il pas pensé à les voir descendre de leur condition sociale bien assise pour se retrouver rameurs ou portefaix ?

Devenus permanence immuable, continuant le passé sans le modifier, les Ottomans comblent la nostalgie des figures d'une société française entrain de disparaître ; ils deviennent le réconfort. Les regarder vivre permet de revivre dans le présent les diverses étapes du processus historique de la société française, et d'arrêter la progression là où on la souhaite. L'Empire révèle que se cache au fond du diplomate patriote, plein de passion pour la France et les idées occidentales, et défendant les intérêts de la République de toutes ses forces³¹, une crise de confiance profonde devant le radicalisme, le laïcisme ou pire le socialisme, qui suscitent chez lui les pires inquiétudes devant un avenir incertain et décadent. L'identité ancestrale et communautaire auquel se réfère le vieil Empire fait regretter le bon

³⁰*Ibid.*, p 156.

³¹Charles de Moüy a pour la France un amour passionné, ses *Discours sur l'Histoire de France* parus en 1885 le prouvent. Ce sont les circonstances qui en font un représentant de la République plutôt que d'un Empire dont il partageait les idées et la façon de voir. Mais il a toujours tenu à représenter dignement son pays, par patriotisme, réussissant à bien dissimuler ses sentiments réels, ce qui fait dire à son contemporain républicain, Paul Vasili : "Le comte de Moüy a pour la nation unique, la sienne, le sentiment fier qu'il doit avoir ; il sait que c'est elle qui a enfanté toutes les grandes idées, au prix de son sang et de ses douleurs. Ce sentiment, il le porte très haut, et il est très résolu à être de son temps, à comprendre l'esprit de notre démocratie moderne, à la faire aimer et respecter, à dévouer à ce saint travail toute son énergie et toute son intelligence. Il saura faire aimer la France dans tous les milieux, en lui gardant son caractère républicain." (Vasili, P., *La société de Rome*, publications de la Nouvelle Revue, Paris, 1887, p 274 et 275).

vieux temps de la cohésion sociale.³² Enfin, cette confrontation à une société différente sur le plan des classes sociales révèlent également un homme à la blessure non fermée ; Charles de Motiy devenu le comte de Motiy, diplomate, mais se souvenant avec amertume que l'échelle sociale n'est jamais gravie à tout jamais, et qu'une lutte perpétuelle reste engagée pour sauver les apparences, les acquis, et le droit d'être admis au sein des gens de bien. En Orient, Charles de Motiy est devenu ce qu'il a voulu être ; un aristocrate et responsable d'ambassade, traité en toute cordialité par les représentants des Cours étrangères et de la Porte. De plus, c'est un Européen, donc doublement grand seigneur.

En fait, l'Empire ottoman, en obligeant de Motiy à le rencontrer, à l'observer, et à l'apprivoiser, remplit le rôle d'un révélateur, car le questionnement sur l'autre amène toujours le questionnement sur soi-même. Il y a donc double rencontre, celle de l'autre, et celle du moi, qui va mener à un sentiment plus caché : la transformation de l'autre pour servir ses propres besoins.

³²Cf. J.C. Berchet, *op. cit.*, p 19.

Chapitre IX

L'Orient réinventé : les discours de Charles de Moüy

Après avoir subi les angoisses et le traumatisme de la défaite de 1870, la France accomplit une rupture avec son propre passé, ce qui la place désormais à une distance pour ainsi dire irréversible de ce passé et tout à fait infranchissable. Il y a désenchantement pour Charles de Moüy, ce qui se traduit par l'accusation du manque de patriotisme, de morale et de sentiment religieux. De plus, l'économie de marché et l'usage de l'argent se généralisant, les structures sociales et morales transmutent ; les relations sociales, les grands sentiments, le religieux font place à la poursuite des intérêts individuels et de l'accumulation de l'argent. Dans ce contexte, tout ce qui ne fait pas partie de la raison ou du calcul est considéré comme un obstacle, et le cœur et l'âme ont alors besoin de se tourner ailleurs pour se rassurer. Pourquoi ne pas se tourner vers cet Orient si compatible avec le désarroi d'un Français désorienté, mais aussi désorientalisé, puisque son équilibre entre raison et émotion, rationnel et irrationnel, semble perdu ? Finalement, il y a trois Orient chez Charles de Moüy : celui qu'il connaît depuis toujours dans son imagination, celui qu'il découvre et qui comble ses fantasmes ou les déçoivent, et puis celui qu'il sublime et qu'il recrée pour combler le vide qu'il sent s'installer dans son propre pays.

Mais en même temps les choses ne sont pas si simples. La France porte en elle l'idée de mission civilisatrice, de la patrie héritière de la Grèce, mère des civilisations, et qui à son tour se doit de transmettre cette dernière. Il y a impossibilité pour de Moüy de rompre avec sa chère Grèce, en laquelle il a mis tant d'espoir :

Les peuples barbares qui sont nos pères sont pour moi plus reculés dans les âges et plus étrangers à ma civilisation que les orateurs du Pnyx et les spectateurs du théâtre de Bacchus. Je me suis habitué à la société de ces ombres ; je retrouve à chaque pas les traces de leur pensée et même leur existence privée[...]on prend même à la longue un certain dédain pour les autres races historiques[...]c'est romain[...]et pis encore, c'est byzantin. Nous sommes tout ensemble, décidément, des Athéniens d'aujourd'hui et des Athéniens d'autrefois[...]La Grèce aurait seule fait exception parmi les autres races de l'Orient.[...]Elle est arrivée à reprendre le premier rang

parmi les races orientales[...]il ne s'explique que par une aptitude traditionnelle, et il est encore une preuve du généreux sang qui coule dans ses veines.¹

Il y a donc phénomène d'identification au Grec créateur de civilisation, race supérieure parmi les orientales, ce qui permet alors une certaine légitimité à recréer un Empire ottoman miroir d'une société idéale qui ne serait autre que la France perdue. Pourquoi légitimité ? Parce que les Grecs sont une composante importante de l'Empire depuis 1453, et si les Français en sont les héritiers, il est normal de leur renvoyer la civilisation qu'ils ont eux-mêmes transmise à une autre époque. L'imagination et le mythe entretiennent une profonde confusion qui à son tour permet une volonté de contrôle, volonté bien réelle et non-dite.

Après avoir été le terrain de la rencontre avec soi-même, puis remède consolateur rempli d'espoir, l'Orient devient l'initiation suprême, la rédemption, et celui par lequel on peut imaginer une société idéale. Charles de Moüy va alors s'inventer des "Ottomans modèles" pour pouvoir se regarder dans son propre rêve et se redéfinir lui-même. Quoi de plus facile que l'écriture pour créer des personnages fictifs rencontrés au hasard, et source d'une conversation qui va permettre de comparer les sociétés française et ottomane ? La façon est habile mais fort peu innocente pour l'Orient. Car enfin, à quoi vont-ils ressembler ces Ottomans si pleins de sagesse et de qualité et qui permettent tous les questionnements moraux et sociaux ? A tout, sauf à eux-mêmes, car leur pensée est évidemment européenne puisqu'ils parlent par la plume d'un Français. Le seul mérite de leur existence est de poser sur l'Empire un regard interrogateur et sympathique. Mais, en même temps, de Moüy se questionne sur lui-même et se rassure sur l'avenir. Pire, il transporte sa propre pensée française dans un milieu exotique qu'il ne connaît que superficiellement et par là crée un Orient factice. Il y a de sa part une bonne volonté à jouer l'Européen nouvellement arrivé à Constantinople et qui s'étonne de mœurs qui lui paraissent singulières, parlant haut et fort et se moquant, et le vieillard en turban qui répond. En quelque sorte, le sage oriental répond à l'insolent nouveau barbare, et démontre l'équilibre et le bon-sens de la société traditionnelle. Mais, recréer une société, n'est-ce pas traduire une volonté de puissance en disant : voilà comment devrait être la meilleure des sociétés ?

¹CdM, *Lettres athéniennes*, Paris, Plon, 1887, p 39, 57 et 59. Il est intéressant de noter qu'un demi-siècle plus tard, à des milliers de kilomètres, un prêtre du Québec écrira de Charles de Moüy qu'il n'a pas connu d'auteur ayant mieux saisi la Grèce. Comme quoi l'admiration pour la civilisation athénienne transmise par les lettres classiques et l'orientalisme ont fait du chemin. (Abbé P. Potvin, *Pour l'amour du grec, une croisière en Grèce*, Montréal, A. Lévesque, 1933). Également l'intéressante lettre de Nisard à Charles de Moüy : "J'entends tout autour de moi un bruit de cognée et un fracas d'arbres qui tombent. Si moi aussi, modeste bûche, je suis promis au bûcher, le bûcheron me trouvera préparé et de bonne composition. Pourvu qu'il reste à la France quelques serviteurs comme vous, elle saura encore faire bonne figure dans le monde...Plus j'avance dans la vie, plus je m'affermis dans cette double croyance au Beau et à l'Unique qui a fait de nous autres Français, au XVII^e siècle, de vrais Athéniens, moralement supérieurs à ceux d'autrefois, tout en étant pas intellectuellement leurs égaux." (A. Nisard à CdM, sans date mais probablement des années 1880, MAE, PA AP 122, v 13).

Le premier "Ottoman modèle" est un jeune député chrétien dont de Mouÿ dit avoir favorisé l'embarquement clandestin après l'abrogation de la Constitution de 1876.² Au jeune homme qui déplore l'échec du régime parlementaire qui aurait pu, d'après lui, améliorer la situation de son pays, et celles de ses coreligionnaires, de Mouÿ répond que pour réussir, il manque à l'Empire trois siècles de civilisation et la volonté d'un peuple "en possession de son unité". Donc, l'Empire ottoman, pour réussir sa monarchie constitutionnelle, modèle occidental et britannique par excellence, se doit de passer par le processus des Etats occidentaux, modèle perfectible certes, mais assez bon modèle. Tout gouvernement constitutionnel nécessite un mécanisme délicat et compliqué qui ne s'improvise pas dans une société où les droits les plus élémentaires sont inconnus. De Mouÿ donne donc, par l'intermédiaire d'un des personnages, une leçon de bon gouvernement pour le bien des Ottomans :

Il eût fallu effacer, par de patients et pratiques efforts, par la lente pénétration de la tolérance et de la liberté, la distinction funeste entre le Turc, qui est le conquérant, et le chrétien, qui est le vaincu ; enfin, préparer, par une série d'émancipations graduées, par trente ans, un demi-siècle peut-être de travail modeste et continu, l'avènement d'institutions plus élevées, et susceptibles, après cette élaboration courageuse et sincère, de vivre et de fonctionner.³

La constitution ottomane n'a été promulguée qu'à des fins diplomatiques et le sultan a joué de son pouvoir absolu pour faire échec à l'Europe, donc elle ne peut être considérée comme une réelle tentative constitutionnelle. Mais le régime parlementaire est-il un bon modèle ? Au jeune homme qui désespère, de Mouÿ lui dit que de toute façon, l'Empire ne peut se régénérer que par lui-même, par des combinaisons qui seront siennes, et ne peut être avantageusement transformé par le régime parlementaire et par des règlements proposés par les Cabinets européens : "Peut-être qu'après tout, vos idées, mieux préparées, mieux adaptées aux moeurs, aux traditions, seront un jour, à la suite d'événements inconnus, l'un des éléments les plus favorables à une solution paisible de la question d'Orient." Pourquoi de Mouÿ conseille-t-il à cet Ottoman libéral de ne pas écouter les sirènes du parlementarisme, alors qu'en tant que diplomate, il a joué le jeu de conseiller aux différents ministres de la Porte qu'il a rencontrés de ne pas résister aux bons conseils de l'Europe ? Parce qu'il publie ces lignes en 1900⁴, à une époque où il déteste le parlementarisme, responsable de tous les maux de la France, et qu'il ne désespère pas de retrouver un modèle de société impériale comme celle de l'homme qu'il a toujours le plus admiré : Napoléon. La rédemption de la France passe par un régime bonapartiste et un parlementarisme contrôlé.

²CdM, *Souvenirs...*, op. cit., p 75. Nous avons de bonnes raisons de douter de cette rencontre qui n'apparaît dans aucune archive et qui correspond trop bien aux nécessités d'une démonstration par dialogue fictif.

³*Ibid.*, p 75 et 76.

⁴Publié en février 1900 dans la *Revue des Deux Mondes*, p 124 à 161. Le même texte est republié en 1909 dans ses *Souvenirs*, p 75 à 78.

La critique de la société française et du régime parlementaire de la III^e République, Charles de Moüy l'a déjà faite d'une façon magistrale par l'intermédiaire d'une conversation imaginaire entre un Ottoman fictif et un Européen, vingt-et-un an auparavant.⁵ Ces dialogues sont intéressants à plus d'un titre. D'abord de Moüy part à la rencontre de la société ottomane et fait un réel effort de compréhension. Ensuite, parce que le texte en dit long sur lui. La scène se passe donc entre un Levantin de religion musulmane, sage vieillard à turban blanc et longue pelisse, mais qui a voyagé en Europe et qui parle le français, et un Européen catholique qui s'étonne de tout sur un ton acerbe et une évidente ironie. Après avoir parlé de nourriture, de politesses et autres détails, la conversation s'engage sur des thèmes plus sérieux.

L'Européen attaque l'Ottoman sur la polygamie qui réduit les femmes en esclaves de harem,⁶ et sur la facilité du divorce musulman. L'Ottoman réplique en expliquant qu'avant de condamner un système que l'on ne connaît pas, et d'être si sévère il conviendrait de regarder chez soi :

La polygamie est réglementée en Orient, mais en Occident elle n'est pas moins développée sous sa forme irrégulière : avant le mariage elle est à peu près admise et même fort à la mode, et je ne crois pas médire en ajoutant que plus tard, si elle est moins générale et moins approuvée, elle rencontre encore beaucoup d'indulgence, pour peu que le polygame ait de grands biens, de la naissance et une belle situation dans le monde.⁷

Le vieux sage ajoute qu'il a vu beaucoup d'exemples à Paris, et que de très illustres souverains ont donné de forts mauvais exemples, encourageant par là leurs sujets à les suivre. L'époux musulman déclare devant le juge le nombre de ses épouses, tandis que l'Occidental ne déclare rien du tout. La voilà la seule différence ; l'hypocrisie et l'adultère. Quant aux courtisanes, où sont-elles les plus nombreuses ? A Constantinople ou sur les boulevards parisiens ? Et puisque l'on parle de femmes, l'Ottoman ajoute que les épouses, loin d'être esclaves, sortent accompagnées sans se donner en spectacle pour le seul plaisir d'étaler leur toilette ou de bavarder avec les hommes dans les salons. Finalement, les Ottomans évitent ainsi bien des malheurs et préservent l'honnêteté des femmes et leur propre sécurité. Pour ce qui est du divorce, bon nombre de pays européens, "et des plus civilisés"⁸, admettent parfaitement la rupture du mariage. Pire, dans les romans et sur les scènes de théâtre en France, on ne cesse même de le réclamer comme modèle.

⁵CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., Chapitres XVIII et XIX intitulés "Dialogue".

⁶On voit que de Moüy ne connaissait pas les récits de Lady Montagu, qui, observatrice et au XVIII^e siècle, se posait la question à savoir qui étaient les plus libres : les femmes britanniques ou les femmes ottomanes dans leur harem ? (Lady Mary Montagu, *L'islam au péril des femmes, Une Anglaise en Turquie au XVIII^e siècle*, Paris, Maspéro, 1981).

⁷CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 255.

⁸*Ibid.*, p 257.

Les argument du pacha étant irréfutables, l'Européen critique la loi qui impose au maître de la maison tous les enfants qui naissent sous son toit. Mais les Ottomanes sortant accompagnées et les distractions mondaines mixtes leur étant inconnues, il y a peu de risque d'illégitimité des naissances, alors qu'en Occident, la liberté des femmes les expose à de plus grands périls, et le code civil impose à l'époux, malgré tous ces risques, la reconnaissance des enfants nés dans le mariage. Que dire alors des femmes achetées au bazar ? Ici, le Levantin se fait railleur :

Nous épousons comme vous les filles nées et élevées dans d'honnêtes familles, qui nous sont données par leur père avec une dot, exactement comme les jeunes fiancées de votre pays. Quelquefois il est vrai, les gens très riches se passent la fantaisie d'acheter une Circasienne ; mais en vérité n'arrive-t-il pas aux Européens de payer fort cher une femme vénale ?[...]dans vos mariages légitimes, la dot de l'un ou de l'autre des époux n'est-elle point la plupart du temps la considération dominante ? L'argent joue un grand rôle[...]c'est un marché approuvé.⁹

Pris à son propre piège, l'Européen assure que les mœurs occidentales sont bien meilleures que celles des Orientaux. Le Levantin, dont de Moüy précise qu'il est un homme austère, maintient qu'il y a moins d'adultères en Orient, que les vols et les assassinats ne sont pas plus nombreux et que l'alcoolisme y est bien moins répandu. Il se souvient n'avoir pu faire un pas dans les capitales européennes sans rencontrer un bar, alors qu'à Constantinople, ceux-ci sont extrêmement rares, et généralement fréquentés par des Arméniens ou des Grecs, c'est-à-dire des chrétiens, donc, pour de Moüy, plus proches des pensées occidentales que les Ottomans musulmans. La preuve de la sobriété du peuple réside dans les nombreux étalages de vente de verres d'eau que l'on ne peut trouver à Paris ou à Londres : "Regardez donc votre peuple qui trébuche dans vos carrefours, et vos fils de famille, parfois même vos plus grands artistes, qui s'abrutissent avec l'absinthe ; je ne dissimule pas nos défauts[...]mais je ne sais trop si vous avez bien le droit de nous accuser."¹⁰

Au sujet des mœurs, l'Européen se voit donc confronté à sa propre société et abandonne le terrain, n'ayant plus d'argumentation à opposer au bon sens de son interlocuteur. Il passe alors à la question politique, dirigeant ses propos sur la forme despotique du gouvernement ottoman. L'Ottoman, qui, a bien précisé de Moüy, fait partie de ces gens éclairés de tendance libérale, convient qu'à l'autorité absolue du sultan devrait être combinée une dose de liberté relative au degré d'instruction des populations et à la diversité des races et des cultes présents dans l'Empire. Le vieux pacha est un optimiste ; il est certain que son pays y parviendra, avec le temps qui finit toujours par triompher des difficultés. De toute façon, les peuples européens, précise-t-il, ont fini par conquérir leur

⁹*Ibid.*, p 258

¹⁰*Ibid.*, p 259.

liberté qu'au bout de longs siècles d'incubation, et l'Empire n'étant constitué que depuis quatre siècles il n'est pas en retard.¹¹ La France, quatre cents ans après Clovis, et l'Angleterre autant d'années après Hastings, n'étaient pas moins barbares que ne l'est l'Empire au XIX^e siècle :

Nous arriverons aussi avec le temps à un état meilleur, et nous y parviendrons plus vite que les autres peuples, parce que nous avons sous les yeux leurs exemples et que nous pouvons user de leurs conseils. Mais assurément notre civilisation ne ressemblera pas exactement à la vôtre ; elle s'adaptera à notre religion que nous n'abandonnerons jamais, à nos habitudes, à nos traditions[...]à l'histoire. C'est seulement dans un ordre d'idées qui nous est personnel que nous pouvons construire un édifice stable et bien ordonné. Lorsque nous voulons imiter servilement les Européens, nous n'arrivons pas à de bons résultats : voyez ceux de nos jeunes gens qui ont prétendu adopter les mœurs de l'Europe, ils ne vous ont pris que vos défauts. Il n'est pas de pire race que cette jeunesse qui n'est ni musulmane ni chrétienne, et qui s'imagine être parfaitement civilisée parce qu'elle boit du vin, court aux théâtres et fait des dépenses folles[...]nos vieux Turcs[...]fidèles aux anciennes coutumes, graves et honnêtes, valent cent fois[...]ces imitateurs maladroits des gens comme il faut de Paris.¹²

Ce que dit l'Ottoman, c'est que la société traditionnelle est préférable à la société française de la III^e République. Mais pas n'importe quelle société traditionnelle ; celle que n'a pas su décrire l'invité européen, sous-entendu un de ces républicains ayant perdu le sens moral. La véritable société traditionnelle est en possession d'un idéal supérieur qui n'appartient qu'à l'Occident chrétien et qui produit des vertus que rien n'égale en Orient. C'est la société que regrette Charles de Moüy et qu'il idéalise, celle qui n'a pas laissé légaliser le désordre par la polygamie, déplorable concession aux instincts matériels. Cette société catholique française qui était en état d'atteindre une forme supérieure de la vie ; qui a "constitué la famille sur des principes dont la pureté est incomparable" ; qui a "su donner à la femme un rôle dont la beauté, la chasteté, la grandeur souveraine, ne peuvent être égalées par les plus honnêtes épouses du harem",¹³ jusqu'à ce que la République et ses lois brisent cette perfectibilité en gestation.

Par contre, quand l'Ottoman fait remarquer que l'Empire a su faire vivre sous un même gouvernement, des groupes étrangers de races, de cultures et de religions, il fait valoir que cette cohésion n'a pu se maintenir que grâce à une direction vigoureuse qui rappelle la centralisation cosmopolite de l'Empire romain. Cette diversité, qui eût disloqué tout autre système politique, n'a pas empêché l'unité du pays grâce à la persévérance des traditions suivies avec précision.¹⁴ Nous approchons donc du modèle achevé de gouvernement autoritaire, gardien des traditions et des valeurs sacrées. Mais, pour de

¹¹*Ibid.*, p 261.

¹²*Ibid.*, p 262.

¹³*Ibid.*, p 260.

¹⁴*Ibid.*, p 264.

Moüty, il manque un élément important pour que le système soit parfait ; l'unité nationale. Par l'intermédiaire de l'Européen, il reproche aux Ottomans de n'avoir "su ni civiliser les peuples conquis ni s'inoculer leur civilisation."¹⁵ N'ayant su former un seul bloc, le défaut de cohésion a perdu l'Empire, et c'est payer bien cher la tolérance. Car de Moüty ne peut comprendre, dans son européocentrisme et sa conviction de supériorité, le principe de la différence de civilisation, l'égalité dans la différence et la responsabilité du concept de nationalisme introduit comme un virus destructeur par l'Europe dans l'Empire. Le système ottoman lui demeure à jamais incompréhensible, et la tolérance vis-à-vis des groupes confessionnels n'est pour lui que tolérance dédaigneuse qui a engendré une consolation de servitude pour les chrétiens, et a empêché les différentes communautés de former une nation ottomane. Son modèle de référence est le système centralisateur français qui a assimilé tous les régionalismes et a fait de Paris le centre du pays, miroir d'une seule et unique civilisation. A bout d'argument, le vieil Ottoman s'incline tout en étant fier de l'attitude de ses sultans qui n'ont pas imposé leur foi par la violence, politique que l'on ne peut leur reprocher, pense-t-il, puisqu'elle aurait mené aux persécutions et à l'injustice.

Après la politique, qui a permis à de Moüty d'exposer sa conception du gouvernement idéal, la conversation se dirige vers un sujet délicat entre tous, puisqu'il s'agit de la religion. L'Ottoman fait remarquer combien, dans son pays, la religion est obéie. Il ajoute :

Il paraît que, dans votre pays, vous osez à peine pratiquer votre culte, et que vous êtes tous plus ou moins atteints de cette bizarre infirmité d'esprit qui s'appelle, je crois le respect humain[...] nous ne nous occupons pas du prochain en général, et nous rougirions de ne pas observer le Coran. S'il y a des incrédules, ils se cachent.¹⁶

Le message est très clair ; de Moüty fustige le pays où l'on n'ose plus se dire croyant et où le principe des droits de l'homme développe un individualisme croissant, et ce pays c'est le sien. L'Européen ne peut que répondre que c'est là un fort beau côté de la civilisation de l'Empire pour ensuite ergoter sur le calendrier lunaire musulman moins scientifique et plus compliqué que le calendrier solaire. Ce sont la science et le rationalisme qui veulent absolument triompher de ce qui est sacré, et le vieil Ottoman de répondre que ce qui est naturel a le défaut de n'être pas fixe : "Rappelez-vous[...] nous ne sommes pas fait pour la vie factice que vous menez en Occident : nous suivons les indications de la nature[...] rien n'est meilleur pour la santé physique et morale."¹⁷ Si l'on parle de religion, il est inévitable que l'on n'aborde pas la question du fanatisme religieux. Devant les accusations de l'Européen, l'Ottoman se récrie de la tolérance extrême de l'Empire qui n'a

¹⁵*Ibid.*, p 265.

¹⁶*Ibid.*, p 270 et 271.

¹⁷*Ibid.*, p 274 et 275.

jamais obligé personne à se convertir. Il rappelle les persécutions qui se retrouvent tout au long de l'histoire européenne, que les exaltés dans l'islam sont rares et qu'il ne lui viendrait pas à l'idée de confondre le christianisme avec les flagellants ou autres convulsionnaires. Le plus grave est d'opprimer les autres, comme les Européens l'ont fait.

Ne pouvant démontrer la supériorité de sa civilisation, l'Européen s'en prend à l'enseignement peu diffusé en Orient.¹⁸ Mais le vieux pacha répond que l'instruction est souvent un péril quand elle est mal digérée et qu'on s'en sert pour lire de mauvais livres. Les deux interlocuteurs ont donc abordé tous les sujets chers à de Motiy, et la conversation s'achève.

Que pouvons-nous retirer de ce dialogue imaginaire qui puisse nous éclairer sur la particularité de Charles de Motiy et sur son appréciation de l'Empire Ottoman ? Sur sa personnalité, le dialogue révèle ce que nous savions déjà : de Motiy est un catholique libéral et un bonapartiste. Jusqu'en 1870, il n'a jamais caché ses tendances, a confiance en l'avenir de son pays et a une certaine foi dans le progrès, les sciences et l'éducation. La chute du Second empire, la défaite devant l'Allemagne et l'avènement d'une République de plus en plus laïciste créent chez lui un véritable traumatisme. S'enracine alors profondément l'idée de dégénérescence ; il devient moins certain du modèle occidental et éprouve un besoin de se ressourcer. Il a des préoccupations de fin de siècle tragiques et exprime de forts sentiments d'angoisse. C'est un désenchanté, et naît l'idée d'un retour des choses à leur point d'origine. Il y a quelque chose qui risque de mourir ; sa patrie. Pour elle il n'a pas de mots assez forts, et ce qu'il éprouve tient de la passion mystique :

Tout est venu d'elle et a convergé vers elle ; l'avoir servie est la gloire, la joie et la récompense des grands coeurs[...]elle seule est le stable idéal[...]le culte qui n'admet ni le doute ni l'indifférence, car lorsqu'il s'agit d'elle, l'impiété est un crime et le scepticisme déshonore[...]Elle a été le passé magnifique, elle est le présent et l'avenir, la joie suprême des temps prospères, et dans l'adversité, la consolation et l'espérance[...]il n'y a qu'un être permanent dans notre histoire, c'est la Patrie.¹⁹

C'est une conception de la nation à la Barrès²⁰, dans la tradition boulangiste²¹, bonapartiste, contrairement à Renan pour qui la nation est d'abord volonté et conscience. Et

¹⁸Nous relevons un détail intéressant et prémonitoire : l'Européen propose, pour rendre l'enseignement plus accessible, de changer les caractères de l'alphabet, soit d'occidentaliser l'écriture et de la rendre moins hiératique. C'est exactement ce que fera Mustafa Kémal en demi-siècle plus tard. (CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 282).

¹⁹CdM, *Discours sur l'histoire de France*, op. cit., p 308 à 314.

²⁰Barrès a d'ailleurs fait son voyage en Orient à la recherche des énergies spirituelles du passé pour enrichir la conscience, et pour enquêter sur la menace de la suppression des Congrégations de France dans le Levant. Son récit ne sera publié qu'en 1923, un an après la mort de Charles de Motiy.

²¹De Motiy a été boulangiste. Son ami le Marchand lui écrit : "Ici, vous le savez, nous sommes tout à Boulanger. Il n'y a plus que Boulanger.[...]Ministres et députés prétendent que sa situation diminue. Je n'en crois rien. Dans les campagnes on est pour lui, et il rencontrerait s'il le voulait, dans tous les départements, des millions et des millions d'électeurs qu'on ne soupçonne pas. La question aujourd'hui est donc engagée

cette patrie, il la trouve bafouée. Mais, il la sert fidèlement, et cache ses sentiments dans ses fonctions officielles, tandis qu'il entretient toute une correspondance privée qui condamne les actions gouvernementales. Il se tourne vers la tradition et renie ce qu'il avait pu aimer du libéralisme. Pourquoi ? Parce que le traditionalisme permet une vision du social et de la religion dans la version opposée de ce qui se passe. Ce n'est même pas une société qui a existé, c'est une société recomposée par réaction avec tout son univers d'émotions. Le désarroi de de Motüy s'exprime par la nostalgie d'une société idéalisée perdue. Il va alors recréer son paradis perdu en se servant de l'Orient. Mais pas n'importe quel Orient ; un Orient imaginé dont il ne prend que ce qu'il veut, occulte la réalité et rejette ce qui ne lui convient pas ; un Orient réinventé pour servir ses besoins. C'est dans ce contexte qu'il faut situer ses Ottomans imaginés ; ils ne sont que prétexte à servir une cause, à rassurer Charles de Motüy, et surtout à nourrir son idéal d'une société à renaître. C'est ainsi qu'il fait dire au vieil Ottoman plein d'une sagesse toute orientale :

Nous sommes encore des enfants pour bien des choses, et notre moyen âge est à peine venu. Si Allah et les hommes nous prêtent vie, nous nous développerons peut-être à notre tour, à notre manière, et je ne désespère pas qu'un jour vienne où notre civilisation mûrie sera l'honneur de l'Orient. Nous servirons peut-être à d'autres peuples plus avancés que nous à l'heure qu'il est et qui seront en décadence quand nous aurons atteint notre apogée, et nous enseignerons d'autres races encore sauvages qui viendront, à leur heure, succéder aux nations dégénérées, suivant cette loi suprême qui pousse les nations les unes à la suite des autres comme les flots qui s'écoulent de la mer Noire dans le Bosphore[...]Et cependant mes angoisses sont grandes! Nous traversons une crise terrible en ce siècle qui a vu tant de bouleversements, serons-nous épargnés ? Aurons-nous la force de poursuivre notre chemin, malgré tant d'obstacles qui viennent des autres et de nous mêmes ? Grands par le courage militaire et par la foi religieuse, saurons-nous encore[...]prendre une place dans ce monde nouveau, qui exige autre chose que l'héroïsme et la prière ? [...]nous autres qui aimons notre pays et notre culte, souffrons de tant d'incertitudes, et combien sous notre apparence immuable se cachent de perplexités!²²

La France, l'Empire ottoman, l'Européen, le jeune député chrétien rencontré à bord du bateau, le vieil Ottoman et Charles de Motüy se confondent dans tous ces discours pour ne former qu'un seul discours au service des rêves d'un Français à la recherche de sa France insaisissable. C'est l'Orient refuge, dans lequel de Motüy peut se recueillir et reprendre possession par la voie du fantasme de ce quoi il a été dépossédé. Cependant, si de Motüy rêve sur l'avenir de la France et nous révèle le fond de sa pensée et de ses idéaux, qui sont bien réels, son Empire ottoman n'est qu'une représentation partielle de ce qu'il est. La vision reste extérieure²³, et nous assistons à une suite de clichés qui reproduit une sorte

dans le pays bien plus que dans le Parlement, et c'est ce qui en fait le côté grave et nouveau." (Le Marchand, 30 avril 1888, MAE, PA AP 122, v 12).

²²CdM, *Lettres du Bosphore*, op. cit., p 284 et 285.

²³De Motüy reprochait, en 1874, à Lamartine, d'avoir contemplé l'Orient d'un regard superficiel et ignorant ses conditions. (CdM, *Le Constitutionnel*, 9 février 1874). Il ne fera guère mieux.

de contre-Occident pour les besoins de la cause.²⁴ Le vieux pacha qui personnifie l'Empire est musulman, ce qui est plausible, mais la religion qui représente l'Empire est l'islam, ce qui évacue une bonne partie des habitants de l'Empire tous sujets du sultan et Ottomans à part entière, ce qui est incompréhensible pour Charles de Moüy. Quand il fait dire que la société de Constantinople n'a aucun divertissement de noctambule comme les bals, les concerts, les cercles, que les théâtres sont peu nombreux et que les gens ne veillent pas²⁵, il nous présente une société de puritains de l'islam qui n'a jamais existé dans la capitale ottomane, mais qui sert sa soif de pureté absolue et permet de dénoncer les plaisirs parisiens.

Cependant, tout en voulant montrer l'Orient comme un exemple, le discours est impérialiste. Même s'il est à la recherche de la société idéale et se sert de l'Orient pour critiquer ce qu'il déteste en France, Charles de Moüy est convaincu de la supériorité de la civilisation occidentale et de la mission civilisatrice de la France. Son vieux pacha est de tendance libérale, dit-il, et a voyagé en Europe, ce qui déjà en soi n'est pas représentatif des Orientaux. Ce dernier reconnaît trop facilement que l'Europe possède le secret de la civilisation, que l'Empire n'est pas encore assez mûr, et qu'il manque d'esprit scientifique. Bien sûr, il a démontré qu'il y a de bons éléments chez lui, et ses moeurs, qui supportent largement la comparaison avec l'Europe, ne doivent pas être condamnées.²⁶ Cependant, l'Orient reste le pays des merveilles. Il reste surtout celui qui dit merci à la France d'avoir créé le lycée de Galata-Seraï et envoyé ses maîtres. La situation est alors retournée : si l'Empire ottoman veut retrouver ses splendeurs, il n'a qu'à prendre modèle sur la France. Même malade, la France reste le modèle :

Il y avait[...]un peuple qui avait subi de graves épreuves : ses armées avaient été vaincues, son territoire envahi ; le vainqueur avait atteint sa capitale ; un traité terrible semblait avoir constaté sa ruine ; qu'a-t-il fait ? Il ne s'est pas livré à des lamentations stériles et n'a pas tout attendu de la Providence[...]Il a travaillé, il s'est relevé, il a repris son rang dans le monde.[...]Peut-être y en aura-t-il un autre ?²⁷

Charles de Moüy est-il un romantique dans son discours sur l'Orient ? Sans aucun doute. C'est un romantique dans l'âme, même s'il cherche souvent à analyser et à raisonner et s'il a décidé de se ranger dans une vie respectable. L'homme est en conflit avec le diplomate. Au Quai d'Orsay, il veut être pris au sérieux et veut sincèrement servir la France, avec tout la finesse que peut offrir une diplomatie basée sur l'analyse. Donc, il s'impose constamment un certain dosage de rationalisme. Mais le poète confronte le

²⁴J.C. Berchet parle de voyage initiatique qui permet un retour vers les origines de notre propre culture, le mot Orient impliquant une possibilité de renaissance et paradis perdu de la nostalgie primitive. (Berchet, J.C., *op. cit.*, p 12 et 14).

²⁵CdM, *Lettres du Bosphore*, *op. cit.*, p 275.

²⁶*Ibid.*, p 282 à 285.

²⁷*Ibid.*, p 286.

diplomate, et le romantique se laisse découvrir. De Moüy s'enfonce dans le passé et en lui-même, et se place du côté du spirituel et vers un avenir qu'il veut recréer et qu'il annonce. Par sa nostalgie de l'absolu, de la pureté, par son patriotisme mystique, par son imagination où il se situe au centre, par son mal du siècle aussi, il a tous les symptômes du romantisme sans avoir l'exaltation de ses représentants les plus illustres. Bien sûr, sa nostalgie ne débouche pas sur un désespoir profond pouvant mener jusqu'à la mort. Il stigmatise d'ailleurs le jeune Werther qui au lieu de lutter contre le découragement se réfugie dans la mort.²⁸ Mais, il a la sensibilité qui donne un certain élan à son imagination ; il pense et recrée le monde, son monde, et l'exotisme l'enchanté. Son insatisfaction presque continuelle du présent, que ce soit dans sa situation où il frise la persécution et veut brûler les étapes, ou vis-à-vis de la France dont il cultive le souvenir héroïque des épopées napoléoniennes, ne trompe pas sur son état d'esprit, pas plus que sa dualité entre le charnel et l'idéalisation qui ne transparait que dans son orientalisme. L'Orient l'aide à s'évader vers son propre paradis perdu, que ce soit celui de son enfance ou d'une France idéalisée, et il se tourne en lui-même avec les rêves et les fantasmes. Cependant, au-delà de son érudition et de ses observations, il doit faire face à la résistance de l'autre, l'Orient, et le transforme en une sorte de lointain intérieur. Cet autre, l'Ottoman, sous sa plume devient lui-même.

Tout en se la recréant par Empire ottoman interposé, de Moüy est persuadé que la France dégénère, mais n'a pas encore atteint le stade irréversible de la décadence. Pour de Moüy, la dégénérescence, c'est la corruption des idées originelles, mal commun des époques vieilles dit-il.²⁹ La décadence, elle, précède l'écroulement ; c'est l'état de décomposition. Or, il est trop patriote pour avoir un tel pessimisme. Il croit encore en son pays ; celui-ci n'est que malade et il souffre, mais son génie est toujours vivant, encombré seulement de despotes de hasard amenés au pouvoir par des majorités inconscientes de ce qu'elles font.³⁰ La France est donc tout à fait en état de demeurer à la tête de la civilisation moderne ; il suffit de tenir en éveil le patriotisme.³¹

Confronté à l'Empire ottoman, de Moüy considère par contre que sa société est en décadence, donc que ses fonctions vitales sont mortes, et qu'elle peut être régénérée par

²⁸"Déserteur de la vie...dont le coeur est si faible et l'âme si petite." ; Charles de Moüy, "A Werther", *Au cours de ma vie, sous la nuée et dans la mer*, Paris, Lemerre, 1907, p 29.

²⁹CdM, "Commencements et fins de siècles", *La Nouvelle Revue*, tome 75, mars-avril 1892, p 684.

³⁰CdM, "La décadence", *La Nouvelle Revue*, tome 96, septembre-octobre 1895, p 245 à 265.

³¹*Ibid.* Pourtant, cet optimisme affiché dans les articles de la *Nouvelle Revue*, sombre dans le désespoir dans les poèmes. Dans "Dégoût", poème écrit en 1899, mais publié en 1907, de Moüy écrit : " C'est une fin de siècle, un vague crépuscule...Un sang anémié dans nos veines circule - Ivres de scepticisme et fous d'illusions...Ô France des héros et des gloires aimées! - Race vaillante et douce, hélas! Que deviens-tu? - Patriotes, penseurs, intrépides armées, - Champions de la foi, du beau, de la vertu, - Est-ce pour ces rhéteurs, ces viveurs, ces pygmées - Que pendant deux mille ans vous avez combattu? ("Dégoût", *Au cours de ma vie...*, op. cit., p 176).

le modèle français, qui certes traverse des temps sombres, mais est facilement guérissable s'il sait retourner aux véritables valeurs recréées et retransmises par un Orient factice. Il est du devoir de tout Français de sauver son pays, mais aussi de faire bénéficier l'Orient du génie de sa civilisation.³² De Mouÿ a redéfini l'Empire pour en quelque sorte l'annexer à ce qu'il estime être les besoins français. Il tire de tout ce qu'il observe une généralisation excessive et transforme la réalité en possession. La véritable identité ottomane se perd en références pour la société française ; elle devient théâtre pour une représentation d'elle-même qui sert non pas ses propres intérêts, mais les besoins d'un autre. Régénéré par le génie français, l'Orient pourrait à son tour devenir modèle pour son propre géniteur.

La politique des puissances européennes procède d'une volonté de réformer l'Empire à l'image des sociétés occidentales pour mieux le contrôler. De Mouÿ, en projetant sa société traditionnelle parfaite en Orient, qui à son tour la renvoie en Occident, procède lui aussi de la volonté de diriger le courant des choses. Il décrit, il triture, il améliore, bref, il fait subir des changements à sa guise. Certes, son discours est sympathique envers les Ottomans et on sent qu'il les aime vraiment. Mais cette sympathie, il l'a eu aussi en tant que diplomate, on l'a vu. Il a contribué à affirmer cette image d'un empire rebelle à la civilisation européenne, et qui oppose une énergie et des ressources égales à son immobilisme, englué dans son inertie naturelle.³³ Il a plaint la population et l'a admirée de restreindre ses dépenses pendant la guerre russo-ottomane, dans des proportions que l'on ne comprendrait pas en Occident, et de combattre avec un héroïsme extrême pour son pays.³⁴ Mais sous cette admiration, ne se cache-t-il pas aussi un reproche aux Français qui n'en n'ont pas fait autant en 1870 ? Il a bien expliqué à son ministre que les Ottomans sont incapables d'appliquer une constitution, pas uniquement parce qu'ils ne veulent pas, mais surtout parce qu'ils n'ont aucune aptitude pour les formes de gouvernements occidentales, donc civilisés.³⁵ Si pour le littéraire, la tradition peut sauver l'Empire, pour le diplomate, la vieille routine orientale a fini par se faire la complice des propres ennemis de l'Empire, donc il s'est condamné :

Il en sera toujours ainsi de toute chose en ce pays voué à l'immobilité et à la conquête. La race turque est immuable comme toutes les races asiatiques : elle sera conquise comme elles[...]elle ne peut subsister longtemps, dans sa forme présente, en face de la civilisation européenne chaque jour plus puissante et dont sa propre civilisation est l'inverse ou la négation même en toute chose. Or, je suis de plus en plus convaincu de l'impossibilité d'implanter ici, tant que la race turque gardera le gouvernement, les principes européens. Je crois donc l'Empire ottoman, quelque

³²E. Saïd fait cette intéressante remarque : "Quand vient pour l'orientaliste le moment crucial où il doit choisir si sa loyauté et ses sympathies vont du côté de l'Orient ou du côté de l'Occident conquérant, il choisit toujours ce dernier." (Saïd, E., *op. cit.*, p 99).

³³CdM au duc Decazes, 7 août 1877, MAE, PA AP 122, v 2.

³⁴*Ibid.*, 27 août 1877.

³⁵CdM à Waddington, 6 février 1878, MAE, PA AP 122, v 2.

soient les convenances des puissances occidentales, condamné à disparaître [...]Voilà la situation de l'Empire (ce que je sais bien c'est que la Turquie a reçu cette fois un coup dont elle ne se relèvera jamais, ses hommes d'Etat la sentent bien incapable de vivre dans les conditions qui lui sont faites et condamnée d'ailleurs à périr par son impuissance à s'assimiler la civilisation des nations vivantes.)³⁶

Même si la forme est plus violente, ce discours du diplomate rejoint en fait le discours de l'orientaliste. Pour se sauver, le vieil Empire n'a qu'une issue : copier le seul modèle valable, la France, mais pas n'importe laquelle, celle de ses aïeux, celle de Napoléon, et encore, s'il en est capable. Charles de Moüy se donne le beau rôle ; à ses propres yeux il devient le héros qui sauve l'Empire de l'obscurité. Quant à l'étrangeté qu'il a lui-même su percevoir, mais qu'il rejette ou qu'il s'approprie, le diplomate condamne ou s'apitoie alors que l'observateur transporte dans la modernité et peut célébrer sa méthode comme celle d'un créateur.³⁷ Dans les deux cas, il devient l'autorité centrale, celui qui sait ce qui est juste et bon pour l'autre. Finalement, l'Orient propose et l'Europe dispose.³⁸ Mais, dans les deux cas, le discours de Charles de Moüy est impérialiste et européocentriste à cette nuance près : dans l'un, il participe à l'impérialisme politique des puissances européennes en voulant servir son pays, et dans l'autre, il rejoint l'impérialisme du cœur³⁹ des orientalistes. Pour l'Empire ottoman, le résultat est le même : la négation, puis la disparition.

³⁶*Ibid.*, 15 février 1878. La phrase entre parenthèse n'a jamais été transmise au ministre, de Moüy l'ayant barrée dans son brouillon, mais elle est significative de son état d'esprit.

³⁷Saïd, E., *op. cit.*, p 144 et 145.

³⁸C'est la formule de E. Quinet : "L'Asie a les prophètes, l'Europe a les docteurs." Quinet cité par E. Saïd, p 162. J.C. Berchet a des mots très durs : "Le XIXe siècle, à ne répandre que des images de pseudo-altérité, a cru pouvoir le réduire à un exotisme familial ; il a réussi à le tuer. Loin de nous offrir le recours de sa merveilleuse étrangeté, il ne prophétise plus, par le spectacle de son acculturation, que la sinistre réussite de notre gigantesque entreprise de pollution planétaire." Berchet, *op. cit.*, p 20.

³⁹Charles de Moüy a réellement parlé avec son cœur dans ses textes. A preuve la réception par les critiques de l'époque de ses *Lettres du Bosphore* : *Le Correspondant* trouve qu'il ne conclut pas sur les vertus et les vices des sociétés chrétiennes et musulmane et est trop diplomate (*Le Correspondant*, avril 1879) ; E. M. de Vogüé apprécie les impressions fortes de cette "patrie lumineuse" du "mirage toujours neuf", la façon dont l'âme est frappée par "l'éternelle beauté", mais aussi la vanité de toute tentative de conciliation entre l'esprit européen et l'esprit oriental démontré dans le "curieux" chapitre Dialogue, dans lequel l'auteur montre la pensée orientale réfractaire aux façons occidentales.(de Vogüé dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1879). Soit qu'il n'avait pas compris ce qu'avait voulu dire de Moüy(un modèle de société), soit qu'il avait trop bien compris l'impérialisme du discours. Nous penchons plutôt pour la première hypothèse.

Conclusion

Avant de partir, presque malgré lui, pour Constantinople, Charles de Moüy éprouve une passion sans borne pour une Grèce mythique envers qui il a toutes les indulgences, alors qu'il est peu porté à la bienveillance envers les Ottomans qu'il ne connaît pas. Pourtant, il va suivre le chemin de ceux qui observent et se questionnent, sans pouvoir toutefois échapper à ses propres limites. C'est pourquoi, ensuite, en tant que diplomate, bien que participant au début de la mise à mort de l'Empire ottoman, il apprécie, puis aime ses habitants. Les Ottomans le lui ont bien rendu. Ils lui ont permis, comme diplomate, de se faire connaître, puis comme écrivain, de beaucoup rêver.

L'attitude de Charles de Moüy face à cet Empire n'est pas originale en soi. Comme la plupart de ses contemporains, et prisonnier de son gallocentrisme, il n'a qu'incompréhension, sinon hostilité, face à la différence. De là un raisonnement très souvent répandu : ce qui est différent est moins bon, pour ne pas dire franchement mauvais. Quand, à l'incompréhension se mêle l'idée de supériorité de sa propre civilisation, et qu'en plus, l'honnêteté du diplomate envers son pays fait qu'il doit en défendre les intérêts, l'impérialisme n'est pas loin. Il y a alors participation à la politique de manipulation et de conquête des puissances européennes. Charles de Moüy a bien saisi les problèmes qui se posent à la France ; la peur de l'Allemagne, la faiblesse politique face à l'Angleterre, la peur également d'un conflit général en Europe auquel elle ne se sent pas préparée. Tout ce contexte produit une politique de recueillement et une sentiment d'humiliation. Très patriote, il est difficile pour de Moüy d'accepter cette situation, et il fait tout pour défendre les intérêts de son pays et rehausser sa présence, se permettant même de suggérer à son ministre de sortir de cette politique frileuse qui lui pèse. L'Empire devient alors le coupable de tous les maux. C'est lui, qui, refusant de se soumettre, risque d'entraîner une France qui n'est pas prête, dans un conflit généralisé. "La Porte[...]considère comme une suprême chance de salut tout ce qui pourrait en ce moment affecter les relations des neutres et troubler la tranquillité de l'Occident."¹ Chaque Ottoman qui se met en travers du chemin de la France, comme le directeur du Lycée de Galata-Seraï par exemple, ou un schismatique orthodoxe, devient un ennemi. Sur l'Empire ottoman, Charles de Moüy, diplomate, a donc

¹ CdM à Waddington, n 169, 26 décembre 1877, MAE, PA AP 122, v 2.

une attitude et un discours impérialistes, c'est-à-dire qu'il trouve légitime que l'Empire s'occidentalise pour servir les intérêts européens, et si possible français en premier lieu. C'est l'impérialisme classique de l'Europe à cette époque.

Cependant, Charles de Moüy ne fait pas que rencontrer la politique de l'Empire ottoman face à l'Europe, et vice versa. Il en rencontre aussi les hommes, et il se prend de sympathie pour eux. De Moüy est un épris de justice ; c'est un idéaliste. Il participe à la souffrance de la population pendant la guerre russo-ottomane, et éprouve un malaise devant la façon dont sont traités les représentants de la Porte pendant les conférences internationales. Il a de l'admiration pour la culture, le savoir-faire, et la tragique résignation qu'ils ont face à l'inéluctable, tout en refusant de se soumettre. Il plaint le jeune sultan sur les épaules de qui repose une terrible responsabilité. Aussi, Charles de Moüy se fait des amis parmi ces Ottomans, et ceux-ci lui rendront bien son amitié, même quand il sera déchu. "Les relations que nous avons entretenues tant à Athènes qu'à Berlin sont de celles qui ne subissent l'influence du temps que pour être mieux consolidées", lui écrit Sevik pacha, en 1905, alors que le monde de la diplomatie ne se soucie plus de Charles de Moüy.

L'impérialiste de Moüy condamne l'Empire, mais aime ses hommes. Il ne peut alors que se produire une étrange dérive, de celle que ne peut produire que l'imaginaire. Si on aime les Ottomans, on ne peut pas ne pas aimer l'Empire ottoman ; sauf que ce ne sera pas le même. Ce sera ce qu'on appelle l'Orient en ce XIX^e siècle, un Orient né du romantisme. Un Orient dans lequel on prend ce qui convient, ce qui permet de fantasmer sur les interdits de la société française, et de se révéler soi-même. Un Orient qui peut servir aussi à dire les blessures d'un Français qui ne peut accepter la société qui s'établit dans son pays, et à créer ce qu'il voudrait qui soit. Ce sont donc les sentiments et l'émotion qui parlent, et qui engendrent une écriture difficilement suspecte d'inimitié ou de désir de domination. La nostalgie de de Moüy en fait un avocat plaidant pour les coutumes orientales pas encore corrompues par un Occident en mutation. Pourtant, le langage est trompeur, même s'il est sincère. En refusant à l'Empire d'être lui-même, et en le réinventant pour mieux répondre à ses rêves et à l'envie de recréer sa propre société, de Moüy s'en sert comme les puissances veulent s'en servir pour défendre leurs intérêts. Cependant, c'est d'un autre impérialisme dont il s'agit. C'est celui du cœur, celui qui est invisible pour qui le pratique, mais tout aussi destructeur pour qui en est la victime. Charles de Moüy, écrivain, est devenu à son tour un de ces semeurs de rêves que sont les orientalistes, mais de rêves éloignés de la réalité et refusant à l'autre d'être ce qu'il est.

Réduit en miettes par des puissances européennes avides et se méfiant des ambitions russes, l'Empire ottoman est également réduit en une pluie d'étoiles inexistantes par les orientalistes. Dans les deux cas, il est en voie de disparition de ce qu'il est, et a été, pour

devenir un satellite en politique, mis sur l'orbite européenne, et un astre pour les artistes, brillant de l'éclat de l'imaginaire, mais éclat fallacieux. Seul les mots changent, mais le résultat est le même. Charles de Moüy, par son patriotisme et par sa méconnaissance, mais aussi par sa sensibilité et son idéalisme, a eu un seul et même discours dont seules les apparences sont différentes : l'appropriation de l'Empire dans les faits et dans les idées.

Charles de Moüy n'a pas quitté la diplomatie active avec la fin de la période que nous venons de couvrir. Grâce aux Ottomans, il est devenu un expert dans la Question d'Orient, et ses connaissances, reconnues aussi bien par le Quai d'Orsay que par la presse et ses amis, lui ont permis une carrière brillante.² Comme nous l'avons dit, de Moüy sera nommé, en 1881, ministre plénipotentiaire à Athènes, chargé de débrouiller, au mieux des intérêts de la France qui relève la tête, la complexe affaire des frontières gréco-ottomanes. Il y réussira brillamment, convainquant la Grèce de ne pas attaquer l'Empire, et sans passer par une note collective comme le souhaitait les puissances, au grand dam de l'Angleterre. En annexe à sa mission diplomatique, de Moüy n'hésite pas à "emprunter" quelques statues antiques, transportées clandestinement de nuit, pour enrichir les collections du Louvre, tout en traitant lord Elgin de pillier de l'Acropole. Sa réussite dans ce poste lui fera obtenir le titre prestigieux d'ambassadeur de France, lorsque le 17 juillet 1886, Freycinet lui écrit que Jules Grévy l'a nommé ambassadeur de la République française près S.M. le Roi d'Italie.³ C'est grâce à l'Orient que de Moüy obtient cette promotion. L'Italie a des ambitions en Méditerranée orientale, et le francophobe Crispi veut à tout prix empêcher l'influence française de s'étendre. Il faut donc un connaisseur des affaires orientales, et aussi un habile négociateur. Pour le ministre des Affaires étrangères, qui a réussi à convaincre les Grecs peut réussir avec Crispi. Mais en quittant l'Orient, c'est comme si de Moüy avait quitté une bonne étoile. Il va se heurter avec Crispi et sera sacrifié sur l'autel des relations franco-italiennes. Le 12 novembre 1888, le ministre Goblet l'informe que le Quai d'Orsay le relève de ses fonctions, et qu'il n'a aucune autre place à lui offrir. Mis en disponibilité, Charles de Moüy ne sera plus jamais diplomate, ce qui ne l'empêchera pas de conserver ses amis, et de continuer à espérer en son siècle et en son pays même si, quelque fois, on le sent profondément désabusé. En consolation, la France, le 29 décembre 1891, le fait Commandeur de la Légion d'Honneur, en reconnaissance des éminents services rendus dans le cours des différentes missions confiées.⁴ Le 14 décembre 1922, Charles de Moüy

²"Vous savez combien mon père appréciait votre collaboration et votre expérience des Affaires d'Orient", lui écrit le fils d'H. Desprez. (P. Desprez à CdM, 5 juin 1910, MAE, PA AP 122, v 11. Voir aussi les articles élogieux du *Figaro* du 25 juillet 1887 et de *La République*, 1889).

³C'est Paul Cambon qui aurait dû avoir le poste lorsque de Moüy est précipitamment envoyé à Rome par Freycinet. MAE, DP 240, 1^{re} série.

⁴MAE, DP 240, 1^{re} série ; AN, LH 1960/34.

s'éteint à Paris,⁵ dans la gêne financière, et emportant avec lui ce titre de comte qui sera refusé à ses héritiers par une république devenue plus pointilleuse.

Nous étant spécialement attachée aux rapports de Charles de Moüy avec les Ottomans, il reste encore de nombreuses études à effectuer. L'habileté de son rôle en Grèce, ses relations avec les Grecs, aussi bien sur le plan diplomatique que sur le plan culturel, restent à approfondir. La recherche peut aussi s'étendre à la période italienne, quand la France, sortie de son recueillement, pratique une politique plus agressive. Une biographie complète de Charles de Moüy peut également être envisagée, ou l'étude de ses œuvres historiques ou littéraires. De Moüy laisse au chercheur de nombreuses portes à ouvrir sur le XIXe siècle français et diplomatique.

Concernant la Question d'Orient, elle est loin de se terminer en 1880. La fin du XIXe siècle reste riche en rebondissements, tout comme le début de notre siècle, avec les guerres balkaniques, la première Guerre mondiale, et la chute de l'Empire ottoman accouchant d'une Turquie aux dimensions si réduites, qu'il faudra que se lève un Mustafa Kémal pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être encore. Il reste bien de la matière, que ce soit les relations gréco-turques, les ambitions russes, l'éclatement de l'Empire en de multiples Etats disséminés dans les Balkans et dans le Proche-Orient. Car la Question d'Orient est loin d'être fermée, pour la plus grande inquiétude des politiciens, mais pour le satisfaction des chercheurs. Qu'on en juge : en avril 1995, le *Washington Post*, sous la signature de Lally Wesmouth, écrit que :

La Turquie doit être considérée comme un rempart contre l'expansionnisme potentiel de la Russie, un élément vital face à l'Irak et aux pays du Golfe arabo-persique, et crucial pour la stabilité des Balkans. La Turquie peut également servir de modèle pour le monde islamique, à la condition de rester un pays démocratique et pro-occidental.

Un tel langage n'eut certainement pas été renié à la Conférence de Constantinople ou au Congrès de Berlin. L'Empire Ottoman a disparu, mais le ton resté :

Aujourd'hui, la Turquie est tout sauf un facteur de stabilité ou un phare des principes occidentaux[...]L'Europe ne peut pas, ne doit pas accepter cela[...]il est essentiel de forcer la Turquie à respecter des réglementations civilisées en termes de droit des minorités, comme L'Union européenne a persisté à le faire avec les pays d'Europe de l'Est. Et si tout cela n'y change rien, pourquoi ne pas envisager une exclusion du Conseil de l'Europe.⁶

Ce ne sont ni Gladstone, ni Bismarck, et encore moins Charles de Moüy qui s'expriment, mais le journal allemand *Die Zeit*, en avril 1995. Alors, quand on ne comprend pas, on trouve l'Orient bizarre, pour ne pas dire d'un autre monde, et ne reconnaissant aucun de

⁵Archives de la Mairie du XVIe arrondissement de Paris, n 2337, 1922.

⁶Lally Wesmouth dans *The Washington Post* et Theo Sommer dans *Die Zeit* (Hambourg). A noter que Lally Wesmouth, reporter international, est la fille de Katherine et Donald Graham, respectivement ancienne rédactrice en chef et actuel rédacteur en chef du *Washington Post*. Ce n'est donc pas l'opinion d'un journaliste sans influence. (*Courrier International*, Paris, n 232, 13 au 19 avril 1995).

ses points de repère, il est plus facile de parler d'anomalie et d'adopter une attitude condescendante, cachant sa propre ignorance, comme n'importe quel éditorialiste du temps de la Conférence de Constantinople : "Et puis il y a ces pays plus orientaux, plus ou moins byzantins, certainement étatistes, où la réforme se fait davantage désirer. La Bulgarie fait partie de ce malheureux second groupe."⁷ La liste des articles des cinq dernières années pourrait être longue. Nous nous contentons de trois cas, pris au hasard dans la presse internationale. Toutefois, les exemples peuvent pour ainsi dire être quotidiens. On dit de l'histoire qu'elle ne se répète pas, mais qu'elle balbutie. En ce qui concerne les jugements sur l'Orient, ceux d'aujourd'hui ressemblent toujours à ceux d'hier. Il faut que l'Orient soit tel que l'Occident le veut. Il nous paraît donc intéressant qu'une recherche puisse être poursuivie, comparant ainsi les diplomaties occidentales et les courants d'idées des XIXe et XXe siècles sur l'Orient.

Et l'orientalisme ? Peut-on supposer qu'il s'est éteint avec le XIXe siècle. Nous ne le pensons pas ; il a plutôt changé de visage. Il se réfugie davantage dans le roman historique ou dans le cinéma, et les reportages télévisés ont remplacé les récits de voyage. Si nous prenons le cas de l'historien et écrivain Amin Maalouf, ses livres répondent plus à sa grave préoccupation de paix au Proche-Orient actuel, ou à une vision idyllique et enchanteresse du passé. Il nous livre ainsi une image d'un Orient servant de démonstration à ce qu'il voudrait qu'il soit ou qu'il fut.⁸ Quant aux sultans et sultanes, grands vizirs ou jeunes chrétiens captifs, ils continuent à faire rêver grâce à Michel de Grèce⁹, Barbara Chase-Riboud¹⁰ ou encore Mika Waltari¹¹, pour ne citer qu'eux.¹² L'Empire ottoman, même disparu, continue de faire vibrer chez bon nombre de lecteurs une fibre exotique qui en font des voyageurs en Orient sans y aller, mais persuadés de le connaître et d'en avoir atteint l'âme profonde. Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Il s'agit ici de livres fort bien documentés, mais, il s'y insère une part de fantaisie, et souvent de nostalgie, qui

⁷Brousseau, F., *Le Devoir*, Montréal, 20 décembre 1994.

⁸Nous pensons notamment aux ouvrages suivants : *Samarcande* Paris, Lattès, 1988 ; *Léon l'Africain*, Paris, Lattès, 1986 ; *Le Rocher de Tanios*, Paris, Grasset, 1993 ; et *Les Echelles du Levant*, Paris, Grasset, 1996.

⁹Grèce, M. de., *La nuit du Sérail*, Paris, O. Orban, 1982. Egalement son livre sur Abdulhamid, *Le dernier sultan*, Paris, O. Orban, 1991.

¹⁰Chase-Riboud, B., *La Grande Sultane*, Paris, Albin Michel, 1987. Ici, Chase-Riboud se sert de l'Orient pour servir son idéologie féministe grâce à la sultane. Il s'agit de la même sultane que celle dont parle Michel de Grèce dans *La nuit du Sérail*, et dont on dit qu'elle était la soeur de lait de Joséphine de Beauharnais, ce qui n'a jamais été prouvé historiquement.

¹¹Waltari, M., *Les amants de Byzance*, Paris, Pandora, 1981, et *Sous le sceau du Prophète*, Paris, Orban, 1985. Sur Byzance, nous pensons à Rachet, G., *Théodora*, Paris, O. Orban, 1984. Guy Rachet se sert, quant à lui, de l'Orient pour faire passer un certain érotisme qu'il ne pourrait se permettre dans ses ouvrages sur l'archéologie.

¹²Ces auteurs sont certainement les meilleurs et les plus sérieux dans ce domaine, en langue française, c'est pourquoi nous les prenons comme référence par rapport à une multitude d'autres nettement plus fantaisistes, peu documentés d'une façon sérieuse, et véhiculant une image fausse de l'Orient passé ou présent.

fait que les orientalistes n'ont pas disparus, parfois pour notre plus grand plaisir de lecteur. Cependant, comment faire la part des choses, pour un nombreux public, entre la complexe réalité et la fiction qui cherche à éveiller des émotions et provoquer parfois une certaine compassion ? Quant au septième art, qui lui aussi s'est mêlé de représentation orientale, il a produit bédouins et Ottomans au gré de fantaisies incultes, propageant ainsi un Orient de pacotille, sauf très rares exceptions. Même de nombreux documentaires n'y échappent pas, préférant montrer des images attendues par le spectateurs que de risquer de décevoir son goût du pittoresque. Nous ne parlons pas, bien entendu, d'œuvres de basse propagande ne relevant pas, à notre avis, de l'orientalisme. Car l'orientaliste est généralement sincère, et aime "son" Orient. Dans le domaine de l'orientalisme d'aujourd'hui, il serait également intéressant de poursuivre des recherches comparatives ou même d'entamer un débat historiographique.

Nous sommes tentée de laisser le dernier mot à Arnold Toynbee, dont l'analyse est si actuelle, et qui se demandait si les sociétés peuvent être comparées, tout en précisant que l'illusion égocentrique n'est pas le seul apanage de l'Occident :

Tant que nous pensons à eux comme indigènes nous jugeons que nous avons le droit de[...]les domestiquer et honnêtement[...]nous croyons que nous améliorons la race ; mais nous ne nous donnons jamais la peine de les comprendre. En dehors de ces illusions dues au succès mondial de la civilisation occidentale dans la sphère matérielle, l'erreur de conception de l'unité de l'histoire -adoptant l'opinion qu'il n'y a qu'un courant civilisateur, le nôtre, et que les autres lui sont tous tributaires ou perdus dans les déserts de sable- tient à trois racines : l'illusion égocentrique, l'illusion de l'Orient immuable, et le préjugé du progrès considéré comme un mouvement en ligne droite.¹³

Honnêteté et compréhension sont des mots qui résument à eux seuls le dilemme du double discours impérialiste de Charles de Mouÿ. Honnête il l'a été, aussi bien en tant que diplomate que quand il nous fait part de ses observations et même de ses fantasmes. Compréhensif, il a cherché à l'être, mais son gallocentrisme et le sentiment si puissant de la supériorité de sa civilisation l'ont empêché de réussir dans cette tentative. La tentation de reproduire l'idéal, né de l'imagination donc n'existant pas, à travers un autre qui est bien réel et comporte le risque de ne pas répondre à la totalité de la volonté du créateur de l'idée, ne peut que mener à sa destruction. En effet, le modèle recréé selon son souhait, et le modèle existant ne se rejoignent jamais, et par là engendrent une frustration destructrice. De Mouÿ nous a livré son témoignage, souvent pathétique, sur la Question d'Orient. Des Orientaux, il a voulu nous dire qu'il les aimait et même souvent les admirait ; mais il nous en a donné une image incomplète et répondant à sa propre réalité. C'est alors l'Orient qui le révéla comme un homme sensible, blessé, ambitieux mais intègre, passionné d'une France

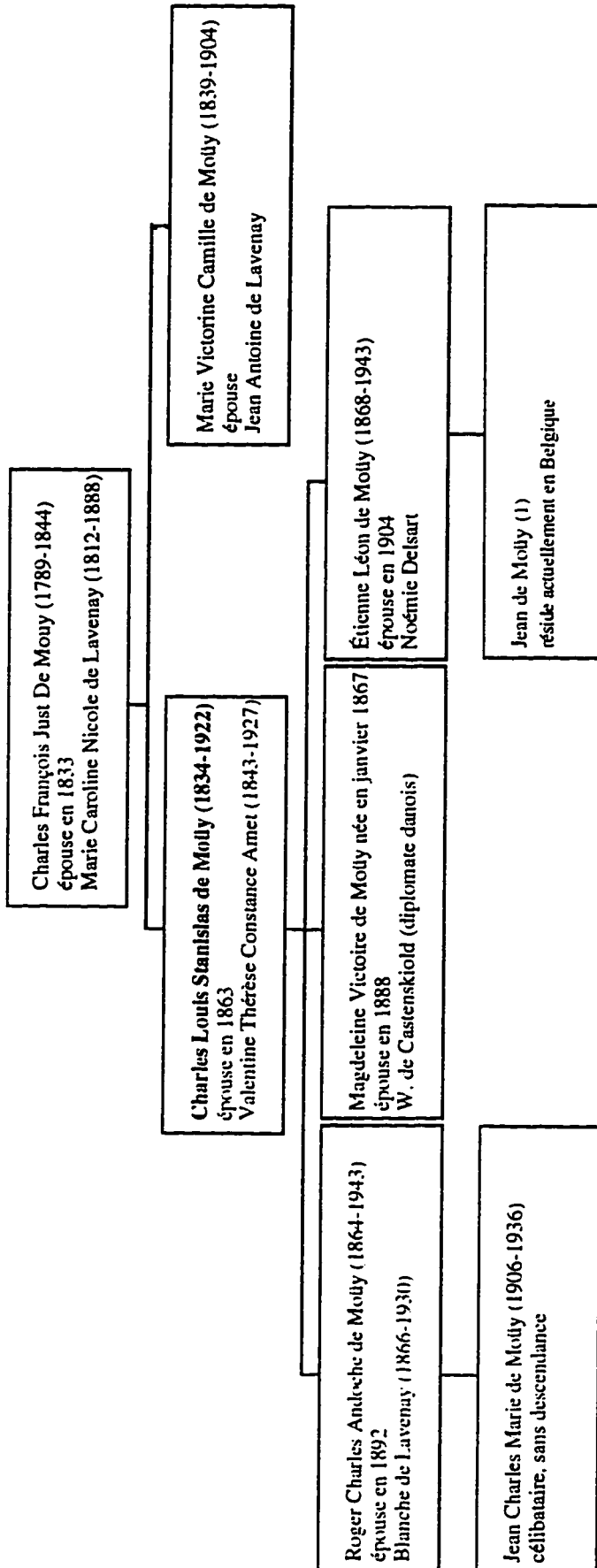
¹³Toynbee, A, *L'histoire : un essai d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1951, p 46.

en laquelle il ne cesse de croire, même dans ses heures les plus sombres, et à un tel point qu'il l'a refaite à travers l'Orient, tout en étant créateur de son propre personnage. Reconnaissons que Charles de Moty méritait d'être sorti de l'ombre et avait droit à un peu de reconnaissance pour la sincérité de son regard sur les Ottomans.

Annexe I : généalogie

257

Généalogie de Charles Louis Stanislas de Molty (1834-1922)



(1) Ne pas confondre avec Jean de Molty, descendant d'une branche cousine et résidant à Paris.

Annexe II : Conférence de Constantinople (23 décembre 1876 - 20 janvier 1877)

Principales propositions des Puissances à l'Empire ottoman :

- réunion des deux vilayets (provinces) de Bosnie et d'Herzégovine en un seul,
- nomination pour cinq ans par la Porte avec l'assentiment des Puissances garantes, du valy (gouverneur), qui ne saurait être révoqué qu'après avoir été mis en jugement et à la suite d'une arrêt de la Cour d'appel. Pour la Bulgarie le gouverneur sera chrétien et pourra être sujet ottoman ou étranger,
- réorganisation des impôts. La moitié des revenus sera consacrée aux besoins locaux, l'autre moitié versée au trésor ottoman,
- réorganisation de la justice avec nominations acceptées par une Commission de surveillance. Les membres de la Cour d'appel sont nommés avec assentiment des Puissances,
- entière liberté de culte et liberté de changement de religion,
- cantonnement de l'armée ottomane dans les forteresses et dans les villes principales,
- amnistie générale et enquête sur les individus impliqués dans les massacres. Révision des sentences prononcées contre les chrétiens,
- interdiction d'établissement de colons circassiens et déplacement des colonies existantes en Bulgarie,
- emploi de la langue slave au même titre que le turc,
- création d'une commission internationale par les Puissances garantes afin de surveiller l'exécution des réformes et qui prendra part à l'enquête faite par la Porte sur les désordres qui ont eu lieu aussi bien qu'à la révision des sentences prononcées par les tribunaux ottomans,
- organisation d'une gendarmerie payée sur les revenus de chaque province et organisée avec le concours d'officiers, sous-officiers et soldats pris dans les armées européennes.

Refus de l'Empire ottoman :

Institution d'une Commission internationale, introduction d'une gendarmerie étrangère, cantonnement des troupes ottomanes dans des forteresses, mode de nomination des valis, division administrative, disposition concernant les finances et la justice, déplacement des colonies circassiennes.

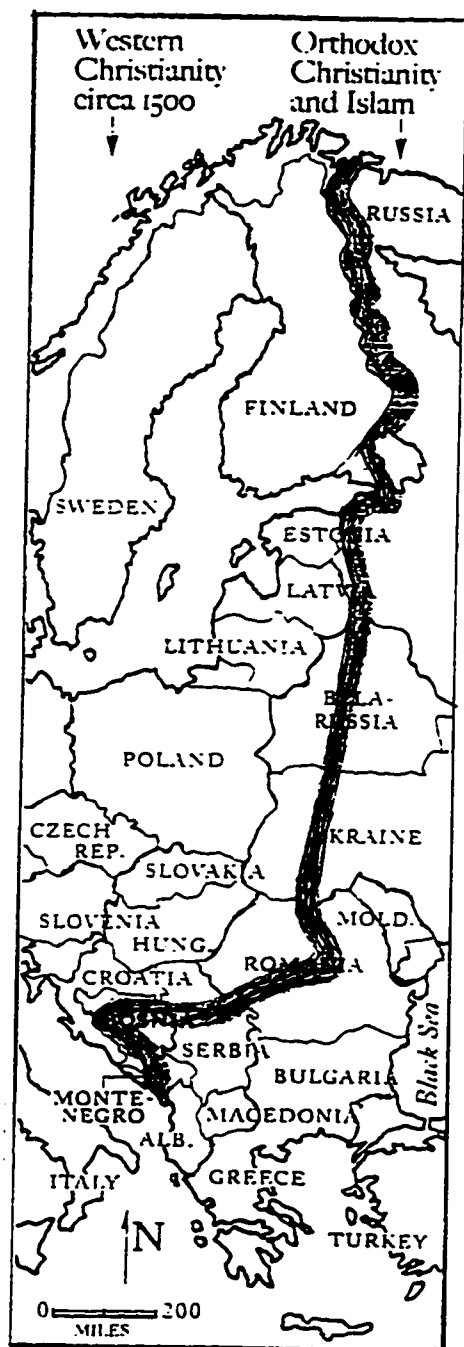
Modification des propositions par les Puissances après le refus ottoman :

- les valis, pour la Bosnie-Herzégovine, seront nommés pour les premiers cinq ans par la Porte, avec l'agrément préalable des Puissances (plus question de révocation),
- il n'est plus question de gendarmerie internationale,
- les Commissions de contrôle seront nommées par les Puissances pour veiller à l'exécution des règlements et aider les autorités locales dans différentes mesures touchant l'ordre et la sécurité publique.

Refus de l'Empire ottoman :

Pas d'ingérence de l'Europe dans ses affaires sous quelque forme que ce soit, notamment la nomination des valis et les Commissions de contrôle.

Carte I : frontière entre l'Europe occidentale catholico-protestante et l'Europe orientale islamo-orthodoxe.



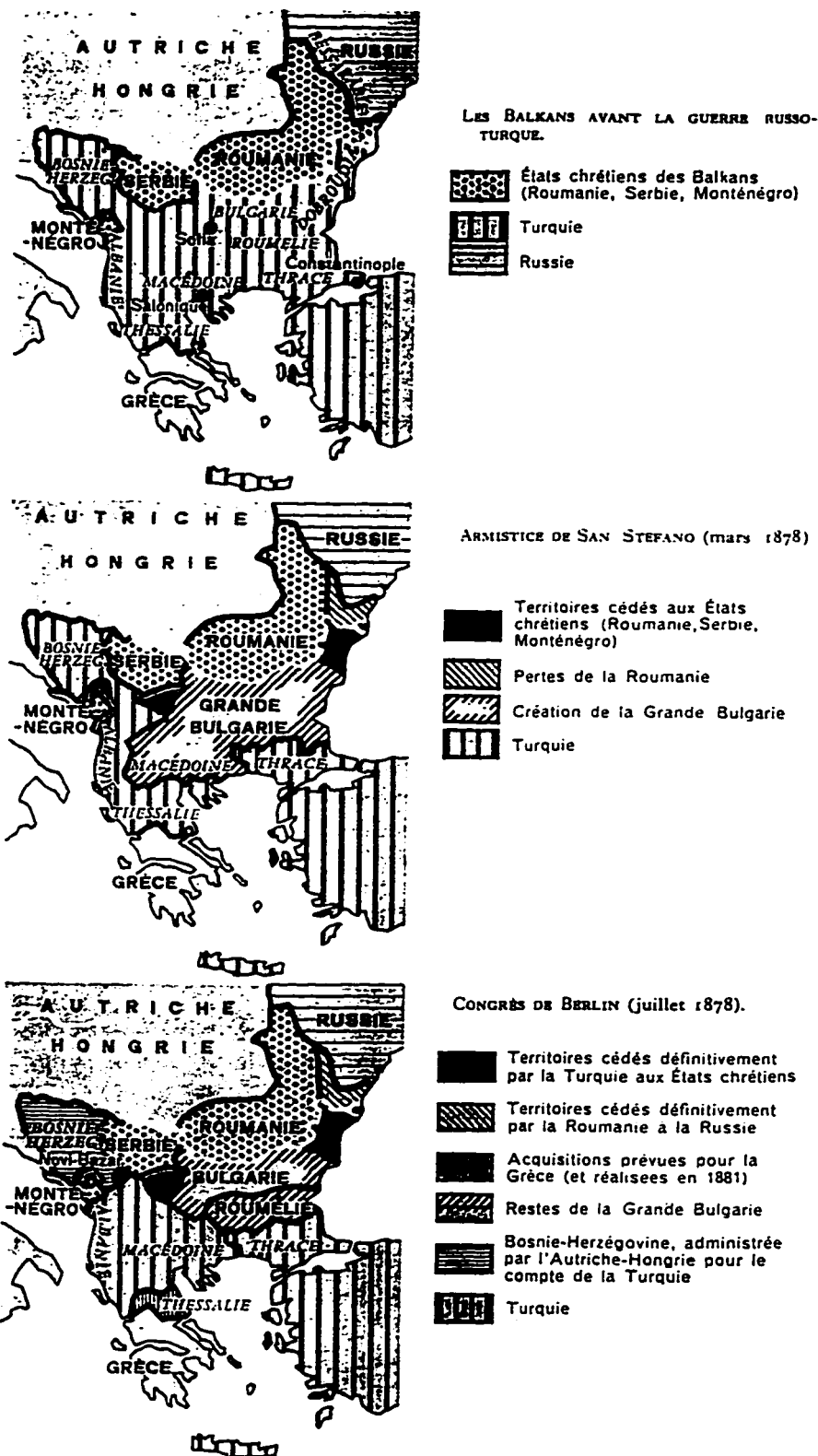
Source : Wallace, W., "The Transformation of Western Europe", in Huntington, S. P., "The clash of civilizations ?", *Foreign Affairs*, 3-vol 72, summer 1993, p 29 à 31.

Carte II : péninsule des Balkans



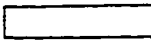
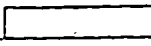
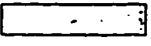
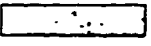
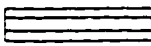
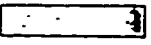
Source : Ancel, J., *Manuel historique de la Question d'Orient (1792-1923)*, Paris, Delagrave, 1923.

Carte III : la crise orientale (1875-1878)

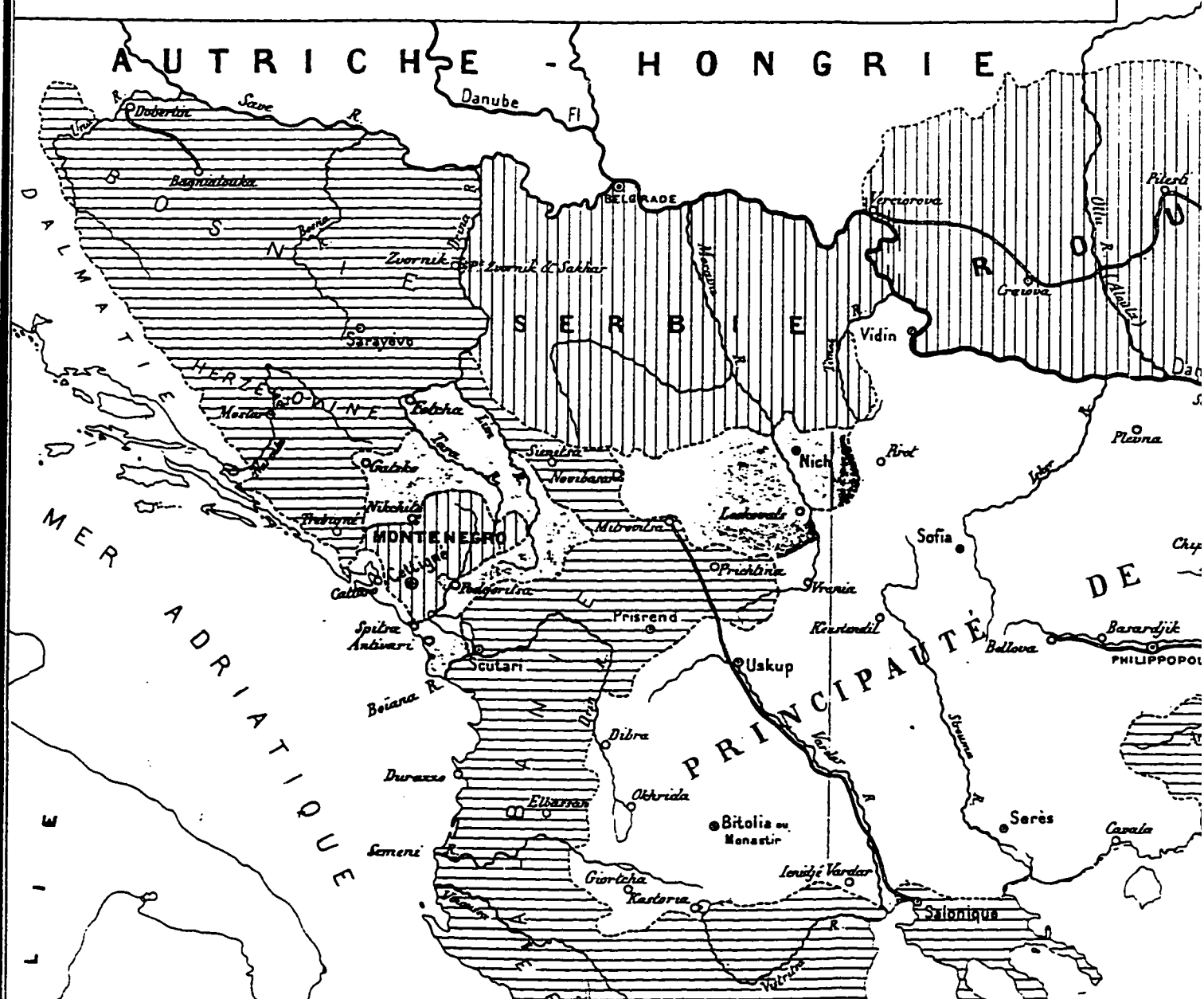


Carte IV : Traité de San Stéfano, (carte de 1878)

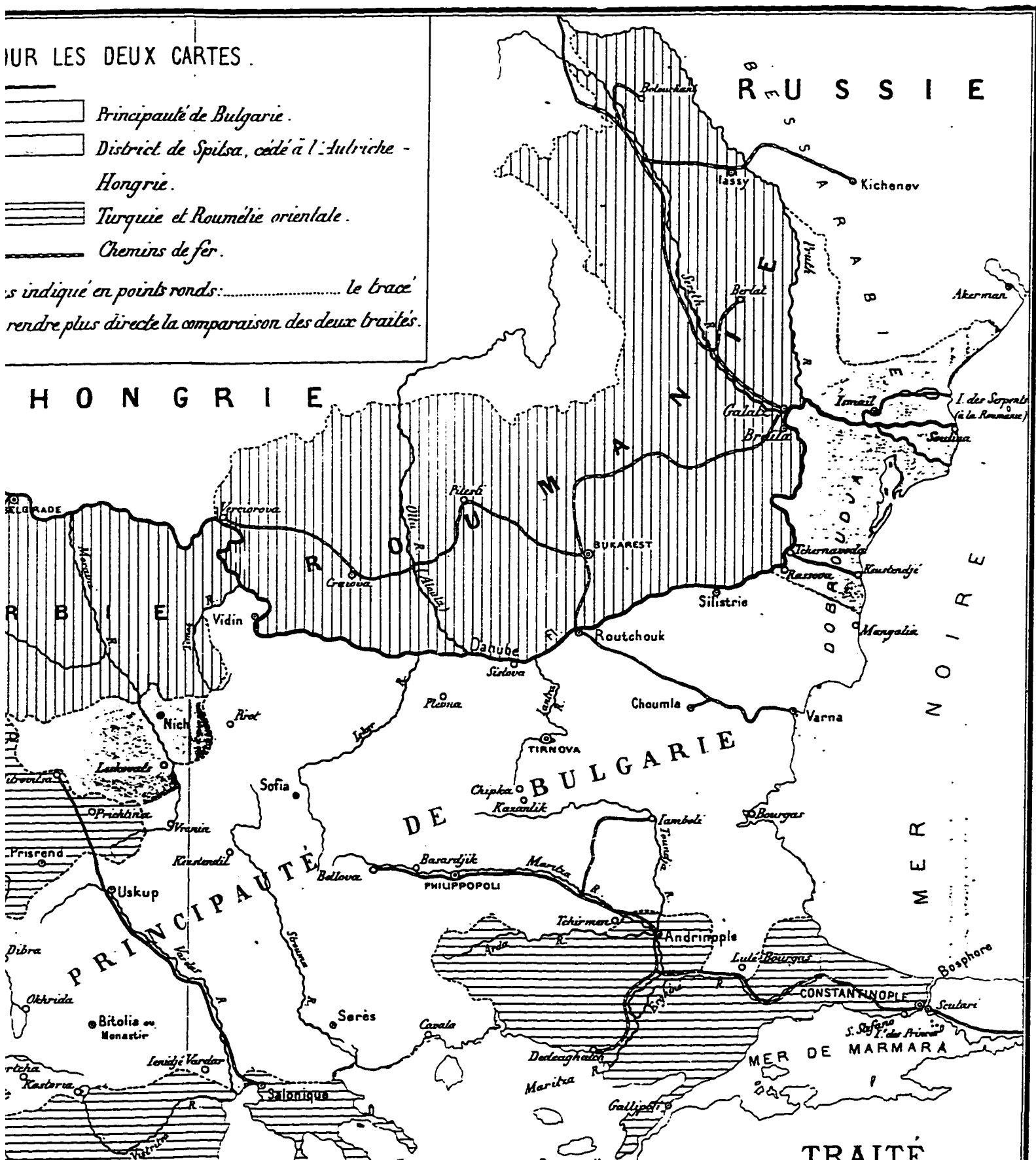
EXPLICATION DES COULEURS POUR LES DEUX CARTES.

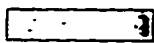
	Anciennes Principautés devenues indépendantes.		Principauté de Bulgarie.
	Territoires cédés à la Roumanie.		District de Spilsa, cédé à l'Autriche - Hongrie.
	Partie de la Bessarabie rétrocédée à la Russie.		Hongrie.
	Territoires cédés au Montenegro		Turquie et Roumélie orientale.
	id. id. à la Serbie.		Chemins de fer.

N.B. - Sur la carte du traité de Berlin, nous avons indiqué en points ronds : le tracé des limites du traité de S. Stéfano, afin de rendre plus directe la comparaison des deux traités.



éfano, (carte de 1878)

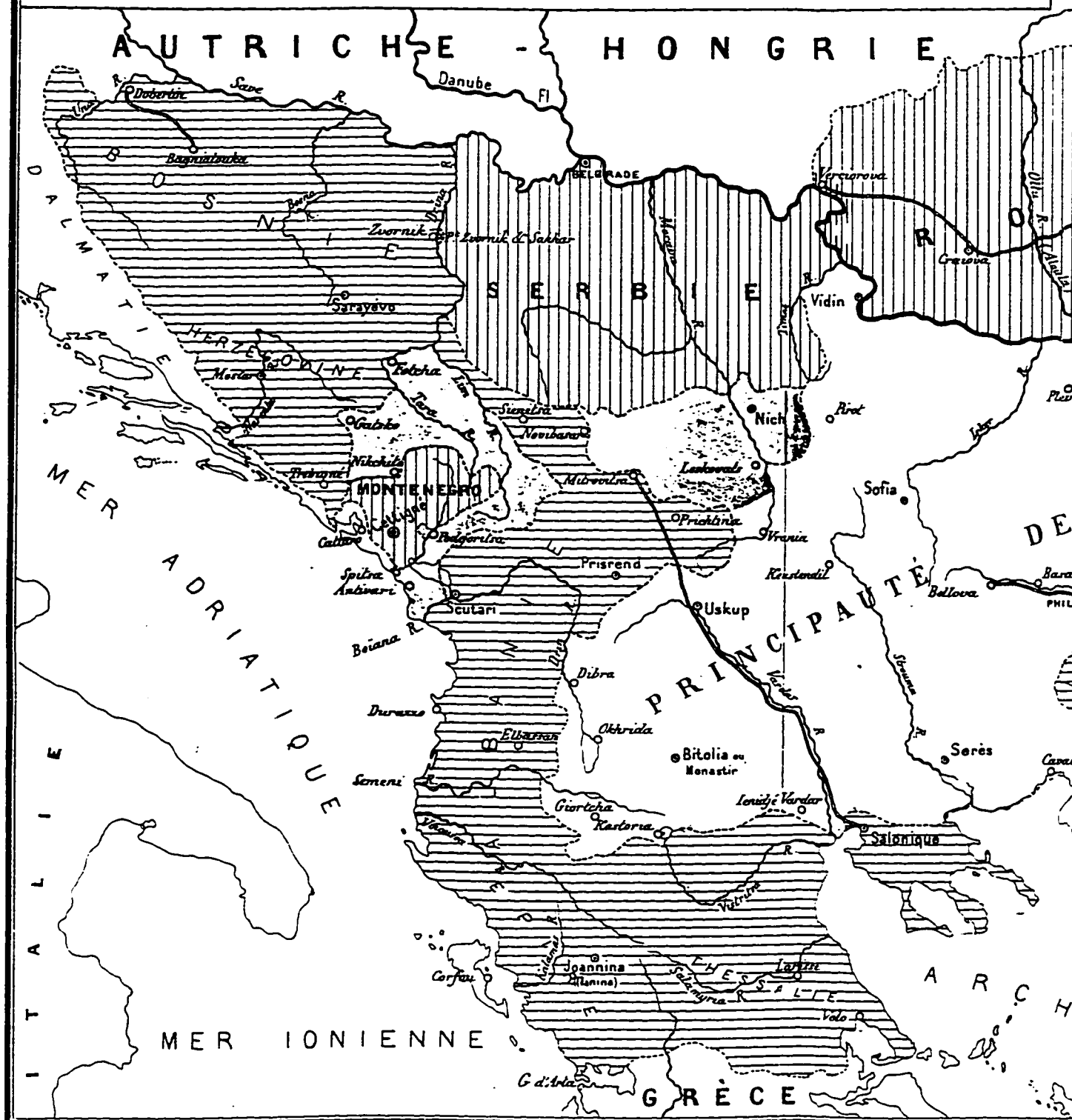




id. id. à la Serbie.

Chemins de fer.

N.B. — Sur la carte du traité de Berlin, nous avons indiqué en points ronds:..... le tracé des limites du traité de S. Stefano, afin de rendre plus directe la comparaison des deux traités.



— Chemins de fer.

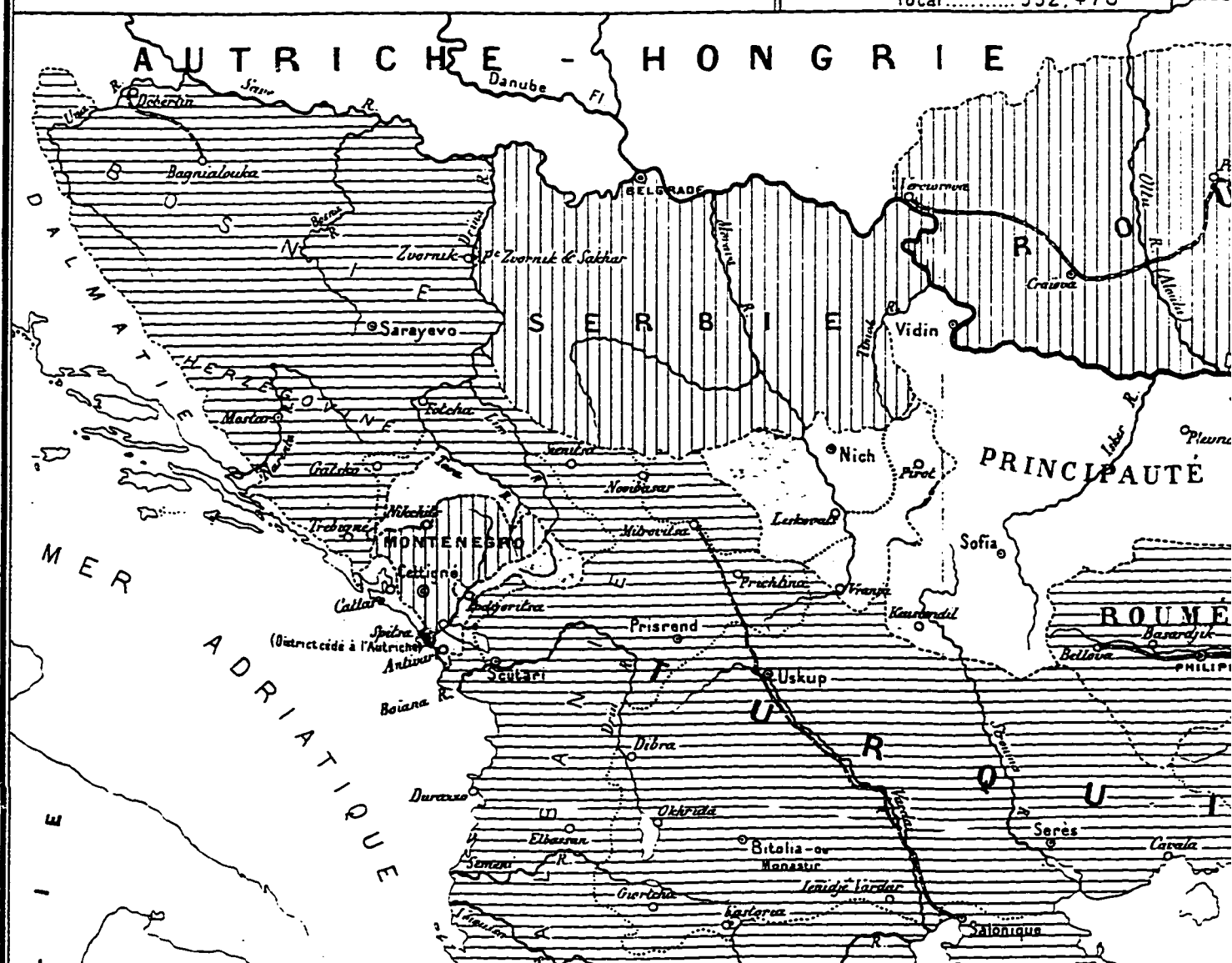
que en points ronds:..... le tracé
plus direct la comparaison des deux traités.



Carte V : Traité de Berlin, (carte de 1878)

SUPERFICIE COMPARÉE DE LA TURQUIE, AVANT ET APRÈS LES TRAITÉS DE S. STEFANO ET DE BERLIN.

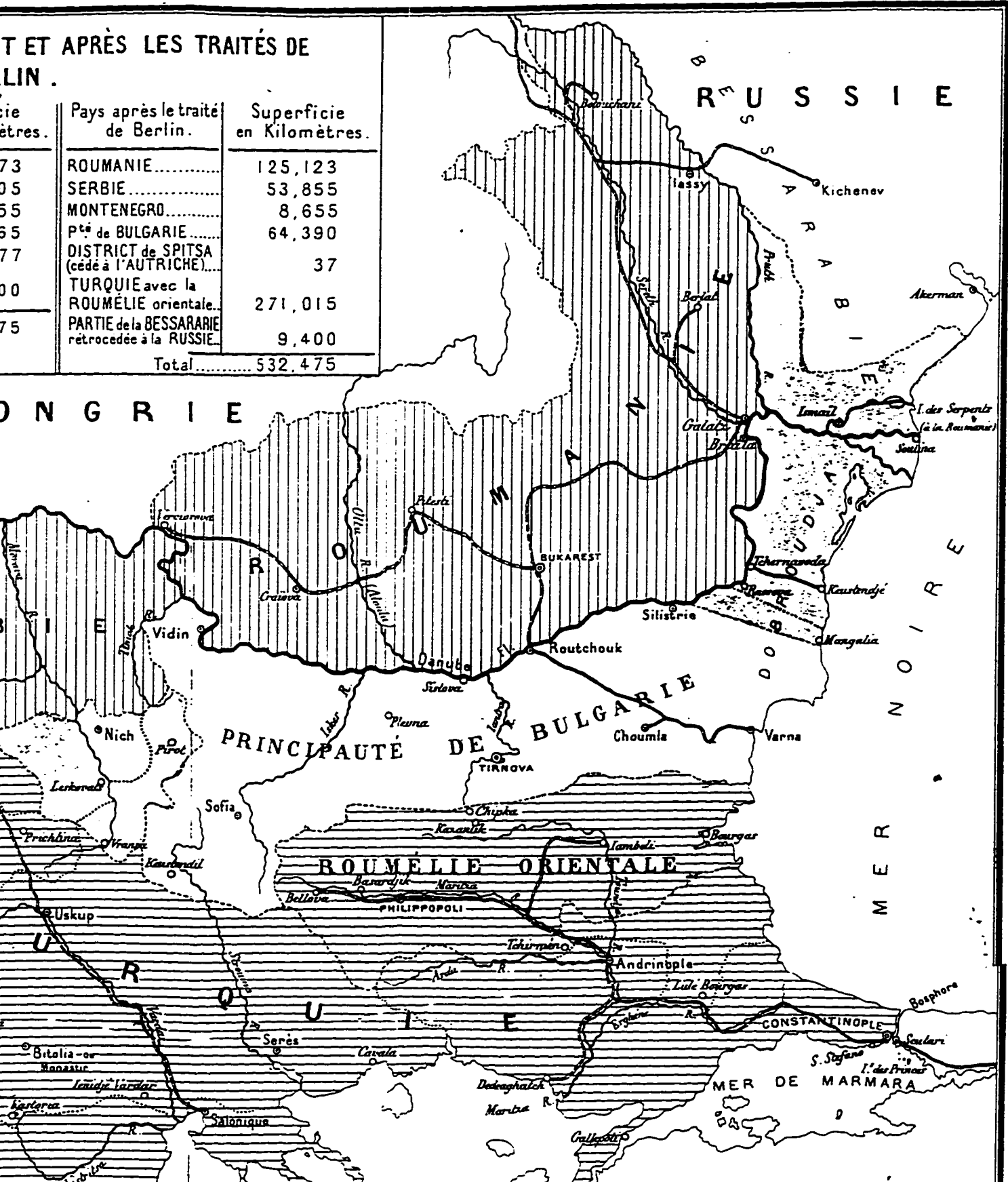
Pays avant les traités.	Superficie en Kilomètres.	Pays d'après le traité de S. Stefano.	Superficie en Kilomètres.	Pays après le traité de Berlin.	Superficie en Kilomètres.
ROUMANIE.....	120,973	ROUMANIE.....	123,373	ROUMANIE.....	125,123
SERBIE.....	43,555	SERBIE.....	52,305	SERBIE.....	53,855
MONTENEGRO.....	4,405	MONTENEGRO.....	15,355	MONTENEGRO.....	8,655
TURQUIE.....	363,542	Pt ^e de BULGARIE.....	163,965	Pt ^e de BULGARIE.....	64,390
		TURQUIE.....	168,077	DISTRICT de SPITSA (cédé à l'AUTRICHE).....	37
		PARTIE de la BESSARABIE rétrocédée à la RUSSIE.....	9,400	TURQUIE avec la ROUMÉLIE orientale.....	271,015
				PARTIE de la BESSARABIE rétrocédée à la RUSSIE.....	9,400
Total.....	532,475	Total.....	532,475	Total.....	532,475



de 1878)

T ET APRÈS LES TRAITÉS DE LIN .

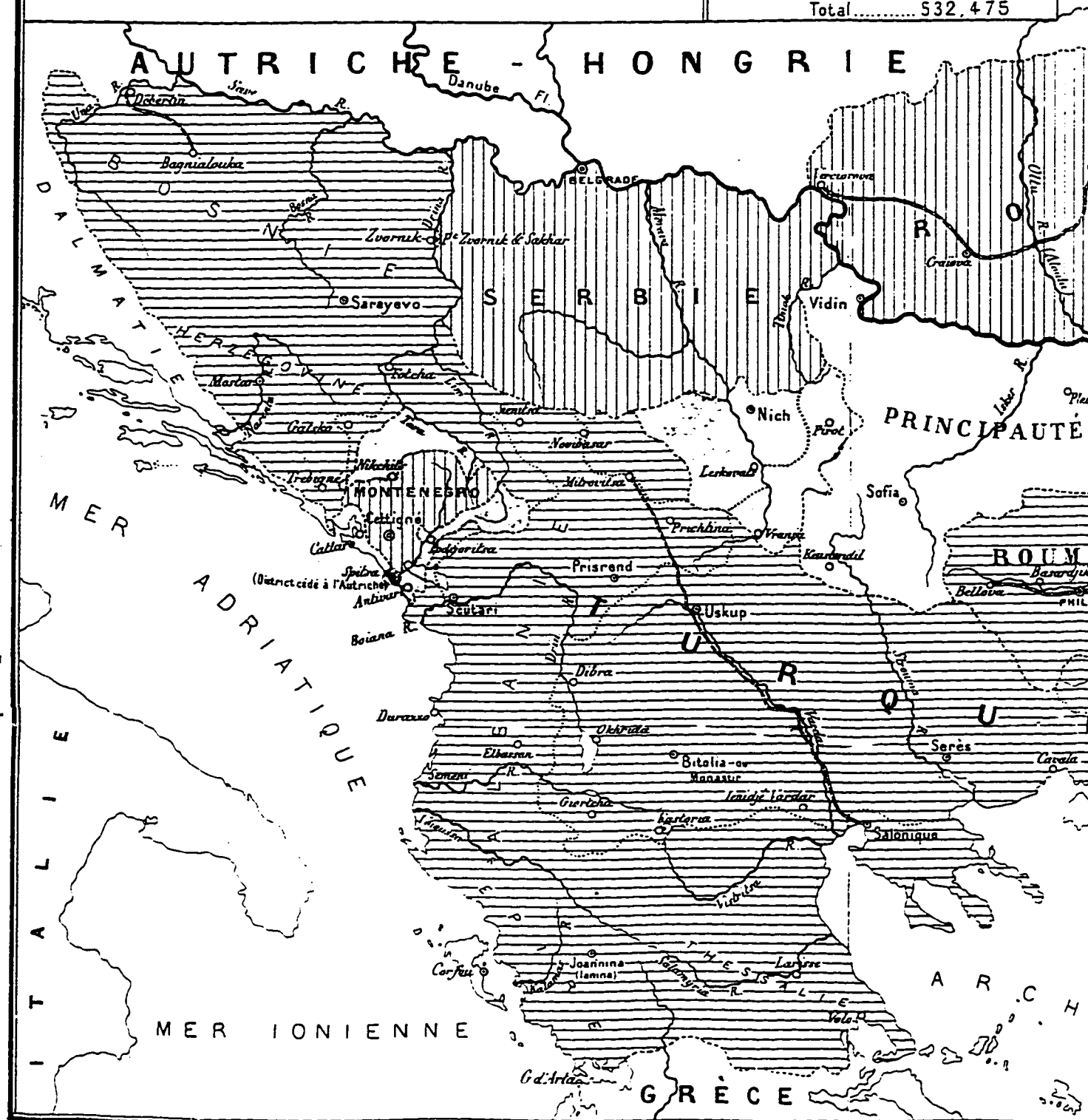
ie ètres.	Pays après le traité de Berlin.	Superficie en Kilomètres.
73	ROUMANIE.....	125,123
05	SERBIE.....	53,855
55	MONTENEGRO.....	8,655
65	P ^{ts} de BULGARIE.....	64,390
77	DISTRICT de SPITSA (cédé à l'AUTRICHE).....	37
00	TURQUIE avec la ROUMÉLIE orientale.....	271,015
75	PARTIE de la BESSARABIE retrocédée à la RUSSIE.....	9,400
	Total.....	532,475



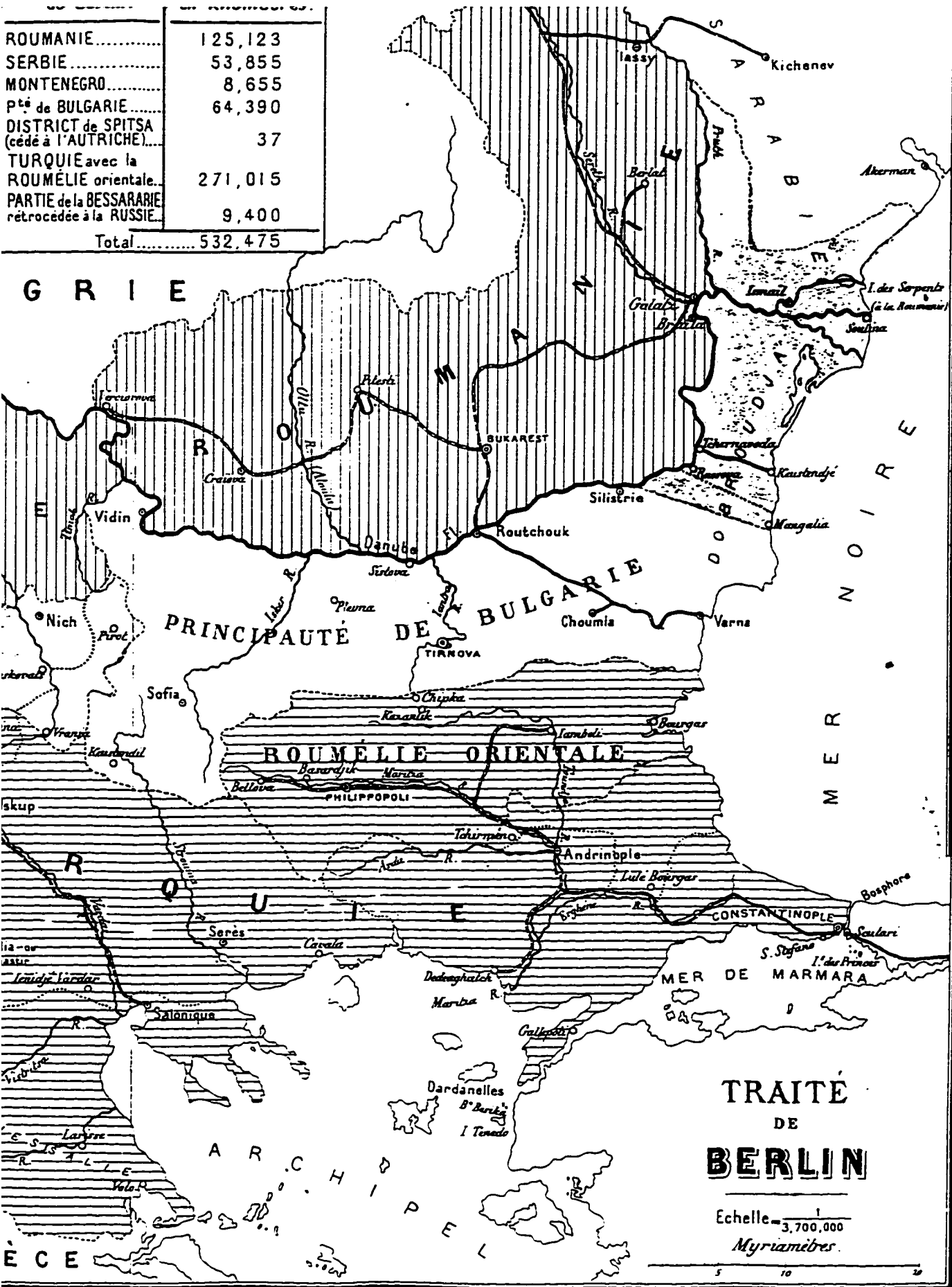
ROUMANIE.....	120,973
SERBIE.....	43,555
MONTENEGRO.....	4,405
TURQUIE.....	363,542
Total.....	532,475

ROUMANIE.....	123,373
SERBIE.....	52,305
MONTENEGRO.....	15,355
Pt ^e de BULGARIE.....	163,965
TURQUIE.....	168,077
PARTIE de la BESSARABIE retrocédée à la RUSSIE	9,400
Total.....	532,475

ROUMANIE.....	125,123
SERBIE.....	53,855
MONTENEGRO.....	8,655
Pt ^e de BULGARIE.....	64,390
DISTRICT de SPITSA (cédé à l'AUTRICHE).....	37
TURQUIE avec la ROUMÉLIE orientale.....	271,015
PARTIE de la BESSARABIE retrocédée à la RUSSIE.....	9,400
Total.....	532,475



ROUMANIE.....	125,123
SERBIE.....	53,855
MONTENEGRO.....	8,655
P ^{ts} de BULGARIE.....	64,390
DISTRICT de SPITSA (cédé à l'AUTRICHE).....	37
TURQUIE avec la ROUMÉLIE orientale.....	271,015
PARTIE de la BESSARABIE rétrocédée à la RUSSIE.....	9,400
Total.....	532,475

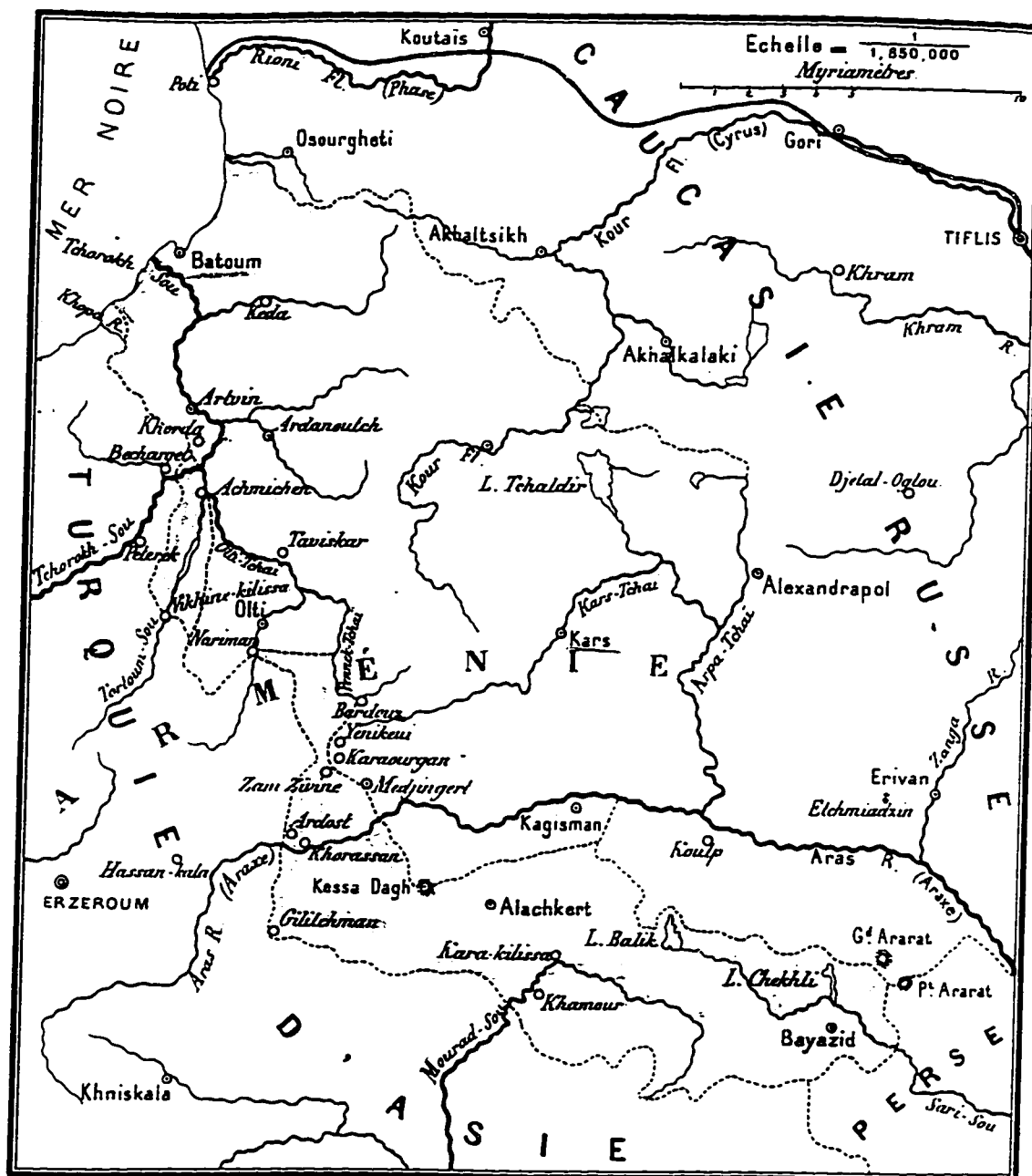


TRAITE DE BERLIN

Echelle = $\frac{1}{3,700,000}$
Myriamètres.

**Carte VI : limites de l'Arménie turque
d'après les traités de San Stéfano et de Berlin
(carte de 1878)**

LIMITES DE L'ARMÉNIE TURQUE
d'après les traités de San Stéfano et de Berlin.



	Territoires cédés à la Russie d'après le traité de Berlin; soit.....	26,050 Kil ² □
	Territoires restitués à la Turquie d'après le même traité; soit.....	9,600 . . .
	Total =	35,650 Kil² □

Ce total représente l'ensemble des cessions qui avaient été faites à la Russie d'après les stipulations du traité de S. Stéfano.

Glossaire

- aga** ou **agha** : officier subalterne de l'armée ottomane. Aussi commandant des janissaires ou chefs des eunuques du palais.
- alevî** : membre d'une confrérie religieuse hétérodoxe chiite. (voir bektachi).
- bachi-bouzouk** : soldat irrégulier.
- barat** ou **berât** : affranchissement ou patente de protection délivrée aux sujets ottomans protégés par les consuls européens.
- bala** : grand dignitaire pouvant être convoqué en assemblée pour délibérer dans des circonstances exceptionnelles.
- bektachi** : membre d'une confrérie religieuse hétérodoxe synchrétique, très liée à la classe dirigeante, notamment les janissaires.
- bey** ou **beg** : officier supérieur dans l'armée ou dans l'administration ottomane, inférieur au pacha ; aussi chef de tribu.
- beylerbey** : titre honorifique signifiant "le bey des beys" ; gouverneur d'une province.
- boyard** : noble slave ou romain.
- cadi** : juge qui tranche les différends en premier et en dernier ressort.
- caïmakam** ou **caïmakan** : gouverneur d'un canton ou lieutenant-colonel dans l'armée
- calife** : titre religieux des souverains musulmans, successeurs de Mahomet, signifiant vicaire ou lieutenant, pour le sultan ottoman à partir de la conquête de l'Egypte.
- capitan pacha** ou **capoudan pacha** : grand amiral de la flotte et ministre de la marine
- capitulations** : conventions conférant des droits et des immunités aux individus et aux consuls des pays bénéficiaires.
- cheik ül-islam** : chef du millet musulman.
- derviche** : religieux hétérodoxe musulman ayant fait voeu de pauvreté.
- devchirme** ou **devsirme** : littéralement "ramassage" ; système de recrutement de jeunes garçons non musulmans (sauf les potors bosniaques) destinés à l'armée ou à l'administration.
- divan** : conseil du sultan et par extension gouvernement ottoman.
- drogman** : nom des interprètes à Constantinople et dans tout le Levant.
- effendi** : seigneur, maître ; titre honorifique des savants, dignitaires religieux, magistrats, fonctionnaires civils et écrivains.
- émir** : prince.
- eyalet** : grande subdivision administrative de l'Empire ottoman gouvernée par un beleyrbey.
- exarchat** : Eglise nationale bulgare chrétienne orthodoxe.
- exarque** : délégué du Patriarche en charge d'une province.
- fetvâ** ou **fatwa** : décision écrite du calife, du moufti ou du cadi firman : pièce diplomatique ou administrative inférieure au hattî-chérif ; édit du sultan ottoman.
- harem** : partie d'une demeure musulmane réservée exclusivement aux femmes.
- hatt** ou **hattî-chérif** ou **hattî-houmâioun** : rescrit autographe du sultan ottoman.
- Hégire** : ère des musulmans qui commence en 622 de l'ère chrétienne.
- hospodar** : titre des princes vassaux du sultan ottoman, particulièrement en Moldavie et en Valachie (voir voivode).
- imam** ou **iman** : ministre de la religion musulmane et titre de certains souverains.
- iradé** : rescrit du sultan ottoman pour des affaires moins importantes que celles exigeant un hattî-houmâioun ou unhattî-chérif.
- kavas** : gardien d'une ambassade ou d'un consulat dans le Levant.
- kapikullari** : esclaves du sultan, civils ou militaires, souvent promus aux plus hauts postes.

kaza : district d'une province de l'Empire ottoman gouverné par un caïmakan.
kehaya : vicaire, député ou agent d'un souverain.
khan : prince tartare gouvernant un khanat.
khedive : titre des ministres de la Sublime Porte et plus particulièrement du vice-roi d'Egypte depuis 1867 jusqu'en 1922.
kitabîs : personnes croyant dans une des religions du Livre (judaïsme, christianisme, islam).
millet : communauté basée sur la religion, littéralement "nation".
mollah ou **mawla** : seigneur : titre donné à toute personne exerçant des fonctions juridiques et religieuses.
moufti ou **mufti** : interprète autorisé de la loi musulmane; jurisconsulte qui rend des décisions juridiques ou fétouas (fatwas).
mutasarrîf : gouverneur d'un sandjak.
mutasarrîflik ; la fonction d'un mutassarîf, ou division administrative (sandjak).
nizam : troupes régulières de l'armée ottomane.
pacha : titre des principaux chefs militaires et gouverneurs de l'empire ottoman, dignitaire.
pachalik : division administrative de l'Empire ottoman.
padîscha ou **padîsha** : titre honorifique du sultan qui en usait pour quelques autres souverains.
Porte ou **Sublime Porte** : cour du sultan ottoman à Constantinople, puis par extension gouvernement ottoman.
raïa ou **raya** : personne ne faisant pas partie de la classe dirigeante indifféremment de la religion.
reis : (en arabe raïs) titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire musulman.
reis-effendi : titre du secrétaire d'Etat et ministre ottoman des affaires étrangères.
sandjak : subdivision territoriale d'un vilayet.
sérail : palais du sultan à Constantinople.
séraskier ou **sérasquier** : général en chef des troupes ottomanes.
séraskiérat : fonction, dignité de séraskier.
serdar : titre honorifique généralement donné au généralissime quand il se met en campagne.
schah, shah ou **chah** : titre du souverain en Perse.
skoupchtina : mot serbe signifiant assemblée.
softa : étudiant des sciences religieuses.
sultan : aussi Grand Seigneur ou grand Turc : appellation du souverain ottoman, empereur.
ulema : docteur de la loi et théologien.
vali : gouverneur général d'une province ou d'un vilayet.
vilayet : unité administrative, ou province de l'empire ottoman.
vizir : ministre .
grand-vizir : premier ministre.
vladika : titre du prince évêque du Monténégro.
voïvode ou **voïevode** : haut dignitaire militaire ou civil dans certains pays slaves; prince dans les Principautés danubiennes.
zaptieh : gendarme ottoman, quelque fois un irrégulier.
zimmi : sujet du sultan non musulman mais faisant partie de la religion du Livre.

Bibliographie

SOURCES :

I - Sources manuscrites

Archives du Ministère des Affaires étrangères (France)

Série papiers d'agents - archives privées : sous-série 122, de Moüy, PA AP 122 ¹:

-volumes 1 et 2 : Constantinople, correspondance officielle de chargé d'affaires de France, minutes manuscrites reliées, 4 novembre 1876 - 31 juillet 1877 et 1er août 1877 - 22 février 1878.

-volume 3 : Berlin, correspondance officielle de chargé d'affaires de France, minutes manuscrites reliées précédées d'une note du comte de Moüy, 1er intérim, 23 juillet 1878 - 22 octobre 1878 ; 2e intérim, précédé d'une note du comte de Moüy, 13 janvier 1879 - 17 février 1879. Vienne, correspondance officielle de chargé d'affaires, minutes manuscrites reliées, 1er intérim précédé d'une note, 26 mars 1879 - 17 avril 1879 ; 2e intérim précédé d'une note, 15 novembre 1879 - 3 février 1880.

-volumes 4, 5, 6, et 7 : correspondance officielle de Ministre de France, minutes manuscrites reliées précédées d'une note, lettre particulière de Barthélémy-Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères après les négociations sur les frontières turco-grecques, 29 novembre 1880 - 27 juillet 1886.

-volume 8 et 9 : correspondance politique officielle de l'ambassadeur de France à Rome précédée d'une liste des ambassades et légations près du roi d'Italie, avec un appendice, 30 août 1886 - 21 juillet 1888.

-volume 10 : lettres de diplomates (correspondance privée) 1857 - 1908 : Comte Armand, comte d'Aubigny, baron d'Avril, Barrère, baron Baude, Lefevre de Behaine, Billot, comte de Bourgoing, comte de Canclaux, Clavery, marquis de, puis duc de Clermont-Tonnerre, Herbette, Millet.

-volumes 11, 12, 13, 14, et 15 : lettres de diplomates français et étrangers (correspondance privée) 1859 - 1910 : Baron de Courcel, Decrais, Delyannis, Desprez, Djemil pacha, Fournier, comte de Gabriac, Gérard, Roustan, Rouvier, Dragoumis, Delyannis Nicolas, Ducrot-Aubert, vicomte de Grouchy, Laboulaye, Las Cases, Le Marchand, Delidov, Saint-Amand, Saint René-Tallandier, marquis de Tamisier, baron Des Michels, Tissot, comte de Montholon, Thouvenel, comte de Saint-Vallier, Nisard, marquis de Noailles, marquis de Montmorin, marquis de Reverseaux, capitaine de Torcy, Tricoupis, Th. Delyannis, Mavrocordatos, amiraux de la station du Levant à Athènes (Frtizbuer, Conrad Aubert, Conte, Marguessac), général Vosseur, lettres de consuls généraux et consuls en Italie (Pellet, Wabuski, de Laigue, Pasteur, Tenaille Seligny, de Perinelle, de Dampierre, de Lavaur), mémoire de Mgr Pugnol, dossier Crispi.

¹Nous avons préféré consulter les manuscrits reliés en volumes de Charles de Moüy plutôt que la correspondance diplomatique officielle, parce qu'après comparaison, nous nous sommes aperçue que les minutes comprenaient des phrases inédites jamais transmises et riches en renseignements. Ces volumes comprennent également des coupures de journaux et des renseignements propres à la vie privée de de Moüy pendant ses séjours à l'étranger.

Papiers d'agents - archives privées :

- 004 - Aubigny, volumes 2, 3, 7 et 10.
- 012 - Beaucaire, volumes 9 et 10.
- 054 - Decazes, volume 7.
- 117 - Desmichels, volumes 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
- 061 - Desprez (Félix), volume 1.
- 188 - Louis, volume 1.

Dossiers personnels :

- Moüy Cte Charles de, DP 1ere série, volume 240.
- Moüy Roger de, DP 2eme série, volume 278.
- Michels Jules Alexis des, DP 1ere série, volume 228.
- Moüy Alexandre Gaston de, DP 1ere série, volume 279.

Archives diplomatiques, Fonds nominatifs, Desprez (Hippolyte), notes historiques par Paul Desprez, 1876-1882, vol. 15.

Service iconographique : photographie de Charles de Moüy.

Archives Nationales françaises

Correspondance Victor Tiby : 298 AP/2.
Correspondance Jules Simon : 87 AP/5.
Dossier Légion d'Honneur, Charles de Moüy, LH 1960/34.

Archives de la Mairie de Paris

Registre des mariages : 126, 5 MI 2R 81 / F. n 3871 - HT.

Archives du cimetière d'Auteuil

Cadastre 136, Lavenay, 8e division, 1ere ligne, n 10.
Cadastre 34, Moüy, 6e division, 3eme ligne, n 8.

Archives du cimetière du Père Lachaise

S.G. n 3900, Y n 187., 14e division, 5e ligne, n 11, de Moüy Charles François Just et suite, n 80595.

Archives personnelles de Mr Jean de Moüy (Paris)

Origines et généalogie.
Album personnel de Charles de Moüy sur la Conférence de Constantinople.
Album personnel de Charles de Moüy sur le Congrès de Berlin.
Diverses photographies de Charles de Moüy.
Dessins de Charles de Moüy sur le Bosphore.

II - Sources imprimées

Ministère des Affaires étrangères (France)

Livres jaunes :

- n 9 ; lettre de l'Empereur Napoléon III à l'Empereur de Russie et Documents français relatifs aux affaires d'Orient, 1854.
- n 50 ; Affaires d'Orient, Conférence de Constantinople, 1876.
- n 55 ; Affaires d'Orient, Congrès de Berlin, 1878.
- n 57 ; Question de la reconnaissance de la Roumanie, 1879.
- n 58 ; Négociations relatives à la rectification des frontières de la Grèce, 1879.
- n 64 ; Affaires de Grèce en 1880, Conférence de Berlin, 1881.
- n 65 ; Négociations relatives à la rectification des frontières de la Grèce, 1880.
- n 68 ; Affaires de Grèce, 1880-1881, deuxième partie.

Série Levant/Turquie MF 1656, vol 573, F 59.

Annuaire diplomatique 1876 à 1886.

Documents diplomatiques français, 1871 - 1914, volumes 1, 2 et 3, Paris, Imprimerie nationale.

Archives de la Mairie du XVI^e arrondissement de Paris

Extraits du Registre des décès : n 2337, 1922 ; n 1423, 1927 ; n 782, 1936 ; n 1236, 1943.

Archives de la Mairie du XVII^e arrondissement de Paris

Extrait du registre des décès, n 1031, 1943.

III - Oeuvres imprimées de Charles de Moüy

Livres :

Moüy, Ch. de, Raymond, Etude, Paris, Dentu, 1861.

Moüy, Ch. de, Grands seigneurs et grandes dames du temps passé (Portraits historiques et littéraires), Paris, Dentu, 1862.

Moüy, Ch. de, Don Carlos et Philippe II, Paris, Didier, 1862, (Perrin et Cie, 1888, 3^e édition).

Moüy, Ch. de, "Anne d'Autriche (1601-1666)", "Anne de Gonzague, princesse palatine (1616-1684)", "Mme de Ludres, chanoinesse de Poussay (1648-172...)", in Les émaux de Petitot du Musée impérial du Louvre, portraits de personnages historiques et de femmes célèbres du siècle de Louis XIV gravés au burin par M. L. Ceroni, Paris, Blaisot, 1862.

Moüy, Ch. de, Le roman d'un homme sérieux, Paris, Hachette, 1864.

Moüy, Ch. de, Les Jeunes Ombres, Récits de la vie littéraire, Paris, Hachette, 1865.

Moüy, Ch. de, Correspondance inédite du roi Stanislas Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin, Plon, 1875.

Moüy, Ch. de, Lettres du Bosphore : Bucarest, Constantinople, Athènes, Paris, Plon, 1879.

Moüy, Ch. de, Le Contre-Amiral Cte d'Osery, 1821-1878, Paris, imp. de E. de Soye et fils, 1881.

Moüy, Ch. de, Discours sur l'Histoire de France, Paris, Hachette, 1885.

Moüy, Ch. de, Lettres athéniennes, Paris, Plon, 1887.

Moüy, Ch. de, Rome : Carnet d'un voyageur, Paris, P. Ollendorff, 1890.

Le comte de Moüy, Les capitales du monde : Athènes, Paris, Hachette, n° 6, 1892.

Moüy, Ch. de, Louis XIV et le Saint-Siège, L'ambassade du duc de Créqui, 1662-1665, Paris, Hachette, 1893.

Moüy, Ch. de, Mademoiselle de Valgenseuse (avec une lettre de M. Jules Claretie), Paris, A. Lemerre, 1898.

Moüy, Ch. de, Souvenirs et causeries d'un diplomate, Paris, Plon, 2e édition, 1909.

Poésies :

Moüy, Ch. de, "Les Etoiles," Le Correspondant, vol. 42, Septembre 1857, p. 150 à 159.

Moüy, Ch. de, "Le poème des jours nouveaux", Le Magasin de Librairie, vol. VII, 25 novembre 1859, p. 283 à 293.

Moüy, Ch. de, "La Forge", Le Magasin de Librairie, vol. IX, 25 mars 1860, p. 280 à 290.

Moüy, Ch. de, Au cours de ma vie, sous la nuée et dans la mer, Paris, Lemerre, 1907.

Dans les revues :

Moüy, Ch. de, "Bibliographie française : *Poésies nouvelles* de B. Thalès", Le Correspondant, vol. 43, février 1858, p. 373 à 377

Moüy, Ch. de, "L'Oedipe-Roi au Théâtre-Français", Le Correspondant, vol. 43, octobre 1858, p. 398.

Moüy, Ch. de, "Mélanges : Le roman au théâtre", Le Correspondant, vol. 43, décembre 1858, p. 780 à 790.

Moüy, Ch. de, "Revue critique : *Rome chrétienne* par E. de la Gournerie, *Rivarol, sa vie et ses oeuvres* par L. Curnier, *Poésies lyriques, Chants du soir* par J. Pautet, *Poèmes dramatiques* par E. Greeves, *Landes fleuries* par P. Vrignault, *Les Olympiades, Les Psaumes, Les Psaumes traduits en vers français* par G. de Dumast, *Poésies de Schiller, Bluettes* par un touriste, *La lampe du sanctuaire* par S.E. Mgr Wiseman, *La Mionnette* par E. Muller, *Scènes de la vie des Etats-Unis* par A. Assolant.", Le Correspondant, vol. 46, janvier 1859, p. 157 à 174.

Motüy, Ch. de, "Revue critique : " *Satan* par H. Delpech, *Lucienne* par E. Long, *Les Stations poétiques* par S. Rhéal de Céséna, *La Jérusalem*, du Tasse traduite en vers par F. Desserteaux, *Ici l'on aime* par L. Lurine, *Perdita* par X, *Scènes de la vie chrétienne* par T. de la Margerie, *Pauline Foucault* par L. Ulrach, *La Sibylle* par L. Pichat, *Philosophie des beaux-arts appliquée à la peinture* par D. Sutter, *L'art italien* par A. Dumesnil, *Etudes sur les Beaux-Arts* par L. Vitet, *Quelques Notes sur le dernier ouvrage de M. Proudhon* par J. Michel, *La Question divine* par G. Seigneur", Le Correspondant, vol. 46, avril 1859, p. 766 à 778.

Motüy, Ch. de, "Bibliographie : *Essai sur la Science de la misère sociale* par A. Dufau", Le Correspondant, vol. 49, janvier 1860, p. 175 à 179.

Motüy, C.h. de, "Ludovic : épisode de la saison d'été à Dieppe", Le Magasin de Librairie, vol. VIII, 25 janvier 1860, p. 268 à 295.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Oeuvres de Voiture*, *Histoire de l'Académie religieuse* par P. Mesnard, *De la liberté religieuse* par E. Laboulaye", Le Magasin de Librairie, vol. IX, 25 mars 1860, p. 317 à 320.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Merlin de Thionville* par J. Renaud *Mémoires de Gramont* par G. Brunet, *Récits et types américains* par M. Dabadie", Le Magasin de Librairie, vol. IX, 10 avril 1860, p. 477 à 480.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Du suicide politique en France depuis 1789 jusqu'à nos jours* par A. des Etangs, *Les roués sans le savoir* nouvelles par L. Ulbach", Le Magasin de Librairie, vol. IX, 25 avril 1860, p. 636 à 638.

Motüy, Ch. de, "La Princesse des Ursins : *La Princesse des Ursins* essai par F. Combes, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*", Le Correspondant, vol. 49, avril 1860, p. 718 à 730.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Les classiques français* par C. Louandre, *Chants populaires de la Grèce moderne* par M. de Marcellus", Le Magasin de Librairie, vol. X, 10 mai 1860, p. 155 à 160.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Constance Verrier* par G. Sand, *Des vicissitudes politiques de la France* par M. de Larcy, *François Villon* par A. Campaux", Le Magasin de Librairie, vol. X, 25 mai 1860, p. 315 à 320.

Motüy, Ch. de, "Bussy-Rabutin, ses mémoires et sa correspondance", Le Magasin de Librairie, vol. X, 10 juin 1860, p. 410 à 431.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne* par M. Nicolas, *La campagne d'Italie* par M. de Bazancourt, *Physiologie du goût* par Brillat-Savarin", Le Magasin de Librairie, vol. X, 10 juin 1860, p. 475 à 480.

Motüy, Ch. de, "Don Carlos et Philippe II", Le Magasin de Librairie, vol. XI, 25 juillet 1860, p. 250 à 288.

Motüy, Ch. de, "Revue bibliographique : *Curiosités théâtrales* par V. Fournel, *Histoire d'une jolie femme* par P. Perret", Le Magasin de Librairie, vol. XI, 25 juillet 1860, p. 318 à 320.

Mouÿ, Ch. de, "Revue bibliographique : *Correspondance complète de Madame, Paris moderne* par Couturier de Vienne", Le Magasin de Librairie, vol. XI, 10 août 1860, p. 475 à 480.

Mouÿ, Ch. de, "Bibliographie : *Les oeuvres poétiques d'André de Rivaudeau*", Le Correspondant, vol. 51, septembre 1860, p. 184-185.

Mouÿ, Ch. de, "Revue bibliographique : *Mémoires de Marguerite de Valois* par C. Caboche, *Honoré de Balzac* par Th. Gauthier, *La famille* par A. de Margerie", Le Magasin de Librairie, vol. XII, 25 septembre 1860, p. 315 à 320.

Mouÿ, Ch. de, "Revue bibliographique : *Les peuples du Caucase* par F. Bodenstedt, *L'écuyer* par V. Franconi", Le Magasin de Librairie, vol. XII, 10 octobre 1860, p. 478 à 480.

Mouÿ, Ch. de, "Revue bibliographique : *Qu'en fera-t-il ?* par E. Bulwer Lytton, *Colifichets-Jeux de rimes* par A. Pommier", Le Magasin de Librairie, vol. XII, 25 octobre 1860, p. 631 à 634.

Mouÿ, Ch. de, "Mademoiselle de Montpensier et les Précieuses : *La galerie des portraits de Mlle de Montpensier* par E. de Barthélemy, *Précieux et Précieuses* par C. L. Livet", Le Correspondant, vol. 54, novembre 1861, p. 475 à 497.

Mouÿ, Ch. de, "Paul de Molènes", Nouvelle Revue de Paris, tome troisième, 1864, p. 337 à 349.

Mouÿ, Ch. de, "De l'influence des salons sur l'esprit des femmes ; Madame Récamier", Nouvelle Revue de Paris, tome sixième, 1864, p. 218 à 240.

Mouÿ, Ch., "Quarante ans (nouvelle)", Revue de Paris, tome X, février 1865, p. 5 à 27.

Mouÿ, Ch. de, "La Diane de Poitiers du roman et de l'histoire", Revue du XIXe siècle, 1er avril 1866.

Mouÿ, Ch. de, "Athènes", Le Correspondant, septembre 1876, p. 796 à 817.

Mouÿ, Ch. de, "La princesse d'Eboli", Le Correspondant, vol. 121, décembre 1880, p. 1043 à 1073.
(signé C.M.)

Mouÿ, Ch. de, "Le Musée du Belvédère", Le Correspondant, vol. 124, juillet et août 1881, p. 245 à 264 et 486 à 511.

Mouÿ, Ch. de, "Mélanges : *Un pèlerinage de pénitence à Jérusalem* par le comte H. de l'Espinois", Le Correspondant, vol. 130, février 1883, p. 595. (signé C.M.)

Mouÿ, Ch. de, "Lettres Athéniennes, Les Propylées", La Nouvelle Revue, 1er février 1886.

Mouÿ, Ch. de, "Le Parthénon", La Nouvelle Revue, 1er juillet 1886.

Mouÿ, Ch. de, "Autour de l'Acropole", La Nouvelle Revue, 15 septembre 1886.

- Moüy, Ch. de, "Pages romaines", La Nouvelle Revue, 15 septembre au 1er novembre 1889.
- Moüy, Ch. de, "Les statuettes de Myrina", La Nouvelle Revue, 1er mars 1890.
- Moüy, Ch. de, "Promenades dans les Cyclades", La Nouvelle Revue, 15 juillet 1890.
- Moüy, Ch. de, "Au pays du sphinx", La Nouvelle Revue, 15 décembre 1890.
- Moüy, ch. de, "Autour du Péloponèse", La Nouvelle Revue, 15 juin 1891.
- Moüy, Ch. de, "*Michel-Ange* par E. Ollivier", Le Correspondant, vol. 168, juillet 1892, p. 354 à 366.
- Moüy, Ch. de, "Commencements et fins de siècles", La Nouvelle Revue, tome 75, mars-avril 1892, p 673 à 687.
- Moüy, Ch. de, "Un légat du pape auprès de Louis XIV", La Nouvelle Revue, 15 octobre et 1er novembre 1892.
- Moüy, Ch. de, "Le Musée de Berlin", Le Correspondant, vol. 169, novembre 1892, p. 460 à 478.
- Moüy, Ch. de, "La corruption dans l'histoire", La Nouvelle Revue, tome 81, mars-avril 1893, p 449 à 467.
- Moüy, Ch. de, "L'ambassade du Général Junot à Lisbonne", Revue des Deux Mondes, janvier 1894, p. 124 à 161.
- Moüy, Ch. de, "Monographie de l'ambassadrice", La Nouvelle Revue, 15 février 1894.
- Moüy, Ch. de, "Esquisse de psychologie politique", La Nouvelle Revue, tome 89, juillet-août 1894, p 5 à 30.
- Moüy, Ch. de, "Lettre à un jeune diplomate", La Nouvelle Revue, tome 91, p 26 à 50.
- Moüy, Ch. de, "La décadence", La Nouvelle Revue, tome 96, septembre-octobre 1895, p 245 à 265.
- Moüy, Ch. de, "La célébrité contemporaine et la postérité", La Nouvelle Revue, tome 99, mars-avril 1896, p 501 à 522.
- Moüy, Ch. de, "Les comédies de Corneille", La Nouvelle Revue, 1er septembre 1896.
- Moüy, Ch. de, "Mademoiselle de Valgenseuse", La Nouvelle Revue, avril à juin 1897.
- Moüy, Ch. de, "Confrontation de deux siècles : le XVIIIe siècle", La Nouvelle Revue, tome 109, novembre-décembre 1897, p 580 à 600.
- Moüy, Ch. de, "Confrontation de deux siècles : le XIXe siècle", La Nouvelle Revue, tome 110, janvier-février 1898, p 15 à 41.
- Moüy, Ch. de, "Jeanne La Folle", Revue des Deux Mondes, 1er et 15 octobre 1898, p. 557 à 594 et 825 à 863.

Moüy, Ch. de, "L'inconscience", La Nouvelle Revue, tome 117, mars-avril 1899, p 5 à 31.

Moüy, Ch. de, "Un essai de régime parlementaire en Turquie (1876-1878)", Revue des Deux Mondes, février 1900, p. 616 à 652.

Moüy, Ch. de, "L'annexion de la Thessalie (1878-1882)", Revue des Deux Mondes, Août 1900, p. 721 à 757.

Moüy, Ch. de, "Au musée de Berlin", La Nouvelle Revue, 15 février et 15 septembre 1900.

Moüy, Ch. de, "Le blocus d'Athènes en 1886", Revue des Deux Mondes, mars 1901, p. 280 à 313.

Moüy, Ch. de, "La délégation des Affaires Etrangères à Tours et à Bordeaux (1870-1871)", Revue des Deux Mondes, mars 1903, p. 241 à 275..

Moüy, Ch. de, "Récits et Portraits du Congrès de Berlin, Les origines et la constitution du congrès", Revue des Deux Mondes, octobre 1904, p. 721 à 750.

Moüy, Ch. de, "Récits et portraits du Congrès de Berlin, Les séances et le Traité", Revue des Deux Mondes, Novembre 1904, p. 52 à 87.

Moüy, Ch. de, "La comédie française et l'Histoire de France", Le Correspondant, vol. 130, janvier 1908, p. 326 à 352.

Moüy, Ch. de, "Deux ans au Palais Farnèse (1886-1888)", Le Correspondant, vol. 231, mai et juin 1908, p. 625 à 645 et 854 à 873.

Moüy, Ch. de, "Le portefeuille des Affaires Etrangères", Le Correspondant, vol. 235, mai 1909, p. 625 à 651.

Moüy, Ch. de, *La Clé d'or*, scènes de la vie diplomatique, roman publié en quatre livraisons dans Le Correspondant, vol. 247, 25 avril, 10 mai, 25 mai et 10 juin 1912.

anonyme : "La hiérarchie ottomane", Le Correspondant, vol. 106, 25 mars 1877, p. 1069 à 1079.

anonyme : "Portraits contemporains, Francesco Crispi", Le Correspondant, vol. 164, 10 septembre 1891, p. 789 à 801

Dans la presse :

Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois ; Récents travaux historiques : *Histoire de la Suède sous Gustave Wasa*, *Marie la Sanglante*, *Histoire de Louvois*, *Essais historiques de Macaulay*, *Histoire du 41e fauteuil de l'Académie française*, *Les Causeries d'un curieux*", La Presse, dimanche 5 janvier 1862.

Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois ; Romans et Voyages : Histoire du roman, les derniers romans de George Sand, *Raymon*, *Vesper*, Romans divers, *L'Espagne à cinquante ans d'intervalle*, *Notes sur la Chine et le Japon*", La Presse, dimanche 2 février 1862.

- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Romans nouveaux", La Presse, dimanche 6 avril 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Etudes historiques récentes", La Presse, dimanche 25 mai 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Romans et Poésie", La Presse, mardi 8 juillet 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Récents travaux de critique littéraire et de critique d'art", La Presse, dimanche 3 août 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Romans nouveaux", La Presse, dimanche 31 août 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Livres divers", La Presse, lundi 29 septembre 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : Le dernier volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*", La Presse, dimanche 26 octobre 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : Historiens et voyageurs", La Presse, mardi 2 décembre 1862.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : livres illustrés et romans", La Presse, mercredi 31 décembre 1862.
- Moüy, Ch. de, "Livres (poème *Louissette* de M. Lacrampe, *Mme de Maintenon et sa famille* par H. Bonhomme, *Chants de l'Industrie* par Cl. Michu)", La Presse, dimanche 18 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Livres (*Contes de Pompadour* par Alfred des Essarts, *Les Grands peintres* par le même, *Célébrités françaises* par le même)", La Presse, lundi 19 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Livres (*Portraits et Etudes* par M. Nourrisson, *Maussades* (chansons satiriques) par M. Boucher de Perthes)", La Presse, mardi 20 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : *La Sorcière - Sibylle* ", La Presse, mardi 20 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Livres (*La chanson d'Antioche* traduction en français actuel de Mme de Saint-Aulaire, Les Bienfaiteurs des pauvres au XIXe siècle par M. Knoepflin)", La Presse, mercredi 21 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Livres (*Une aventure sur la Mer rouge* par L. Deville, *L'année comique et les souffre-plaisirs* par P. Véron)", La Presse, jeudi 22 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Livres (*Légendes et traditions surnaturelles des Flandres* par H. Berthoud, *Légendes bretonnes* par M. d'Amezeuil)", La Presse, vendredi 23 janvier 1863.
- Moüy, Ch. de, "Livres (*Récits légendaires* par A. des Essarts)", La Presse, samedi 24 janvier 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Les chants du foyer* par Mme A. Lenques)", La Presse, dimanche 25 janvier 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Extravagants et originaux du XVIIe siècle* par Paul de Musset)", La Presse, lundi 26 janvier 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Oeuvres complètes de Spinoza* traduites par J.G. Prat)", La Presse, mercredi 28 janvier 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Histoire de la vie et des oeuvres de Vinci* et *Mademoiselle Cléopâtre* par A. Houssaye, *L'Histoire de la rose* par A. Karr, *Lorenzo de Medicis* par A. Dumas)", La Presse, jeudi 29 janvier 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Les échos de la rue* par S. Lapointe, *Les poètes latins* par A. Mazure, *Stella* par L. Enault, *Les femmes des Césars* par B. Gastineau)", La Presse, vendredi 30 janvier 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Le maréchal de Richelieu* et *Mme de Saint-Vincent* par Mary Lafon, *Le vrai livre des femmes* par Mme Niboyet et *Voilà l'homme* par Mme de Myra)", La Presse, mercredi 4 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Confidences de la vingtième année* par Marius Fontane)", La Presse, vendredi 6 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*La misère au temps de la Fronde* par Alp. Feillet)", La Presse, samedi 7 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Dernières lettres d'un jeune homme* par E. About)", La Presse, samedi 14 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Une femme du monde* par N. Sémenon, *Les amoureux de Mme de Sévigné* par H. Babou)", La Presse, dimanche 15 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : *Les Empereurs romains* par M. Zeller, *Les Mémoires et l'Histoire en France* par C. Caboché", La Presse, mardi 17 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Supplément au dictionnaire des contemporains* par Vapereau)", La Presse, vendredi 20 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Sur le rail* par J. Noriac)", La Presse, samedi 21 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Un début dans la magistrature* par J. Sandeau)", La Presse, mardi 24 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Le comte de Valneg* par N. Prédessa)", La Presse, jeudi 26 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Mémoires d'Alexandre Dumas*)", La Presse, samedi 28 février 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Le poète Uhland*)", La Presse, dimanche 1er mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Les campagnes de César dans les Gaules* par M. de Saulcy)", La Presse, lundi 2 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Un drame électoral* et *Une femme hors ligne* par M. Gagneur)", La Presse, mercredi 4 mars 1863.

Moüy, Ch., "Livres (*Le comte Kostia* par V. Cherbuliez)", La Presse, jeudi 5 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*La traite des blanches* par M. Moliéri)", La Presse, vendredi 6 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Les cours galantes* par M. Desnoiresterres)", La Presse, lundi 9 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Les mystères du sérail* par Mme Olympe Audouard)", La Presse, lundi 16 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Roger* par le marquis de Valoris, *Odilia* par Elie Berthet)", La Presse, lundi 23 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : *De la Philosophie du bonheur* par P. Janet, *De la Philosophie dans l'éducation classique* par M. Bénard, *Méditations religieuses* par M. Wolowski", La Presse, mardi 24 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Abd-El-Kader* par Alex. Bellemare)", La Presse, vendredi 27 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Stanislas Maillart* par Alex. Sore, *Poésies de Placido* traduites par M. Fontaine)", La Presse, samedi 28 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Dictionnaire de la langue française* par M. Littré, *Antoinette* par A. Cok, *Histoires modernes* par A. Raignères)", La Presse, mardi 31 mars 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (Schiller traduit par M. de Barante, *Une dame à la plume noire* par J. Noviac)", La Presse, samedi 4 avril 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Atlas spécial de géographie* par A. Garnier)", La Presse, dimanche 5 avril 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Costal d'Indien et scènes de la vie militaire* au Mexique par G. Ferry, *Biographie universelle* par Michaud)", La Presse, samedi 11 avril 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Valdésie* poème par M. Muston)", La Presse, lundi 13 avril 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Contes inédits* d'Edg. Poe, *La flûte de Pan* par A. Lefèvre)", La Presse, mardi 14 avril 1863.

Moüy, Ch. de, "Revue littéraire : *Elizabeth et Henri IV* par M. Prévost-Paradol, *Un Projet de mariage royal* par M. Guizot, *L'Administration en France sous le cardinal de Richelieu* par M. Caillet, *Excursion en Roumélie et en Morée* par Mme Doba d'Istria", La Presse, mardi 21 avril 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Les champs d'or de Bendigo* par H. Perrin d'Arc, *Les requins de l'Atlantique* par E. Chevalier, *Ebauche d'un glossaire du langage philosophique* par L. Brothier)", La Presse, mardi 12 mai 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Histoire d'un homme* par A. Achard)", La Presse, samedi 23 mai 1863.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire : *Critique littéraire sous le premier Empire* par J-F. Boissonade, *Mémoires de Littérature ancienne* par E. Egger", La Presse, lundi 25 mai 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Dominique* par E. Fromentin, *Caractères et portraits* par M. Marteau, Poésies : *Fleurs* de Bondou, *Isolements* de Chalmeton, *Flux et reflux* de Malvésin)", La Presse, mardi 26 mai 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Le mariage de Gertrude* par M. Uchard, *Mariska* par N. Martin)", La Presse, jeudi 28 mai 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Une volée de merles* (portraits contemporains) par J. Dolent, *Chants agrestes* par A. Millien)", La Presse, mardi 2 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Les sanctuaires de Rome*, *Ce qu'on dit de Paris* par Ch. Reboux, *Les comédiennes adorées* par Em. Gaboriau, *Du gouvernement* par Ch. de Tayac, *La Gerbe* poésies par l'Union des poètes)", La Presse, vendredi 5 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*L'examen de la versification française* par A. Ducondut)", La Presse, dimanche 7 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Mme Acarie* par M. G. de Cadendat, *Les poètes de combat* par L. Pichat)", La Presse, lundi 8 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Récits bretons* par M. d'Amézeuil, *L'esclavage aux Etats-Unis* par M. Gibstone, *Soirées d'été* par M. Builhié, *L'hôtesse du Connétable* par E. Gonzales, *Le portefeuille d'un conteur* par H. Revoil, sans-titre de Turpiti de Sansay)", La Presse, mardi 9 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Le comte de Cavour*, *Récits et souvenirs* par M. de la Rive)", La Presse, mercredi 10 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Voyage en Ethiopie* par M. Trémaux, *Voyage à Naples* par O. de Poli, *Gloires de la Savoie* par J. Philippe)", La Presse, jeudi 11 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Lettres inédites de la princesse Palatine* par A. Rolland)", La Presse, lundi 15 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (A propos de la "brochure" sur les refusés du salon de V. Luciennes)", La Presse, mardi 16 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (ouvrage sur Marie-Antoinette par M. de Lescure, Trois contes de Erckmann-Chatrian, deux livres de voyages : Rossi en Amérique du Nord et M. Trémaux au Soudan)", La Presse, mercredi 17 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (romans : *Maria Grazia* par A. Lebailly, *Souffrir, c'est vaincre* par A. des Essarts, *La dernière* par M. Anderal)", La Presse, lundi 22 juin 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Documents sur la Révolution* par Alexandre Sorel)", La Presse, mardi 23 juin 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Revue littéraire : *Le Dante* traduit par M. de Lamennais", La Presse, mercredi 24 juin 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (Schiller, traduit par M. de Barante, Publications des oeuvres de M. Artaud, Rectificatif sur l'attribution de *La Gerbe* à l'Union des Poètes)", La Presse, mardi 30 juin 1863.

Mouÿ, ch. de, "Livres (*L'Orestie d'Eschyle* traduction de P. Mesnard, *Les Vengeurs* par M. Filip-Bonau, *Les contes danois* d'Andersen, *La sensation d'une morte* par la comtesse de Montemerli)", La Presse, mercredi 8 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (Journal et lettres de Maurice et Eugénie Guérin, *Réalistes et fantaisistes* par M. Merlet, *Curiosités de l'étymologie française* par Ch. Nisard)", La Presse, mardi 14 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Caprices d'un régulier* par P. de Molènes, *La Muscadine* par H. Vié)", La Presse, samedi 18 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Etude sur Mme de Chevreuse* par M. Cousin, *L'histoire de la Pologne et de Jean Sobieski* par M. de Salvandy, *Voltaire et Mme du Châtelet* mémoires d'un valet de Voltaire)", La Presse, dimanche 19 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Variétés : M. de Lamartine romancier, à propos de *Fior d'Aliza* ", La Presse, mardi 21 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Confessions de l'abbesse de Chelles* par M. de Lescure, *La Première Gerbe* poésies par F. Tesson)", La Presse, vendredi 24 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Philosophie ancienne retrouvée* par E. Hannotin, *Système du monde moral* par Ch. Lambert, *L'Homme et sa destinée* par M. Lenglet, *Les mémoires d'un baiser* par J. Noriac, *Dernier amour* par E. Enault, *Henri IV* par M. Mercier-Lacombe, *Histoire de la langue française* par M. Littré, *Souvenirs militaires* par le duc de Fezensac)", La Presse, lundi 27 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (3e volume de *l'Histoire de la Terreur* par M. Mortimer-Ternaux)", La Presse, mardi 28 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Le Soudan* par M. Trémaux, *Missions en Amérique du Nord* par le père Rossi, *L'Aventure en Algérie* par Mme L. Vallery, *Sir Roger de Cowley* nouvelle britannique)", La Presse, mercredi 29 juillet 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Les civilisations inconnues* par O. Comettant, *Trop heureux* par F. Wey, *Le fils de Tantale* par A. Rolland, *Le veuvage* par L. Moland, *Marie ou les trois époques* par Mme Ancelot, *Les poches de mon parrain* par X. Eyma)", La Presse, mardi 4 août 1863.

Mouÿ, Ch., "Livres (*Histoire de l'amour* par C. Moncaut, *L'amour bossu* par H. de Kock, *Julien l'Apostat* poésies par M. Martin, *Un début à l'opéra* et *M. de Saint-Bertrand* par E. Feydau)", La Presse, lundi 10 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Chefs-d'oeuvre du théâtre espagnol* par Ch. Habeneck), La Presse, mardi 18 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Le roman de Molière* par Ed. Fournier, *Les Tricheurs* par A. de Caston, *Portraits d'hier et d'aujourd'hui* par M. Merlet)", La Presse, vendredi 21 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*La crise américaine, le Nord et le Sud* par E. Poulain, *Histoire de Jayme le Conquérant, roi d'Aragon* par M. de Tourtoulon, *Yoyages à travers les mondes poétiques* par G. d'Argy)", La Presse, lundi 24 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Comment on aime* par E. Enault, *Un gentilhomme catholique* par Ch. d'Héricault, *Pierrille* par J. Claretie, *Douze chants sur les Girondins* par Th. Vibert, *Légende des Litanies* par A. et L. Lepas, poésies : *Les Femmes* par Y. Notag et *Toute nue* par S. de Vico)", La Presse, mardi 25 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Dans un fauteuil* par M. Nitot, *Séduction* par M. Ollivier)", La Presse, jeudi 27 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Variétés : Paul Féval, ses derniers romans", La Presse, dimanche 30 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Tristia, histoire des misères et des fléaux de la chasse en France* par M. Toussend, *La musique à Paris* par MM. Lasalle et Thoinan, *Les Animaux utiles* poésies par M. Chavant, *Les Vagues de l'âme* poésies par A. Hilst, *La comédie enfantine* fables par M. Ratisbonne)", La Presse, lundi 31 août 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Morale universelle* par M. de Guldenstubbe, *Les superstitions du paganisme renouvelées ou le spiritisme dévoilé* anonyme, *Contes et légendes de l'antiquité* par A. Maury)", La Presse, mardi 1er septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Faust* par M. Ristelhuber, *Jacqueline Pascal* par M. Cousin, *Essai sur la jeunesse contemporaine* par M. Gounot)", La Presse, vendredi 4 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres : (*La Revue française*)", La Presse, lundi 7 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Histoire générale de la philosophie* par V. Cousin, *Les miettes du festin de la jeunesse* poésies par G. Dargy)", La Presse, mercredi 9 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Mémoires de M. de La Rochefoucauld-Doudeauville, Scènes de la vie cléricale* par F. Fabre, *Vie de village en Angleterre* anonyme, *Homère* par A. Widal)", La Presse, samedi 12 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Jean Lebon* par G. Chadeuil, *Les coups d'épingle* par E. Capendu, *La créole de La Havane* par F. Caballero)", La Presse, lundi 14 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Histoire de la Marine de tous les peuples* par M. du Sein)", La Presse, samedi 19 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Livres (*Une saison à Paris* par Mme R.F., *Clemencia* par F. Caballero, *Nuits du trouvère* poésies par M. de Maligny, *La moisson des Fleurs du bien* par M. Maquel)", La Presse, jeudi 24 septembre 1863.

Mouÿ, Ch. de, "Variétés : *Goethe, ses mémoires et sa vie* par H. Michelot", La Presse, lundi 5 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Travaux publiés en Allemagne sur l'histoire de la péninsule* par A. Reumont, *Causeries Parisiennes* par H. de Lagardie)", La Presse, samedi 10 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Scènes de la vie privée en Alsace* par D. Stauben, *Nella* par M. Massé, *La christodie* par M. Durangel, *Chants, anathèmes et prières* par M. du Cournau)", La Presse, mardi 13 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Journal et mémoires inédits de Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris* par M. de Lescure)", La Presse, mardi 20 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Pères et enfants* par I. Tourguenef)", La Presse, mardi 27 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Idéographie* par M. Sinibaldo, *Chaîne parisienne* par V. Azam)", La Presse, vendredi 30 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*La santé et le bonheur* par J. N. Bidaut)", La Presse, samedi 31 octobre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Amour et chasse* par P. Vialen, *La jeunesse amoureuse* par M. Du Boys, *Les mémoires d'un médecin* par le Dr Mettais, *L'oeuvre du démon* par A. Ferre, *Windsor* par L. Dépret, *Guillaume de Varennes* par A. Doslout, *Les Bohèmes du Drapeau* par A. Camus, *Spahis et turcos* par F. Pharaon, *Les scènes du ghetto* par L. Kompert, *Bertrand de Dom* par M. Laurens, *Lamennais* par J.M. Peigné, *Rêves de jeunesse* poésies par Mlle J. Sabatier)", La Presse, lundi 9 novembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Livre de la ferme, Les quatre coins de Paris* par L. Lespès, *Vierge et prêtre* par M. Boué de Villiers, *En France et en Turquie* par J. de Laprade, *Faust* traduction en vers de P. de Wilde, *Du déluge aux Napoléon* par C. Michu, *Valentine ou la femme de mousse* par A. des Essarts, *Le magnétisme et le spiritisme* par le Père Pailloux, *Jardinage d'appartement* par M. Cristal, *Le mari de la danseuse* par E. Feydeau)", La Presse, mardi 17 novembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*L'esprit de famille* par le Dr Mathieu)", La Presse, mardi 24 novembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Etude sur l'art de parler en public* par M. Bautain, *Le Cardinal de Retz* par L. Crunier, *La terre avant le déluge* par L. Figuiet, *Jacquet-Jacques* par J. Bugeaud, *Méditations sur la vie et ses devoirs religieux* par B. Desrosne, *L'honnête homme* par M. Courtat)", La Presse, samedi 28 novembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Mémoires inédits de La Rochefoucauld* par E. de Barthélemy)", La Presse, mercredi 2 décembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Les deux cousines* traduit du chinois par S. Julien)", La Presse, jeudi 3 décembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (*Belain d'Esnambuc* par M. Margry, *Campagnes et stations sur les côtes de l'Amérique du Nord* par M. du Hailly, *Légendes et récits du Nouveau-Monde* par X. Eyma)", La Presse, vendredi 4 décembre 1863.

Motiy, Ch. de, "Livres (3e volume de la traduction du théâtre de Schiller par M. de Barante)", La Presse, samedi 5 décembre 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Mme de Lamartine* par A. Lebailly, *La reine de Jérusalem* par E. Nyon, *Goethe* par M. Richelot)", La Presse, mardi 8 décembre 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Des événements qui ont amené la fin du règne de Napoléon Ier* par M. de Saint-Nexant, *Un peintre sur le trône* par G. Picard, *Le roman d'un zouave* par M. Graux)", La Presse, jeudi 10 décembre 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Histoire de la Restauration* par M. Reynald, *L'Armorial départemental* par MM. Gourdon de Genouillac et de Piolene, *Essais de critique et d'histoire* par L. Joubert)", La Presse, lundi 28 décembre 1863.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Les livres d'étrennes", La Presse, mardi 29 décembre 1863.

Moüy, Ch. de, "Livres (*Quatre millions pour un cœur* par C. Farrere, *Les parias* par C. d'Amezeuil, *Johanna* par J. Langlart, *Un homme chauve* par J. de Carné, *Trois nouvelles* par M. Belot, *Réforme dans l'enseignement du piano* par L. Lussy)", La Presse, mardi 5 janvier 1864.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Alfred de Vigny", La Presse, mardi 12 janvier 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Eloges historiques* par M. Mignet, *Essais sur l'histoire d'Angleterre* par Lord Macaulay, *L'année historique* par J. Zeller, *Souvenir d'un voyage en Asie mineure* par M. Perrot, *Les quarante médaillons de l'Académie* par J. Barbey d'Aurevilly", La Presse, lundi 18 janvier 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Les coups d'épée de M. de la Guerche* par A. Achard, *Madame Thérèse* par M. Beckmann-Chatrian, *Marie Stuart et le comte de Bothwell* par M. Wiesener, *Poésies* par MM. Dierx et Lafenestre", La Presse, lundi 25 janvier 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Le Maudit* par l'abbé X, *Le Mariage du Vicaire* par P. Lefranc, *Le secret de Lady Audley* par Miss Braddon, *La Légende de l'Homme éternel* par A. Durantin, *Philomela* poésies par M. Catulle Mendès", La Presse, lundi 1er février 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Callirhoé* par M. Uchard, *Eureka* par E. Poë, traduit par Ch. Beaudelaire, *La Légende de l'Homme éternel* par A. Durantin, *Philomela*, poésies par M. Catulle Mendès", La Presse, lundi 8 février 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire de Louvois* par M. Rousset, *Le roi Victor-Emmanuel* par Ch. de la Varenne, *Le Prince Vitale* par V. Cherbuliez, *Les Tristesses humaines*, *Traductions de Dion Cassius* par M. Bétolaud", La Presse, lundi 15 février 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Prédécesseurs, contemporains et successeurs de Shakespeare* par A. Mézières, *Blanche et Marguerite* par A. Houssaye, *L'oeil noir et l'oeil bleu de Mlle Diane* par L. Gozlan, *L'ancienne Académie des sciences* par A. Maury", La Presse, lundi 22 février 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire de la Littérature anglaise* par M. Taine, *Les Habits noirs* par P. Féval, *Secrets de famille* par J. Lecomte", La Presse, lundi 29 février 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Les Destinées*, poésies d'A. de Vigny, *Alcuin et Charlemagne* par M. Monnier, *En Province* par L. Enault, divers volumes de poésies", La Presse, lundi 7 mars 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *La poésie et l'éloquence à Rome au temps des Césars* par J. Janin, *Les cours galantes* par M. Desnoiresterres, *Chasses dans les deux mondes* par H. Gaillard, *Ton ton taine ton ton* par L. Bertraud, *La voix du sang* par M. Masson, *L'idée de Dieu* par M. Caro, *Le Progrès* par Ed. About", La Presse, lundi 21 mars 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Le Progrès* par Ed. About, *L'Idée de Dieu* par E. Caro, *Les Sophistes et la Critique* par le P. Gratry, *Seize mille lieues à travers l'Asie* par le comte Russell-Killough, *Romans, voyages et poésies*", La Presse, lundi 28 mars 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Journal et Mémoires de Mathieu Marais* par M. de Lescure, *La France sous Louis XV* par A. Jobez, *Organisation sociale de la Russie* par un diplomate, *Correspondance inédite de Collé*", La Presse, lundi 4 avril 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire du peuple américain (Etats-Unis) depuis la fondation des colonies jusqu'à la révolution* par A. Carlier, *Etudes littéraires sur l'Espagne contemporaine* par A. de Latour, *La Femme dans l'humanité* par E. de Pompéry, *Les drames de Montfaucon* par L. Beauvallet, *La lettre de Béranger* par M. Thalès Bernard, *L'Année littéraire* par M. Vapereau, Divers livres de voyages", La Presse, lundi 11 avril 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *L'Ami Fritz* par M. Erckmann-Chatrian, *L'Italie des Italiens* par Mme Colet, Divers livres de voyages", La Presse, lundi 18 avril 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Richard II* par M. Wallon, *Les six mariages de Henri VIII* par J. d'Argis, *Les Fables de l'Inde* par M. de Lamartine", La Presse, lundi 25 avril 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Les Aventures d'Antar*, roman arabe traduit par L. Marcel-Devic, *Silves* poésies diverses par A. Barbier, *Saint-Paul* fragment d'un poème par J.-J. Ampère", La Presse, lundi 2 mai 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Causeries de voyage, De Paris à Vienne* par V. Duruy, *Segrais, sa vie et ses oeuvres* par L. Brédif", La Presse, lundi 9 mai 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Les Confessions du père Lacordaire* par Ch. de Mazade, *Journal du baron de Gauville* par M. de Barthélémy, *Les maîtresses de Henri IV* par M. de Lescure", La Presse, lundi 16 mai 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : Les poètes dramatiques du temps de Shakespeare : *Massinger*, *La Philosophie de M. Cousin* par M. Alaux, *Le Palais de Saint-Cloud* par MM. de Saint-Albin et Durantin", La Presse, lundi 23 mai 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *La Prédicante des Cévennes* par Mme L. Figuiet, *Histoire des miraculés et des convulsionnaires de Saint-Médard* par P. Mathieu", La Presse, lundi 30 mai 1864.

Motiy, Ch. de, "La semaine littéraire : *La Religieuse* par l'abbé ***, *Lettre d'un voyageur* par G. Sand", La Presse, lundi 6 juin 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Béranger, ses amis, ses ennemis et ses critiques* par A. Arnould, *Le Dialecte et les Chants populaires de la Sardaigne* par M. Boullier", La Presse, lundi 13 juin 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Le Conscrit de 1813* par M. Erckmann-Chatrian, *Charlotte* par Mme E. Garcin, *Annette Laiš* par P. Féval, *La Reine Marie Leczinska* par la comtesse D... née de Ségur", La Presse, lundi 20 juin 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Les Gladiateurs* par G. White Melville, *Souvenirs d'histoire contemporaine* par P. de Bourgoing, *Histoires d'Hérodote* traduction revue par E. Talbot", La Presse, lundi 27 juin 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Causeries d'un curieux*, 3e vol. par M. Feuillet des Conches, *Le roman d'un homme sérieux*", La Presse, lundi 4 juillet 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Mémoires du cardinal Consalvi* par M. Réteineau-Joly, *Le Secret du bonheur* par E. Feydeau", La Presse, lundi 11 juillet 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Nouvelles études d'histoire et de littérature* par M. Nisard, *Invasion et occupation du Portugal en 1580* par M. Rebello de Silva", La Presse, lundi 18 juillet 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire de la Comédie* par M. Edélestand du Ménil, *Une Lucrèce de ce temps-ci* par V. Vernier, *La Comtesse de Silva* par P. Deltuf, *Chroniques et Légendes des rues de Paris* par E. Fournier", La Presse, lundi 25 juillet 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Un Cheval de Phidias* par V. Cherbuliez, *L'Italie et les Italiens* par Ch. de Mazade, *Quatre lettres inédites de Mme de Maintenon*", La Presse, lundi 1er août 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Louis XVI, Marie-Antoinette, Mme Elizabeth*, correspondance inédite publiée par M. Feuillet de Conches, *Correspondance inédite de Marie Antoinette* par P. d'Hunolstein", La Presse, lundi 8 août 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *La caricature moderne* par M. Champfleury, *Holberg, imitateur de Molière* par A. Legrelle", La Presse, lundi 15 août 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : W.M. Thackeray *Morgiana* traduit par A. Pichot, précédé des Souvenirs de Thackeray par Ch. Dickens", La Presse, lundi 22 août 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Mirabeau* par M. de Lamartine", La Presse, lundi 29 août 1864.

Moüy, Ch. de, "Variétés : M. Alexandre Dumas et le roman historique, à propos de la *San-Felice*", La Presse, jeudi 1er septembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Le voyage au Parnasse* par Cervantes, *L'Obole des Conteurs* par la Sté des gens de lettres", La Presse, lundi 5 septembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire de la Terreur* par M. Mortimer-Ternaux, 4e vol", La Presse, lundi 12 septembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire du monde* par C. et H. de Riancet", La Presse, lundi 19 septembre 1865.

Moüy, Ch. de, "Etudes littéraires ; Madame Roland : *Oeuvres de Mme Roland* par M. Dauban, *Etudes sur Mme Roland et son temps* par M. Vatel, *Lettres inédites de Mme Roland à Buzot, Mémoires de Mme Roland* par M. Faugère", La Presse, mercredi 21 septembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Histoire morale des femmes* par E. Legouvé", La Presse, lundi 26 septembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Catinat* par M. Sainte-Beuve, La Presse, lundi 3 octobre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *La Thébaïde des Grèves* par M. de la Morvonnais, *Les Mémoires du Géant* par Nadar", La Presse, lundi 10 octobre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Les Grandes Espérances* par Ch. Dickens, *Le Salon de 1864* par E. About", La Presse, lundi 17 octobre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Elizabeth*, lettres et documents inédits publiés par M. Feuillet des Conches, tome II", La Presse, lundi 24 octobre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *Oeuvres complètes de Pierre Lebrun*", La Presse, lundi 31 octobre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire : *La Bible de l'humanité* par J. Michelet", La Presse, lundi 7 novembre 1864.

Moüy, Ch., "La semaine littéraire (Théâtre d'Arlacon)", La Presse, lundi 14 novembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire (*Les dernières amours de Mme du Barry* par la comtesse Dash, *L'Allemagne du Nord* par H. Durand, Poésies de M. de Risse, E. des Essarts, A. Lebaillly)", La Presse, lundi 21 novembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire (Etudes sur l'Empire romain par M. Martha, *Portraits* par M. de Lamartine)", La Presse, lundi 28 novembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire (Correspondance de Napoléon Ier)", La Presse, lundi 5 décembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire (*L'Autographe*)", La Presse, lundi 12 décembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire (*Histoire des livres populaires et de la littérature de colportage* par Ch. Nisard, *Recueil des poèmes couronnés depuis 1800 à l'Académie française* par MM. E. Biré et E. Grimaud, Romans : *La croisade noire* par M. Gagneur, *Les Jumeaux d'Hellas* par Mme Royer, *Contes à Ninon* par E. Zola), La Presse, lundi 19 décembre 1864.

Moüy, Ch. de, "La semaine littéraire (livres d'étrennes)", La Presse, lundi 26 décembre 1864.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Etudes historiques ; *La Princesse de Lamballe* d'après des documents inédits par M. de Lescure", La Presse, dimanche 15 janvier 1865.

Moüy, Ch. de, "Etudes Historiques : *La France sous Louis XIV* par E. Bonnemère", La Presse, lundi 14 février 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Germinie Lacerteux* par MM. E. et J. de Goncourt", La Presse, dimanche 26 mars 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Le roman historique et M. Alexandre Dumas à propos de la *San Felice* (deuxième article)", La Presse, samedi 29 avril 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Mélanges et fragments historiques d'Alexis de Tocqueville", La Presse, mardi 6 juin 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *La jeunesse de Mazarin* par V. Cousin", La Presse, mardi 4 juillet 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Le XVIIe volume de la Correspondance de Napoléon Ier", La Presse, mardi 1er août 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Correspondance inédite de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne* par Mme la comtesse Della Rocca", La Presse, samedi 26 août 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Elizabeth*, lettres et documents inédits par M. Feuillet de Conches, tome 3e", La Presse, mercredi 20 septembre 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *La Chanson de Roland* ", La Presse, samedi 30 septembre 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *La société française pendant la Révolution* et *La société française sous le Directoire* par MM. E. et J. de Goncourt", La Presse, jeudi 2 novembre 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Les Légendes de la jeunesse* par A. Houssaye, *Les châteaux de Meudon et de Bellevue* par le vicomte de Gronchy, *Vies des savants illustres* par L. Figuiet, *Les femmes blondes selon les peintres de l'Ecole de Venise* par deux Vénitiens", La Presse, jeudi 28 décembre 1865.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Nouvelle Correspondance Inédite d'Alexis de Tocqueville", La Presse, jeudi 11 janvier 1866.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV* par A. Chéruel", La Presse, mardi 20 février 1866.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Les faux Don Sébastien ; *Etude sur l'histoire du Portugal* par M. d'Antas", La Presse, jeudi 22 avril 1866.

Moüy, Ch. de, " Le XVIIIe et le XIXe volume de la Correspondance de Napoléon Ier", La Presse, jeudi 12 juillet 1866.

Moüy, Ch. de, " Variétés : *Lord Byron* par M. de Lescure", Le Constitutionnel, samedi 11 août 1866.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Notre-Dame de Thermidor* par A. Houssaye", Le Constitutionnel, lundi 3 septembre 1866.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Mémoires inédits de Pétion et Mémoires de Buzot et de Barbaroux*", Le Constitutionnel, lundi 17 septembre 1866.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Histoire de la littérature anglaise* par H. Taine", Le Constitutionnel, mardi 30 octobre 1866.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Les monastères bénédictins d'Italie* par A. Dantier", Le Constitutionnel, samedi 1er décembre 1866.

xxxMoüy, Ch. de, "Variétés : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Mme Elizabeth*, lettres et documents inédits par F. Feuillet de Conches", Le Constitutionnel, mardi 1er janvier 1867.

Moüy, Ch. de, Réponse à une lettre de A. Geoffroy concernant l'article du 1er janvier, et lettre de M. Geoffroy, Le Constitutionnel, mercredi 23 janvier 1867.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *La jeunesse de Catherine de Médicis* par M. de Reumont", Le Constitutionnel, vendredi 26 avril 1867.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Histoire d'Apelles* par H. Houssaye", Le Constitutionnel, lundi 8 juillet 1867.

Moüy, Ch. de, "Variétés : François Ponsard", Le Constitutionnel, mardi 10 septembre 1867, mercredi 4 octobre 1867 et 5 novembre 1867 (3 articles).

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Histoire de Royaumont, sa fondation par saint Louis et son influence sur la France* par l'abbé H. Duclos", Le Constitutionnel, jeudi 26 décembre 1867.

Moüy, Ch. de, "Deux années de mission à Saint-Pétersbourg, manuscrits, intras et documents historiques", Le Constitutionnel, jeudi 16 janvier 1868.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Histoire de Démosthène* par A. Boullée", Le Constitutionnel, jeudi 27 février 1868.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Procès criminel de Jehan de Poytiers, seigneur de Saint-Vallier* publié d'après les manuscrits originaux", Le Constitutionnel, vendredi 15 mars 1868.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Correspondance de Mme Elizabeth de France, soeur de Louis XVI* par M. Feuillet de Conches", Le Constitutionnel, mercredi 22 avril 1868.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Lord Walpole à la cour de France, 1723-1730*, d'après ses mémoires et sa correspondance par le comte de Baillon", Le Constitutionnel, lundi 22 juin 1868.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Pétrarque* par A. Mézières, *Causeries d'un curieux* par M. Feuillet des Conches, *La Rochefoucauld*, éd. de Gilbert, *Gavarni, masques et visages*, librairie du Figaro, et *Au pays de l'Astrée* par M. Proth", Le Constitutionnel, lundi 6 août 1868.

Moüy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Le Cahier bleu de Mlle Cibot* par G. Droz, *Anne Severin* par Mme Craven, *La vie militaire en Prusse* roman de L. Le Maître, *Douze ans*

dans la haute Ethiopie par M. d'Abadie, *L'Italie d'après nature* par Mme L. Figuiet, *Promenade à travers l'Amérique du sud* par le comte de Gabriac", Le Constitutionnel, mardi 8 septembre 1868.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Thorvaldsen, sa vie et son oeuvre* par C. Yriarte, *Voyages d'un critique à travers la vie et les livres* par P. Chasles, *A bâtons rompus* par E. Deschanel, *Défense de B. Pascal et accessoirement de Newton, Galilée, Montesquieu, etc., contre les documents présentés par M. Chasles à l'Académie des sciences* par P. Faugère", Le Constitutionnel, jeudi 1er octobre 1868.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : Récents travaux d'histoire religieuse : *Saint Jérôme* par Am. Thierry, *Rome et les Papes* par le comte T. Dandolo, *La Réforme en Italie*, discours par C. Cantù", Le Constitutionnel, samedi 31 octobre 1868.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Mme de Montespan et Louis XIV*, étude historique par P. Clément, *Mme de Montespan* par M. Capefigue, *Mme de Pompadour et la cour de Louis XV* par E. Campardon", Le Constitutionnel, lundi 30 novembre 1868.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Les grandes dames* par A. Houssaye", Le Constitutionnel, mardi 29 décembre 1868.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Le Blocus, la Guerre, l'Invasion, Waterloo*, romans par MM. Erckmann et Chatrian, *Pernette*, poème de M. de Laprade, Les XXIXe, XXXe et XXXIe volumes de la *Correspondance de Napoléon Ier*, *Journal humoristique du siège de Sébastopol* par un artilleur", Le Constitutionnel, mercredi 3 février 1869.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : La révolution française d'après des livres récents : *Histoire d'un paysan* par MM. Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un homme du peuple* par les mêmes, *La Démagogie en 1793 à Paris* par M. Dauban, *Paris en 1794 et 1795* par le même", Le Constitutionnel, lundi 5 avril 1869.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Italie et Renaissance* par J. Zeller, *Histoire de Charles VIII* par M. de Cherrier, *Rabelais*, Etude sur le XVIe siècle par A. Mayrargues, *Les oeuvres de Rabelais*, éd. M. Laveaux, *La conquête de Jérusalem* par C. Hippeau, *Roland furieux* par M. Ragon, *La vie de Christophe Colomb* par l'abb. Cadoret, *Les mariages espagnols sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis* par M. Perrens, *Biographie de William Allen* par M. de Félice, *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours* par E. Levasseur", Le Constitutionnel, lundi 24 mai 1869.

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : La femme dans l'histoire : *Portraits de femmes, Françaises du XVIIIe et du XIXe siècle*, par Imbert de Saint-Amand", Le Constitutionnel, jeudi 8 juillet 1869 et samedi 10 juillet 1869 (2 articles).

Motiy, Ch. de, "Revue littéraire du mois : *Le mariage, la séparation et le divorce* par J. Tissot", Le Constitutionnel, samedi 14 août 1869.

Motiy, Ch. de, "Variétés : *Souvenirs de Charles-Henri, baron de Gleichen* par M. Grimblot", Le Constitutionnel, samedi 16 octobre 1869.

Motiy, Ch. de, "Variétés : *Talleyrand : Essai sur Talleyrand* par Sir Henry Bulwer Lytton", Le Constitutionnel, samedi 30 octobre 1869, lundi 22 novembre 1869 et mardi 4 janvier 1870 (3 articles).

Moüy, Ch. de, "Variétés : Un chapitre de l'histoire militaire de l'Autriche : *Thugut, Clerfayt und Wurmser*, documents originaux des archives d'Etat et des archives de la guerre de Vienne par A. Ritter", Le Constitutionnel, vendredi 4 février 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Causerie bibliographique : *Histoire des Perses* par de Gobineau, *Les Chasses de François 1er précédées de La Chasse sous les Valois* par H. de la Ferrière, *Mme de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche* par l'abb. Duclos, *Gabrielle de Rochechouard abbesse de Fontevrault* par P. Clément, *Bohème et Hongrie* par Saint-René Taillandier, *Australie, Java, Siam, Canton, voyage autour du monde* par M. de Beauvoir, *Topographie d'Athènes* par le colonel Lenke, *Economie politique populaire* par M. Baudrillart", Le Constitutionnel, lundi 14 février 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Ingres*, par H. Delaborde", Le Constitutionnel, lundi 28 mars 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Médée au théâtre de la Gaité, Conférence de M. Léguve", Le Constitutionnel, vendredi 22 avril 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Portalès, sa vie et ses oeuvres* par R. Lavollée", Le Constitutionnel, vendredi 13 mai 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Lettres de Gluck et de Weber* par M. Nohl", Le Constitutionnel, lundi 27 juin 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *Mesdames de France, filles de Louis XV*, par E. de Barthélemy", Le Constitutionnel, lundi 25 juillet 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : La poésie patriotique", Le Constitutionnel, lundi 5 septembre 1870.

Moüy, Ch. de, "Variétés : La mission des lettres dans le temps présent", Le Constitutionnel, lundi 3 juillet 1871.

Moüy, Ch. de, "Variétés : La démagogie et la décadence", Le Constitutionnel, lundi 31 juillet 1871.

Moüy, Ch. de, "Variétés : Le progrès en France depuis un siècle", Le Constitutionnel, lundi 11 septembre 1871.

Moüy, Ch. de, "Variétés : *La bataille de Dorking*, anonyme", Le Constitutionnel, lundi 9 octobre 1871.

Moüy, Ch. de, "Variétés : L'Histoire contemporaine d'après ses acteurs et ses témoins : *Un ministère de la guerre de vingt-quatre jours* par le Gl de Palikao, *Sedan* par le Gl de Wimpffen, *La journée de Sedan* par le Gl Ducrot, *Histoire de la campagne de France* par F. Delaunay", Le Constitutionnel, mardi 5 décembre 1871.

Moüy, Ch. de, "Variétés : L'Histoire contemporaine d'après ses acteurs et ses témoins ; Le 4 septembre et la guerre en province : *La journée du 4 septembre* par E. Dréolle, *La Deuxième armée de la Loire* par le Gl Chanzy, *Deuxième armée de la Loire, division de la Bretagne* par le Gl Gougéard, *La guerre en province* par Ch. de Freycinet, *Le Corps Cathelineau pendant la guerre* par le Gl Cathelineau, *Journal authentique du siège de Strasbourg* par le baron du Casse, *Campagne de l'armée du Nord* par le Gl Faidherbe", Le Constitutionnel, lundi 1er janvier 1872.

- Motiy, Ch. de, "Variétés : La morale de l'adversité : *La leçon du 18 mars* par E. de Pressensé, *Consolation* par E. Feydeau, *Le lendemain de la mort* par L. Figuière", Le Constitutionnel, lundi 15 avril 1872.
- Motiy, Ch. de, "L'Histoire contemporaine d'après ses acteurs et ses témoins : *La Première armée de la Loire* par le Gl d'Aurélien de Paladineau, *Orléans* par le Gl M. des Pallières", Le Constitutionnel, lundi 24 juin 1872.
- Motiy, Ch. de, "Bibliographie : *Histoire des Synodes nationaux des Eglises réformées de France* par G. de Felice", Le Constitutionnel, lundi 29 juillet 1872.
- Motiy, Ch. de, "Variétés : L'Histoire contemporaine d'après ses acteurs et ses témoins ; Le Siège de Paris : *Campagne de 1870-71. Le Siège de Paris* par le Gl Vinoy, *La Marine au siège de Paris* par le vice-amiral La Roncière le Noury, *Gouvernement de la Défense nationale* par J. Favre", Le Constitutionnel, lundi 2 septembre 1872.
- Motiy, Ch. de, "Bibliographie : *La grande Falaise* par A. Sorel", Le Constitutionnel, jeudi 19 septembre 1872.
- Motiy, Ch. de, "Variétés : *Saint Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, la société chrétienne en Orient*, par Am. Thierry", Le Constitutionnel, lundi 7 octobre 1872.
- Motiy, Ch. de, "Variétés ; Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI : *Mémoires du comte d'Hezecques* par M. d'Hezecques", Le Constitutionnel, lundi 11 novembre 1872.
- Motiy, Ch. de, "Variétés : *Histoire de France* par M. Dareste", Le Constitutionnel, lundi 6 janvier 1873.
- Motiy, Ch. de, "Variétés : *Histoire de la diplomatie de la Défense nationale* par M. Valfrey", Le Constitutionnel, mercredi 5 février 1874 et jeudi 27 mars 1873.
- Motiy, Ch. de, "Bibliographie : *Lettres d'un paysan* par J. Grange", Le Constitutionnel, jeudi 20 mars 1873 (signé C.M.).
- Motiy, Ch. de, "Variétés : *Le dernier abbé de cour*, étude d'histoire et de mœurs au XVIIIe par H. Bonhomme", Le Constitutionnel, mercredi 23 avril 1873.
- Motiy, Ch. de, "Bibliographie : *Souvenirs d'un Voyageur* par X. Marmier", Le Constitutionnel, samedi 5 juillet 1873.
- Motiy, Ch. de, "Variétés : *Diplomatie du temps de la Ligue* par E. Frémy", Le Constitutionnel, lundi 18 août 1873.
- Motiy, Ch. de, "Bibliographie : *Ravaillac et ses complices* par J. Loiseleur", Le Constitutionnel, mardi 2 septembre 1873.
- Motiy, Ch. de, "Variétés ; Un curé de campagne pendant la Révolution : *Souvenirs de la Terreur, Mémoires inédits d'un curé de campagne* par le baron Ernouf", Le Constitutionnel, lundi 29 septembre 1873.
- Motiy, Ch. de, "Variétés : *Sully* par E. Legouvé", Le Constitutionnel, lundi 1er décembre 1873.

- Moüy, Ch. de, "Variétés ; La Seconde République : *Histoire de la République de 1848* par V. Pierre", Le Constitutionnel, vendredi 2 et samedi 3 janvier 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés : *Les Temps nouveaux* par H. Nadault de Buffon", Le Constitutionnel, lundi 9 février 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés : *Histoire d'Alcibiade* par H. Houssaye", Le Constitutionnel, lundi 30 mars 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés ; Les papiers de Saint-Simon : *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits, d'après des documents authentiques et entièrement inédits* par A. Baschet", Le Constitutionnel, lundi 27 avril 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés ; L'enseignement chrétien : *Nouvelles Oeuvres choisies de Mgr Dupanloup*", Le Constitutionnel, dimanche 24 mai 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés ; La France et le 18 Brumaire : *L'état de la France au 18 brumaire* par F. Rocquain", Le Constitutionnel, lundi 29 juin 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés ; Un patricien de Venise : *La vie d'un patricien de Venise au XVI^e siècle* par C. Yriarte", Le Constitutionnel, lundi 3 août 1874.
- Moüy, Ch. de, "Variétés : *Les Filles du Régent* par E. de Barthélemy", Le Constitutionnel, dimanche 16 et lundi 17 août 1874.
- Moüy, Ch. de, "Littérature ; L'Espagne il y a deux cents ans : *La cour et la ville de Madrid vers la fin du XVII^e siècle, Relation du Voyage d'Espagne* par la comtesse d'Aulnoy, *L'Espagne politique* par Cherbuliez", Le Constitutionnel, mardi 29 septembre 1874.
- Moüy, Ch. de, "Colbert : *Histoire de Colbert et de son administration* par P. Clément", Le Constitutionnel, mardi 10 novembre et mardi 8 décembre 1874.
- Moüy, Ch. de, "*Machiavel* par M. Nourrisson", Le Constitutionnel, mardi 9 février 1875.
- Moüy, Ch. de, "Le roman contemporain : *Aventures de Raymond Rocheray* par E. Daudet", Le Constitutionnel, mercredi 7 avril 1875.
- Moüy, Ch. de, "Camille Desmoulins : *Camille Desmoulin, Lucile Desmoulins, étude sur des Dantonistes* par J. Clarette", Le Constitutionnel, mardi 8 juin 1875.
- Moüy, Ch. de, "*Les Anglais et l'Inde*, par E. de Valbezen", Le Constitutionnel, samedi 7 août 1875.
- Moüy, Ch. de, "Histoire de Paris : *Souvenirs de l'Hôtel-de-Ville de Paris 1848-1852* par C. Merruau", Le Constitutionnel, mardi 19 octobre 1875.
- Moüy, Ch. de, "Notes d'un voyageur en Orient de Bucharest à Constantinople", Le Constitutionnel, mardi 28 décembre 1875, (signé C.M., vient du Journal Officiel).

Préfaces de livres :

Préface de : Thuisy (Mis de), Damier poétique, pensée, proverbes et dictons, Paris, 1897.

Préface de : Colonel Ch. Blanchot, Mémoires, L'intervention française au Mexique, Paris, Emile Nourry, 1911.

IV - Revues et presse

Le Constitutionnel, 1865 à 1876 et 1878 à 1881.

Le Correspondant, 1857 à 1912

Le Figaro, 1876 à 1881.

La Presse, 1862 à 1866, 1876, 1878 à 1881.

La Revue de Paris et Nouvelle Revue de Paris, 1864 à 1866.

La Revue des Deux Mondes, 1858 à 1904

Le Temps, 1876 à 1881.

V - Critiques de l'époque sur les oeuvres de Charles de Moüy

Barbey d'Aurevilly, J., "Littérature : *Correspondance inédite du roi Stanislas Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* publiée par M. Charles de Moüy", Le Constitutionnel, mardi 3 août 1875.

Bell, G., "Semaine bibliographique : *Les jeunes Ombres, récits de la vie littéraire* par Charles de Moüy", La Presse, lundi 10 juillet 1865.

Douhaire, P., "Bibliographie : *Raymond* par Ch. de Moüy", Le Correspondant, vol. 52, avril 1861, p. 846-847.

Douhaire, P., "Revue critique : *Don Carlos et Philippe II* par M. de Moüy (entre autres)", Le Correspondant, vol. 58, mars 1863, p. 651 à 654.

Douhaire, P., "Revue critique : *Grands seigneurs et grandes dames*", Le Correspondant, vol. 57, décembre 1862, p. 809 à 811.

Douhaire, P., "Revue critique : *Lettres du Bosphore : Bucarest, Constantinople, Athènes*, par Charles de Moüy", Le Correspondant, vol. 115, avril 1879, p. 365 à 366

Doumic, René, "Revue littéraire : La "royauté" de Madame Geoffrin", Revue des Deux Mondes, mai-juin 1897, p. 917 à 928.

Gervais, J., "Bulletin bibliographique : *Don Carlos et Philippe II* par M. de Moüy 3e édition", Le Correspondant, vol. 150, février 1888, p. 580.

Lanzac de Laborie, L. de, "Louis XIV et les Papes", Le Correspondant, vol. 176, juillet 1894, p. 343 à 352.

Pontmartin, A. de, "M. Charles de Moüy, *Don Carlos et Philippe II*", Nouveaux Samedis, deuxième série, Paris, Lévy Frères, 1866.

Pontmartin, A. de, "Le roi Stanislas-Auguste Poniatowski et Madame Geoffrin, *Correspondance inédite - 1764-1777-* publiée, avec une notice, par Ch. de Moüy", Nouveaux Samedis, treizième série, Paris, Calmann Lévy, 1876.

Portalier, E., S.J. "*Rome. Carnet d'un voyageur* par le comte Charles de Moüy", Etudes Religieuses, partie bibliographique, 1890, p. 711 et 712..

Séguir, Pierre de, "Le voyage de Madame Geoffrin en Pologne (1766-1767)", La Revue de Paris, n° 24, 15 décembre 1895, p. 818 à 850.

Séguir, Pierre de, "Les dernières années de Madame Geoffrin (1767-1777)", La Revue de Paris, n° 8, 15 avril 1896, p. 791 à 831.

Vogüé, E-M, de, "Essais et Notices : *Lettres du Bosphore, Bucharest, Constantinople, Athènes*, par C. de Moüy", Revue des Deux Mondes, août 1879, p. 957 à 958.

Vogüé, E-M., de, Regards historiques et littéraires, Paris, Armand Colin, 1887.

-. , "Livres nouveaux : *Le Roman d'un homme sérieux*, par Ch. de Moüy", La Petite Revue, 21 mai au 13 août 1864, p. 184.

-. , "Livres nouveaux : *Mademoiselle de Valgenseuse* par le comte Charles de Moüy", La Revue de Paris, n° 8, 15 avril 1898.

-. , "Bulletin bibliographique : *Souvenirs et causeries d'un diplomate*, par le comte Charles de Moüy", Le Correspondant, vol. 237, novembre 1909, p. 623.

-. , "Livres nouveaux : *Souvenirs et causeries d'un diplomate*, par le comte Charles de Moüy", La Revue de Paris, n° 22, 15 novembre 1909.

VI - Dictionnaires généalogiques :

De la Chenaye-Desbois et Badier, Dictionnaire de la Noblesse, Paris, Schlessinger, 1869.

Labarre de Raillicourt, D., La Noblesse française titrée, 1970.

Labarre de Raillicourt, D., Les Comtes du Pape en France (XVIe-XXe siècles), Paris, Chez l'auteur, 1966.

Lalanne, L., Dictionnaire historique de la France, Paris, 1877.

Magny, L. de., Armorial, princes, ducs, marquis, barons, et comtes romains en France créés de 1815 à 1890 et des titres pontificaux conférés en France par les papes, souverains du Comtat-Venaissin, Paris, Aux Archives de la Noblesse, sans date.

Moreri, Louis, Le Grand dictionnaire historique du Moreri, Paris, Les Libraires Associés, édition de 1718, supplément de 1735, édition de 1759.

Saint-Simon, F. de., et Seréville, E. de., Dictionnaire de la Noblesse française - supplément, Paris, Contrepoint, 1976.

Sereville, E. de et Saint-Simon, F. de, Dictionnaire de la Noblesse française, La Société française au XXe siècle, Paris, 1976.

de Randeck, Les plus anciennes familles du monde, Genève, Slatkine, 1984.

Willem, J-H., Armorial français, vol. 15., 1964.

VII - Recueils, Dictionnaires et Encyclopédies :

Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale, auteurs, tome CXX, MORR-MSTISLAVSKII, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXXXIII.

Glaeser, Ernest, Biographie nationale des contemporains rédigée par une société de gens de lettres, Paris, Glaeser et Cie éditeurs, 1878.

Gubernatis, A. de, Dictionnaire international des écrivains du jour, troisième section, Florence, Louis Niccolai, 1891.

ETUDES :

I - Méthodologie

Peneff, J., La méthode biographique, Paris, A. Colin, 1990.

Problèmes et méthodes de la biographie, actes du Colloque Sorbonne 3 - 4 mai 1985, Sources travaux historiques, publications de la Sorbonne, Paris.

Bourdé, G., et Martin, H., Les écoles historiques, Points Seuil, 1983.

Febvre, L., Combats pour l'histoire, Paris, A. Colin, 1965.

Le Goff, J., La nouvelle histoire, Paris, Complexe, 1978.

Nouschi, A., Initiation aux sciences historiques, Paris, Nathan, 1967.

II - France et diplomatie française

a) livres :

Aghulon, M., 1848 ou l'apprentissage de la république, 1848-1852, Paris, Seuil, 1973.

Aghulon, M., La République 1880-1932, Paris, Hachette-Pluriel, 1990.

Albjerg, W.L., & M.H., From Sedan to Stresa, Europe since 1870, New-York, Van Nostrand, 1937.

Ambrosi, C. et A., La France 1870-1970, Paris, Masson, 1971.

Aron, R., Les grandes heures de la Troisième République, Paris, Perrin, 1967.

- Baecque, F., et al., Les directeurs de ministères en France (XIXe-XXe siècles), Genève, Droz, 1976.
- Baillou, J. et al., Les Affaires Etrangères et le corps diplomatique français, Paris, CNRS, 1984.
- Barrière, P., La vie intellectuelle en France du XVIe siècle à l'époque contemporaine, Paris, A. Michel, 1974.
- Bled, V. du, La société française du XVIe siècle au XXe siècle, vol. 9, XVIIIe et XIXe siècle, Paris, Perrin, 1913.
- Brenier de Montmerand, La société française contemporaine, Paris, Perrin, 1899.
- Carassus, M., et al., Les écrivains français devant la guerre de 1870 et devant la commune, Paris, A. Colin, 1972.
- Case, L. M., Edouard Thouvenel et la diplomatie du Second Empire, Paris, Pedone, 1976.
- Charle, C., Histoire sociale de la France au XIXe siècle, Paris, Seuil, 1991.
- Charle, C., Les hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle, Paris, Archives, 1980.
- Chaulanges, M., Maury, A.G., et Sève, R., Textes historiques 1871-1914, la fin du XIXe siècle, Paris, Delagrave, 1971.
- Claudé, P., Cahiers de Paul Claudé, vol. 4, Claudé diplomate, Paris, Gallimard, 1962.
- Crubelier, M., Histoire culturelle de la France XIXe-XXe siècle, Paris, A. Colin, 1974.
- Dansette, A., Histoire des Présidents de la République, Paris, Plon, 1981.
- Des Michels, baron, Souvenirs de carrière, 1855-1886, Paris, Plon, 1901.
- Doise, S., et Vaisse, M., Diplomatie et outil militaire : Politique étrangère de la France 1871-1969, Paris, Imprimerie Nationale.
- Duroselle, J-B., La France de la "Belle Epoque", Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1992 (1972).
- Fleury et Sonolet, La société du Second Empire 1867-1870, Paris, A. Michel, 1911.
- Frechet, H., Histoire de la France au XIXe siècle, Paris, Ellipses, 1993.
- Furet, F., et al., Jules Ferry, fondateur de la République, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1985.
- Girard, L., Napoléon III, Paris, Fayard, 1986.
- Guillen, P., Politique étrangère de la France 1871-1969, L'Expansion 1881-1898, Collection "Politique étrangère de la France" J-B Duroselle, Paris, 1984.
- Guiral, P., Adolphe Thiers ou de la nécessité en politique, Paris, Fayard, 1986.

- Hamon, L. et al., Les Opportunistes ; les débuts de la République aux républicains, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986.
- Hanotaux, G., Histoire de la France contemporaine, Paris, Combet, 1903.
- Harcourt, comte B. de, Diplomatie et diplomates, Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys, Paris, Plon, 1892. Ottawa DC 277 3 H 37.
- Hippeau, E., Histoire diplomatique de la IIIe République, Paris, Dentu, 1889.
- Lamy, E., La France du Levant, Paris, Plon, 1900.
- Lebrun, F. et al, Histoire des catholiques en France, Paris, Privat-Pluriel, 1980.
- Lejeune, D., La France de la Belle Epoque 1886-1914, Paris, Colin, 1991.
- Lestocquoy, J., Histoire du patriotisme en France des origines à nos jours, Paris, A. Michel, 1968.
- Maurain, J., La politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869, Paris, Alcan, 1930.
- Mayeur, J-M., Les débuts de la IIIe République, 1871-1898, Paris, Seuil, 1973.
- Miquel, P., La Troisième République, Paris, Fayard, 1989.
- Miquel, P., Le Second Empire, Paris, Plon, 1992.
- Mirambel, A., La France devant l'hellénisme, Paris, Belles-Lettres, 1962.
- Montferrand, B. de, La France et l'Etranger, Paris, Albatros,
- Morazé, C., Les bourgeois conquérants, vol. I : La montée en puissance 1780-1848, vol. II : A la conquête du monde 1848-1890, Bruxelles, Complexe, 1985 (1957).
- Pisani-Ferry, F., Jules Ferry et le partage du monde, Paris, Grasset, 1962.
- Plessis, Alain, De la fête impériale au mur des fédérés 1852-1871, Paris, Seuil, 1979.
- Puy de Clinchamps, Ph. du, La Noblesse, Paris P.U.F. Que-sais-je 830, 1959.
- Rebérioux, Madeleine, La République radicale ? 1898-1914, Paris, Seuil, 1975.
- Rémond, R., La vie politique en France, 1948-1879, Paris, A. Colin, 1969.
- Rémusat, Ch. de, Mémoires de ma vie (1852-1875), vol. 5, Paris, Plon, 1958.
- Rièse, L., Les salons littéraires parisiens du Second Empire à nos jours, Paris, Privat, 1962.
- Robichez, J., XIXe siècle français, le Siècle romantique, Paris, Seghers, .
- Rudelle, O., La République absolue ; aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine 1870-1889, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

Saint-Aulaire, comte de, Confession d'un vieux diplomate, Paris, Flammarion, 1953.

Schnerb, R., Le XIXe siècle, Paris, PUF, 1968.

Schirer, W.L., La chute de la IIIe République, Paris, Stock, 1970.

Schlumberger, G., Mes souvenirs 1844-1928, Paris, Plon, 1934.

Sorlin, P., La société française 1840-1914, Paris, Arthaud, 1969.

Thuillier, G., La vie quotidienne dans les ministères au XIXe siècle, Paris, Hachette, 1976.

Vasili, P., La société de Rome, Nouvelle Revue, Paris, 1887.

Zeldin, Th., Histoire des passions françaises, 1848-1945, vol. 1 à 5, Paris, Seuil, 1978 (1973-1977).

-, Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta, 10 juin 1873 - 31 décembre 1875, vol. IV, 3e partie, Paris, Charpentier, 1885.

b) articles de revues :

Le Magasin de Librairie, extrait du Journal des Débats du 4 novembre 1858.

Le Correspondant, introduction au recueil périodique, vol. 33, 1854, p 321.

Aubert, L., "Questions extérieures, La Carrière", La Revue de Paris, n 2, 15 janvier 1908.

Caux, P. de, "L'Univers et le Correspondant", Le Correspondant, vol. 37, novembre 1856, p. 312 à 320.

Broglie, A., duc de, "Le Ministère des Affaires étrangères avant et après la révolution", Le Correspondant, vol. 129, novembre 1882.

Douhaire, P., "Le Siècle et La Presse", Le Correspondant, vol. 37, mars 1856, p. 946 à 950.

Duroselle, J.B., "Michel Chevalier et la guerre de 1870-1871", La France au XIXe siècle, Etudes historiques, Paris, La Sorbonne, 1973.

Falloux, A. de, "Le Parti Catholique, ce qu'il a été - ce qu'il est devenu", Le Correspondant, vol. 38, avril et mai 1856, p. 5 à 33 et 179 à 209.

Falloux, A. de, "Le Parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu, préface de la deuxième édition", Le Correspondant, vol. 39, octobre 1856, p 5 et 6.

Marteau, Albert, "Un hommage au "Correspondant", Le Correspondant, vol. 300, 1925, p. 147 à 160.

Montalembert, Ch, de, "De l'appel comme d'abus et des articles organiques du concordat", Le Correspondant, vol. 40, avril 1857, p. 631 à 655.

Saint-René Taillandier, "La France et la Syrie", Revue des Deux Mondes, février 1919.

"La diplomatie contemporaine", Le Constitutionnel, samedi 27 novembre 1875.

"Trésors et secrets du Quai d'Orsay : trois siècles d'affaires étrangères", L'Express, numéro spécial, 26 mai au 1er juin 1994.

c) dictionnaires :

Boudet, J., Chronologie universelle, Paris, Bordas, 1983.

Dcaux, A., et Castelot, A., Dictionnaire d'Histoire de France, Paris, Librairie académique Perrin, 1981.

Pierrard, Pierre, Dictionnaire de la IIIe République, Paris, Larousse, 1968.

III - Relations internationales et Question d'Orient

a) livres :

Abbott, G.F., Turkey, Greece and the Great Powers. A Study in friendship and hate, London, Scott, 1916.

Albrecht-Carrié, R., A Diplomatic History of Europe since the Congress of Vienna, London, Methuen, 1973 (1958).

Ancel, J., Manuel historique de la Question d'Orient 1792-1923, Paris, Delagrave, 1923.

Anderson, M.S., The Ascendancy of Europe. Aspects of European History 1815-1914, New-York, Longmann, 1972.

Anderson, M.S., The Eastern Question 1774-1923, A Study in International Relations, New-York, Macmillan, 1987 (1966).

Anderson, M.S., The Eastern Question, 1774-1923, New-York, Macmillan, 1966.

Argyll, Duke of, The Eastern Question from the Treaty of Paris 1856 to the Treaty of Berlin 1878, and to the Second Afghan War, London, Strahan, 1879.

Arnakis, G., The Near East in Modern Times, vol. 1 : The Ottoman Empire and the Balkan States to 1900, New-York, Jenkins, 1969.

Bacqué-Grammont, J.L., et Dumont, P., Economie et sociétés dans l'Empire ottoman, Paris, CNRS, 1983.

Beloff, M., Renouvin, P., Schnabel, F., Valsecchi, F., L'Europe du XIXe et du XXe siècle, problèmes et interprétations historiques, Milan, Marzorati, 1962.

Benns, F.L., Europe 1870-1914, New-York, Appleton, 1965 (1938).

- Berdiaev, N., L'idée russe, Problèmes essentiels de la pensée russe au XIXe et début du XXe siècle, Paris, Mame, 1969.
- Berkes, N., The development of Secularism in Turkey, Montréal, McGill University Press, 1964.
- Beust, comte de, Mémoires, 1866-1885, Paris, Louis Westhausser, 1888.
- Botzaris, N., Visions balkaniques dans la préparation de la Révolution grecque (1789-1821), Genève, Droz, 1962.
- Braude, B., et Lewis, B., Christians and Jews in the Ottoman Empire, New York, Holmes & Meier, 1982.
- Braudel, F., La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Paris, A. Colin, 1949.
- Braudel, F., Grammaire des Civilisations, Paris, Flammarion, 1993.
- Bridge, F.R., et Bullen, R., The Great Powers and the European States System 1815-1914, New-York, Longman, 1980.
- Carl Brown, L., International Politics and the Middle East, Old Rules, Dangerous Game, Princeton University Press, 1984.
- Castellan, G., Histoire des Balkans, XVIe -XXe siècle, Paris, Fayard, 1991.
- Clogg, R., "The Byzantine Legacy in the Modern Greek World : The Megali Idea, Byzantine Legacy in Eastern Europe, 1988.
- Corn, G., Le Proche-Orient éclaté, Paris, La Découverte, 1984.
- Corn, G., L'Europe et l'Orient, Paris, La Découverte, 1989.
- Corn, G., Le Moyen-Orient, Paris, Flammarion, 1993.
- Dakin, D., The Unification of Greece 1770-1923, London, E. Beun, 1972.
- Davison, R., Essays in Ottoman and Turkish History 1774-1923, The Impact of the West, University of Texas Press, Austin, 1990.
- Davison, R., Reform in the Ottoman Empire, Princeton University Press, 1963.
- Debidour, A., Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Berlin jusqu'à nos jours, Paris, Félix Alcan, 1891 et 1929.
- Derriennic, J-P., Le Moyen-Orient au XXe siècle, Paris, Armand Colin, 1983.
- Djuvara, T.G., Cent projets de partage de la Turquie (1281-1913), Paris, Alcan, 1914.
- Dontas, D., Greece and the Great Powers, Institute for Balkan Studies, Thessalonique, 1966.

- Driault, E., La Question d'Orient depuis ses origines jusqu'à la paix de Sèvres (1920), Paris, Akan, 1921.
- Droz, J., Histoire diplomatique de 1648 à 1919, Paris, Dalloz, 1972.
- Duggan, S., The Eastern Question, A Study in Diplomacy, New-York, Ams Press, 1970 (1902).
- Duroselle, J-B., L'idée d'Europe dans l'Histoire, Paris, Denoël, 1965.
- Dvornik, F., Les Slaves, histoire et civilisation de l'antiquité aux débuts de l'époque contemporaine, Paris, Seuil, 1970.
- Gewehr, W., The Rise of Nationalism in the Balkans 1800-1930, Archon Books, 1967.
- Girault, R., Diplomatie européenne et impérialismes 1871-1914, Paris, Masson, 1979.
- Gladstone, W.E., Bulgarian horrors and Russia in Turkestan, Laeipzig, B. Tauchnitz, 1876.
- Gökalp, Z., Turkish Nationalism and Western Civilization, Selected Essays of Ziya Gökalp, London, George Allen, 1959.
- Gooch, G.P., History of our time 1815-1913, London, Thornton Butterworth, 1936.
- Harris, D., A Diplomatic History of the Balkan Crisis of 1875-1878, London, Archon Books, 1969 (1936).
- Hayes, C., Contemporary Europe since 1870, New-York, Macmillan, 1964 (1958).
- Hazen, Ch., Europe since 1815, New-York, Holt, 1910.
- Header, H., L'Europe au XIXe siècle, 1830-1880, Paris, Sirey, 1973.
- Holland, T.E., The European Concert in the Eastern Question, Oxford, Clarindon Press, 1885.
- Inalcik, H., The Ottoman Empire, the classical age, 1300-1600, London, Windenfeld, 1973.
- Itzkowitz, N., Ottoman Empire and Islamic tradition, New York, Knopf, 1972.
- Jankivic, B., The Balkans International Relations, MacMillan Press, 1988.
- Jelavich, B., The Ottoman Empire, The Great Powers and the Straits Question 1870-1887, Indiana University Press, 1973.
- Jelavich, B., History of the Balkans, 18 and 19 centuries, Cambridge University Press, 1983.
- Jelavich, B., Russia's Balkan entanglements, Cambridge University Press, 1991.
- Jelavich, C. et B., The Establishment of the Balkan National States 1804-1920, University of Washington Press, 1977.

- Karpat, K., An Inquiry into the social foundations of Nationalism in the Ottoman State : from social estates to classes, from millets to nations, Princeton University, 1973.
- Karpat, K., The Ottoman State and its Place in World History, Leiden, Brill, 1974.
- Kitsikis, D., L'Empire ottoman, Paris, P.U.F. Que sais-je, 1985.
- Kofos, E., Greece & the Eastern crisis 1875-1878, Institute for the Balkan studies, Thessalonique, 1975.
- Lh  ritier, M., Histoire diplomatique de la Gr  ce de 1821    nos jours, tome III et IV, Paris, P.U.F., 1925 et 1926.
- L'Huillier, F., Fondements historiques des probl  mes du Moyen-Orient, Paris, Sirey, 1958.
- Langer, W.L., European Alliances and Alignments 1871-1890, New-York, Knopf, 1950.
- Langer, W.L., The Diplomacy of Imperialism 1890-1902, New-York, Knopf, 1965.
- Larkin, M., Gathering Pace, Continental Europe 1870-1945, New-York, Macmillan, 1969.
- Laurens, H., L'Orient arabe, Arabisme et islamisme de 1798    1945, Paris, A. Colin, 1993.
- Lewis, B., The Emergence of Modern Turkey, Oxford University Press, 1961.
- Lewis, G., La Turquie, Verviers, G  rard, 1968.
- Mansfield, P., A History of the Middle East, New-York, Viking, 1991.
- Mantran, R., et al., Histoire de l'Empire ottoman, Paris, Fayard, 1989.
- Mantran, R., Histoire de la Turquie, Paris, P.U.F. Que-sais-je, 1988.
- Mardin, S., The Genesis of Young Ottoman Thought, A Study in the Modernization of Turkish Political Ideas, Princeton University Press, 1962.
- Marriott, J.A., The Eastern Question, An Historical Study in European Diplomacy, Oxford, Clarendon, 1947.
- Marx, K., The Eastern Question, New York, Burt Franklin, 1968.
- Medlicott, W., The Congress of Berlin and After, A Diplomatic History of the Near Eastern Settlement 1878-1880, London, F. Cass, 1963.
- Medlicott, W., Bismarck, Gladstone and the Concert of Europe, University of London, Athlone Press, 1956.
- Miller, W., The Ottoman Empire and its Successors, 1801-1927, Cambridge University Press, 1936.
- Miller, W., Travels and Politics in the Near East, New-York, Armo Press, 1971.

- Millman, R., Britain and the Eastern Question 1875-1878, Oxford, Clarendon, 1979.
- Milza, P., Les relations internationales de 1871 à 1914, Paris, A. Colin, 1990.
- Nolte, F., L'Europe militaire et diplomatique au XIXe siècle 1815-1884, Paris, Plon, 1884.
- Palmer, A., The Decline and Fall of the Ottoman Empire, London, Murray, 1992.
- Péchenard, Mgr et al., Un siècle, mouvement du monde de 1800 à 1900, Paris, Oudin, 1900.
- Phillipson, C., The Question of The Bosphorus and Dardanelles, London, Stevens & Haynes, 1917.
- Psomiades, H., The Eastern Question : The Last Phase, A Study in Greek-Turkish Diplomacy, Institute for Balkans Studies, Thessalonique, 1968.
- Raymond, J-F. de, La Grèce de Gobineau ministre de l'empereur à Athènes, correspondance diplomatique 1864-68, Paris, Les Belles-Lettres, 1985.
- Rémond, R., Le XIXe siècle, 1815-1914, Paris, Seuil, 1984.
- Renouvin, P. et Duroselle, J-B., Introduction à l'histoire des relations internationales, Paris, A. Colin, 4e édition 1991.
- Renouvin, Pierre, Histoire des relations internationales, Paris, Hachette, 1954.
- Rose, J. H., The Development of European Nations 1870-1900, London, Constable, 1914.
- Salamone, S., Hellenism and the Nationalist Crisis in Greco-Turkish Historiography : Towards a Theory Of Cultural Schismogenesis, State University of New-York at Buffalo, 1981.
- Schapiro, J.S., Modern and Contemporary European History 1815-1952, Cambridge, Houghton Mifflin, 1953 (1929).
- Seignobos, Ch., Histoire poitique de l'Europe contemporaine 1814-1914, Paris, A. Colin, 1908.
- Seton-Watson, R.W., Disraeli, Gladstone and the Eastern Question, A Study in Diplomacy and Party Politics, London, Frank Cass, 1962.
- Shaw, S., Histoire de L'Empire ottoman et de la Turquie, Roanne, Horvath, 1983 (1977).
- Shaw, S., History of the Ottoman Empire and Modern Turkey, Vol. II, Reform, Revolution and Republic : The Rise of Modern Turkey 1808-1975, Cambridge University Press, 1977.
- Sontag, R.J., European Diplomatic History 1871-1932, New-York, Appleton, 1961 (1933).

- Stavrianos, L.S., The Ottoman Empire, Was It the Sick Man of Europe ?, New-York, Holt, 1964.
- Stein, E., Histoire du Bas-Empire, vol. II, Amsterdam, Hakkert, 1968.
- Stojanovic, M.D., The Great Powers and the Balkans 1875-1878, Cambridge University Press, 1968.
- Sumner, B.H., Russia and the Balkans, 1870-1880, London, Archon Books, 1962.
- Tatsios, Th., The Megali Idea and The Greek-Turkish War of 1897 ; the Impact of the Cretan Problem on Greek Irredentism, 1866-1897, Columbia University Press, 1984.
- Thobie, J., Intérêts et impérialisme français dans l'Empire ottoman, 1895-1914, Paris, Imprimerie nationale, 1977.
- Thobie, J., Ali et les 40 voleurs, Paris, Messidor, 1985.
- Toynbee, A., L'histoire : un essai d'interprétation, Paris, Gallimard, 1951.
- Toynbee, A., The Western Question in Greece and Turkey, A study in the contact of civilisation, New York, H. Fertig, 1970.
- Turner, E. R., Europe since 1870, New-York, Doubleday, 1921.
- Vacalopoulos, A., Histoire de la Grèce moderne, Paris, Horvath, 1975.
- Valentini, (Général), Précis des dernières guerres des Russes contre les Turcs, Paris, Firmin Didot, 1828.
- Vaner, S., Le différend gréco-turc, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Vellas, P., Relations Internationales, Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1974.
- Weill, G., L'Europe du XIXe siècle et l'idée de nationalité, Paris, Albin Michel, 1938.
- Woodhouse, C.M., The Philhellenes, London, Hodder & Stoughton, 1969.
- Yale, W., The Near East, A Modern History, The University of Michigan Press, 1968.
- Yapp, M.E., The Making of the Modern Near East, New-York, Longman, 1987.
- Yerasimos, S., Questions d'Orient, Paris, La Découverte, 1993.
- Zorgbibe, C., Histoire des relations internationales, 1871-1918, Paris, Hachette, 1994.
- b) articles de revues :**
- Aali Pacha, "Testament politique", La Revue de Paris, n° 7 et n° 9, 1er avril 1910 et 1er mai 1910, p. 505 à 524 et 105 à 124.
- Arminjon, P., "La protection religieuse dans l'Empire ottoman", La Revue de Paris, n°8, 15 avril 1903, p. 891 à 922.

- Bérard, V., "Questions extérieures : la carrière", La Revue de Paris, n°2, 15 janvier 1908, p. 417 à 448.
- Berl, A., "Ce que la Grèce moderne représente dans l'Europe orientale", Les Lettres, Paris, n° 18, 15 juillet 1907, p. 89 à 97, et n°19, 15 août 1907 p. 185 à 193.
- Broglie, duc de, "La mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin (1872-1878)", Le Correspondant, vol.181, novembre 1895, p. 401 à 419.
- Broglie, duc de, "Le Ministère des Affaires Etrangères avant et après la Révolution", Le Correspondant, vol. 129, novembre 1882, p. 293 à 433.
- Daskalakis, A., "Mouvements nationaux et sociaux en Grèce au XIXe siècle", Balkan Studies, vol. 16, 1975.
- Daudet, E., "La France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin : la mission du comte de Saint-Vallier (Décembre 1877-Décembre 1881)", Le Correspondant, vol. 268 et 269, septembre, octobre et novembre 1917, p. 850 à 880, 52 à 79 et 482 à 510.
- Doumic, R., "Revue littéraire : L'Histoire diplomatique et les livres de M. le Duc de Broglie", Revue des Deux Mondes, mars-avril 1896, p. 445 à 456.
- Dumont, P., "Le poids de l'Alévisme dans la Turquie d'aujourd'hui", Turcica, XXI, 1991.
- Ferro, M., "Introuvable place de la Russie", Europe, l'utopie blessée, Le Monde diplomatique, Manière de voir 22, mai 1994, p 79 à 81.
- Fuves, Odon, "The Philiki Hetairia of Rigas and the Greeks of Pest", Balkan Studies, vol. 12, 1971, p. 117 à 122.
- Hanioglu, S., "Notes on the Young Turks and the Freemaçons", Middle Eastern Studies, London, vol. 25, n 2, avril 1989.
- Hanotaux, Gabriel, "Le Congrès de Berlin", Revue des Deux Mondes, septembre et octobre 1908, p. 240 à 279 et 481 à 514.
- Huntington, S.P., "The clash of Civilisations ?", Foreign Affairs, 3-vol 72, summer 1993.
- Kedourie, E., "Young Turks, Freemaçons and Jews", Middle Eastern Studies, vol 7, n 1, London, January 1987.
- Kitsikis, D., "Les anciens calendaristes depuis 1923 et la montée de l'intégrisme en Grèce", CEMOTI, Paris, 17, 1994.
- Kitsikis, D., "Le concept ottoman de relations internationales et le service diplomatique ottoman au dix-neuvième siècle", Aspects of the Ottoman History, vol. XXXV, The Hebrew University of Jerusalem, 1994, p 169 à 174.
- Mathieu, H., "La Turquie et ses différents Peuples", Revue des Deux Mondes, v 11, septembre 1857.
- Melikoff, I., "L'ordre des Bektasi après 1826", Turcica, XV, 1983.
- Melikoff, I., "L'islam hétérodoxe en Anatolie", Turcica, XIV, 1982.

Otetea, A., "L'Hétairie d'il y a cent cinquante ans", Balkan Studies, vol. 6, 1965, p. 249 à 264.

Panayotopoulos, A.J., "The Great Idea and the Vision of Eastern Federation", Balkan Studies, vol. 21, 1980, p. 331 à 365.

Pinon, R., "Du Congrès de Berlin à la Confédération balkanique", Revue des Deux Mondes, 15 novembre 1912, p. 328.

Svolopoulos, C., "L'initiation de Mourad V à la franc-maçonnerie par Cl. Scaliari : aux origines du mouvement libéral en Turquie", Balkans Studies, vol 21, n 2, Thessalonique, 1980.

Todorov, V., "The Society Oriental Confederation and its activities in the 80 and the 90 of the 19th century", Balkan Studies, vol. 25, 1984, p. 529 à 537.

Vellay, C., "L'irrégentisme hellénique", La Revue de Paris, n° 16, 15 août 1913, p. 884 à 902.

Wallace, W., "The transformation of Western Europe", Foreign Affairs, 1990.

Anonyme, "La question orientale dans l'état présent de l'Europe", Le Correspondant, vol. 105, novembre 1876, p. 569 à 592.

-, "La Conférence de Constantinople et la guerre d'Orient", Le Correspondant, v 107, 25 avril 1877, p 187.

L'Histoire, "Paix et guerre en Méditerranée de l'aventure grecque au réveil de l'islam", n 157, juillet 1992.

L'Histoire, "chrétiens et musulmans, la guerre sainte", n 191, septembre 1995.

Géopolitique, "Le monde orthodoxe, pouvoir et nation", n 47, automne 1994.

IV - Orientalisme

a) livres :

Aeschimann, W., et Tucoc-Chala, J., Edgar Quinet, la Grèce moderne et ses rapports avec l'antiquité, Paris, Belles-Lettres, 1984.

Andral, J.L., et al., Album de voyage : des artistes en expédition au pays du Levant, Paris, Musées nationaux, 1993.

Balzac, H. de, Une passion dans le désert, Paris, Skira, 1946.

Berchet, J-C., Le voyage en Orient, anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIXe siècle, Paris, Laffont, 1985.

Boissel, J., Gobineau, l'Orient et l'Iran, Paris, Klincksieck, 1973.

- Brahimi, D., Théophile et Judith vont en Orient, Paris, La boîte à documents, 1990.
- Briquet, P., Pierre Loti et l'Orient, Genève, Thèse de doctorat de l'Université de Genève, 1945.
- Carré, J.M., Voyageurs et écrivains français en Egypte, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1932.
- Charnay, J.P., Les Contre-Orients, ou comment penser l'autre selon soi, Paris, Sindbad, 1980.
- Chase-Riboud, B., La Grande Sultane, Paris, Albin Michel, 1987.
- Chateaubriand, F.R. de, Itinéraire de Paris à Jérusalem, Paris, Julliard, 1964.
- Droulia L. et Mentzou V., Vers l'Orient par la Grèce avec Nerval et d'autres voyageurs, Paris, Klincksieck, 1993.
- Dumas, A., Impressions de voyage : Quinze jours au Sinaï, Paris, Le Vasseur, 1907.
- Eisner, R., The History and Literature of Travel to Greece, The University of Michigan Press, 1991.
- Flaubert, G., Voyages, tome second : voyage en Orient, Paris, Les Belles Lettres, 1948.
- Gerbod, P., L'Europe culturelle et religieuse de 1815 à nos jours, Paris, P.U.F., 1977.
- Grèce, M. de, La nuit du Sérail, Paris, O. Orban, 1982.
- Grèce, M. de, Le dernier sultan, Paris, O. Orban, 1991.
- Grossir, C., L'Islam des Romantiques, Paris, Maisonneuve et Larose, 1984.
- Hourani, Albert, Europe and the Middle East, London, Macmillan, 1980.
- Hugo, V., Les Orientales, Paris, A. Martel, 1951.
- Jourda, P., L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand, Paris, P.U.F.,
- Khemir, M., L'Orientalisme : l'Orient des photographes au XIXe siècle, Paris, Centre National de la Photographie et Institut du Monde Arabe, 1994.
- Kitsikis, D., "L'espace ottoman dans l'esprit de Charles de Moüy, dans la deuxième moitié du XIXe siècle", dans Hamit Batu et Jean-Louis Bacqué-Grammont, L'Empire ottoman, la République de Turquie et la France, Istanbul-Paris, 1986.
- L'Huillier, F., Lamartine en politique, Presses Universitaires de Strasbourg, 1993.
- Lafonge, J-P., Etude sur l'orientalisme d'Eugène Fromentin dans ses "récits algériens", New-York, Oeter Lang, 1988.

- Lamartine, A. de, Voyage en Orient, Paris, Hachette, 1887.
- Loti, P., La Galilée, Paris, C. Lévy, Paris, 1896.
- Maalouf, A., Léon l' Africain, Paris, Lattès, 1986.
- Maalouf, A., Samarcande, Paris, Lattès, 1988.
- Maalouf, A., Le rocher de Tanios, Paris, Grasset, 1993.
- Maalouf, A., Les Echelles du Levant, Paris, Grasset, 1996.
- Mérimée, P., La Guzla ou choix de poésies illyriques recueillies dans la Dalmatie, la Bosnie, la Croatie et l'Herzégovine, Paris, Calmann-Levy, 1885.
- Potvin, P., Pour l'Amour du Grec, Une croisière en Grèce, Montréal, A. Lévesque, 1933.
- Rachet, G., Théodora, Paris, O. Orban, 1984.
- Roger, N., La Route de l'Orient, Paris, Perrin, 1914.
- Saïd, E., L'Orientalisme, l'Orient créé par l' Occident, Paris, Seuil, 1980.
- Saïd, E., Culture and Imperialism, New York, Vintage books, 1994.
- Schaeffer, G., Le voyage en Orient de Nerval, Neuchatel, La Baconnière, 1967.
- Schärer, K., Thématique de Nerval ou le monde recomposé, Paris, Minard, 1968.
- Taha-Hussein, M., Le Romantisme français et l'Islam, Dar Al-Maaref(Le Caire), 1961.
- Thornton, L., Les Orientalistes, peintres et voyageurs, Paris, ACR, 1993.
- Tsigakon, F-M., The Rediscovery of Greece, Travellers and Painters of the Romantic Era, London, Thames & Hudson, 1981.
- Vasili, P., La société de Rome, Paris, Nouvelle Revue, 1887.
- Vatin, J-C., et autres, D'un Orient-l'autre, les métamorphoses successives des perceptions et connaissances, Paris, CNRS, 1991, vol. 1 : Configurations, vol. 2 : Identifications
- Vigny, A. de, Oeuvres complètes, Paris, Gallimard, 1948 et 1993.
- Vogüé, E.M. de, Journal, Paris - Saint-Petersbourg 1877-1883, Paris, Grasset, 1932.
- Vogüé, E.M., de, Histoires orientales, Paris, Clamnn-Levy, 1880.
- Waltari, M., Les amants de Byzance, Paris, Pandora, 1981.
- Waltari, M., Sous le sceau du Prophète, Paris, O. Orban, 1985.

b) articles de revues :

Arama, M., et al., "L'orientalisme et après ?", Qantara, Paris, Institut du Monde Arabe, n 13, hiver 1994.

Fabre, T., et al., "Supplément au voyage d'Orient et d'Occident", Qantara, Paris, Institut du Monde Arabe, n 8, été 1993.

Saïd, E., Rodinson, M., Haarmann, U., Johansen, B., "Orientalismes et altérité", Le Monde Arabe dans la recherche scientifique, Paris, Institut du Monde Arabe, n 4, hiver 1994.

Thieck, J.P., "Un autre orientalisme", Passion d'Orient, Paris, Karthala, 1992.